



Lundi 25 janvier 2021

**BULLETIN OFFICIEL
DE LA VILLE DE PARIS**

DÉBATS

Séance des mardi 17 et mercredi 18

NOVEMBRE 2020

Table des matières

Ouverture de la séance.....	3	2020 DVD 67 - Interopérabilité du réseau parisien de bornes de recharge pour véhicules électriques Belib'. Convention avec GIREVE.....	67
Hommage aux victimes d'attentats.....	3	2020 DVD 71 - Fourniture et exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques et dépose d'anciennes bornes. Contrat de concession de services avec Total Marketing France.....	67
Vœu déposé par le groupe Paris en commun relatif à la dénomination en hommage à Samuel Paty.....	3	Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif au marché des bornes de recharge de véhicules électriques.....	67
2020 DDCT 62 - Organisation du Conseil de Paris pendant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire.....	8	2020 DVD 79 - Techniques de rafraîchissement d'espace public. Convention de collaboration avec le Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain (LIED) et l'Université de Paris.....	68
Adoption de comptes rendus.....	12	2020 SG 36 - Convention entre la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris relative à l'accompagnement de la métropole pour la mise en place de la nouvelle étape de la ZFE.....	68
Vœu déposé par le groupe Paris en commun relatif à la dénomination en hommage à Samuel Paty. (Suite).....	12	Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif aux écrans de publicité numérique dans les gares, stations et arrêts de transports en commun.....	68
2020 DFA 56 - Débat portant sur les orientations budgétaires de la Ville de Paris.....	14	Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'ouverture à la concurrence de l'exploitation des lignes de bus.....	69
Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif la mise en place d'un budget sensible au genre.....	14	Vœu déposé par le groupe "Indépendants et Progressistes" relatif à l'amélioration de l'accessibilité de la station Passy (ligne 6).....	69
Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif à l'éthique et à la transparence des partenaires financiers et bancaires de la ville.....	14	Vœu déposé par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes relatif à la gratuité du stationnement pendant la période de confinement.....	69
Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la création de recettes budgétaires et à l'augmentation des compensations de l'État.....	14	2020 DDCT 50 - Subventions (20.000 euros) à 8 associations œuvrant dans les quartiers populaires pour le soutien aux conseils citoyens.....	69
Vœu déposé par l'Exécutif.....	14	2020 DDCT 79 - Subventions (47.500 euros) à 10 associations dans le cadre d'actions en faveur des jeunes des quartiers populaires.....	70
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à un dépistage généralisé de la population parisienne et aux conséquences budgétaires de sa prise en charge.....	14	2020 DPE 17 - Avis sur le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés à Paris.....	70
Vœu déposé par l'Exécutif.....	14	2020 DPE 21 - Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'exercice 2019.....	70
Vœu déposé par le groupe "Indépendants et Progressistes" relatif à l'accompagnement des acteurs économiques, du tourisme, culturels et sportifs.....	14	2020 DVD 54 - Fourniture d'électricité au Groupement de Commandes de la Collectivité Parisienne. Contrat transactionnel avec Energie Plüm.....	70
2020 DEVE 55 - Rapport Développement Durable 2019.....	14	2020 DVD 72 - Réseau de production et de distribution d'énergie frigorifique. Avenant n° 8 avec Climespace et convention de fourniture d'énergie pour la CPCU.....	70
Compte rendu de la 3e Commission.....	41	2020 DVD 82 - Création de la Commission Supérieure de Contrôle de la Chaleur Urbaine et désignation des représentants.....	71
Suspension et reprise de la séance.....	45		
Rappel au règlement.....	45		
Examen des dossiers de la 3e Commission. (Suite).....	45		
2020 DVD 2 - Parcs de stationnement Porte de St Ouen (17e), Porte de Clignancourt, Firmin Gémier, Damrémont (18e). Principe de délégation de service public.....	66		
2020 DVD 35 - Retrait-destruction des véhicules abandonnés en fourrières - Deux conventions.....	66		
2020 DVD 45 - Stratégie Paris Piéton. Subventions de fonctionnement à 5 associations.....	67		
2020 DVD 55 - Partie garage du parc de stationnement Rond-Point des Champs Elysées (8e). Principe de délégation de service public pour l'exploitation et l'entretien.....	67		

2020 DEVE 66 - Subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les projets de végétalisation des toitures des équipements Yourcenar, Emeriau, Mayer.	71
Vœu déposé par les groupes Ecologiste de Paris et "Génération.s" relatif à la protection des arbres.	71
2020 PP 78 - Convention de don avec Galeries Lafayette (don de 1 M€).	71
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'équipement de la prochaine police municipale.	71
2020 DAE 238 - Budget Participatif - Subventions (214.000 euros) et conventions en faveur de deux projets d'alimentation durable et solidaire.	72
Projets de délibération adoptés en 3e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.	72
Compte rendu de la 4e Commission.	74
2020 DASES 228 - DLH - DGRI - Subventions de fonctionnement (1 750 270 euros) et conventions avec plusieurs associations pour leurs actions et dispositifs d'accueil et d'intégration des réfugiés à Paris.	95
2020 DGRI 52 - DASES - Convention et aide d'urgence (100.000 euros) à l'association SOS Méditerranée pour des activités de sauvetage en mer.	95
2020 DASES 235 - Subventions (172.387 euros), convention et avenant avec la Fondation de l'Armée du Salut. Autorisation d'utilisation de l'excédent financier 2019 à Emmaüs Solidarité (actions d'aide alimentaire).	95
2020 DASES 239 - Subventions (905.592,36 euros) à destination des familles et femmes en situation de grande précarité et jeunes situation d'errance. Conventions.	95
2020 DASES 241 - DLH - DU - Aide en nature pour la prise à bail des locaux par l'association "Bagagerie Solidaire 14" - Autorisation de dépôt de permis de construire.	96
2020 DASES 245 - Subventions (167.934 euros) et avenants relatifs au fonctionnement de maraudes dotées de compétences interdisciplinaires en direction de personnes sans-abri.	96
2020 DJS 165 - Bain-douche Rouvet (19e) - Convention de mise à disposition de locaux pour l'utilisation de crêneaux autonomes pour un public en situation de grande précarité avec la Fondation de l'Armée du salut.	96
Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif à l'hébergement d'urgence pour les publics les plus vulnérables dans le contexte de crise sanitaire.	97
Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif à l'aide aux secteurs en difficulté ainsi qu'aux personnes les plus vulnérables.	97
Vœu déposé par l'Exécutif.	97
Vœu déposé par les groupes Ecologiste de Paris et "Génération.s" relatif aux dispositifs anti-sdf sur l'espace public parisien.	97
Vœu déposé par l'Exécutif.	97
Vœu déposé par le groupe Paris en commun relatif à l'aménagement d'aires de jeu accessibles aux enfants porteurs de handicap.	97

2020 DASES 187 - Avenants aux conventions pluriannuelles fixant le montant de la subvention exceptionnelle de la Ville de Paris au fonctionnement des Centres d'Accueil de jour (CAJ) (109 685 euros).	98
2020 DASES 238 - Avenant n° 3 à la convention relative à la mise en œuvre d'enquêtes environnementales après signalement de cas de saturnisme infantile à Paris.	98
2020 DASES 247 - Subvention de fonctionnement (7.202.929 euros) au Samu Social de Paris.	98
2020 DASES 269 Subvention (97.487 euros) à l'association Aurore (4e) pour son dispositif ASSORE (subvention complémentaire).	99
2020 DASES 275 - Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par le VIH/hépatites virales/IST - Convention avec l'ARS portant sur le financement des activités 2020.	99
2020 DASES 276 - Conventions avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et certains laboratoires d'analyse médicale pour la mise en œuvre des centres de dépistage et de diagnostic de la Covid-19.	99
Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif aux besoins de moyens supplémentaires à l'AP-HP pour faire face au Covid-19.	99
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à la situation des personnes de la rue face à l'épidémie de Covid-19.	100
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à un audit de la salle de consommation à moindre risque rue Ambroise Paré (10e).	100
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à la lutte contre la prolifération des rats.	100
Vœu déposé par Mme SIMONNET relatif à l'Hôtel Dieu.	101
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif au protocole d'aide à l'évaluation de la minorité des mineurs non accompagnés.	101
Projets de délibération adoptés en 4e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.	102
Compte rendu de la 5e Commission.	103
Suspension et reprise de la séance.	124
Souhaits de bienvenue.	124
Restitution de la conférence citoyenne sur le P.L.U.	124
Votes sur les vœux, amendements et projets de délibération de la 5e Commission.	135
2020 DCPA 36 - "Paris Fait Paris" : Présentation du bilan des délibérations globales adoptées en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.	136
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à la phase de définition des projets et à leur suivi.	136
2020 DDCT 86 - Création d'une Mission d'Information et d'Evaluation sur la Seine.	136
2020 SG 30 - Signature d'un partenariat avec le City Finance Lab pour une assistance technique au développement d'indicateurs de résilience dans les instances de décision de la Ville.	136

2020 DLH 101 - Garanties d'emprunts complémentaires pour des prêts de haut de bilan à contracter par "Paris Habitat-OPH" (3.483.000 euros).....	137	Vœu déposé par le groupe Paris en commun relatif à l'encadrement des changements de destination.....	143
2020 DLH 129 - Réalisation 197 à 209, rue de Belleville d'un programme de construction de 44 logements sociaux et intermédiaires (33 L.L.I. - 11 P.L.S.) par "CDC Habitat".....	137	Vœu déposé par le groupe Paris en commun relatif aux habitants de la zone d'aménagement Concerté "Python-Duvernois".....	144
2020 DLH 158 - Subvention (676.000 euros) et avenant à la convention pluriannuelle avec l'Association départementale d'information sur le logement de Paris (ADIL 7).....	137	Projets de délibération adoptés en 5e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.....	144
2020 DLH 189 - Contrôle des règles d'hygiène de l'habitat. - Convention de prestations de service Ville de Paris / Etat pour 2020.....	137	Compte rendu de la 6e Commission.....	146
2020 DLH 191 - Subvention (30.000 euros) à la Fondation Abbé Pierre pour le développement d'actions en matière de lutte contre l'habitat indigne.....	137	Suspension et reprise de la séance.....	162
Vœu déposé par les groupes Paris en commun et Communiste et Citoyen relatif aux hôtels meublés 148, rue du Chemin-Vert et 3, rue du Général-Blaise.....	138	2020 DASCO 135 - Soutien de la Ville de Paris à l'opération "Colos apprenantes". - Avenant à la convention avec l'Etat et la Caisse d'allocations familiales.....	163
Vœu déposé par le groupe Changer Paris et Mme Béatrice LECOUTURIER relatif aux logements vacants dans les ensembles sociaux parisiens.....	138	2020 DFPE 108 - DASCO - Subventions (168.750 euros) à vingt associations avec convention pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles, l'école, le collège et les équipes éducatives.....	163
2020 DU 97 - APUI IMGP 2. - Site Clignancourt côté Puces (18e). - Désignation lauréat. - Cession. - Servitudes et conventions. - Demandes administratives. - Classement domaine public de voirie.....	138	2020 DFPE 170 - Convention de partenariat entre l'association "les Restaurants du Cœur", la société "Sodexo" et la Ville de Paris pour l'opération "Les Bébé Restos du cœur".....	163
2020 DU 13 - Protocole foncier avec la Ville de Saint-Germain-en-Laye (78).....	138	Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif aux conséquences de la crise du Covid 19 et à l'organisation des enseignements.....	163
2020 DU 64 - Approbation des comptes rendus annuels des traités de concession d'aménagement arrêtés au 31 décembre 2019.....	139	Vœu déposé par le groupe "Génération.s" relatif à la transition écologique dans les établissements scolaires.....	165
2020 DU 78 - Cession d'un immeuble 6-8, rue Rebais à Provins (77).....	139	Vœu déposé par le groupe "Génération.s" relatif à l'Académie du Climat et à la politique de formation et d'insertion des jeunes à la transition écologique.....	165
2020 DU 79 - Cession d'un immeuble 1 bis, place du Cloître-Notre-Dame à Provins (77).....	139	Vœu déposé par l'Exécutif.....	165
2020 DU 85 - Projet Belliard/R.A.TP. - Avis sur étude d'impact du projet immobilier Halte urbaine Belliard (18e).....	139	Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à la laïcité dans les centres de loisirs.....	165
2020 DU 96 - Z.A.C. "Saint-Vincent-de-Paul" (14e). - Avenant au contrat de concession.....	141	Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif aux conséquences du confinement sur les séparations familiales.....	166
2020 DU 103 - Z.A.C. "Paris Rive gauche" (13e). - Urbanisme transitoire, préfiguration et animation de l'allée Paris-Ivry. - Autorisation de dépôt d'autorisations d'urbanisme.....	141	2020 DAE 272 - Subvention (48.320 euros) et convention avec l'association "Les Restaurants du Cœur" - "Les Relais du Cœur de Paris" pour la création de deux centres d'accueil et d'aide alimentaire étudiants.....	166
2020 SG 35 - Communication sur l'avancement de l'opération. - Consultation des collectivités intéressées dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale. - Participation du public par voie électronique.....	141	Projets de délibération adoptés en 6e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.....	166
Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au CIDJ.....	141	Dépôt de questions d'actualité.....	168
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif au CIDJ et au renforcement des infrastructures jeunesse du 15e.....	141	Suspension et reprise de la séance.....	168
Vœu déposé par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes relatif au CIDJ.....	141	I - Question d'actualité posée par le groupe "Indépendants et Progressistes" à Mme la Maire de Paris et à M. le Préfet de police relative à la sécurité des Parisiennes et des Parisiens.....	168
Vœu déposé par l'Exécutif.....	141	II - Question d'actualité posée par le groupe "Génération.s" à Mme la Maire de Paris relative à la mobilisation des lycéen.ne.s et étudiant.e.s, des personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, liées au contexte sanitaire et à la loi de programmation pluriannuelle de la recherche.....	170
		III - Question d'actualité posée par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes à Mme la Maire	

de Paris relative au contrat de la ville et au réchauffement climatique. 172

IV - Question d'actualité posée par le groupe Paris en commun à Mme la Maire de Paris relative aux conséquences sociales de la crise de la Covid-19 à Paris. 174

V - Question d'actualité posée par le groupe Changer Paris à Mme la Maire de Paris relative à la santé publique à Paris. 176

VI - Question d'actualité posée par le groupe Ecologiste de Paris à Mme la Maire de Paris relative à la gare du Nord. 177

VII - Question d'actualité posée par le groupe Communiste et Citoyen à Mme la Maire de Paris relative aux projets CDG Express et Gare du Nord 2024. 178

VIII - Question d'actualité posée par Mme Danielle SIMONNET à Mme la Maire de Paris relative à la situation des locataires du quartier Python-Duvernois (20e). 181

2020 SG 35 - Communication sur l'avancement de l'opération - Consultation des collectivités intéressées dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale - Participation du public par voie électronique (suite). 183

Compte rendu de la 7e Commission. 183

Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif à la situation politique au Bélarus. 199

Vœu déposé par les groupes "Indépendants et Progressistes" et MoDem, Démocrates et Ecologistes relatif à la situation dans le Haut-Karabakh/Arménie. 199

Vœu déposé par l'Exécutif. 199

2020 SG 21 - Subventions et conventions de partenariat avec Paris 2024, l'APF, le CPSF, le CDH, le CDSA et l'A.S.E.I dans le cadre de l'accueil et de l'héritage des Jeux paralympiques de 2024 à Paris. 201

Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la situation des clubs sportifs parisiens et à un plan national de soutien au sport associatif. 201

2020 DJS 145 - Subvention (22.900 euros) à 2 associations E.Sport. 201

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'attribution des subventions par délibérations groupées. 202

Vœu déposé par le groupe "Indépendants et Progressistes" relatif à la mise en place d'une charte républicaine municipale pour les associations. 202

Projets de délibération adoptés en 7e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée. 202

Compte rendu de la 1ère Commission. 203

2020 DDCT 59 - Conseil d'administration de la société d'économie mixte locale Elogie-SIEMP. Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 63 - Conseil d'administration de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU). - Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 64 - Conseil d'administration de la Société anonyme d'économie mixte de la gare routière de Rungis (SOGARIS). Rémunération annuelle de la représentante de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 65 - Conseil d'administration de la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis SEMMARIS. - Rémunération annuelle de la représentante de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 68 - Conseil d'administration de la Société d'études, de maîtrise d'ouvrage et d'aménagement parisienne (SEMAPA). - Rémunération annuelle du Président, représentant de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 70 - Conseil d'administration de la Société anonyme d'économie mixte locale des Pompes funèbres de la Ville de Paris (SAEMPF). - Rémunération annuelle de la Présidente, représentante de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 73 - Conseil d'administration de la société publique locale "Paris Métropole Aménagement". - Rémunération annuelle du Président, représentant de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 74 - Conseil d'administration de la Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement (SAEMES). Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 88 - Conseil d'administration de la Société publique locale d'aménagement de Requalification des Quartiers Anciens (SOREQA). - Rémunération annuelle de la Présidente, représentante de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 94 - Conseil d'administration de la Société d'économie mixte Accor Arena POPB. - Rémunération annuelle du Président, représentant de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 102 - Conseil d'administration de la Société d'économie mixte d'aménagement de l'Est de Paris (SEMAEST). - Rémunération annuelle de la Présidente, représentante de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 69 - Conseil d'administration de la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP). - Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 71 - Conseil d'administration de la Société anonyme d'économie mixte SEMPariSeine. Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 72 - Conseil d'administration de la Société d'exploitation de la Tour Eiffel (SETE). Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris. 235

2020 DDCT 99 - Fin de fonction d'un administrateur de la Société anonyme d'économie mixte "Paris Seine" (SEMPARISEINE) et désignation de son remplaçant. 236

2020 DAE 210 - Subvention de fonctionnement (3.270.000 euros) à la Mission Locale de Paris et avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2019-2021. 236

2020 DAE 211 - Subvention de fonctionnement (400.000 euros) à l'Ecole de la deuxième chance et avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2019-2021. 236

2020 DAE 225 - Subventions (270.000 euros) et conventions avec neuf nouvelles structures d'insertion par l'activité économique.....	236
2020 DAE 243 - Animations de Noël sur la place de l'Hôtel de Ville (4e). - Fixation de la redevance à verser à la Ville de Paris au titre des activités commerciales.....	237
2020 DAE 249 - Subvention (30.000 euros) et convention annuelle avec l'association "Psychoform" pour prestation de coaching personnalisé en faveur d'un public de non salarié en perte d'activité.....	237
2020 DAE 281 - Mise en œuvre du plan de soutien de la Ville en direction des acteurs du Tourisme.....	237
2020 DAJ 6 - Subvention (47.000 euros) au Conseil départemental de l'accès au droit de Paris pour le financement de permanences supplémentaires dans les Points d'accès au droit (18e, 19e et 20e).....	238
2020 DAE 244 - Subvention (50.000 euros) et signature d'une convention avec l'association "Paris Europlace".....	238
2020 DAE 264 - Subvention de fonctionnement (35.000 euros) pour le projet "Startups à l'école" et convention avec l'association "Agoranov" (6e).....	238
2020 DAE 258 - Convention tripartite entre le Collectif MU (Occupation temporaire de la Z.A.C. de la Gare des Mines), la Région Ile-de-France et la Ville de Paris.....	238
2020 DAE 245 - Subventions (78.000 euros) à neuf projets d'économie solidaire et de consommation responsable.....	238
2020 DAE 248 - Budget Participatif. - Subventions (200.000 euros) et conventions avec deux associations pour plus de solutions de réemploi mobile dans le 17e arrondissement.....	239
2020 DU 95 - Prolongation jusqu'au 30 juin 2021 de l'exonération totale de droits de voirie 2020 aux terrasses provisoires installées dans le cadre de la lutte contre l'épidémie et ses effets sur l'économie locale.....	239
2020 DU 100 - Prolongation de 3 mois de l'application de l'exonération de droits de voirie 2020 approuvée lors du Conseil de Paris du 18 mai 2020.....	239
2020 DU 112 - Prolongation sur 2020 de l'exonération des droits de voirie pour les commerces adjacents à la cathédrale Notre-Dame (Paris Centre).....	239
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'exonération des droits de voirie.....	239
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif au soutien et à la valorisation de la profession de bouquiniste.....	240
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif au soutien des librairies indépendantes.....	240
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif aux illuminations des fêtes de fin d'année.....	240
Vœu déposé par le groupe "Indépendants et Progressistes" relatif à la participation financière de la Ville pour les illuminations des fêtes de fin d'année.....	240

Vœu déposé par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes relatif à la digitalisation des commerces en période de confinement.....	240
Vœu déposé par l'Exécutif.....	240
2020 DEVE 53 - Occupation du cimetière parisien de Bagneux (92) par le chantier de construction de la ligne 15 du metro. - Avenants aux conventions avec la Société du Grand Paris.....	241
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à la réclamation de deux ans de taxe foncière aux entreprises pour leurs locaux de moins de deux ans.....	242
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif au déploiement de la 5G.....	242
Projets de délibération adoptés en 1ère Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.....	242
Compte rendu de la 2e Commission.....	244
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à une dénomination en hommage à Bernard Debré....	257
2020 DAC 37 - Subventions exceptionnelles dans le cadre du plan de soutien aux acteurs culturels (5.861.500 euros) et conventions ou avenants à conventions avec 56 structures œuvrant dans le champ de la culture.....	258
2020 DAC 150 - Convention d'occupation du domaine public avec l'association "We Love Green" pour l'organisation annuelle d'un festival de musiques actuelles écoresponsable dans le bois de Vincennes.....	258
Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'implantation du festival "We Love Green".....	258
2020 DAC 151 - Subvention (25.000 euros) et convention avec la société à responsabilité limitée "Sauvage Productions" (19e).....	260
2020 DAC 655 - Subventions (188.800 euros) avec 26 structures au titre de la lutte contre l'exclusion culturelle et de la lutte contre l'exclusion par la culture, conventions et avenants à conventions.....	260
2020 DAC 667 - Complément de subvention exceptionnelle (2.500.000 euros) à l'établissement public "Paris Musées" en conséquence de la crise sanitaire.....	260
Vœu déposé par les groupes "Génération.s", Communiste et Citoyen et Ecologiste de Paris relatif à la défense du cinéma "La Clef".....	260
Vœu déposé par l'Exécutif.....	260
Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'installation et l'entretien d'œuvres d'art contemporain dans l'espace public.....	260
Vœu déposé par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes relatif à l'entretien des œuvres d'art dans l'espace public.....	261
Projets de délibération adoptés en 2e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.....	261
Désignation de représentants du Conseil de Paris dans divers organismes.....	263
Clôture de la séance.....	271

Liste des questions écrites posées à Mme la
Maire de Paris. 271

QE 2020-01 Question écrite de M. Jean-Pierre
LECOQ à Mme la Maire de Paris relative à l'affichage
sauvage. 271

QE 2020-02 Question écrite de M. Jean-Pierre
LECOQ à Mme la Maire de Paris relative à la
situation financière et aux objectifs réalisés par la
société Smovengo. 272

QE 2020-03 Question écrite de M. Jean-Pierre
LECOQ à Mme la Maire de Paris relative à l'entretien
des Sucettes DECAUX. 272

QE 2020-04 Question écrite de M. Jean-Pierre
LECOQ à Mme la Maire de Paris relative à l'entretien
des panneaux directionnels. 273

QE 2020-05 Question écrite de M. Emile
MEUNIER et des élu-e-s du groupe Écologiste de
Paris à Mme la Maire de Paris relative aux
éventuelles relations commerciales liant la Ville de
Paris aux banques responsables du réchauffement
climatique. 274

Votes spécifiques. 275

Votes spécifiés. 278

Listes des membres présents. 284

Annexe n° 1 - Interventions de deux citoyens. 288

Annexe n° 2 - Détail des votes par scrutin
public. 290

Tableau des vœux et amendements déposés en
Commission. 291

La séance est ouverte à neuf heures cinq minutes, sous la présidence de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, assistée de M. Paul HATTE, Mmes Céline HERVIEU, Raphaëlle RÉMY-LELEU et Alice TIMSIT, secrétaires de séance.

M. le Préfet de police est présent en séance.

Ouverture de la séance.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, la séance est ouverte.

Hommage aux victimes d'attentats.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, il y a cinq ans, Paris était frappée deux fois dans son cœur, en janvier, avec l'horreur de "Charlie" et de l'Hyper Cacher, dont le procès se tient en ce moment même. Et le 13 novembre, avec l'horreur à nouveau, au Stade de France, sur nos terrasses, et au Bataclan.

Vendredi, nous avons rendu hommage aux cent trente victimes. Justice leur sera rendue.

J'ai confiance dans la justice, j'ai confiance dans les fondements de notre République et de notre démocratie, que les terroristes ont tenté d'abattre.

J'ai confiance dans nos principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, ceux-là même que défendait, auprès de ses élèves, Samuel Paty, atrocement exécuté par le fanatisme islamiste, tout simplement parce qu'il était professeur.

Samuel Paty était l'honneur de l'école de la République, l'école que nous connaissons tous, celle dans laquelle nous croyons, celle qui nous a élevés, qui nous élève, celle qui nous émancipe, celle qui nous libère.

Notre Conseil proposera qu'un lieu de la capitale porte le nom de Samuel Paty. Ce sera l'hommage des Parisiennes et des Parisiens à sa mémoire, bien sûr en lien avec sa famille.

L'assassinat de Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine, les attentats de Nice, de Vienne, l'attaque de la rue Nicolas Appert dans le 11^e arrondissement, quelques semaines plus tôt, devant l'ancien siège de "Charlie", nous ont montré une fois de plus que le terrorisme islamiste n'a aucun respect pour la vie, et qu'il entend s'en prendre sans relâche à notre République dans ses fondements-mêmes. Ce fut la liberté d'expression d'abord, notre mode de vie ensuite, et par un geste barbare, c'est l'école qui a été touchée, et avec l'école, la possibilité de questionner, de débattre, l'esprit critique.

A Nice, c'est la liberté de croire, refusant à toute autre religion sa dimension sacrée, foulant aux pieds un principe fondateur de notre République et de notre vie en société, la laïcité, qui permet à chacun de croire ou non, et d'exercer son culte librement.

A Vienne, c'est le parcours meurtrier dans les rues de l'ancien ghetto juif, déjà victime d'attentats meurtriers dans les années 80. Le mode opératoire nous rappelle douloureusement, à la fois, celui du 9 janvier de l'Hyper Cacher par son caractère antisémite, et celui du 13 novembre, en s'attaquant aux terrasses, à la jeunesse, à notre art de vivre.

L'objectif n'est ni plus ni moins que de nous empêcher de vivre, de nous priver de notre capacité à nous interroger sur nous-mêmes et sur le monde, de nous interdire tout débat qui est essentiel et qui est l'essence même de notre vie en démocratie. L'objectif est de nous réduire à la violence.

Face à ce culte de la mort, ce dédain pour la vie, nous devons répondre en marquant notre respect absolu pour celles et ceux qui l'ont perdue.

C'est pourquoi je vous remercie, mes chers collègues, de respecter une minute de silence en l'honneur et à la mémoire de Samuel Paty, de Nadine Devillers, de Vincent Loquès, de Simone Barreto Silva, ainsi que des victimes des attentats de Vienne.

(L'Assemblée, debout, observe une minute de silence).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je vous remercie.

Vœu déposé par le groupe Paris en commun relatif à la dénomination en hommage à Samuel Paty.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Avant de donner la parole aux différents orateurs et oratrices des groupes, je proposerai tout à l'heure de procéder au vote du projet de délibération qui permet l'organisation de la séance, puis aux vœux qui nous permettront, dans la suite de cet hommage, de proposer que Paris prenne, dans ses rues, un lieu au nom de Samuel Paty.

En premier lieu, je donne la parole à M. Rémi FÉRAUD, président du groupe Paris en commun.

M. Rémi FÉRAUD. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine, a été lâchement assassiné le 16 octobre dernier. Vous l'avez dit, sa mort nous est insupportable et nous remplit de colère et de tristesse.

Au nom du groupe Paris en commun, je tiens à présenter toutes mes condoléances à la famille de Samuel Paty, ainsi qu'à ses proches.

Notre pays fut à nouveau endeuillé, quelques jours après, par une nouvelle attaque à Nice, déjà durement touchée par le terrorisme ces dernières années. Notre solidarité est entière avec les familles des victimes, la ville de Nice, ainsi que l'ensemble des catholiques de notre pays.

J'ai également une pensée émue pour les victimes de l'attentat du 2 novembre, à Vienne, qui a fait quatre morts et vingt-trois blessés. Paris est aux côtés de la capitale autrichienne dans cette épreuve, et la France et l'Autriche, particulièrement visées par le terrorisme islamiste, doivent pouvoir compter l'une sur l'autre, et sur l'Europe tout entière.

Dans notre pays, ces actes surviennent alors que se tient le procès des auteurs de l'attentat de "Charlie Hebdo" en 2015. C'est à notre pays, à ses valeurs, à la liberté d'expression, que les terroristes ont voulu s'attaquer. La force de la pensée, des idées, des combats contre l'obscurantisme et contre toutes les formes d'intégrisme, c'est justement ce qui fait peur aux esprits aveuglés par la haine et l'intolérance. Qu'ils sachent que Paris restera la capitale de la liberté.

Nous ne céderons rien sur la laïcité, sur la construction de l'esprit critique et de la citoyenneté que permet l'école de la République, laïcité, qui est inscrite dans la Constitution et qui, pour nous, reste un combat.

Nous rendons hommage aux enseignants qui lui donnent tout son sens et la font vivre chaque jour. C'est pour cela que nous nous devons de rendre hommage à ceux qui, comme Samuel Paty, enseignent à leurs élèves les principes de la liberté d'expression et de la laïcité qui prévalent dans notre République.

C'est en ce sens que le groupe Paris en commun a déposé un vœu pour demander qu'un lieu parisien porte le nom de Samuel Paty. Je ne doute pas que nous serons unis pour le voter ensemble.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le président.

Je donne la parole à Mme Rachida DATI, présidente du groupe Changer Paris.

Mme Rachida DATI, maire du 7^e arrondissement. - Madame la Maire, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, c'est avec une grande émotion et avec une certaine gravité que nous rendons hommage aujourd'hui, en ouverture de ce Conseil de Paris, à Samuel Paty ainsi qu'aux victimes des attentats de Nice et de Vienne.

Mort pour avoir enseigné, Samuel Paty était père d'un fils de 5 ans et demi. Professeur d'histoire-géographie, au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, dévoué à sa vocation, il ne voulait pas seulement dispenser un savoir, mais aussi éveiller les consciences.

Après vingt-deux ans d'enseignement, Samuel Paty était toujours passionné. Il organisait de nombreuses activités extrascolaires, dans un objectif d'ouverture au monde. Il faisait de manière constante aussi découvrir à ses élèves la richesse des cultures à travers l'histoire, en organisant des ateliers avec des comédiens au collège, ou encore des sorties scolaires dans des institutions culturelles. Il faisait venir le monde à des enfants qui n'y avaient pas accès.

Nous nous souviendrons qu'à travers Samuel Paty, c'est l'ensemble du corps enseignant qui est touché. Aujourd'hui, je pense aussi à tous ceux qui, dans nos écoles, nos collèges, nos lycées, enseignent la liberté, l'esprit critique, et à ceux qui s'inscrivent dans le temps long et redonnent sens à notre société.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui furent les hussards noirs de la République et qui sont aujourd'hui si démunis dans le pays de Jules Ferry.

Chargée de la lourde tâche de former des citoyens, notre Education nationale est vulnérable, et elle l'est de plus en plus face à la dislocation de notre société.

Le terrorisme islamiste est monté d'un cran en s'attaquant à ceux qui incarnent l'école de la République, à ceux qui nous affranchissent de tout obscurantisme. Ce terrorisme s'est également attaqué à ceux de nos concitoyens qui ne demandaient finalement qu'à pratiquer leur religion, dans le respect de la laïcité et de la République.

Plus de vingt ans de déni et, pendant ce temps, la liberté d'expression, chère aux Lumières, est devenue un problème de société. Plus de vingt ans de déni et, pendant ce temps, faire son travail d'enseignant est devenu un acte de bravoure. Plus de vingt ans de déni et, pendant ce temps, la liberté de culte, elle aussi, devient menacée, jusque dans les lieux qui sont censés l'abriter.

Il y a eu des lâchetés, il y a eu des renoncements, il y a eu des complaisances, il y a eu des calculs politiques et des compromissions. Il est urgent de les dénoncer, de les nommer, et d'y mettre fin. Nous gagnerons ce combat si nous renforçons les mesures destinées à garantir la sécurité de notre territoire et de nos concitoyens.

Nous gagnerons si nous acceptons de regarder certaines réalités en face, et d'en tirer les conséquences. Mais nous gagnerons également si nous faisons le pari de l'éducation. Nous gagnerons si nous restaurons l'autorité de nos professeurs, et plus largement, l'autorité de nos institutions.

Ce pari, c'est celui de la transmission de l'histoire, de notre culture, de ses traditions qui font l'unité de notre nation. Samuel Paty doit rester gravé dans nos esprits comme un symbole de la résistance à l'obscurantisme. Sa mémoire témoignera de la vivacité de ce pacte séculaire souligné par le Général de Gaulle entre la grandeur de la France et la liberté du monde.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame la Présidente.

La parole est à Mme Fatoumata KONÉ, présidente du groupe Ecologiste de Paris.

Mme Fatoumata KONÉ. - Merci.

Vendredi 16 octobre 2020, alors qu'il quittait le collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine où il enseignait l'histoire-géographie, Samuel Paty a été victime d'un odieux attentat terroriste qui a frappé la République en son cœur, l'école.

C'est d'abord à Samuel Paty, sa famille, ses proches et ses collègues que nous pensons, et à qui nous adressons toutes nos condoléances et notre solidarité dans cette épreuve.

Nos pensées accompagnent également tous les personnels de l'Education nationale et, en premier lieu, les enseignantes et les enseignants qui ont été particulièrement traumatisés par cette tragédie.

Car, à travers Samuel Paty, qui, d'abord harcelé en ligne, avant d'être assassiné, c'est l'école de la République, porteuse d'un idéal émancipateur construit sur la transmission de l'esprit critique et le respect de la liberté d'expression, qui a été attaquée par le terrorisme islamiste.

Samuel Paty était un enseignant comme il en existe tant dans notre pays. Il était investi dans son métier, apprécié de ses élèves, de leurs parents, de ses collègues. Ancien étudiant brillant, Samuel Paty aurait pu choisir la voie de la recherche universitaire, mais il décida de devenir chercheur en pédagogie, comme il aimait se définir, et consacra vingt-deux ans à l'enseignement en collège et en lycée, d'abord dans l'Est parisien, puis finalement dans les Yvelines.

Tous le décrivent comme un professeur passionné et passionnant, qui savait être sévère mais était toujours juste. Son assassinat rappelle à quel point l'école doit être sanctuarisée, protégée des polémiques du monde des adultes, afin que les enfants puissent apprendre en toute liberté et devenir des citoyens éclairés.

Depuis ce crime infâme, l'horreur a frappé de nouveau, d'abord le 29 octobre, avec l'attentat à la basilique de Nice, puis le 2 novembre 2020, avec les attentats à l'université de Kaboul et à Vienne.

Ces terribles événements nous affectent toutes et tous particulièrement, en tant que citoyennes et citoyens, mais aussi en tant que responsables politiques. C'est pourquoi nous devons à tout prix nous prémunir de réaction guidée par l'émotion, qui ne doit en aucun cas orienter nos décisions politiques.

C'est aussi pourquoi nous continuerons à nous battre pour que notre ville et notre pays s'opposent à toute dérive sécuritaire qui, en réduisant nos libertés et nos espaces d'expression, donnerait une victoire sans commune mesure aux terroristes. Nous continuerons également à nous battre pour mettre fin à cette litanie des morts.

Face à cette violence sans foi ni raison, qui s'attaque aveuglément à des citoyennes et citoyens de différentes nationalités, âges et religions, en Orient comme en Occident, notre devoir est de ne pas céder à la violence et à la haine. Nous devons trouver en nous la force de répondre avec "plus de démocratie, plus d'ouverture et plus d'humanité", pour reprendre les mots du Premier ministre norvégien, Jens STOLTENBERG. Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci.

La parole est à M. Nicolas BONNET-OULALDJ, président du groupe Communiste et Citoyen.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, à Conflans-Sainte-Honorine, le 16 octobre dernier, Samuel Paty a été assassiné, tué pour avoir exercé son métier d'enseignant et pour avoir participé à l'éveil des consciences.

A Nice, ville déjà endeuillée par les attentats en 2016, trois personnes ont été tuées le 29 octobre dernier, alors qu'elles se rendaient à leur lieu de culte.

A Vienne, le 2 novembre, en début de soirée, un homme a fait feu dans le centre-ville, tuant quatre personnes et faisant de nombreux blessés.

Ces victimes de la barbarie, ces femmes et ces hommes laissent derrière eux des conjoints, des amis, des enfants. C'est d'abord vers eux que vont mes pensées et celles du groupe Communiste, et nous nous associons pleinement aux condoléances que la Maire a présentées tout à l'heure à l'ensemble des familles.

Ces tragiques événements rappellent aux Parisiennes et aux Parisiens de bien sombres souvenirs. Une fois de plus, la mort de Samuel Paty, c'est bien notre liberté d'expression, une liberté fondamentale de notre République, qui est touchée au cœur. En hommage à Samuel Paty, en hommage aux dessinateurs de "Charlie Hebdo", en hommage aux victimes du Bataclan, en hommage à toutes les victimes du fanatisme religieux, portons en étendard l'accès de toutes et tous à l'émancipation humaine par le savoir et la culture.

Après les attentats du 13 novembre, que nous avons commémorés il y a quelques jours, les Parisiennes et les Parisiens ont su rester unis, soudés, face au fanatisme islamiste. Sachons aujourd'hui retrouver l'humanité, l'humilité et la solidarité, que nous avons su faire vivre alors. Aucune Parisienne, aucun Parisien ne doit être stigmatisé du fait de sa religion. Chacun doit pouvoir se sentir libre de croire ou de ne pas croire. Ne sombrons pas dans les affres de la division.

Je tiens d'ailleurs à exprimer solennellement ma solidarité avec l'association "L'Acort", dont les locaux ont été affublés d'un "tag" "islam = mort", ainsi que mon soutien au maire de L'Ile-Saint-Denis, Mohamed GNABALY, dont le logement a été tagué de croix gammées assorties de menaces.

Je remercie également toutes celles et ceux, mes chers collègues, dont vous Mme la Maire, qui ont condamné fermement l'insulte faite aux Communistes, par un "tag" "collabo" inscrit sur le siège du Parti Communiste, fin octobre.

En ce terrible moment où certains veulent que s'installent la terreur et le chaos, nous ne devons pas céder à la peur, à la haine de l'autre, au risque de laisser gagner les terroristes. Alors que la pensée rationnelle est mise à mal au plus haut niveau, nous devons, à l'inverse, promouvoir la culture de paix. Les grandes puissances devraient peser dans ce sens et cesser l'hypocrisie qui consiste à dire qu'elles soutiennent la paix, tout en armant des groupes ou des gouvernements, comme c'est le cas actuellement en Arabie Saoudite, qui fait la guerre au Yémen.

En France, plaidons pour une véritable reconquête républicaine, seule voie pour préserver l'unité de la nation. Les gouvernements successifs ont affaibli la présence de l'Etat sur notre territoire par la fermeture de nombreux services publics. Face au délitement de la cohésion sociale, toutes les politiques publiques, qui participent à la socialisation, à la réduction des inégalités, comme l'éducation, l'emploi, la vie associative, la jeunesse, le sport, la politique de la ville ou encore la culture, doivent être renforcées. Les enseignants doivent simplement disposer des moyens nécessaires pour permettre à tous les élèves de pouvoir s'instruire et s'émanciper. La prévention de la délinquance, l'insertion professionnelle devront trouver toute leur place et les moyens nécessaires dans le mandat qui est devant nous.

Madame la Maire, la Ville de Paris a pérennisé l'appel à projet, "Citoyenneté, laïcité et valeurs de la République", initié suite aux attentats visant le journal de "Charlie Hebdo".

Depuis 2015, nous permettons aux associations de conforter l'action engagée en matière de prévention, de lutte contre les discriminations, et de lutte contre le cyber-harcèlement. Ces actions doivent se poursuivre et s'amplifier. C'est un travail de fourmi qui s'inscrit dans la durée, et nous lutterons pied à pied contre les racines du fondamentalisme, de la radicalisation. C'est un travail long et patient qui replace l'humain au centre des préoccupations. C'est le sens du travail mené par Samuel Paty. Sa mort nous oblige à poursuivre son combat. Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur Nicolas BONNET-OULALDJ.

La parole est à M. Pierre-Yves BOURNAZEL, président du groupe "Indépendants et Progressistes". Vous vous partagez la parole, je crois, avec Mme Delphine BÜRKLI.

M. Pierre-Yves BOURNAZEL. - Merci, Madame la Maire de Paris.

Nous rendons aujourd'hui hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire et de géographie au collège de Conflans-Sainte-Honorine, victime d'un effroyable assassinat, le 16 octobre dernier.

Samuel Paty a été assassiné parce qu'il enseignait la liberté d'expression à ses élèves de 13 ans. La barbarie de l'islamisme radical a frappé un enseignant ; elle s'en est prise à l'école, le cœur de la République, le lieu de l'égalité des chances, de l'émancipation de l'individu, cet endroit merveilleux de la connaissance où l'on forme des esprits libres et où l'on apprend à devenir citoyens.

Pour toutes celles et pour tous ceux qui croient en la beauté et en la force du projet républicain, l'école est le sanctuaire de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la laïcité, sanctuaire où le professeur doit être respecté. C'est la nation tout entière qui a été saisie d'effroi. C'est un choc qui appelle un véritable réveil républicain, non pas seulement une nouvelle indignation, mais une mobilisation résolue, afin de réparer les failles que chaque petit renoncement de ces trente dernières années a contribué à creuser. Notre école a besoin d'une reconquête républicaine. C'est là que se joue l'avenir de notre cohésion nationale, de notre République une et indivisible, alors que la société est en proie à la division et à des tentations de séparatisme.

Face au terrorisme, le combat sera long et difficile. Long et difficile. Il exige de nous donner les moyens de protéger nos concitoyens et le territoire national. Il exige également le sang-froid dans l'épreuve et notre capacité à rester unis en tant que nation. Nous l'emporterons en conservant la force de cette unité et de notre Etat de droit, pour que vive la République et pour que vive la France.

Nous avons aujourd'hui une pensée pour Samuel Paty, sa famille, ses proches, et toute la communauté éducative endeuillée. Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur BOURNAZEL.

Je donne la parole à Mme BÜRKL.

Mme Delphine BÜRKL, maire du 9e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Nous souhaitons avoir une pensée émue pour les familles des trois victimes de l'attentat de Nice, leurs proches, les paroissiens de la basilique Notre-Dame de Nice, pour toutes celles et tous ceux qui entouraient la vie de Vincent Loquès, de Simone Barreto Silva et de Nadine Devillers, pour Christian ESTROSI et son équipe municipale, et à travers eux, pour tous les Niçois déjà meurtris dans leur chair après le douloureux attentat de Nice de juillet 2016.

Quelques jours après l'attentat de Nice, faisant écho aux douleurs qui étreignaient les Français endeuillés par l'assassinat de Samuel Paty et de ces trois paroissiens, un nouvel attentat a frappé, cette fois-ci, une capitale européenne, Vienne en Autriche, comme si ces mouvements islamistes radicaux se liguèrent pour détruire nos valeurs et nos démocraties.

Pour la deuxième fois en quatre ans, deux lieux de culte chrétien ont été profanés et souillés en France par la violence et la folie de barbares. Il y a longtemps maintenant que nous avons eu les signaux avant-coureurs de cette volonté de détruire les chrétiens, d'abord en Syrie et en Irak. Tout cela nous paraissait lointain au sens géographique du terme et, il faut bien le dire, loin de nos préoccupations quotidiennes. Quelques voix s'élevaient en France et en Europe pour dénoncer le massacre des chrétiens d'Orient, considérés comme des mécréants. Voilà que le danger est maintenant chez nous : des hommes et des femmes meurent parce qu'ils sont chrétiens.

Aujourd'hui, le mal est identifié depuis 2012 et les victimes de Toulouse ont un visage, celui de l'antisémitisme, celui de la haine de notre civilisation et de notre culture. Il faut à la fois le combattre et surtout rester forts, unis, et fiers de ce que nous incarnons collectivement.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame BÜRKL.

La parole est à Mme Maud GATEL, présidente du groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes.

Mme Maud GATEL. - Merci, Madame la Maire.

Le 16 octobre, à Conflans-Sainte-Honorine, Samuel Paty a été assassiné, assassiné parce qu'il exerçait son métier, qu'il remplissait sa mission, sans doute la plus belle de toutes : transmettre un savoir, former des esprits critiques, permettre l'émancipation de toutes et de tous.

Le 29 octobre, à Nice, une ville déjà tellement meurtrie, ce sont Simone Barreto Silva, Nadine Devillers et Vincent Loquès qui étaient assassinés en la basilique Notre-Dame de l'Assomption.

Le 2 novembre, à Vienne, une capitale jusque-là épargnée, entre la synagogue et l'opéra, quatre personnes étaient assassinées et de nombreuses autres blessées.

Ici, un professeur, là, des croyants et des passants. Trois lieux et un même ennemi, le terrorisme islamiste que nous rappelle également le douloureux cinquième anniversaire des attentats du 13 novembre 2015 à Saint-Denis et à Paris.

A toutes ces victimes nous rendons hommage, mais nous voulons aussi dire à leurs proches, notre détermination à agir. L'islamisme radical nous a déclaré la guerre, une guerre contre notre identité, contre notre civilisation et les valeurs qu'elle porte. Avec l'assassinat de Samuel Paty, c'est la liberté d'expression et la liberté d'enseigner qui ont été prises pour cible. Avec les attentats de Nice et de Vienne, c'est la liberté de culte et, au-delà, la liberté de conscience qui ont été attaquées.

Nous devons rester unis et solidaires, et nous devons redoubler d'efforts et de détermination pour combattre cet ennemi. Chacun peut et doit lutter contre l'islamisme radical en affirmant nos valeurs et en refusant tous les renoncements, ceux-là mêmes qui ont fait que nous avons collectivement trop longtemps fermé les yeux sur des pratiques incompatibles avec celles de la République.

En étant intransigeante sur les valeurs de la République et sur notre pacte républicain, dans les services publics, à l'école, dans les associations, en rappelant sans cesse que, selon les principes défendus par Aristide Briand, dans une France respectueuse de toutes les convictions, de toutes les croyances, où l'expression est libre, la loi doit protéger la foi, tant que la foi n'entend pas dicter sa loi. Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Madame GATEL.

La parole est à Mme Nathalie MAQUOI, pour le groupe "Génération.s".

Mme Nathalie MAQUOI. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, c'est avec beaucoup d'émotion que j'interviens ce matin pour rendre hommage aux victimes des attentats de Nice et de Vienne et à Samuel Paty. C'est avec beaucoup d'émotion, car Samuel Paty était un collègue, un enseignant qui, dans les petits miracles du quotidien qui ont lieu dans les classes, ces petits miracles où parfois, au début d'une heure de cours, il y a des réticences, et par le débat, par le savoir, par la réflexion, par la bienveillance, ces réticences, parfois ces préjugés, se lèvent.

Un enseignement n'est jamais neutre. Enseigner la mondialisation en géographie, ce n'est pas neutre. Enseigner la colonisation, ce n'est pas neutre. Rien n'est neutre, mais tout est possible à transmettre.

C'est avec beaucoup d'émotion, car il est toujours difficile de faire face à l'horreur et de lui trouver un sens. Comment trouver un sens à la décapitation d'un enseignant en pleine rue ?

Ce matin, j'ai une pensée pour sa famille, ses proches, les élèves qui ont fréquenté sa classe, ses amis. J'ai une pensée pour les enseignantes et les enseignants qui ont dû reprendre le chemin des classes sans temps d'échanges, sans temps collectifs. Je les assure de notre soutien, de notre reconnaissance pour la justesse avec laquelle ils et elles interviennent.

Nous leur faisons confiance, nous reconnaissons leur professionnalisme. Nous ne leur dirons pas comment exercer, nous serons simplement à leurs côtés dans l'avenir, loin du brouhaha, des petites phrases lancées sans réfléchir, des mesures annoncées sur des plateaux télévision sans réfléchir, sans se demander l'efficacité pour lutter contre le terrorisme. Ce combat est devant nous, soyons le plus rigoureux possible pour empêcher que cette idéologie continue de se propager.

Nous ne résisterons pas si nous nous divisons. Nos valeurs sont claires : la liberté de croire, la liberté de conscience, la liberté d'expression, la fraternité envers tous et toutes qui implique le profond respect de l'autre, l'égalité qui permet la justice, qui permet de se sentir inclus dans la société.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame MAQUOI.

Madame SIMONNET, vous avez la parole.

Mme Danielle SIMONNET. - Mes chers collègues, il y a cinq ans, "Charlie Hebdo", il y a cinq ans, l'Hyper Casher, le Bataclan, le Stade de France, nos terrasses, et aujourd'hui, nous rendons hommage à Samuel Paty, aux victimes de Nice et de Vienne.

Face à tous ces actes, aux crimes ignobles du terrorisme de l'islam politique, n'oublions jamais leur objectif qui est de nous diviser ; leur objectif est de terroriser, leur objectif est ainsi de mettre en péril notre cohésion républicaine pour mieux avancer avec leur projet mortifère.

C'est pour cela que notre meilleure réponse est à chaque fois de faire "peuple uni", et donc de refuser tous les discours de haine, tous les amalgames, toutes les surenchères à la fois sécuritaires, à la fois racistes, stigmatisantes, refuser des anathèmes qui nous interdisent de réfléchir. Ayons bien conscience que la défense de notre liberté d'expression, la défense de la liberté d'enseignement, la défense des principes fondamentaux de notre République ne pourra pas passer par une remise en cause de ces principes. Ce n'est pas par des atteintes à notre liberté, l'instauration d'un délit d'opinion que nous pourrions plus efficacement combattre le terrorisme, bien au contraire.

Nous devons, au contraire, assumer de donner les moyens humains à nos services de renseignement, assumer de réinterroger nos stratégies géopolitiques et assumer qu'il faut donc réorienter nos politiques internationales au service de la paix, assumer de redéployer, sur tous les territoires de la République, des politiques au service de nos émancipations, contre tous les obscurantismes : école, culture, accès aux droits. Telle doit être notre priorité, et dans l'ensemble des quartiers parisiens également.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci.

2020 DDCT 62 - Organisation du Conseil de Paris pendant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, conformément à la loi 2020-13-79 du 14 novembre 2020, autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, je vais vous proposer de vous prononcer sur le projet de délibération DDCT 62 relatif aux conditions d'organisation de notre séance.

Plusieurs d'entre vous ont demandé à prendre la parole, je vais vous donner cette parole, j'ai vu d'autres s'inscrire à présent, puis Patrick BLOCHE, chargé de l'organisation de la séance, vous répondra. Tout d'abord, M. Nicolas BONNET-OULALDJ, président du groupe Communiste et Citoyen.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Merci, Madame la Maire.

Ce projet de délibération porte principalement sur les modalités de la réunion du Conseil de Paris par visioconférence, et l'aide de l'outil WebEx qui est approuvé.

Le groupe Communiste, évidemment, n'a rien contre ce projet de délibération et le votera, puisque nous sommes d'accord que, dans le contexte sanitaire que nous connaissons et qui est très difficile, il est nécessaire de maintenir la distance physique et d'organiser notre Conseil dans des conditions exceptionnelles.

Cela dit, Madame la Maire, ce projet de délibération, qui est sur l'organisation du Conseil de Paris, n'évoque pas plusieurs points qui ont été notamment évoqués en Conférence des présidents. Et comme je vous l'ai dit, Madame la Maire, le groupe Communiste est en désaccord avec ce qui était convenu en réunion de Conférence des présidents et sur plusieurs points sur lesquels je voudrais revenir.

D'abord, cette Conférence des présidents a trouvé nécessaire de réduire le temps de parole et de regrouper le temps de parole dans un débat globalisé par commission. La conséquence pour le groupe Communiste a été de dire que nous n'aurons que sept minutes par commission. Je tiens à vous dire que sept minutes, Madame la Maire, dans le cadre du règlement intérieur, c'est l'explication, sur un projet qui est à l'ordre du jour, d'une délibération de cinq minutes et la présentation d'un vœu de deux minutes par commission.

Evidemment, vu l'ordre du jour, cela ne convient pas du tout aux besoins du groupe Communiste. Si je prends l'exemple de la Commission que nous allons examiner en début de Conseil, qui est la 3e Commission, nous avons identifié au moins cinq projets de délibération sur lesquels le groupe Communiste souhaiterait s'expliquer et avoir une explication de vote très claire pour les Parisiens.

Si je prends une autre Commission, qui est la Commission qui concerne l'urbanisme, le logement et d'autres sujets, nous avons identifié dix projets de délibération.

Donc, vous convenez que, pour notre part, c'est très compliqué d'être dans le cadre qui nous est fixé, puisque Patrick BLOCHE l'a évoqué, c'est du temps incitatif et ce n'est pas un temps obligatoire. D'autant plus que le règlement intérieur, qui est le droit des élus, invite chaque élu à avoir cinq minutes sur chaque sujet inscrit à l'ordre du jour.

Deuxième point de désaccord, Madame la Maire : l'inscription du nombre de vœux à l'ordre du jour.

D'abord, je voudrais dire que le droit de vœu est un droit rattaché par élu et non pas par groupe. Il a été convenu, dans cette Conférence des présidents, qu'il y ait un nombre de vœux limité, global de soixante-quinze vœux, et une répartition proportionnelle aux groupes, ce qui fait que le groupe Communiste se retrouvait avec sept vœux, c'est-à-dire un vœu par Commission.

Je voudrais vous dire que, dans ce cadre-là, nous avons déposé huit vœux : quatre vœux rattachés à des débats organisés qui ne prennent pas de temps de parole supplémentaire, et quatre vœux non rattachés. Ces vœux ont été déposés dans les commissions en fonction de l'ordre du jour des commissions et de l'inscription des commissions, et nous avons malheureusement vu qu'un de nos vœux, qui était le dernier vœu déposé en 1ère Commission, n'a pas été inscrit à l'ordre du jour, puisque c'était le huitième vœu. Ce vœu est rattaché à une communication, Madame la Maire, sur l'emploi, et ce vœu, d'ailleurs, reprend l'une de vos propositions que j'ai lues dans la presse, puisqu'il s'agit de faire face à Amazon et de proposer une plateforme numérique permettant à une coopérative de livreurs d'intervenir. Ce vœu, d'ailleurs, Madame la Maire, puisque nous en avons le droit, sera présenté sous forme d'amendement par le groupe Communiste.

Je voudrais vous dire, Madame la Maire, que nous ferons tout ce qu'il faut pour que ce Conseil se déroule dans les meilleures conditions, mais vous l'avez dit tout à l'heure en hommage à Samuel Paty et vous l'avez dit lors du premier confinement : d'abord, la démocratie ne peut pas être confinée et le débat est l'essence de la démocratie. Nous avons besoin du temps pour le débat et le temps que demande le groupe Communiste n'est pas un temps excessif.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur le président.

Mme SIMONNET a demandé la parole.

Mme Danielle SIMONNET. - Mes chers collègues, en tant que conseillère de Paris, seule représentante dans cette Assemblée des listes "Décidons Paris", soutenues par la "France insoumise", qui étaient présentes sur l'ensemble des arrondissements lors des précédentes élections municipales, je voudrais vraiment m'adresser à chacune et à chacun d'entre vous dans cette Assemblée.

Oui, nous sommes dans un contexte particulier de forte propagation du virus, et il était nécessaire de prévoir des modalités particulières d'organisation de ce Conseil, comme la répartition des élus entre une séance physique ici présents, et en simultané en visioconférence. Je salue les collègues pour lesquels je sais qu'en visioconférence, ce sera beaucoup plus compliqué de pouvoir assurer le suivi de l'ensemble de nos débats.

Ce projet de délibération DDCT prévoit donc ces dispositions particulières qui découlent d'ailleurs de la loi d'état d'urgence. Cela, je ne le conteste pas. Mais il n'est pas acceptable que le droit des élu.es à présenter des vœux, inscrit dans notre règlement intérieur, soit bafoué, ni que le droit des élu.es de s'inscrire sur chaque projet de délibération de son choix soit piétiné.

Pour ma part, je n'aurais droit qu'à un seul vœu. Donc non, je ne pourrais pas vous parler de bon nombre de sujets. Cela veut dire que bon nombre de collectifs citoyens, d'associations, de syndicalistes qui, dans les séances précédentes, m'utilisaient pour pouvoir vous inviter à vous préoccuper d'un certain nombre de sujets, et bien, l'ensemble de ces collectifs sont donc privés de ce droit. C'est une atteinte à la démocratie et, oui, les vœux sont rattachés aux élus. Le règlement intérieur garantit que les élus ont droit de présenter des vœux, mes chers collègues, et je ne pourrais en présenter qu'un.

Vous avez décidé de regrouper le débat par Commission, regroupant tous les projets de délibération et en répartissant le temps de parole à l'ensemble des élu.es, au prorata de leur nombre dans les groupes. Je n'aurais droit qu'à deux minutes par Commission, deux minutes pour intervenir sur plus d'une cinquantaine de projets de délibération à chaque fois. C'est ainsi qu'en a décidé la Conférence d'organisation, et ces dispositions antidémocratiques imposées ne sont pas précisées dans ce projet de délibération, et pour cause : elles sont illégales !

Vous prétendez qu'elles ont été prises à l'unanimité des groupes, mais nous venons d'entendre le groupe Communiste qui a exprimé très clairement son désaccord. J'ai vu, dans la presse du "JDD", dimanche, que Mme Rachida DATI, et donc j'imagine le groupe L.R., étaient farouchement opposés. Je sais, par ailleurs, que Mme Maud GATEL, pour le groupe Centriste Modem, est aussi opposée à ces dispositions.

Donc, pourquoi avoir menti ? Pourquoi avoir menti et fait croire que la Conférence d'organisation était unanime sur cette organisation ? Et quand bien même, vous n'avez pas le droit de prendre des décisions contraires au règlement intérieur de notre Assemblée et contraires au Code général des collectivités territoriales.

On est dans un contexte bien particulier où le Président Emmanuel MACRON, par l'état d'urgence sanitaire, décide de s'appuyer sur un Conseil de défense, où les ministres eux-mêmes d'ailleurs apprennent le confinement par les médias. Son choix de fait est d'avoir un Gouvernement qui ne gouverne plus, d'un Parlement piétiné et là, que faites-vous, Madame la Maire ? Que faites-vous, l'Exécutif ? Vous décidez de fait de piétiner notre Assemblée délibérative et de la réduire à une chambre d'enregistrement.

J'en appelle donc à l'attachement de l'ensemble des élu.es au principe républicain de la délibération collective et au rôle de notre commune qui est le premier échelon de la République : refusez l'organisation des débats prévus pour notre Assemblée.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Normalement, ce sont trois minutes. Je vous propose quand même de tenir ce timing pour respecter les règles démocratiques.

La parole est à Mme Maud GATEL, pour le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes.

Mme Maud GATEL. - Inspiré du cadre réglementaire du 29 octobre 2020, le projet de délibération DDCT prévoit la baisse du quorum, l'utilisation d'une plateforme en ligne, la possibilité de votes nominaux et non secrets, et l'augmentation du nombre de pouvoirs par conseiller, autant dire des aspects techniques. Ni le cadre réglementaire lié à l'état d'urgence sanitaire, ni ce projet de délibération n'expliquent ni ne justifient la limitation induite des droits des élus que vous avez imposée sans consensus aucun.

Notre Assemblée doit prendre toute sa part à l'impératif sanitaire. La réduction de la jauge y répond, dès lors que les présences dans cette salle du Conseil se font sur une base proportionnelle des groupes, ce qui n'est pas le cas. Mais les limitations du droit d'inscription sur les projets de délibération, des temps de parole et du nombre de vœux ne respectent ni le cadre législatif et réglementaire, ni le C.G.C.T., ni notre règlement intérieur.

Au-delà de l'insécurité juridique dans laquelle vous vous placez, c'est pour nous une faute. Dans la situation de crise actuelle, le débat politique tient une place essentielle. En quoi est-ce un impératif sanitaire que d'empêcher l'exercice de la démocratie représentative ? Madame la Maire, il est temps de déconfiner la démocratie parisienne.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

La parole est à Mme DATI, présidente du groupe Changer Paris.

Mme Rachida DATI, maire du 7^e arrondissement. - Madame la Maire, ce rappel au règlement s'effectue au titre de l'article 2 du règlement intérieur du Conseil de Paris.

Lors de la conférence destinée à organiser la présente séance du Conseil de Paris, nous avons entendu les arguments de l'Exécutif quant aux dispositions spécifiques encadrant la tenue des débats en cette période particulière.

Nous considérons cependant que les impératifs sanitaires du confinement ne doivent pas conduire à confiner la démocratie. En généralisant l'usage du débat organisé par commission, le mode de fonctionnement retenu implique, en effet, une réduction conséquente du temps de parole de nombreux conseillers de Paris. Il limite également leur présence physique en séance. Par l'intermédiaire de Catherine DUMAS, nous avons proposé des aménagements qui, pour certains, ont été retenus. D'ailleurs, je salue la compréhension de Patrick BLOCHE à cet égard.

Alors que tout a été fait pour réduire la durée de cette séance, nous nous interrogeons cependant sur le maintien de communications non obligatoires, comme sur le P.L.U. et sur l'emploi qui pouvaient être décalées car elles méritaient sans doute un débat dans une configuration beaucoup plus adaptée.

Par ailleurs, je sais que tous les groupes, y compris dans votre majorité, n'ont pu voir leurs demandes satisfaites quant au déroulé de cette séance. Il est regrettable que nous ne soyons pas parvenus à un consensus, et nous devons en tenir compte.

Aussi, dès à présent, je tiens à vous dire qu'il nous semble impossible que la solution retenue de manière temporaire pour ce Conseil soit reconduite lors de notre séance de décembre, si le confinement devait être étendu. En effet, le Conseil de décembre, traditionnellement consacré au budget, marque un moment important de notre démocratie locale, mais aussi un moment important pour les Parisiens. Il est l'occasion de débats techniques certes, mais aussi de prises de parole politiques.

La présence des élus comme leur temps de parole ne pourra donc se réduire de manière aussi drastique. J'appelle donc l'Exécutif à prendre par anticipation toutes les dispositions nécessaires en vue de revenir au système classique des inscriptions et au débat présentiel. D'ailleurs, si l'Assemblée nationale avait agi de la sorte, vous auriez été la première à protester.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

La parole est à M. Patrick BLOCHE, pour répondre aux différentes oratrices et orateurs des groupes.

M. Patrick BLOCHE, adjoint. - Merci, Madame la Maire, de me donner la parole.

Nos échanges ont donc une base légale, la loi du 14 novembre 2020, et comme cela a été rappelé par les orateurs, le projet de délibération DDCT 62 est un projet de délibération très technique qui, visiblement, dans son contenu et dans ses attendus, ne pose pas de problèmes quant à son vote.

Du coup, les interventions, et je remercie les oratrices et orateurs de leur modération, visent à faire un certain nombre d'observations sur la tenue de la présente séance qui se fait dans des conditions, je l'admets, particulières. Mais je voudrais tout de suite être clair : il ne s'agit pas, à travers l'organisation de cette séance, d'anticiper sur l'organisation de la séance du mois de décembre, qui est une séance importante puisque c'est la séance budgétaire, et encore moins d'anticiper sur la révision à venir du règlement intérieur du Conseil de Paris.

Pas besoin de rappeler le contexte, dans lequel nous sommes, de crise sanitaire et de confinement de nos concitoyennes et de nos concitoyens qui ont amené à ce que leur vie soit bouleversée, à ce que nombre de leurs habitudes se trouvent changées. Il eut été paradoxal, alors que nous les représentons, que nous ne changions aucune de nos habitudes et que l'organisation de la séance du Conseil de Paris se passe comme s'il n'y avait pas de crise sanitaire et, j'insiste, comme s'il n'y avait pas de confinement.

C'est donc dans ces conditions, et je remercie la présidente DATI d'avoir noté les échanges fructueux que nous avons eus et qui ont permis d'ailleurs, par rapport aux premières propositions que j'ai faites sur délégation de la Maire de Paris, de bouger et de changer un certain nombre de propositions pour caler en conséquence l'organisation de cette séance du Conseil de Paris.

Cette séance du Conseil de Paris a un seul objectif : même si elle est ouverte sur trois jours, d'essayer de la tenir en deux jours. C'est donc à partir de là que nous l'avons organisée en conséquence, avec la nécessité que nous ayons le débat d'orientation budgétaire et le souhait de l'Exécutif de parler concertation citoyenne sur le P.L.U. - après tout, les citoyennes et les citoyens dans cet hémicycle ont fait leurs propositions - et de parler emploi, ce qui dans le contexte économique et social se justifie amplement.

Les contestations qui subsistent encore aujourd'hui portent sur le temps accordé à chaque élu, sur ce temps effectivement que nous avons voulu globaliser par commission. Mais je tiens là aussi, au nom de l'Exécutif, à vous dire que nous saurons évidemment être souples dans l'application, que c'est un temps indicatif et qu'il pourrait y avoir une fongibilité entre commissions.

A partir de là, oui, on est parti sur la base d'un plafond de soixante-quinze vœux. A l'arrivée, par l'autodiscipline d'un certain nombre de groupes, nous n'avons que cinquante-quatre vœux, mais quand même cinquante-quatre vœux et douze amendements puisqu'il ne s'agissait pas de limiter le nombre d'amendements pour des raisons légales. C'est à partir de là que nous allons, je l'espère, utilement travailler ensemble.

Je réponds spécifiquement à Nicolas BONNET-OULALDJ que son huitième vœu sera opportunément présenté sous une autre forme, lors de la communication emploi en 1ère Commission. Quant à Danielle SIMONNET, certes,

elle n'a qu'un vœu, mais je note que le plafond était de 0,46 vœu par conseiller de Paris et qu'à l'arrivée, avec cinquante-quatre vœux, cela fait 0,33 vœu par conseiller de Paris. En l'occurrence et à l'arrivée, c'est la conseillère de Paris, quant à son droit à déposer un vœu, qui a été finalement la mieux traitée.

Chers collègues, c'est dans cet état d'esprit que je pense que nous allons toutes et tous bien travailler en responsabilité au service des Parisiennes et des Parisiens. Ce sera mon dernier mot, je tiens à remercier très chaleureusement le service du Conseil de Paris et l'administration car, évidemment, c'est une énorme organisation en coulisses, visible néanmoins dans cet hémicycle. Sans leur engagement et leur sens du service public et de la démocratie évidemment, nous ne pourrions pas siéger dans ces conditions.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Patrick BLOCHE.

Je veux aussi bien sûr remercier tous les fonctionnaires de la séance. C'est aussi pour limiter les interactions que l'on limite la durée de ce Conseil de Paris, parce que c'est une crise sanitaire et que nous savons que, pour la combattre, il faut limiter les interactions physiques. Et donc, notre volonté de limiter le temps de cette séance à deux jours est liée évidemment à cet impératif sanitaire.

Les beaux jours reviendront, nous aurons l'occasion, je l'espère, de nous retrouver non masqués et de faire pleinement usage de notre droit de parole, d'amendement, de vœu ici dans cet hémicycle. Mais le contexte nous l'impose et c'est, je pense, très lourd pour tout le monde de nous retrouver ainsi.

Je vais donc ouvrir le vote pour tous les élus. Est-ce que tout le monde a pu se connecter sur le système Quizzbox ?

J'ouvre le vote, et je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DDCT 62.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote).

N'oubliez pas de le valider en appuyant sur la flèche, le petit "v".

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Nous attendons le résultat. Je constate que cela fonctionne.

Avons-nous le chiffre total ? Comme je l'ai dit tout à l'heure.

Je vous donne le résultat de ce scrutin :

Votants : 135

Votes exprimés : 111

Pour : 109

Contre : 0

Abstentions : 26

Ne prend pas part au vote : 0

Le projet de délibération est adopté. (2020, DDCT 62).

Je vous remercie.

Adoption de comptes rendus.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, le compte rendu sommaire de la séance des mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 octobre 2020 a été affiché.

Le compte rendu intégral de cette même séance a été publié au Bulletin officiel des débats.

Y a-t-il des observations sur ces documents ?

Il n'y en a pas.

Ils sont donc adoptés.

Je vous remercie.

Vœu déposé par le groupe Paris en commun relatif à la dénomination en hommage à Samuel Paty. (Suite).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je vous propose à présent de procéder au vote du vœu référencé n° 61 présenté par le groupe Paris en commun.

Monsieur Rémi FÉRAUD, souhaitez-vous revenir sur ce vœu, proposant que le Conseil de Paris délibère sur un lieu de la capitale portant le nom de Samuel Paty ? Monsieur le président ?

M. Rémi FÉRAUD. - Merci, Madame la Maire.

Vous avez vous-même, dans votre intervention liminaire, annoncé cette proposition qui, je crois, doit pouvoir tous nous réunir, tant il est symboliquement important et aussi très légitime que la capitale de notre pays rende hommage en inscrivant le nom de Samuel Paty dans un lieu de Paris, dans une rue de Paris. Je pense que la force du symbole le nécessite et peut nous réunir.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur le président.

J'ai trois demandes d'explications de groupe.

Mme MONTANDON, pour le groupe Changer Paris. Elle est là, mais elle n'est pas inscrite.

Madame GATEL, vous vous êtes inscrite ? Non. Très bien.

Mme SIMONNET ? Elle n'est pas là.

Nous allons procéder... Mme Fatoumata KONÉ, pour le groupe Ecologiste de Paris.

Mme Fatoumata KONÉ. - Je voulais juste dire quelques mots, puisque ce vœu fait consensus. On sort d'une séquence d'hommage très émouvante.

Mais comme l'a déjà fait, peut-être à chaque Conseil, le groupe Ecologiste de Paris depuis des années, je tiens à rappeler que nous regrettons le fait que le règlement ne soit pas respecté sur la question des dénominations. Je souhaite rappeler qu'une délibération, qui date du 9 décembre 1938, précise qu'il n'est pas autorisé de dénommer une voie au nom d'une personne qui est décédée depuis moins de cinq ans, et que ce règlement n'est respecté à aucun Conseil. A chaque Conseil, on voit à chaque fois le même type de vœux.

Je trouve cela dommage, puisqu'il me semble en tout cas que la raison de ce règlement était d'éviter que nous réagissions, comme j'ai pu le préciser dans mon intervention tout à l'heure, à chaud, et que nous prenions le temps de quelques années, justement pour éviter d'avoir des vœux de ce type. Forcément, un lieu, une place, une dénomination au nom de Samuel Paty, nous sommes tous d'accord, c'est un point important.

Par contre, je tiens à rappeler que nous regrettons que ce règlement, à chaque Conseil, ne soit pas respecté.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je regrette votre position et je pense qu'invoquer un problème de règlement intérieur, qui n'est d'ailleurs pas un problème de règlement intérieur puisque c'est une règle non écrite que l'on a eu l'habitude ici de dépasser souvent dans le consensus, face à un événement aussi majeur que la décapitation d'un professeur, dans le cadre d'un attentat terroriste islamiste, ne nous permette pas de nous retrouver. Mais chacun prend ses responsabilités.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 61, déposée par le groupe Paris en commun.

Le scrutin est ouvert. Quand je dis qu'il est ouvert, cela lance l'ouverture du vote normalement par la magie de la technologie.

(Il est procédé au vote).

Tout le monde a voté ?

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Le scrutin est clos.

Je vous donne le résultat de ce scrutin :

Votants : 141

Votes exprimés : 122.

Pour : 122

Contre : 0

Abstentions : 20

Ne prend pas part au vote : 0

Et non voté : 19

La proposition de vœu est adoptée. (2020, V. 116).

Merci d'avoir adopté ce vœu. Nous travaillerons bien sûr, comme il se doit, avec les différents groupes ici présents, les maires d'arrondissement, mais aussi évidemment en premier lieu, avec la famille de Samuel Paty. Merci beaucoup à vous.

2020 DFA 56 - Débat portant sur les orientations budgétaires de la Ville de Paris.

Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif la mise en place d'un budget sensible au genre.

Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif à l'éthique et à la transparence des partenaires financiers et bancaires de la ville.

Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la création de recettes budgétaires et à l'augmentation des compensations de l'État.

Vœu déposé par l'Exécutif.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à un dépistage généralisé de la population parisienne et aux conséquences budgétaires de sa prise en charge.

Vœu déposé par l'Exécutif.

Vœu déposé par le groupe "Indépendants et Progressistes" relatif à l'accompagnement des acteurs économiques, du tourisme, culturels et sportifs.

2020 DEVE 55 - Rapport Développement Durable 2019.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, la Conférence d'organisation a convenu d'un débat organisé sur le débat d'orientations budgétaires. C'est le projet de délibération DFA 56, auquel il convient d'adjoindre le projet de délibération DEVE 55, qui comprend le rapport sur le développement durable de 2019.

Bien sûr, la Conférence d'organisation a prévu d'inclure, dans les temps de parole de chacune et de chacun, la présentation des vœux.

Je vais introduire ce débat, sur le débat d'orientations budgétaires.

Mes chers collègues, la crise sanitaire, économique et sociale, mais aussi écologique, que nous traversons, affecte très durement tous les acteurs de la vie de notre ville, et le budget qui sera présenté, lors du Conseil de Paris de décembre, portera lui aussi son empreinte.

Notre ville, par son attractivité, son dynamisme, par son ouverture et sa dimension internationale, par sa richesse commerciale et la diversité de son offre culturelle, est plus affectée encore que le reste du territoire national par une crise économique sans précédent. C'est vrai d'ailleurs de toutes les grandes métropoles mondiales qui présentent les mêmes caractéristiques que Paris.

Face à ce virus, nos points de force deviennent des points de faiblesse. Face aux failles profondes qui nous guettent, les acteurs de la vie parisienne doivent pouvoir trouver une puissance publique présente, prête à protéger ceux qui en ont besoin, car ce sont les plus fragiles qui sont les plus durement touchés.

Il faut aussi être prêt à investir car, nous le savons, l'investissement est le moteur de l'emploi et de la croissance, un investissement réfléchi et ciblé qui permette la transformation de notre économie vers un modèle plus écologique, plus juste, plus local.

C'est le sens de ce budget volontariste que nous sommes en train de préparer et que nous présenterons. Nous investirons en 2021, près de 1,4 milliard d'euros, afin de soutenir et de relancer l'activité. Le temps de la crise ne doit pas être celui de l'austérité, car ce serait ajouter de la crise à la crise.

Pour les services publics de la Ville, pour la santé de nos concitoyennes et de nos concitoyens, pour l'emploi, la solidarité, la Ville fait le choix de l'investissement humain et aussi financier.

Je veux ici remercier l'ensemble des équipes qui travaillent sur ce budget et qui ont préparé ce document d'orientation budgétaire.

Je veux bien sûr, en premier lieu, remercier Paul SIMONDON, adjoint aux Finances et, par les temps qui courent, c'est une fonction extrêmement délicate. Mais je veux le remercier pour la façon dont il l'assume.

Je veux remercier, bien sûr, Emmanuel GRÉGOIRE, qui a bien connu ce dossier et qui, en tant que premier adjoint, accompagne et aide à ce pilotage et à cette élaboration. Et puis Antoine GUILLOU, puisque la dimension des ressources humaines de notre Ville est un point essentiel aux services publics que nous voulons maintenir et conforter.

Je veux remercier bien sûr l'administration, à travers sa secrétaire générale, Marie VILLETTE, et toutes les équipes de la DFA, tous les adjoints aussi qui ont contribué, et tous les directeurs qui contribuent à l'élaboration de ce budget très spécial, nous y reviendrons.

Etre à la fois au rendez-vous de l'exceptionnel et du quotidien, aider ceux que la crise touche le plus durement, et préserver le fonctionnement de notre Ville, l'entretien, la rénovation des écoles, le maintien d'un haut niveau de services publics de proximité, tels sont les enjeux qui sont devant nous.

Etre au rendez-vous aussi de l'urgence, l'urgence aujourd'hui et la reconstruction demain, anticiper sur les difficultés qui arrivent, et proposer des solutions adaptées à chaque situation, au plus près des enjeux qui se posent, mais aussi penser de nouvelles manières de faire, de produire, de consommer, pour être moins vulnérables à l'avenir, et poser les bases d'une renaissance plus écologique et plus solidaire.

Le climat doit être d'ailleurs notre boussole car, lorsque nous investissons pour mieux isoler les bâtiments, pour poursuivre et accélérer le Plan vélo, pour permettre aux habitants de vivre dans une ville plus verte, nous nous enrichissons. Investir pour le climat, c'est rendre du pouvoir d'achat aux Parisiennes et aux Parisiens. C'est préserver leur santé, c'est préparer la ville aux chocs de demain.

Etre au rendez-vous de l'économie et de l'humain, car derrière les rideaux baissés, il y a des destins brisés, des femmes et des hommes qui ont tout donné et qui se retrouvent aujourd'hui privés de la possibilité d'exercer, des employés au chômage partiel qui craignent que leur emploi ne soit purement et simplement détruit, des lieux de culture qui ne savent pas s'ils pourront rouvrir.

Face à cette situation, nous avons collectivement agi vite, en faisant le choix, dès le mois de mai 2020, de déployer un plan de relance à la hauteur de 200 millions d'euros, voté à l'unanimité par notre Conseil, et je vous en remercie.

Ce plan a permis de mettre en place des mesures indispensables en faveur des plus précaires et des acteurs les plus touchés, notamment le secteur culturel, les associations, les commerçants.

Ce plan de relance a permis d'ailleurs de dégager près de 120 millions d'euros pour soutenir les acteurs économiques. A cela, s'ajoutent notamment 10 millions d'euros en faveur du tourisme, 15 millions d'euros pour la culture, 8 millions d'euros à destination des acteurs associatifs, 1,2 million d'euros pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire, ainsi que 5,5 millions d'euros d'aide pour les étudiantes et les étudiants touchés par la précarité. Et nous ne nous arrêtons pas là. Certaines mesures ont été prolongées jusqu'en 2021, et d'autres mesures vont être adoptées.

Nous allons notamment créer un fonds stratégique Commerces et Proximité pour aider directement les commerces et les hôtels indépendants. Ce fonds permettra de soutenir ces acteurs en trésorerie ou en fonds propres et, en dernier ressort, d'aller jusqu'à racheter de manière transitoire les locaux, avec une option de rachat, une fois la crise passée. Cet outil innovant pourra être mis en place avec des partenaires publics et privés. Nous sommes déjà bien sûr en discussion, notamment avec la Caisse des Dépôts.

Cet été, le coût total de la crise pour la Ville a été évalué à près de 565 millions d'euros. Les dernières prévisions réalisées estiment aujourd'hui ce coût à près de 800 millions d'euros. Du fait de l'augmentation de nos dépenses et de la baisse de nos recettes, la dette totale de la collectivité aura donc augmenté de 671 millions d'euros, à l'issue de l'exercice 2020. Voilà un effet direct de la crise Covid.

Mais nous assumons, bien sûr, les choix qui ont été faits, celui d'aider les plus en difficulté, de protéger les Parisiennes et les Parisiens, tout comme nos agents, de soutenir notre économie et de continuer à investir.

Dans cet engagement, nous devrions trouver à nos côtés l'Etat. Si nous assumons d'agir à la hauteur de l'enjeu pour les Parisiennes et les Parisiens, car, comme dans toutes les communes, les maires sont aussi d'abord des sentinelles de la République, il faut que l'Etat assume sa responsabilité et nous aide à la hauteur de notre investissement.

Nous devons, avec l'ensemble des collectivités du pays, qui sont exactement dans la même situation que nous, réaffirmer que nous agissons, que nous sommes prêts à aller plus loin, mais que sans un Etat solide, investi pleinement à nos côtés comme partenaire, nos efforts seront réduits à néant.

Des discussions, des rencontres ont lieu. Toutes les villes, je pense notamment aux villes qui sont regroupées dans "France Urbaine", villes et métropoles, mais je pense aussi aux villes de banlieue, que j'ai soutenues hier dans l'appel qu'ils ont fait au Président de la République. Je pense bien sûr à l'Association des Maires de France, sans parler, puisque nous sommes aussi département, de la mobilisation des départements de France qui, toutes et tous, sont exactement dans la même situation, avoir engagé des dépenses pour tenir et maintenir, sur le plan économique et social, nos concitoyens, sans avoir, à ce jour, le début du commencement d'une réponse de l'Etat, sur comment considérer cette période exceptionnelle et hors norme, qu'aura été l'année 2020, puisque, au-delà des dépenses aussi, pendant des mois et des mois, nous n'avons perçu aucune recette. Certaines, nous avons consenti à ne pas les percevoir pour soutenir notamment les commerçants. Donc nous devons avoir aujourd'hui un appui, un Etat partenaire.

Or, à ce jour, je ne peux pas faire un autre constat que celui d'un Etat absent. Malgré les grandes annonces du Gouvernement, les milliards du plan de relance peinent à se concrétiser. Les mesures de soutien, présentées dans le cadre des lois de finances, ne concernent d'ailleurs qu'une petite poignée de collectivités, et les départements sont laissés seuls face à l'explosion des dépenses sociales que l'Etat ne compense pas, alors qu'il le devrait, puisque c'est inscrit dans la Constitution.

Dans les faits, la réalité du soutien apporté aux collectivités diffère donc très sensiblement des annonces du Gouvernement.

En ce qui concerne Paris, les faits viennent même démentir de façon spectaculaire les discours. Prenons un exemple très important : celui des dépenses de péréquation. Malgré la difficulté de la situation, Paris, en 2021, devrait contribuer à la solidarité nationale à hauteur de 655 millions d'euros, soit un montant supérieur de plus de 100 millions d'euros à ce que nous percevons en dotation de l'Etat.

Pour autant, nous avons fait le choix, cette année encore, de ne pas augmenter les impôts payés par les Parisiennes et les Parisiens. Ce que nous soutenons, c'est en revanche l'augmentation de contributions qui pèsent sur les activités très lucratives et très particulières, par exemple, oui, la location de logements sur les plateformes en ligne comme "Airbnb", même si, en ce moment, bien sûr que ce marché est atone. Mais nous devons être prêts au moment où l'activité repartira.

Nous avons donc proposé d'augmenter la taxe de séjour sur ces logements, car leur location prive indûment les Parisiens de logements de long terme et fait peser, par ailleurs, une concurrence déloyale sur l'hôtellerie, qui est déjà très lourdement affectée par cette crise.

Dans ces circonstances, ce débat d'orientation budgétaire revêt une importance toute spéciale. Il repose sur un équilibre entre, d'une part, le respect des engagements pris devant les Parisiennes et les Parisiens, notamment en finançant les investissements essentiels à la poursuite des transformations écologiques et sociales que nous portons, et d'autre part, la nécessité de mettre en œuvre des politiques publiques fortes pour la solidarité et la relance de notre économie.

Nous devons être là. Les Parisiennes et les Parisiens ont besoin d'une municipalité qui réponde à l'urgence aujourd'hui, et qui investit pour reconstruire demain.

Je voudrais à nouveau remercier l'ensemble de mes adjoints, Emmanuel GRÉGOIRE, Paul SIMONDON et Antoine GUILLOU, et l'ensemble de l'Exécutif, avec les précieuses contributions de l'ensemble des adjoints et des maires d'arrondissement. Je crois que vous avez, nous avons œuvré pour proposer un budget d'engagement à la hauteur de la situation, faisant face ; c'est un budget qui est un budget volontariste, mais aussi évidemment très soucieux et respectueux de répondre aux règles qui sont les règles budgétaires, c'est-à-dire celles de l'équilibre budgétaire pour notre collectivité.

Je vous remercie de la responsabilité, de la conscience et de la gravité avec laquelle vous abordez, et nous abordons ce débat essentiel pour notre collectivité. Merci à vous.

Je vais à présent donner la parole, comme la Conférence d'organisation en a convenu, aux différents orateurs et oratrices.

Premier orateur, M. Nicolas BONNET-OULALDJ, président du groupe Communiste et Citoyen.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Merci, Madame la Maire.

Dans ce débat d'orientations budgétaires, s'il y a une image que je retiendrai de l'année que l'on vient de vivre, avec les différents chocs que l'on a eus, que ce soit la crise sanitaire, les attentats, la crise économique, ce sont toutes ces soirées à 20 heures, où les Parisiens ont applaudi inlassablement les infirmières, les médecins, tous ces fonctionnaires. Je retiendrai, sur les poubelles de notre ville, des dessins d'enfants, qui soutenaient ses fonctionnaires.

Je dis cela, Madame la Maire, car dans ce débat, évidemment nous devons tirer les enseignements de la crise que nous avons vécue, nous projeter dans l'avenir, mais face à tous ces chocs, il y a un pilier, un pilier solide, un pilier sur lequel nous devons nous appuyer, c'est le service public, ce sont les fonctionnaires.

Autre message que je voudrais retenir de cette année, c'est un chiffre, ces 34 milliards versés aux actionnaires des grandes entreprises bénéficiant de dispositifs publics depuis le début de la pandémie. Est-ce que c'est acceptable ? Au moment où nous parlons, des commerces ont fermé, des entreprises licencient, des grandes entreprises comme le Printemps, les Galeries Lafayette ont annoncé des plans de licenciement, le nombre des personnes à la rue augmente, encore ce matin nous apprenions 300.000 S.D.F. en France. Est-il acceptable que 34 milliards soient versés à des actionnaires ?

Voilà la question clé de ces débats d'orientations budgétaires, Madame la Maire, c'est comment nous devons changer de paradigme.

Pour changer de paradigme, ce que nous proposons, pour faire face à l'urgence environnementale, au problème économique, à la montée de la précarité, Madame la Maire, c'est de renforcer le service public, c'est de

renforcer la maîtrise publique, c'est de renforcer l'action publique dans l'ensemble de nos secteurs et de nos politiques, des services publics locaux développés sur l'ensemble de nos territoires.

Ce que nous regardons de près, c'est aussi la création d'emplois publics sur l'ensemble des secteurs en tension. Je pense notamment à la santé. Nous avons nous-mêmes une direction de la Santé qui travaille, et nous avons besoin aussi, la crise l'a montré, au-delà de personnels médicaux dans les hôpitaux, d'une vraie politique publique de santé avec de la prévention, avec des tests. Cela a été dit. D'ailleurs, nous proposons, le groupe Communiste, de créer, dans cette mandature, des centres municipaux de santé, qu'il faudra accompagner d'emplois.

Nous pensons évidemment à différents secteurs : l'éducation, cela a été rappelé tout à l'heure avec l'hommage à Samuel Paty, avec le besoin de renforcer ce secteur, la prévention spécialisée, nos animateurs qui interviennent dans les écoles. Nous avons parlé du dédoublement des classes nécessaires à l'école.

Ce que nous proposons, le groupe Communiste, c'est vraiment marquer ce début de mandature par un renforcement du service public, qui est le pilier essentiel et qui est un sujet que beaucoup de Parisiens attendent.

Je voudrais enfin dire, Madame la Maire, vous l'avez évoqué très bien, que pour relancer l'économie de notre pays, il va falloir investir. Nous pensons, et nous l'avons vu à travers des crises précédentes, notamment en 29, que la relance économique repose sur la commande publique et sur l'investissement. Nous devons ne pas être défaillants dans ce secteur.

Je crois que les chiffres que vous annoncez, dans cette première année de mandature, sur l'investissement, sont un signal très important. Je pense notamment, Madame la Maire, au compte foncier, compte foncier qui nous permet de continuer à produire du logement social, mais aussi à construire des équipements publics dont nous avons besoin.

Je voudrais enfin vous dire que ce changement de système nous impose de continuer la bataille auprès du Gouvernement sur la question de la fiscalité, pour aller vers plus d'autonomie et pour aller vers la répartition des richesses.

Je voudrais vous dire, Madame la Maire, que nous avons déposé un vœu. Je crois que l'Exécutif y répondra à sa manière favorablement, qui demande des nouvelles marges de manœuvre, des nouvelles recettes dynamiques afin de créer des leviers financiers efficaces pour un investissement public, notamment un amendement que nous proposons sur les D.M.T.O. sur les immeubles de luxe, une taxe sur les logements et les bureaux vacants que nous proposons chaque année - nous souhaiterons être entendus par l'Assemblée Nationale et le Sénat sur ce sujet -, la demande de remboursement des frais engagés dans le cadre de la crise sanitaire. Enfin, ma collègue Camille NAGET interviendra sur la question du R.S.A.

Madame la Maire, les deux axes du groupe Communiste sont clairs : renforcer le service public et une nouvelle réforme de la fiscalité. Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, Monsieur le président.

Je donne la parole à M. Alexis GOVCIYAN, pour le groupe "Indépendants et Progressistes".

M. Alexis GOVCIYAN. - Merci, Madame la Maire.

Dans ce contexte de crise sans précédent, le Président de la République et le Gouvernement déploient des aides encore plus massives, avec un soutien accru aux secteurs les plus touchés.

Je veux ici saluer, au nom de mon groupe, leur sens des responsabilités et leur engagement pour la politique menée au service de tous nos concitoyens et de tous les acteurs économiques.

Cette crise exige aussi un engagement important des collectivités. En mai dernier, le Conseil de Paris avait voté un plan de relance de 200 millions d'euros, vous l'avez rappelé, Madame la Maire, afin, je vous cite, "de répondre, dès les premiers effets de la crise, aux besoins nouveaux des Parisiens". Les élus de mon groupe avaient alors soutenu cette initiative, dans l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens.

Toutefois, à l'aune de cette deuxième vague, vous conviendrez que ce n'est plus à la hauteur de la situation.

C'est pourquoi mon groupe vous demande de présenter, au prochain Conseil de Paris, un nouveau plan de relance afin de soutenir les secteurs les plus touchés : le commerce de proximité, le sport, la culture, le tourisme, le tourisme qui devrait être impacté d'une baisse de 70 %, comme l'annonçait, il y a encore quelques semaines, la directrice générale de l'Office du Tourisme et des Congrès.

Dans ce vœu, nous vous demandons, Madame la Maire, d'abonder les aides gouvernementales en direction des commerces de proximité, d'apporter un soutien particulier aux acteurs économiques dont le statut juridique ne permet pas de bénéficier de l'ensemble des aides gouvernementales, et de doubler l'enveloppe initiale accordée aux secteurs du tourisme, de la culture et du sport.

Nous souhaitons aussi que les exonérations des droits de terrasse, étalages et devantures pour l'ensemble des commerces, et les droits de place dus par les commerçants des marchés alimentaires et biologiques, soient également de mise jusqu'en juin 2021.

Madame la Maire, nous accompagnerons, avec le sens de l'intérêt général, les mesures de relance que vous porterez. Mais nous débattons d'orientations budgétaires et nous préparons l'examen en décembre du budget primitif.

Aussi, la crise sanitaire ne saurait occulter votre politique budgétaire, la réalité des chiffres et votre trajectoire depuis 2014, avec notamment la hausse des dépenses de fonctionnement, la hausse des taxes et tarifs municipaux, et surtout, le doublement de la dette.

A la lecture de votre rapport et à ce que vous venez de nous communiquer, il y aurait un coupable tout trouvé, l'Etat. C'est pourtant ce même Etat qui, sous la mandature du Président HOLLANDE, vous a permis d'obtenir une dérogation pour percevoir les loyers capitalisés des bailleurs sociaux en recettes de fonctionnement. Vous avez ainsi encaissé 1,1 milliard d'euros en cinq ans. Quand comptez-vous nous en reparler à nous, comme à l'ensemble des Parisiens ?

Au lieu de cela, indépendamment de la crise que nous traversons, vous cherchez de nouvelles ressources auprès de l'Etat, et la cible pour vous serait toute trouvée, les D.M.T.O. Le taux avait pourtant été relevé au maximum à 4,5 % en 2015, ce qui en faisait une manne très confortable pour le budget de la Ville.

Je souhaite terminer sur la question de la dette, Madame la Maire, car selon vous, un recours accru à l'endettement serait nécessaire, mais vous semblez confondre la dette conjoncturelle et la dette structurelle.

Car si les mesures d'urgence doivent être financées, le doublement de la dette ne date pas d'aujourd'hui, mais de six années de votre gestion. Votre ex-conseillère budgétaire s'alarmait déjà, en 2018, des dangers de l'augmentation à venir des montants de remboursement de la dette, mais aussi des intérêts qui lui sont liés.

Cette dette, c'est un peu la double peine pour les Parisiennes et les Parisiens, alors que leur vie quotidienne ne s'est pas améliorée car, oui, les problèmes de propreté demeurent, les problèmes de sécurité demeurent, les problèmes d'accès au logement demeurent, les problèmes d'entretien de la voirie demeurent et pourtant, les finances, elles, sont dans le rouge. Exercice impossible donc pour vous que de nous expliquer, de nous faire comprendre votre stratégie et votre politique budgétaire.

Madame la Maire, pour affronter cette crise et ses lourdes conséquences, mon groupe sera au rendez-vous pour soutenir les mesures d'accompagnement et de soutien à l'ensemble des Parisiens. En revanche, nous appelons de nos vœux une réforme en profondeur de l'administration parisienne et une nouvelle rigueur budgétaire, sans quoi vous n'aurez plus de marge de manœuvre pour stopper la trajectoire infernale de la dette engagée depuis 2014.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur GOVCIYAN.

La parole est à Mme Nathalie MAQUOI, présidente du groupe "Génération.s".

Mme Nathalie MAQUOI. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, la crise sanitaire que nous traversons bouleverse tout. Elle a pour première conséquence des dépenses directes, lourdes et imprévues. Sa durée étant incertaine, ces dépenses risquent de se prolonger. Un exemple : le nettoyage renforcé des établissements scolaires.

La crise sanitaire impacte aussi les recettes de la Ville en baisse. Cette crise sanitaire vient s'ajouter aux crises plus structurelles. Tout d'abord, la crise environnementale. Nous l'avons souvent dit ici, nous sommes la dernière génération d'élus à pouvoir agir contre le dérèglement climatique, ce qui nécessite des investissements pour aller vers une économie décarbonée.

Le virage écologique pris par la Ville de Paris, notamment au moment de l'adoption du Plan Climat, est au cœur des orientations budgétaires de notre Ville. Cela doit être souligné et, bien sûr, continuer à être amplifié chaque année. Car, quitte à se répéter, la crise environnementale ne s'est pas arrêtée avec la crise sanitaire. La biodiversité continue de disparaître, les glaciers fondent, nos émissions de CO2 sont encore trop importantes. L'enjeu est donc que cette préoccupation irrigue l'ensemble des politiques publiques parisiennes de façon systématique. Nous aurons l'occasion d'y revenir, lors du débat sur l'élaboration du P.L.U. bioclimatique.

Cette préoccupation transparaît aussi dans les choix budgétaires en faveur des aménagements de l'espace public parisien.

Oui, il faut changer notre mobilité. Le déplacement en voiture individuelle est daté, il est trop coûteux en émission de CO2, en bruit, en pollution et surtout en espace public.

Oui, la végétalisation de Paris est urgente. Retrouver de la pleine terre en cœur d'îlots ou dans nos rues, planter des arbres, développer des toitures végétalisées, c'est permettre d'absorber plus de CO2, c'est rafraîchir la ville, c'est anticiper les canicules.

Pour cela, le recrutement de personnels liés à la transformation et à la végétalisation de l'espace public parisien est nécessaire, c'est le cercle vertueux de la transition écologique, des emplois à Paris non délocalisables pour notre bien-être. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de la communication consacrée à "Paris Boost Emploi".

Favoriser les emplois verts, c'est faire un pari gagnant pour l'avenir, pour la formation et l'insertion des jeunes Parisiens.

Nous assumons donc de faire de l'écologie, notre grille de lecture de l'ensemble des politiques publiques et l'élément structurant de la construction budgétaire. C'est pourquoi nous soulignons l'évaluation climatique des budgets territoriaux. Elle a été construite en lien avec d'autres collectivités, intégrant, nouveauté cette année, des colorations de lignes budgétaires en fonction de la contribution à la neutralité carbone.

Ensuite, cette crise aggrave les inégalités. Le nombre de personnes fréquentant les distributions alimentaires ou devant avoir recours au R.S.A. est en constante augmentation, ces derniers mois. La fondation Abbé Pierre, le Secours Catholique, le Secours Populaire alertent sur l'explosion de la pauvreté. Les jeunes, et notamment à Paris les étudiants, sont particulièrement touchés. Il y a donc urgence sociale.

La Ville de Paris ne peut pas y faire face seule. La prise de conscience doit aussi se faire à l'échelle nationale et à l'échelle européenne. La Ville de Paris ne pourra amortir à elle seule les multiples conséquences de la crise. Un travail étroit est à faire avec l'Etat et donc, forcément, obligatoirement, une réflexion sur les compensations. La Ville de Paris pallie le désengagement de l'Etat et cela, les Parisiennes et les Parisiens doivent en avoir conscience.

Parmi les compensations, comme beaucoup ici ce matin, j'insiste sur une : celle du R.S.A. Les dépenses sociales qui sont transférées par l'Etat sans totale compensation font monter de la dette envers nos collectivités, donc envers les Parisiens et les Parisiennes, à 882 millions d'euros.

En réponse à l'urgence sociale, les différents plans gouvernementaux choisissent un mécanisme qui a malheureusement souvent échoué : la théorie du ruissellement. Le soutien à l'activité économique n'est pas accompagné d'une réflexion sur le partage des richesses. Alors que l'importance du service public, qu'il soit pour la santé ou l'éducation par exemple, a été démontrée ces derniers mois, la doctrine fiscale n'évolue pas. Le service public est financé par l'impôt, l'impôt est accepté quand il est juste, il est aussi un des moyens de redistribuer les richesses. Donc, bien sûr qu'être riche, ce n'est pas un problème, mais ce qui est insupportable, c'est de laisser les écarts se creuser dans notre société ; ce qui est inacceptable, c'est entendre de nos concitoyens qui sont souvent dans la précarité qu'il y a trop d'impôts en France.

Alors étudions les pistes avancées dans le vœu proposé par le groupe Communiste et Citoyen. Je finis parce que je prends un peu de temps sur d'autres commissions, comme c'était convenu.

Madame la Maire, chers collègues, les mois qui viennent devraient donc être le temps d'un nécessaire "new deal" qui intègre les enjeux de la transition écologique et donc, de la nécessaire transformation de notre modèle économique, en vue d'une autre répartition des richesses pour corriger les inégalités.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, Madame la présidente.

La parole est à M. Pierre CASANOVA, pour le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes.

M. Pierre CASANOVA. - Madame la Maire, merci de me donner la parole. En cinq minutes, j'essaierai d'être le plus bref possible. Trois points : un regret, un refus, une proposition.

Le regret, évidemment, porte sur l'abandon des indicateurs budgétaires de bonne conduite que nous avons contractés qui, quand bien même ils ne seraient plus d'actualité du fait de la fin de la convention avec l'Etat et des circonstances sanitaires que nous connaissons tous, nous ne pouvons que regretter, malgré tout, l'abandon du plafonnement des dépenses hors péréquation. Nous ne pouvons que regretter l'abandon du plafonnement de la durée de désendettement de la Ville de Paris qui passerait à douze ans et demi, en comparaison à neuf ans et demi en 2020, c'est-à-dire un accroissement de cette durée de désendettement de trois ans. Rapporté à la vie quotidienne des Parisiens qui sont en effet les contribuables, l'argent de la Ville, c'est d'abord l'argent des Parisiens. Trois ans, c'est considérable.

Troisième abandon, troisième regret, l'abandon de l'objectif de limitation des besoins de financement de la Ville de Paris.

Tout ceci nous conduit à un deuxième point, à un refus, celui de l'augmentation des impôts. Car, bien évidemment, les impôts d'aujourd'hui ne sont que la sanction des dettes d'hier, d'avant-hier et que nous subissons malgré tout, malheureusement, encore demain, quelle que soit la hausse des impôts que vous entreprendrez d'imposer aux Parisiens et aux Parisiennes.

Ce refus, Madame la Maire, porte sur la hausse des droits de mutation à titre onéreux. Quels que soient les garde-fous, quelles que soient les tranches auxquelles vous voudrez le réserver - j'ai entendu immeubles de luxe, immeubles de riches, immeubles de très riches, peu importe, Madame - cela entraînera un renchérissement du foncier à Paris. Plus d'impôts est égal, pour tout accédant à la propriété immobilière, à un prix total supérieur. C'est donc directement contraire au discours des trente dernières années selon lequel il y avait à Paris trop de bureaux et un foncier trop cher. En augmentant les impôts, vous aboutirez à une augmentation du prix.

Nous ne pouvons que regretter que cette dette entraîne ces impôts, comme Ricardo l'avait dit et comme nous le répétons à chaque intervention sur les questions budgétaires, aides d'aujourd'hui - impôts de demain.

Troisièmement, Madame, dans le refus, nous apportons une nuance, ou peut-être un avertissement. Croire que la taxe d'habitation majorée pour les résidences secondaires réglera la question de la détention par des non-résidents de peut-être 9, peut-être demain 10 % en un plus grand nombre de mètres carrés à Paris, est illusoire. Si vous la portez à 100 %, si vous la portez à 150 %, si vous la portez à 200 %, ce qu'à Dieu ne plaise, cela ne changera rien au fait que les différences de pouvoir d'achat entre une grosse fortune du Brésil, d'Italie ou des Emirats arabes unis aura les moyens de payer cette augmentation de taxe d'habitation.

Si vous voulez véritablement réserver la propriété foncière Paris intra-muros aux habitants de Paris, vous devrez vous poser, comme les Danois, comme les Suisses, la question du statut de résident. Si les villes de France refusent de comprendre l'écart qui continuera de s'accroître, vu la politique économique des Français, pendant les cent ans qui viennent, les Parisiens ne rattraperont pas l'écart de richesse avec les étrangers fortunés, les étrangers fortunés achèteront les appartements des Parisiens, et les Parisiens quitteront Paris.

C'est la trajectoire économique des cinquante dernières années. Nous sommes un pays qui, en comparaison des autres continents, progressivement voit sa capitale s'appauvrir.

Il me reste une minute, et je termine par une proposition : pas de relance sans réforme, pas de dépenses sans économie. Si vous voulez faire une relance ciblée, réfléchie, intelligente, qui ne soit pas un saupoudrage aveugle, quand on dépense l'argent, en ouvrant la porte de l'hélicoptère, sans efficacité, sans réflexion et sans stratégie proprement établie, on ne change rien.

Je vous propose, pour conclure, la revue hebdomadaire du taux de chômage en Europe, comparé à la dépense publique et à la dette. Malheureusement, les pays qui dépensent le plus, les pays les plus déficitaires en Europe sont ceux qui ont le taux de chômage le plus élevé. Si vous croyez que la relance fonctionne sans la réforme, vous vous trompez.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Elle est stimulante, votre pensée.

La parole est à M. Rémi FÉRAUD, président du groupe Ecologiste de Paris. Pardon ! Un peu quand même ! Paris en commun !

M. Rémi FÉRAUD. - Rien n'est impossible, mais merci, Madame la Maire. Chers collègues, je vais parler au nom du groupe Paris en Commun et revenir au budget parisien, puisque c'est le débat d'orientations budgétaires qui revêt, cette année, un caractère bien particulier, au vu la situation que nous vivons.

D'abord, c'est le premier de cette nouvelle mandature, et je veux remarquer qu'il est conforme aux engagements que nous avons pris lors de la campagne électorale, notamment en matière écologique et sociale.

Ensuite, il survient dans un contexte totalement inédit, au moment où nous traversons une crise sanitaire, économique, sociale d'une ampleur exceptionnelle. Sa virulence, sa durée, son impact s'imposent à nous tous et nous obligent à accompagner et aider davantage encore les Parisiennes et les Parisiens les plus vulnérables, mais aussi à soutenir les acteurs économiques, culturels et associatifs avec des politiques volontaristes.

Nous le savons, la crise que nous connaissons a eu des conséquences lourdes sur les finances de la Ville, vous l'avez dit, tant en recettes qu'en dépenses, en fonctionnement comme en investissement, et le coût de la crise pour la seule année 2020 devrait être, pour les finances municipales, de l'ordre de 800 millions d'euros.

A l'heure où nous parlons, le projet de loi de finances 2021 est en cours d'examen au Parlement, et nous ne savons pas encore quel effet précisément il aura sur les finances parisiennes. Dans ce cadre, les parlementaires, de gauche notamment, ont déposé des amendements pour mieux accompagner et soutenir les collectivités locales et nos concitoyens dans la crise.

Je pense, par exemple, à celui portant sur la possibilité qui serait donnée aux collectivités d'augmenter leur taux de D.M.T.O., ou encore celui visant à permettre aux villes qui le souhaitent de majorer leur taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Permettez-moi, par ailleurs, de me réjouir qu'en première lecture à l'Assemblée nationale, un amendement permettant aux collectivités d'augmenter dans une certaine limite la taxe de séjour réglée pour les nuitées dans les meublés touristiques "Airbnb", ait finalement été adopté la semaine dernière. C'est un combat que nous menions depuis plusieurs années. Il s'agit là aussi d'une mesure de justice et d'équité vis-à-vis de nos hôteliers touchés de plein fouet par la chute du tourisme, et qui méritent notre soutien.

Comme vous pouvez le constater, il existe donc des pistes justes socialement à faire valoir en matière d'évolution des finances locales et qui visent à apporter à la collectivité parisienne davantage de marge de manœuvre, tout en favorisant l'équilibre de la Ville en matière de logement.

Préparer un budget dans ces conditions, avec des aléas qui restent importants et dans une situation si exceptionnelle, n'est pas chose facile. Je souhaite donc remercier tout particulièrement Emmanuel GRÉGOIRE, Paul SIMONDON et Antoine GUILLOU pour le sérieux et la responsabilité du travail qu'ils ont dû mener les dernières

semaines : tenir les engagements de la majorité municipale, accompagner les Parisiens, soutenir l'économie locale, préparer l'avenir, et le tout sans accroître la pression fiscale sur les Parisiens, conformément aux engagements que nous avons pris au printemps dernier. Nous le savons, les recettes de la Ville continueront à reculer en 2021, sous l'effet conjugué de la crise et du désengagement toujours croissant de l'Etat.

C'est ainsi une baisse de l'ordre de 1,4 % de recettes qui est envisagée aujourd'hui, avec des baisses de recettes liées aux droits de mutation, de recettes liée à la taxe de séjour ou bien encore celle sur la C.V.A.E.

La perte d'activité sur le territoire parisien est estimée à 37,5 % pour la seule première période de confinement, et les premières mesures prises par la Ville - exonération des charges pesant sur les taxis, des droits de terrasse - étaient absolument indispensables pour y faire face, mais elles ont un coût important sur les recettes de la Ville.

Par ailleurs, cette baisse de recettes s'accompagne, comme pour l'ensemble des territoires de notre pays, d'une hausse des dépenses sociales. Les six premiers mois de 2020 ont ainsi vu le nombre d'allocataires du R.S.A. augmenter fortement : plus de 5.500 personnes pour atteindre 67.000 bénéficiaires. L'augmentation du budget du R.S.A. viendra d'ailleurs encore accroître la dette de l'Etat à l'égard de Paris, puisque nous savons combien la compensation est imparfaite, bien en deçà du coût réel.

Et cela intervient alors que des réformes fiscales récentes engagées par l'Etat sont encore venues limiter nos marges de manœuvre budgétaires. En effet, l'encadrement du principe de libre administration des collectivités, je pense à la réforme de la taxe d'habitation, les transferts successifs de fiscalité assortis de compensations figées dans le temps, on peut penser à la C.V.A.E. ou à la cotisation foncière des entreprises ont eu pour effet de casser les dynamiques fiscales des territoires.

Je note au passage que le Gouvernement a présenté au Parlement, dans le projet de loi de finances 2021, un amendement qui prévoit même de changer défavorablement pour les collectivités territoriales, la base de calcul servant à compenser la suppression de la taxe d'habitation. Je pense que nous n'avons vraiment pas besoin de cela.

Le fossé se creuse ainsi entre un discours et des actes, au détriment de la confiance entre l'ensemble des collectivités locales - Paris n'est pas différent des autres - et l'Etat lui-même. Cette année encore, les dotations de l'Etat seront pour Paris inférieures à nos dépenses de péréquation, je crois que c'est la deuxième année consécutive. Nous accuserons ainsi un déficit de 106 millions d'euros entre les dotations et la péréquation, au moment où nous devons justement faire davantage à l'égard de nos concitoyens et des entreprises parisiennes.

Pour autant, et je dirais malgré tout, notre gestion rigoureuse dans les années précédentes et notre volontarisme politique vont nous permettre de présenter un budget avec des dépenses sociales en forte progression et, parce que la gravité de la situation l'exige, ces dépenses sociales vont s'accroître de 3,3 %. Non seulement nous l'assumons, mais nous le revendiquons et en sommes fiers.

A titre d'exemple, le fonds de solidarité logement sera majoré de 7,5 millions d'euros ; 16 millions d'euros supplémentaires seront consacrés à l'hébergement des jeunes enfants admis au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. L'accès à l'emploi est aussi au cœur de nos préoccupations pour l'année à venir, bien sûr, et le budget 2021 prévoit la création d'un dispositif pour mieux accompagner les Parisiennes et les Parisiens vers l'emploi, et favoriser l'émergence d'emplois innovants. La végétalisation de l'espace public, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'alimentation durable, l'agriculture urbaine, la sortie du plastique feront aussi partie de nos priorités pour le budget 2021.

La Ville continuera aussi son effort concret pour lutter contre la pandémie, en maintenant le financement des sites de dépistage déjà installés et en continuant à acheter des équipements de protection individuelle et des tests antigéniques.

2021 sera aussi l'année de la mise en œuvre d'un engagement fort de la campagne municipale, la création d'une police municipale. Dès cette année, après le vote d'une loi par le Parlement, rapide je l'espère, l'Exécutif a prévu de donner corps à cette police en créant d'ores et déjà des postes de policiers municipaux dans le budget 2021. Je m'en réjouis au nom de notre groupe.

Attendue par nos concitoyens, cette police municipale doit contribuer à assurer la tranquillité publique, à lutter efficacement contre les incivilités, les nuisances sonores, le non-respect du code de la route, et permettre à la police nationale de mieux se concentrer sur la protection des personnes et des biens.

Pour conclure, notre Ville est gérée, et sa capacité à surmonter cette crise montre qu'elle a été bien gérée. Les fondations de nos finances sont solides, nos prévisions sérieuses. Si nous abordons l'avenir avec gravité et en responsabilité, le travail engagé nous permet aussi de faire preuve d'ambition et de tenir nos engagements.

Aujourd'hui, plus que jamais, nos concitoyens ont besoin de nous, ils ont besoin d'un service public fort, efficace et protecteur, et il est de notre devoir de répondre présent. Nous sommes et serons donc à leur côté pour affronter la crise et passer ce cap difficile. Mais nous sommes aussi là pour préparer la sortie de crise et l'avenir. Ce débat d'orientation budgétaire le démontre.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Président, pour votre intervention.

Mme DATI, présidente du groupe Changer Paris.

Je précise parce qu'il y a un questionnement sur les votes, on ne change pas des votes. S'il y a des réclamations, elles seront portées aux comptes rendus, mais les votes tels qu'ils ont été opérés sont les votes tels qu'ils ont été opérés. Je le dis pour tous les groupes et que l'on soit très tranquille avec cela.

Si certains pensent qu'ils ont un problème technique ou autre, on portera leurs questions au compte rendu. Mais le vote est celui qui s'est déroulé tout à l'heure et pas autre chose. Chacune et chacun aura bien sûr le relevé de ce vote très précis.

C'est comme cela qu'il faut fonctionner en démocratie.

Madame DATI, présidente du groupe Changer Paris, vous avez la parole.

Mme Rachida DATI, maire du 7^e arrondissement. - Madame la Maire, mes chers collègues, nous dénonçons l'an dernier, à la même époque, un budget reposant sur des circonstances exogènes favorables qui pourraient se retourner d'un moment à l'autre. La crise du Covid est malheureusement le révélateur, un de plus, des dérives et des gabegies financières, et la Ville paie aujourd'hui son manque d'anticipation.

Pire encore, les orientations pour le budget 2021 ne corrigent absolument pas ces dérives. Les dépenses de fonctionnement devraient encore augmenter de 2,1 %, pour atteindre 8,2 milliards d'euros. Depuis 2013, elles ont augmenté de 11,7 %, sans que la vie quotidienne des Parisiennes et des Parisiens ne s'améliore.

Les dépenses de personnel sont incontrôlables puisque, depuis 2013, elles auront augmenté de 18 %, passant de 2,1 milliards à 2,5 milliards d'euros. Les dépenses de fonctionnement suivent tout aussi une hausse linéaire depuis 2013. La crise sanitaire ne fait finalement qu'aggraver cette tendance lourde.

Face à des dépenses qui filent, la municipalité est obligée d'augmenter les recettes. C'est encore la fiscalité qui s'alourdit pour les Parisiennes et les Parisiens, alors que vous vous étiez engagés, devant les Parisiens, à ne pas augmenter les impôts ni les taxes. La Ville cherche finalement à les augmenter par tous les moyens. Finalement, cela ne sera qu'un mensonge de plus.

Ainsi, l'Exécutif a écrit aux députés pour leur demander d'augmenter le plafond du taux départemental des droits immobiliers pour les faire passer de 4,5 % à 4,8 %. En 2016 déjà, la Mairie avait augmenté ce taux en le faisant passer de 3,8 à 4,5 %, ce qui engendre des surcoûts qui vont évidemment impacter le pouvoir d'achat des Parisiens, et en particulier des acteurs économiques, ce qui est absolument grave dans la période actuelle.

Ce sont encore les classes moyennes qui en seront les victimes et qui s'ajouteront finalement aux 12.000 Parisiens qui quittent Paris chaque année. L'Exécutif a déjà obtenu de l'Assemblée un relèvement du plafond de la taxe de séjour de 2,3 à 4,1 euros par nuitée pour les locations "Airbnb". La Mairie avait déjà augmenté la taxe de séjour en 2016, puis en 2018, alors même que le tourisme parisien est sinistré par la crise sanitaire. Finalement, la Ville choisit de le rendre encore moins attractif pour les quelques touristes qui restent et qui seraient encore attirés à venir à Paris.

La Ville souhaite également obtenir de l'Assemblée Nationale l'augmentation de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, en la faisant passer de 60 à 100 %. La municipalité bénéficie également mécaniquement de la revalorisation des bases locatives, effectuée par l'administration fiscale. Autrement dit, la taxe foncière et la taxe d'habitation vont coûter encore beaucoup plus cher cette année.

Enfin, la Ville a décidé en catimini de mettre fin à l'exonération de la taxe foncière sur les locaux de moins de deux ans des entreprises, alors que le tissu économique de la capitale est en voie de désintégration. Nous demandons par la voie d'un vœu que la Mairie de Paris maintienne cette exonération en vigueur depuis 1992. Au total, depuis 2013, les recettes fiscales parisiennes ont augmenté de 20 %. Pour quel résultat ? D'ailleurs, la grève des éboueurs et d'autres agents de la Ville en sont aussi des symptômes.

La Ville de Paris dépense toujours plus pour ses dépenses courantes et, au lieu d'envisager une baisse ou une augmentation inférieure à l'inflation, elle préfère finalement se déresponsabiliser et se plaindre auprès de l'Etat pour alourdir la charge fiscale des contribuables afin de compenser sa propre incapacité à gérer le budget de la capitale. Cette situation conduit à un endettement grave, un assombrissement des perspectives financières de Paris.

Les agences de notation ont ainsi dégradé les perspectives financières de la capitale de stables à négatives. Mais finalement, ces agences de notation sont extrêmement indulgentes, ce qui est normal car la Ville est leur cliente. Elles considèrent finalement que la Ville peut améliorer tout cela, il faut alourdir les impôts et vendre son patrimoine qui appartient pourtant aux Parisiens. C'est dire la gravité de la situation.

Le montant total de la dette parisienne en 2001 était de 1 milliard d'euros, dernière année de la gestion de la Ville par la droite. Si la Ville continue sa trajectoire d'endettement, et on est bien parti, le rapport d'orientations budgétaires de la Ville d'ailleurs le dit lui-même, aura doublé son endettement entre 2013 et 2021 avec une dette de plus de 7 milliards d'euros.

Cette hausse affolante des dépenses, des impôts et de la dette pèse sur la santé économique des entreprises parisiennes et des ménages parisiens, compromettant ainsi la relance de Paris qui finalement ne voit ni le bout du tunnel ni même le début du tunnel, puisque Paris a déjà un genou à terre. A défaut, l'exode des Parisiens s'accélérera.

Nous demandons donc que l'Exécutif parisien présente un budget en phase avec la situation économique de la capitale et responsable au service des Parisiens, comme d'ailleurs notre présidente de la commission des Finances, Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, vous l'a fait remarquer à plus d'une reprise.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

La parole est à Mme Fatoumata KONÉ, présidente du groupe Ecologiste de Paris.

Mme Fatoumata KONÉ. - Madame la Maire, chers collègues, pour commencer je remercie les services de la DFA pour les documents fournis pour ce débat d'orientation budgétaire.

Ce premier débat d'orientations budgétaires de la mandature s'ouvre sous des auspices très singuliers et surtout très inquiétants.

Le premier est l'impact de la crise sanitaire sur nos finances ; le deuxième est l'épée de Damoclès que représentent les crises écologistes, qu'elles soient climatiques ou de la biodiversité. Pour beaucoup d'hommes et de femmes politiques, ces deux points sont disjoints. Pour les Ecologistes, cette crise sanitaire était inéluctable, et ces crises sont liées entre elles.

D'ailleurs, le grand spécialiste français des microbiologies, Philippe SANSONETTI, avait fait une intervention prémonitrice en décembre 2019, au Collège de France, sur les infections émergentes. La destruction des forêts primaires amplifie la perte en biodiversité et l'émission excessive de gaz à effet de serre, qui sont à l'origine de zoonoses, ces maladies infectieuses ou parasitaires d'animaux transmissibles aux êtres humains. La résilience de nos villes, c'est de nous préparer à toutes ces crises, et non de les subir, comme c'est le cas actuellement.

Vous connaissez toutes et tous la séquence qui a amené à confiner de larges territoires pour éviter une surmortalité, et une implosion de nos systèmes hospitaliers. Ces confinements provoquent la plus grande récession, hors période de guerre, depuis 1929, car aucun gouvernement ne l'a anticipée. Et plus particulièrement la France, où les Gouvernements Philippe et Castex ont fait et font preuve d'approximations qui mettent nos villes dans une situation financière difficile, ou plus exactement aggravent la pression sur toutes les collectivités territoriales. Cette pression n'est pas nouvelle. Lors des trois dernières présidences, les différents gouvernements ont mis la pression sur nos villes et départements, pour financer les déficits publics de l'Etat.

Aujourd'hui, Paris ne peut plus masquer cette pression, et la communication de ce D.O.B. le montre via plusieurs détails. Pour la deuxième année de suite, Paris est contributeur net au budget de l'Etat, en ayant des péréquations financières supérieures à la dotation globale de fonctionnement donnée par l'Etat.

Nous avons dénoncé cette situation lors de la mandature précédente, mais ce dégageant de l'Etat était caché par la hausse continue de l'immobilier à Paris et des droits de mutation versés à la Ville, aujourd'hui disparus avec la crise économique. Jérôme GLEIZES développera ce point budgétaire.

Pour finir, je souhaite rappeler que les scientifiques nous disent que nous avons dix ans pour agir. Il s'agit de la dernière mandature pour le climat. C'est pourquoi Alice TIMSIT développera les investissements indispensables à la transition écologique. Enfin, Emmanuelle RIVIER présentera notre vœu sur le budget sensible au genre.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci.

La parole est à Mme SIMONNET.

Mme Danielle SIMONNET. - Merci.

J'ai donc deux minutes pour parler de 8 milliards d'euros. Mes chers collègues, les orientations budgétaires prennent acte qu'à compter de l'exercice 2021, nous ne sommes plus liés à l'Etat par la contractualisation. Enfin ! Vous commencez à prendre conscience de l'absurdité de cette politique de baisse à tout prix des dépenses publiques et de limitation de l'investissement, pourtant si nécessaire et urgent dans un contexte d'urgence sociale et écologique.

Que cette crise sanitaire, hélas, serve au moins de leçon et permette de tourner définitivement la page de cette politique, comme je le demande depuis le début de sa mise en œuvre.

Le projet de délibération assume de reprendre le décompte de la dette due de la collectivité par l'Etat du fait du transfert de compétences non compensé de moyens, dette que vous aviez cessé de revendiquer au moment du début du mandat de M. François HOLLANDE. Il serait pertinent d'y ajouter également l'ensemble des sommes dues du fait de la baisse des dotations de l'Etat et de l'augmentation de la péréquation qui durent notamment depuis 2012, conduisant notre collectivité à devoir s'autofinancer.

Quel dommage de ne pas avoir porté la résistance à l'austérité avec l'ensemble des collectivités, parce que Paris occupe une place particulière qui devait lui permettre de le faire. Il n'est jamais trop tard pour résister.

Le budget d'une collectivité doit être adapté aux besoins des habitants et des habitantes, pas des objectifs comptables qui n'ont aucun sens. Celui-ci, le premier de cette nouvelle mandature, doit donner à voir les priorités et projets de la mandature. Et, précisément, on ne les voit pas. L'urgence sociale est immense, la pauvreté s'installe. Où sont les moyens pour y répondre ? L'urgence écologique exige que l'on permette à celles et ceux qui font partie des premiers de corvée, qu'ils puissent habiter et vivre à Paris.

Mais où sont les investissements et le recours à bien plus d'emprunt pour y répondre et lutter contre la gentrification, contre la pollution et contre le réchauffement climatique ? Où sont les moyens pour le service public ? Alors que des postes sont créés, hélas notamment pour la police municipale, on se retrouve avec une masse salariale qui n'augmente que de 1 %. Où sont donc les coupes ? On sait trop à quel point notre service public est impacté par les suppressions de postes et les réductions de moyens qui réduisent son efficacité et créent de la souffrance au travail.

Alors non, ce débat sur les orientations budgétaires est inquiétant pour le débat du budget de la suite.

Je vous remercie.

(M. Emmanuel GRÉGOIRE, adjoint, remplace Mme la Maire de Paris au fauteuil de la présidence).

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Camille NAGET, pour le groupe Communiste et Citoyen.

Mme Camille NAGET. - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, les conséquences sociales de la crise sanitaire atteignent une ampleur sans précédent. Les prévisions sont sans appel. Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté franchira les 10 millions en 2020, un million de plus qu'en 2019. Le nombre des S.D.F. a doublé en huit ans, d'après la fondation Abbé Pierre. Derrière ces chiffres, une fragilisation accrue des ménages les plus démunis. Comme ce fut déjà le cas après la crise de 2008, la crise économique se répercutera surtout, et se répercute déjà, sur les personnes en situation de précarité, voire de grande précarité.

Ce qui est inédit, ce sont tous ces nouveaux visages, travailleurs indépendants, intérimaires, artisans, autoentrepreneurs, qui sollicitent une aide sociale ou l'appui des associations. Des drames humains se dessinent, et notre collectivité doit jouer pleinement son rôle d'amortisseur social.

Les demandes explosent et les moyens peinent à suivre. Les dépenses générées par les départements augmentent, alors que les recettes diminuent. Rien qu'à l'échelle parisienne, ce coût de la crise est estimé à 800 millions d'euros, au rang desquels les dépenses liées au R.S.A. et à l'aide alimentaire occupent une part non négligeable.

La crise sanitaire a accéléré la crise économique et sociale qui sous-tendait, et malheureusement, cette tendance va se poursuivre. Les chiffres du chômage n'augurent rien de réjouissant. Au 30 octobre 2020, la D.A.R.E.S. comptait 62.053 ruptures de contrat liées à des plans de sauvegarde de l'emploi, le double de 2019 à la même date. 47 % de ces ruptures concernent l'Ile-de-France. En plus de ces licenciements, il faut compter la baisse de 32,7 % des offres d'emploi d'intérimaires par rapport à 2019.

Au-delà de la crise sanitaire, nous subissons aussi de plein fouet les conséquences d'une économie capitaliste basée sur la seule rentabilité financière. Entre 2000 et 2020, au C.A.C. 40, les dividendes ont augmenté de 269 %, alors que les effectifs ont diminué de 12 %. Ces chiffres aussi sont sans appel et doivent nous faire réfléchir. Toutes ces données seront lourdes de conséquences sur les budgets des collectivités territoriales.

A ce stade, nous notons une augmentation de 13 % des demandes de R.S.A. à Paris. La situation est d'autant plus problématique, comme l'ont rappelé nombre de mes collègues avant, que seulement 66 % de ces dépenses de R.S.A. sont compensés par l'Etat. A l'heure où la priorité de la Ville de Paris doit être de soutenir des associations sur-sollicitées, de mener une politique d'aide sociale ambitieuse, de renforcer les actions du CASVP, le budget ne peut plus être affecté à la compensation des manquements de l'Etat.

Le R.S.A. va être renationalisé en Seine-Saint-Denis à partir de 2022. Le Gouvernement entrouvre la porte pour d'autres collectivités. Paris doit s'y intéresser.

Notre ambition ne s'arrête pas là. Parce qu'il s'agit de répondre à la réalité sociale que nous traversons, nous demandons l'ouverture du R.S.A. aux 18-25 ans. Selon Pôle Emploi, le chômage a augmenté de 34 % chez les moins de 25 ans au deuxième trimestre. Ils sont de plus en plus nombreux à recourir à l'aide alimentaire et au dispositif d'hébergement d'urgence. Ils font partie de cette zone grise pour qui les dispositifs d'aide sont ponctuels ou délivrés en urgence, mais ne permettent pas un soutien durable. Bien sûr, nous notons la proposition d'un Plan Boost Emploi à destination prioritairement des jeunes, mais l'urgence est à l'inclusion de ces jeunes dans les catégories éligibles au R.S.A.

Nous inscrivons cette revendication dans un volet plus global, celui de la lutte contre la grande exclusion et les situations d'errance dans lesquelles de plus en plus de jeunes et de familles basculent à Paris, en particulier dans les quartiers populaires où le Covid frappe plus fort. Vous avez d'ailleurs, Madame la Maire, signé l'appel des cent maires au Président de la République.

L'urgence sociale est indissociable du contexte sanitaire, et les dispositifs d'aide sont le premier filet de sécurité que nous pouvons garantir à ces populations. Restons toutefois conscients d'une chose : sans revalorisation, ces aides ne pourront pas être une solution pérenne. Comme le Gouvernement semble bien décidé à exclure toute revalorisation de sa feuille de route, c'est à nous, élus de Paris, d'établir une stratégie de long terme, et nous le pouvons.

La crise sanitaire a révélé l'importance de revaloriser le secteur public dans l'entretien, dans l'éducation, dans les services d'affaires sociales. Les besoins de personnels ne manquent pas. Parce que l'emploi est le volet durable de la politique sociale, nous appelons la Ville de Paris à engager dès maintenant des recrutements dans le service public. Répondons à l'urgence en agissant dans le long terme. Je vous remercie.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Lamia EL AARAJE, pour le groupe Paris en commun.

Mme Lamia EL AARAJE. - Je vous remercie, Monsieur le Maire.

Chers collègues, l'épidémie du coronavirus, qui a commencé fin 2019 en Chine, touche aujourd'hui l'ensemble du globe. C'était il y a très exactement un an, le 17 novembre 2019, triste anniversaire aujourd'hui, qu'un habitant de la région de Wuhan a été diagnostiqué, devenant ainsi le premier patient de l'épidémie.

Nul ne pouvait présager, à ce moment-là, l'onde de choc qu'allait provoquer ce micro-organisme, microscopique par la taille mais géant par son impact, et surtout doublement meurtrier. Non seulement il est d'une mortalité rarement égalée dans l'histoire des pandémies récentes, mais il est dévastateur sur le plan économique, et ce à l'échelle mondiale.

Si on ajoute à ces éléments qui nous dépassent, l'incapacité de notre Gouvernement à faire face à cette pandémie, nous obtenons la situation actuelle : une situation ubuesque, incomprise par la population et aux conséquences absolument dévastatrices.

Les inégalités auront rarement été aussi entretenues qu'en cette période, sur le plan scolaire, sur le plan sanitaire et surtout sur le plan économique. Notre réalité aujourd'hui, est que l'on meurt plus en Seine-Saint-Denis que partout ailleurs dans le pays. Notre réalité aujourd'hui, est que l'on souffre davantage du décrochage scolaire au primaire ou au collège dans les quartiers du Nord-Est que dans les quartiers de l'Ouest parisien. Notre réalité aujourd'hui, est que l'on bascule davantage dans la pauvreté ou la grande précarité dans les quartiers "Politique de la ville" ou les banlieues, que dans les centres des grandes métropoles.

C'est à ce titre que je souhaite saluer particulièrement les efforts de notre Ville en matière d'accompagnement et de volonté politique. Car c'est de cela qu'il s'agit dans cette crise. Quels choix politiques sont opérés, dans quel but ces choix sont-ils faits, et comment se déclinent ces choix sur le plan opérationnel ?

Je tiens à saluer particulièrement l'engagement de la Maire de Paris, de son Exécutif, celui des maires d'arrondissement, celui de l'ensemble des agents. Je pense à nos soignants, nos commerçants, nos artisans, nos artistes, nos entrepreneurs, mais aussi aux associations, aux personnels des clubs sportifs, je pense à tous ceux que cette crise impacte et à tous ceux qui s'engagent.

Cette année, le budget de la Ville, avec des recettes en baisse de plus de 1,5 milliard d'euros, est exceptionnel, en lien avec l'engagement qui fut le nôtre en cette période. Par exemple, en matière d'exonérations destinées aux acteurs en difficulté : exonération du versement de certaines taxes, redevance, loyer, afin de les aider à faire face à la réduction drastique de leurs activités, une réduction en lien avec les confinements et les obligations légales de fermeture d'établissements qui les touchent de plein fouet.

Parallèlement, nos dépenses de solidarité économique et sociale ont augmenté de 260 millions d'euros, et c'est une grande fierté pour nous.

C'est à cet égard qu'il convient de saluer l'anticipation qui fut celle de l'action de la Maire de Paris. Pouvoir s'appuyer sur une saine gestion financière et budgétaire vouée à l'investissement et à la transformation de notre ville s'est révélé être une très bonne anticipation ayant amené à une bonne préparation d'une telle crise.

Je me réjouis également que nous poursuivions la déclinaison de notre programme concernant, entre autres projets, la police municipale que nous appelons de nos vœux. Cette police comprendra 5.000 agents d'ici à 2024. C'est un effort conséquent que nous consacrons à la proximité avec les Parisiennes et les Parisiens, et leur sécurité.

C'est de cela qu'il s'agit : recruter de façon importante pour renforcer 24 heures sur 24 7 jours sur 7 notre présence à pied ou à vélo aux côtés de nos concitoyens. Tranquilliser, apaiser, échanger, via une police municipale non armée, formée, paritaire et respectueuse des individus, en bref, une police municipale de proximité en

complément de la police nationale, qui, au vu des choix politiques opérés au plus haut niveau de l'Etat, notamment sur le plan budgétaire, n'a plus ni les moyens ni l'ambition d'être cette police de proximité.

Du point de vue démocratique, ce rapprochement vers le droit commun est préférable à la situation actuelle, où une grande partie de ces pouvoirs est exercée par le Préfet de police nommé par le Gouvernement, et qui est donc responsable en théorie devant lui seulement. Il s'agit également d'une exigence démocratique au regard de la gestion des moyens, puisque la Ville de Paris participe au budget de la Préfecture de police, sans pouvoir, par définition, prendre des mesures dans ce domaine.

Cette police municipale est attendue pour lutter contre les incivilités, veiller à la tranquillité publique, accompagner la transformation écologique de la ville, notamment en régulant mieux les déplacements et pour protéger les publics les plus vulnérables.

Ces objectifs ambitieux seront financés, entre autres projets, par l'évolution à 2 % de nos dépenses de gestion pour permettre le recrutement d'agents déployés sur le terrain dès 2021, et l'achat des matériels nécessaires à l'action de ces agents : des centaines de vélos, en substitution du parc automobile, des tenues uniformes siglées police municipale et des caméras piétons, dès lors qu'elles seront autorisées par la loi.

La Ville de Paris doit plus que jamais compter sur elle-même et sur sa stratégie budgétaire, sans évidemment renoncer à la solidarité nationale, dont les Parisiens ont autant besoin que les autres, sans renoncer à défendre ses positions auprès du Gouvernement et du Parlement en lien avec les autres collectivités territoriales, et sans renoncer à réclamer de l'Etat une meilleure compensation des dépenses sociales que l'Etat lui a transférées.

C'est pourquoi, au groupe Paris en commun, nous approuvons les orientations pour un budget combatif, que la Maire de Paris et son adjoint aux Finances, cher Paul SIMONDON, vous nous proposez aujourd'hui. Nous saluons d'ailleurs le travail qui est celui de Paul SIMONDON aujourd'hui, dans ce contexte de grande indécision de nos gouvernants. Etablir un budget comme vous aurez à nous le présenter dans un mois n'est pas chose aisée, dans la forte imprévisibilité des dépenses et des recettes que la totalité des collectivités doivent gérer actuellement.

Pour ma part, je me réjouis que ces orientations budgétaires confirment à la fois, d'une part, nos engagements de financement et d'investissement essentiels aux mutations écologiques et sociales dans notre ville, et les Parisiens aux besoins qu'ils attendent. D'autre part, qu'elles renforcent parallèlement l'effort nécessaire et attendu qui sera engagé sur l'entretien et la maintenance du patrimoine urbain, parallèlement à la transformation de la ville.

Je vous remercie.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

La parole est maintenant à Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, pour le groupe Changer Paris.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE. - Merci, Monsieur le Maire.

Depuis un siècle et demi, "Fluctuat nec mergitur" est notre devise. Aujourd'hui, après six années où vous vous êtes révélée, avec tout le respect dû à votre fonction, une assez piètre timonière, les finances de Paris sont malheureusement en perdition.

Les finances, cela n'a jamais été votre préoccupation principale. Mais ce sont de finances dont aujourd'hui les entreprises auraient besoin. Ce sont de finances dont toutes celles et tous ceux qui ont perdu leur emploi auraient besoin pour payer leur loyer et factures. Ce sont de finances dont auraient besoin tant de jeunes Parisiens, privés d'entrée sur le marché du travail.

Demain, lorsque la crise sera passée, ce sont de finances aussi dont Paris aurait besoin pour rebondir, alors que vous ne lui léguerez que des impôts et de la dette. Car, oui, quand les plots jaunes dans nos rues auront vieilli, quand les palettes à l'absence de style inimitable auront pourri, quand des générations de pauvres végétaux auront flétri, votre bilan à Paris, ce sera la dette des Parisiens.

Oui, aujourd'hui, nous examinons ce qui s'apparente à un rapport de désorientation budgétaire. En toile de fond, une gestion d'une imprévoyance caractérisée, durant la première mandature, par des dépenses et un endettement qui file. Les Parisiens remboursent déjà chaque année l'équivalent de votre plan de relance, et bientôt beaucoup plus.

L'arrivée de la pandémie a révélé au grand jour l'impécuniosité de la Ville et l'impuissance à faire face. Au moment où la Ville devait être aux côtés des siens, elle n'en avait plus les moyens.

Deux mois après le budget supplémentaire, nous en voici un autre qui consacre une autre dérive de 100 millions d'euros. Les perspectives, ou plutôt l'absence de perspectives pour le budget 2021, ce sont vos lettres, la marque d'une grande irresponsabilité. "Monsieur le Premier Ministre, cher Jean, s'il vous plaît, autorisez-moi à augmenter les impôts."

Le document que vous nous présentez aujourd'hui est celui de l'insincérité budgétaire, une insincérité qui, si elle se confirme le mois prochain, menacera la légalité du budget primitif pour 2021. Dans ce rapport, en effet, vous

n'y allez pas avec le dos de la cuillère. Ce n'est pas de la poussière que vous tentez de planquer sous le tapis, ce sont des millions et des millions d'euros. Désolée, mais cela se voit un peu.

Les recettes, d'abord. Vous l'avez décidé, comme cette année 2020 était un cauchemar, du coup, effaçons-la. Un coup de baguette magique. Dès le 1er janvier 2021, l'économie parisienne, l'immobilier, le tourisme repartiront à plein régime, comme si de rien ne s'était passé. Personne ne sera au chômage. Vous pourrez taxer allègrement tout le monde en augmentant les taux, si nécessaire. Rien n'est sincère.

Côté D.M.T.O., déjà vos prévisions pour 2020 nous rendent un peu perplexes. Vous nous dites penser atteindre 1,530 milliard d'euros. Nous ne pouvons être que dubitatifs alors que la Chambre des notaires estime que le recul de la base taxable en 2020 serait de 19 % dans l'ancien.

Cette estimation rend également totalement insincère votre prévision de D.M.T.O. pour 2021. On ne voit ni dans le volume des ventes ni dans l'évolution des prix, ce qui pourrait fonder ce sursaut du marché immobilier. Il faudra nous expliquer. Vous pensez qu'il y aura une augmentation du nombre des ventes, une augmentation des prix ? Ou évidemment une augmentation des impôts ?

La taxe de séjour, ensuite, vous l'aimez bien. Vous l'avez augmentée à deux reprises et vous voudriez l'augmenter encore. En 2020, cependant, elle rapportera 45 millions contre 95 millions constatés en 2019. Mais là aussi, on efface tout. Pour 2021, vous prévoyez allègrement 85 millions, sur la base, je cite, "d'un niveau de fréquentation touristique proche de 2019". De qui se moque-t-on ? On en rêve tous, bien sûr. Mais en septembre, alors qu'on ne parlait ni de deuxième vague, ni a fortiori de reconfinement, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie était en baisse de 82 % par rapport à septembre 2019. Même si nous souhaitons tous que tout se rétablisse dans le courant de l'année 2021, les six premiers mois au moins seront malheureusement à des niveaux bien inférieurs.

Et le stationnement ? Tiens, un non-dit. Comme c'est étrange, on n'en parle pas du tout. Sauf dans la presse où on apprend que, là aussi, vous voulez augmenter les impôts.

Quant aux recettes de gestion, vous prévoyez un recul de seulement 4 % par rapport au budget primitif de 2020. Mais c'est totalement insincère. Ce n'est pas du tout cohérent avec les conséquences malheureuses de 2020. Comment, je cite par exemple le budget supplémentaire, "les adaptations contractuelles et les exonérations de redevance et de concession prévues pour les concessionnaires et les délégataires de la Ville qui ont eu un impact de 40 millions d'euros sur les recettes de la Ville, cette année", n'auraient-elles plus qu'un effet de 1 million d'euros en 2021 ? En plus, votre potion magique, les loyers capitalisés, déjà était presque toute bue. On aura à affronter aussi, sur le plan budgétaire, cette baisse.

L'insincérité est aussi du côté des dépenses dont vous sous-estimez l'évolution. Vous nous dites que les dépenses de personnel progresseront de 1 %. Pourtant, la Ville promet des revalorisations catégorielles, du G.V.T. naturellement, il y aura la revalorisation du S.M.I.C., la prime de précarité pour les contrats courts. Vous prévoyez aussi des créations de postes dans les nouveaux équipements, des renforts dans les écoles, on va créer une police municipale. Les dépenses de personnels ont augmenté de 5 millions au budget supplémentaire, mais non, ce sera 1 %. Soit il y aura des suppressions d'effectifs massives prévues, et elles sont cachées, soit ce 1 % est un mensonge.

Quant aux dépenses de gestion, pour le budget primitif 2021, vous nous dites qu'il y aura une progression de 77 millions par rapport à 2020. Mais si on regarde ce qui aura été dépensé en 2020, les chiffres sont très différents. Vous prévoyez de dépenser 120 millions de moins que ce qui a été dépensé cette année. Mais quand on voit la liste de tout ce qui a été ouvert au budget supplémentaire, merci de nous dire ce qui pourra être annulé parmi les dépenses supplémentaires de 2020. Dites-le-nous, s'il vous plaît. Est-ce que ce sont les 50 millions d'euros pour l'achat d'équipements de protection individuelle ? Est-ce que ce sont les 25 millions d'euros supplémentaires au titre du R.S.A. ? Les 10 millions d'euros de contributions supplémentaires au CASVP ? Et la liste est longue.

Plus que jamais, nous demandons une revue générale des dépenses de la Ville de Paris et un audit extérieur pour éliminer toutes les dépenses que ne seraient pas productives ou utiles dans la période de crise.

En lisant les projets de délibération de ce Conseil de Paris, et Conseil après Conseil d'ailleurs, les bras nous en tombent. On continue à subventionner allègrement des structures qui ne méritent aucune subvention de la Ville de Paris. Vous nous parlez d'un plan d'investissement de 1 milliard d'euros pour pouvoir se baigner dans la Seine. Vous voulez consacrer 4 millions d'euros à l'agriculture parisienne. Et 5 pour l'emploi !

Madame HIDALGO, je crois que vous vivez dans un monde parallèle. Je vous remercie.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

La parole est à M. Jérôme GLEIZES, pour le groupe Ecologiste de Paris.

M. Jérôme GLEIZES. - Monsieur le Maire, chers collègues, chère collègue de la 1ère Commission, Madame CARRÈRE-GÉE, je vais essayer de contre-argumenter par rapport à votre réquisitoire très à charge.

Comme l'a dit la présidente du groupe Ecologiste au Conseil de Paris, Fatoumata KONÉ, la crise sanitaire actuelle a provoqué un blocage de la production, aggravant la situation financière des collectivités territoriales déjà

très dégradée. Nous devons donc distinguer ce qui est de la tendance structurelle de ce que sont les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

Depuis plus de dix ans, la libre administration des collectivités territoriales, pourtant principe consacré par la Constitution dans son article 72 alinéa 3, subit une remise en question sans précédent, encore aggravée par la décision de ce Gouvernement de contractualiser ses relations budgétaires avec les collectivités territoriales, à travers le pacte de Cahors en 2017, qui encadre nos marges de manœuvre quant à nos dépenses de fonctionnement.

Cette petite musique, qui nous dit que les collectivités seraient mal organisées, trop dispendieuses, oublie volontairement que les collectivités territoriales, justement, ne peuvent s'endetter que pour financer leurs investissements, contrairement à l'Etat. Les recettes de fonctionnement sont donc toujours supérieures aux dépenses.

Lors de la présentation du compte administratif en juillet, nous avons d'ailleurs vu que Paris dégageait une épargne brute de 515 millions d'euros en 2019. M. CASANOVA est parti, sinon vous auriez eu un petit mot.

Heureusement que les collectivités territoriales sont là car, selon l'I.N.S.E.E., si la part d'investissement public dans le P.I.B. a régulièrement diminué pour représenter 3,4 % de celui-ci en 2018, contre plus de 5 % à son apogée en 1967, donc il y a très longtemps, la part des collectivités territoriales, dans cet investissement, est passée de 30 % en 1950, à presque 60 % en 2019. Et avec ces 1,668 milliard, Paris représente à elle seule presque 3 % de celui-ci.

Depuis très longtemps, les collectivités territoriales se sont substituées à un Etat défaillant. Sur ce sujet, le clivage n'est pas entre la droite et la gauche, mais entre un Etat au jacobinisme forcené et les collectivités territoriales dont la libre administration a produit des effets positifs, comme je viens de le démontrer. Je rappelle aussi que nous avons manifesté ensemble contre ce Gouvernement, près de l'Assemblée nationale l'année dernière.

Le désengagement de l'Etat ne s'arrête pas là. Il ne rembourse pas non plus la totalité des prestations sociales avancées par les départements. Et même en 2019, seulement 50 % de ces dépenses ont été remboursées par l'Etat. Depuis 2014, cette dette sociale s'élève à 882 millions, et plus d'un milliard si on inclut la présidence Hollande, parce que bien sûr, cela n'a pas commencé sous Macron, les présidences Hollande et Sarkozy ont participé à ce désengagement de l'Etat.

Sur ce, la crise sanitaire a révélé de nombreuses fragilités de nos villes et mis en avant la faible résilience de celles-ci : notre dépendance économique aux services non essentiels, au tourisme, à cause d'une désindustrialisation excessive lors de ces dernières décennies. La transition écologique n'est plus une option, mais une nécessité.

Que nous montre cette crise ? L'I.N.S.E.E. a montré, dans une note de conjoncture, que l'économie francilienne, et plus particulièrement à Paris, a été plus impactée que lors de la crise des "subprimes". Elle est affectée par l'effondrement de la taxe de séjour - 92 % de nuitées en moins -, par l'augmentation du nombre des bénéficiaires du R.S.A., la chute de la C.V.A.E. Ce ralentissement était certes antérieur à la pandémie, mais un effet d'hystérèse est en train de se produire. Le recul produit par le blocage de la production aurait pu être momentanément suspendu, mais au-delà de la période actuelle, un retour à la normale n'est plus perceptible, hormis le secteur de la construction.

Plus de 9 % de la population parisienne, 209.000 personnes, ont quitté la capitale, et une partie non négligeable n'est pas revenue. 24.000 emplois ont été supprimés. Un quart des ménages a déclaré que leur situation financière s'est dégradée suite au premier confinement, et 35 % parmi les Françaises et les Français les moins aisés.

Les jeunes sont particulièrement affectés. Pourtant, l'Etat et la Ville, pour un montant de 800 millions d'euros, ont eu une action contra-cyclique très forte avec l'élargissement des conditions de recours au chômage partiel, l'exonération de nombreux loyers et taxes locales, des droits de voirie.

Nous restons néanmoins dans une incertitude radicale. Le pacte de Cahors a été heureusement suspendu, mais l'Etat veut continuer à pressurer les collectivités territoriales. Aujourd'hui, trois-quarts des taxes et impôts échappent aux décisions du Conseil de Paris. Nous ne savons toujours pas par quoi sera remplacée la taxe d'habitation. La compensation actuelle par une fraction de la T.V.A. est impactée par la baisse de la compensation des ménages.

Le productivisme et le consumérisme montrent leur limite. Nous ne pouvons pas limiter notre destin à la hausse de la consommation et à la production d'autrui. Mais Paris se distingue dans ce contexte français par le fait qu'aujourd'hui, notre Ville est devenue contributeur net au budget de l'Etat pour 100 millions d'euros, en versant plus qu'elle ne reçoit de dotation.

Pour la deuxième année consécutive, les péréquations sont plus importantes que la dotation globale de fonctionnement. Avec la crise, il n'est pas certain que la tendance de désengagement de l'Etat se réduise durant l'année 2021. Celui-ci va très loin car la création d'une police municipale, qui a un impact important sur nos finances publiques, c'est aussi un désengagement financier de l'Etat de ses fonctions régaliennes. Nous aimerions, par ailleurs, connaître le détail du coût de cette police municipale.

Pour conclure, nous sommes dans une situation budgétaire compliquée, mais les collectivités territoriales, et notamment Paris, ont montré leur résilience par rapport à un Etat défaillant. Cette résilience budgétaire doit nous permettre de faire des investissements stratégiques primordiaux que ma collègue Alice TIMSIT vous présentera. Je vous remercie de votre attention.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

La parole est à M. Éric PLIEZ. Monsieur le maire, pour le groupe Paris en commun.

M. Éric PLIEZ, maire du 20e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, le rapport d'orientations budgétaires, qui nous est soumis, est le premier document financier prospectif annuel, qui n'a pas été conçu avant la crise sanitaire.

Ce qui frappe à sa lecture, c'est sa constance. Je veux saluer cette résilience de la Ville et de notre administration municipale. Mais ne nous y trompons pas, l'économie a subi de terribles secousses au cours de l'année 2020. Tout ne pourra pas reprendre comme avant.

L'avant-crise sanitaire était-elle une situation normale, saine, prospère ? Les déficits budgétaires colossaux accumulés par l'Etat pour financer une croissance poussive étaient-ils le signe d'un investissement dans l'avenir ? Les taux d'intérêt négatifs, qui sont notre ordinaire depuis plusieurs années, sont-ils le signe que tout allait pour le mieux ?

Nous le savons, la crise sanitaire est venue frapper une économie française et européenne en déshérence, une économie administrée au seul profit de la perpétuation de l'ordre financier actuel. Soyons lucides, la politique budgétaire de l'Etat, portée par la décision de la B.C.E., était un échec qui a mené l'Etat à s'endetter de 2 euros pour obtenir un euro de croissance.

Toutes les stimulations, les allègements de charges financés par de la dette à long terme n'ont eu pour effet que de profiter à des spéculations stériles, sans effet positif sur la vie du plus grand nombre. Entendons-le, mes chers collègues, à la veille de la crise sanitaire, l'économie française était déjà un grand corps malade.

Notre Ville, si résiliente soit-elle, a subi un choc budgétaire considérable en 2020. Entre baisse des recettes courantes et augmentation des dépenses de fonctionnement, près de 800 millions d'euros manquent à l'appel et sont définitivement perdus pour notre Ville. Mesurons le choc, ce que représentent 800 millions pour nos concitoyennes et nos concitoyens, pour nos arrondissements.

Notre autonomie financière et budgétaire se réduit davantage année après année, cela vient d'être dit, entre dépenses de péréquation dépassant le niveau de nos dotations, et transfert de fiscalité compensé par des dotations fixes. Notre équation se complique.

Mais revenons à 2021. Si l'on veut bien considérer, et c'est notre cas, que la finalité du politique, c'est de servir l'intérêt général, cela nous a amenés en 2020 et nous amènera en 2021, à prendre les mesures budgétaires nécessaires au soutien de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Cela ne doit pas faire débat, les choses étant suffisamment difficiles pour les Parisiennes et les Parisiens, et en particulier pour les plus fragiles.

Ainsi, nous maintiendrons la mise en œuvre de notre programme, en particulier le soutien aux plus précaires, pour un Paris toujours davantage inclusif, où chacune et chacun trouve sa place, la lutte contre la Covid et la solidarité envers les plus affectés, et plus généralement, le maintien et l'amplification de notre grand projet de transition écologique, pour un Paris plus respirable et plus agréable.

Notre Ville a su investir réellement, tout en sécurisant notre dette, à un taux fixe global de 1,45 %. Ce taux nous protège d'un retour possible de l'inflation. Oui, cette politique, qui a permis de nombreux investissements qu'attendaient les Parisiennes et les Parisiens en sécurisant leur avenir, est une bonne politique, nous l'approuvons sans réserve.

Mais l'investissement et l'endettement qui en résultent ne sont pas une fin en eux-mêmes, ils s'inscrivent dans une stratégie pluriannuelle de transition écologique et d'équipement nous permettant d'imaginer, pour 2026, une ville réinventée qui, par sa résilience, répond aux besoins quotidiens de ses habitantes et de ses habitants et, par sa capacité d'innovation, rayonne dans le monde.

L'outil de cette réinvention, le programme d'investissement de la mandature, devra faire l'objet d'un suivi continu pour en assurer la pérennité et l'adaptation.

En conclusion, solidarité, responsabilité, constance sont les principes qui doivent guider notre Assemblée pour les temps qui viennent. Nous connaissons la détermination de la Maire de Paris pour porter haut les intérêts de notre Ville et de ses habitants. Nous serons à ses côtés.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

La parole est à M. Franck MARGAIN, pour le groupe Changer Paris qui, je crois, est à distance.

M. Franck MARGAIN. - Oui, je suis à distance. Est-ce que vous m'entendez ?

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Oui, très bien.

M. Franck MARGAIN. - Monsieur le Maire, je vous remercie.

Madame la Maire, mes chers collègues, je soutiens, bien sûr, les critiques et les questions de mes collègues du groupe Changer Paris. A mon tour, je souhaiterais quand même vous interpeller sur la gestion quelque peu dispendieuse de votre administration et l'impossibilité que vous avez de mobiliser des moyens pour lutter contre la grande pauvreté à Paris.

Vous connaissez la fable de La Fontaine, "la cigale ayant chanté tout l'été", eh bien, il nous semble que vous chantez depuis plus de six ans maintenant. La digitalisation et les innovations technologiques entraînent des économies dans toutes les administrations, dans toutes les collectivités et ce, depuis les trois derniers gouvernements. Mais pas à Paris.

La gestion publique oblige, et en particulier oblige d'avoir des marges de manœuvre en cas de crise, telle que nous la vivons à Paris, et il se trouve que nous n'avons aucune marge. La Région a diminué ses dépenses de fonctionnement au profit de l'investissement sur la mandature et, malgré un plan d'économies, nous avons pu investir 1,5 milliard d'euros, alors que nous n'avons pas eu besoin de recettes supplémentaires.

Nous avons diminué de manière très significative les dépenses de fonctionnement, qui sont passées de 60 à 40 % sur le mandat, soit 2 milliards d'euros d'économie, soit 385 euros par foyer.

La masse salariale du siège est en baisse à nouveau en 2021. Nous avons supprimé des postes au siège, pour augmenter des postes dans les lycées. Le fonctionnement dans l'administration en 2020 sera en baisse de moins 7 %. Le nombre d'organismes associés a été divisé par deux, et nous avons là aussi fait des économies.

C'est plutôt la fourmi. Vos postes de dépenses sont principalement des reconduites, sans vision vraiment nouvelle après une élection, aucune indication sur l'évolution du parc immobilier de bureaux qui, avec l'amplification du télétravail, devrait évoluer considérablement. Vous ne souhaitez qu'une mesure, celle de l'augmentation des droits de mutation.

Votre plan de revitalisation est proche de l'indigence. Vous proposez 200 millions d'euros quand la Région, elle, investit 1,5 milliard. Mais bien sûr, vous n'avez pas de marge de manœuvre.

Le plan d'accompagnement n'est pas sérieux, que ce soit pour les commerces, les employés, mais aussi surtout pour les plus démunis, pour les plus âgés, comme pour la petite enfance. Pas d'indication sur la politique d'attractivité de la Ville autre que celle naturelle de Paris. La Ville souffre aujourd'hui d'une image négative à l'international, et de nombreux investisseurs internationaux, dans le cadre du Brexit, nous préfèrent Amsterdam, Francfort ou Milan.

La gestion plutôt pathétique du C.I.D.J., le Centre de formation, démontre à quel point l'absence d'intérêt pour la formation, pour le bassin d'emplois et les métiers en tension, et tout cela est regrettable.

Votre contradiction sur les recettes est inquiétante. Vous misez sur un retour du tourisme en 2021 au niveau de 2019, alors que vous avez décidé avec vos alliés écologistes une diminution drastique du tourisme de masse. Alors question ? J'ai bien peur que, depuis six ans, vous dansiez, il va falloir maintenant agir. Merci.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup, Monsieur MARGAIN.

Je me permets de rajouter un mot. D'abord, nous sommes dans l'enceinte du Conseil de Paris, et je sais bien que des échéances électorales arrivent, mais faire le panégyrique de l'action de la Région me paraît extrêmement déplacé.

Par ailleurs, nul n'ignore, Monsieur MARGAIN, que la Région Ile-de-France fait des économies, en particulier sur le dos des plus fragiles.

Et dernier point, excusez-moi de le rappeler, la Région a dû appeler au secours, y compris avec notre solidarité, le Gouvernement à la compensation de la perte de recettes d'"Ile-de-France Mobilités" qui a bénéficié de 1,2 milliard d'euros d'avance remboursable. Donc, excusez-moi de recentrer les débats sur notre débat d'orientation budgétaire. Détendez-vous, les élections sont reportées à juin 2021.

La parole est à Mme Alice TIMSIT, du groupe Ecologiste de Paris.

Mme Alice TIMSIT. - Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, Paris absorbe, depuis une dizaine d'années, un choc budgétaire absolument inédit...

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Mettez votre masque, Madame DATI, s'il vous plaît, nous sommes dans l'enceinte, nous avons des critères de fonctionnement. Mettez votre masque, et cela s'applique à tout le monde, y compris à vous.

Vous avez la parole, Madame TIMSIT.

Mme Alice TIMSIT. - Ce choc budgétaire, dont je parlais, se caractérise principalement, nous l'avons déjà dit, par la baisse continue des dotations de l'Etat et la confiscation toujours plus grande de notre autonomie fiscale et

financière. En témoignent la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers et le récent transfert, reporté d'ailleurs à 2023, de la cotisation foncière des entreprises à la Métropole du Grand Paris.

En parallèle de ce choc budgétaire, la Ville doit actuellement faire face aux conséquences absolument délétères d'une crise économique et sociale devenues inévitables, crise qui grève aujourd'hui les finances de la Ville.

Constitutifs donc de véritables boucliers sociaux, les différents plans de relance et de soutien, soumis au Conseil de Paris, ont révélé la réactivité de la collectivité et nous rappellent, si cela était encore nécessaire, le rôle qui est essentiel, le rôle joué par les territoires pour pallier les insuffisances étatiques.

Mais au-delà de la situation conjoncturelle que nous vivons, nous subissons une crise structurelle de très grande ampleur, imputable à nos économies mondialisées, ultra-consommatrices, également prédatrices de nos environnements, qui produisent trop et inutilement, et qui émettent toujours plus de gaz à effet de serre. Ces crises structurelles et conjoncturelles ne doivent toutefois pas nous conduire à niveler par le bas nos investissements en faveur du climat et des solidarités.

C'est le dernier mandat pour le climat, et il est temps de changer d'échelle. En parallèle et pour garantir ce haut niveau d'investissement en faveur de la transition écologique et solidaire, il nous faudra impérativement dégager d'autres sources de financement, des sources de financement éthiques et capables de garantir la soutenabilité de la dette.

Notre première exigence, nous l'avons dit, est donc celle d'engager de façon structurelle l'économie parisienne sur la voie de la résilience. Il y va de sa pérennité. La crise nous a d'ailleurs démontré sa fragilité et l'importance subséquente de relocaliser notre économie, et d'orienter nos investissements vers des modèles de production beaucoup plus vertueux, au premier rang desquels l'économie sociale et solidaire, et l'économie circulaire.

Mais au-delà de ces modèles vertueux, il nous faut observer une doctrine d'investissement et de gestion des finances de la Ville, rigoureuse, où bien sûr chaque euro investi l'est en faveur du climat et des solidarités, mais où surtout les investissements sont soigneusement priorisés, d'une part, et où la sobriété des dépenses est de mise, d'autre part.

Dans un premier temps, la priorité doit aller véritablement à la transition écologique et solidaire. La crise nous l'a rappelé, elle nous a rappelé la vulnérabilité de notre modèle et l'urgence d'en changer. Il s'agit d'engager, en réalité, un plan ambitieux de rénovation énergétique des logements pour, à la fois, investir pour le climat et garantir un confort, en été comme en hiver, des logements en réduisant la facture de chauffage des ménages, par exemple. Il s'agit également d'investir pour le quotidien des familles, des riverains, des riveraines, des Parisiens, des Parisiennes en végétalisant la ville pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur en période de canicule. Il s'agit également de lutter contre la précarité alimentaire, ou encore de donner la priorité aux mobilités douces et aux transports collectifs décarbonés.

L'ensemble de ces priorités doit s'accompagner d'une gestion des dépenses sobre. S'agissant de la sobriété de nos finances publiques, l'intransigeance face aux grands projets dispendieux est de mise. Nous ne pouvons plus financer des projets d'un autre temps. Si nous pouvons nous réjouir que le projet de Bercy-Charenton a été abandonné, qu'il soit de l'histoire ancienne, l'organisation des Jeux Olympiques en l'état doit être réinterrogée.

En parallèle de cette sobriété, la tension qui gouverne ces orientations budgétaires nous impose de dégager, pour financer ces investissements, des marges de manœuvre pour financer la transition écologique et solidaire. Nous devons assumer véritablement une politique de remunicipalisation de nos biens communs, pour investir pour le futur et récupérer les rentes d'exploitation du privé, il en va de la qualité du service offert aux Parisiens et de la bonne gestion de nos deniers publics. Je pense notamment à la municipalisation de l'énergie ou à celle des parkings, qui sont autant d'exemples parmi d'autres.

Enfin, au-delà de cette politique de remunicipalisation que nous devons avoir en tête, nous devons maintenir l'objectif de désendettement à long terme. Mais cet objectif de désendettement à long terme ne nous permet pas en l'état, étant donné la période de crise que nous vivons, de ne pas avoir un recours important à l'emprunt. Cette crise nous oblige à avoir un recours important à l'emprunt pour garantir notre avenir, tout en étant exigeant vis-à-vis de la transparence et de l'éthique de l'ensemble de nos partenaires financiers et bancaires. Le groupe Ecologiste a d'ailleurs déposé un vœu à ce sujet.

En conclusion, ce débat d'orientation budgétaire, s'il est marqué à la fois par le désengagement fort de l'Etat et l'impact du Covid-19 sur nos finances publiques, sur nos finances de la Ville, ce débat d'orientation budgétaire ne doit pas nous détourner de notre ambition commune, à savoir celle d'engager rapidement et durablement Paris sur la voie de la transition écologique et solidaire.

Je vous remercie.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

La parole est à M. Thomas CHEVANDIER, dernier orateur du groupe Paris en commun.

M. Thomas CHEVANDIER. - Je vous remercie, Monsieur le Maire.

Chers collègues, alors que la crise sanitaire ne cesse de produire ses effets, on en voit chaque jour davantage ses conséquences en termes sociaux. Celles-ci se matérialisent par de nombreux effets : une augmentation du chômage, des faillites d'entreprise, des commerces qui ferment, des milliers de jeunes qui vont être bloqués durablement sur l'entrée du marché du travail. Et ce n'est là que la phase visible de cette crise. Mais derrière, s'approchent d'autres crises, encore invisibles mais inexorables.

Parmi elles, celle du logement. Cette crise du logement, c'est la conséquence, pour de nombreux ménages, pour de nombreux foyers qui ne pourront plus payer leurs loyers dans le parc privé et dans le parc social, qui ne pourront plus rembourser les échéances de leur emprunt.

On a vu, au lendemain du premier confinement, une étude d'un institut qui s'appelle l'I.R.E.S., l'Institut de recherche économique et sociale, a relevé qu'alors près de 3 millions de ménages ont subi des pertes de revenus mettant alors en danger leur capacité de payer un loyer ou de rembourser une échéance de prêt, s'ajoutant aux 4 millions de ménages qui étaient déjà dans des difficultés similaires avant la crise, qu'en sera-t-il à l'issue de ce deuxième confinement ?

C'est justement parce qu'il y a ces crises sociales, visibles et celles encore invisibles, que nous avons besoin d'un budget de crise, tel que celui qui est présenté dans le présent rapport.

Le rapport témoigne de choix politiques forts dans un contexte très contraint. Le contexte, c'est celui d'une chute évidente des recettes qui est la conséquence, à la fois, de la pandémie mais également du désengagement de l'Etat.

Les choix politiques, ce sont d'une part la solidarité pour répondre aux besoins immédiats. On souligne, par exemple, le maintien des aides, de l'ensemble des dispositifs et des subventions prévus pour l'accompagnement social. Ainsi, en est-il du maintien de tous les contrats jeunes majeurs, ou des subventions aux centres sociaux. Ces choix politiques, c'est aussi le maintien de l'investissement pour préparer l'avenir et pour amortir les effets économiques de la crise. 40 millions d'euros sont prévus pour l'aménagement et la végétalisation des quartiers populaires. Ils s'ajoutent, d'ailleurs, à l'ensemble des investissements votés dans le précédent plan de relance de la Ville, et également dans le plan de soutien voté, lors du dernier Conseil de Paris, en direction des bailleurs sociaux.

C'est parce que ce budget se présente dans un cadre extrêmement contraint, mais qu'il maintient son investissement public pour préparer l'avenir tout en maintenant l'ensemble des dispositifs de solidarité, que la Ville de Paris reste de ce fait à la hauteur de la crise.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Jack-Yves BOHBOT, pour le groupe Changer Paris.

M. Jack-Yves BOHBOT. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, les élus de notre groupe ont participé à l'examen des orientations budgétaires de l'année 2021 en commission des Finances et en ont longuement débattu. Le débat fut sérieux et argumenté, et je remercie la présidente Marie-Claire CARRÈRE-GÉE.

Après avoir traversé les effets dévastateurs de la première vague épidémique, les collectivités publiques françaises sont confrontées à une fin d'exercice inédite et brutale, caractérisée par une accumulation de priorités. A ce moment du calendrier budgétaire, de nombreuses questions se posent à nous. Comment concilier les impératifs habituels de fin de gestion avec les arbitrages budgétaires d'urgence, en soutien à l'économie et à la solidarité, rendus nécessaires par la virulence de la deuxième vague ? Comment éviter un affaïssement de notre épargne nette qui entraîne de fait l'allongement de notre capacité de désendettement ? Comment préparer le rebond et la sortie de crise sans activer le levier fiscal ? Comment engager un soutien à des politiques publiques dont l'urgence de la mise en œuvre avait été soulignée et débattue lors des dernières élections municipales ?

Il faut bien le dire, dans les orientations que vous nous décrivez, dans ce rapport de dix-huit pages, de dix-neuf pages, nous n'avons pas ou peu trouvé de réponses à ces interrogations, et je ne prendrai que quelques exemples.

Si j'examine le projet de délibération portant sur la mise en œuvre du plan de soutien de la Ville en direction des acteurs du tourisme, les mesures proposées ne répondent pas à l'urgence d'une activité saignée à blanc par l'absence de tourisme étranger et professionnel, et ne permettront pas, à bon nombre d'acteurs au bord de l'asphyxie, de survivre à la crise épidémique.

Le doublement du budget de la propreté est une de vos promesses électorales, Monsieur le Maire. Nous ne retrouvons pas, dans ce rapport, les engagements financiers forts qui permettraient à la Ville d'accroître notablement les moyens dédiés au nettoyage de nos quartiers. Je note que les syndicats de la Ville pointent ce constat dans une lettre ouverte adressée à votre adjointe en charge de la propreté.

Sur la dette, comment concilier l'effet de ciseau entre l'annuité de la dette, qui dépassera les 730 millions d'euros dans les cinq prochaines années, et la réduction de l'épargne de gestion en dessous de 600 millions d'euros ?

L'érosion de l'épargne brute, Monsieur le Maire, devrait hélas dégrader durablement notre capacité de désendettement. Je rappelle que, pour seulement 12,5 des communes françaises, elle est supérieure à douze ans. Il nous paraît nécessaire d'engager des mesures fortes et adaptées pour engager un plan de réduction de nos dépenses de fonctionnement qui progressent de plus de 2 %, et nous restons encore trop dépensiers en matière de frais de personnels.

Nous souhaiterions que vous preniez l'engagement d'un moratoire sur les tarifs des services municipaux et des redevances, qu'un meilleur suivi des marchés publics soit assuré afin que les montants initiaux soient au plus près respectés. C'est à ce prix et à bien d'autres mesures que nous pourrions éviter d'avoir recours, comme vous le souhaitez, à l'augmentation des recettes fiscales, et d'attendre un énième retournement du marché immobilier et de sa manne, les droits de mutation.

Bien sûr, il y a des engagements de l'Etat, comme dans toutes les autres collectivités territoriales en France. Mais il n'y a pas d'autres remèdes pour faire face à une baisse des recettes conjoncturelles ou structurelles que de chercher à mieux dépenser et à réduire nos engagements, mais ce n'est pas cette voie que vous avez choisi d'emprunter. Merci.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Emmanuelle RIVIER en indiquant qu'il reste une minute trente-cinq pour le groupe Ecologiste de Paris. Evidemment, si vous avez besoin de plus de temps, vous pouvez le prendre, mais je le donnais à titre indicatif.

Mme Emmanuelle RIVIER. - Madame la Maire, mes cher-es collègues, je m'en vais vous présenter le vœu pour l'adoption d'un budget sensible au genre du groupe Ecologiste. Un budget sensible au genre, c'est l'acte qui démontre l'existence réelle d'une politique publique volontariste tendant à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Un budget sensible au genre, c'est aussi le vœu qui a été adopté en février 2016 à l'initiative du GEP., mais qui n'a toujours pas été suivi d'effet. C'est enfin l'engagement annoncé, en 2018, de l'adoption d'un budget sensible au genre pour 2019, et qui n'a pas été encore exécuté.

Alors, après la Ville de Lyon, il est grand temps de passer à l'acte, et nous demandons, pour ce faire, un compte rendu du groupe de travail mis en place sous l'égide du Secrétariat général des services pour piloter l'adoption de ce fameux budget sensible au genre. Nous demandons également la mise en place de référents et référentes chargés de collecter les indicateurs nécessaires dans chacune des directions de la Ville, et nous demandons la mise en place des conditions nécessaires à l'élaboration de ce budget, telles que la formation des personnels et des élus, la mise en place des moyens nécessaires, telle que l'instauration systématique d'une clause d'égaconditionnalité dans la commande publique.

Il est grand temps de passer à l'acte, et vous pouvez compter sur nous pour cela.

Je vous remercie.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup, y compris d'avoir tenu si justement le temps de parole.

Le groupe Changer Paris a encore trois intervenants et dix minutes d'intervention. Un rappel au règlement, Madame la présidente ? Vous pouvez garder le masque pour parler.

Mme Rachida DATI, maire du 7e arrondissement. - Honnêtement, j'ai du mal à parler dedans.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Je vous autorise très exceptionnellement en recommandant...

Mme Rachida DATI, maire du 7e arrondissement. - Mme la Maire ne m'a pas reprise sur ce sujet, mais si vous voulez que je le mette.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Madame la présidente, vous avez une dérogation.

Mme Rachida DATI, maire du 7e arrondissement. - C'est aussi valable pour les autres parce que tous nos conseillers de Paris, on a une boucle, honnêtement, sont à l'aveugle. Il y a vraiment des problèmes techniques de réception et d'écoute sur le Conseil de Paris pour pouvoir suivre, parce que plus d'un conseiller de Paris nous a dit qu'ils étaient à l'aveugle sur de nombreux textes et délibérations.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Cela a été signalé au service de la séance. Nous n'avions pas de remontées, mais on va faire des vérifications le cas échéant. Peut-être la recommandation qui peut leur être faite, c'est de couper la vidéo qui limite la consommation de bande passante à domicile.

La parole est à M. David ALPHAND.

M. David ALPHAND. - Est-ce que vous m'entendez bien et me voyez bien ?

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Monsieur ALPHAND, on voit tout bien, vous pouvez y aller.

M. David ALPHAND. - Parfait.

Ce débat d'orientations budgétaires est aussi le moment de s'interroger sur les hypothèses qui sous-tendent les orientations budgétaires qui nous sont présentées ce matin. Et en réalité, on s'intéresse trop peu souvent, au sein de notre Conseil, aux hypothèses budgétaires qui sont les prévisions qui garantissent en réalité la sincérité et la soutenabilité budgétaire de l'exercice à venir.

Or, de ce point de vue, ces hypothèses sont assez mal identifiées dans le rapport que vous présentez ce matin, devant notre Conseil. Souvent, les hypothèses budgétaires sont présentées en annexe, parfois même, et il faut s'en méfier, en note de bas de page. Or là, on a beau chercher, même les notes de bas de page sont inexistantes.

Alors, on essaie malgré tout de les découvrir au détour du rédactionnel de ces dix-neuf pages, et ces hypothèses budgétaires sont inquiétantes, à la fois en termes de recettes mais aussi en termes de dépenses.

Quelques exemples qui permettent de souligner les motifs de préoccupation qui sont les nôtres, aujourd'hui.

Concernant le marché de l'immobilier et la question des droits de mutation, qui a été abondamment évoquée jusqu'à présent ce matin, 1,587 milliard d'euros pour 2021 sont prévus dans ces hypothèses budgétaires, c'est-à-dire à peu près ce qui a été réalisé en 2019, et une simple baisse de 3,8 % par rapport au budget prévisionnel pour 2020, budget primitif. C'est quand même faire bien peu de cas des orientations très pessimistes qui sont celles de la Chambre des notaires qui, lors d'une réunion organisée par notre présidente Marie-Claire CARRÈRE-GÉE il y a quelques jours, nous annonçait moins 21 % en volume prévisible, même si les prix devraient augmenter encore de 5,5 %, soit, selon la même Chambre des notaires, une baisse des droits de mutation de moins 17 %. Comment l'Exécutif parisien a-t-il tenu compte de ce retournement de marché ? Sans compter les acheteurs étrangers qui ne sont plus présents sur le marché immobilier parisien et qui ne tirent donc plus les prix de ce même marché.

Alors, les mêmes inquiétudes, nous les retrouvons en matière touristique. Vous écrivez dans le rapport budgétaire : "Retrouver progressivement un niveau de fréquentation touristique proche de celui de 2019." Mais c'est là véritablement un vœu pieux. Vous espérez un produit de la taxe de séjour égal à 85 millions d'euros, c'est-à-dire à peu près le même que celui de 2019, alors même que Mme HIDALGO parlait ce matin en préambule de mesures contra-cycliques, augmenter la taxe de séjour ou baisser la période autorisée pour les logements touristiques types "Airbnb".

Enfin, la dernière observation sur les hypothèses budgétaires, qui ne nous paraissent vraiment pas crédibles, concerne l'urgence sociale, notamment les dépenses en matière de R.S.A. : 385 millions d'euros en 2021, c'est-à-dire une hausse de 25 millions d'euros par rapport à 2020. Mais quand on sait que 5.500 allocataires ont pointé au guichet du R.S.A., 5.500 allocataires supplémentaires entre janvier et juin 2020, une rapide règle de trois nous amène à être extrêmement inquiets sur le budget qui est prévu parce qu'en réalité, ce n'est pas 25 millions d'euros qu'il aurait fallu prévoir pour couvrir cette dépense supplémentaire, mais plus de 30 millions d'euros.

Alors, autant dire que ce budget nous paraît obsolète avant même d'avoir été adopté, et qu'on est très loin de la sincérité budgétaire requise pour un tel exercice.

Je vous remercie.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup, Monsieur ALPHAND.

La parole est à Jean-Didier BERTHAULT, qui est en ligne.

M. Jean-Didier BERTHAULT. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, mon intervention se limitera au rapport Développement durable qui est lié, comme chaque année, à notre débat d'orientations budgétaires. Nous sommes en début de mandature et l'analyse de ce rapport doit être faite sous deux angles : vos contradictions entre les intentions affichées en matière de développement durable et les actes, mais aussi la cohérence de ces différents plans et leur évaluation, comme je le souligne depuis plusieurs années.

Quelques contradictions à souligner dans votre bilan, tout d'abord : le réaménagement minéral des places parisiennes République et Nation avec de nombreuses coupes d'arbres, contre tous les principes de désimperméabilisation des sols et de création d'îlots de fraîcheur que vous encouragez dans ce rapport ; le bilan que vous faites de la plantation d'arbres supplémentaires tout en encourageant tous les projets de densification qui auraient pour conséquence la disparition de rares espaces verts dans des quartiers déjà très denses. Je prends pour exemple, dans mon arrondissement le 17e, le projet Pitet-Curnonsky qu'il a fallu combattre pied à pied pour obtenir gain de cause, mais aussi le projet R.I.V.P. du 230, rue de Courcelles, qui reste encore à arbitrer et qui serait ravageur pour l'environnement de cet îlot hyper densifié.

Notre bilan de la précédente mandature, au-delà de ce rapport pavé de bonnes intentions, est celui de la bétonisation, vous le savez, alors il faut l'assumer. La dégradation de la condition du piéton parisien, également : coronapistes à la va-vite, mobilités douces agressives, chantiers et voiries mal entretenues, par exemple, des mobilités dites douces souvent polluantes, comme cela peut être le cas des trottinettes avec une faible durée de vie des engins soumis à une utilisation intense et aux dégradations, la collecte des véhicules disséminés dans la ville

pour les recharger, la substitution majoritairement à des modes de déplacement doux, comme la marche ou les transports en commun.

Ce très mauvais bilan environnemental est notamment la raison pour laquelle le groupe "Extinction Rébellion" a organisé, en décembre 2019, une opération de sabotage de milliers de trottinettes électriques à Paris et en province, dénonçant une catastrophe écologique et une fausse image de mode de déplacement doux et vert.

A toutes ces contradictions dont je pourrais égrener une liste encore longue, s'ajoute un manque de lisibilité : Plan Climat Air Energie, P.L.U., plan de déplacement, plan vélo, feuille de route qualité de l'air, plan de prévention du bruit, stratégie "Paris piéton", plan biodiversité, plan pluie, stratégie de résilience, participation citoyenne, stratégie handicap, schéma seniors, plan économie circulaire. Ce sont plus de quarante schémas, feuilles de route, qui s'accumulent, tel un millefeuille illisible en dernière page de ce rapport Développement durable. Tout ceci venant justifier une méthode bien connue : multiplier les documents et l'affichage pour rendre totalement inefficace l'évaluation. C'est un biais que nous vous demandons de corriger pour cette nouvelle mandature.

J'en profite pour souligner les orientations à donner ces prochaines années, en m'appuyant notamment sur le deuxième rapport annuel du Haut Conseil pour le climat.

Tout d'abord, sur l'adaptation à la crise que nous traversons depuis le début 2020. Les plans de sortie de crise doivent intégrer les enjeux du climat afin d'accélérer la mutation inéluctable de l'économie face au changement climatique, en anticipant les évolutions des marchés. Mais c'est aussi le rôle des Régions qui doivent jouer un rôle d'impulsion fort dans les territoires, en incitant la mise en place d'actions par les acteurs infrarégionaux, par exemple, via l'accompagnement et les subventions. Malheureusement, quelle cohérence, et quid de cette cohérence et de l'intégration de vos actions avec celles de la Région ?

Enfin, une transition juste, qui est un enjeu central des politiques climatiques et qui doit être pilotée et suivie. Là encore, le pilotage et le suivi, vous le savez, ce sont malheureusement des enjeux qui sont encore mal maîtrisés.

Comme vous le voyez, ces enjeux sont majeurs dans la période que nous traversons. Nous attendons un rapport Développement durable 2020, intégrant des modifications majeures liées aux crises que nous subissons violemment. Pour le moment, ce début de mandature est loin d'être convaincant, et rien ne nous permet de juger de la rupture avec les contradictions évoquées de la précédente mandature. C'est la raison pour laquelle nous restons sur notre faim, sur ce rapport Développement durable de l'année 2019. Je vous remercie.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

Dernier orateur de la matinée, Mme Elisabeth STIBBE. Un peu moins de trois minutes. Encore une fois, de la souplesse si vous avez besoin de plus de temps.

Mme Elisabeth STIBBE. - Merci, Monsieur le Maire.

Madame la Maire, chers collègues, la lecture du rapport Développement durable, intéressante quoiqu'un peu fastidieuse avec ses listes à la Prévert accompagnées d'un satisfecit sur votre, je cite, "administration exemplaire", se termine sur une sensation d'inachevé. Aucune vision stratégique construite n'apparaît. Mon collègue Jean-Didier BERTHAULT l'a souligné.

Vous vous référez, à chaque page, aux objectifs de développement durable définis par l'O.N.U. en 2015 pour 2030. Sont-ils tous atteignables par Paris ? Rien n'est moins sûr. Un peu d'honnêteté intellectuelle vous ferait présenter, dans ce rapport, les objectifs de la Ville de Paris aux horizons 2030 et 2050 avec les indicateurs d'avancement associés, au lieu de vous contenter de renvoyer aux différents plans en vigueur. Les contribuables parisiens recevraient alors les informations précises qui leur sont dues.

Aucun point d'étape sur les projets n'est présenté. A croire que ceux-ci sont restés précisément au stade de projet. Mon arrondissement, le 13e, a eu la fierté de présenter six lauréats de l'appel à projets "Réinventer Paris" en 2016. Aujourd'hui, l'un d'eux est achevé, deux sont en chantier. Et les autres ? "Réinventer Paris" deuxième édition en a apporté trois nouveaux en 2019. Peut-on les mener de front ? A-t-on établi des priorités dans leur mise en œuvre répondant aux idées qui constituent la colonne vertébrale de votre politique.

L'exemplarité de votre administration, Madame la Maire, est donnée comme conclusion de ce rapport. J'aurais préféré la mention d'une politique durable, fondée sur les exigences imposées par l'ensemble des crises traversées et permettant d'espérer la concrétisation d'actions concertées avec la Métropole du Grand Paris. Je vous remercie.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

Pour vous répondre, la parole est à M. Paul SIMONDON.

M. Paul SIMONDON, adjoint. - Bonjour. Merci à toutes et à tous pour ces nombreuses interventions. Nous sommes devant notre débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021, avant l'adoption d'un budget en décembre.

C'est, bien sûr, et vous l'avez fait les uns et les autres, l'occasion de faire le point sur les conséquences de la crise sanitaire, et des crises économiques et sociales, sur les finances de la Ville. Elles sont bien sûr considérables. On l'a dit, la facture s'élève à 800 millions d'euros, qu'il s'agisse de l'augmentation des dépenses pour 260 millions

environ, avec les dépenses de crise, les dépenses sociales, les dépenses aussi dans le cadre du plan de soutien. Mais beaucoup de baisses de nos recettes pour 540 millions, là aussi par rapport au B.P. 2020.

Nous voyons ici une spécificité sans doute de Paris, de ce qui fait son attractivité habituellement. Cette crise nous retrouve à front renversé. Paris, plus touché que sa Région, et la Région, plus touchée que le reste de la France, par la très grande sensibilité dans le tourisme international et les activités culturelles, événementielles. Ce sont aussi, nous le souhaitons, nous l'espérons, des atouts pour un rebond plus rapide et plus efficace.

Il y a effectivement, face à cette situation, Madame CARRÈRE-GÉE, une réalité parallèle. Cela aurait été celle sans crise sanitaire, celle avec des dépenses de fonctionnement tout à fait contenues, une épargne brute importante, une dette stabilisée depuis 2019, avec une capacité à investir, et à investir sans difficulté pour la suite de cette mandature qui commence.

Eh bien, non, la crise sanitaire était là, et ces marges de manœuvre, qui sont extrêmement importantes, liées à la gestion de la précédente mandature, nous ont permis d'être réactifs, d'être extrêmement présents dès le printemps, d'être là, alors que d'autres ne l'étaient pas encore, pour assurer le service public municipal, bien sûr, mais aussi protéger les Parisiens, protéger nos agents, protéger aussi des soignants avec des masques avant l'Etat, par exemple.

Cette marge de manœuvre, nous l'avons eue cette année, car effectivement, la gestion de la mandature le permettait. Bien sûr, la réalité sanitaire l'a utilisée en grande partie. Nous ne sommes, sur ce point, pas isolés. C'est le cas de tous les territoires.

Nous devons donc avancer vers le budget pour l'année 2021, dans ce contexte. Oui, les dépenses de gestion vont devoir progresser, et progresser plus fortement que les précédentes années, principalement à cause des dépenses sociales, indispensables dans cette crise. Bien sûr, avec le R.S.A., mais pas uniquement ; on le sait, le plan Boost Emploi qui sera présenté, fait partie des dispositifs extrêmement utiles pour nos concitoyens dans l'année 2021, qui s'annonce marquée par les conséquences économiques.

Les priorités de ce budget en 2021, ce sera avant tout, car c'est notre responsabilité première, la garantie du bon fonctionnement de nos services publics municipaux, les dépenses sociales, j'en ai parlé, et une mobilisation forte pour l'espace public, son entretien, avec en particulier sur l'emploi, avec le travail d'Antoine GUILLOU, des moyens en plus pour la propreté, pour l'entretien, pour la gestion des chantiers, on le sait, c'est un sujet très important, et, bien sûr, la mise en place de la police municipale, avec des effectifs qui continuent à augmenter, mais aussi des budgets prévus pour la formation, pour les équipements et pour les locaux.

J'en dirai un mot, et ma collègue Anne SOUYRIS pourra compléter, aussi une mobilisation sur la santé, avec un fonds urgence sur la santé, pour continuer à déployer des dispositifs de test, et puis on le souhaite, participer à la stratégie santé pendant une période qui doit être celle de la sortie de cette crise, le soutien aux commerçants, avec des dispositifs innovants, la Maire de Paris en a parlé dans son introduction, après les 120 millions d'euros qui ont été utilisés dans le plan de soutien pour tous les acteurs économiques du tourisme, du commerce, et il était indispensable que nous le fassions.

Alors, oui, bien sûr, il y a une imprévisibilité sur les recettes. Vous l'avez dit, vous l'avez dit de manière plus ou moins ironique, faussement inquiète. Bien sûr, les D.M.T.O., le marché de l'immobilier, le rétablissement de ces transactions, nous ne savons pas encore à quelle échelle peut se faire, selon quelle chronologie, le retour à une activité touristique importante. C'est pour cela que nous avons inscrit, de manière prudente, des recettes inférieures à l'année 2019, par exemple sur le tourisme, c'était important de le faire. Bien sûr, c'est tout au long de l'année 2021 que nous pourrons avoir une visibilité supérieure. C'est la situation dans laquelle sont tous les acteurs publics en ce moment et tous les acteurs économiques, d'avoir cette imprévisibilité sur les conditions dans les mois qui viennent.

Ce contexte budgétaire se fait, nous en avons parlé ici, dans une absence quasi totale d'aide de l'Etat. Je ne vais pas revenir sur les 17 millions d'euros pour rembourser une partie des achats de masques. Ce sont 2 % du coût de la crise, ce n'est quand même pas grand-chose et, pour le reste, rien, rien. C'est-à-dire que ce qui était annoncé, un filet de sécurité côté compétences municipales, ce filet de sécurité ne sécurise pas grand-chose. Son volume est un tiers inférieur à ce qui avait été annoncé à l'été dernier. Finalement, il sert, et tant mieux pour ces collectivités, essentiellement à des petites communes ou des stations balnéaires.

Sur l'avance qui était annoncée là aussi par l'Etat au profit des départements, les techniques de calcul, le calibrage, tout est fait pour bénéficier au moins de collectivités possibles. Ni Paris ni aucune des grandes métropoles ne profitent des différents dispositifs. Ce constat est partagé par tous les maires des grandes villes de France. Un collectif de quarante-trois élus, dont les maires de Lyon, de Marseille, de Lille, de Toulouse, de Nice, et bien sûr la Maire de Paris, ont appelé, dans une tribune au "Monde", le Gouvernement au respect de l'autonomie financière des collectivités territoriales et des lois de décentralisation.

Cette absence de soutien de l'Etat vient alors même que la crise a prouvé à quel point les territoires avaient été réactifs, avaient été présents, dès le départ de cette crise, là où les institutions nationales mettaient plus de temps, avaient plus d'inertie dans la mise en place de certaines politiques.

Dans le même temps, nous avons un renforcement des dispositifs de péréquation qui, pour l'année 2021, vont encore être plus importants qu'en 2020, et qui viennent maintenant - puisqu'on le sait, les dotations de l'Etat sont inférieures aux dépenses de péréquation, nous sommes contributeur net - grever un certain nombre des recettes qui étaient présentées comme des recettes très dynamiques, très importantes pour la Ville de Paris, alors qu'en fait, elles bénéficient à de nombreux territoires à travers ces mécanismes de péréquation. Les mécanismes de péréquation sont toujours sur une dynamique importante, quand les recettes elles-mêmes diminuent.

Il y a même de nouvelles mesures que l'on découvre. Je tiens à alerter, à la fois tous les élus de notre assemblée, mais également les parlementaires qui en font partie, sur un changement de dernière minute du calcul de la compensation sur la taxe d'habitation. Pourquoi ? Simplement parce que le mode de calcul, qui était prévu, aurait créé ce que le Gouvernement a appelé un effet d'aubaine pour les collectivités. Entendez un dispositif de compensation pour le coût des pertes des recettes qui, lui, aurait pu fonctionner. Qu'à cela ne tienne, il a été raboté au dernier moment pour que ce ne soit pas le cas. On estime le coût de cette décision à 13 millions pour Paris en 2021, 42 millions en 2022.

Et même très récemment, dans le P.L.F.R. 4, un article, sans aucune concertation là aussi, change un mode de calcul sur la répartition des forfaits pour stationnement, et une évolution de dépenses pour Paris de plusieurs dizaines de millions d'euros.

A chaque fois, la facture s'alourdit. C'est pour l'instant cela que l'on peut constater du soutien de l'Etat.

Dans ce contexte, j'entends parler, et j'ai entendu les collègues sur les bancs de l'opposition, de notre volonté de taxer. Parlons-en. Je vous confirme ici l'engagement de stabilité fiscale. Le taux de taxe foncière restera inchangé en 2021, au même niveau depuis 2014, à un taux consolidé, à peu près la moitié du taux lyonnais, un tiers des taux toulousains ou bordelais. C'est la réalité.

Ensuite, oui, il y a eu des propositions de modification de certaines taxes qui ne touchent pas, pour certaines, les Parisiens. Je vais vous en parler. Parlons des D.M.T.O. Oui, effectivement, en 2015, le taux est passé à 4,5. Savez-vous combien de départements ont utilisé ce taux de 4,5 ? Tous, sauf deux, c'est-à-dire bien sûr un grand nombre de départements gérés par des présidents de droite.

Ensuite, quels sont les départements qui demandent à pouvoir rehausser ce taux actuellement ? Là aussi, c'est l'Assemblée des Départements de France qui porte cette demande, son président Dominique BUSSEAU, vous devez le connaître. Paris ne fait que relayer cette demande qui concerne tous les territoires.

Ensuite, sur les résidences secondaires, peut-on parler un peu de la réalité ? Pour le dire très simplement, les Parisiens qui ont une résidence secondaire, elle n'est pas à Paris en général. J'ai bien entendu l'appel de M. CASANOVA à lutter avec véhémence contre les inégalités entre les millionnaires brésiliens et les millionnaires français. Cela ne me semble pas être tout à fait au cœur de la question.

Bien sûr qu'une résidence secondaire à Paris, c'est-à-dire un appartement qui n'est pas sur le marché du logement, qui est sous-occupé une grande partie de l'année, les propriétaires peuvent contribuer plus dans une période aussi difficile. Tout le monde le sait, tout le monde en convient. Ce n'est pas la peine d'agiter des fantasmes anti-fiscalistes sur ce sujet.

Pour ce qui concerne "Airbnb", là aussi, les territoires touristiques sont intéressés par cette mesure. Nous avons poussé, avec toutes les grandes villes et avec l'association "France Urbaine", le fait de pouvoir augmenter la taxe de séjour sur les locations de type "Airbnb". C'est avant tout un soutien à l'hôtellerie traditionnelle, celle qui crée des emplois, qui participe à l'activité économique de notre ville. En ce moment, les appartements, qui étaient sur "Airbnb", sont, pour un certain nombre d'entre eux, revenus dans le logement classique, sur de la location de longue ou de plus courte durée en meublé pour les étudiants, par exemple, et c'est extrêmement utile.

La question, c'est : est-ce que l'on souhaite qu'au redémarrage de l'activité touristique, ce soit "Airbnb" qui rafle la mise, ou est-ce que l'on souhaite que l'hôtellerie traditionnelle puisse se reconstruire, puisse à nouveau fonctionner correctement ?

C'est donc bien dans le cadre d'un soutien aux acteurs du tourisme que cette proposition se fait. Soyons clairs, la forme qui a été pour l'instant adoptée à l'Assemblée Nationale, est un amendement minimaliste, une augmentation faible. Cela n'a rien à voir avec les dispositifs qu'ont pu mettre en place d'autres villes, comme par exemple Amsterdam.

Ce type de sujets, sur lesquels la Maire de Paris a écrit à tous les groupes parlementaires, cela vous a donné l'occasion de savoir précisément quelles étaient nos demandes. Vous avouerez qu'il y a là-dedans une grande transparence de notre part. Pourquoi le faire de cette manière ? Parce que ce n'est pas une demande qui vient de notre majorité municipale toute seule, c'est parce que c'est une demande pour retrouver des outils d'autonomie financière, qui concernent toutes les collectivités territoriales. Donc aussi, bien sûr, des collectivités territoriales gérées par des majorités qui peuvent être de droite ou du centre. Ce ne sont pas là les couleurs politiques des différentes villes, des différents départements qui comptent, mais leur capacité à avoir toujours une autonomie politique dans les années qui viennent, grâce à une autonomie financière. C'est donc dans ce cadre que ces demandes ont été faites.

C'est pour cela que je tiens à répondre aux collègues du groupe Communiste et à leur vœu, sur l'ensemble des phénomènes de désengagement de l'Etat, en particulier le désengagement social, les 120 millions de manque de compensation sur le R.S.A., juste pour cette année, la dette sociale accumulée. A travers un vœu de l'Exécutif, nous proposons de reprendre l'essentiel de leurs propositions sur ces sujets. C'est-à-dire trouver les moyens de continuer dans les semaines, dans les mois qui viennent, à toujours revendiquer cette autonomie financière pour les collectivités, et cette responsabilité de l'Etat dans la compensation des charges qui ont été transférées.

Dans l'intervalle, la Ville de Paris prend ses responsabilités pour l'année 2021, car derrière vos remarques, pour ce qui concerne les collègues de l'opposition, il y a aussi une demande de coupe, de coupe sombre, de purge, quelque chose de cet ordre, qui fait une abstraction totale du rôle de Paris comme acteur économique dans notre Région.

En termes d'économie pour notre région, il n'est pas concevable, là maintenant, de réduire la voilure sur l'investissement. Nous devons à l'économie parisienne de maintenir les projets, de ne pas retarder les chantiers, de permettre aux entreprises d'avoir la possibilité de maintenir les emplois, et d'en créer d'autres. Bref, de soutenir l'activité.

C'est pour cela que nous souhaitons maintenir un programme d'investissement très important pour 2021, avec un 1,450 milliard d'euros. On sait que l'investissement public est le moteur de la relance économique, qu'il est à 70 % fait par les collectivités. La question du plan de relance, de son manque pour l'instant de réalité, de substance, des milliards qui sont annoncés sur un dispositif, puis un autre, puis sont recyclés en pluriannuel, est une question absolument fondamentale, sur laquelle nous interpellons l'Etat en permanence. Il n'y aura pas de relance, si le plan de relance ne vient pas conforter les collectivités dans leur capacité d'investissement.

C'est pour cela que nous souhaitons maintenir cette capacité d'investissement pour l'année 2021, en finançant bien sûr la transition écologique, car elle ne peut pas attendre. Il n'est pas question de retarder ces financements, à travers des rénovations d'écoles, de crèches, de logements, à travers la transformation de notre espace public, plus de pistes cyclables, plus de végétalisation, les premières forêts urbaines. Non, il ne faut pas retarder ces projets.

Mais sans soutien de l'Etat, je le dis très clairement, cet investissement se fera avec un autofinancement très faible, avec une épargne réduite à son minimum légal pour 2021. Oui, tout à fait, c'est le cas pour Paris, comme pour des grandes villes, et pour les métropoles, c'est la capacité de maintenir cet investissement dans la durée qui est en jeu.

Nous ne souhaitons pas maintenant ajouter de la crise à la crise. Nous voulons obtenir les moyens d'investir sur la durée, pour permettre à l'économie parisienne de redémarrer, et, bien sûr, à la transition écologique de se faire.

Pour répondre aux vœux qui ont été déposés, j'ai déjà parlé du vœu du groupe Communiste, pour lequel un vœu bis de l'Exécutif, en réponse, vient reprendre un grand nombre des propositions.

Pour répondre à Mme RIVIER sur le budget sensible au genre, bien sûr, nous avons commencé à travailler. J'ai pu avoir un échange avec la première adjointe de Lyon qui a annoncé que Lyon allait lancer aussi ce dispositif. Nous partagerons notre méthodologie. Donc, un avis favorable pour votre vœu.

Pour ce qui concerne le vœu du groupe Ecologiste sur la demande de transparence et d'éthique de nos partenaires bancaires et financiers, bien sûr qu'elle est primordiale. Nous pouvons encore nous améliorer dans les informations données, en particulier en 1ère Commission. Là aussi, un avis favorable.

Sur les demandes du groupe Indépendants et Progressistes, sur le soutien à l'activité à différents secteurs d'activité, les éléments donnés dans le plan de soutien de la Ville, avec pas moins de 120 millions en tout pour les acteurs économiques, 40 millions qui sont spécifiquement pour les commerçants, sur des exonérations en particulier. On sait que ces exonérations vont bien se prolonger jusqu'en juin 2021. Il y a déjà un soutien qui est annoncé sur la durée, y compris avec le dispositif du fonds stratégique...

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Monsieur le Maire, il va falloir conclure.

M. Paul SIMONDON, adjoint. - ... annoncé ce matin. Donc, je vous proposerai une demande de retrait de votre vœu, sinon j'y émettrai un avis défavorable.

Enfin, pour ce qui concerne le vœu du groupe Changer Paris sur la stratégie santé, nous avons effectivement prévu un budget spécifique pour mettre en place cette stratégie santé en 2021, avec 7,5 millions d'euros. L'action de la Ville au printemps a montré à quel point nous avons réussi à être réactifs sur ce secteur.

Je laisserai Anne SOUYRIS compléter sur cette stratégie santé. Je laisserai également mon collègue Dan LERT répondre sur le rapport Développement durable.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

La parole est à Dan LERT à distance, pour compléter la réponse de l'Exécutif.

M. Dan LERT, adjoint. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, le rapport Développement durable, qui est présenté au Conseil de Paris depuis dix ans, est un exercice réglementaire et légal, qui reflète l'étendue des actions de la Ville en matière de développement durable.

Je tiens à saluer le travail des équipes et des services qui se sont beaucoup investis pour le rendre plus lisible, afin d'en faire un outil accessible où chacun et chacune peut voir ce qui est fait concrètement dans des domaines très variés.

Notre collègue de l'opposition s'inquiétait de la multiplication des plans. Je crois qu'ils témoignent, au contraire, de l'engagement de la Ville de Paris sur tous les fronts de la transition écologique. L'intégration des objectifs de développement durable marque une étape supplémentaire dans l'accélération de la mise en œuvre de la transition écologique et solidaire que nous allons poursuivre sur tous ces sujets, avec engagement et vigueur, dans le cadre du contexte d'urgence climatique dans lequel nous nous trouvons.

Nous aurons l'occasion, pour répondre précisément aux questions sur l'état d'avancement posées par notre collègue, de poursuivre nos échanges au Conseil de Paris de décembre, sur le "bleu climat", un document qui avait été demandé à l'époque du premier Plan Climat par l'opposition, et qui présentera, de manière tout à fait exhaustive et précise, les engagements et des réalisations de la Ville de Paris.

Je vous remercie.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Merci beaucoup.

S'agissant du débat d'orientations budgétaires, il s'agit d'une communication sans vote, mais il y a de nombreux vœux déposés. Je vais les dérouler pour les mettre aux voix.

Le vœu n° 1 déposé par le groupe Ecologiste de Paris est proposé avec un avis favorable de l'Exécutif.

Je vois des mains se lever. S'il n'y a pas de demandes d'explications de vote... D'accord. Il n'y a pas de vote à main levée, ce sont des votes électroniques. Nous allons lancer les opérations de vote.

Je signale que le vœu est soumis, au scrutin public, avec un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote).

Et je ne le fermerai que lorsque j'aurai moi-même réussi à voter, ce qui devrait vous laisser beaucoup de temps.

Nous allons clore prochainement le vote.

On en est déjà à 126 votants, donc cela doit fonctionner, Madame DATI.

Le vote n'est pas clos, donc on va laisser tout le monde voter et s'habituer au système.

Avez-vous des signalements de personnes qui souhaiteraient voter et qui n'auraient pas réussi à voter ? Non.

(Les votes sont recueillis électroniquement).

Je vous propose de clôturer le vote sur ce vœu n° 1. Je n'arrive pas à voir les résultats d'ici.

Pour : 90

La proposition de vœu est adoptée. (2020, V. 92).

Nous passons au vœu n° 2 déposé par le groupe Ecologiste de Paris, qui est également proposé avec un avis favorable de l'Exécutif.

J'ouvre la séance de vote.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Je vous propose de clôturer les votes.

La proposition de vœu est adoptée. (2020, V. 93).

Nous passons au vœu n° 3 du groupe Communiste et Citoyen. Un vœu n° 3 bis a été déposé par l'Exécutif. Le vœu n° 3 du groupe Communiste et Citoyen est-il retiré ? Monsieur le président ?

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - On va le maintenir, mais juste une petite remarque, parce que la Maire et Patrick BLOCHE nous ont dit qu'ils seraient souples sur le temps de parole. Je vois qu'on a bien commencé puisque l'explication de l'Exécutif a pris vingt et une minutes, c'est-à-dire trois explications de vote du groupe Communiste par commission.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Il arrive même aux adjoints du groupe Communiste d'en bénéficier, Monsieur le président. Vous retirez votre vœu ? Très bien.

On vote sur le vœu n° 3 bis déposé par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Très bien. Je vais proposer de clôturer le vote.

Le projet de vœu est adopté. (2020, V. 94).

Nous examinons le vœu n° 4 du groupe Changer Paris, avec un vœu n° 4 bis déposé par l'Exécutif. Le vœu n° 4 du groupe Changer Paris est-il maintenu ?

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE. - Oui, il est maintenu. Si je peux faire une rapide explication de vote pour dire pourquoi.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - J'imagine que c'est pour nous expliquer que vous n'allez pas voter favorablement notre vœu.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE. - C'est bien vu. Votre perspicacité n'est jamais mise en défaut. C'est pour dire que l'on s'abstiendra sur le vœu n° 4 bis. Vous faites des vœux à vous-mêmes, c'est bien, mais on attendrait plutôt l'exposé d'une stratégie de dépistage de la population parisienne. Donc, on s'abstiendra sur le vôtre.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu n° 4 déposée par le groupe Changer Paris, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

J'ouvre le scrutin.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Je vous propose de clôturer le vote sur le vœu n° 4.

La proposition de vœu est repoussée.

Je mets aux voix, au scrutin public, le vœu n° 4 bis déposé par l'Exécutif.

J'ouvre le vote.

(Il est procédé au vote électroniquement).

On voit bien que les chiffres sont pour l'instant bloqués sur les histogrammes, mais j'imagine que cela va se débloquer.

Je vous propose de clôturer le scrutin.

Le projet de vœu est adopté. (2020, V. 95).

Nous passons à l'examen du vœu n° 5 déposé par le groupe "Indépendants et Progressistes". D'abord, le vœu est-il maintenu en dépit de l'avis défavorable ?

Il est maintenu.

Y a-t-il une demande d'explication de vote de Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE ? Non. Très bien.

Je le mets aux voix, au scrutin public, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

J'ouvre le scrutin.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Je vous propose de clôturer le scrutin.

La proposition de vœu est repoussée.

A présent, il nous reste à nous exprimer sur deux votes de projets de délibération.

Il s'agit d'acter le principe de l'organisation du débat d'orientations budgétaires, c'est le DFA 56, puis le DEVE 55.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DFA 56.

J'ouvre le scrutin.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Je vous propose de clôturer le scrutin.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DFA 56).

A présent, je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DEVE 55.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Je vous propose de clôturer le scrutin.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DEVE 55).

Compte rendu de la 3e Commission.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Nous commençons l'examen des dossiers de la 3e Commission.

Conformément au règlement intérieur du Conseil de Paris, je vais donner la parole à la présidente de la Commission, Mme Lamia EL AARAJE, pour trois minutes.

Je rappelle que, conformément à la décision de la Conférence des présidents sur l'organisation de notre séance, un débat, organisé par Commission, sur l'ensemble des projets de délibération, va être engagé avec une suspension de séance à 13 heures, et nous vous proposons la reprise de séance à 14 heures 30 pour pouvoir gagner un peu de temps sur l'examen des dossiers.

Je laisse la présidence à mon collègue Ian BROSSAT.

Madame la présidente de la 3e Commission, vous avez la parole.

(M. Ian BROSSAT, adjoint, remplace M. Emmanuel GRÉGOIRE au fauteuil de la présidence).

Mme Lamia EL AARAJE. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Chers collègues, notre Commission, la 3e, s'est réunie dans un format dématérialisé au vu de la situation exceptionnelle que nous connaissons en ce moment. Pour cette séance, qui s'est tenue le lundi 9 novembre dernier, nous avons voulu redynamiser le déroulé de notre Commission, de façon à permettre davantage d'interactions et de réflexion collectives autour de sujets majeurs qui intéressent notre Municipalité.

Cette séance de la 3e Commission a débuté par une présentation de Jacques BAUDRIER des délibérations globales adoptées de 2015 à 2019, concernant un certain nombre de travaux et de constructions d'équipements publics, dont on a pu apprécier la qualité et la cohérence avec la démarche de la Ville de Paris, en termes de sobriété et de qualité d'usage, de végétalisation et de biodiversité, d'économie de coût d'énergie, d'économie circulaire et de réemploi, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de prise en compte de la future réglementation sur le plan énergétique.

Des exemples ont pu être appréciés par les élus, comme la Maison des réfugiés, dans le 19e, le gymnase Madeleine Rebérioux, dans le 18e ou encore la piscine Yvonne Godard, dans le 20e.

Nous avons ensuite examiné divers sujets en lien avec le stationnement, à la fois des parcs de stationnement en délégation de service public, mais également les recours administratifs préalables obligatoires qui posent par endroits des problématiques. Des projets de délibération en lien avec la stratégie Paris piéton et avec "les rues aux écoles" ont également été présentés.

Plusieurs projets de délibération en lien avec la "politique de la ville" vont permettre, une fois votés, de financer diverses associations œuvrant dans les quartiers populaires, sur des sujets en lien avec l'accès au droit, aux soins, l'éducation ou encore l'inclusion.

Notre attention a également été portée sur des projets de délibération en lien avec des projets relatifs à la transition écologique, au Plan Climat, à l'eau et à l'énergie, et sur deux projets de délibération concernant le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers assimilés, ainsi que le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'exercice 2019.

Notre Commission a, par ailleurs, auditionné M. NORDMAN en sa qualité d'adjoint à la Maire de Paris en charge de la prévention, de l'aide aux victimes, de la sécurité et de la police municipale. Cette audition visait à permettre aux élus présents de prendre connaissance de notre vision de la police municipale, qu'il porte au nom de la Maire de Paris, dans le cadre du démarrage des travaux au Parlement sur la proposition de loi dite sécurité globale.

Quelques mots sur cette proposition de loi, pour le moins controversée dans les dispositions qu'elle porte. Le choix du véhicule législatif, tout d'abord, est absolument étonnant. De telles dispositions sont plutôt habituellement portées dans le cadre d'un projet de loi et non pas d'une proposition. Cette proposition de loi ouvre une brèche importante en termes de transfert de compétences et de responsabilité concernant le maintien de l'ordre et de la sécurité de l'Etat aux collectivités locales. C'est une compétence régalienne dont l'Etat se désengage, et il me semble important de le souligner ici, afin que nous veillions collectivement à bien définir le périmètre de notre future police municipale.

Par ailleurs, l'Etat pourrait, si cette proposition de loi est adoptée dans sa rédaction actuelle, sous-traiter des compétences à des entreprises de sécurité privées. Oui, oui, vous avez bien entendu, des entreprises de sécurité privées. Ce n'est donc plus simplement un transfert de compétences régaliennes - et j'insiste sur ce terme - de l'Etat aux collectivités, mais carrément de l'Etat à des entreprises privées.

Cette sous-traitance va jusqu'à la recherche et le constat d'infractions par des acteurs privés. Le défaut de contrôle, l'opacité autour des règles déontologiques et juridiques, ou encore le flou autour de la notion de responsabilité me scandalisent politiquement.

Nous franchissons donc un nouveau cap dans le désengagement de l'Etat et constatons la grande confusion régnant dans l'esprit de la majorité gouvernementale, entre fonction régaliennne, fonction territoriale et organisme privé.

Si nous nous réjouissons de la création d'une police municipale parisienne, des avis divergents se sont exprimés en Commission sur l'armement ou non de celle-ci et sur les prérogatives qui lui seront octroyées. C'est donc l'occasion pour nous, en tant que majorité, de réaffirmer notre attachement à une police de proximité, non armée, paritaire, formée à la démarche d'aller vers la population, dans une approche évidemment respectueuse et bienveillante.

En conclusion, espérons que la police municipale parisienne puisse voir le jour et que l'article permettant sa création ne fasse pas partie de ceux qui ne manqueront pas, et à titre personnel je l'espère, d'être retoqués par une instance de sages qui viendrait matérialiser la légitime indignation qui vient à tout individu attaché à notre modèle de société et à notre Etat de droit, à la lecture de cette proposition de loi dite sécurité globale.

Enfin, notre Commission a eu l'occasion d'exprimer sa volonté de voir le Préfet de police de Paris auditionné dans le cadre des travaux de notre Commission. Je relaie cette demande ici, devant vous, et j'ai par ailleurs relayé cette demande à sa directrice de cabinet adjointe, afin que nous puissions, je l'espère, prévoir cette audition à la fin du premier trimestre 2021.

Je vous remercie.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci, Madame la présidente de la 3e Commission.

La parole est à présent à Mme Delphine BÜRKLI.

Mme Delphine BÜRKLI, maire du 9e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Mon propos s'articulera principalement autour de deux projets de délibération, le DEVE 55 et le DVD 71. Nous aborderons les questions de police municipale pendant les questions d'actualité demain après-midi.

Je veux revenir brièvement sur le rapport Développement durable, et notamment le point 2 relatif à la qualité environnementale de Paris. Vous y évoquez l'installation de cent cinquante micro-capteurs de polluants atmosphériques au sein des écoles et des crèches. Je voudrais rappeler, puisque ce n'est pas dans votre communication, que nous avons fait le choix, fin 2019, d'équiper les cent cinquante classes des écoles du 9e, de capteurs, de purificateurs d'air intérieur. C'est sûrement un oubli fâcheux, puisque c'est la première expérimentation à grande échelle à partir du 9e, et cette expérimentation doit être menée dans tout Paris. Le contexte actuel ne fait que renforcer cette idée.

Non seulement les purificateurs agissent contre les particules fines, les poussières, les acariens, les poils d'animaux, les pollens présents dans l'air, mais ils sont également efficaces pour limiter la propagation du virus. Les enfants passent cinq jours sur sept à l'école, jusqu'à dix heures par jour, il est donc de notre responsabilité de leur offrir un environnement sain.

Je souhaite également aborder la question de l'ouverture des cours d'école aux habitants le week-end pour regretter le retrait du projet de délibération DASCO 137, qui portait justement sur une expérimentation de ce dispositif. Paris est la capitale la plus dense d'Europe et compte seulement 5,8 mètres carrés d'espaces verts par habitant, et nous n'habitons pas tous à un kilomètre du bois de Boulogne ou du bois de Vincennes.

Donc, les 656 écoles et les 115 collèges, qui représentent un formidable potentiel de 75 hectares, aujourd'hui asphaltés et participant au phénomène d'îlot de chaleur, doivent s'ouvrir. Le déploiement du projet de cours oasis est une initiative positive, mais il faut aller bien plus loin, et l'ouverture le week-end des cours d'école, comme c'est déjà le cas dans d'autres villes occidentales, prendrait tout son sens, y compris pendant cette période de confinement. La majorité des Parisiens habitent à moins de 200 mètres d'une cour d'école, et la Ville de Paris doit lancer cette expérimentation sans attendre.

Enfin, je voudrais m'arrêter quelques instants sur le DVD 71.

Je trouve, chers collègues, particulièrement cocasse que la Maire de Paris, après avoir dit pis que pendre de l'entreprise Total il y a un an, de l'avoir fait disparaître des sponsors des J.O., choisisse aujourd'hui cette même entreprise pour exploiter les bornes de recharge électrique. Je l'entends encore dire l'an dernier qu'il était, je cite, "très difficilement compréhensible pour nos concitoyens que soient retenues des entreprises dont l'activité aurait un lourd impact sur l'environnement, en se fondant notamment sur le recours massif à des énergies carbonées". C'est dire d'un contexte à l'autre la cohérence, la constance de l'Exécutif municipal parisien.

Mais c'est aussi et surtout sur le fond que ce projet de délibération interroge, et pose un vrai problème pour l'avenir. Les objectifs de sortie du diesel, on les connaît, ils ont été annoncés pour 2024 ; sortie de l'essence, 2030, et là où le bât blesse, c'est que ce contrat fige les dix prochaines années quasiment sur la base de la situation

Autolib' de 2010, quand il est indispensable de prévoir l'avenir, du fait de l'obligation de circuler demain en véhicules électriques.

On estime d'ailleurs à 400.000 véhicules électriques qui circuleront à Paris en 2030, et le contrat ne prévoit que 2.500 bornes de recharge à Paris. Il risque d'y avoir quelques embouteillages devant les bornes de recharge. Dans quelques années, il y aura inévitablement un déficit de bornes de recharge. Là où la loi d'orientation des mobilités prévoit 7 millions de points de recharge en France en 2030, pour Paris, on est bien loin du compte.

Je m'étonne également du choix qui a été fait de la dépose totale de toutes les anciennes stations et de leur remplacement par de nouvelles installations pour un coût évalué à 9,9 millions d'euros.

Je pensais que nous étions tous d'accord, ici dans cet hémicycle, sur l'importance de diminuer la quantité de déchets à traiter, et ce contrat ne laisse aucun choix aux soumissionnaires qui récupèrent le parc de bornes, la plupart étant d'ailleurs en état de fonctionner, puisque je rappelle que la Ville de Paris a rénové, en 2018, mille bornes Autolib'. De l'argent public, une fois de plus jeté en l'air et un coût environnemental certain.

Le magazine "Green Universe" résume très bien ce que je viens de dire. Je le cite : "Remplacer plutôt que réparer, c'est une logique plutôt XXe siècle que la Ville de Paris impose dans la compétition pour la future concession des 352 stations de recharge multi-bornes de véhicules électriques en voirie."

Enfin, et c'est peut-être la question centrale, il n'est jamais fait mention, dans ce contrat, du coût de la recharge pour les Parisiens. La politique tarifaire est en effet totalement absente du contrat, de ses annexes, ce qui signifie que l'entreprise aura contractuellement toute la liberté pour fixer ses tarifs, ce qui n'est pas acceptable. En toute transparence, cette concession devrait faire apparaître les prix de vente au client final, ainsi que les clauses et la fréquence de révision des prix. Ici, il n'en est rien.

Au lieu d'apprendre des expériences Vélib' et Autolib', qui ont pourtant marqué au fer rouge la mandature 2014-2020, on a vraiment le sentiment que cette majorité plonge à nouveau dans un contrat aux multiples fragilités juridiques qui, in fine, pénalisera les Parisiennes, les Parisiens, et notamment celles et ceux qui rouleront propres et qui ne pourront pas recharger leurs véhicules. Pour toutes ces raisons, notre groupe Indépendants et Progressistes votera contre ce projet de délibération.

Je vous remercie.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci, Delphine BÜRKLI.

La parole est à présent à Carine PETIT.

Mme Carine PETIT, maire du 14e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, pour cette 3e Commission, notre groupe, le groupe "Génération.s", souhaite intervenir sur le projet de délibération et le rapport DEVE 55, mais aussi quelques vœux présentés à cette occasion.

Nous l'avons vu, ce Conseil est l'occasion de débattre à la fois de notre budget prévisionnel, du débat d'orientations budgétaires, mais également du rapport DEVE 55 sur le bilan des actions menées en 2019 par la Ville pour le développement durable.

Selon le G.I.E.C., 50 à 70 % des leviers se trouvent au niveau local pour agir sur la transition écologique et sociale. Pour une métropole comme la nôtre, pour notre ville, les leviers sont importants. Et il nous reste moins de dix ans pour agir. C'est notre responsabilité sur ce mandat, et elle est immense.

C'est dans cet objectif, d'ailleurs, que la Maire nous appelle à travailler et à accélérer ces transitions. Le démarrage de la co-construction du P.L.U. bioclimatique, qui a commencé par associer d'abord les Parisiennes et les Parisiens sous forme d'un panel pour réfléchir sur Paris 2030, est un des piliers de cette démarche, qui est démocratique d'abord et impliquante.

Les engagements pris devant les citoyens de Paris par notre majorité vont dans ce sens de l'accélération de cette transition. Et la crise que nous traversons conforte ses choix et ses orientations.

Les plans de soutien dans l'urgence, les bases aussi de la relance doivent être axés sur les enjeux du climat et de la solidarité qui doivent être ces carburants de la reprise économique et de l'emploi, sur ces bases durables et moins délocalisables, et chaque euro public doit aller dans ce sens.

Notre lutte contre la pollution de l'air, mais aussi contre la pollution sonore, la décarbonation de notre ville, passe par le réaménagement de nos espaces, la mutation de nos mobilités. C'est pourquoi nous agissons si fortement et si clairement pour redonner aux cyclistes et aux piétons, aux transports en commun, leur juste place dans la ville.

Je voudrais dire quelques mots sur le vœu que nous partageons avec le groupe Ecologiste, voté au Conseil du 14e arrondissement, nous enjoignant à préserver nos arbres, notre patrimoine naturel, nos biens communs. Adoptons, c'est ce que propose ce vœu, une démarche publique qui partage la connaissance, qui partage aussi les évolutions de notre patrimoine végétal. Un projet d'aménagement qui impacte des arbres doit être expliqué, justifié avec transparence, les alternatives aussi délibérées et argumentées clairement. Nous demandons aussi que soient

proposés, élaborés, publiés et partagés un plan et un calendrier clair sur la plantation des 170.000 arbres que nous voulons pour cette mandature.

C'est cette charte que nous proposons d'élaborer, peut-être arrondissement par arrondissement, pour qu'elle soit reprise dans le cadre aussi peut-être de notre P.L.U. bioclimatique, pour une ville qui engage, et ces engagements partagés par des acteurs privés.

Je terminerai également par le DEVE 66, puisque c'est une bonne nouvelle. Nous nous réjouissons aussi du partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour que les projets de végétalisation des toitures de plusieurs équipements publics de la Ville, à savoir par exemple la médiathèque Yourcenar ou la crèche Emériaux, le collège Mayer, soient dotés de ce type d'aménagement.

Ce que nous voulons dire, c'est également sur les impacts bénéfiques de cette transition écologique sur les écoles, et nous rappelons également, nous y reviendrons en 6e Commission, par le vœu le souhait de faire de l'école des Amandiers dans le 20e arrondissement, une candidate à toutes ces rénovations qui vont dans ce sens.

Démocratie sanitaire, démocratie sociale, démocratie environnementale, les élus du groupe "Génération.s" rappellent que c'est sur ces bases que notre ville et ses habitants, par ces bases, qu'ils deviendront producteurs de santé, qui est le point commun de toutes ces transitions.

Je vous remercie.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci, Carine PETIT.

A présent, enfin, la parole est à Mme la présidente Maud GATEL.

Mme Maud GATEL. - Merci, Monsieur le Maire.

Je vais donc m'exprimer sur quatre projets de délibération, un rapport et un vœu en moins de cinq minutes.

Pour commencer, la communication sur les R.A.P.O., au titre du contrôle du stationnement payant, durant l'année 2019. Une satisfaction : une baisse du nombre de R.A.P.O. de 27 % entre 2018 et 2019, bien évidemment en lien avec la baisse du nombre de F.P.S., néanmoins, on peut s'en réjouir. C'est malheureusement le seul motif de satisfaction dans la mesure où des problèmes, que l'on peut désormais qualifier de structurels, demeurent, engendrant de trop nombreux F.P.S. délivrés, alors que des personnes ont des dérogations. Je pense particulièrement aux personnes à mobilité réduite ou encore aux professionnels de santé.

Puis, je regrette toujours que la complexité du dispositif fasse qu'un certain nombre de nos concitoyens renoncent à saisir les autorités compétentes. S'agissant de la deuxième année pleine désormais, ce n'est plus acceptable.

Dans ce cadre, sur la question du stationnement payant, nous déposons un vœu. Contrairement au premier confinement, où le stationnement en surface était gratuit, cette fois-ci, lors du deuxième confinement, il est payant, y compris pour les résidents, y compris pour les commerçants. Or, il nous semble que c'est une mauvaise décision tant d'un point de vue écologique qu'en termes de justice sociale et sanitaire. En effet, dès lors que le stationnement demeure payant, naturellement, tous les résidents ne sont pas forcément incités à recourir au télétravail alors qu'ils le pourraient, tout simplement en raison du coût que représente le stationnement pour eux. Donc, en rendant gratuit le stationnement pour les Parisiens qui possèdent une voiture, cela les inciterait à privilégier le télétravail et, au contraire, les faire payer peut les inciter à se rendre à leur travail.

Par notre vœu, nous demandons la gratuité du stationnement, dans cette période de confinement, pour les résidents et pour les commerçants.

Troisième sujet, la question du maillage des bornes de recharge électrique. Delphine BÜRKLI en a parlé, on le sait, Paris est extrêmement en retard au niveau du déploiement du réseau de recharge de bornes électriques. Pour mémoire, on peut compter sur le réseau Belib', 90 stations, les 220 stations anciennement Autolib' qui ont été redesignées pour ce faire et 255 points de charge dans les parkings concédés de la Ville, soit au total 1.674 points de recharge, ce qui est bien trop peu par rapport aux besoins, y compris les besoins estimés à horizon 2030, où on estime que plus de 6.000 points de recharge seront nécessaires pour faire face à la mobilité électrique à Paris.

Je rappelle qu'Autolib', c'étaient 3.244 bornes de recharge électrique. Quel gâchis, alors que l'on sait que le problème d'accès au réseau des bornes électriques, c'est justement ce qui rend difficile le développement des voitures électriques à Paris.

Pour mémoire, les dernières Autolib' ont cessé de rouler en 2018. Il faudra donc plus de trois années pour voir le réseau revenir à un niveau presque équivalent. Et effectivement, quel en sera le coût ? Je rappelle que, lors de l'utilisation de l'ex-réseau Autolib', le coût de l'énergie, ne pouvant être calculé, n'était pas connu en dépit de nos nombreuses demandes en la matière. Et là, même sujet : aucune transparence sur la question du coût. Donc, on ne sait pas quel sera le montant à payer pour les utilisateurs de ce service.

Un petit mot sur le DVD 79 sur les techniques de rafraîchissement de l'espace public, un sujet éminemment intéressant. Cette question du rafraîchissement et de la lutte contre les îlots de chaleur est évidemment une

impérieuse nécessité dans notre ville. On serait quand même en droit de considérer que la Ville est un peu schizophrène en la matière, quand on voit les aménagements de certaines places et, à côté, le souci de rechercher de meilleurs aménagements pour rafraîchir la ville.

Dernier sujet, ô combien important, le rapport sur les déchets. Un enseignement : malheureusement, les Parisiens continuent à produire davantage de déchets que les Français, on est quand même à près de 100 kilos de plus qu'un citoyen français.

J'espère sincèrement que cela nous donnera l'énergie pour redoubler d'énergie justement en matière d'économie circulaire, de développement des infrastructures, notamment en matière de recyclerie et de ressourcerie, particulièrement dans l'Ouest parisien, qui en manque aujourd'hui profondément.

Je vous remercie.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci à vous.

Deux éléments avant de vous abandonner provisoirement.

Premièrement, pour vous dire que le centre de dépistage Covid reste ouvert pendant la pause déjeuner et deuxièmement, vous dire aussi que nous reprenons nos travaux à 14 heures 30 et pas 14 heures 45, comme on en a l'habitude.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent appétit.

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à treize heures cinq minutes, est reprise à quatorze heures 30 minutes, sous la présidence de Mme Célia BLAUDEL, adjointe).

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Mes chers collègues, je vous propose de reprendre la séance. Nous allons poursuivre l'examen des projets de la 3e Commission.

Rappel au règlement.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je suis d'abord saisie d'une demande de prise de parole par la présidente du groupe Ecologiste de Paris.

Madame KONÉ, allez-y.

Mme Fatoumata KONÉ. - Merci.

Alors, je regrette effectivement que l'hémicycle soit aussi vide. Je voulais revenir sur le débat sur le vœu de dénomination en hommage à Samuel Paty de ce matin. En fait, je voulais faire un rappel au règlement sur l'article 4 du règlement intérieur du Conseil de Paris, qui concerne les votes. En fait, différents "tweets" de la droite ont précisé que le groupe Ecologiste de Paris s'était abstenu sur ce vœu. Néanmoins, j'avais précisé lors de ma prise de parole - et c'est la première phrase que j'avais prononcée - que le groupe Ecologiste de Paris votait pour ce vœu. Ce qui a été le cas.

Donc, je voudrais, effectivement, que l'on puisse préciser les votes sur ce vœu, que l'on puisse démontrer effectivement que le groupe Ecologiste de Paris a bien voté pour ce vœu, puisque la situation prend une ampleur vraiment désolante sur Twitter, sur les réseaux sociaux. Je trouve cela dommage que l'on fasse de la politique de cette manière. Donc, je tenais à le rappeler...

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - La parole est à la présidente du groupe Ecologiste. Merci.

Mme Fatoumata KONÉ. - Je demande aux élus concernés de retirer leurs "tweets".

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci, Madame la Présidente.

Pour vous préciser d'abord que...

Merci.

Notre hémicycle n'est pas vide. Nombre de nos collègues sont en ligne et suivent bien nos débats, et je les en remercie. Et je vous redis, Madame la Présidente : cette information ne vous a pas été communiquée mais l'ensemble du détail des votes a été transmis à l'ensemble des secrétariats généraux des groupes politiques. Donc, vous aurez ce détail des votes. Mais, comme l'a dit la Maire de Paris, par contre, ces opérations de votes ont eu lieu, et donc, il n'y a pas de modifications. Mais ce n'était pas le sens de votre question.

Examen des dossiers de la 3e Commission. (Suite).

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Ce rappel au règlement ayant été fait, je vais donner la parole. Nous allons reprendre les travaux de la 3e Commission.

Monsieur le Maire de Paris Centre, Monsieur Ariel WEIL, vous avez la parole.

M. Ariel WEIL, maire de Paris Centre. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, ce week-end, le week-end dernier, nous avons appris - avec une certaine émotion - la possible fermeture du magasin historique Gibert Joseph, dans le 5e arrondissement, en mars prochain. La librairie - vous le savez, je le rappelle - est fondée en 1888 par Joseph Gibert, qui était un professeur de lettres classiques de Saint-Étienne, après qu'il ait commencé en ouvrant des étals de bouquinistes sur le quai Saint-Michel.

Evidemment, avec la hausse de la vente en ligne dans le contexte de la crise sanitaire que nous connaissons, le groupe a rencontré des difficultés grandissantes et ce sont plusieurs adresses qui sont possiblement en voie d'être fermées. C'est pourquoi je me réjouis aujourd'hui du rachat de la librairie "Gibert Jeune", située au 15 bis boulevard Saint-Denis, dans le 2e arrondissement, à Paris Centre, qui avait été créée en 1934 et rachetée par Gibert Joseph en 2017, par une SCOP, une société coopérative et participative, "La Coopérative des idées", créée par un libraire engagé, Renny AUPETIT.

Je voudrais d'ailleurs rendre hommage aux élus qui se sont mobilisés et à l'ancien maire du 2e arrondissement, Jacques BOUTAULT, qui avait initié cette démarche. Je crois que, malgré les difficultés, lorsque, de nouveaux modèles de librairies se créent, il faut, pour maintenir cette offre, non seulement saluer l'initiative, mais également la soutenir. C'est le cas avec ce projet de délibération DAE 270.

La SCOP va donc racheter le fonds de commerce, son bail et ses salariés à Paris Centre, pour réaliser une entreprise porteuse des valeurs de l'économie sociale et solidaire, et former une équipe de libraires qui seront également des sociétaires, avec 30 apprentis et 15 emplois en C.D.I. La SCOP propose un plan qui vise le retour à l'équilibre en deux ans. Je n'en donne pas les détails, sinon que nous retrouvons au sein du tour de table, des partenaires financiers traditionnels et la Ville, dont la subvention représente seulement 1 % de ce plan de financement.

Je crois qu'il faut impérativement que nous continuions, comme nous le faisons, à encourager et à soutenir la vitalité de nos librairies parisiennes qui savent se réinventer. Je voudrais rendre hommage à une librairie - qui est située à quelques centaines de mètres, un peu plus loin, sur les grands boulevards - ICI Librairie qui, elle aussi, a su se réinventer sur ce modèle, avec notamment un espace de restauration où est mis à l'honneur l'excellent "Adar" du passage des Panoramas, commerce du quartier également. C'est un avenir pour les librairies que nous soutenons, évidemment. Merci.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est à M. René-François BERNARD, pour le groupe Changer Paris.

M. René-François BERNARD. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, mon intervention va concerner la communication DVD 61, c'est-à-dire le bilan annuel des RAPO, autrement dit le contrôle du stationnement payant.

Tout d'abord, je remarque que les problèmes soulevés lors de la présentation du rapport de l'an dernier sont malheureusement toujours d'actualité. Le taux de contestation reste stable. Le nombre des contestations des forfaits post-stationnement peut paraître faible, 3,25 %, mais ils sont en réalité très nombreux en valeur : plus de 80.000. Et nous savons qu'un grand nombre d'administrés qui se sont vus infliger des F.P.S. n'ont pas fait de réclamations par découragement. Combien en ont-ils fait en 2019 qui se sont lassés en 2020 en raison de la complexité de la procédure de contestation ?

Le nombre de recours qui aboutissent, c'est-à-dire de recours justifiés, est encore plus important en proportion qu'en 2018, puisqu'il passe, pour le premier niveau de recours, d'à peu près la moitié jusqu'aux deux tiers désormais. Cela pose vraiment un problème de fiabilité du contrôle de stationnement, d'autant que l'on en a la photo, côté RAPO dans cette communication, mais qu'il faudrait prendre la totale mesure en procédant à un contrôle de qualité, par exemple avec un échantillonnage, en zoomant sur un quartier et vérifier en constatant tous les défauts. C'est comme cela que l'on procède normalement à l'égard des prestataires extérieurs auxquels on a délégué un service public.

La grande majorité des recours est fondée sur le fait que les tickets de stationnement ne sont pas pris en compte ou que les F.P.S. sont anticipés, manifestant ainsi la hâte des agents. On observe d'ailleurs un taux important de "turn-over" chez ces prestataires, Streeteo et Moovia, tant les conditions de travail sont difficiles, le contrôle du stationnement étant transformé en une course de chasseurs de primes.

Encore plus grave, les cartes de stationnement des personnes handicapées, même bien visibles sur le tableau de bord des véhicules, sont la plupart du temps ignorées, y compris les nouvelles cartes infalsifiables, au principe que la plupart sont usurpées. Pourtant, les titulaires d'une carte de stationnement handicapé conservent le droit de stationner sur n'importe quelle place dans toute la France. Heureusement, une jurisprudence de la commission du contentieux du stationnement payant, l'instance nationale de recours, dit que les F.P.S. de toutes les personnes en situation de handicap seraient annulés à partir du moment où elles pourraient justifier de leur situation de handicap. Et, en effet, des résultats ont été obtenus puisque, désormais, la totalité des réclamations obtiennent une réponse positive sans étude supplémentaire.

13 % des recours sont déclarés irrecevables pour non-respect des modalités indiquées dans l'avis de paiement. C'est une nette amélioration par rapport à l'année précédente. Toutefois, nous réitérons la demande de l'an dernier pour une ouverture plus large de la procédure de complétude. C'est d'ailleurs l'une des pistes d'amélioration qui sont proposées par le rapport.

Enfin, la Direction de la Voirie et des Déplacements réfléchissait à la mise en place de permanences dans les mairies d'arrondissement, l'an dernier, pour aider les gens spécialement sur la question du stationnement. Finalement, ce n'est pas la DVD qui a reçu les administrés, mais les élus. Ainsi, en 2019, avons-nous reçu ou conseillé par courriel, pour le seul 7e arrondissement, des dizaines d'administrés par jour qui s'adressaient à Mme DATI. Nous avons répercuté l'ensemble de ces demandes sur M. le Médiateur, sur l'adjoint au Maire en charge des déplacements, la directrice de la DVD, etc.

L'un de ces administrés, à titre d'exemple, émet pratiquement un RAPO par jour, car son véhicule hybride rechargeable n'est toujours pas reconnu même s'il se charge sur une borne en voie publique. Ainsi, dans le 16e arrondissement, la permanence qui s'était montée en 2019 pour aider les personnes âgées dans leurs démarches administratives, traitait majoritairement de la question du stationnement.

Un audit complet avait été demandé en 2019 par le groupe UDI-MODEM auquel j'appartenais sur les contrats passés par la Ville avec Streeteo et Moovia. Maud GATEL est intervenue ce matin. Où en sommes-nous ? Ces audits ont-ils été réalisés ? Nous aurions voulu que ce soit évoqué dans cette communication qui est justement consacrée au contrôle du stationnement payant.

La décision du Conseil constitutionnel du 9 septembre dernier supprimant l'obligation du paiement préalable des F.P.S. est la bonne nouvelle de l'année. Nous nous en réjouissons. Quelles instructions vont être données aux instructeurs du RAPO ?

Une grande part des dysfonctionnements que j'ai décrits a déjà été dénoncée dans les mêmes termes l'an dernier. Depuis, ils n'ont pas été corrigés, voire ils se sont aggravés. Il est urgent que la Ville de Paris exerce avec fermeté les contrôles qui lui incombent et qu'elle rappelle à ses prestataires cet adage bien connu des formateurs : "bis repetita non placent", et en poursuivant avec Sénèque ou saint Augustin : "perseverare diabolicum".

Merci.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est à Mme Chloé SAGASPE, qui est en ligne.

Madame SAGASPE, on ne vous entend pas. Attendez un moment. Allez-y. Non.

Est-ce que vous avez bien activé votre micro ?

Mme Chloé SAGASPE. - Oui.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Maintenant, c'est bon, on vous entend.

Allez-y.

Mme Chloé SAGASPE. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, Paris, nous le savons, est une ville qui est malheureusement trop grise, trop dense, trop minérale, où la nature doit réellement reprendre ses droits. Paris est, en effet, malheureusement, en 22e position du classement des villes européennes les plus arborées, bien loin derrière d'autres villes comme Francfort, Genève, Turin, et même Londres, avec seulement 1 arbre pour 11 habitantes et habitants, et 8,8 % de surfaces naturelles.

Les chiffres sont, en effet, éloquentes. Un Parisien ne dispose en moyenne que de 14,5 mètres carrés d'espaces verts, contre 45 mètres carrés à Londres, ou 59 mètres carrés à Bruxelles. L'enjeu, vous le voyez, est donc de taille si nous voulons réellement passer d'une ville grise à une ville verte. Et je sais que c'est un sujet de préoccupation majeure qui est largement partagé, d'ailleurs, ici dans cette Assemblée, et qui doit, mes chers collègues, dépasser les clivages politiques, si nous voulons vraiment répondre non seulement à l'impératif climatique, mais aussi améliorer la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens. Nous ne pouvons plus penser Paris sans penser avant tout à la place de la nature, et surtout à celle de l'arbre qui joue un rôle essentiel et fondamental, tant pour la qualité de vie et la préservation de la biodiversité, que dans la lutte contre le changement climatique.

S'il embellit notre quotidien, l'arbre, vous le savez, n'a pas seulement une valeur ornementale. Il purifie notre air. Il a des effets bénéfiques sur notre santé et notre bien-être psychologique. Véritables poumons de notre planète et refuge de la biodiversité, ils absorbent le CO2 et les particules fines. Pour faire face aux pics de chaleur et canicules auxquels nous allons malheureusement être de plus en plus confrontés à l'avenir, l'arbre est donc notre meilleur allié en milieu urbain pour rafraîchir la ville et faire baisser la température ambiante. On observe ainsi une différence, qui peut aller jusqu'à 8 degrés, entre une rue végétalisée et une rue minérale. On estime aussi qu'un arbre joue le rôle de cinq climatiseurs et qu'il capte jusqu'à 300 kilogrammes de CO2 par an. En cas de forte pluie, un arbre adulte peut également absorber jusqu'à 200 litres d'eau par jour.

Alors, si nous voulons, bien entendu, planter plus d'arbres en ville, nous devons d'abord et avant tout veiller à préserver ceux déjà existants, car, on le sait, les services écosystémiques rendus par un arbre ne sont pas les mêmes selon sa taille, son âge et son espèce. Planter plus, oui, mais avant tout, planter mieux. Cette question ne se limite pas, en effet, à un objectif uniquement chiffré. Le choix des espèces, des essences à planter, la maturité des arbres et leur interaction avec le sol sont essentiels. Et vous le savez, les écologistes sont et resteront très vigilants à ce sujet.

Alors, comment évoquer, par ailleurs, cette question sans faire mention de l'abattage des platanes quinquagénaires quai d'Ivry, dans le 13^e arrondissement, qui a suscité, à juste titre, l'émoi des associations et des Parisiennes et Parisiens ? Il nous paraît donc essentiel, en cas d'aménagement de projet urbain qui nécessite l'abattage d'arbres, qu'une preuve de l'absence d'alternative à l'abattage soit apportée par le porteur de projet, qu'il soit public ou privé, et que cela fasse, d'ailleurs, l'objet d'une information transparente bien en amont, non seulement des élus que nous sommes, mais aussi et surtout des habitantes et habitants.

A ce titre, je dois dire que l'annonce du réexamen des prévisions d'abattage d'arbres et l'obligation systématique de diagnostic phytosanitaire vont dans le bon sens. Par ailleurs, si nous voulons atteindre l'objectif très ambitieux que nous nous sommes fixé collectivement de planter 170.000 arbres d'ici 2026, il est important que nous puissions d'abord disposer d'un bilan de l'existant en effectuant un inventaire de notre patrimoine arboré, tant sur les espaces privés et publics, notamment auprès de nos bailleurs sociaux, et de réaliser dès le début de cette mandature un diagnostic partagé pour identifier et évaluer les espaces à préserver et végétaliser.

Je tiens, d'ailleurs, à saluer les pistes d'amélioration et avancées que vous proposez, Monsieur NAJDOVSKI, comme l'élaboration d'un atlas des paysages, l'amélioration de l'affichage public et de la carte interactive en ligne, qui nous permettra, d'ailleurs, un meilleur accès à l'information, notamment sur les arbres abattus, que nous demandions, ou encore la sensibilisation aux problématiques de l'arbre qui va être proposée dans les arrondissements. Pouvez-vous, néanmoins, d'ores et déjà, nous apporter quelques précisions quant aux objectifs du "Plan Arbres" qui a été annoncé ? Je tiens à dire, d'ailleurs, que je me réjouis que, conformément à nos demandes, le "Plan Arbres" soit élaboré en concertation avec les associations de protection environnementale, qui pourront apporter leur expertise à la Ville, et que je tiens ici à saluer.

Vous le savez, notre responsabilité est collective : puissance publique, organismes privés, mais aussi particuliers pour protéger et préserver notre patrimoine arboré. La révision de notre plan local d'urbanisme, qui sera, je le rappelle, le premier plan local d'urbanisme bioclimatique de France, sera donc l'opportunité de repenser complètement notre manière de construire pour renforcer notamment la protection des arbres. Les écologistes feront des propositions très concrètes en ce sens. C'est d'ailleurs pourquoi nous demandons que la Ville de Paris, à l'instar de plusieurs autres collectivités comme Bordeaux, Nantes, Rouen, Bondy, ou encore la Métropole du Grand Lyon, élabore une charte parisienne de l'arbre en concertation avec les associations de protection environnementale, dont les grands principes pourront être édictés, repris et intégrés au plan local d'urbanisme pour qu'elle n'ait pas seulement une valeur normative.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci, Madame la Conseillère.

Je donne maintenant la parole à Mme Béatrice PATRIE, qui est aussi en ligne, si je ne me trompe pas.

Madame PATRIE, allez-y. Parfait.

Allez-y, on vous écoute, si votre micro est bien allumé.

Madame Béatrice PATRIE, vous êtes en ligne. On vous voit bien. C'est à vous d'intervenir, je vous en prie, en allumant votre micro.

Mme Béatrice PATRIE. - Bonjour, Madame la Maire.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci. Parfait. Allez-y.

Mme Béatrice PATRIE. - Merci, Madame la Maire.

Je souhaiterais partager le point de vue qui a été développé ce matin, s'agissant de la proposition de loi sur la sécurité globale. En cette période troublée et anxiogène, nous attendons, en effet, de nos décideurs publics un sang-froid démocratique sans faille. Au lieu de quoi, on assiste à une surenchère sécuritaire qui a pour but de transférer des compétences régaliennes sur les collectivités territoriales, au profit, souvent, de la sécurité privée et au mépris, surtout, de la coproduction d'une doctrine de la sécurité au bénéfice de la population, mais qui répond, en revanche, à un objectif très libéral d'extension du marché privé très lucratif de la sécurité.

Mon propos initial était d'intervenir sur les projets de délibération DDCT 77 à 81 qui mobilisent près d'un demi-million d'euros pour les Parisiennes et les Parisiens de nos quartiers populaires, et nous ne pouvons que nous en réjouir. Ce sont des projets en direction de la jeunesse, pour lutter contre l'illettrisme, pour une appropriation positive de l'espace public, pour le vivre ensemble, et surtout, le mieux vivre ensemble. Ce soutien indéfectible aux acteurs

qui font vivre au quotidien les valeurs de la République dans les quartiers, est crucial en cette période, que je rappelais, troublée.

Nous devons travailler main dans la main avec celles et ceux qui agissent au quotidien contre les conséquences de la crise sanitaire, le développement de la précarité et de la misère. L'aggravation de la crise sociale que nous sommes en train de vivre montre malheureusement la nécessité de renforcer encore ces politiques, car les quartiers en voie d'amélioration hier sont ceux qui devront bénéficier d'une attention renforcée demain. Oui, au cœur de notre ville monde, les inégalités se creusent. Notre ambition doit être d'autant plus forte que l'Etat a affaibli le tissu associatif dans les quartiers populaires, notamment dans le cadre de la réforme des contrats aidés en 2017, avec pour conséquence au niveau national, une baisse des... par 105 maires et présidents de... Philippe RIO, maire de Grigny, pour demander que 1 % du plan de...

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Madame PATRIE, pardonnez-moi de vous couper, si vous m'entendez. Je crois que... C'est désagréable. Il faudrait que vous coupiez votre vidéo, que l'on puisse vous entendre correctement. Cela perturbe la liaison. Cela va être étrange, mais ce sera mieux pour la qualité du son. Juste éteindre votre vidéo, s'il vous plaît, et poursuivez.

Mme Béatrice PATRIE. - C'est mieux, comme cela ?

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Allez-y, continuez. On va essayer.

Mme Béatrice PATRIE. - Je disais donc que je souhaitais, comme Philippe RIO, maire de Grigny, notamment demander que 1 % du plan de relance des 100 milliards soit sanctuarisé pour les territoires en décrochage.

Le Président de la République, Emmanuel MACRON, a mis en place un plan antiséparatisme, mais a vraisemblablement oublié l'essentiel. Or, il y a urgence. Les quartiers populaires ne doivent pas être les boucs émissaires de la République, mais au contraire, un lieu de solution et d'avenir. La Ville de Paris a les moyens d'agir seule et nous devons poursuivre notre engagement, mais nous devons également œuvrer à ce que la République soit présente sur l'ensemble du territoire et qu'aucun quartier ne soit délaissé. A Paris comme ailleurs, la présence publique régresse. Nous avons connu les fermetures de bureaux de poste, d'antennes de la Caisse d'allocations familiales, et j'en passe et des meilleurs. Nous ne nous y opposons pas par dogmatisme, bien au contraire, mais nous défendons la place des services publics et des acteurs associatifs pour la simple raison que, partout où la République recule, l'obscurantisme progresse.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci à vous.

Je tiens à préciser que nous tiendrons compte, effectivement, des petits problèmes techniques dans le décompte du temps de parole.

Je donne maintenant la parole à Mme Danielle SIMONNET, qui, elle, est bien là, présente dans cet hémicycle.

Mme Danielle SIMONNET. - Madame la Présidente, je souhaite que soit notifié au procès-verbal de la séance que je souhaite m'inscrire sur les projets de délibération DVD 2, DVD 35, DVD 45, DVD 55, DVD 71, SG 36, DPE 17, DEVE 55, DPE 21, DVD 54, DVD 72, DVD 82, PP 78. Et je souhaite qu'il soit notifié que j'avais des vœux à déposer et que votre conférence d'organisation m'en a empêchée.

Dans les 2 minutes qui me sont imparties, vous comprendrez bien que je ne pourrai pas aborder tous ces sujets, et c'est bien là le problème.

Sachez que je voterai contre le projet de délibération DVD 71, que j'estime être une hypocrisie totale, qui cède le contrat de Total pour la fourniture et l'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques à l'entreprise Total, alors même que, vous en avez le souvenir, la Maire de Paris et David BELLARD, l'ancienne tête de liste d'Europe Ecologie Les Verts aux élections municipales, s'étaient opposés au fait que Total soit sponsor des Jeux Olympiques, considérant que c'est une entreprise des plus polluantes au niveau mondial, avec 12 milliards de tonnes de CO2 par an.

Alors, là, c'est un petit peu perturbant...

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Attendez, attendez, Madame SIMONNET, on va arrêter le compte.

Est-ce que quelqu'un peut couper le micro ? Madame PATRIE, pouvez-vous couper votre micro ?

Merci.

Madame SIMONNET, je pense que vous pouvez poursuivre.

Mme Danielle SIMONNET. - Tout à fait, et je ne sais plus où j'en suis.

Mais, écoutez, il y avait bien d'autres solutions. Déjà, il faut arrêter la course en avant de la voiture individuelle, qui est une impasse parce que, même électrique, elle pollue. J'aurais pu vous expliquer qu'il y avait une alternative, quitte à développer les bornes électriques, par exemple assumer un mode de gestion en régie directe, envisager une

S.C.I.C., tenter de se fournir autant que possible auprès de distributeurs d'énergie renouvelable de type coopératif, comme Enercoop, par exemple. J'aurais aimé aussi m'entretenir sur le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets. Je n'en aurai pas le temps. Je salue les grévistes de ce matin. Je pense qu'il faut retourner à une régie directe pour la propreté.

Je signale que j'ai fait un amendement, que je ne pourrai pas présenter, afin qu'un inventaire soit réalisé. Le dernier date de 1990.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe. - Si, si, allez-y, c'est prévu dans votre temps de parole. Vous avez de quoi présenter votre amendement. Allez-y.

Mme Danielle SIMONNET. - Et bien, non, puisque vous m'avez expliqué que les deux minutes, à ce moment-là, si elles sont dépassées, seraient prises sur les Commissions d'après. Ce qui est totalement inacceptable.

Donc, il me semble qu'il est essentiel d'avoir un inventaire réalisé avec les moyens matériels humains existants, les besoins réels des usagers, une communication de l'ensemble des budgets alloués aux entreprises privées, plans, garages, pour pouvoir savoir exactement où nous en sommes. Sachez que la collecte cédée au privé coûte 15 euros de plus la tonne par rapport au public.

Je n'aurai plus le temps de parler de l'enjeu de remunicipaliser le stationnement, y compris le contrôle de la verbalisation du stationnement. Vous imaginez que sur la police municipale, contre laquelle je suis, je dispose encore moins de temps.

Donc, vous voyez bien que l'organisation de ce débat est un déni démocratique qui appauvrit notre capacité à délibérer et à nous écouter. Je trouve cela fortement regrettable.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci, Madame SIMONNET.

Je tiens simplement à vous préciser que vous avez encore une minute si vous souhaitez présenter votre amendement, puisque c'était prévu dans votre temps de parole. Donc, je vous les donne avec grand plaisir.

Mme Danielle SIMONNET. - Bien. Alors, sur cet amendement... Alors, franchement, vos règles ne sont absolument pas claires. Voilà. C'est vraiment du grand n'importe quoi.

Sachez que cet amendement qui a été déposé demande à la fois un inventaire sur la réalité de la propreté, pour que l'on puisse enfin, véritablement, comparer arrondissement par arrondissement, que l'on puisse comparer également le public par rapport au privé. Il faut que l'on ait un véritable débat sur la propreté. Non seulement je pense qu'il faut remunicipaliser, mais je pense également qu'il est urgent de faire en sorte que la collecte soit du matin et non pas du soir. Il faut prendre conscience que pour que l'on ait un service public de qualité, il faut aussi que l'on ait des effectifs en nombre suffisant, et qu'ils soient respectés et correctement rémunérés.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

Je vous propose de vous rapprocher de Patrick BLOCHE si jamais il y avait le moindre doute. La séance fait vraiment son travail puisque j'avais, moi, sur le fil de la séance, le fait que vous présentiez un amendement et que vous aviez un temps supplémentaire de ce point de vue.

La parole est maintenant à Mme Hanna SEBBAH, pour trois minutes.

Mme Hanna SEBBAH. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, je présente aujourd'hui un vœu relatif à l'aménagement de la station Passy, dans le 16^e arrondissement, sur la ligne 6 du métro, pour améliorer son accessibilité. Quand nous évoquons le quartier de Passy, nous pensons à ses rues commerçantes, à ses boutiques, à ses marchés. Mais le quartier de Passy a une particularité : c'est un quartier qui est divisé en deux. Le haut de Passy, que je viens d'évoquer, et le bas de Passy, qui compte environ 4.000 habitants et aucun commerce. La seule petite épicerie du quartier que nous avons dans le bas de Passy a malheureusement dû mettre la clé sous la porte à cause de la crise sanitaire économique que nous vivons. De ce fait, la question de l'accessibilité du bas de Passy se pose et notamment s'agissant des transports en commun. Ce quartier n'est accessible par métro que par la station Passy. Il existe aujourd'hui un escalator montant, qui permet de sortir du métro. En revanche, la descente vers la station Passy s'effectue via un escalier de 85 marches, des marches...

Excusez-moi, est-ce que vous pourriez arrêter de parler quand je présente mon vœu ? Merci.

85 marches qui sont usées, déformées et sont donc un obstacle insurmontable pour les personnes à mobilité réduite ou se déplaçant avec une canne.

A l'initiative de l'association "Passy Seine", que je salue ici, la R.A.T.P. a livré en mai 2019 une pré-étude indiquant qu'il n'y a absolument pas d'impossibilité technique à installer cet escalator à la place de l'escalier. La

R.A.T.P. a d'ailleurs reçu instruction d'"Ile-de-France Mobilités" d'améliorer l'accessibilité de la ligne 6 dans son ensemble, dont fait partie la station Passy.

Je sais que la Ville de Paris n'est pas la seule décisionnaire de ce projet. Néanmoins, elle est partie prenante. C'est la raison pour laquelle je souhaiterais connaître ici l'état d'avancement de ce projet, qui semble être un petit peu à l'abandon. Je demande également à la Ville de Paris de prendre l'initiative d'une réunion avec tous les acteurs concernés par ce projet, pour le relancer et faire avancer les choses.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

Je vais maintenant redonner la parole à M. Ariel WEIL, car il a des compléments à apporter à sa première intervention, sur le temps de parole du Groupe Paris en commun.

M. Ariel WEIL, maire de Paris Centre. - Merci beaucoup.

Je remercie le maire du 20^e arrondissement, cher Éric PLIEZ, qui me redonne son temps de parole, en tout cas sa position d'intervention.

Je me suis trompé de mon propre fait. J'ai parlé de la DAE, alors que je voulais parler de voirie. L'organisation est très bien faite et j'en profite pour en remercier les responsables.

Chère Danielle SIMONNET, je n'ai pas l'intention de m'inscrire sur 20 vœux ou projets de délibération. En revanche, j'aimerais parler de 2 projets de délibération : l'un qui concerne le volet livraison et l'autre qui concerne le volet piéton, qui sont les 2 faces d'une même pièce : celle de la réduction du trafic et de la protection des piétons et de nos commerçants.

Je commence par les livraisons. Je voudrais vous parler simplement d'une expérimentation que nous lançons, que j'avais eu le plaisir d'initier comme maire du 4^e arrondissement et celui, maintenant, de la poursuivre en tant que maire de Paris Centre, et qui est une expérimentation de système de réservation de places de livraison de stationnement. Je voudrais dire d'abord qu'elle s'inscrit dans une triple démarche en cours à la Ville de Paris. D'abord, les assises du stationnement, qui sont en train d'être pilotées avec une concertation citoyenne. Ensuite, la prochaine révision du règlement des marchandises, et notamment la question des gabarits autorisés et des exigences en termes environnementaux. Enfin, l'aménagement et l'augmentation, surtout, de l'offre de stationnement en sous-sol pour permettre aux habitants, et aux Franciliens aussi, de continuer à consommer dans nos commerces. Ici, l'expérimentation consiste simplement à se doter d'aires de livraison intelligentes, à regarder ce qu'il s'y passe et à développer une application qui permettra demain de réserver sa place de livraison et de résoudre l'un des problèmes cruciaux, qui est d'avoir plus de places et des places plus intelligentes.

Je crois qu'à cet égard, on doit multiplier ces expérimentations et lancer en parallèle une réflexion d'ensemble pour repenser la logistique urbaine en zone dense. C'est vraiment l'enjeu crucial pour la vitalité commerciale de nos quartiers. On sait à quel point, aujourd'hui, nos commerces affrontent de très grandes difficultés. Nos artisans, aussi. Ils doivent pouvoir continuer à assurer leurs livraisons et nous devons les soutenir. Cette expérimentation fera exactement cela, sachant qu'elle se double d'une autre expérimentation de "hub" logistique, avec une livraison du dernier kilomètre en vélo-cargo que nous menons avec la SOGARIS.

Je voulais également aborder les projets de délibération DVD 40 et DVD 45, qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie "Paris Piéton". Vous savez que, là aussi, celle-ci regroupe de nombreux dispositifs parisiens d'aménagement, comme "Paris Respire", l'élargissement de certains passages piétons, en particulier celui récent au Louvre, vers le Palais Royal, ou l'élargissement de nombreux trottoirs. Certains, d'ailleurs, que nous avons faits dans le cadre de la crise et que nous allons pérenniser, que nous sommes en train de pérenniser. A l'heure où je vous parle, nous travaillons sur la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie afin d'y poser des croix de Saint-André qui vont remplacer les fameux plots jaunes qui, je le sais, ne sont pas du goût de tous ici. Un même but pour toute cette stratégie, et qui me semble très clair : c'est celui de mettre le piéton au centre de l'ensemble de nos aménagements parisiens. C'est même le sens propre de la piétonnisation : mettre le piéton au centre.

Dans ce cadre, nous allons mener une concertation sur ce projet phare de la mandature, qui consiste à supprimer le trafic de transit et à limiter drastiquement le trafic automobile à l'intérieur du centre de Paris. Cela fera donc l'objet d'une concertation dès le début de l'année 2021. Mais cette concertation ne s'arrête ni ne commence par ce projet. Elle fait l'objet, en réalité, de tous nos efforts pour toutes les décisions importantes d'aménagement. C'est la méthode que nous déployons, avec, à chaque fois qu'il y a un projet d'aménagement important de l'espace public qui a un impact direct ou indirect sur les mobilités, l'organisation de réunions publiques et des séances particulières avec les conseils de quartier. Nous avons aussi créé un comité des mobilités actives de Paris Centre, qui contient des habitantes et des habitants tirés au sort, des associations de vélos, de piétons et qui comptera deux membres du conseil local du handicap.

Ce comité a un avis consultatif. Il est saisi de tous les projets d'aménagement qui sont en lien avec la question des mobilités, que ce soient des déploiements d'arceaux à vélos, la création de plateaux piétonniers, ou encore des projets de piétonisation des abords de nos écoles. Son collège associatif est composé des associations membres de

la "Maison du Vélo", qui est dans le 4e arrondissement et qui sera peut-être demain à l'Académie du Climat, dont "Vélorution Paris-Ile-de-France", "Atelier Vélorution Bastille", "Mieux se déplacer à bicyclette", "Paris en Selle", et des associations de piétons membres du collectif "Place aux Piétons", comme "60 millions de piétons", comme "FFRandonnée, Section Paris", "Femmes en mouvement" et "Rue de l'avenir". C'est "Rue de l'avenir" qui, justement, faisait l'objet dans ce projet de délibération d'une subvention. Je ne peux que m'en féliciter tant leurs actions sont importantes en faveur du développement des mobilités actives et de leur acceptation par les habitants.

Je vous remercie de m'avoir écouté pour ce commentaire de deux projets de délibération.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est maintenant à M. Éric PLIEZ.

M. Éric PLIEZ, maire du 20e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, je vais intervenir à propos du projet de délibération DDCT 77, qui vise à apporter notre soutien à un tissu d'associations qui ont répondu à l'appel à projets "Contrats de ville".

Nous le sentons bien sous les coups redoublés de la crise sanitaire et de la crise économique, notre lien social se tend, au point parfois de défaillir. Et notre premier devoir - je dirais même notre raison d'être - c'est précisément l'organisation, la préservation et l'amplification de ce lien social. Pour cela, nous voulons conforter l'action des associations existantes qui ont fait la preuve de leur engagement et de leur efficacité. Mais le cadre de nos relations contractuelles avec le monde associatif a bien souvent fait l'objet de questions dans cette assemblée, ainsi que dans nos arrondissements. Ainsi, récemment, portée par une actualité tragique, la question de l'engagement laïc des associations participant, par leur action, à la "politique de la ville" fut-elle posée.

Nul n'est jamais obligé d'être naïf quant aux circonstances de l'invocation de la laïcité. Aussi est-il utile de rappeler certains principes intangibles afin de solidifier le cadre de notre action, car, en vérité, tout est simple. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte les croyances. La laïcité n'est pas une conviction, mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

La laïcité implique la neutralité de l'Etat, des collectivités territoriales et des services publics. Elle impose l'égalité de tous devant la loi, sans distinction de religion ou de conviction. Mais, "a contrario", et c'est heureux, la laïcité n'impose nullement la neutralité des usagers du service public. Finalement, le problème posé se situe sans doute sur cette frontière ténue. Une association qui participe à l'exercice du service public doit respecter cette neutralité. Une simple association n'y est pas contrainte. C'est la raison pour laquelle la charte d'engagement réciproque entre la Ville de Paris et les associations est venue préciser ce que nous attendons les uns des autres dans le cadre de nos relations.

Les associations financées par la Ville de Paris doivent participer à la co-construction de l'action publique au développement de l'intérêt général. Elles doivent, par ailleurs, défendre et faire vivre au travers de leurs actions les principes suivants : inclusion, engagement citoyen, développement durable, égalité et laïcité. Il ne s'agit pas, là, d'un engagement purement symbolique. Ainsi, nous, élus de Paris, n'entendons pas opposer respect du pacte républicain et indépendance associative, par ailleurs garantis par la loi.

Dans mon arrondissement, et bien évidemment dans les autres aussi, chaque jour, au quotidien, nous travaillons avec les associations qui sont bien connues des services publics et des élus. Elles maillent le territoire et sont un relais fiable auprès des habitants et des habitantes. Nous n'avons pas tous la même vision du monde. Personnellement, je n'appelle à aucune uniformisation. En revanche, la vision des uns et des autres doit s'exercer dans le cadre défini par les principes rappelés ci-devant. Mais, pour autant, nous ne voulons pas vivre dans une société du soupçon ou de la mise en cause préalable.

Mes chers collègues, les associations qui figurent sur la liste de ce projet de délibération sont éminemment estimables et méritent notre soutien. J'y souscris sans réserve. D'autres n'y figurent pas et doivent sans doute s'expliquer, donner des assurances. Je n'ai pas de problème avec cela. Mais prenons bien garde, mes chers collègues, à ne pas confondre adhésion au "corpus" des valeurs de la République avec uniformisation de la pensée. Quand nous sommes tous d'accord, il n'y a pas de débat et l'esprit même de notre République se délite. Une opinion qui nous irrite est créatrice de débat. Sachons l'accepter entre Républicains.

Merci.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est à Mme Marie TOUBIANA, pour le groupe Changer Paris.

Mme Marie TOUBIANA. - Madame la Maire, mes chers collègues, mon intervention porte sur le projet de délibération DVD 45, la stratégie "Paris Piéton".

Tout d'abord, les subventions proposées par ce projet de délibération n'ont pas vraiment de lien avec les Jeux Olympiques. Mais, sur le fond, ce projet de délibération me permet de souligner la dégradation de la condition du piéton à Paris. Comment pouvez-vous évoquer - je mets entre guillemets : "favoriser une ville plus agréable pour les

piétons ou conforter la culture piétonne, ou mettre le piéton au centre", comme vous l'évoquez, Monsieur WEIL, alors que le piéton parisien doit se frayer un chemin entre les chantiers permanents, interminables, les accidents dus au manque d'entretien de la voirie, les terrasses éphémères, les pieds d'arbres entourés d'encadrements disproportionnés qui gênent la circulation des piétons, les "coronapistes" faites sans aucune concertation, les pistes cyclables dangereuses sur les trottoirs, comme il y en a plusieurs à Paris, la saleté des rues et les encombrants sur les trottoirs, sans parler du manque d'esthétique du mobilier urbain que subissent les Parisiens, les nouveaux kiosques ou la laideur de certains aménagements ?

Pour conforter la culture piétonne, comme vous le mentionnez dans ce projet de délibération, il faudrait prendre en considération la réalité du piéton parisien qui vit ces désagréments tous les jours et améliorer ses conditions. Alors que 52 % des déplacements à Paris se font à pied, si l'objet de ce projet de délibération est d'améliorer la vie des piétons, encore faudrait-il leur faciliter la marche à pied, ce qui n'est malheureusement pas du tout le cas. Mes chers collègues, la réalité que vit le piéton parisien est loin d'être satisfaisante.

Je voulais profiter de ce projet de délibération pour le souligner.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est maintenant à M. Alexandre FLORENTIN, pour le groupe Ecologiste de Paris. Il est en ligne, si je ne me trompe pas.

Monsieur FLORENTIN ?

M. Alexandre FLORENTIN. - Bonjour. Vous m'entendez bien ?

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Oui. Parfait. Allez-y.

M. Alexandre FLORENTIN. - Parfait.

Madame la Maire, mes chers collègues, je vais intervenir pour ma part sur trois projets de délibération pour vous parler du bon usage de la commande publique et du fait que l'on ne peut malheureusement pas négocier avec les limites biophysiques. Vous y trouverez des similitudes avec les interventions de Mmes BÜRKL, GATEL et SIMONNET.

Tout d'abord, sur le projet de délibération DVD 71, relatif à la fourniture et l'exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques, je ne vais pas vous faire l'affront de vous rappeler l'intérêt pour la qualité de l'air ou pour le climat de sortir des véhicules thermiques pour passer à l'électrique, bien que cela ne soit pas le principal levier à actionner.

Comme, par ailleurs, nous ne pouvons collectivement nous priver de certains usages de la voiture, il nous faut impérativement disposer de ces bornes de recharge. Sans bornes, pas de véhicules électriques à Paris. Ces deux raisons, d'une part santé environnementale, et d'autre part, un besoin existant et urgent, font que nous nous abstenons plutôt que de voter contre. Cette dernière option a été considérée, car nous pensons que nous aurions pu et dû aller plus loin, notamment en termes d'éco-conditionnalité pour l'appel d'offres. C'est le sens du vœu que nous présentons.

La commande publique est un formidable levier pour la transition écologique et pour valoriser des entreprises réellement vertueuses. Nous devons l'utiliser à son maximum. Aujourd'hui, le groupe Total remporte l'appel d'offres. Rappelons que le groupe Total figure au triste palmarès du C.D.P. des 100 entreprises qui ont le plus contribué au changement climatique. Cette entreprise a donc fait des bénéfices colossaux sur le dos de notre sécurité collective et peut à présent faire une proposition très intéressante pour la Ville. Heureusement que l'argent n'a pas d'odeur. Sinon, même avec nos masques, nous sentirions le soufre. Nous ne sommes donc pas dupes. Cet historique, non pas de "business as usual", comme on dit, mais de "destruction as usual", nous incite à la plus grande méfiance, bien que nous continuions de saluer toute transition sincère de ces groupes. Mais nous souhaitons encore davantage soutenir l'émergence de nouveaux acteurs plus respectueux du vivant.

Enfin, compte tenu de la rapidité avec laquelle le secteur de la mobilité évolue et compte tenu également de son lien avec l'utilisation de l'espace public, il nous semble stratégique d'inclure dans le périmètre de réflexion de la régie municipale d'énergie de Paris cette question des bornes électriques, depuis la production jusqu'à la consommation d'électricité, en passant par le réseau, le tout dans une optique de résilience.

A présent, concernant le projet de délibération DVD 02 et la question des parcs de stationnement, une simple remarque. Ce que je disais sur la rapidité d'évolution du secteur de la mobilité s'illustre parfaitement dans ce projet de délibération, qui porte, je vous le rappelle, sur l'appel à candidatures pour une DSP de parcs de stationnement.

Je voudrais simplement revenir sur le parc de stationnement de la porte de Saint-Ouen, puisque la délégation est prévue pour 10 ans à partir de 2022. Elle ne prévoit cependant que 30 % de bornes de recharge pour des véhicules électriques, alors qu'en 2030, nous ne serons plus censés avoir de véhicules thermiques à Paris. Le groupe Ecologiste relève donc cette incohérence avec les objectifs du "Plan Climat".

Enfin, sur le projet de délibération DEVE 55, rapport développement durable, ayant l'habitude de lire des rapports de ce type dans le privé, je tiens à en souligner la qualité indéniable. Vous aurez peut-être cependant

remarqué que 10 % du document portent sur les Jeux Olympiques pour mettre en avant certaines réalisations vertueuses, alors que, par ailleurs, l'impact du transport aérien des touristes a depuis plusieurs mandats été exclu du périmètre du bilan carbone de la Ville et de son objectif de neutralité. Je profite de ce rapport développement durable pour exhorter la Ville à intégrer dans son périmètre de réflexion l'impact du tourisme et pas uniquement dans ses aspects positifs, car, malheureusement, le climat fait la sourde oreille à nos arrangements comptables.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

Toujours en ligne, je vais maintenant donner la parole à M. Jean-Philippe GILLET, pour le groupe Changer Paris.

Est-ce que vous êtes avec nous, Monsieur GILLET ?

Oui, je vous vois, mais je ne vous entends pas.

Monsieur GILLET, êtes-vous... Est-ce que vous m'entendez ?

Oui, cette fois-ci, c'est bon. Allez-y.

M. Jean-Philippe GILLET. - Mon intervention portera sur le vœu présenté par le groupe Communiste et Citoyen, qui s'oppose à la mise en concurrence du réseau de bus R.A.T.P.

Madame la Maire, chers collègues, certains feignent parfois de l'oublier, mais le réseau de transport parisien est l'un des plus denses et des plus performants du monde. Si Paris peut aujourd'hui compter sur cet atout, c'est en partie grâce à son opérateur historique, la Régie Autonome des Transports Parisiens. La R.A.T.P. détient en effet, depuis sa création, le 21 mars 1948, le monopole de l'exploitation du réseau de métro, de bus et de tramway. Cette situation de monopole est une grande force, car elle permet d'organiser la complémentarité entre les réseaux et constitue un gage de résilience. Lorsqu'une ligne de métro ou de R.E.R. est coupée, la R.A.T.P. n'a aucun mal à mettre en place une offre de substitution par les bus, car elle dispose des véhicules et des personnels compétents.

Le monopole de la R.A.T.P. est le fruit d'une longue histoire des transports parisiens, durant laquelle des sociétés privées se sont longtemps opposées entre elles au risque de rendre le réseau inopérant. Si nous ne réagissons pas à temps, nous nous exposons à un recul spectaculaire qui nous ramènerait au début du XXe siècle, au risque de répéter les mêmes erreurs. C'est l'Union européenne qui impulse la privatisation des entreprises publiques, mais elle est parfaitement relayée par Mme PÉCRESSÉ, Présidente d'"Ile-de-France Mobilités", qui souhaite ouvrir à la concurrence le réseau de bus de Paris et de la Petite couronne dès le 1er janvier 2025. Nous pensons, nous, les communistes, qu'il s'agirait d'une erreur historique. Le statut particulier des agents de la R.A.T.P. serait supprimé à cette occasion, principalement et précisément celui de 19.000 d'entre eux. Or, c'est ce statut qui permet de garantir l'attractivité du métier de tous les métiers des transports publics parisiens.

Alors qu'il est demandé aux Franciliens de favoriser les circulations douces et les transports publics, nous ne pouvons accepter que le réseau de bus soit vendu à la découpe. Il doit, selon nous, au contraire, être renforcé et développé. C'est pourquoi les communistes parisiens demandent, à travers ce vœu, que la Ville s'oppose fermement à l'ouverture à la concurrence du réseau de bus.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je vous remercie.

Veuillez encore une fois m'excuser : vous interveniez bien pour le groupe Communiste et Citoyen.

La parole est maintenant à Mme Lamia EL AARAJE, pour le groupe Paris en commun.

Vous êtes la dernière oratrice. Il vous reste 3 minutes.

7 minutes 47. Pardon, on s'est trompé. 7 minutes.

Mme Lamia EL AARAJE. - 7 minutes. Donc, je peux tout à fait prendre mon temps. Je vous remercie, Madame la Maire.

Chers collègues, mon intervention vise à souligner l'effort de la Ville de Paris sur un sujet majeur pour nombre de nos structures associatives, et ce, principalement dans le Nord-Est parisien. Je vais donc vous parler du DDCT 80.

En effet, les associations jouent un rôle prépondérant dans l'animation des quartiers, dans l'amélioration des conditions de vie des habitants et dans la construction d'un cadre collectif apaisé et inclusif. Ce sujet, c'est celui des postes d'adultes relais, qui est un choix éminemment politique de la part de notre majorité municipale à l'heure où le Gouvernement fait le choix, quant à lui, de supprimer les emplois aidés. Cette suppression a eu un impact immédiat important : la réduction du nombre de salariés au sein des structures associatives œuvrant au quotidien auprès de nos habitants, et ce, principalement dans les quartiers populaires. Si l'argument du Gouvernement sur la pérennisation de ces emplois aidés, qui, à la base, avaient vocation à être temporaires, il n'en reste pas moins

qu'une suppression brutale et sans alternative, telle qu'elle a été décidée et appliquée dans l'immédiate foulée, ne peut être une solution.

Il aurait fallu écouter la réalité des structures qui se battent pour défendre l'inclusion sociale, linguistique, culturelle, sportive et éducative. Il aurait fallu accepter de remettre en œuvre une réelle politique à destination des quartiers populaires et en faveur de l'égalité réelle pour nos enfants. Il aurait fallu, en bref, porter une vision politique juste et inclusive tenant compte des besoins pour guider notre action publique. Au lieu de cela, choix a été fait de trancher sans débat, sans concertation et sans accompagnement dans le vif de nos quartiers.

De son côté, la Ville de Paris a, pour sa part, fait le choix inverse en consacrant une enveloppe financière importante au cofinancement de 59 emplois adultes relais au sein de 45 associations, dont 14 postes dans le 20^e arrondissement. Mon chauvinisme m'oblige à avoir ce prisme local dans mon propos et à mettre l'accent particulièrement sur le 20^e arrondissement.

J'en profite d'ailleurs pour saluer le travail exceptionnel, entre autres acteurs, des médiateurs et médiatrices du 20^e arrondissement, du "Garage numérique", de "La 20^e Chaise", d'"Archipélia" ou encore de "Belleville Citoyenne". Ces associations vont chacune bénéficier d'un ou deux postes adultes relais grâce à ce financement. Ces adultes relais assurent des missions de médiation sociale, éducative et culturelle pour faciliter l'accès des habitants aux équipements publics, soutenir la parentalité et favoriser l'accès aux soins et aux droits.

Au vu de l'importance de ce sujet, mes chers collègues, je ne voulais pas manquer d'attirer votre attention sur ce projet de délibération et je vous en remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Aurélien VÉRON, qui est en ligne, pour le groupe Changer Paris.

Monsieur VÉRON ?

Je crois qu'il n'est pas là.

M. Aurélien VÉRON. - Vous ne m'entendez pas ?

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Plus fort encore, s'il vous plaît.

M. Aurélien VÉRON. - Oui, il faut que je parle vraiment très fort.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Oui. C'est bien. Merci. Allez-y.

M. Aurélien VÉRON. - Sur le DVD 40, l'idée de capteurs sur les emplacements de livraison semble aller dans le bon sens, c'est-à-dire une meilleure gestion de l'usage de l'espace public, surtout si une application permet au public visé, les livreurs et les artisans, de trouver l'emplacement disponible rapidement. Cela leur éviterait de tourner des heures et de perdre du temps et du carburant qui pollue notre ville. Mais je constate, en parallèle, un durcissement de la répression depuis plusieurs années à leur égard. Les livreurs et les artisans doivent choisir entre un volume impressionnant de pénalités pour mauvais stationnement ou cesser leur activité à Paris. Le budget annuel de certaines amendes peut atteindre un salaire annuel complet pour de petites entreprises d'artisans. Ils répercutent, évidemment, cette taxe déguisée sur leurs clients parisiens, alors que d'autres cessent tout simplement de travailler à Paris.

Alors, il serait légitime d'exiger de tous le respect des espaces qui leur sont dédiés si ceux-ci étaient suffisamment nombreux et adaptés aux besoins d'une capitale dense et active comme Paris. Or, nous en sommes loin. A la transformation brutale de la voirie, rendant leur circulation de plus en plus périlleuse, il faut ajouter la difficulté de trouver des espaces de livraison ou, pour les artisans, de stationnement. Et cette insuffisance s'est renforcée avec la multitude anarchique des sur-terrasses en train de se pérenniser. Nous avons appris, de David BELLARD, que la moitié des places de stationnement en surface serait par ailleurs supprimée. Vous avez adressé un questionnaire aux Parisiens : "10 mètres carrés en bas de chez vous". Sans avoir la garantie sur la transparence du dépouillement - mais on met cela de côté - nous pouvons déjà avancer que l'impasse a été faite sur les conséquences de ce choix unilatéral de la Mairie de Paris.

Le projet signifie la réduction du nombre d'artisans qui accepteront de travailler à Paris au service des Parisiens ou des entreprises parisiennes. Ils sont déjà nombreux, et nous le constatons tous autour de nous, à refuser de se déplacer pour des chantiers pour cette raison, ou stationner. Combien en restera-t-il demain ? Ceux qui accepteront de travailler dans ces conditions de plus en plus restrictives seront de moins en moins nombreux. Cela veut dire qu'ils pourront négliger la qualité de leurs prestations aux Parisiens. Ils pourront aussi monter leurs prix, étant moins nombreux et n'ayant plus de concurrents.

Alors, moderniser en recourant à des technologies de ville connectée, oui, je pense que c'est une bonne idée, mais à condition de viser une amélioration de la vie des Parisiens, et surtout, de ceux qui travaillent pour nous et pour notre bien-être. Avant de proposer des maisons à insectes, les Parisiens ont peut-être envie de continuer à pouvoir recourir aux artisans de leur choix. L'option n'était pas présente dans votre formulaire en ligne, Madame la Maire.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est maintenant à Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, pour le groupe Ecologiste de Paris. Et cette fois, je ne me trompe pas, vous êtes la dernière oratrice pour votre groupe. Il vous reste peu de temps. Allez-y.

Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU. - Merci, Madame la Maire.

Cher.e.s collègues, il y a eu les suppressions de postes dans le cadre de la RGPP. 9.000 emplois effectivement supprimés dans la police et dans la gendarmerie, jamais véritablement compensés depuis. Il y a 23 millions d'heures supplémentaires non payées dans la police nationale. Il y a eu 59 suicides de policiers en 2019 et un taux de suicide supérieur de 36 % au reste de la population. Voilà d'autres chiffres que ceux des crimes et des délits, et qui doivent permettre d'éclairer nos débats du jour. Des débats d'actualité, s'il en est, sur la politique de sécurité, au cœur desquels se trouve la Ville de Paris.

Il est d'abord important de rappeler que le groupe Ecologiste est solidaire du mouvement organisé contre la proposition de loi dite "de sécurité globale". Les parlementaires relaieront nos inquiétudes. Je ne détaillerai donc pas ici les dangers des articles 20, 21 ou 24, qui sont en train de devenir tristement célèbres, y compris à l'international. On peut noter, ce matin encore, des inquiétudes émanant du Conseil des droits humains de l'O.N.U.

Et puis - c'est sûrement ce qui nous intéresse le plus ici - il y a l'article 4, sur la création d'une police municipale à Paris. Face à la hausse du sentiment d'insécurité, des crises qui se succèdent et s'empilent, il est temps de prendre nos responsabilités. Mais créer une police municipale à Paris n'est pas une solution. Bien sûr, il s'agit d'une position politique. Certains diront même idéologique. Et bien, oui, et nous n'avons aucune difficulté à l'assumer, car nos convictions sont mises en œuvre pour apporter des changements conformes à nos valeurs. Nous avons donc, autant que chaque formation politique, une vocation d'efficacité, d'opérationnalité même des politiques publiques.

Les raisons de notre opposition à la création de la police municipale sont claires. D'abord, la création de la police municipale risque de rendre plus difficile encore la clarté des compétences et le rétablissement de la confiance dans les relations police population, notamment de par les difficultés d'identification : qui fait quoi ? Qui appeler en cas de danger ? Ensuite, l'attente des Parisiens et des Parisiennes de voir des policiers et des policières sur le terrain a été évoquée. "A contrario", la création de la police municipale risque de renforcer, voire d'accélérer le désengagement de l'Etat. Les pistes pour rassurer et répondre aux besoins sont pourtant claires : des forces mieux formées et mieux réparties sur notre territoire, des carrières mieux gérées, un équilibre des missions retrouvé au sein de la Préfecture de police. Je vous renvoie au rapport de la Cour des comptes de 2019.

Et surtout, plutôt que l'assurance que l'Etat assure sa mission de protection sur l'ensemble du territoire, cette mission régalienne, on nous propose une contractualisation avec les contrats d'objectifs locaux de sûreté, avec un Gouvernement qui se défait sur ses maires. Je pense notamment au courrier adressé par le Ministre de l'Intérieur à Éric PIOLLE, maire de Grenoble, osant résumer la sûreté de la population à un ratio entre le nombre de policiers et de policières, et le nombre d'habitants et d'habitantes.

Notre opposition à la police municipale ne nous a pas empêchés d'avoir des échanges constructifs avec Nicolas NORDMAN. Des interrogations sur le projet demeurent. D'abord, sur le budget, comme cela a été évoqué par mon collègue Jérôme GLEIZES ce matin. Ensuite, le périmètre et le contenu des deux conventions, avec la Préfecture de police d'une part, mais aussi avec le Conseil national de la fonction publique territoriale, pour permettre à Paris d'assurer elle-même la formation des agents et des agentes. On nous propose une police municipale de droit commun, dont pourtant on nous justifie la création à chaque étape du fait des particularités parisiennes, tant du point de vue du fonctionnement, de la formation, ou encore de l'environnement institutionnel. Sacré paradoxe.

J'ai même cru ce matin que nous allions revenir au débat sur la suppression de la Préfecture de police de Paris.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Il va falloir conclure, s'il vous plaît. Allez-y.

Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU. - Mais nous verrons cela plus tard puisqu'il s'agit, pour le moment, de remercier les services de la Préfecture pour les projets de délibération proposés à ce Conseil, bien plus détaillés que la dernière fois. Et comme nous avons des relations de travail qui s'améliorent de Conseil en Conseil, j'espère que nous pourrons bientôt entendre M. le Préfet de police en 3e Commission. J'appuie en cela la demande de Mme la Présidente de la Commission.

Enfin, sur la suite de nos débats concernant la police municipale, c'est avec un grand respect, non seulement pour nos combats passés et partagés, mais aussi pour nos différences actuelles, que je dis à nos collègues de la majorité notre profonde incompréhension quant à l'évolution de leur position. Les paradoxes ne sont pas inexorables.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Il va vraiment falloir conclure, Madame.

Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU. - On va équilibrer un peu avec le temps de parole de la 6e Commission, si vous le permettez.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - D'accord.

Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU. - Les paradoxes ne sont pas inexorables. J'espère que la cohérence sera retrouvée entre les positions parlementaires et celles de notre assemblée parisienne.

Réponse sera faite que, face à la gravité de la situation, il est urgent d'assurer la sécurité de toutes et de tous, et de mettre en place une politique ambitieuse de prévention et d'aide aux victimes. Sur ce point, nous sommes d'accord. Nous espérons que les mouvements écologistes de gauche seront capables de réinventer une doctrine partagée pour que la sécurité, sans renier nos libertés fondamentales, ne soit pas l'objet de toutes les agitations et de toutes les manipulations.

C'est sur ce point que je tenais néanmoins à conclure, pour renvoyer nos collègues de la droite, au sens large du terme, à l'article R. 511-12 du Code de la sécurité intérieure. Car si la police municipale est créée à Paris, elle sera armée, mais, "a priori", pas d'armes létales de catégorie B, plutôt d'armes de catégorie D. Répéter à l'envi, comme vous le faites, que la police municipale ne serait pas armée, c'est faire preuve d'une imprécision qui flirte avec la désinformation, et démontre surtout un manque d'expertise quant aux conséquences des choix d'armement pour le métier des agents et des agentes, comme pour les mesures de contrôle que cela implique.

Finalement, je voudrais parler de la parcellisation et de la précarisation du service public de sécurité, cette analyse de la destruction du service public, en lui demandant plus, en lui donnant moins, en partageant les compétences jusqu'à se désengager des responsabilités. C'est une méthode politique que nous savons reconnaître, que nous devons combattre. C'est cette même méthode politique qui a détruit bout à bout le bouclier des services publics. Le groupe Ecologiste souhaite que la Ville de Paris ne s'engage pas dans cette voie qui fragilisera notre service public de sécurité, les agents et les agentes qui y œuvrent, et toutes celles et ceux qui en attendent la protection.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est à M. Jean-Noël AQUA, avec la même recommandation : il reste peu de temps à votre groupe sur ce débat.

M. Jean-Noël AQUA. - Merci, Madame la Maire.

Je prendrai le temps qu'il restera sous forme indicative, comme il a été indiqué en conférence des présidents. Je n'interviendrai pas, justement, sur le projet de délibération DVD 61, sur la sulfateuse à P.V., ou encore le projet de délibération DDCT 86, sur la M.I.E. Mais, puisque la démocratie est quelque peu confinée, je me limiterai à 3 projets de délibération et, je vous rassure, je ne ferai pas 15 minutes. Je diviserai mon intervention en 2 temps : le premier, que je qualifierais d'aquatique, et le deuxième, d'atmosphérique.

Venons-en au rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau, le projet de délibération DPE 21. Nous avons célébré, l'an dernier, les 10 ans de la création de la régie "Eau de Paris", une régie qui a permis de faire gagner aux citoyens et aux consommateurs ce que les actionnaires et les grands groupes ont perdu : le contrôle de l'outil de production. 10 ans après, nous avons non seulement amélioré la qualité de l'eau sur tous les indicateurs, biologiques et physiques, mais nous avons pu le faire en garantissant la stabilité de l'eau. Les premiers bénéficiaires ont été les Parisiennes et les Parisiens, et par capillarité, les habitants d'Ile-de-France ont vu les opérateurs privés s'aligner notamment sur le prix, sentant le vent du boulet de la municipalisation. Le rapport le confirme : cette régie démontre tout l'intérêt d'une gestion publique de ce bien commun. Mais, une gestion publique, ce n'est pas qu'une gestion différente pour les consommateurs. C'est aussi un état d'esprit différent, une gestion collective où le sens du service et le respect de l'humain sont des valeurs cardinales.

J'ai deux points de vigilance sur ce point. Tout d'abord, le sujet de l'amiante, qui a donné lieu à un mouvement de grève en mars. Hérité du passé, de la régie publique, l'amiante est largement présente dans le réseau. Sur les 3.500 kilomètres de réseau, 30 % sont amiantés, et avec le taux de renouvellement actuel - 16 kilomètres par an - le problème sera résolu dans 200 ans. Une action particulière devrait être menée afin de réduire sa présence, notamment en augmentant le taux de renouvellement, notamment en ciblant spécifiquement les tuyaux amiantés.

Mon deuxième point de vigilance concerne le nombre d'emplois. Cette variable ne peut pas être la variable d'ajustement facile des bilans comptables. Ce qui, "de facto", nous amène à recourir à une sous-traitance qui fait rerentrer par la fenêtre la gestion par les grands groupes de l'eau. La communication emploi de ce Conseil prévoit l'emploi de 5.000 apprentis par la Ville et les satellites. Nous pourrions former de nouveaux jeunes aux métiers de l'eau, avec l'ambition de réduire le recours à la sous-traitance et de développer de nouvelles missions.

Après l'eau, j'en viens à l'atmosphère et à la lutte contre la pollution atmosphérique, en lien avec les projets de délibération SG 36 et DVD 71 sur les bornes de recharge électrique. Tout d'abord, le SG 36 poursuit la mise en place d'une zone à faibles émissions - Z.F.E. - des véhicules automobiles. En 2021, de nouvelles restrictions seront mises en place, avec l'application de la Z.F.E. à l'intra A86, mais aussi des restrictions sur les véhicules Crit'air 4. La lutte contre la pollution atmosphérique est un enjeu majeur de santé publique. C'est aussi un enjeu de justice sociale, tant ce sont les plus pauvres qui sont les plus exposés à la pollution. Il y a donc urgence à agir, et de façon volontariste. Ceci étant dit, reste à savoir comment. Nous pouvons agir de façon purement réglementaire. Nous pouvons aussi

agir de façon réglementaire et sociale. L'écologie sera sociale ou elle ne sera pas. Il est donc souhaitable d'étendre la Z.F.E. et, dans le même temps, de créer les conditions pour qu'elle soit acceptable socialement.

La crise du Covid et les crises économiques et sociales qui en découlent, des deux côtés du périphérique, nous poussent à considérer la question sociale avec acuité. Les aides actuelles pour l'achat de véhicules Crit'air 1 sont insuffisantes. Nous devons les augmenter. Nous pourrions aussi revoir le calendrier de nos mesures. Quels que soient les choix, la dimension sociale doit être indissociablement liée à notre ambition sanitaire.

J'en viens à mon dernier point, sur le projet de délibération DVD 71, sur les bornes de recharge pour les véhicules électriques. Nous comprenons le développement de la mobilité électrique. Elle répond à un double enjeu : réduire les émissions de gaz nocifs et de particules fines. Par ailleurs, quand l'électricité est décarbonée et non intermittente, ce qui est le cas à 90 % en France, elle participe de la lutte contre le réchauffement climatique. Mais le diable se cache dans les détails. Si nous soutenons le développement de la mobilité électrique, le modèle économique et la dimension sociale ne sont pas anodins, au risque de me répéter. Le modèle économique de cette concession avec Total n'est pas le bon. Avec le modèle choisi, la Ville perd le contrôle sur la maîtrise tarifaire. La redevance est assurée pour la Ville, mais les tarifs aux usagers seront décidés de façon discrétionnaire par Total. Rien ne l'empêchera de pratiquer des tarifs élevés que ne pourront se payer que les plus riches. Bien sûr, une voiture totalement électrique ou même hybride rechargeable est aujourd'hui hors de portée du budget des classes populaires et moyennes. Mais si nous voulons en faire un axe de développement d'une mobilité alternative, nous devons la rendre accessible à toutes et tous. Le risque est grand, si vous me permettez, de voir une mobilité à deux vitesses, avec les plus riches qui pourront se payer les véhicules et les recharges, et les autres. Bref, l'absence de contrôle sur la tarification ne nous semble pas acceptable.

Et puis, Total. Vous le savez, je suis sensible sur la question des partenariats de la Ville. On peut se douter que Total, grand pourvoyeur de pétrole, tente de se racheter une bonne image environnementale. Mais on pourra me rétorquer et concéder que cette action va concrètement dans le bon sens. OK. Mais un autre problème de taille, pour moi, est l'évasion fiscale. Par effet de ruissellement, l'argent subtilisé à la taxation - cet argent volé - manque cruellement aux hôpitaux, aux écoles et à la recherche, à tous ces premiers de corvée dont nous avons réellement besoin. L'évasion fiscale est immorale et casse concrètement le pacte républicain. Nous le savons, Total se soustrait massivement à la taxation en délocalisant ses bénéfices d'un facteur 30, c'est-à-dire que Total devrait s'acquitter de montants 30 fois supérieurs à ce qu'il ne fait. Les chiffres donnent le vertige.

Nous avons déjà gagné que notre Ville évite de contractualiser avec des entreprises condamnées pour évasion fiscale, comme HSBC.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Cher collègue, il va falloir conclure.

M. Jean-Noël AQUA. - Je conclus.

Je pense que nous devrions aller plus loin, en excluant les entreprises pratiquant cette délinquance financière de nos partenariats. Pour toutes ces raisons, nous ne voterons pas ce projet de délibération.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je vous remercie.

La parole est maintenant à M. David ALPHAND, en ligne.

M. David ALPHAND. - Oui. Bonjour, l'Hôtel de Ville. Vous m'entendez bien ?

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Parfait. Allez-y.

M. David ALPHAND. - Très bien.

Beaucoup de contrevérités viennent d'être proférées dans le cadre de ces échanges, aussi bien sur la sécurité que sur les questions de transport, par les représentants de la majorité municipale, qui a fait beaucoup moins en 17 ans de prérogatives qu'en quelques années pour nos amis politiques à tous les niveaux de territorialité dans cette région et dans cette ville. Mais je ne rentrerai pas dans la polémique et je vais me concentrer, dans mon intervention, sur le projet de délibération DVD 71 qui a déjà été très souvent évoquée par nos collègues, concernant les bornes de recharge pour les véhicules électriques.

C'est un épisode nouveau dans ce qui peut s'interpréter comme une catastrophe industrielle, économique et financière qu'a subie la Ville de Paris au cours des dernières années, et qui va essayer de tourner la page de cet échec au travers de cette nouvelle concession. On peut d'ailleurs s'étonner que deux rapports soient aujourd'hui accessibles sur le site de la Cour des comptes et de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France concernant la gestion du système Autolib', et que ces deux rapports n'aient pas encore été communiqués à notre Assemblée. Peut-être l'Exécutif parisien a-t-il des informations ? Car il se trouve que, quand on feuillette ces rapports, ils font furieusement penser à celui qui a été sorti au mois de juillet, un peu tardivement par rapport aux échéances électorales, concernant le parc des expositions de la porte de Versailles.

Mais, dans mon intervention, je vais être inspiré par une interview qui a été donnée aux "Echos" la semaine dernière par M. BELLARD. Une fois n'est pas coutume. Celui-ci semblait regretter certains éléments concernant

cette concession, qui portaient plutôt sur les aspects concernant l'attributaire, et il se félicitait de l'équation économique. En réalité, c'est tout le contraire qu'il faut exposer cet après-midi concernant ce projet de concession. Parce qu'il faut se féliciter que le droit, et notamment le Code de la commande publique, préserve le principe d'attribution au mieux disant. Car on sent bien, derrière ces frustrations exprimées cet après-midi à l'égard de l'attributaire, en l'occurrence Total, qu'il y aurait eu là, s'il n'y avait pas eu le Code de la commande publique, ce que l'on pourrait qualifier de "cancel culture" version économique et que l'on aurait probablement écarté ce mieux disant.

Pour ce qui est de l'équation économique, les chiffres sont assez accablants concernant le modèle économique qui est retenu cet après-midi par la Ville de Paris. Tout d'abord, ce modèle fige dans le temps un parc de bornes qui va être très rapidement très insuffisant. Sur les 10 années qui viennent, en réalité, on est en train de prévoir 2.329 bornes électriques. On sait bien que ce sera insuffisant au regard de la montée en puissance des véhicules électriques à Paris.

Par ailleurs, on change l'infrastructure. Ce sont finalement des obsolescences programmées par l'Exécutif parisien, puisque l'on a décidé de tout casser pour refaire de nouvelles bornes. Or, au passage, il y a deux ans, ce même parc avait été rénové par la Ville de Paris. Ce matin, notre Présidente, Rachida DATI, parlait de gabegie. Effectivement, voilà comment on gaspille bien l'argent du contribuable parisien.

Et j'en viens à la rentabilité.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Attendez, on ne vous entend plus.

Allez-y, reprenez.

M. David ALPHAND. - Oui.

J'en viens à la rentabilité du projet : 2,8 millions d'euros, c'est-à-dire environ 1.000 euros par borne. Là où cela fait mal, c'est que la Métropole du Grand Paris, au printemps dernier, a passé le même type de contrat de concession pour 3.000 bornes, avec une redevance de 5.000 euros par borne, c'est-à-dire bien supérieur à ce dont se targue aujourd'hui l'adjoint en charge de la mobilité. Effectivement, la casse a un prix. On a cassé, à Paris, le réseau existant.

Et puis, enfin, effectivement, on ne connaît pas l'impact tarifaire pour les usagers parisiens, alors que la Métropole du Grand Paris, elle, a annoncé très clairement combien il en coûtera aux usagers de ce service public.

En conclusion, plutôt que de se féliciter de cette concession à venir, il ne faut pas être dupe, et, en tout cas, ce n'est pas notre état d'esprit. Nous avons énormément de réserves. Nous allons, malgré tout, voter ce projet de délibération. Mais si j'étais à la place de M. BELLARD et ayant les convictions qu'il affiche depuis de très nombreuses années, ce serait plutôt de nature à me gêner l'après-midi que de voter ce projet de délibération. Et d'ailleurs, son collègue, M. Alexandre FLORENTIN, il y a quelques minutes, ne s'y est pas trompé.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est maintenant à M. Nicolas JEANNETÉ, pour le groupe Changer Paris.

M. Nicolas JEANNETÉ. - Merci, Madame la Maire.

Mon vœu concerne l'équipement de la future police municipale. Je sais que nous avons un profond désaccord sur les missions que vous souhaitez confier à la prochaine police municipale. Vous voulez la cantonner dans une mission de simple lutte contre les incivilités, ce qui est d'ailleurs déjà le cas des missions de la DPSP actuelle. Nous souhaitons, nous, au contraire, au vu du contexte de hausse de l'insécurité, qu'elle se voit aussi confier une mission de lutte contre la petite délinquance, comme d'ailleurs la grande majorité des polices municipales en France.

Je sais que nous avons également un profond désaccord sur l'équipement des futurs policiers municipaux. Vous souhaitez leur faire garder l'équipement actuel, à savoir un bâton de défense et une bombe lacrymogène. Nous souhaitons, au contraire, la voir équipée d'arme létale et d'un "taser". Et c'est justement sur cet équipement que nous sommes très inquiets. Pourquoi ? Car vous oubliez une chose très importante : une fois que la DPSP s'appellera "police municipale", c'est-à-dire une fois que le nouvel uniforme mentionnera le mot "police municipale", ces agents municipaux peuvent à tout moment, au vu du contexte actuel, devenir des cibles potentielles. Vous le savez, les agents de la DPSP sont de plus en plus pris à partie dans leurs rondes et les interventions, à tel point qu'ils s'obligent eux-mêmes à patrouiller en équipe de trois ou quatre agents minimum. Vous le savez, dans l'agglomération parisienne, les policiers municipaux, tout comme les policiers nationaux, sont régulièrement pris pour cible dans des guets-apens très organisés. Des guets-apens, des agressions, qui, quelquefois, malheureusement, aboutissent à des drames.

Je voudrais rappeler ici le décès, dans l'exercice de leur mission, d'Aurélien Fouquet en 2010, à Villiers-sur-Marne, et de Clarissa Jean-Philippe lors des attentats de janvier 2015, à Châtillon. Je ne parlerai pas des récents attentats de Nice qui ont prouvé l'utilité incontestable d'un équipement en arme létale pour les policiers municipaux.

Je sais ce que vous allez me répondre, Monsieur l'Adjoint, Monsieur Nicolas NORDMAN : que la future police municipale parisienne n'est pas une police de primo-arrivants, qu'il faudra toujours appeler le 17, et donc, la police nationale. Alors, je vous répondrai : quel intérêt de faire prendre un risque à ces agents de sécurité si cette police n'a

de police que le nom, c'est-à-dire sans les missions et sans l'équipement ? Car vous oubliez une chose : le fait même d'avoir le mot "police" inscrit au dos de leur uniforme leur fait prendre un risque. Ce risque, nous voulons l'éviter. C'est, pour nous, de l'irresponsabilité. Irresponsabilité par idéologie, irresponsabilité par simple dogmatisme, irresponsabilité par électoralisme. Je ne le comprends pas. Il faudra, et je ne le souhaite pas, un drame pour que vous preniez conscience de cette erreur.

Pour toutes ces raisons, nous demandons, à l'instar de nombreuses polices municipales dans les communes de plus de 100.000 habitants, notamment celles de Lyon et de Marseille, que les agents de la future police municipale de Paris soient formés et équipés d'armes létales et de pistolets à impulsion électrique, et que ces agents bénéficient des formations et des entraînements réguliers obligatoires, en vue de la délivrance et du renouvellement de l'autorisation préfectorale permettant l'attribution de ces équipements aux agents.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

Je vais maintenant donner la parole à la dernière oratrice de nos débats, Mme Caroline DOUCERÉ, en ligne.

Oui, je la vois. Allez-y.

Madame DOUCERÉ ?

Il faut que vous allumiez votre micro. On ne vous entend pas.

Mme Marie-Caroline DOUCERÉ. - Est-ce que vous m'entendez ?

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Oui. Là, c'est parfait.

Pardon, Marie-Caroline, pour avoir écorché votre nom.

Mme Marie-Caroline DOUCERÉ. - Madame la Maire, mes chers collègues, j'interviens au sujet du vœu n° 12 sur la protection des arbres. La Mairie de Paris a affiché de grandes ambitions et des objectifs de plantations d'arbres qui se veulent impressionnants. Pourtant, derrière les belles promesses, de nombreux arbres sont abattus, comme les platanes de la place de la Nation, les 60 grands arbres dans le quartier Bel-Air, ou ceux de la place de la République. Le mois dernier, une vingtaine d'arbres, quai d'Ivry, ont subi le même sort. La Mairie de Paris promet de planter 170.000 arbres - mais où ? - alors que les espaces en pleine terre ne cessent de diminuer. Et dans combien de temps atteindront-ils la taille des arbres abattus pour lutter suffisamment contre la chaleur et purifier l'air ?

Face à ce constat, nous serons vigilants à ce que la Mairie de Paris ne privilégie pas la quantité sur la qualité et que les arbres déjà plantés soient préservés. C'est aussi une mesure de respect des deniers publics. Ne vous y trompez pas, les Parisiens veulent préserver leur patrimoine arboré. C'est dans cet objectif que nous appelons les élus Ecologistes à maintenir leur vœu et que le groupe Changer Paris votera pour.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

Mes chers collègues, nous sommes arrivés à l'issue de nos débats.

Pour vous répondre, je vais donner la parole à pas moins de sept membres de l'Exécutif. Je compte sur vos talents, à chacune et à chacun, pour effectuer des réponses efficaces en un temps, vous le comprendrez, restreint.

La parole est à David BELLIARD.

M. David BELLIARD, adjoint. - Merci, Madame la Maire.

En effet, exercice très complexe du fait de la richesse des interventions. Je vais essayer de me concentrer sur les projets de délibération qui ont fait le plus d'interventions.

D'abord, sur le projet de délibération DVD 40. Merci, Monsieur le Maire, Merci, Ariel WEIL, d'avoir souligné l'intérêt de cette expérience innovante de réservation de places de livraisons. Cette expérimentation rentre dans une logique d'optimisation de l'espace public qui est évidemment, vous l'avez compris, exigée par le basculement d'une grande partie des places de parking en surface vers le sous-sol. Priorité est donnée sur les places de parking en surface évidemment aux professionnels. D'ailleurs, un travail va être mené dans le cadre des états généraux du stationnement, avec un atelier prévu sur la logistique urbaine. J'ai noté qu'une invitation devait être envoyée à Aurélien VÉRON.

DVD 45. Merci, Maud GATEL, merci, Ariel WEIL, encore une fois, d'avoir mis en lumière l'intérêt des financements sur ces associations et de la priorité que, oui, nous donnons aux piétons lorsque nous piétonnons les abords des écoles, lorsque nous travaillons sur les cœurs piétons, lorsque nous baissions la place de la voiture en ville, lorsque nous travaillons et réalisons des continuités piétonnes ou lorsque nous modifions des carrefours qui sont dangereux. Chère collègue, chère Marie TOUBIANA, oui, nous mettons le piéton au cœur des politiques publiques que nous menons.

DVD 61. Ce projet de délibération, qui présente un bilan annuel des recours administratifs préalables obligatoires, dits "RAPO" - tout un poème -, rend compte de la gestion des RAPO et des décisions prises à l'issue de ces recours. C'était un rapport extrêmement attendu puisque - vous l'avez souligné dans vos interventions, Monsieur BERNARD et Madame GATEL - les années précédentes, cela avait montré nombre de dysfonctionnements. Je soulignerai un certain nombre d'améliorations - je les rappelle ici très rapidement - puisque le délai d'instruction est aujourd'hui inférieur à 20 jours, contre 28 jours en 2018, et le taux de réponses positives est de 62 %, contre 53 % en 2018, avec une baisse du nombre de recours qui a été constatée.

Toutefois, je partage avec vous le fait qu'il y a encore un certain nombre d'éléments d'amélioration à apporter, notamment - et je souscris à ce que vous avez dit, Monsieur BERNARD - sur les détenteurs des cartes P.M.R. qui sont encore trop souvent verbalisés et pour lesquels la carte n'est pas prise en compte, et qui exige en effet pour ses détenteurs de faire ensuite des procédures trop longues. De même sur la procédure d'information pour la façon, et en tout cas les actions à mener pour faire les contestations. Nous avons entamé un travail avec les deux prestataires, Streeteo et Moovia, pour fluidifier et améliorer encore les procédures, notamment en vue de la dématérialisation prévue au début de l'année prochaine.

DVD 71. Merci, Maud GATEL, Danielle SIMONNET, Delphine BÜRKLI, David ALPHAND et Jean-Noël AQUA, d'être intervenus sur ce projet de délibération important. Je vais essayer ici de vous apporter plusieurs points qui, je l'espère, éclairciront ce projet de délibération.

D'abord, oui, sur le volume et le nombre de charges concernées. En effet, nous partons sur un volume déployé de 2.300 bornes au total, pour répondre dans un premier temps aux besoins et en priorité aux professionnels, qui nous demandent aujourd'hui le déploiement d'infrastructure de recharge du type de celle qui est aujourd'hui proposée dans ce projet de délibération, et afin de favoriser leur basculement vers des motorisations plus propres ou moins polluantes. Ces nouveaux équipements doivent permettre d'accompagner une première phase de transformation de ces motorisations conformément à notre objectif de sortie du thermique - vous l'avez rappelé, nous souhaitons sortir du thermique avec un objectif à 2030 - et de notre trajectoire zéro carbone. Cette électrification, d'une certaine manière, du parc est évidemment l'un des éléments technologiques, puisque je vous rappelle qu'au dernier Conseil de Paris, nous avons voté la création d'une station à hydrogène dans le 16^e arrondissement qui rentre dans cette même logique.

Nous adapterons, bien évidemment, notre offre d'infrastructures de bornes de recharge en fonction de l'évolution du marché et aussi de notre objectif de baisse du trafic automobile, qu'il faut évidemment prendre en compte dans les projections qui sont données. Cela devrait plutôt être souligné comme un point positif, puisque c'est une stratégie qui va nous permettre d'adapter au mieux notre offre d'infrastructures aux besoins réels et ne pas se lancer dans un déploiement massif sur des projections qui sont quand même, reconnaissons-le, au doigt mouillé. C'est une stratégie à la fois pertinente et sobre financièrement, et plus sobre écologiquement. L'ensemble des bornes de recharge sera recyclé. Les technologies ayant fortement évolué, nous sommes en effet dans l'obligation de changer le matériel.

Enfin, sur les tarifs, ils ne sont jamais donnés dans des contrats de type concession. Toutefois, je peux vous apporter quelques éléments indicatifs. 7 kilowatts pour une heure : 3,60 euros. Sur les bornes, pardon, de 7 kilowatts, pour une heure : 3,60 euros. Sur les bornes de 22 kilowatts, donc plus puissantes, pour une heure : 7,60 euros. Tarif indicatif pour les clients.

Enfin, oui, Total est une entreprise dont le "business model" est assis sur l'extraction d'hydrocarbures. D'ailleurs, c'est un problème dans ce projet de délibération, par le fait que nous n'avons pas aujourd'hui de prestataires 100 % E.N.R. qui soient en capacité de répondre à un appel d'offres du type de celui qui a été proposé par la Ville de Paris. Nous avons besoin de faire émerger un ou plusieurs acteurs français et européens qui soient vraiment écologiques.

Ce projet de délibération n'est pas un blanc-seing pour Total. Vous l'avez compris, d'autres phases de déploiement auront lieu. Nous avons besoin d'avoir une politique active et très forte pour faire émerger un acteur 100 % E.N.R. C'est la raison pour laquelle j'émetts un avis très favorable au vœu qui a été déposé par le groupe Ecologiste de Paris.

J'en viens maintenant aux vœux.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Il va falloir conclure, Monsieur le Maire.

Encore une minute ?

M. David BELLARD, adjoint. - Vous me laissez quelques minutes pour terminer et apporter une petite réponse à l'ensemble des vœux.

Vœu relatif à la demande de retrait des écrans de publicités numériques : avis favorable. Ces publicités sont érogatives et ont des conséquences sur notre santé.

Le vœu relatif à la concurrence de l'exploitation des lignes de bus. Monsieur GILLET, oui, j'apporte un avis très favorable à votre vœu. Toutefois, je le rappelle, la mise en concurrence du réseau de bus est une disposition

législative qui s'impose aux différentes autorités d'organisation de la mobilité. Mais, en tout cas, je peux vous assurer que je porterai, avec mes collègues membres de la majorité, au sein d'Ile-de-France Mobilités, le modèle de gestion unifiée des réseaux parisiens face à l'éclatement que nous promet l'ouverture à la concurrence.

Sur le vœu de l'amélioration de l'accessibilité de la station Passy, ligne 6, merci, Madame Hanna SEBBAH, d'avoir attiré notre attention...

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je suis navrée...

M. David BELLARD, adjoint. - Juste, je vous apporte quelques éléments.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Rapidement.

M. David BELLARD, adjoint. - La mise en accessibilité est aujourd'hui l'objet d'une étude. Deux phases vont nous être présentées par la R.A.T.P. Toutefois, nous n'avons pas de calendrier, pas de financement. L'ascenseur sur l'accessibilité au quai nous a été proposé, mais nous sommes encore, comme je vous le disais, au stade des études.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

M. David BELLARD, adjoint. - Et je souscris à votre demande d'organiser une réunion sur le sujet avec l'ensemble des acteurs. Je vous demanderai, par conséquent, de bien vouloir retirer votre vœu.

Enfin, relatif à la gratuité du stationnement...

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Non, non, non, il faut s'arrêter, là. Pardon, je suis désolée, mais il y en a six encore derrière. On annoncera l'avis de l'Exécutif, si vous le voulez bien, sur les vœux.

M. David BELLARD, adjoint. - C'est un avis défavorable pour le dernier vœu.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est à Mme Anne-Claire BOUX.

Mme Anne-Claire BOUX, adjointe. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, tout d'abord, je souhaiterais remercier tous mes collègues pour les nombreuses interventions pour appuyer les actions dans les quartiers populaires. Les projets de délibération qui sont présentés aujourd'hui au titre de la "politique de la ville" s'inscrivent dans la continuité du soutien constant de la Ville de Paris aux habitants et aux habitantes des quartiers populaires, non seulement en matière d'insertion, d'emploi, d'accès à la culture, mais aussi de végétalisation et d'amélioration du cadre de vie, comme l'a rappelé Béatrice PATRIE.

Par ces projets de délibération, je me joins à l'appel de M. le Maire du 20^e arrondissement afin de vous inviter à renouveler un soutien fort, même très fort, aux associations qui sont quotidiennement aux côtés des habitantes et des habitants, en particulier pendant cette période de confinement. En effet, cher Éric, ces associations font un travail estimable, et même inestimable, tant leur engagement est important au regard de leurs moyens. Plusieurs de mes collègues l'ont rappelé ce matin : les quartiers populaires sont les plus durement touchés par cette crise sanitaire, mais également par ses conséquences économiques et sociales.

Je souhaiterais d'ailleurs attirer l'attention, une attention particulière, sur la situation des jeunes dans ces quartiers, qui subissent en premier lieu "l'ubérisation" du marché du travail. A cela, il faut ajouter 18 % de jeunes qui ne sont ni en études, ni en emploi. Ainsi, je vous appelle à voter plusieurs projets de délibération en faveur de l'insertion socioprofessionnelle, incluant le renforcement des compétences, des plans de formation, des accompagnements individualisés dans la recherche d'emploi. Ces actions sont accompagnées du renouvellement du plan de lutte contre l'illettrisme. Evidemment, la maîtrise de la langue reste la première étape pour retrouver le chemin vers l'emploi.

Dans cette situation de crise, nous continuons et nous continuerons d'être aux côtés de ces habitants et habitantes, de leur apporter un soutien sans failles. Car, oui, comme le rappelait Mme Lamia EL AARAJE, nous sommes là quand l'Etat se désengage, nous continuons de cofinancer les postes d'adultes relais quand l'Etat arrête ses emplois aidés. C'est pour cela qu'avec la Maire de Paris nous avons appelé, avec une centaine de maires et d'élus le Président de la République à consacrer 1 % du plan de relance, soit un milliard d'euros, à destination des quartiers populaires.

Enfin, je tiens à remercier Nicolas BONNET-OULALDJ, le Président du groupe Communiste et Citoyen, d'avoir rappelé l'engagement de la Ville en termes de laïcité, de citoyenneté et d'égalité. La Ville de Paris a en effet mis en place, suite aux attentats de "Charlie Hebdo", un dispositif C.L.V.R. pour soutenir les associations qui agissent en faveur de la citoyenneté et de l'adhésion aux valeurs de la République. Je confirme que cet appel à projets sera bien maintenu en 2021 et que nous travaillerons à le renforcer pour accompagner au mieux ces associations qui participent à ces actions indispensables pour faire société, et nous en avons vraiment besoin aujourd'hui.

Je vous remercie.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Colombe BROSSEL.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe. - Merci beaucoup, Madame la Maire.

En style télégraphique, notamment sur le projet de délibération DPE 17, sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés à Paris. Ce sont les chiffres de 2019 qui sont présentés, et je suis bien consciente du décalage temporel, mais ces chiffres, en matière de politique de réduction et de gestion des déchets, sont bons et nous amènent à être confiants sur la trajectoire que nous sommes en train de construire tous ensemble, avec les Parisiens, et que nous allons amplifier dans les années qui viennent.

Réduction globale des déchets : moins 16.000 tonnes en 2019. Réduction des ordures ménagères : moins 27.000 tonnes en 2019. Réduction des encombrants : moins 1.000 tonnes. Si je regarde ce qui est fait en matière de réemploi - on va dire à l'autre bout de la chaîne -, c'est une centaine de tonnes supplémentaires par rapport aux années précédentes. Des actions en matière de recyclage qui portent leurs fruits, puisque 162.000 tonnes supplémentaires ont été triées, avec un bond remarquable sur ce qui est dans notre poubelle jaune, avec la simplification des consignes de tri. Bref, nous sommes vraiment engagés dans une bonne dynamique.

Quelques mini-précisions en réponse à l'intervention de Maud GATEL. Je suis totalement à votre disposition, Madame la Présidente, avec un vrai et grand plaisir si vous l'acceptez, pour que l'on puisse prendre le temps pour échanger sur ces sujets. Il y a des idées fausses qui sont inscrites parfois dans la tête de certains d'entre nous. Et donc, non, les Parisiens ne produisent pas plus de déchets que la moyenne nationale. Quelques chiffres, là aussi, en style télégraphique. La production totale, c'est 500 kilogrammes par an par habitant à Paris, contre 525 kilogrammes au niveau national. Si l'on ne regarde que les ordures ménagères et assimilées, ce sont 415 kilogrammes à Paris, contre 440 kilogrammes au niveau national. Et donc, on voit qu'il n'y a pas de surproduction, par principe, par les Parisiens. Il y a, par contre, un sujet en ce qui concerne les O.M.R. du bac vert, et nous pouvons faire encore mieux en matière de recyclage. C'est souvent sur ce point qu'il y a des interrogations.

Mais je répète qu'il faut regarder les chiffres finement. Tous les arrondissements ne vivent pas de la même façon et tous les arrondissements n'accueillent pas la même part, la même proportion d'activité économique. Quand on regarde un peu plus finement, au-delà d'une moyenne sur les ordures ménagères résiduelles, on est, par exemple, dans un arrondissement cher à mon cœur, à 297 kilogrammes par habitant par an dans le 19e arrondissement, mais on est à 1.055 kilogrammes dans le 8e arrondissement. On voit bien que la part des activités économiques fait qu'une moyenne a la justesse arithmétique, mais l'inexactitude en termes d'inscription dans les comportements. C'est la raison pour laquelle nous allons travailler avec les acteurs économiques. Et oui, nous travaillons, pour le coup très concrètement, notamment avec mon collègue Florentin LETISSIER, pour que les deux ressourceries et recycleries qui sont situées dans l'Ouest parisien puissent voir fleurir d'autres projets. Il y en a déjà un qui est en bonne voie dans le 15e arrondissement. Nous allons continuer.

J'apporterai, par ailleurs, un avis négatif à l'amendement proposé par Danielle SIMONNET, considérant que ce travail, qui n'est pas inintéressant par ailleurs, n'a pas à trouver sa place dans le R.P.Q.S, mais que nous ferons évidemment toutes les réunions d'information nécessaires.

Mme Célia BLAUEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup pour cette réponse rapide et efficace.

Merci, Mesdames, d'avoir tenu, d'ailleurs, votre temps de parole, et avec une pression toute amicale, je donne donc la parole aux orateurs suivants.

En premier lieu, Monsieur Dan LERT.

M. Dan LERT, adjoint. - Merci, Madame la Maire. Les conditions sont idéales.

Chers collègues, je vais essayer d'être encore plus synthétique que mes "prédécesseuses" et prédécesseurs. Simplement, pour revenir très rapidement sur le rapport DEVE 55, je remercie à nouveau, comme je l'ai fait ce matin - enfin, pardon, avant la pause -, les services d'avoir réalisé ce travail remarquable de précision. Peut-être une précision justement pour mon collègue Alexandre FLORENTIN, mais qui le sait déjà : le bilan carbone de la Ville prend en compte, évidemment, ce que l'on appelle "le SCOP 3", et donc, le transport aérien, les vols effectués par les Parisiens au départ de Paris.

Première précision : en ce qui concerne le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement, je remercie notre collègue Jean-Noël AQUA de sa question, qui me permet de souligner évidemment la stabilité du prix de l'eau, qui a été maintenu par notre régie municipale "Eau de Paris" depuis la municipalisation de la production et de la distribution de l'eau potable à Paris. C'est un élément à souligner très important puisqu'actuellement, la situation économique de notre régie est totalement satisfaisante. Nous avons un service public qui est performant, qui a maintenu le prix de l'eau et qui le maintiendra encore jusqu'en 2023 au moins - nous avons ces débats au sein du conseil d'administration de la régie "Eau de Paris" - et qui maintient également un haut niveau d'investissement sur la prochaine mandature. Donc, un service public extrêmement performant.

J'en ai terminé et je vous remercie.

Mme Célia BLAUEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

La parole est à M. Christophe NAJDOVSKI.

M. Christophe NAJDOVSKI, adjoint. - Merci, Madame la Maire.

J'essaierai d'être aussi bref que mes collègues. Je vous parlerai essentiellement de la place de l'arbre à Paris puisque cela répondra non seulement au vœu qui a été déposé par les groupes Ecologiste et "Génération.s", mais également à un certain nombre d'oratrices et d'orateurs. Je vous présenterai aussi le vœu de l'Exécutif en réponse à ce vœu. C'est, pour moi, l'occasion de faire le point sur la question de l'arbre à Paris et de sa protection.

On voit dans toutes les études et encore, d'ailleurs, dans les travaux récents de la conférence citoyenne mise en place par notre collègue Emmanuel GRÉGOIRE en vue de la révision du P.L.U., que la nature en ville fait partie des premières préoccupations et respirations chez les Parisiennes et les Parisiens. Vous le savez, avec la Maire de Paris, nous avons fait de la végétalisation, et donc, notamment de la plantation d'arbres, une priorité de la mandature, avec l'objectif d'en planter 170.000 d'ici 2026. Alors, où allons-nous planter ? Et bien, je vous dirai : partout où cela est possible. Dans nos rues, dont beaucoup sont encore minérales aujourd'hui, dans nos jardins, avec la création de 30 hectares d'espaces verts supplémentaires, dans nos bois, ou encore sur les talus du boulevard périphérique. Vous le savez, les arbres permettent non seulement d'améliorer la qualité de vie, de lutter contre le changement climatique et les canicules en série, et, comme j'ai l'habitude de le dire : l'arbre est le climatiseur le plus efficace dans une ville.

Concernant la protection des arbres, la Ville de Paris fait déjà un certain nombre de choses pour protéger cet élément important du patrimoine urbain. Il faut tout d'abord préciser que dans 80 % des cas, lorsqu'il y a abattage d'arbres à Paris, ce sont pour des raisons phytosanitaires : les arbres malades ou morts. D'ailleurs, les arbres, il faut le dire, souffrent, eux aussi, de la pollution et de la canicule. Et donc, on ne peut malheureusement maintenir parfois des arbres dans l'espace public sans que cela ne mette en danger la sécurité des personnes. Et donc, bien évidemment, avant tout abattage, un diagnostic phytosanitaire est réalisé sur chaque arbre, sachant que nous avons la connaissance de tous les arbres qui sont plantés à Paris. Dans 20 % des cas, les abattages sont liés à des projets urbains. Par exemple, un projet de transport en commun. Cela arrive avec le tramway ou d'autres projets. Ou bien des projets de logements et des projets urbains, plus généralement. Dans ce cas, lors des instructions d'urbanisme, la Ville de Paris est vigilante à ce que le nombre d'arbres abattus soit réduit au minimum.

Donc, je le rappelle et le répète : aucun abattage, sauf s'il y a urgence pour la sécurité des personnes, n'est réalisé sans solliciter au préalable l'avis des maires d'arrondissement, et un affichage sur site est systématiquement réalisé pour informer les habitants.

Cela étant dit, nous avons cependant encore des marges de manœuvre pour améliorer la protection des arbres et nous travaillons avec mes collègues à la mise en place de nouvelles mesures, que je souhaite pouvoir vous présenter au début de l'année prochaine dans le cadre d'un ambitieux "Plan Arbres", qui répond, d'ailleurs, à la proposition qui est faite dans le vœu des groupes Ecologiste et "Génération.s".

Avec ce plan, nous améliorerons l'information transmise aux habitants et aux élus d'arrondissement. Nous détaillerons la manière dont nous comptons planter massivement à Paris et nous renforcerons les règles de protection des arbres, notamment pour ceux qui se situent sur le domaine privé, sur lequel nous n'avons aujourd'hui malheureusement pas de prise. En effet, pour ces derniers, nous avons besoin de nous armer juridiquement afin de pouvoir mieux les protéger, et cela rejoint le travail que j'évoquais tout à l'heure sur la révision du P.L.U. Nous ferons ce travail de manière partenariale en lien étroit avec les groupes, et en sollicitant l'avis des acteurs du secteur et des associations environnementales.

Pour terminer, je vous dirai que les arbres sont notre bien commun. Vous pouvez compter sur toute la majorité pour contribuer à les protéger et à développer au maximum leur présence sur le territoire parisien.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

La parole est à M. Nicolas NORDMAN.

M. Nicolas NORDMAN, adjoint. - Madame la Maire, chers collègues, j'ai relevé principalement deux interventions concernant les sujets de sécurité et particulièrement de police municipale.

Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU a présenté une position finalement assez connue du groupe Ecologiste concernant la police municipale. Je ne désespère pas que nous puissions, dans le cadre de nos dialogues réguliers, nous rapprocher sur la conception et notamment sur les missions que nous voulons donner à notre police municipale.

Monsieur JEANNETÉ, vous avez présenté un vœu qui a été présenté par votre groupe. J'ai noté dans votre intervention - permettez-moi de le dire - un certain nombre d'éléments de confusion et d'approximation que je souhaite relever. Vous parlez de petite délinquance. Personnellement, je ne sais pas ce qu'est la petite délinquance. Je connais la délinquance, qui appelle des réponses qui sont des délits, qui appelle des réponses et des interventions de la police nationale, qui appelle des réponses aussi de la justice, parce qu'en effet, les Parisiens souffrent d'agressions, parfois de cambriolages. Et donc, de ce point de vue, il n'y a pas de petite délinquance, mais

des actes de délinquance qui appellent des condamnations très fermes, notamment par la police, et après le travail de la police, par la justice.

Vous parlez également, pour justifier le recours à un armement létal pour la police municipale, de petite délinquance donc, et vous parlez également d'intervention. Et vous citez abondamment l'exemple récent de la ville de Nice, d'intervention sur des scènes de terrorisme. Là encore, je pense qu'il ne faut pas faire de confusion et d'amalgame. Je pense que sur ces sujets, il faut être au contraire extrêmement précis, notamment dans le respect des modalités et des cadres d'intervention légaux des uns et des autres. La police nationale doit faire un travail de police nationale, c'est-à-dire un travail de lutte contre la délinquance, précisément, de lutte contre le terrorisme, d'intervention sur les trafics de drogue. Ce sont là les compétences sur lesquelles la police nationale doit être renforcée, appuyée dans ses interventions.

Nous pensons que la police municipale doit avoir des compétences différentes. Complémentaires, mais différentes. Nous avons le souhait que cette police municipale puisse intervenir sur des questions qui pourrissent la vie quotidienne des Parisiens - par exemple, la lutte contre les incivilités -, mais également la sécurisation des rues, c'est-à-dire une présence de proximité importante qui permette de rassurer les Parisiens dans leur vie quotidienne. Et donc, nous faisons des compétences de notre police municipale de la prévention, de la sanction, mais aussi de la sécurisation. Des éléments tout à fait importants pour améliorer la sécurité des Parisiens.

Enfin, vous parlez, pour justifier l'armement des policiers municipaux, de la sécurité de nos agents. Oui, la sécurité de nos agents est une priorité pour nous. Pour cela, nous voulons les doter de matériel de protection, de gilets pare-balles. Aujourd'hui, nos agents sur le terrain sont dotés de gilets pare-balles pour leurs interventions. De matériel de défense aussi. Nous avons mis des budgets conséquents. Et ce matin, lors du débat d'orientations budgétaires, nous avons renouvelé notre engagement pour que nos agents puissent disposer de matériel, notamment leur permettant de se défendre. Mais enfin, la sécurité de nos agents, c'est aussi ne pas les faire intervenir dans des situations pour lesquelles ils ne sont ni formés, ni compétents.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - La parole est à Nicolas NORDMAN.

S'il vous plaît...

M. Nicolas NORDMAN, adjoint. - Ne pas mettre nos agents dans des situations pour lesquelles ils ne sont...

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Respectez la parole, s'il vous plaît. Vous avez eu largement le temps de vous exprimer. La parole est à Nicolas NORDMAN.

Monsieur le Maire, il vous reste une minute.

M. Nicolas NORDMAN, adjoint. - Ne pas mettre nos agents dans des situations pour lesquelles ils ne sont ni formés, ni compétents.

Je prends l'exemple une nouvelle fois, que vous avez d'ailleurs pris vous-même, de l'intervention sur des scènes terroristes. Nous considérons qu'il n'est pas du rôle des policiers municipaux d'intervenir sur des scènes terroristes. Il y a pour cela des services spécialisés de la police nationale. Il y a des services spécialisés et formés de la police nationale, des groupes d'intervention, et ce sont ces agents, en lesquels nous avons pleinement confiance, qui doivent intervenir sur ces scènes. Et donc, moi, je le dis : à un moment donné, vouloir faire faire à nos agents ce pour quoi ils ne sont ni formés, ni compétents à la place de la police nationale, c'est d'une certaine façon ne pas faire confiance à la police nationale. Or, nous leur faisons confiance, notamment sur ces sujets de terrorisme. Et donc, nous considérons que chacun doit rester dans le cadre de ses compétences. Police nationale, travail de police nationale. Police municipale, travail de police municipale. Je crois que c'est de cette complémentarité qu'il y aura une meilleure sécurité pour les Parisiennes et les Parisiens.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci, Monsieur NORDMAN. Merci, Monsieur le Maire.

En écho à ces sujets, je donne la parole à Mme la représentante du Préfet de police.

Mme LA REPRÉSENTANTE DU PRÉFET DE POLICE. - Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, merci. J'ai suivi vos débats sur Internet et je vous rejoins un peu tardivement. Je vous prie de m'en excuser.

Simplement, sur ces sujets d'armement, dont je comprends qu'ils finissent par provoquer des débats assez vifs, je voudrais simplement rappeler que la loi, aujourd'hui, donne au maire pleine compétence pour décider du type d'armement dont il va équiper sa police municipale, et que le ministre de l'Intérieur n'a pas souhaité que cette situation évolue dans le cadre des discussions qui ont lieu en ce moment dans le cadre de la proposition de loi Fauvergue-Thourot. Donc, évidemment, le Parlement est souverain et se prononcera éventuellement sur cette question. Mais, pour l'instant, Paris rentre bien dans le droit commun, et dans le droit commun, il appartient bien au maire de décider du type d'armement dont il veut doter ses policiers municipaux. C'était simplement un rappel de la règle qui existe actuellement en France.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Madame.

Sans transition, la parole est maintenant à Mme Audrey PULVAR.

Mme Audrey PULVAR, adjointe. - En effet, c'est sans transition.

Je voudrais vous parler du projet de délibération DAE 238 qui concerne le budget participatif et des subventions pour un montant de 214.000 euros à deux projets d'alimentation durable et solidaire. Lors de l'édition 2017 du budget participatif, les Parisiennes et les Parisiens ont massivement voté pour le projet "Alimentation pour tous, l'alimentation et les cuisines en partage", qui est doté de 1,5 million d'euros d'investissement. Il favorise le développement de cuisines partagées et soutient des modèles innovants de solidarité alimentaire dans les quartiers populaires. La Ville a ainsi déjà pu soutenir 25 projets permettant d'améliorer sa résilience alimentaire.

Le projet de délibération proposé aujourd'hui permettra de soutenir deux autres projets tout aussi ambitieux. D'abord, une subvention d'investissement de 14.000 euros à l'association "D2L" pour l'aménagement d'un espace de petite restauration dans un immeuble du 19^e arrondissement qui est propriété de la Ville. Cette association mène des activités d'insertion sociale et professionnelle à destination de publics en risque d'exclusion. Ensuite, une subvention d'investissement de 200.000 euros à Paris Habitat, afin de développer, dans un local à l'état brut situé dans le 13^e arrondissement, la première cuisine professionnelle respectant les normes de la restauration traiteur de transformation des invendus alimentaires. Elle sera exploitée par "La Table de Cana", traiteur reconnu de l'E.S.S.

C'est de l'économie sociale et solidaire, de l'inclusion, de la lutte contre le chômage. Cela devrait vous intéresser, Madame SIMONNET.

A travers ces deux projets, la Ville investit dans son patrimoine et celui de ses bailleurs afin d'y développer des lieux dédiés à l'alimentation durable. Ces deux projets s'inscrivent, par ailleurs, dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, car les produits seront notamment préparés à partir d'invendus. Le projet de "La Table de Cana" nous paraît particulièrement exemplaire. Les plats cuisinés et desserts préparés par les équipes seront composés pour 50 % à 90 % de matières premières invendues. Ils seront ensuite distribués dans les circuits de traiteurs de "La Table de Cana". Ce projet créera des emplois en insertion, réduira le gaspillage alimentaire en permettant la collecte de produits invendus qui nécessitent d'être cuisinés pour être consommés. Et enfin, il testera un nouveau modèle économique pour des activités de ce type puisque fondé sur la vente des produits transformés, et non plus sur la défiscalisation ou la subvention directe. Enfin, il contribuera également à sensibiliser les Parisiennes et les Parisiens sur ces sujets majeurs de l'alimentation durable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire, que l'on ait un naturel plutôt Grandgousier ou un appétit de petit moineau.

Merci, chers collègues.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup pour tous ces éléments de réponse.

2020 DVD 2 - Parcs de stationnement Porte de St Ouen (17e), Porte de Clignancourt, Firmin Gémier, Damrémont (18e). Principe de délégation de service public.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Nous allons donc maintenant procéder aux opérations de vote, et au vote des projets de délibération individualisés et des vœux. Que tout le monde prenne le temps de se connecter.

Je mets donc d'abord aux voix la DVD...

Je mets aux voix le projet de délibération...

S'il vous plaît, on va ouvrir le vote. Je ne l'ai même pas encore ouvert. C'est pour cela que vous ne voyez rien. Calmez-vous, on va y arriver.

Je le redis : je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DVD 2 relatif au principe de DSP sur les parcs de stationnement.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Merci de toutes et tous voter.

Le scrutin est clos. Le scrutin est clos, je l'ai dit.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DVD 2).

Non, non, ce n'était pas un autre vote. Madame la Présidente, je n'aurais pas fait cela tant que vous n'étiez pas rassise.

Mais cela a l'air de fonctionner pour tout le monde, donc on va essayer d'être un peu plus rapide sur la prochaine quand même.

2020 DVD 35 - Retrait-destruction des véhicules abandonnés en fourrières - Deux conventions.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DVD 35 relatif aux conventions de retrait et destruction des véhicules abandonnés.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DVD 35).

2020 DVD 45 - Stratégie Paris Piéton. Subventions de fonctionnement à 5 associations.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Nous passons maintenant au vote sur le DVD 45, avec d'abord un amendement technique n° 6 déposé par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Je vous propose de rester concentrés, car nous avons une vingtaine de votes à effectuer.

Attention, je vais répéter, Madame la Présidente.

Le scrutin est clos.

Le projet d'amendement n° 6 est adopté.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DVD 45 ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération amendé est adopté. (2020, DVD 45).

2020 DVD 55 - Partie garage du parc de stationnement Rond-Point des Champs Elysées (8e). Principe de délégation de service public pour l'exploitation et l'entretien.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DVD 55 relatif aux parcs de stationnement.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DVD 55).

2020 DVD 67 - Interopérabilité du réseau parisien de bornes de recharge pour véhicules électriques Belib'. Convention avec GIREVE.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DVD 67 relatif à l'interopérabilité des réseaux parisiens des bornes de recharge.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DVD 67).

2020 DVD 71 - Fourniture et exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques et dépose d'anciennes bornes. Contrat de concession de services avec Total Marketing France.

Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif au marché des bornes de recharge de véhicules électriques.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 7 relatif au projet de délibération DVD 71, proposition de vœu déposée par le groupe Ecologiste de Paris, assortie d'un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

La proposition de vœu est adoptée. (2020, V. 96).

Je mets donc aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DVD 71.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DVD 71).

2020 DVD 79 - Techniques de rafraîchissement d'espace public. Convention de collaboration avec le Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain (LIED) et l'Université de Paris.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DVD 79 relatif aux techniques de rafraîchissement de l'espace public.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DVD 79).

2020 SG 36 - Convention entre la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris relative à l'accompagnement de la métropole pour la mise en place de la nouvelle étape de la ZFE.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix le projet de délibération SG 36 relatif à une convention entre la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, SG 36).

Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif aux écrans de publicité numérique dans les gares, stations et arrêts de transports en commun.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - J'en viens maintenant au vœu référencé n° 8 du groupe Ecologiste de Paris.

Je suis saisie d'une demande d'explication de vote de M. ALPHAND, qui est sur Webex, normalement.

Est-ce que l'on peut ?

M. David ALPHAND. - Je suis là.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Allez-y, Monsieur ALPHAND.

M. David ALPHAND. - Oui. On connaît bien ce vœu, qui est en réalité le copier-coller, au mot près, d'une proposition de loi déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale au mois de février dernier par la députée Delphine BATHO. Il est, certes, très intéressant, mais il souffre d'une tare rédhibitoire. En l'occurrence, il ne propose aucun gage financier pour contrebalancer la perte de recettes qui serait celle des opérateurs de transport si le vœu venait à prospérer. Donc, étant donné cette tare rédhibitoire, nous ne pouvons que... Nous sommes contraints de voter contre.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 8 déposé par le groupe Ecologiste de Paris, assortie d'un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

La proposition de vœu est adoptée. (2020, V. 97).

Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'ouverture à la concurrence de l'exploitation des lignes de bus.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 9 déposée par le groupe Communiste et Citoyen, assortie d'un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

La proposition de vœu est adoptée. (2020, V. 98).

Vœu déposé par le groupe "Indépendants et Progressistes" relatif à l'amélioration de l'accessibilité de la station Passy (ligne 6).

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 10 déposée par le groupe "Indépendants et Progressistes".

Je suis saisie d'une demande d'explication de vote de Mme BALDINI. En ligne, théoriquement.

Madame BALDINI ?

Madame BALDINI, pour une explication de vote ? Non.

Est-ce que quelqu'un peut me dire si le vœu n° 10 du groupe "Indépendants et Progressistes" est maintenu ?

Oui. Allez. Je le mets...

Pardon. Pardon. J'y arriverai. Un moment.

Allez-y.

Mme Hanna SEBBAH. - Je retire le vœu que j'ai déposé et je remercie M. BELLARD pour ses explications.

Je ne sais pas ce qu'il y a de si drôle, mais en tout cas, voilà.

Je ne suis pas très rassurée sur le fait qu'il n'y ait ni calendrier, ni financement prévu. Néanmoins, vous vous engagez à organiser cette réunion de concertation avec tous les acteurs, donc je suivrai de près ce projet.

Je vous remercie de votre attention.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Merci.

Le vœu n° 10 est donc retiré.

Vœu déposé par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes relatif à la gratuité du stationnement pendant la période de confinement.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 11 déposée par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

La proposition de vœu est repoussée.

2020 DDCT 50 - Subventions (20.000 euros) à 8 associations œuvrant dans les quartiers populaires pour le soutien aux conseils citoyens.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DDCT 50.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DDCT 50).

2020 DDCT 79 - Subventions (47.500 euros) à 10 associations dans le cadre d'actions en faveur des jeunes des quartiers populaires.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DDCT 79 relatif aux subventions dans les quartiers populaires.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DDCT 79).

2020 DPE 17 - Avis sur le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés à Paris.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, la proposition d'amendement n° 67 déposée par Mme SIMONNET sur le projet de délibération DPE 17, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

La proposition d'amendement n° 67 est repoussée.

Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DPE 17.

N'écoutez pas Patrick BLOCHE !

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DPE 17).

2020 DPE 21 - Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'exercice 2019.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DPE 21.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DPE 21).

2020 DVD 54 - Fourniture d'électricité au Groupement de Commandes de la Collectivité Parisienne. Contrat transactionnel avec Energie Plüm.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DVD 54.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DVD 54).

2020 DVD 72 - Réseau de production et de distribution d'énergie frigorifique. Avenant n° 8 avec Climespace et convention de fourniture d'énergie pour la CPCU.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DVD 72.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DVD 72).

2020 DVD 82 - Création de la Commission Supérieure de Contrôle de la Chaleur Urbaine et désignation des représentants.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet d'amendement technique n° 73 déposé par l'Exécutif sur le projet de délibération DVD 82.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet d'amendement n° 73 est adopté.

Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DVD 82 ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération amendé est adopté. (2020, DVD 82).

2020 DEVE 66 - Subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les projets de végétalisation des toitures des équipements Yourcenar, Emeriau, Mayer.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DEVE 66.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DEVE 66).

Vœu déposé par les groupes Ecologiste de Paris et "Génération.s" relatif à la protection des arbres.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 12 déposée par les groupes Ecologiste de Paris et "Génération.s".

D'abord, est-il retiré au profit du vœu de l'Exécutif ? Oui.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, le projet de vœu référencé n° 12 bis déposé par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de vœu déposé par l'Exécutif est adopté. (2020, V. 99).

2020 PP 78 - Convention de don avec Galeries Lafayette (don de 1 M€).

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération PP 78.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, PP 78).

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'équipement de la prochaine police municipale.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 13 déposée par le groupe Changer Paris, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Quel suspens !

Le scrutin est clos.

La proposition de vœu est repoussée.

2020 DAE 238 - Budget Participatif - Subventions (214.000 euros) et conventions en faveur de deux projets d'alimentation durable et solidaire.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAE 238.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAE 238).

Projets de délibération adoptés en 3e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.

Nous passons enfin au vote global des projets de délibération non individualisés de la 3e Commission.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les projets de délibération adoptés en 3e Commission par un vote au scrutin public de l'Assemblée sont les suivants :

2020 DVD 40 Aires de livraison connectées dans le 4e arrondissement. Demande de subvention auprès de la RIF pour la réalisation de cette expérimentation innovante.

2020 DVD 41 Protection anti-crue du Port Victor et du Port de la Conférence. Marché de travaux. Contrat de transaction avec la société SETHY SAS.

2020 DVD 69 Tester la recharge dynamique par induction pour les véhicules électriques. Accord pour percevoir un financement de l'EU dans le cadre du projet INCIT EVE.

2020 DVD 70 Aménagements de sécurité routière éligibles aux subventions du Conseil Régional d'Ile de France - Demande de subventions au titre de 2020.

2020 DVD 74 Indemnisation amiable de différents tiers, en réparation de dommages accidentels dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris (317.501,89 euros).

2020 DVD 76 Convention de partenariat et de participation financière 90.000 euros) avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris (CAUE) sur les rues aux écoles.

2020 DVD 77 Dalle Esplanade des Invalides (7e). Avenant n° 1 à contrat d'occupation du domaine avec le restaurant administratif du Ministère des Affaires Etrangères.

M. David BELLARD, rapporteur.

2020 DDCT 58 Subventions avec conventions avec les deux sociétés de retraite des conseillers municipaux de Paris et des conseillers généraux de la Seine (4e).

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

2020 DDCT 76 Subventions (178.942 euros) à 11 associations situées en quartiers populaires et avenants à des conventions.

2020 DDCT 77 Subventions à 60 associations pour le financement de 64 projets dans les quartiers populaires (Appel à projets Politique de la Ville - 3ème enveloppe) et Conventions.

2020 DDCT 78 Subventions permettant l'amélioration et le développement d'usages positifs sur l'espace public à 4 associations pour le financement de 4 projets.

2020 DDCT 80 Subventions (271.992 euros) à 45 associations pour le financement de 59 emplois d'adultes relais dans les quartiers populaires parisiens.

2020 DDCT 81 Subventions (150.000 euros) à 5 associations dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme et le développement des compétences clés des jeunes des quartiers populaires.

2020 DDCT 85 Subventions (12.500 euros) à 2 réseaux de soutien aux familles monoparentales dans les quartiers populaires (11e et 20e).

2020 DEVE 39 Subventions (41.800 euros) à 13 associations pour le financement de 18 projets présentés dans le cadre de l'Appel à Projets Politique de la Ville.

Mme Anne-Claire BOUX, rapporteure.

2020 DPE 13 Dévoisement du réseau d'égout dans le cadre du prolongement de la ligne 11 du métro - Avenant à la convention avec RATP.

2020 DPE 33 Accueil des dépôts des particuliers en déchèterie - Avenant n° 1 à la convention de coopération interterritoriale entre la Ville de Paris et l'Établissement Public Territorial Est Ensemble.

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.

2020 DEVE 60 Subventions (26.500 euros) à 6 associations pour le financement de 6 projets relatifs à la transition écologique, au plan climat, à l'eau et à l'énergie.

2020 DPE 24 Fourniture de prestations d'analyse et d'expertise dans le domaine de l'eau - Convention avec Eau de Paris.

2020 DPE 27 Subvention à l'association Coordination Eau Ile-de-France pour le renouvellement en 2020 de ses trois projets en lien avec l'eau à Paris.

2020 DPE 37 Révision des statuts de la régie Eau de Paris.

2020 DVD 31 Subvention (49.000 euros) à l'association "Seine-Saint-Denis tourisme, Agence de développement touristique" pour ses actions d'animation sur le canal de l'Ourcq et le canal Saint-Denis.

M. Dan LERT, rapporteur.

2020 DEVE 43 Mise à disposition par Espaces Ferroviaires Aménagement du square du 21 avril 1944 (18e) pour ouverture au public - Convention de gestion.

2020 DEVE 49 Subvention (5.000 euros) avec l'association Faune Alfort et signature d'un avenant à la convention de partenariat.

2020 DEVE 59 Subventions (18.700 euros) à 11 associations œuvrant dans le domaine de la biodiversité.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur.

2020 PP 85 Prestations de tierce maintenance applicative de la gestion électronique des documents à la Direction des Transports et de la Protection du Public (DTPP) de la Préfecture de police.

2020 PP 86 Autorisation de signer les marchés publics à conclure avec les attributaires désignés par la commission d'appel d'offres de la Ville de Paris et/ou les marchés publics lancés suivant la procédure prévue aux articles R.2122-1 à R.2122-10 du code de la commande publique.

2020 PP 87 Maintenance de l'installation de traitement des effluents anatomiques de l'institut médico-légal de Paris.

2020 PP 88 Résiliation pour motif d'intérêt général du marché relatif à la fourniture, mise en place et exploitation technique d'un numéro de téléphone "3BPQ" et d'un serveur vocal interactif pour le centre de contacts "appels non urgents" de la Préfecture de police.

2020 PP 89 Communication de la liste des marchés conclus du 3 avril au 1er septembre 2020 au titre des délégations accordées au Préfet de police, en matière de préparation, exécution et règlement des marchés publics.

M. Nicolas NORDMAN, rapporteur.

2020 DAE 247 Subvention de fonctionnement (12.000 euros) à l'association Terre de Liens.

2020 DAE 251 Budget Participatif - Subvention (80.000 euros) et convention avec l'association Résoquartier pour un projet de lutte contre l'exclusion et le gaspillage alimentaire.

2020 DEVE 58 Subventions (22.000 euros) à 5 associations pour le financement de 6 projets relatifs à l'alimentation durable et à l'agriculture urbaine.

Mme Audrey PULVAR, rapporteure.

En outre, l'Assemblée a pris connaissance de la communication suivante :

2020 DVD 61 Communication sur le bilan annuel des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) formulés au titre du contrôle du stationnement payant durant l'année 2019.

Je vous en remercie.

Nous en avons fini avec les travaux de la 3e Commission.

Compte rendu de la 4e Commission.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe, présidente. - Nous étudions donc les dossiers de la 4e Commission.

Conformément au règlement intérieur du Conseil de Paris, je donne la parole à son Président, M. Gauthier CARON-THIBAUT.

M. Gauthier CARON-THIBAUT. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, dans cette 4e Commission, nous avons, bien sûr, étudié plusieurs projets de délibération qui montrent que l'ampleur de l'action de la Ville de Paris dans la période ne faiblit pas dans tous les domaines et pour tous les publics. Mais la 4e Commission s'est aussi donné un ordre du jour particulier, puisque nous avons choisi d'auditionner l'association "FASTI", et ce, sur demande de quelques élus du groupe Changer Paris reprenant les critiques d'un ancien élu du 18e arrondissement et de Benjamin GRIVEAUX, alors porte-parole du Gouvernement. Critiques éteintes par son Gouvernement qui a décidé de maintenir à plus de 50 % les financements de cette association.

Il était fait grief, à cette association, d'avoir été complaisante avec les terroristes, de ne pas avoir assez marqué le deuil et de ne pas être assez "Charlie". Aussi, et pour éviter que la Ville ne soit accusée de complaisance et de négligence, avec mes collègues vice-présidents, Emmanuelle RIVIER et Hamidou SAMAKÉ, j'ai souhaité procéder à l'audition de leurs responsables, salariés et élus internes, ainsi qu'à celle de la DDCT, pour mieux comprendre les relations qu'entretient Paris avec ces associations, notamment celles qui agissent dans les quartiers "politique de la ville".

Cette intervention des services a permis de montrer le sérieux de nos procédures : remontée des besoins du terrain, montage du projet, recherche de financement, mise en application, création des outils pédagogiques, évaluation et renouvellement, le tout dans une relation étroite et constante : associations, services de la Ville, services centraux et décentralisés.

L'association a, dans ses propos, sans conteste condamné les attentats terroristes islamistes, mais elle a aussi assumé être une association qui a sa propre analyse des rapports migratoires et des politiques internationales. Mais surtout, une analyse ouverte aux critiques et aux débats sans adopter la posture de ceux qui excluent, qui séparent, qui ordonnent le silence, contrairement à certaines associations récemment dissoutes.

Pour conclure, je porte à la connaissance de notre Assemblée les propos d'un commissaire de l'opposition, membre de la 4e Commission, Jérôme LORIAU, à l'issue de cette audition : "Il était très important d'entendre cette prise de position extrêmement claire de condamnation de la part des responsables de l'association. C'est ce qui avait suscité l'émotion lors du précédent Conseil de Paris. Maintenant, les choses sont claires. Cette explication a eu lieu".

Madame la Maire, mes chers collègues, la 4e Commission continuera à procéder ainsi à des auditions, mais, je le souhaite, pas uniquement pour éteindre des polémiques.

Je vous remercie.

(Madame Colombe BROSSEL, adjointe, remplace Mme Célia BLAUDEL au fauteuil de la présidence).

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Il a donc été convenu - je le rappelle - en conférence, avec les présidents, d'un débat organisé par commission sur l'ensemble des projets de délibération et de vœux. Nous commençons à avoir l'habitude ;

Je vais donner successivement la parole à Mme Carine PETIT, Mme Maud GATEL, M. Ariel WEIL, Mme Hélène JACQUEMONT, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Camille NAGET, Mme Danielle SIMONNET, M. Gauthier CARON-THIBAUT.

Avec un tout petit peu de silence à ma gauche, s'il vous plaît.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. Nour DURAND-RAUCHER, M. Maxime COCHARD, M. Hamidou SAMAKÉ, M. Vincent BALADI, Mme Geneviève GARRIGOS, M. Francis SZPINER, M. Rudolph GRANIER et Mme Marie TOUBIANA.

C'est donc Mme Carine PETIT qui commence.

Mme Carine PETIT, maire du 14e arrondissement. - Merci, chers collègues, d'aborder cette 4e Commission. Le Président de la Commission l'a rappelé : ce sont les directions, les délégations, les projets de politiques publiques qui interviennent aussi très directement au sujet de la crise et de l'urgence sociale.

Nous voulions, avec le groupe "Génération.s", montrer par quelques projets de délibération et souligner combien la Ville travaille, s'implique pour faire que Paris soit une ville à la fois accueillante et protectrice pour ceux qui sont les plus exposés et les plus vulnérables face à la grande précarité, au moment où la "Fondation Abbé-

Pierre" nous a, à tous et toutes collectivement, rappelé qu'elle recense 300.000 personnes à la rue. Nous le voyons, nous le constatons dans nos 17 arrondissements. C'est pour cela que notre mobilisation doit être pleine et entière, parce qu'il s'agit de survie tout simplement.

Cela passe par tous les dispositifs que nous mobilisons tout le temps, sur lesquels, que ce soit Léa FILOCHE ou Ian BROSSAT. Les équipes des services sociaux de la Ville nous sollicitent pour nous demander de leur apporter des idées en termes de lieux pour l'hébergement, la mise en place d'hébergements d'urgence rapide, la mise en place aussi d'une structuration peut-être encore un peu plus importante et poussée sur l'aide alimentaire d'urgence. Je sais que bon nombre de mes collègues maires d'arrondissement apportent au quotidien des idées et des pistes de solutions pour agrandir les places d'hébergement.

Je voulais d'abord remercier les adjoints que je viens de citer, mais aussi l'ensemble des services de la Ville pour leur grande disponibilité. Je voulais profiter du démarrage de ce débat de 4e Commission pour également faire un salut très appuyé en direction de ceux et de celles qui travaillent dans ces structures d'hébergement d'urgence, qui travaillent dans ces structures d'accueil de jour, qui travaillent dans tous les dispositifs qui concernent ces publics très fragilisés. Parce que le travail n'est pas facile, que ce soient des agents municipaux ou que ce soient des équipes des grandes associations que nous connaissons, ou des bénévoles qui, bien souvent, participent également aux maraudes.

Je voulais souligner, du coup, avec le groupe "Génération.s", la mission particulière de l'association "Charonne Oppelia", qui est une équipe de maraude que la Ville finance en partie et qui intervient particulièrement autour, aux abords et dans les gares. Et l'on sait combien ce travail est très précieux et aussi très particulier dans ces endroits de nos villes, de nos métropoles, qui sont toujours des sujets sensibles. Là aussi, les équipes de cette association apportent un suivi médico-social.

Une petite spéciale dédicace pour la subvention, dont j'ai oublié le numéro du projet de délibération, qui va pouvoir mettre en pratique et en route... En tout cas, c'est la poursuite du projet de "La Bagagerie solidaire" du 14e arrondissement, qui allie une forte implication des habitants dans une association, un budget participatif. Et "Le Pavillon Troubadour" - si vous ne le connaissez pas, je vous invite à le connaître - qui est aussi une sauvegarde et une réhabilitation d'un petit bout de patrimoine de Paris.

Bonne délibération et bon débat pour cette 4e Commission.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Madame PETIT.

La parole est à Mme Maud GATEL.

Mme Maud GATEL. - Merci beaucoup, Madame la Maire.

Notre débat intervient quelques heures seulement après l'évacuation du campement au Nord de Paris, là où survivaient près de 2.400 personnes. Ceux-ci ont été pris en charge et seront répartis dans 26 centres d'hébergement en Seine-Saint-Denis. Ils devront bénéficier d'un diagnostic sanitaire ainsi que d'un examen de leur situation administrative par les services de l'Etat.

Depuis 2015 et le début de la crise migratoire, ce sont des dizaines d'opérations de ce type qui se sont déroulées. Si, depuis lors, la pression migratoire en Europe a quelque peu baissé, ses effets demeurent et cette situation oblige à avoir, sur la grande question des migrations, une vision et une gestion de court et de moyen terme. Elle exige de tous, Etat et collectivités, une attitude de responsabilité et de coopération, ainsi que le respect des principes fondamentaux. La Ville a choisi de déplacer le centre d'accueil de jour pour migrants anciennement installé porte de la Chapelle, sur le site de l'ancienne mairie du 1er arrondissement. Une structure de jour destinée à accueillir entre 10 et 70 personnes par jour pour des permanences médicales, psychologiques, juridiques et administrant des cours de français. Un projet caractérisé par un manque de concertation, comme beaucoup trop souvent, le projet ayant été annoncé avant même que les riverains n'aient été informés ou même consultés. Le souligner n'est en aucun cas une remise en question de la tradition d'accueil de cet arrondissement.

Quant au fait de répondre aux besoins des publics, le choix de la mairie du 1er arrondissement peut interroger. Sa localisation aussi. S'éloigner des publics prioritaires n'est pas sans conséquences pour les services qui leur sont destinés. Depuis la fermeture de "La Bulle", la question migratoire demeure prégnante à Paris et la réponse n'est malheureusement pas à la hauteur des besoins, tant de ces publics que pour les Parisiens. La question migratoire nécessite une coordination et une prise de responsabilités de chacun : Ville, bien sûr, Région, Etat et Union européenne. Au niveau européen, il y a aujourd'hui de très nombreux dysfonctionnements dans le régime d'asile, auquel il faut rapidement mettre un terme si nous voulons sauvegarder le droit d'asile. Cela doit nous conduire à harmoniser nos procédures et à diminuer drastiquement les délais de traitement des demandes. Au niveau national, renforcer et accélérer les politiques d'éloignement et de retour volontaire pour redonner tout son sens au droit d'asile. Cela doit se poursuivre.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Madame GATEL.

La parole est à M. Ariel WEIL, qui se partagera 20 minutes de temps de parole avec trois autres intervenants de son groupe.

M. Ariel WEIL, maire de Paris Centre. - Je vous remercie, Madame la Maire.

Et donc, je ne vais pas répondre, mais je suis surpris par l'intervention qui me précède, celle de Maud GATEL. Je la renverrai à la lettre que j'ai écrite, très détaillée et qui répond point par point à ce sujet de la halte à la mairie du 1^{er} arrondissement. L'un des arguments qui a été évoqué pour critiquer, comme vous le faites, en disant que l'on n'est pas contre mais que l'on n'est pas pour non plus, consiste à utiliser cette rumeur de salle de consommation à moindre risque.

Alors, je voudrais, moi, commenter le projet de délibération DASES 245 et vous dire à quel point je salue cette proposition d'adoption d'un projet de délibération qui, en soutenant une fois de plus l'extension à l'ensemble des grandes gares parisiennes d'un dispositif mobile de maraude, d'accompagnement sanitaire et social, vient en fait répondre tout simplement à des exigences de terrain qui sont mises en lumière par tous les acteurs, que ce soient nos partenaires associatifs ou la S.N.C.F.

A Paris Centre, chère Anne SOUYRIS, ces exigences du terrain ne sont pas moins réelles. Elles appellent une réponse similaire pour s'assurer que chaque personne en situation de précarité puisse bénéficier de la main tendue des professionnels de l'action sociale et de la santé mentale. Et d'ailleurs, j'en profite pour les saluer puisque nous avons un terreau d'associations locales, d'acteurs locaux, extrêmement précieux, et présents depuis très longtemps et qui ne sont pas éloignés de leurs publics, contrairement à ce que j'ai pu entendre.

Châtelet-les-Halles, c'est la plus grande gare souterraine d'Europe. Elle est traversée chaque année par plus de 133 millions de voyageurs. Elle est particulièrement touchée par la présence de publics en situation de grande vulnérabilité, et elle gagnerait - je le crois chère Anne - à être, elle aussi, concernée par ce type de dispositif. Ces dernières semaines, justement, nous avons vu éclater une polémique assez stérile sur les salles de consommation à moindre risque, pour lesquelles - je le répète ici pour que ce soit clair - nous n'avons pas aujourd'hui pas le moindre projet.

A souligner, toutefois, la prégnance autour des Halles de la question de l'usage des drogues dans l'espace public. C'est une question qui va évidemment s'intensifier si des solutions ne sont pas rapidement mises sur la table. J'ai mandaté, en ce sens, mes deux adjointes à la santé et à la solidarité, Dr Catherine TRONCA et Shirley WIRDEN. Mais quel que soit le projet choisi - je le dis ici - il devra être précédé d'un diagnostic sans appel, qui doit être élaboré avec les contributions des acteurs de terrain, dont l'expertise en la matière doit nous guider. Et si besoin clairement établi il y a, alors de nombreuses pistes peuvent s'offrir à nous. Ce dispositif mobile d'accompagnement sanitaire et social pourrait fort bien remplir cette mission.

En tout cas, voilà la démarche que nous comptons entreprendre pour faire de ce nœud intermodal, de cette porte d'entrée dans Paris qu'est Châtelet-les-Halles, un lieu où chacune et chacun puisse trouver le soutien dont il a besoin.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

La parole est à Mme Hélène JACQUEMONT, qui doit être derrière l'écran.

J'en profite pour préciser au groupe Changer Paris que vous serez 6 intervenants pour un temps de parole de 20 minutes.

Madame JACQUEMONT ?

Est-ce que c'est Mme JACQUEMONT qui est là ?

Mme Hélène JACQUEMONT. - Oui.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Oui, on vous entend, Madame JACQUEMONT. C'est bon.

Mme Hélène JACQUEMONT. - Donc, mon intervention porte sur le projet de délibération DASES 240.

Madame la Maire, chers élus, le groupe Changer Paris se réjouit de l'adhésion de notre capitale au réseau "Ville amie des aînés". Mais comme l'a dit elle-même la Maire de Paris - je la cite : "Cette adhésion nous engage et ce n'est pas qu'une signature". C'est la raison pour laquelle nous regrettons vivement qu'aucun bilan des actions menées dans le cadre de ce partenariat aujourd'hui renouvelé ne soit présenté à notre Assemblée. Ce point est d'autant plus nécessaire que nous arrivons au bout du schéma 2017-2021 en direction des seniors. La dernière conférence des seniors parisiens s'est tenue il y a quatre ans, alors que le visage de la capitale ne cesse de se transformer, que ce soit sur l'espace public, avec notamment l'apparition de mobilités nouvelles et anxiogènes pour les seniors - on en a parlé tout à l'heure, notamment sur la voirie -, ou concernant le déploiement à grande échelle et l'utilisation de nouvelles technologies laissant tant de naufragés du numérique au bord de notre société.

Oui, Paris est une ville dure aux aînés. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, puisqu'il ne vous aura pas échappé que sur cette population, le nombre de Parisiens seniors qui quittent Paris est largement supérieur au nombre de

seniors qui choisissent de venir s'y installer. Il est clair, néanmoins, que la transition démographique est une révolution structurante que nous aurons à vivre sur notre territoire, puisque nos aînés vivent de plus en plus longtemps. Et c'est une bonne chose. Nous considérons que le vieillissement est une chance pour les individus et une opportunité pour la ville.

En tant qu'élus locaux, nous portons la responsabilité de la mise en œuvre de politiques transversales concrètes qui accompagnent l'avancée en âge de nos concitoyens, tant sur la mobilité que sur l'aménagement de l'espace urbain, ou encore l'entretien de la voirie. Vous comprenez bien que se casser le col du fémur dans un nid-de-poule est bien souvent le fait générateur de l'engrenage terrible de la perte d'autonomie. Or, les personnes âgées font face, à leurs risques et périls, à de nombreux obstacles sur les trottoirs parisiens : chantiers permanents et souvent mal tenus, terrasses envahissantes, motos mal garées, vélos circulant sur les trottoirs, dépôts sauvages, et j'en passe. Cette politique de l'âge doit également prendre en compte le bâti, l'habitat et les mobilités au sein du parc social, pour que les personnes fragiles bénéficient d'un appartement accessible. Trop souvent, nos seniors sont assignés à résidence en raison des pannes d'ascenseurs mal entretenus. Nous recevons des mails à ce sujet bien souvent. Faisons face à leur désarroi.

Enfin, la fracture numérique - et nous y tenons beaucoup - doit être combattue. Malgré nos demandes répétées et les vœux déposés, les clubs seniors de la Ville de Paris ne sont toujours pas équipés de Wi-Fi. Nous devons accélérer la mise en place de dispositifs d'apprentissage et d'accompagnement au numérique, maillon essentiel de l'insertion sociale. Faut-il encore le rappeler ? Le vieillissement est une opportunité pour notre collectivité. C'est en particulier un levier de développement économique. N'oublions pas que les seniors sont les premiers clients des commerces de proximité. N'oublions pas non plus que ce sont les seniors qui soutiennent la filière "silver economy" et les entreprises qui inventent les solutions de demain.

Puisque vous avez indiqué, Madame la Maire, qu'inscrire Paris sur une trajectoire de transition écologique constitue votre priorité, les élus du Groupe Changer Paris vous demandent avec détermination, à la veille du lancement d'une procédure de révision du P.L.U., d'inscrire la transition démographique au cœur des thématiques qui seront abordées : environnement et cadre de vie, développement économique et habitat, solidarité et inclusion, nature et patrimoine, enjeux de la transition écologique. C'est une dimension essentielle qui permettra à Paris de porter haut les couleurs d'une ville amie des aînés.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est à Mme Emmanuelle RIVIER, pour le groupe Ecologiste de Paris.

Vous serez 2 intervenants pour un temps de parole de 10 minutes.

Mme Emmanuelle RIVIER. - Merci, Madame la Maire.

Je vais vous présenter le vœu du groupe Ecologiste, relatif à l'aide à apporter aux personnes les plus vulnérables et aux secteurs en difficulté. Ce vœu intervient dans un contexte bien particulier, qui est le contexte de l'épidémie. Epidémie qui s'est malheureusement transformée en crise sanitaire du fait de l'impréparation de notre Gouvernement. Crise sanitaire qui a failli, enfin, qui a même débouché sur une embolie des hôpitaux, ce qui a dû déclencher un premier confinement, et maintenant, un deuxième confinement. Si bien qu'il résulte de cette crise sanitaire une grave et profonde crise économique et sociale, et même - je crois que nous pouvons le dire aujourd'hui - une crise de sens. Cette crise, qui a déjà provoqué des dégâts inconnus jusqu'alors en temps de paix, est appelée, nous le savons, à s'intensifier. Nous savons aussi que, selon un certain nombre d'expert-es et de spécialistes - tel le président du "Conseil scientifique", Jean-François DELFRAISSY - nous prédisent, enfin, prévoient que nous allons devoir vivre avec le virus jusqu'à l'été 2021.

Cette crise à multiples dimensions a fait, vous le savez, de nombreux dégâts sur les travailleurs et les travailleuses les plus précaires, sur les étudiants et les étudiantes, en fragilisant les artisans, les petites entreprises, les commerces de proximité. Puisque nous avons pu constater, lors du premier confinement à Paris, une baisse de l'activité économique de 37 points. Les secteurs tels que la restauration, la culture, l'hôtellerie, tous les secteurs considérés comme non essentiels sont particulièrement impactés. C'est pourquoi il convient de rechercher des solutions. Il faut aussi intégrer dans cette solution le rôle, que nous pouvons constater sur le terrain de nos arrondissements chaque jour, le rôle essentiel des acteurs de proximité que sont les associatifs, les collectifs d'habitants et d'habitantes, les acteurs économiques et sociaux, mais aussi les acteurs culturels, qui sont non seulement très touchés, mais aussi en première ligne pour remettre du lien social et réparer, tant que faire se peut, cette explosion des inégalités à laquelle l'on assiste. Evidemment, un dispositif de chômage partiel a été mis en place par le Gouvernement, mais il ne bénéficie pas à tout le monde. De nombreuses personnes morales et physiques en sont exclues.

En ce qui concerne les personnes elles-mêmes, nous constatons que cette crise a impliqué le basculement en France d'un million de personnes dans la pauvreté, depuis le début de cette crise. Egalement, une hausse dramatique du nombre de personnes en situation de précarité alimentaire. Qu'est-ce la précarité alimentaire ? C'est quand l'on dispose de moins de 3,50 euros par jour pour se nourrir.

Dans ces conditions, notre vœu est orienté vers deux directions.

La première, en direction du Gouvernement, à qui nous demandons un renforcement des mesures de soutien aux acteurs locaux les plus touchés, que j'ai énumérés précédemment, qui sont essentiellement dans les secteurs non essentiels et sont les petits commerces de proximité, les artisans et les précaires. Nous demandons également qu'un fonds exceptionnel destiné aux associations de solidarité soit mis en place en urgence. Je tiens à saluer le rôle de toutes ces associations, et en particulier dans le 20^e arrondissement, puisque c'est l'arrondissement dont je suis élue. Je voudrais noter que, grâce à des associations et à des collectifs bénévoles d'habitant-es, le personnel hospitalier et les agent-es de l'hôpital Tenon ont pu avoir des masques et des repas chauds durant toute la première période de la crise sanitaire. Je ne vais pas détailler ici toutes nos demandes, mais je vais en venir aux plus importantes.

La seconde, du côté de la Ville, ce serait d'accompagner les petits acteurs économiques dans le développement de sites Internet de vente en ligne et de mettre en place une plateforme municipale de "click & collect". C'est en cours et à amplifier. Egalement, un dispositif de soutien alimentaire sur le modèle des "Paniers des essentiels", adapté aux ressources et à tous les types de foyers précaires, et/ou de bons solidaires pour des achats de première nécessité, incluant non pas de la malbouffe mais des produits frais. Et enfin, la réunion au plus tôt, pour anticiper, d'un comité de préparation du déconfinement incluant les groupes politiques, les adjoints et adjointes concernés, les experts et expertes médicaux, l'Agence Régionale de Santé, ainsi que des associations et des citoyennes et citoyens tirés au sort.

Entre-temps et après discussion, ce vœu a été repris quasiment à l'identique comme un vœu de l'Exécutif. Donc, j'annonce d'ores et déjà, pour ne pas reprendre la parole, que nous le retirons. J'interviendrai pour expliquer la position de mon groupe, mais plus tard, sur le vœu relatif aux mineurs non accompagnés.

Merci.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci.

Je vais donner la parole à Mme Camille NAGET, que je vois à l'écran.

Vous serez deux intervenants pour le groupe Communiste et Citoyen.

Mme Camille NAGET. - Merci, Madame la Maire. Chers collègues.

J'interviens au nom du groupe Communiste et Citoyen afin de souligner spécifiquement trois projets de délibération, dans un temps de parole que je partagerai avec mon collègue Maxime COCHARD, qui présentera le vœu de notre groupe, et dans un temps indicatif. Le format de ce Conseil y oblige. Je passerai donc de l'un à l'autre, mais toujours avec le même fil conducteur : rappeler l'ampleur des conséquences des crises économique et sociale exacerbées par la crise sanitaire.

En premier lieu - et c'est l'objet du projet de délibération DGRI 52 -, je pense à toutes celles et tous ceux qui traversent la Méditerranée dans l'espoir de trouver des conditions d'existence plus dignes. Celles et ceux, parfois mineurs, dont les droits sont bafoués aux frontières. Celles et ceux dont les pays européens se rejettent la responsabilité et desquels ils détournent le regard lorsque leurs embarcations sombrent en mer.

Le 12 novembre dernier, une centaine de personnes ont encore perdu la vie au large des côtes libyennes. A cet égard, il faut saluer le travail de "S.O.S. Méditerranée", qui s'implique depuis 2015 dans le sauvetage en mer de ces populations. Au total, ce sont 31.800 vies qui ont pu être secourues depuis que l'association a vu le jour. 31.800 vies sauvées grâce à l'engagement associatif qui a continué d'opérer en mer, malgré les tentatives répétées de criminaliser leur action. Aujourd'hui, l'association subit les conséquences économiques de la crise sanitaire. Elle a besoin de nous pour répondre à la baisse des dons particuliers et des fonds issus du mécénat privé.

Ce projet de délibération est un moyen pour la Ville de Paris d'agir en amont pour les réfugiés, avant de poursuivre en aval sur les thématiques d'hébergement et d'insertion sur son territoire. En amont, parce qu'il est établi que les conditions traversées sont responsables de traumatismes physiques et psychiques sur les personnes migrantes. C'est agir pour les réfugiés avant même qu'ils n'arrivent sur le territoire. C'est une première implication.

Pour le reste, nous devons continuer de travailler sur les dispositifs de prise en charge et d'insertion dans la capitale. A ce titre, nous saluons le projet de délibération DASES 239 et la mise en œuvre d'actions auprès de femmes, de familles, de jeunes, en situation de précarité, d'errance ou d'exclusion. L'accroissement de la grande précarité concerne tout autant ceux dont la situation administrative est régulière ou irrégulière. Sans couleur ni nationalité, la pauvreté sévit et s'accroît à Paris, avec, pour responsable, le contexte épidémique.

Nous en avons parlé ce matin dans le débat d'orientations budgétaires : de plus en plus de jeunes sont confrontés aux impayés et aux difficultés à se nourrir. Plus d'une famille sur trois estime avoir observé une dégradation de ses revenus. Les demandes de R.S.A. ont bondi de 13 %. Tout cela doit nous alerter sur les prévisions d'avenir. Les problématiques d'accès à un hébergement vont continuer de s'accroître à Paris. Nous voulons ainsi rappeler l'importance de poursuivre l'ouverture d'hébergements d'urgence et l'accompagnement vers des dispositifs plus stables.

Les 13 subventions prévues par le projet de délibération sont donc les bienvenues, bien que nous soyons sceptiques de la baisse de subvention accordée à la Croix-Rouge française par rapport à l'exercice 2019. Il s'agit d'une reprise d'excédent réalisé par l'association, mais nous tenons à rappeler que l'année 2020 crée de nouveaux besoins et de nouvelles charges pour les associations en lien avec la crise sanitaire. L'un des projets phares de la Croix-Rouge consiste à accompagner les bénéficiaires par des dispositifs plus stables que l'hébergement dans les hôtels, dont on sait qu'il crée les conditions de l'exclusion. Rompre l'isolement, c'est œuvrer à un projet concret d'insertion sociale, et la Croix-Rouge doit, à ce titre, être soutenue à hauteur de son ambition. Nous soutenons donc que la subvention accordée soit au moins égale à celle de l'année dernière. Il s'agirait par-là d'acter une première prise en compte des prévisions à la hausse des demandes d'hébergements d'urgence.

Enfin, je salue l'initiative du projet de délibération DASES 270, dont l'objet est d'identifier des lieux d'hébergement et des lieux adaptés aux personnes dépendantes du crack. La crise sanitaire et le confinement ont exacerbé les problématiques liées aux consommateurs de crack qui se cristallisent dans le Nord-Est parisien. Le lancement de ce diagnostic acte la volonté de la Ville de Paris de s'ouvrir à des solutions nouvelles et innovantes, permettant de traiter en profondeur et durablement un sujet qui pèse pour les usagers de drogue et pour les riverains. A Stalingrad, à Rosa-Parks, la situation est insupportable pour les habitants et les habitantes, qui expriment leur désarroi. Nous le partageons et nous le comprenons. Il est urgent d'œuvrer à la recherche de dispositifs de prise en charge adaptés, non seulement du point de vue de l'hébergement, mais aussi sur les thématiques de santé, d'insertion sociale. Des dispositifs. Car nous savons d'ores et déjà qu'un seul lieu ne suffira pas.

Nous n'adhérons pas à la rhétorique du groupe Changer Paris présentée dans son vœu, sur la salle de consommation à moindre risque située dans le 10^e arrondissement. Avec ma collègue Béatrice PATRIE, nous sommes allées à leur rencontre le mois dernier et en profitons pour souligner tout le travail mené par l'association "Gaïa" qui assure la gestion du lieu. En raison de la crise sanitaire, l'association a été contrainte de réduire l'accueil des usagers de drogue. C'est, comme on dit, une efficacité qui se mesure en creux. Cela s'est donc bien vérifié pendant le confinement et se vérifie toujours aujourd'hui.

Nous l'avons dit et répété : la crise sanitaire que nous traversons bouleverse nos vies. Plus que jamais, l'action de la Ville de Paris doit, comme l'a souligné Mme la Maire ce matin, faire le choix de l'humain, et j'oserais même dire : faire le choix de l'humain d'abord.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est à Mme Danielle SIMONNET.

Mme Danielle SIMONNET. - Madame la Présidente de séance, vous me confirmez que j'aurais bien, selon votre organisation, un temps de parole de quatre minutes sur cette Commission, puisque j'ai deux amendements ?

Mme Colombe BROSEL, adjointe, présidente. - Absolument. Ne le gaspillez pas.

Mme Danielle SIMONNET. - Alors, je souhaite que soit notifié au procès-verbal de la séance que je souhaitais m'inscrire sur les projets de délibération DASES 239, DASES 238, DASES 245, DASES 275 et DASES 276, et que j'avais, par ailleurs, d'autres vœux à déposer, mais que la conférence d'organisation m'en a empêchée.

Cette Commission traite de l'ensemble des sujets et projets de délibération liés à la santé et aux questions sociales. C'est dire son importance. Pour ce qui concerne la santé, je souhaiterais aborder trois points. D'abord, comme vous le savez, je représente à nouveau un vœu sur l'hôpital Hôtel-Dieu. Sachez que la direction de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris a décidé de fermer les urgences pour "dispatch" le personnel dans les autres hôpitaux, en dépit du bon sens. Parce que l'hôpital Hôtel-Dieu aurait pu, au contraire, grâce à son plateau technique, accueillir les patients non-Covid, hors cas graves, et ainsi délester les hôpitaux totalement surchargés.

Je souhaite, à travers ce vœu, que le Conseil de Paris, par l'intermédiaire de la Maire de Paris qui préside le conseil de surveillance, exprime son total désaccord avec cette décision, et que, par ailleurs, enfin, notre Assemblée assume de revenir sur le projet aberrant de privatisation d'un tiers de l'Hôtel-Dieu, notamment pour installer des commerces, des "start-up" de santé et un restaurant gastronomique. La casse de l'hôpital public, ça suffit. Nos soignants sont épuisés et la crise sanitaire est d'autant plus problématique qu'elle se couple d'une crise hospitalière, du fait des politiques des Gouvernements successifs.

Je souhaite ensuite aborder deux projets de délibération sur les enjeux sanitaires et de santé environnementale. Très rapidement, le DASES 276. Dans ce projet de délibération, vous organisez une convention avec l'Agence régionale de Santé et des laboratoires d'analyses, notamment pour la réalisation des tests Covid. Très bien. Mais pourquoi avoir liquidé les laboratoires publics de la Ville ? Il faut, au contraire, les reconstituer. Tirer les leçons, par cette urgence sanitaire, que si nous avons eu des laboratoires efficaces, face aux laboratoires privés qui mettaient autant de temps pour analyser les résultats, nous aurions pu garantir une stratégie de prévention sanitaire bien plus cohérente.

Dans le projet de délibération DASES 238, vous évoquez les cas de saturnisme chez les enfants. Je souhaiterais en savoir plus sur ces cas, sur les circonstances dans lesquelles ils ont été observés, parce que le projet

de délibération ne donne aucune précision. Cela nous amène à un autre sujet essentiel de santé environnementale : la problématique du plomb, et notamment du plomb lié à l'incendie de Notre-Dame. Je continue à exiger non seulement des études sur la présence du plomb aux alentours de Notre-Dame, mais aussi un suivi sanitaire adapté aux populations susceptibles d'y avoir été exposées. Qu'en est-il des cartographies du taux de plomb qui devaient être publiées ?

Ensuite, sur le projet de délibération DASES 275, sur les questions de santé, je présente un amendement dans le nécessaire financement des actions pour lutter contre le V.I.H., qui doit attirer votre attention sur la situation de l'association "Act Up-Paris" qui est en danger d'un point de vue financier, qui a fait plusieurs demandes de subventions auprès de la Ville. A travers l'amendement que je présente, je souhaite absolument que l'on y réponde favorablement, parce qu'il y va de la survie de cette association et des actions d'intérêt général qu'elle mène, pour ses permanences de santé sexuelle et de lutte contre le V.I.H.

Maintenant, deuxième volet, la question de l'urgence sociale. Il me reste 20 secondes. Le contexte de précarité et de pauvreté qui explose, doit nous amener à regarder notamment la situation particulière des femmes. C'est pourquoi j'ai un amendement pour qu'il y ait une attention particulière, une étude pour savoir combien elles sont et pour qu'il y ait des dispositifs spécifiques aux femmes sans-abri. J'attire également votre attention sur la situation des M.I.E.

Pour finir, il y a eu une évacuation ce matin, dans le 93, qui s'est très mal passée. Sachez qu'il y a 500 personnes qui se retrouvent sur le carreau et qui ont été gazées à la porte de la Chapelle. Il faut cesser de réagir par de la répression face à la misère et à la précarité, mais au contraire - et c'est le dernier amendement que je présente - qu'il y ait enfin un plan, et qu'au prochain Conseil de Paris on ait un vrai plan de lutte contre la pauvreté.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci, Madame SIMONNET.

Je vais donner la parole à M. Gauthier CARON-THIBAUT. Je me permettrai d'indiquer le temps indicatif qu'il reste pour chacun des groupes.

Et donc, je commence par vous, Monsieur CARON-THIBAUT.

Il reste 17 minutes à votre groupe.

M. Gauthier CARON-THIBAUT. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, le projet de délibération DASES 269 qui nous est proposé concerne l'action de l'association "Aurore" qu'elle a entreprise auprès des personnes consommatrices de drogues, hébergées en hôtel par le Samu Social. La subvention vise à pérenniser la montée en capacité de l'association pour faire face au confinement. Estimée à 200 personnes début 2020, ce sont en réalité 426 personnes qui sont actuellement accueillies et accompagnées. Le public en question représente un défi pour nos structures généralistes, s'agissant de son intégration et même de sa capacité à être hébergé. Il s'agit d'hommes le plus souvent, isolés, précaires, d'un âge moyen de 42 ans, disposant de droits incomplets et ayant un long parcours d'errance. 72 % des personnes accueillies ont passé plus d'un an en rue, dont 20 % plus de 5 ans. Malgré ce profil éloigné de l'insertion, un travail a pu être engagé avec 75 % d'entre eux, en termes d'ouverture de droits, de domiciliation et de santé. 62 % des personnes ont abouti dans leurs démarches vers le soin, principalement en addictologie, en dépistage des maladies infectieuses et en soins de plaies. Seules 20 % des personnes ainsi accompagnées conservent un problème majeur chronique.

Dans l'ensemble, on constate une amélioration de l'état de santé général, corrélé avec une réduction des consommations. Ces chiffres disent que, même s'il n'y a pas de solution magique, il est possible d'agir efficacement et de rejeter le dogme de la fatalité par l'écoute et le non-jugement, loin de la stigmatisation, en se fondant sur les meilleures pratiques identifiées par la recherche en santé publique. Notre société désespère trop des usagers et usagères de drogues, comme elle stigmatise les populations les plus précaires. Sous prétexte d'une approche de tranquillité publique, certains élus s'attaquent encore au principe même de la politique de réduction des risques et de l'accompagnement médico-social, qui fait pourtant le cœur de la stratégie engagée à Paris s'agissant des drogues.

En effet, je constate, en tant que Président de la 4e Commission, qu'un vœu sur une salle de consommation à moindre risque ignore qu'une évaluation rigoureuse par une sociologue de l'INSERM est en cours depuis le début de cette expérimentation et sera rendue dans les délais impartis par la loi, comme cela a été le cas pour chaque expérimentation de ce type à l'étranger.

Ce vœu propose, à la place du travail engagé de longue date, notamment avec les parents d'élèves de l'école à proximité, un inventaire à la Prévert de critères d'évaluation au mieux inadaptés, principalement sécuritaires, avec des indicateurs hautement critiquables, au détriment de la santé des usagers, purement réduite à un décompte des démarches de sevrage et du bien-être des riverains, pour lequel un seul et douteux critère quantitatif peut généreusement être décompté. L'action portée par des acteurs de terrain, comme l'association "Aurore" avec le dispositif "Assor", démontre la valeur sociale ajoutée d'une action résolue en soutien de la dignité et des droits des usagers de drogues. Ce sont ces données, cette approche multifactorielle loin de toute considération idéologique ou

de toute stigmatisation, qui nous semblent particulièrement précieuses. C'est aussi à la lumière de ces actions et de ces informations que seront menées les concertations qui auront, bien sûr, lieu - comme l'a rappelé Ariel WEIL - autour de toute nouvelle expérimentation éventuelle de type S.C.M.R.

C'est pourquoi je trouve, Madame la Maire, mes chers collègues, légitime et pertinent de voter cette subvention.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

Je vais donner la parole à Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, en vous indiquant, à titre indicatif, qu'il reste 16 minutes et 10 secondes à votre groupe.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE. - Merci, Madame la Maire.

Je voulais intervenir au sujet de deux projets de délibération, et d'ailleurs, l'un en regard de l'autre : DASES 239 et DASES 241.

Sur le projet de délibération DASES 239, je constate, comme cela a été fait par l'une de nos collègues tout à l'heure, que la Ville de Paris négocie sur une subvention à la Croix-Rouge française, en lui accordant une subvention en recul de 20.000 euros par rapport aux sommes qui ont été accordées à la Croix-Rouge les années passées, au titre des actions en direction des familles, des jeunes et des femmes en situation d'errance et d'exclusion. Franchement, je regrette que la Ville de Paris négocie ainsi sur des subventions à la Croix-Rouge. On parlait de 20.000 euros.

On a, avec le DASES 241, un projet de délibération qui vise à créer dans le 14^e arrondissement une bagagerie solidaire. Je me suis déjà exprimée, il y a quelques mois, au sujet de cette opération. Je rappelle qu'il s'agit de faire une convention d'investissement avec une association, lui accorder 500.000 euros - 500.000 euros - pour réhabiliter les lieux en vue de faire une bagagerie, et cela, comme l'a rappelé la maire du 14^e arrondissement, dans un élément de patrimoine du 14^e arrondissement, puisque c'est un bout de la ferme Montsouris, le "Pavillon Troubadour".

Je saisisrai le Préfet sur l'illégalité de ce dispositif, de cette convention d'investissement, qui n'a de convention d'investissement que le nom et qui constitue en réalité un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage. Si la distinction importe, c'est que dans un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage, il faut une publicité et une mise en concurrence. S'il y avait eu publicité, s'il y avait eu mise en concurrence, jamais l'association qui a été choisie par la mairie ne l'aurait été. Tout simplement parce que cette association est une association "ad hoc", constituée - il n'y a pas de honte - par un militant politique à l'approche des élections. Mais, cela, je m'en fiche. En revanche, que cette association soit constituée de personnes qui n'aient aucune expérience dans la prise en charge des plus démunis, cela, je ne m'en moque pas. Et que cette association n'ait aucune expérience dans la restauration de patrimoine, cela, je ne m'en moque pas non plus.

Je rappelle à tout hasard, et puisqu'en ce moment la Ville de Paris cherche quand même à économiser peut-être un peu de sous dans les circonstances, enfin, éviter des dépenses inutiles, que cette ferme Montsouris que la Ville de Paris aurait pu récupérer pour zéro euro en tendant le bras à un promoteur, a été acquise par la Ville de Paris 6 millions d'euros. Que, là, s'ajoutent 500.000 euros pour transformer 50 mètres carrés en 100 mètres carrés. Et que ce "Pavillon Troubadour" est au-dessus de carrières monuments historiques, dont la maire du 14^e arrondissement nous a indiqué, mais je n'ai pas plus de précisions, que la Ville de Paris venait aussi de les acquérir. Je ne sais pas à quel prix on a acquis ces carrières monuments historiques. Je sais une chose : c'est que le promoteur qui en était propriétaire ne pouvait rien en faire. J'espère que cela aura été zéro euro.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci.

Je donne la parole à M. Nour DURAND-RAUCHER.

Je vous indique, à titre indicatif, qu'il reste quatre minutes à votre groupe.

M. Nour DURAND-RAUCHER. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, j'étais ce matin sur le camp de migrants de Saint-Denis, où plus de 3.000 migrants ont été évacués, dont des enfants, quelques bébés même. La consigne vient du ministre de l'Intérieur, M. DARMANIN. Il en est fier. Le Gouvernement souhaite-t-il protéger les personnes à la rue, améliorer leurs conditions de vie, leur donner un toit pérenne ? Non. Ces personnes vont être dispersées à travers l'Ile-de-France dans des gymnases, avant d'être probablement remises à la rue au bout de quelques jours. En effet, on estime que les trois quarts d'entre elles sont remis à la rue dans la semaine, suite à ce type d'évacuation. Pire, plus de 500 ont été finalement dispersées ce midi, car le nombre de places en gymnase faisait défaut. Dispersées, c'est-à-dire qu'elles sont actuellement en train d'errer, cherchant un refuge.

Face à un Gouvernement qui ne joue pas son rôle auprès des personnes les plus fragiles, je présente deux vœux - les vœux n° 14 et n° 16 - que nous déposons au nom du groupe Ecologiste de Paris. L'un, sur l'hébergement d'urgence en période de crise sanitaire pour les personnes les plus fragiles. Nous adaptions toutes et tous nos modes de vie aux règles sanitaires. Nous faisons comme nous pouvons, avec les contraintes du moment, nécessaires. Les

personnes à la rue ont été mises à l'abri lors du premier confinement. Mais aujourd'hui, alors que le nombre de personnes à la rue continue de croître, l'action gouvernementale est très insuffisante. Dans un contexte de saturation des lieux d'hébergement, c'est terrible pour les personnes à la rue. C'est un très mauvais arbitrage face à la crise sanitaire que de les y laisser.

Nous demandons donc que la Ville interpelle le Gouvernement afin que des solutions d'hébergement durables soient proposées à toute personne sans domicile fixe, indépendamment de sa situation administrative. Nous pensons, en particulier, aux mineurs non accompagnés en cours de minorité, pour lesquels nous espérons toujours l'ouverture d'un lieu pérenne pour les héberger. Les solutions proposées aux personnes à la rue par l'Etat doivent être conformes aux règles sanitaires pour permettre un confinement dans des conditions respectueuses, car on ne souhaite pas, évidemment, que l'épidémie se propage. Il faut, pour cela, préférer des mises à l'abri dans des hébergements individuels issus du parc hôtelier. Les mises à l'abri en gymnase ne devant être que l'ultime recours, car, par définition, elles créent plus de promiscuité.

Nous demandons que la Ville crée en urgence des places supplémentaires et adaptées pour les familles et les femmes enceintes et avec des nouveau-nés. Enfin, nous demandons que la Ville réquisitionne des lieux, et qu'elle interpelle l'Etat et la Région pour la création en urgence de ces places d'hébergement supplémentaires.

Je présente également un vœu sur le mobilier urbain anti-sans-abri. Madame la Maire, Carine PETIT, l'a rappelé. Le rapport de la "Fondation Abbé-Pierre", daté de ce week-end, recense 300.000 personnes sans domicile en France. Soit un doublement en 8 ans. La pauvreté explose. Le mobilier urbain contribue à l'invisibilisation de la misère. Ces clous, ces pics, ces rochers, ces herses, ne permettent évidemment pas de s'attaquer à la pauvreté et à ses causes, mais seulement de repousser les personnes à la rue plus loin, hors de notre champ de vision, hors les murs de la ville. En Seine-Saint-Denis, comme je l'ai vu ce matin. Accumuler les pauvres dans les mêmes zones, c'est toujours plus de relégation, toujours moins d'égalité, de justice, d'humanité.

Chers collègues, dans ces temps qui excitent les passions tristes, où la stigmatisation de l'autre et la haine se développent, nous nous devons de montrer notre exigence, notre volonté de montrer que Paris est exemplaire, prend la mesure des problèmes et s'en charge. Le Groupe Communiste et Citoyen avait déjà fait adopter un vœu sur le sujet l'an passé, et nous le saluons. Nous, Groupe Ecologiste de Paris et Groupe "Génération.s", proposons en plus de retirer le mobilier urbain anti-SDF existant. Malheureusement, il y en a encore beaucoup. Nous proposons également de signer, en lien avec la "Fondation Abbé-Pierre", la déclaration des droits des personnes sans-abri, car elles ont des droits, et nous, nous avons un devoir envers elles. Je le répète : l'invisibilisation rajoute l'indifférence à la misère. Pour elles et eux, c'est un déni de leur droit d'habiter la ville et les exclure encore plus. Pour nous, vouloir nous couper des réalités les plus insupportables ne rend pas les problèmes moins insupportables.

Je me permettrai de déformer les propos de Lucien BONNAFÉ.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Je vous invite à aller vers votre conclusion.

M. Nour DURAND-RAUCHER. - "L'humanité d'une société se juge à la manière dont elle traite sa marge". La question que nous posons est bien celle-là : de quelle société voulons-nous ? C'est là que je me réjouis d'appartenir à cette majorité, puisque j'ai cru comprendre qu'un vœu similaire va être déposé par l'Exécutif, auquel nous appellerons à voter. Dans ce cas, nous retirerons notre vœu.

Merci.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

La parole est à M. Maxime COCHARD.

Je vous indique, à titre indicatif, qu'il reste une minute de temps de parole pour votre groupe.

M. Maxime COCHARD. - Merci, Madame la Maire.

Je voulais d'abord redire le désaccord du groupe Communiste et Citoyen sur les modalités d'organisation de la séance, parce que, dans la période, nous pensons qu'il faut non pas moins de démocratie et des restrictions de temps de parole, mais au contraire davantage d'échanges.

J'aborde maintenant la question du vœu que nous allons déposer sur cette 4e Commission. Donc, nous sommes actuellement au cœur de la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19. Cette fameuse deuxième vague, avant laquelle tout le Gouvernement s'était succédé sur les plateaux de télévision pour nous promettre que tout serait prêt, que tout serait sous contrôle. Ce que nous ont dit aussi bien M. MACRON, que M. CASTEX, que M. VÉRAN ou que M. BLANQUER. Résultat : c'est en réalité une nouvelle catastrophe sanitaire. Rien, ou si peu, n'a été fait depuis juin dernier. Les soignants se sentent oubliés, abandonnés, méprisés, et n'ont d'ailleurs même plus le droit aux applaudissements à 20 heures. C'est pour eux que nous allons défendre ce vœu.

Ce que cette épidémie nous enseigne, c'est qu'il faut en finir avec la gestion des hôpitaux en flux tendu. 3.400 lits d'hôpitaux ont été supprimés en 2019. Plus de 100.000 sur les 25 dernières années. 3.182 postes ont été supprimés par l'A.P.-H.P. depuis 2016, dont 1.878 postes de soignants. Voilà comment nous en arrivons à la situation actuelle.

Le problème de santé publique aujourd'hui, c'est, certes, la circulation de la pandémie, mais c'est surtout le risque de saturation des hôpitaux. Non seulement pour les patients hors Covid, dont les interventions sont reportées ou déprogrammées, mais aussi pour les patients Covid, parce que les coupes budgétaires ont engendré des suppressions de lits de réanimation. Dans ce vœu, nous demandons à l'Etat de mettre des moyens en face des besoins, en ouvrant des postes de soignants et des lits d'hôpitaux. Il y a également besoin d'estimer l'évolution du nombre de postes par hôpital parisien dans les 10 prochaines années.

Il y a deux semaines, je suis allé visiter l'Hôtel-Dieu à l'invitation des soignants, avec les sénateurs communistes. Les équipes sur place nous ont montré des lits vides, des plateaux techniques désertés, des ailes de l'hôpital évacuées, alors même que tout fonctionne, y compris l'arrivée d'oxygène. Pourtant, l'A.P.-H.P. a décidé brutalement et unilatéralement la fermeture du service des urgences.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Je vous invite à aller vers votre conclusion.

M. Maxime COCHARD. - En plein cœur de la pandémie, le choix est à nouveau fait du démantèlement, du redéploiement et du saupoudrage, plutôt que du recrutement et du renforcement des moyens. Pour faire revenir les soignants vers l'hôpital public, il faut revaloriser les salaires et les carrières. 300 euros pour tout le monde, c'est le sens de notre vœu.

Et enfin, la Ville de Paris peut et doit prendre toute sa place dans l'amélioration de l'offre de soins, en créant deux nouveaux centres de santé, comme nous nous y sommes engagés. Où en sommes-nous sur ce point, Madame la Maire ?

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci, Monsieur COCHARD.

Je donne la parole à M. Hamidou SAMAKÉ.

Il reste 13 minutes 30.

M. Hamidou SAMAKÉ. - Merci.

Je vais commencer par le projet de délibération DASES 261 et finir par les projets de délibération DASES 255, 260, 187 et 252.

Madame la Maire, mes chers collègues, les violences faites aux enfants constituent un des marqueurs négatifs de notre société. Elles sont subies par trop d'enfants et d'adolescents, à des âges où ils sont vulnérables par nature. C'est une réalité insupportable, inacceptable, mais malheureusement méconnue, sinon passée sous silence. Ce projet de délibération - le DASES 261 - vise à renforcer les actions déjà entreprises par la Ville de Paris pour lutter contre les violences physiques, psychologiques, sexuelles faites aux enfants, en accordant une somme totale de 33.000 euros à 3 associations actives dans ce champ. Elle préfigure ainsi un plan de lutte contre toutes les violences faites aux enfants, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Plan qui nous sera présenté au premier trimestre 2021.

Répondre à ces violences suppose un engagement de toute la société, prenant en compte l'ensemble des acteurs capables de prévenir et de repérer ces violences, en soutien et en complément des services sociaux, en particulier ceux de l'Aide sociale à l'Enfance, qui sont en première ligne, mais aussi de prêter attention au traitement, notamment judiciaire, des situations, et à l'accompagnement proposé aux enfants privés de la protection de leurs parents et confiés à la protection du Département, donc à notre responsabilité collective.

Oui, nous sommes porteurs d'un devoir vis-à-vis des enfants victimes de toutes formes de violences au sein de la famille, de l'école ou plus généralement. Ce devoir est le miroir de leurs droits inaliénables comme personne et comme enfant. Ce devoir nous oblige à exiger pour eux un accompagnement adapté à chaque situation, informer des conséquences que peuvent avoir sur le développement de ces futures citoyennes et futurs citoyens le trauma des violences, mais aussi confiants dans la force de leur résilience.

Les trois associations qu'il nous est proposé de soutenir aujourd'hui sont actives sur le front, particulièrement délicat, des violences sexuelles faites aux enfants et aux adolescents, que ce soit par le biais de l'exploitation sexuelle, de l'inceste, ou les agressions et les viols dans leur diversité. Ce sont des associations reconnues, menant des projets de qualité auprès des professionnels, soit par la formation, soit par le développement d'outils. Ainsi, il nous est proposé d'accorder 15.000 euros à "L'Amicale du Nid" pour le soutien aux professionnels œuvrant auprès des enfants et des adolescents autour des problématiques d'exploitation sexuelle. La deuxième association que l'on va soutenir est le "Centre de victimologie pour mineurs", C.V.M. Quant à lui, il souhaite réaliser des outils médias à visée psycho-éducative par le biais d'interviews, de plaquettes et le développement de 3 nouveaux tutoriels sur le viol, les attouchements et l'exhibitionnisme. Il nous est proposé de leur accorder 15.000 euros également. Enfin, l'"Association d'action/recherche et échange entre les victimes d'inceste" est l'une des très rares ressources disponibles pour les victimes de cette violence particulièrement taboue qu'est l'inceste. Il nous est proposé de lui attribuer 3.000 euros pour ce travail.

Adopter et préparer la société au vieillissement est une préoccupation majeure. Cela nécessite la mise en place d'actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus. Dans cette perspective, la loi du 28 décembre 2015 a prévu la mise en place de la "Conférence des financeurs", instance de coordination institutionnelle qui fédère les acteurs du secteur au service de la construction d'une dynamique départementale de prévention plus cohérente, visible et efficace pour le senior.

D'une part, ce projet de délibération - le DASES 255 - correspond à la délégation, par la "Conférence des financeurs" à la Ville de Paris, d'une enveloppe de 126.000 euros pour financer des projets liés à la gestion de la crise sanitaire actuelle. L'objectif ici visé est le renforcement des actions de la Ville de Paris à destination des E.H.P.A.D. parisiens et de leurs résidents. D'autre part, ce projet de délibération propose l'attribution de financements à 23 projets annuels. Les 23 projets soutenus dans ce cadre correspondent à des actions particulièrement essentielles en cette période d'urgence sanitaire, et ce d'autant que les seniors souffrent en première ligne aussi bien des risques sanitaires que des conséquences du confinement en termes d'isolement. L'enveloppe ainsi constituée doit servir notamment à financer, à titre d'exemple, l'action d'unicité avec laquelle les services civiques vont être mobilisés en renfort dans les E.H.P.A.D. parisiens, ou encore à renforcer "Paris en Compagnie" qui a adapté ses actions dans la période actuelle au bénéfice des seniors isolés hors établissements.

Nous le voyons bien : par ces actions bien ciblées, c'est toujours l'isolement qui est visé à travers plusieurs projets d'accompagnement des seniors dans leurs compétences numériques, notamment autour des visioconférences. Les activités de maintien de l'autonomie et de prévention de la dénutrition sont également intégrées dans des projets soutenus, qui seront tous mis en œuvre d'ici la fin de l'année. Ce projet de délibération s'inscrit dans une logique plus générale de démultiplication des initiatives à destination des seniors, dans cette période si contraignante pour eux, logique qui peut se retrouver dans plusieurs projets de délibération qui nous sont également soumis aujourd'hui.

Ainsi, le projet de délibération DASES 260 vise aussi à renforcer, dans la période actuelle, les activités culturelles dans les E.H.P.A.D. Si elles ne peuvent être adaptées, compte tenu des contraintes sanitaires, ces activités se tiendront plus tard, dès que possible. Parce qu'il est essentiel de soutenir la qualité de vie de nos aînés dans la nuit d'un confinement qui les sépare souvent de leurs proches, parce que leur vulnérabilité au Covid rend essentiel le renforcement de leur santé globale, y compris par les actions proposées autour de l'alimentation ou de la prévention de la rupture d'accès aux soins, ces projets de délibération sont particulièrement pertinents et emblématiques d'une approche adaptée à la dure réalité de l'année 2020.

Il faudrait noter, par ailleurs, que la Ville de Paris propose, par le biais des projets de délibération DASES 187 et 252, de soutenir les acteurs du champ médico-social senior, notamment en application de notre vote de juillet dernier s'agissant de l'attribution des primes. C'est aussi, nous en sommes sûrs, une bonne nouvelle pour ces acteurs mis à rude épreuve.

Je vous propose donc de soutenir l'ensemble de ces projets qui vous sont soumis aujourd'hui, notamment les projets de délibération DASES 255, DASES 260, 187, 252 et DASES 261.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

La parole est à M. Vincent BALADI.

Il reste, à titre indicatif, 12 minutes 20 pour votre groupe, Monsieur BALADI.

M. Vincent BALADI. - Merci, Madame la Maire.

Je vais m'exprimer sur le vœu n° 19 et le projet de délibération DASES 245.

Madame la Maire, chers collègues, avec l'arrivée du froid, nous sommes confrontés, comme chaque année, à un défi de taille : aider à accompagner les 3.500 Parisiens de la rue. Cette année, les acteurs associatifs mobilisés ont plus que jamais besoin du soutien de la Mairie de Paris, car, au défi habituel, s'ajoute celui de la crise sanitaire. Nous voulons, par ce vœu, vous alerter sur les risques accrus par la deuxième vague pour ce public particulièrement fragile. Les retours de terrain des acteurs associatifs et des services sociaux, avec lesquels nous parlons et travaillons, nous font part de leurs inquiétudes.

La première période de confinement a durement frappé les sans-abri, en les privant de ressources, en les isolant encore plus, en les coupant d'un certain nombre d'aides de première nécessité sur lesquelles ils pouvaient habituellement compter. Mais ce deuxième temps de confinement présente un risque encore plus grave. Avec l'arrivée du froid, la plupart des sans-abri vont être accueillis dans des structures temporaires ouvrant, le temps de l'hiver, dans des salles municipales, des gymnases ou des salles paroissiales. Ces structures temporaires ont besoin du soutien de la Mairie de Paris, car elles vont augmenter les relations sociales des sans-abri dans des milieux clos, les exposant ainsi plus sensiblement au virus.

Dans les structures annuelles, des protocoles sanitaires ont été mis en place. Des équipes mobiles de dépistage ont été instaurées. Les équipements ont déjà été adaptés. De la même manière, les structures temporaires ont besoin de se mettre à niveau. C'est la raison pour laquelle nous demandons que la Mairie de Paris

les aide à s'équiper en masques, gel et thermomètres. Nous demandons aussi qu'il leur soit fourni un protocole sanitaire adapté à l'accueil des personnes de la rue, rédigé grâce à l'expérience des centres annuels rodés par la première vague. Nous demandons encore que soit améliorée la visibilité des centres de dépistage. C'est le centre de notre proposition : la création d'un centre de tests réservé aux plus démunis. A défaut, le développement au sein des centres d'accueil de tests antigéniques pourra être assuré par des équipes mobiles ou des volontaires préalablement formés.

Enfin, ces centres vont avoir besoin de nouveaux bénévoles, car ils reposent largement sur l'engagement des personnes âgées, et donc, à risque. C'est la raison pour laquelle nous encourageons la création de formations à destination des 800 bénévoles de "La Fabrique de la Solidarité". Nous espérons, pour les Parisiens de la rue et pour ceux qui les accompagnent, que vous ferez vôtres ces propositions. Je vous remercie.

Je passe juste au projet de délibération DASES 245. Comme vous le savez, la prévention autour des gares est primordiale pour assurer la sécurité des usagers et de nos habitants, et ce, y compris et surtout pour les populations les plus fragiles. En effet, les gares, comme vous le savez, sont souvent, par leur localisation et leurs équipements, des lieux d'abri ou de rassemblement. Concernant l'abri, je ne vais pas revenir sur ce projet de délibération et nous soutenons cette subvention. C'est une bonne chose. Toutefois, il ne faut pas oublier que les gares sont en temps normal des lieux de rassemblement pour des mineurs désœuvrés. Ainsi, nous souhaitons que la Mairie de Paris soutienne les actions menées par la S.N.C.F., et participe au financement des programmes de suivi et des éducateurs vis-à-vis des jeunes déscolarisés.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci, Monsieur BALADI.

La parole est à Mme Geneviève GARRIGOS, pour six minutes.

Mme Geneviève GARRIGOS. - Bonsoir.

Madame la Maire, chers collègues, mon intervention portera sur le projet de délibération DGRI 52, c'est-à-dire la convention et aide d'urgence pour un montant de 100.000 euros à l'association "S.O.S. Méditerranée" pour des activités de sauvetage en mer.

En juillet 2013, bouleversé par le drame qui se joue en Méditerranée, le pape François réserve sa première visite officielle à l'île de Lampedusa. Un geste lourd de symbole. Cette île est devenue la première porte d'entrée de la forteresse Europe pour de nombreux migrants fuyant les guerres, les violences, la misère, et l'opinion internationale, à cette époque-là, s'inquiète du sort réservé à ceux et celles qui empruntent des embarcations de fortune aux mains de passeurs sans scrupule. C'est de cette île que le pape choisit de nous rappeler notre devoir de solidarité et de fraternité, et de dénoncer, ce qu'il appelle à l'époque et continue d'appeler, "une mondialisation de l'indifférence". Un temps, on a pu croire que les Etats de l'Union européenne chercheraient à lui donner tort. Quelques semaines plus tard, le 3 octobre, je vous le rappelle, le naufrage devant les côtes de Lampedusa, au cours duquel 367 personnes trouvent la mort - un témoin dira que la mer était comme une mer de tête -, soulève une vague d'indignation internationale. Ici encore, un temps, on a pu croire que les Etats réagiraient enfin à cette tragédie humaine.

C'est l'honneur du Gouvernement italien d'avoir répondu en lançant l'opération de sauvetage "Mare nostrum". Mais l'Italie s'est retrouvée bien isolée pour sauver des vies tout en décourageant les passeurs. Sans soutien, dans un cadre d'austérité contrainte, pointée du doigt pour attiser "l'appel d'air", elle doit renoncer à porter seule la responsabilité de tout un continent. Et, en 2014, "Mare nostrum" est remplacée par "Triton", certes, une opération européenne puisque menée par Frontex, mais trois fois moins dotée, sans mandat ni équipement pour procéder à des sauvetages en haute mer. Les résultats sont sans appel : en 2012, 500 personnes sont avalées par notre mer Méditerranée, devenue un cimetière. En 2015, avec la fin de "Mare nostrum", elles sont 3.471 à y subir le même sort, selon l'"Organisation Internationale des Migrations", l'O.I.M. Ce macabre décompte se poursuit alors que Frontex remplace l'opération "Triton" par l'opération "Themis", encore moins dotée, encore moins humanitaire, toujours plus sécuritaire.

Les chiffres sont là, mais les chiffres ne sont pas tout. Derrière ces chiffres, il y a des hommes, des femmes et des enfants. Il y a des vies. Bref, des personnes dotées de la même dignité et des mêmes droits que chacune et chacun d'entre nous. A force de comparer des statistiques, de mettre des lignes de chiffres en face d'autres lignes de chiffres pour se donner l'impression d'un contrôle, à force de présenter la migration comme un problème et les migrants comme un croque-mitaine, nous avons déshumanisé ces hommes et ces femmes. Nous avons oublié que derrière la berceuse du contrôle des frontières, il y a des vies bien réelles, tout aussi riches, misérables et complexes que les nôtres, et que notre premier devoir est de les sauver. Face à cet oubli, cet abandon, je ne cesse de m'interroger sur ce qu'est devenu ce principe de fraternité que la Cour de cassation reconnaissait fin 2018 à l'occasion du procès HERROU. Ce qui arrive en Méditerranée engage la responsabilité de chacun de nos Etats, nous engage dans le déshonneur de nos promesses jamais suivies d'effet d'accueillir celles et ceux qui survivent aujourd'hui dans des centres sous-financés et surpeuplés, pensés pour l'urgence mais toujours plus pérennes en Italie et en Grèce.

C'est l'honneur de la Ville de Paris de reconnaître sa part de responsabilité ainsi que son devoir d'agir. C'est l'honneur de la Ville de Paris d'avoir été la première en France à soutenir l'initiative de "S.O.S. Méditerranée", portée par des associations issues de France, d'Italie, d'Allemagne et de Suisse, autour d'objectifs très simples, mais essentiels : sauver des vies, protéger les rescapés et témoigner de la situation en mer. Le navire "Aquarius", et aujourd'hui le "Ocean-Viking", ont pu ainsi remplir des missions essentielles. Je vous donnerai donc un chiffre, mais celui de l'humanité et des vies cette fois, celui que nous a donné Camille NAGET il y a quelques instants : "S.O.S. Méditerranée" a sauvé 32.000 vies humaines depuis ses débuts en 2016. Ces missions de sauvetage ne sont pas un supplément d'âme, mais un devoir qui nous oblige au regard du droit fondamental à la vie. Il s'agit d'une aide d'urgence.

Au nom de cette valeur fondamentale de notre République, la fraternité, je vous appelle donc à faire droit à la fraternité et à voter pour ce projet de délibération.

Je vous en remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

La parole est à M. Francis SZPINER.

Il vous reste, à titre indicatif, 8 minutes 40. Mais je crois que vous fusionnerez avec une autre Commission. Allez-y.

M. Francis SZPINER, maire du 16e arrondissement. - Madame le Maire...

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Je ne vous voyais pas, Monsieur le Maire. Pardon, je vous cherchais.

M. Francis SZPINER, maire du 16e arrondissement. - Madame le Maire, cela a trait au vœu n° 23.

Le décret du 30 janvier 2019 a prévu la mise en place d'un protocole d'aide à l'évaluation de la minorité. La Mairie de Paris avait écrit en janvier 2019 au Premier Ministre, son refus d'appliquer ce décret au motif de son illégalité supposée au regard de l'intérêt spécifique de l'enfant. Le 3 avril 2019, le Conseil d'Etat a tranché : le décret est légal et applicable. Son application dans de nombreux départements n'a pas conduit aux atteintes que vous redoutiez. Le 26 juillet 2019, le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution l'article L. 221-12, qui conditionne l'aide apportée par l'Etat, à la signature d'une convention entre l'Etat et le Département, impliquant le respect du protocole d'aide à l'évaluation de la minorité.

La Ville est impliquée de manière importante dans le dispositif d'aide à l'évaluation de la minorité, compte tenu du nombre élevé de demandeurs. Il convient de rappeler que les authentiques mineurs subissent, du fait de la saturation de l'examen des situations dues aux demandes présentées par les fraudeurs, un préjudice. Il convient de rappeler que, selon les chiffres communiqués par M. le Procureur de la République de Paris, les deux tiers des procédures contre les mineurs à Paris concernent les mineurs non accompagnés et que la justice a établi qu'"a minima" 15 % des personnes poursuivies étaient en réalité majeures.

L'arrêté du 29 octobre 2020 modifiant l'arrêté du 28 juin 2019 en application de l'article R. 221-12, conditionne l'aide apportée par l'Etat pour la mise à l'abri des M.N.A. et la signature d'une convention impliquant le respect du protocole d'aide à l'évaluation de la minorité. Les conséquences financières d'une absence de convention entre la Ville et l'Etat sont importantes. Le coût supporté par le contribuable parisien en cas de non-signature est important, puisque l'aide de l'Etat passerait de 500 à 100 euros.

C'est pourquoi nous vous demandons, Madame le Maire, d'appliquer le protocole d'aide à l'évaluation de la minorité proposé par l'Etat et de participer à la mise en place du fichier biométrique national, avec prise d'empreintes digitales et photographie, des ressortissants étrangers se déclarant mineurs et privés de la protection de leur famille.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est à M. Rudolph GRANIER.

M. Rudolph GRANIER. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, je profite de cette intervention pour répondre aux propos du Président CARON-THIBAUT, qui mentionnait, à juste titre, la "salle de shoot", et, devrais-je dire, les "salles de shoot". Une nouvelle fois, c'est par la presse que nous avons appris, le 4 octobre 2020, que votre nouveau projet de création de "salles de shoot", que vous rebaptisez pudiquement des "salles de consommation à moindre risque", serait créé à Paris. Ce projet, selon vous et selon Mme Anne SOUYRIS, serait motivé par des succès - lesquels ? On ne sait pas du tout - de la salle ouverte en 2016 dans le 10e arrondissement, qui apporteraient - je cite - "quelque chose de très important dans la politique de lutte contre les addictions". Comme à votre habitude, aucune place n'a été laissée pour le dialogue, ni pour la réflexion. Votre adjointe, toujours Anne SOUYRIS, s'est empressée de confirmer ce projet et d'annoncer le lancement d'une grande consultation citoyenne des habitants des quartiers concernés, évidemment sans préciser les quartiers en question.

Nous apprenons, en outre, l'organisation de rendez-vous dès ce mois de novembre avec la Préfecture de police de Paris et l'A.R.S., preuve que ce projet est en réalité déjà bien acté et preuve également du peu d'intérêt que vous portez aux consultations citoyennes. Qu'en est-il, Mesdames et Messieurs de l'Exécutif ? Vous gouvernez Paris dans le secret et la confidentialité en vous donnant tous les oripeaux de la démocratie. Pourtant, vous ne pourrez pas vous extraire de la loi. Ici, vous la méprisez, mais je vais vous la rappeler. La création de ces "salles de shoot" est strictement encadrée depuis 2007.

Et cette même loi, qui vous a permis de créer une "salle de shoot", vous oblige. Vous ne pouvez pas l'ignorer : son article 43 encadrant l'expérimentation indique que ces centres pour usagers de drogues adressent chaque année un rapport sur le déroulement de l'expérimentation au directeur général de l'A.R.S., dans le ressort de laquelle ils sont implantés, au maire de la commune et au ministre chargé de la Santé, et que, dans un délai de 6 mois avant le terme de l'expérimentation, le Gouvernement adresse au Parlement un rapport d'évaluation de l'expérimentation portant notamment sur son impact sur la santé publique et sur la réduction des nuisances dans l'espace public. Mais alors, pourquoi ne pas attendre les retours de cette première expérimentation, qui se termine en 2022, avant de considérer de manière autoritaire que l'expérience est réussie ?

L'expérimentation de la "salle de shoot" du 10^e arrondissement n'est à ce jour ni finie, ni pleinement évaluée, notamment l'évaluation de son impact sur la réduction des nuisances dans l'espace public. C'est un élément d'évaluation central. Je comprends qu'en écoutant les riverains, comme nous le faisons et comme vous ne le faites pas, cela vous pose un problème. En effet, le bilan de cette expérimentation ne saurait être réalisé à partir du seul critère de son impact sur la santé publique. Monsieur le Président de la 4^e Commission, j'espère que vous m'entendez, et même sur ce critère, vous devriez avoir peur.

Je vais donc également vous parler d'un point central que vous ne connaissez pas, que vous ignorez. Je vais vous parler des riverains et de leur exaspération. Des personnes s'injectant de la drogue sur la voie publique, de l'insécurité, des seringues traînant dans la rue, des toxicomanes hurlant et se battant dans les rues, des commerçants qui mettent la clé sous la porte dans des quartiers entiers que vous abandonnez au trafic, des familles désespérées, des sanisettes transformées en "salle de shoot" bis, des camionnettes, des voitures, repères de toxicomanes, remplis d'excréments et de seringues.

En bref, de toutes les conséquences de votre politique dans les alentours de vos "salles de shoot". Mais nous ne vous laisserons pas faire et nous ne vous laisserons pas fermer les yeux sur la réalité de ce quartier de Paris. Et aujourd'hui, vous proposez des "salles de shoot" dans le 18^e arrondissement et dans le 1^{er} arrondissement ? Soyons sérieux, mes chers collègues.

Je voudrais enfin rappeler les propos, toujours d'Anne SOUYRIS, durant le confinement, caractérisant la situation autour de cette "salle de shoot" - je cite - de "dramatique". Mais, Madame l'Adjointe, quel est cet éclair de lucidité virant à la schizophrénie ? Au nom du Groupe Changer Paris, nous vous demandons donc, avant tout lancement d'une nouvelle consultation citoyenne, d'effectuer un audit indépendant et complet de l'actuelle "salle de shoot", sur ses coûts d'investissement, de fonctionnement depuis le lancement. Nous voulons les résultats. Vous ne les publiez pas. Et même sur votre site de la mairie du 10^e arrondissement, Madame la Maire, cela n'y est pas. Les résultats en termes de santé publique, et notamment le nombre de personnes ayant fait la démarche de demander un accompagnement vers le sevrage versus le nombre de personnes accueillies. D'effectuer une étude d'impact objective - et j'insiste - concernant les effets de l'implantation de la "salle de shoot" pour le quartier, et d'y associer des acteurs associatifs élus opposés au projet afin de garantir son impartialité. Les critères sont pourtant clairs et vous les avez dans le vœu que nous vous avons transmis.

Je vous remercie, mes chers collègues.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci.

La parole est à Mme Marie TOUBIANA.

Madame TOUBIANA ?

Où êtes-vous, Madame TOUBIANA ?

Mme Marie TOUBIANA. - Je suis là !

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Voilà. Vous êtes là.

Mme Marie TOUBIANA. - Madame la Maire, mes chers collègues, mon intervention porte sur la prolifération des rats à Paris et en particulier dans les espaces verts. La présence importante des rats dans les espaces verts constitue l'une des préoccupations majeures des habitants et un véritable enjeu d'hygiène publique. Le plan d'action de la Mairie de Paris - nouvelles poubelles inaccessibles aux rats, nouveaux pièges Ekomille, grillages sur les grilles d'égouts, fermetures de jardins pour dératisation, avec un système d'ultrasons dans les terriers - tous ces procédés, il faut bien le constater, sont complètement inefficaces. Des villes comme Neuilly-sur-Seine, Ajaccio, New York, Washington, utilisent la glace carbonique avec succès pour éradiquer cette prolifération de rats.

Le maire du 17^e arrondissement, Geoffroy BOULARD, l'a utilisé dans les espaces verts du 17^e arrondissement avec des résultats très concluants, avec une baisse de 74 % de signalements d'habitants. Plusieurs maires viennent

dans le 17^e arrondissement constater les résultats très positifs pour s'en inspirer. Considérant que ce procédé, qui consiste à déposer du gaz carbonique refroidi sous forme solide dans les terriers, et que ce procédé asphyxie les rats dans leur terrier pendant leur sommeil, et donc, évite la souffrance des rongeurs par rapport au poison utilisé dans les pièges, sans aucun danger ni pour l'environnement ni pour les animaux domestiques, que le taux de réussite de ce procédé est de 90 %, nous vous demandons, Madame la Maire, l'utilisation de la carboglace dans les jardins pour lutter efficacement contre la présence importante des rats et permettre aux Parisiens de profiter en toute quiétude des espaces verts.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Pour vous répondre, la parole sera successivement à Ian BROSSAT, Léa FILOCHE, Jacques GALVANI, Emmanuel GRÉGOIRE, Véronique LEVIEUX, Anne SOUYRIS, Dominique VERSINI.

Nous sommes censés tenir en 20 minutes, Emmanuel GRÉGOIRE m'indiquant qu'à lui seul, il répondra 10 minutes aux multiples interventions.

Donc, chers collègues, je vais vous inviter à la plus grande concision au regard des différents sujets, nombreux, variés, qui ont été évoqués. Que nous restions dans des temps de parole raisonnables. Nous avons déjà beaucoup de retard par rapport au prévisionnel.

La parole est à Ian BROSSAT. Merci, Ian.

M. Ian BROSSAT, adjoint. - Merci, Madame la Maire, chers collègues, et en veillant à être concis.

Quelques mots sur ce Conseil de Paris, sur les sujets relevant de ma délégation "protection des réfugiés". Il s'agit, tout d'abord, de rappeler le contexte face aux défaillances de l'Etat qui refuse de se donner les moyens d'offrir un accueil digne aux exilés. Nous l'avons encore vu ce matin avec cette évacuation chaotique à Saint-Denis. Nous, nous faisons le choix d'assumer nos responsabilités et d'aller même au-delà de nos responsabilités.

Quelques mots sur les deux projets de délibération qui ont fait l'objet d'une inscription dans le cadre du débat. Le DASES 228, tout d'abord, qui regroupe plusieurs subventions. En tout, 1,75 million d'euros de subventions en faveur d'associations qui vont au contact des réfugiés. Je pense, en particulier, à "France terre d'asile" et à sa maraude, qui, pour le compte de la Ville, assure une présence quotidienne 7 jours sur 7, 365 jours par an, pour orienter et informer les réfugiés. Je pense aussi à un autre projet de délibération qui a donné lieu à inscription, dont ont parlé tout à l'heure Camille NAGET et Geneviève GARRIGOS. Elle concerne une très belle association, "S.O.S. Méditerranée", pour une subvention de 100.000 euros. C'est, d'ailleurs, une association que nous subventionnons depuis 2015. Nous sommes la première collectivité territoriale à avoir soutenu cette association qui fait du sauvetage en mer. Je pense que cette subvention, comme les autres, honore la Ville de Paris. Je vous invite donc à les voter.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

Madame FILOCHE, vous avez la parole.

Mme Léa FILOCHE, adjointe. - Bon. C'est un exercice pas facile parce que nombre d'éléments ont été apportés par beaucoup d'intervenants, donc je vais essayer de répondre à tout. Encore une fois, si je ne réponds pas à tout, je m'en excuse d'avance, et évidemment, je reste à disposition à la suite de ce Conseil pour pouvoir compléter mes réponses.

Les projets de délibération qui vous sont proposés en 4^e Commission, que j'ai l'honneur de porter, concernent le soutien de la Ville de Paris aux plus démunis, aux plus empêchés, aux Parisiennes et aux Parisiens qui ont besoin de se nourrir, de se protéger, de se laver, de se soigner et de s'insérer dans la vie, dans la vie professionnelle, dans la Ville. Ce sont aussi des projets de délibération qui s'adressent à celles et ceux qui sont dans la précarité, que ce soit depuis des années ou depuis quelques jours.

Le projet de délibération DASES 235 permet d'attribuer deux subventions de fonctionnement pour un montant global de 172.387 euros à la "Fondation de l'Armée du Salut" pour son action d'aide alimentaire aux plus démunis, et d'autoriser "Emmaüs Solidarité" à utiliser l'excédent dégagé de la subvention de 2019 pour un montant de 16.187 euros, pour prolonger son projet d'aide alimentaire à destination des familles en situation de précarité.

Lors de la 4^e Commission, j'ai été interrogée sur le coût unitaire des paniers repas distribués par "l'Armée du Salut" au 70, boulevard Barbès. Je souhaite apporter quelques précisions. La subvention versée par la Ville pour cette prestation est de 162.714 euros pour une prestation du 14 octobre au 15 novembre, soit 32 jours. Chaque jour, 500 repas étaient distribués. Cela fait donc un coût de 10,20 euros le repas. Le coût du repas se décompose ainsi : 67 % pour le panier-repas, 22 % de frais de personnel et 11 % de diverses charges courantes, notamment parce qu'on leur a demandé de faire une étude sur les personnes fréquentant la distribution.

Le DASES 239 rassemble 13 subventions à 11 associations. Grâce à ces financements, la Ville de Paris soutient des associations dont les activités sont à destination de publics de familles, de femmes, de jeunes en situation de rue, de grande précarité. Activités de maraudes, d'accueil de jour, d'hébergement temporaire. Ce sont des associations avec lesquelles nous travaillons régulièrement : l'A.D.S.F. - l'"Association pour le Développement de la Santé des Femmes" -, "Aurore", "Basiliade", le "Centre d'action sociale protestant", la "Croix-Rouge française", "Les ateliers de Natema", "Les Règles élémentaires", "Emmaüs Solidarité", "L'association pour l'Accompagnement,

le Mieux-être et le Logement des Isolés", et "Hors la rue". Je les cite parce que ce sont des associations qui œuvrent quotidiennement, elles, leurs salariés et leurs bénévoles sur le territoire parisien.

Je co-rapporte avec mon collègue Ian BROSSAT le projet de délibération DASES 241, chère Carine PETIT, qui nous permet de faire avancer un projet déjà lancé, celui de la bagagerie du 14e arrondissement, qui va s'installer, après les travaux, dans le "Pavillon Troubadour".

Madame CARRÈRE-GÉE, vous m'interrogez sur cette association qui va gérer la bagagerie. Dominique VERSINI vous l'avait déjà dit, d'ailleurs, très justement au Conseil de Paris dernier, enfin, au mois de février dernier. Je rappellerai simplement que l'ensemble des bagageries sont gérées par les associations créées spécifiquement pour ces projets : les "Onze Mille Potes", où j'étais encore en début de semaine, dans le 11e arrondissement, "Au Bagage du Canal", dans le 19e arrondissement. Je ne les cite pas toutes, mais j'en profite pour saluer l'association "Antigel", qui met son expérience au profit de l'association "Bagagerie solidaire" du 14e arrondissement et l'accompagne dans ce projet. Par ailleurs, les services de la DASES qui coordonnent les 9 bagageries parisiennes sont également mobilisés pour accompagner cette association pour la bonne réalisation de ce projet, dont le 14e arrondissement a bien besoin.

Le principe du budget participatif exclut "a priori" la mise en concurrence pour la réalisation du projet dès lors qu'elle sera assurée par le porteur du projet. Je vous rappelle que cette subvention ne comporte pas de rémunération qui caractérise un marché. Donc, je reviendrai vers vous précisément si vous le souhaitez. Tout sera vérifié, notamment par le service juridique. Mais, ne vous inquiétez pas, Madame CARRÈRE-GÉE, tout se passe bien dans le 14e arrondissement sur cette bagagerie.

Pour la suite, le projet de délibération DASES 245, sur lequel j'ai été interrogée, est un projet de délibération qui va nous permettre, pour un montant global de 167.934 euros, de financer des maraudes dotées de compétences interdisciplinaires en direction des sans-abri à proximité des gares parisiennes. Cela a été cité plusieurs fois. Sans entrer dans les détails par manque de temps, depuis 2015, ces maraudes spécifiques sont financées à la fois par l'Etat, par la Ville et par la S.N.C.F. à égalité. Ce projet de délibération finance l'associations "Auc captifs la libération" qui est sur les gares du Nord, de l'Est et Saint-Lazare ; "Oppelia Charonne", qui est sur les gares du Nord et du Sud ; et "Aurore", pour un accueil de jour itinérance jeunes qui permet de gérer les jeunes sur les gares du Nord et de l'Est.

Nous pourrions travailler éventuellement, Monsieur le Maire du Centre, et je le souhaite, dans le cadre d'un axe nouveau à construire dans le cadre du "Pacte II de lutte contre la grande exclusion". Sur un axe sanitaire et social, Anne SOUYRIS, évidemment, et moi, on y travaillera - je le souhaite, en tout cas - de manière très appropriée pour réfléchir. Parce que le sanitaire et le social, aujourd'hui, sont très liés - on le voit bien - et probablement qu'il y a une réflexion à porter sur la création de maraudes spécifiques sanitaires et sociales, notamment au cœur de Paris, aux Halles. Je pense qu'avec l'A.R.S. et la R.A.T.P., on a probablement intérêt à essayer de porter communément ce type de projet dans des secteurs très particuliers, comme celui des Halles.

J'essaie d'aller très, très vite. Le projet de délibération DJS 165 est un très beau projet de délibération qui nous permet de mettre à disposition de la "Fondation de l'Armée du Salut" des créneaux non utilisés dans un bains-douches du 19e arrondissement, qui s'appelle le bains-douches "Rouvet". Ces créneaux permettront à la "Fondation de l'Armée du Salut" d'accueillir des personnes qu'elle accompagne, et notamment des personnes venues chercher refuge à Paris.

Concernant les vœux, je vais vous apporter la position de l'Exécutif sur trois vœux déposés par le groupe Ecologiste de Paris et deux amendements déposés en séance ce matin - et c'est pour cela aussi que c'est compliqué - par Danielle SIMONNET. Le premier vœu, le vœu n° 14, relatif à l'hébergement d'urgence : nous avons proposé quelques amendements travaillés avec mes collègues Ian BROSSAT, Anne SOUYRIS et Dominique VERSINI, que je remercie vraiment pour leur implication sur le sujet. Nous partageons le constat sur la crise du logement et la saturation des capacités d'hébergement à Paris. Depuis le début du mandat, je ne cesse, avec mes collègues Ian BROSSAT et Dominique VERSINI, d'interpeller l'Etat afin que des solutions d'hébergement durable soient proposées à toute personne sans domicile fixe.

Je le rappelle : les questions d'hébergement relèvent des compétences de l'Etat. C'est l'Etat qui finance, c'est l'Etat qui décide. Nous pouvons interpeller, crier, hurler, même menacer de beaucoup de choses, mais c'est la compétence de l'Etat. Et je souhaite que cela le reste parce que cela permet aussi de garantir une certaine égalité de traitement des personnes qui ont besoin d'un hébergement sur tout le territoire national. Nous ne souhaitons pas ramener la question de l'hébergement à une question de collectivité locale. Vraiment, pour moi, c'est très important de le rappeler.

Depuis le début du mandat, on rappelle l'Etat à ses obligations. Nous demandons régulièrement à la DRIHL de privilégier des hébergements individuels, parce que nous savons bien, même hors Covid, que les hébergements de plateaux, comme on dit, donc dans les gymnases, dans les grandes surfaces, ne sont pas adaptés de toute façon pour faire de l'accompagnement social et que, là, nous avons des opportunités particulières, notamment dans le parc hôtelier issu de la situation particulière dans laquelle nous sommes, puisque 50 % des hôtels à Paris n'ont pas rouvert. Seulement, en dernier recours, si nous n'avons pas le choix, on utilisera les gymnases. Je ne laisserai pas les gens dehors. Si nous devons utiliser les gymnases, si nous n'avons pas d'autres solutions, nous le ferons. Mais

nous essayons aujourd'hui de travailler jour après jour avec l'Etat, avec les partenaires associatifs, pour faire en sorte que ce soient des hôtels qui ouvrent, parce qu'aujourd'hui, ce sont des milliers de mètres carrés qui sont vides.

Donc, il y a beaucoup de difficultés diverses sur lesquelles je ne reviens pas. Mais vraiment, je vous assure que l'on fait tout pour que ce soit les lieux vides aujourd'hui, qui sont adaptés, qui sont avec des salles de bains en plus, et dans lesquels, globalement, il n'y a pas de travaux, où tout est facile. On en a visité quelques-uns déjà utilisés aujourd'hui par certaines associations, et honnêtement, c'est la bonne solution. En attendant mieux. Mais cela nous permet surtout de pouvoir construire des projets sociaux d'accompagnement, d'insertion, qui ont des vocations beaucoup plus larges que celles juste de la mise à l'abri. La question de l'hébergement des femmes, et notamment celles qui sortent de maternité, est de plus en plus prégnante à Paris. Nous redemandons à l'Etat la mise en œuvre de son engagement à ouvrir 1.500 places pour héberger et réaliser un premier accompagnement des femmes sans-abri sortant de maternité, des femmes avec enfants, mais aussi des familles, parce qu'il y a aussi des pères, et des femmes enceintes.

Enfin, nous sommes d'accord pour demander à nouveau à l'Etat d'utiliser son pouvoir de réquisition d'immeuble vacant, via son préfet évidemment. On le fait très régulièrement dans cet hémicycle et je suis tout à fait opérationnelle pour pouvoir continuer à le faire.

En réponse au vœu n° 15, chère Emmanuelle, nous vous proposons - Emmanuel GRÉGOIRE, Afaf GABELOTAUD, Olivia POLSKI, Audrey PULVAR, Anne SOUYRIS et moi-même - un vœu de l'Exécutif qui reprend un grand nombre de sujets différents principalement liés à la paupérisation causée par la crise sanitaire. Nous partageons évidemment les constats et les inquiétudes concernant les répercussions de la crise sanitaire sur la vie économique et sociale parisienne. Un million de personnes en France ont basculé dans la pauvreté depuis la crise sanitaire. Cela a été beaucoup dit et cela concerne beaucoup de jeunes. Nous faisons face à une hausse sans précédent du nombre de personnes en situation de précarité alimentaire, d'une très violente augmentation du nombre d'allocataires du R.S.A. 13 %. Cela a été dit aussi.

Nous faisons également face à une baisse d'activité économique de 37 points à Paris, baisse liée à la première période de confinement qui fragilise des secteurs entiers, et nous n'avons pas encore vu les effets du second confinement. Comme pendant le premier confinement, la Ville de Paris a mis en place une campagne de communication s'appuyant sur une cartographie pour accompagner les commerçants parisiens qui proposent la livraison à domicile. Les réponses du Gouvernement, notamment sur le chômage partiel, ne bénéficient ni aux travailleurs indépendants, ni aux autoentrepreneurs, ni aux intérimaires, ni aux saisonniers, ni aux "ubérisés".

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Je vous invite à aller vers votre conclusion.

Mme Léa FILOCHE, adjointe. - Le plan de probité du Gouvernement manque cruellement d'ambition et de moyens, notamment concernant le nombre et la qualité des hébergements d'urgence.

Je vais aller très, très vite. Nous allons interpeller l'Etat sur le R.S.A., notamment sur l'ouverture immédiate du R.S.A. pour les 18-25 ans sans coûts supplémentaires pour les départements, parce que nous avons besoin d'une prise en charge intégrale par l'Etat, non seulement de ce qui nous coûte aujourd'hui, mais de ce qu'il doit aussi investir pour la jeunesse.

Je vais très vite. Je ne sais même plus comment résumer parce que j'ai encore quatre pages de réponses à vous faire.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Cela ne me paraît pas raisonnable. J'ai la présidence souple, mais cela ne me paraît pas du tout raisonnable.

Mme Léa FILOCHE, adjointe. - De toute façon, je les mettrai au procès-verbal, si vous le voulez bien. En tout cas, je le souhaite parce que ce sont des choses importantes.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Si je peux me permettre juste un mot, Léa, nous pourrions évidemment annexer au compte rendu de notre séance tous les propos écrits qui n'auraient pas pu être tenus à l'oral. Je le dis, y compris pour ralentir votre débit, chère collègue. Mais vous êtes déjà à 10 minutes de temps de parole, donc je vous invite à conclure.

Mme Léa FILOCHE, adjointe. - Le vœu n° 16, cher Nour, évidemment, merci pour avoir travaillé sur un vœu, enfin, pour avoir accepté le vœu que je vous propose et qui complète ce que vous avez très bien dit.

Et puis, sur les amendements, chère Danielle, j'émet des avis défavorables, mais je vous expliquerai pourquoi.

Je suis désolée. J'espère avoir répondu à la plupart de vos interrogations. Si cela n'était pas le cas, je reste disponible pour y répondre en dehors du Conseil.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Absolument. Merci à vous, Madame FILOCHE.

L'exercice est par nature difficile. Néanmoins, je vais inviter Jacques GALVANI, Emmanuel GRÉGOIRE, Véronique LEVIEUX, Anne SOUYRIS et Dominique VERSINI à un peu plus de concision.

Jacques ?

M. Jacques GALVANI, adjoint. - Je devais intervenir sur une réponse à un vœu sur les aires de jeux accessibles. Est-ce que l'on est bien sur ce sujet ? Oui ?

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Faites, faites. Allez-y, cher collègue.

M. Jacques GALVANI, adjoint. - D'accord.

Quoi de plus efficace pour bâtir une société plus inclusive que de permettre à des enfants, qu'ils soient valides ou handicapés, de prendre l'habitude de jouer ensemble. Donc, c'est le sens du vœu que le Groupe Paris en commun, défendu par le Président FÉRAUD, souhaite présenter. Il faut rappeler l'importance, pour les 10.000 petits Parisiens et Parisiennes qui sont bénéficiaires de l'allocation d'aide enfant handicapé, de pouvoir jouer dans les espaces publics de la capitale. Je voudrais saluer le travail de Karen TAÏEB qui a eu un engagement fort sur ces questions et a permis de déposer un vœu similaire en conseil du 17e arrondissement, qui est maintenant repris devant vous. Nous travaillons tous sur ces questions de l'accessibilité des équipements publics, mais c'est vrai que cette accessibilité doit bénéficier non seulement aux adultes, mais également aux plus jeunes. Nous souhaitons aller plus loin que le vœu qui a été déposé en Conseil du 17e arrondissement et permettre que plus d'espaces, donc de jardins, soient mis à disposition des jeunes en situation de handicap.

Le recensement à date qui a été effectué au sein de la direction des espaces verts et de l'environnement de la Ville indique qu'il n'y a qu'à peu près 55 % des espaces verts qui ont été rendus accessibles grâce à la mise en œuvre des agendas d'accessibilité programmée, les Ad'AP. Ce programme est en cours, mais, à l'occasion des opérations d'accessibilité, on se rend compte que certaines aires ne sont pas encore aménagées. Ce que nous souhaitons, c'est que toutes ces aires de jeux de jardins soient aménagées pour accueillir tous les enfants. Ceci doit continuer. Avec l'appui notamment de mon collègue Christophe NAJDOVSKI, que je sais particulièrement attentif à ce sujet, nous allons faire en sorte que les bonnes habitudes d'aménagement persistent.

Vous l'aurez donc compris, mes chers collègues, c'est un avis favorable que je donne sur ce vœu au nom de l'Exécutif, avec un amendement qui permettra de fixer collectivement des objectifs plus ambitieux encore en matière d'aménagement de jeux accessibles aux enfants handicapés.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

Emmanuel GRÉGOIRE n'a pas été interpellé.

Je vais donc donner la parole à Véronique LEVIEUX.

Mme Véronique LEVIEUX, adjointe. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, je me permets de répondre aux deux interventions, donc aux deux intervenants qui ont bien voulu porter leur regard sur les dossiers concernant les seniors. Madame JACQUEMONT, que je ne vois pas à l'écran, qui a fait des propos assez généraux, pour lui répondre quand même globalement que nous aurons l'occasion d'aborder ensemble ces sujets dans le cadre de la préparation du schéma directeur des seniors. Et comme je l'avais exposé dans le cadre d'une réunion avec l'ensemble des adjoints concernés, on décale un petit peu ce temps de préparation compte tenu des circonstances, mais cela nous donnera l'occasion d'aborder l'ensemble des sujets, comme les sujets de mobilité. Je rappelle à ce titre que, dans le cadre de la conférence citoyenne sur les stationnements, le premier groupe de travail a amené autour de la table les représentants des personnes âgées, des personnes en situation de handicap. Tout cela pour souligner l'importance, effectivement, d'intégrer cette problématique d'accessibilité universelle.

Concernant la question du numérique, c'est vrai qu'il y a un sujet Wi-Fi au sein du CASVP, mais un marché vient d'être passé et va être mis progressivement en œuvre dans l'ensemble des établissements du CASVP. Cela va prendre du temps. Mais, évidemment, ce sujet est bien pris en main par nos services.

Voilà, Madame JACQUEMONT nous a rejoins. Voilà les éléments que je voulais lui dire rapidement.

Je remercie M. Hamidou SAMAKÉ de son intervention qui portait sur un certain nombre de projets de délibération importants. Vous avez évoqué les primes à l'attention des SAAD, que nous avons votées au mois de juillet. Mais, là, nous avons dû repasser un projet de délibération pour affiner et vous apporter la liste des structures qui en ont bénéficié. Vous avez évoqué le projet de délibération DASES 255, sur la base de laquelle je me permets de faire un petit point, donc qui concerne la conférence des financeurs et la troisième étape du fonctionnement annuel de la conférence des financeurs, qui a débloqué un certain nombre de dispositifs et qui nous permet effectivement, comme vous l'avez souligné, sur la base d'une enveloppe non consommée, de renforcer encore nos efforts de renfort de personnel, notamment auprès des E.H.P.A.D., qu'il s'agisse des CASVP, ceux du CASVP, mais qu'il s'agisse aussi des établissements hors du CASVP.

Je tiens à souligner l'apport des volontaires de Paris, qui ont été mobilisés et viennent depuis deux week-ends aider à la gestion des visites des familles dans un certain nombre d'établissements ; la mobilisation de services civiques, notamment ceux qui étaient déjà auprès de la Ville, mais ceux qui travaillent avec unicité, qui pourront concrètement être financés par ce dispositif. 10 binômes sont déjà en place et 10 autres viendront à partir des mois de décembre et janvier prochain. Et également un dispositif qui est en train d'être préparé avec "Les Petits Frères des Pauvres". Tout cela pour souligner l'importance de ces financements et du travail important qui est fait notamment via la DASES et le CASVP pour ces établissements, pour renforcer ce travail d'accompagnement des visites, et souligner encore une fois la mobilisation des volontaires.

Juste dire un mot sur la semaine de lutte contre la dénutrition qui se tient actuellement...

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - En ce moment même !

Mme Véronique LEVIEUX, adjointe. - Et à laquelle participent le CASVP, des associations et le restaurant "Emeraude".

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Madame LEVIEUX.

La parole est à Mme Anne SOUYRIS, que j'invite, elle aussi, à la concision.

Mme Anne SOUYRIS, adjointe. - Merci, Madame la Maire.

Vous savez que j'ai beaucoup de sujets. Je vais essayer de les aborder rapidement, aussi rapidement que possible. Néanmoins, j'ai eu plusieurs interventions sur un certain nombre de sujets. D'abord, la question du dépistage, sur laquelle je n'ai pas répondu ce matin mais qui est extrêmement importante, qui est notre dispositif de dépistage. Il y avait deux vœux ce matin sur la question et un vœu de l'Exécutif qui a été fait, en l'occurrence, sur le sujet et qui expliquait à quel point nous l'avons souhaité depuis le départ, et nous continuons à le faire et nous y mettons les moyens. D'un côté, la mise en place d'un dispositif général qui s'adresse à tous, c'est-à-dire qui permette vraiment un dépistage massif et au tout-venant pour que l'on puisse vraiment casser les chaînes de contamination là où elles avaient lieu. Et puis, un deuxième dispositif, qui est un dispositif tout en dentelle, avec beaucoup d'"aller vers", avec beaucoup d'équipes mobiles qui permettent de s'adresser et de pouvoir agir auprès des plus précaires et des plus fragiles d'un point de vue sanitaire. Donc, ce sujet, nous continuerons à l'aborder.

En général, vous avez pu le remarquer, l'Etat nous a suivi, que ce soit dans les Ehpad au début de l'épidémie ou maintenant sur les écoles. J'espère que nous allons pouvoir continuer à le faire avec, cette fois-ci, non pas un temps d'avance mais deux, pour que la suite, en particulier la troisième vague si elle a lieu - et je crains que oui -, que nous puissions être armés pour y faire face avec les acteurs de terrain. C'est, en tout cas, ce que nous prévoyons pour la suite, grâce aux subventions et, au budget que nous avons pu voter ce matin.

Deuxième aspect, pour aller très rapidement sur les sujets qui nous occupent : la question du "Plan Crack" et la question de la salle de consommation, puisqu'elle a été abordée avec beaucoup de virulence. Je vous le dis, Monsieur, je connais bien la loi sur la question, et nous la connaissons tous. Pourquoi nous avons mis une salle de consommation à Paris et pourquoi nous souhaitons en installer d'autres ? Non pas pour nous faire plaisir, mais parce que c'est une question de vie ou de mort pour un certain nombre de personnes sur l'espace parisien, et que, par ailleurs - vous me laissez terminer -, c'est aussi une question de sécurité publique à laquelle nous répondons.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Cher Monsieur, nous allons écouter l'ensemble des intervenants comme nous avons écouté tout le monde, et ce n'est pas la peine que nous entrons dans une course à l'échalote de qui va parler le plus fort. Mme Anne SOUYRIS parle depuis 2 minutes 57, heure à laquelle je l'ai interrompue, et je la prie de m'en excuser. Nous allons continuer sereinement ce débat, dans la plus grande sérénité et la plus grande tranquillité.

Madame SOUYRIS, vous êtes seule à avoir la parole.

Mme Anne SOUYRIS, adjointe. - Je vous remercie, Madame la Maire.

Je voudrais continuer. La question qui m'est posée, non seulement par cette intervention mais aussi par les vœux, c'était la question du suivi. Nous avons tenu à ce qu'il y ait toujours un suivi, que ce soit par un comité de voisinage dans le 10^e arrondissement, que ce soit par un comité de pilotage. Nous avons quatre commissions de suivi différentes et un comité stratégique également qui nous permettent de suivre cette question avec les habitants, et aussi avec des scientifiques puisque l'INSERM suit avec nous toute la question. Tous les ans, nous donnons un bilan de ce qui s'est passé. C'est vrai que, là, en septembre, on était un petit peu occupé par la question du Covid. "Rien du tout, à peine". Mais, néanmoins, nous allons le faire.

Et ce que, d'ailleurs, je vous propose, c'est qu'en 4^e Commission, il y ait un point, si le président de la 4^e Commission en est d'accord, un point sur cette année, sur les derniers chiffres de la salle de consommation, nous constaterons les résultats probants de cette évolution. Je donnerai un seul chiffre et je passerai au sujet suivant, sur le fait que, vous le demandiez, par exemple sur l'espace public, il y a deux tiers de seringues en moins que ce qu'il y avait avant la salle de consommation. Je m'arrêterai là, mais il y a beaucoup d'autres sujets très importants. Là, je ne

parlais que de sécurité publique, mais en termes de santé publique et de prise en charge sociale, c'est aussi une énorme avancée.

Je passe au sujet... Excusez-moi, je suis obligée de continuer parce que le temps qui m'est imparti est court.

Pour les salles de consommation suivantes, qui ne seront toujours pas des "salles de shoot" et qui ne le seront jamais, qui ne l'ont jamais été, nous voulons faire effectivement des consultations pour permettre que cela se passe bien. Pourquoi nous en voulons là où il y a des scènes ouvertes ? Tout simplement parce qu'un certain nombre de personnes, qui sont des centaines encore, à être actuellement complètement en dehors du filet sanitaire et social, et que pour un certain nombre de personnes, il n'y a ni salle de consommation, ni aucune possibilité de première prise en charge. C'est très simple. Ce n'est qu'un des rouages, parce qu'après, il y a tout un plan, toute une prise en charge évidemment à mettre en place. Et je ne le dirai jamais assez.

L'autre sujet très important et sur la question qui m'a été posée sur l'Hôtel-Dieu et sur toute la question hospitalière. Là, en revenant à la question du Covid, je voudrais répondre déjà sur la question de l'Hôtel-Dieu. L'Hôtel-Dieu, d'abord. Vous savez qu'il y a un travail de longue haleine depuis 2014 sur le fait de garder un maximum et, en l'occurrence, les deux tiers de l'espace de l'Hôtel-Dieu pour une vocation médicale et sanitaire. C'est ce qui a été convenu, ce qui a été voté et ce qui est engagé actuellement, puisque les deux tiers de l'espace de l'Hôtel-Dieu continuent d'être dévolus à un projet médical exclusif, qui sera mis en œuvre aussi grâce à l'investissement permis par le dernier tiers, qui lui a été effectivement, l'objet d'un bail emphytéotique auprès de Novaxia.

Je ne vais pas aller plus loin sur ce point parce que je n'en ai pas le temps. Je suis au courant. Mais sachez que nous sommes, avec Mme la Maire de Paris, extrêmement exigeantes et très vigilantes sur ce sujet pour que ces deux tiers soient complètement dédiés au médical et que la question des urgences qui nous occupe, évidemment, reste dans ce projet final. Et si, actuellement, les urgences sont suspendues à l'Hôtel-Dieu, elles ont été mises à Cochin exclusivement, jusqu'à présent, ces dernières années, c'est un axe Cochin-Hôtel-Dieu. Ce n'est que momentanément pour que toutes les équipes soient concentrées sur la question du Covid, la protection, le dépistage et l'isolement avec Covisan à l'Hôtel-Dieu.

Je suis d'accord que ce n'est pas suffisant, que ce serait mieux que ces lits, que vous appelez de vos vœux, que nous appelons de nos vœux, puissent être remplis avec du personnel attendant. Mais il n'y a pas assez de personnel. La question est que nous sommes dans une gestion de pénurie de personnel à l'Hôtel-Dieu, comme à l'A.P.-H.P., comme à l'hôpital en ce moment dans toute la France, et que c'est une question de priorité. Mais il va falloir avoir plus de lits, donc plus de personnel dans les années à venir. Nous allons travailler plus sur ce sujet avec l'A.P.-H.P., ce que nous tentons de faire. Mais surtout, nous faisons appel au Gouvernement pour qu'il y ait une vraie transformation et un véritable investissement sur l'hôpital.

Autre sujet, et qui n'a rien à voir, excusez-moi de passer du coq à l'âne, les rats. Ce sera le mot de la fin, je suis désolée, la question des rats à Paris, qui nous a beaucoup occupés depuis 2014. Vous savez qu'il y a eu vraiment un grand plan sur cette question. Un grand plan dont l'objet n'était pas l'éradication des rats, mais le maintien des rats dans les égouts - ce qui est, pour le coup, quelque chose de tout à fait utile à notre ville - et le fait qu'ils disparaissent de l'espace public. C'était l'objectif. Cet objectif a été poursuivi par les différentes équipes, entre la propreté, entre les équipes du SPSE, non seulement pour que l'on innove, l'on tente de nouvelles solutions, en particulier de dissuasion, c'est-à-dire effectivement sur la protection des déchets, et le fait d'enlever les déchets de l'espace public, et aussi en essayant de voir s'il y avait des méthodes qui étaient plus efficaces que d'autres. Il se trouve que le plus efficace reste encore - et c'est ce dont on s'aperçoit cette dernière année - le fait de vraiment ne pas mettre de déchets sur l'espace public. Et cette question, quand elle est en œuvre, fonctionne bien plus que la carboglace, Madame.

Les chiffres parlent, et donc je pourrai vous les donner. A Paris, on n'est pas en train de faire de l'exégèse ou de se raconter des histoires. On regarde ce qui marche et ce qui ne marche pas. Donc, je vous donnerai les chiffres exacts. Mais, en tout cas, c'est loin des 90 %. Nous avons abandonné la carboglace parce que cela ne fonctionnait pas, et nous allons sur d'autres modes de prévention et de piège qui sont plus fonctionnels.

Je vous remercie.

Mme Colombe BROSSEL, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Madame SOUYRIS.

Et pour conclure, rapidement, la parole est à Dominique VERSINI.

Mme Dominique VERSINI, adjointe. - C'est donc à moi, chers collègues. Vous permettez ?

Je vais donc prendre la parole que vous m'avez donnée, Madame la Maire, en vous en remerciant.

Mes chers collègues, Monsieur le Conseiller de Paris, cher Hamidou SAMAKÉ, Monsieur le Maire du 16^e arrondissement, Monsieur Francis SZPINER, je vais répondre à la fois sur le projet de délibération DASES 261 et sur le vœu qu'a présenté M. le Maire du 16^e arrondissement relatif au fichier A.E.M.

Tout d'abord, dans trois jours, le 20 novembre, nous célébrerons la "Journée internationale des droits de l'enfant". Cher collègue, cher Hamidou SAMAKÉ, merci d'avoir mis en lumière ce beau projet de délibération DASES 261, par lequel nous finançons trois partenaires de la Ville sur les violences faites aux enfants : "L'Amicale du Nid",

l'association "Actions, Recherche et Echanges entre Victimes de l'Inceste" et le "Centre de Victimologie pour Mineurs". Le sujet des violences faites aux enfants reste malheureusement d'une réelle actualité, d'autant plus dans cette période de crise sanitaire qui a conduit et conduit encore à ce que les enfants restent davantage dans le huis clos familial. Les médecins hospitaliers se font l'écho de l'augmentation très importante des maltraitances vécues par des enfants qu'ils reçoivent aux urgences des hôpitaux. Notamment lors du premier confinement, une augmentation extrêmement importante a pu être constatée.

Je souhaite profiter de ces quelques minutes de réponse pour vous dire que Paris va donc se doter d'un plan parisien de lutte contre toutes les violences faites aux enfants, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Je coordonnerai ce plan avec tous mes collègues adjoints qui interviennent directement ou indirectement auprès des enfants. Je pense à Patrick BLOCHE, à Hélène BIDARD, à Pierre RABADAN, à Jacques GALVANI, à Anne SOUYRIS, et à d'autres collègues aussi. Chaque adjoint aura donc à intervenir dans son domaine afin de protéger les enfants. Nous travaillerons, dans le cadre de ce plan, sur l'ensemble des lieux où se trouvent les enfants. Car les enfants vivent des violences dans tous les lieux dans lesquels ils se trouvent. En famille, le lieu le plus sacré, je dirais le plus difficile, finalement, pour faire émerger la parole de l'enfant. A l'école : on parle beaucoup du harcèlement scolaire, du harcèlement entre pairs. C'est une véritable problématique, très aggravée par Internet. Dans les lieux de loisirs. Dans les lieux de sport. Les témoignages de Sarah ABITBOL, de Sébastien BOUEILH de l'association "Colosse aux pieds d'argile", montre que nos enfants ne sont pas toujours en sécurité avec les adultes à qui nous les confions.

Il y a également la question de l'espace public, où les enfants ne se sentent pas toujours en sécurité. Et il ne faut pas oublier que, pour cette génération, Internet, qui est leur lieu de vie quotidien, leur espace - mais comme il l'est pour nous d'ailleurs, nous leur donnons cet exemple -, est un véritable outil d'amplification des violences. Je pense au harcèlement scolaire entre pairs qui s'amplifie du fait d'Internet et qui conduit à des drames, à des enfants qui se suicident. Mais Internet est aussi l'espace où les enfants courent le risque de rencontrer des pédocriminels. Il y a donc urgence à protéger nos enfants et nos adolescents.

C'est pourquoi, avec l'ensemble des acteurs du terrain parisien, que ce soient les partenaires institutionnels de l'Etat, de la santé, les associations, nous allons lancer un plan pour avoir, dans la lignée de ce que prépare le Gouvernement, un plan national. Il est bon que Paris, grande collectivité avec 400.000 enfants de 0 à 18 ans, ait un plan coordonné avec l'ensemble des acteurs pour mieux protéger les enfants, mieux les informer, prévenir et agir.

C'est une véritable question de société. Cela n'a jamais été fait à l'échelle d'une ville, comme nous allons le faire. Paris sera précurseur. Je pense que si l'ensemble des villes françaises adoptent ce type de plan, nous pourrions, dans un même élan, éviter tous les drames que nous constatons pour des enfants dont la parole s'ouvre aujourd'hui, mais trop tard, lorsqu'ils sont devenus adultes et que les délais de prescription sont passés. C'était pour vous informer de ce plan.

Deuxième réponse sur un autre sujet, mais qui concerne aussi des enfants. C'est le vœu du Groupe Changer Paris sur le fichier A.E.M., que vous avez présenté, Monsieur le Maire du 16^e arrondissement. C'est vrai que j'ai eu, à de nombreuses reprises, l'occasion d'expliquer notre position dans cet hémicycle. Nous avons décidé, tout comme la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, la Meurthe-et-Moselle et quelques départements, de ne pas appliquer le décret du 31 janvier 2019 qui incite, et ce n'est pas à vous, Monsieur le Maire - Monsieur SZPINER - que je vais expliquer que lorsqu'un décret dit qu'il est facultatif pour le président du Conseil départemental de s'appuyer sur le Préfet de police pour faire une évaluation, ce n'est pas obligatoire. C'est la raison pour laquelle, je vous rassure, nous ne sommes pas hors la loi. Et si le recours n'a pas été retenu devant le Conseil d'Etat, c'est justement parce qu'il laisse au président du Conseil départemental la liberté de l'appliquer ou pas. Tout simplement.

Evidemment, vous l'indiquez, les deux derniers décrets et surtout l'arrêté qui a été pris, qui visent à diminuer la participation financière puisque l'Etat se considère concerné, puisqu'ils ne sont pas tout à fait ni mineurs ni majeurs. On ne le sait pas. Le département est chargé de faire l'évaluation. C'est une mission dont on se serait bien passé, d'ailleurs. Mais aujourd'hui, le Gouvernement cherche à punir les départements qui appliquent le décret en restant dans le côté facultatif. C'est-à-dire, puisque c'est facultatif, nous avons décidé de poursuivre les évaluations sociales, que nous menons, d'ailleurs, avec la "Croix-Rouge", dont il a été dit le plus grand bien tout à l'heure, qui est effectivement une très grande association, et nous faisons des évaluations sociales de ces enfants. Lorsqu'ils sont évalués mineurs, le Parquet nous les confie immédiatement. Lorsqu'ils sont évalués non mineurs, probablement non mineurs, c'est-à-dire majeurs, alors, à ce moment-là, donc, nous leur donnons une décision de non-admission, qu'ils peuvent contester devant le juge des enfants.

(M. Paul SIMONDON, adjoint, remplace Mme Colombe BROSSEL au fauteuil de la présidence).

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci de conclure.

Mme Dominique VERSINI, adjointe. - Je terminerai simplement pour dire que, malgré cet arrêté, Monsieur le Maire, notre position ne changera pas. C'est-à-dire nous maintenons que le rôle du Département est d'assurer la protection de l'enfance et non pas de participer à la mise en œuvre d'un fichier biométrique que l'Etat doit faire appliquer. Nous ne sommes pas là pour contribuer à la politique de gestion des flux migratoires qui relève de la compétence régaliennne de l'Etat, que nous ne lui contestons pas du tout. Nous attaquerons donc en justice cet arrêté

puisqu'il est pris en application d'un décret qui nous laisse porte ouverte pour appliquer ou pas. Et je pense que nous avons de bonnes chances de gagner. Il n'y a pas de place pour la plaidoirie.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci beaucoup.

Mes chers collègues, nous en avons fini pour les réponses pour cette Commission.

Mme Dominique VERSINI, adjointe. - Petite leçon de droit.

2020 DASES 228 - DLH - DGRI - Subventions de fonctionnement (1 750 270 euros) et conventions avec plusieurs associations pour leurs actions et dispositifs d'accueil et d'intégration des réfugiés à Paris.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous allons donc commencer par les votes sur les différents projets de délibération et les vœux. Donc, je vous demande les uns et les autres de bien vouloir vous connecter et d'être sur votre plateforme Quizzbox.

Je mets aux voix, pour commencer, au scrutin public, le projet de délibération DASES 228 - DLH - DGRI.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASES 228 - DLH - DGRI).

Le projet de délibération est donc adopté, comme vous pouvez le constater.

2020 DGRI 52 - DASES - Convention et aide d'urgence (100.000 euros) à l'association SOS Méditerranée pour des activités de sauvetage en mer.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DGRI 52 - DASES.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos. Merci.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DGRI 52 - DASES).

2020 DASES 235 - Subventions (172.387 euros), convention et avenant avec la Fondation de l'Armée du Salut. Autorisation d'utilisation de l'excédent financier 2019 à Emmaüs Solidarité (actions d'aide alimentaire).

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Maintenant, je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASES 235.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASES 235).

2020 DASES 239 - Subventions (905.592,36 euros) à destination des familles et femmes en situation de grande précarité et jeunes situation d'errance. Conventions.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Avant de voter le projet de délibération DASES 239, l'amendement n° 69, déposé par Mme SIMONNET, est-il maintenu ?

Est-ce que Mme SIMONNET est ici ?

L'amendement est-il maintenu ? Oui.

Il reçoit donc un avis défavorable.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, la proposition d'amendement n° 69 déposée par Mme SIMONNET, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le vote est clos.

La proposition d'amendement n° 69 est repoussée.

Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASES 239.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Merci. Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASES 239).

2020 DASES 241 - DLH - DU - Aide en nature pour la prise à bail des locaux par l'association "Bagagerie Solidaire 14" - Autorisation de dépôt de permis de construire.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASES 241 - DLH - DU.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASES 241 - DLH - DU).

2020 DASES 245 - Subventions (167.934 euros) et avenants relatifs au fonctionnement de maraudes dotées de compétences interdisciplinaires en direction de personnes sans-abri.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - A propos du projet de délibération DASES 245, l'amendement n° 70, déposé par Mme SIMONNET, est-il maintenu ? Je crois que oui.

L'amendement n° 70 sur le DASES 245 ?

Il est retiré, c'est bien cela ?

Il est donc maintenu et il reçoit un avis défavorable.

Donc, je mets aux voix, au scrutin public, la proposition d'amendement n° 70 déposée par Mme SIMONNET, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

La proposition d'amendement n° 70 est repoussée.

Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASES 245.

Il me semble que le projet n'était pas là-dedans, parce que c'est le dépôt d'un amendement qui l'a remis dans notre ordre du jour. Oui, c'est un petit peu compliqué. Il faut suivre, c'est vrai. Mais, comme cela, tout le monde peut vérifier qu'il est bien réactif.

Puisqu'il y a eu une tentative d'amendement, je propose de mettre aux voix, au scrutin public, le projet DASES 245.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Merci. Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASES 245).

2020 DJS 165 - Bain-douche Rouvet (19e) - Convention de mise à disposition de locaux pour l'utilisation de créneaux autonomes pour un public en situation de grande précarité avec la Fondation de l'Armée du salut.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DJS 165.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Merci. Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DJS 165).

Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif à l'hébergement d'urgence pour les publics les plus vulnérables dans le contexte de crise sanitaire.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous passons maintenant au vœu référencé n° 14 du groupe Ecologiste de Paris.

Est-ce que l'amendement qui était proposé est accepté ? Oui.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu déposée par le groupe Ecologiste de Paris, amendée par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Merci. Le scrutin est clos.

La proposition de vœu amendée est adoptée. (2020, V. 100).

Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif à l'aide aux secteurs en difficulté ainsi qu'aux personnes les plus vulnérables.

Vœu déposé par l'Exécutif.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous passons aux vœux référencés n° 15 et n° 15 bis, déposés par le groupe Ecologiste de Paris, et celui en réponse, déposé par l'Exécutif.

Est-ce que le vœu n° 15 est retiré au profit du vœu de l'Exécutif ?

Oui. Il est retiré. Je vous remercie.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, le vœu référencé n° 15 bis déposé par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Merci. Le scrutin est clos.

Le projet de vœu est adopté. (2020, V. 101).

Vœu déposé par les groupes Ecologiste de Paris et "Génération.s" relatif aux dispositifs anti-sdf sur l'espace public parisien.

Vœu déposé par l'Exécutif.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous passons aux vœux référencés n° 16 et n° 16 bis.

Est-ce que le vœu n° 16 des groupes Ecologiste de Paris et "Génération.s" est retiré au profit du vœu de l'Exécutif ?

Oui. Donc, le vœu n° 16 est retiré.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, le vœu référencé n° 16 bis déposé par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de vœu est adopté. (2020, V. 102).

Vœu déposé par le groupe Paris en commun relatif à l'aménagement d'aires de jeu accessibles aux enfants porteurs de handicap.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous passons au vœu référencé n° 17 du groupe Paris en commun, avec un amendement qui est proposé.

L'amendement est-il accepté ? Est-ce que quelqu'un peut me le confirmer ? Oui.

Merci beaucoup.

Donc, sous sa forme amendée.

Et je crois qu'il y a une explication de vote ?

Allez-y.

Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS. - Madame la Maire, mes chers collègues, le groupe Changer Paris votera bien entendu ce vœu, qui revêt à nos yeux une importance particulière. Les aires de jeux sont un moment privilégié dans la vie des familles parisiennes. C'est souvent le passage obligé au retour de l'école ou un objectif de promenade durant le week-end, et encore plus dans cette période de confinement. C'est un moment récréatif essentiel auquel ne peuvent pas prendre part près de 10.000 enfants parisiens en situation de handicap, tant les aires de jeux pensées et adaptées pour les accueillir sont rares. Ce vœu vise à corriger l'une des trop nombreuses manifestations d'une inclusion encore trop partielle des porteurs de handicap dans notre société.

Je profite donc de ce vœu pour rappeler l'urgence absolue d'une ville plus inclusive et je sais que Jacques GALVANI est résolu à faire progresser l'accessibilité de la capitale. Il a tout notre soutien.

Les Jeux Paralympiques doivent être un accélérateur, non pas de la prise de conscience des pouvoirs publics - car elle est là - mais de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée pour l'ensemble des établissements recevant du public.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci de conclure.

Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS. - Madame le Maire, soyez sûre que nous serons à vos côtés pour faire de Paris une ville où il fait bon vivre ensemble.

Je vous remercie.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Je mets aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 17 déposée par le groupe Paris en commun, amendée par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

La proposition de vœu amendée est adoptée. (2020, V. 103).

2020 DASES 187 - Avenants aux conventions pluriannuelles fixant le montant de la subvention exceptionnelle de la Ville de Paris au fonctionnement des Centres d'Accueil de jour (CAJ) (109 685 euros).

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASES 187.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASES 187).

2020 DASES 238 - Avenant n° 3 à la convention relative à la mise en œuvre d'enquêtes environnementales après signalement de cas de saturnisme infantile à Paris.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASES 238.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASES 238).

2020 DASES 247 - Subvention de fonctionnement (7.202.929 euros) au Samu Social de Paris.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASES 247.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASES 247).

2020 DASES 269 Subvention (97.487 euros) à l'association Aurore (4e) pour son dispositif ASSORE (subvention complémentaire).

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Je mets ensuite aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASES 269.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASES 269).

2020 DASES 275 - Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par le VIH/hépatites virales/IST - Convention avec l'ARS portant sur le financement des activités 2020.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous passons ensuite, à propos du projet de délibération DASES 275, à l'amendement n° 71 déposé par Danielle SIMONNET.

Est-il maintenu ?

Il est retiré. Je vous en remercie.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASES 275.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASES 275).

2020 DASES 276 - Conventions avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et certains laboratoires d'analyse médicale pour la mise en œuvre des centres de dépistage et de diagnostic de la Covid-19.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASES 276.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASES 276).

Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif aux besoins de moyens supplémentaires à l'AP-HP pour faire face au Covid-19.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous passons maintenant au vœu référencé n° 18 du groupe Communiste et Citoyen.

Est-ce que l'amendement proposé est accepté ?

Le vœu n°18 ?

Oui, l'amendement est accepté.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, cette proposition de vœu déposée par le groupe Communiste et Citoyen, amendée par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Merci. Le scrutin est clos.

La proposition de vœu amendée est adoptée. (2020, V. 104).

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à la situation des personnes de la rue face à l'épidémie de Covid-19.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous passons au vœu référencé n° 19 du groupe Changer Paris.

Est-il maintenu ? Il est maintenu.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, cette proposition de vœu déposé par le groupe Changer Paris, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Merci. Le scrutin est clos.

La proposition de vœu est repoussée.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à un audit de la salle de consommation à moindre risque rue Ambroise Paré (10e).

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous passons au vœu référencé n° 20 du groupe Changer Paris.

Est-ce qu'il est maintenu ? Il est maintenu.

Et il y a une explication de vote du groupe Ecologiste de Paris.

Mme Emmanuelle RIVIER. - Monsieur le Maire, cher-es collègues, Monsieur le Conseiller GRANIER, heureusement, le ridicule ne tue pas, parce qu'à vous entendre, le 10e arrondissement serait une "no-go zone". Je vais répondre assez brièvement sur ce dispositif innovant, qui combine approche sociale et réduction des risques, qui a fait ses preuves, quoique vous en disiez, et reste à déployer. Il ne se fait pas sans ni contre la population. Il y a une concertation régulière. Il n'y a pas de dispositif plus audité et plus évalué que celui-là. Il y a des comités en matière de soins, en matière de sécurité et en matière de propriété, auxquels les habitant-es sont systématiquement associés.

On pourrait croire aussi, en vous entendant, que ce dispositif se fait en catimini et en opacité. C'est faux. Il n'y a pas plus transparent. Le temps de débat qui a été consacré à rendre compte de ce dispositif, y compris en Conseil de Paris...

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci de conclure.

Mme Emmanuelle RIVIER. - ... est largement supérieur à celui de n'importe quel autre dispositif médico-social. Vous l'aurez compris, nous appelons à voter contre ce vœu avec la plus grande vigueur.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 20 déposée par le groupe Changer Paris, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

Est-ce que l'on peut considérer que la machine nous a maintenant montré l'intégralité des votes ?

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Ça y est ?

La proposition de vœu est repoussée.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à la lutte contre la prolifération des rats.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous pouvons passer maintenant au vœu référencé n° 21 du groupe Changer Paris.

Ce vœu est maintenu ? Il est maintenu.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, cette proposition de vœu déposé par le groupe Changer Paris, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

(Brouhaha dans l'hémicycle).

Restons patients.

Un peu de patience. On est là pour ça.

Mais nos collègues qui sont à distance et votent à distance peuvent, eux, en profiter.

Pour l'instant, on attend que le vote sur le vœu n° 21 s'ouvre, que la machine se déclenche.

Ça y est, le scrutin est ouvert.

Je vous rappelle qu'il s'agit du vœu n° 21, avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Chers collègues, nous faisons face, manifestement, à un ralentissement, non pas du temps mais de la machine. Je vous propose d'en profiter pour économiser la bande passante. Ce n'est pas le moment de regarder un maximum de vidéos. S'il vous plaît.

(Rires dans l'hémicycle).

(Il est procédé au vote électroniquement).

Et voilà !

Le scrutin est clos.

La proposition de vœu est repoussée.

Vœu déposé par Mme SIMONNET relatif à l'Hôtel Dieu.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous pouvons passer au vœu référencé n° 22, déposé par Mme Danielle SIMONNET.

Est-ce qu'il est maintenu ?

J'en conclus qu'il est maintenu.

Et il reçoit un avis défavorable de l'Exécutif.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 22 déposée par Mme SIMONNET, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Merci. Le scrutin est clos.

La proposition de vœu est repoussée.

S'il y a des réclamations sur le type de votes qui ont été enregistrés, je vous invite à les faire suivre pour qu'elles soient bien intégrées au compte rendu.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif au protocole d'aide à l'évaluation de la minorité des mineurs non accompagnés.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous allons mettre aux voix le vœu référencé n° 23 du groupe Changer Paris.

Il y a plusieurs explications de vote.

Nous allons commencer par le groupe Communiste et Citoyen, avec Camille NAGET, s'il vous plaît.

Mme Camille NAGET. - Oui. Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues...

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - S'il vous plaît, explication de vote de Mme NAGET.

Allez-y.

Mme Camille NAGET. - Oui. Je vais commencer.

Ma collègue, Béatrice PATRIE, était inscrite pour une explication de vote sur le vœu n° 13. Son explication de vote a été zappée. J'étais moi-même inscrite pour plusieurs explications de vote sur les vœux n° 14 et n° 16 notamment. Explications de vote qui ont, elles aussi, été zappées. Nous comprenons bien les conditions dans lesquelles ce Conseil se déroule, mais lorsque nous nous inscrivons sur des explications de vote, c'est très, très regrettable que l'on ne nous donne pas la parole.

Donc, très brièvement, sur ce vœu du Groupe Changer Paris. C'est une position récurrente de nos collègues de droite sur ce sujet. Sur l'accueil des mineurs non accompagnés, nous ne croyons pas que la Ville de Paris est exempte de toute critique. Mais s'il y a bien quelque chose dont nous sommes convaincus, c'est le bien-fondé de la décision de la Ville de Paris de refuser d'appliquer la dénonciation de ces mineurs isolés. Nous continuerons de soutenir la Ville dans cette voie.

Je vous remercie.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Il y a également une explication de vote du groupe Ecologiste de Paris ?

Mme Emmanuelle RIVIER. - Oui. Merci, Monsieur le Maire.

Cher-es collègues, nous allons évidemment nous associer à deux mains, voire à quatre, pour voter contre ce vœu, car nous favorisons une logique de protection de l'enfance plutôt qu'une logique de répression. Nous tenons à souligner le risque pour de nombreux jeunes, si nous appliquons ce fichage, de se détourner des dispositifs de protection de l'enfance par peur de se présenter en préfecture et d'être arrêtés. Il ne faut pas négliger non plus le fait que de nombreux jeunes ont dû se déclarer majeurs pendant leur parcours migratoire pour pouvoir traverser certaines frontières. Et enfin, il faut bien savoir que si un jeune est fiché, il y a possibilité pour la Préfecture de ne pas attendre la décision finale du juge pour l'expulser du territoire.

Donc, nous voterons contre ce vœu.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, la proposition de vœu référencée n° 23 déposée par le groupe Changer Paris, assortie d'un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Merci. Le scrutin est clos.

La proposition de vœu est repoussée.

Projets de délibération adoptés en 4e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Nous passons maintenant au vote global sur les projets de délibérations non individualisés de la 4e Commission.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Merci. Le scrutin est clos.

Les projets de délibération adoptés en 4e Commission par un vote au scrutin public de l'Assemblée sont les suivants :

2020 DASES 215 Subvention d'investissement (19.200 euros) et convention pour des travaux au centre social Maurice Noguès (14e).

2020 DASES 223 Subvention (85.000 euros) à trois associations portant des projets destinés à restaurer ou à maintenir le lien social des personnes en situation de grande exclusion - Conventions.

Mme Léa FILOCHE, rapporteure.

2020 DASES 13 Subvention d'investissement (133.749 euros) et convention pluriannuelle avec l'association La Protection Sociale de Vaugirard, gestionnaire du Foyer Darty 13.

2020 DASES 211 Subvention d'investissement (89.011 euros) et convention pluriannuelle avec l'association La Protection Sociale de Vaugirard, gestionnaire du Foyer Marie José Chérioux (15e).

2020 DASES 219 Subvention d'investissement (4 000 euros) et convention pluriannuelle avec l'association Art'Sign.

2020 DASES 229 Subvention (10.900 euros) à l'association Droit Pluriel pour son action d'aide à l'accès aux droits des PSH.

2020 DASES 236 Subvention d'investissement (21.857 euros) et convention pluriannuelle avec la Fondation Partage et Vie, gestionnaire du CAJM La Note Bleue (12e).

M. Jacques GALVANI, rapporteur.

2020 DASES 220 Subvention (6.500 euros) aux associations Votre Village à tous, Section de gymnastique volontaire Forme et Bien-Être et Tawef pour leurs actions dans les domaines du bien-être et de la santé.

2020 DASES 240 Charte du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

2020 DASES 248 Subvention (5.000 euros) à l'association Ateliers Arc en Ciel 12 (12e) proposant des ateliers de loisirs aux seniors parisiens.

2020 DASES 252 Prime de mobilisation aux personnels des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) prestataires parisiens intervenus pendant la crise sanitaire auprès des personnes dépendantes.

2020 DASES 255 Mise en œuvre de la 10ème Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Paris. Attributions de participations au titre de l'enveloppe "autres actions de prévention".

2020 DASES 256 Mise en œuvre de la 10ème Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Paris. Attributions de participation au titre de l'enveloppe "forfait autonomie".

2020 DASES 260 Subventions (72.400 euros), convention et avenants avec des associations pour des actions de loisirs conduites en EHPAD.

2020 DASES 267 Subventions (3.000 euros) à l'association Compagnie Avril Enchanté/C. Hubeau dont l'action favorise la solidarité intergénérationnelle.

Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure.

2020 DDCT 82 Subvention (22.500 euros) au titre de l'insertion professionnelle des étrangers.

M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, rapporteur.

2020 DASES 104 Subvention (13.500 euros) et avenant n° 2 à la convention avec l'association Traces Réseau Clinique International (10e).

2020 DASES 114 Subvention (103.880 euros) et convention avec l'association Arçat (11e).

2020 DASES 119 Subvention (15.000 euros) à l'association Fédération des Maisons et Pôles de Santé en Île-de-France (FémasIF) (19e).

2020 DASES 120 Subvention (5.000 euros) à l'association Groupe d'Entraide Mutuelle L'Etoile Polaire (20e).

2020 DASES 145 Subvention (199.242 euros) et convention avec l'association MSP Motte Picquet Duplex (15e) pour la création d'une MSP dans le cadre du budget participatif.

2020 DASES 151 Subventions (22.500 euros) à cinq associations menant des actions de soutien aux malades.

2020 DASES 192 Subventions (30.500 euros) et conventions avec quatre associations dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de prévention des conduites à risques dans les foyers.

2020 DASES 231 Subventions (265.400 euros) et conventions avec la Protection Civile Paris Seine et la Croix-Rouge Française dans le cadre du plan Paris qui sauve.

2020 DASES 232 Subvention (750.000 euros) et convention avec l'association Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers d'Île-de-France (CRCDC-IDF) pour le dépistage organisé des cancers à Paris.

2020 DASES 237 Subvention (3.000 euros) à l'association Comité de Paris contre les Maladies Respiratoires (6e).

2020 DASES 243 Subvention (130.000 euros) et convention avec la SCM MSP Asclépiade pour la création d'une MSP (19e).

2020 DASES 246 Subvention (5.000 euros) à l'association Guy Renard (14e).

2020 DASES 254 Subvention (30.000 euros) et convention avec le Groupement d'Intérêt Public Samu Social de Paris (12e).

2020 DASES 270 Subvention (8.000 euros) convention avec l'association Diagnostic et Trajectoires (19e).

2020 DASES 121 Subvention (55.000 euros) et convention avec l'association Le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie (11e).

2020 DFPE 160 - DASES Faciliter l'accompagnement des publics vulnérables dans le cadre des missions PMI - Subventions à 4 associations (523.221 euros) et avenants.

Mme Anne SOUYRIS, rapporteure.

2020 DASES 261 Subventions (33.000 euros) à trois associations pour leurs actions dans le champ de la lutte contre les violences faites aux enfants. Convention.

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Tous les projets de délibérations concernés par ce vote global sont donc adoptés.

Nous en avons fini avec la 4e Commission.

Compte rendu de la 5e Commission.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Sans transition, je vous propose d'entamer l'examen des dossiers de la 5e Commission, en donnant la parole à son Président, M. Émile MEUNIER.

M. Émile MEUNIER. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, en préambule, je voudrais remercier évidemment tous les membres de la commission et les adjoints présents. Ils étaient tous et toutes présents. Pendant trois heures, on était quasiment au complet. Donc, franchement, cela fait plaisir. On a l'impression que les membres de cette commission ont envie de débats, de travail. Et d'ailleurs, nous avons commencé les débats avec l'audition de M. Philippe CLERGEAU, professeur d'histoire au "Muséum national d'Histoire naturelle", spécialiste de l'urbanisme et de la biodiversité. C'était passionnant puisque, dans le cadre des travaux sur le P.L.U. bioclimatique, il a pu nous faire part de sa vision qui est que la nature, la biodiversité, doit être le point de départ de tout projet d'aménagement urbain.

Ensuite, M. BAUDRIER nous a présenté ses projets de délibération sur les équipements publics. Je rappelle qu'il s'agit de 37 projets à Paris, pour environ un demi-milliard d'euros d'investissement dans des équipements publics. On parle de piscines, d'établissements scolaires, de conservatoires. Tout cela au service des Parisiens et des Parisiennes.

M. BROSSAT nous a présenté ses projets de délibération en insistant sur quelques projets de délibération qui démontreraient la volonté de sa politique de lutter contre l'insalubrité, c'est-à-dire la rénovation, l'acquisition pour réhabiliter, les garanties d'emprunts pour pouvoir financer cette rénovation, etc. Je constate également que de très nombreux projets de délibération concernant le logement social et intermédiaire sont passés devant la Commission, ce qui démontre la politique volontariste de la Mairie en faveur de la mixité sociale. Les classes moyennes qui restent à Paris, ainsi que les classes populaires.

Enfin, M. GRÉGOIRE, premier adjoint, adjoint à l'urbanisme, a présenté avec précision l'ensemble de ses projets de délibération. Je ne pourrai pas tous les faire parce que le temps qui m'est imparti ne me le permet pas. Mais deux projets de délibération sont particulièrement ressortis : le DU 85, sur le réaménagement de l'entrepôt Belliard de bus, et le SG 35, sur l'aménagement de la Tour Eiffel et du Trocadéro. Les Ecologistes ont déposé 9 amendements en tout. Je ne doute pas qu'il y aura débat ce soir sur ceux-ci.

Enfin, je voudrais terminer en disant que Mme Léa VASA, Conseillère, a fait une proposition, que la Commission a jugée intéressante, c'est-à-dire un travail de réflexion au sein de la Commission sur la gestion du patrimoine de la Ville intra-muros et extra-muros. Cela veut dire : quelle doctrine de cession, quelle doctrine d'occupation, d'occupation transitoire, etc. M. GRÉGOIRE a semblé favorable et intéressé par ce travail. Nous allons donc pouvoir nous y mettre.

Je vous remercie pour votre écoute et je vous souhaite de bons débats sur la 5e Commission.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Nous allons donc entamer le débat organisé sur les projets de délibération de la 5e Commission avec Mme Béatrice LECOUTURIER, pour le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes.

Mme Béatrice LECOUTURIER. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, je vais intervenir sur le réaménagement du site de la Tour Eiffel.

Monsieur le Maire, mes chers collègues, en mai 2019, lorsqu'Anne HIDALGO a présenté le projet de réaménagement du site Tour Eiffel, elle se mettait à rêver d'un jardin extraordinaire où l'on allait réentendre le chant des oiseaux. Qui pourrait d'ailleurs souhaiter le contraire, mes chers collègues ? Mais, parfois, la réalité peut s'avérer bien différente des rêves. Une pandémie mondiale s'est invitée entre-temps, bouleversant violemment notre économie, notre tourisme et nos finances.

Commençons, si vous le voulez bien, par nos finances. Annoncé pour un budget initial de 72 millions d'euros, fin juin 2019, le coût global de ce projet s'établit à présent à 107 millions d'euros, soit une augmentation de 50 % par rapport à ce qui avait été annoncé. Alors, j'entends bien Jean-François MARTINS, nouveau président de la Société d'exploitation de la tour Eiffel, qui finance les travaux, déclarer à la presse : "C'est comme des travaux chez soi. On a beau faire les évaluations les plus fines possible, les coûts réels sont toujours plus élevés".

Et bien, non. Non, ce dépassement n'est ni acceptable ni audible pour les Parisiens. Pas acceptable, parce qu'une hausse de 50 % signifie que les études préalables n'ont pas été suffisamment rigoureuses pour prévoir des surcoûts importants de 35 millions d'euros et présenter un budget en deçà des réalités. Comment nous garantir que ces dépassements ne vont pas se poursuivre en découvrant, au gré des travaux, des surprises qui n'auraient pas été sérieusement prévues ? Et puis, ce n'est pas audible pour les Parisiens ni pour nous, élus, qui entrons dans un examen budgétaire contraint déjà fragilisé par votre gestion, et un endettement de plus de 6 milliards d'euros qui ne va que s'accroître, compte tenu de la situation sanitaire, sociale et économique de notre ville.

D'un point de vue touristique, oui, le site de la Tour Eiffel mérite d'être entièrement revu, devenu inadapté pour un accueil moderne et attractif. Seuls 15 % des 47 millions de touristes à Paris, soit 7 millions de visiteurs, payent une entrée pour visiter ce monument mondialement envié. Car un projet architectural ou environnemental n'est pas suffisant pour attirer des visiteurs. Il faut donc nous poser des questions de coût du ticket, qui, je le rappelle, est passé de 17 euros à 25 euros en 2019. Il faut nous poser des questions sur la qualité de l'accueil du site, sa sécurité et sa propreté, qui sont autant d'enjeux pour l'attractivité future de ce monument. Et puis, la baisse inquiétante de la fréquentation touristique à Paris depuis 2018, due aux différents mouvements sociaux et à la

pandémie du Coronavirus en 2020, est une réalité pesante dans les perspectives d'avenir pour toute l'économie touristique de notre capitale.

D'un point de vue environnemental, ce projet paraît, là encore, bien séduisant, avec cette coulée verte piétonnisée parsemée de pelouses et d'arbres qui partiraient du Trocadéro pour rejoindre le Champ-de-Mars. Coup de communication ? Il serait honnête de se poser la question. Si la perméabilisation des sols est une mesure que nous approuvons, nous ne pouvons que regretter des arbres en pot installés sur le pont d'Iéna, qui ne sont qu'un pis-aller à des arbres plantés en pleine terre. Comment faire croire aux Parisiens qu'il est écologique de mettre des arbres en pot, très demandeurs d'eau car ne pouvant pas puiser l'eau profondément dans la terre ? Le groupe Ecologiste, que nous avons entendu ce matin, ne pourra pas me contredire. Pour Alain SARFATI, architecte et urbaniste, planter des magnolias en pot, c'est comme des poulets en batterie : c'est de la maltraitance végétale, avec un effet sur la photosynthèse nulle, car il n'y a pas suffisamment de profondeur pour absorber le CO2.

Enfin, quel sera l'impact sur la vie quotidienne des Parisiens pendant la durée des travaux et après ? En tant qu'élus du 16e arrondissement et du 15e arrondissement, nous ne pouvons qu'être inquiets de l'impact des travaux sur le bruit, le report de la circulation, les embouteillages, qui auront un très fort impact sur nos arrondissements. Je pense également à tous les Parisiens, à tous les Franciliens qui n'ont pas la possibilité de prendre les transports en commun, notamment les personnes âgées, celles qui sont en situation de handicap, ou encore les familles, qui ne pourront plus circuler.

Enfin, je pense à tous ces jeunes qui vont être exclus de ce lieu emblématique qu'est le C.I.D.J., qui accueille, conseille et oriente plus de 100.000 jeunes par an. A ce jour, aucun lieu n'a été proposé pour le relocaliser, alors que nos étudiants et nos lycéens ont plus que jamais besoin de cet endroit de conseil dans cette période de crise. C'est en ce sens que nous avons déposé un vœu demandant qu'un lieu soit rapidement trouvé pour relocaliser le C.I.D.J.

Alors, Monsieur le Maire, ce projet est un beau projet de carte postale, mais qui pose de nombreux problèmes que la Municipalité ne semble pas vouloir prendre en compte. La nature en ville est aussi un débat philosophique. Alain SARFATI - toujours lui - estime qu'à trop vouloir mettre de la nature dans la ville, on finit par tuer les deux. Il faut garder un équilibre entre la densité, les activités et une présence équilibrée de la nature, pour assurer la mixité et le vivre ensemble. On doit garder le choix de vivre à la nature ou en ville et laisser la nature où elle est, pour cesser de la maltraiter.

Je vous remercie.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Je donne la parole à Ariel WEIL, pour le groupe Paris en commun.

Monsieur le Maire ?

M. Ariel WEIL, maire de Paris Centre. - Merci, Monsieur le Maire.

Je souhaitais simplement, chers collègues, commenter la création d'une Mission d'information et d'évaluation sur la Seine, et dire à quel point cette mission est une excellente nouvelle pour nous, comme, du reste, la création d'une délégation spécifique à la Seine, portée par une adjointe qui s'y connaît bien en Eau de Paris, chère Célia BLAUEL.

J'ai souhaité, après la reconquête des berges de Seine rendues aux Parisiens, une nouvelle phase qui sera celle de l'installation d'un vrai parc sur les Rives-de-Seine, d'un vrai jardin. Il convient de continuer à retisser ces liens entre le fleuve et les Parisiennes et les Parisiens. "Ces gens de la Seine", selon le mot de l'historienne Isabelle BACKOUCHE, qui fait d'ailleurs l'objet d'un très beau parcours sonore, si vous souhaitez découvrir les vieux métiers de la Seine.

Je souhaiterais évidemment faire partie de cette mission qui va réunir les élus de la majorité et de l'opposition pour un travail de longue haleine, avec des auditions, des recherches, des propositions. La Seine et les quais, vous le savez, sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ils font partie des "monuments" français les plus visités. Paris Centre possède désormais, avec le regroupement des 1er et 4e arrondissements, 4 kilomètres de quais, abrite 16 ponts - près de la moitié des ponts parisiens sont à Paris Centre - et les 2 îles que sont la Cité et Saint-Louis.

Nous avons porté, pendant la campagne municipale, et nous comptons mettre en œuvre plusieurs grands projets, que je soumettrai à la mission. D'abord, une refonte de la gouvernance, qui fait quand même aujourd'hui l'objet d'une sorte de millefeuille administratif entre "HAROPA - Ports de Paris", "Voies navigables de France", la Préfecture de police, la Ville, l'Etat. Même s'il faut saluer les efforts d'HAROPA pour associer la Ville à toutes les attributions de concessions, je crois que cette mission sera vraiment le moment de repenser une nouvelle gouvernance plus territorialisée, plus locale et municipale.

Et puis, nous portons évidemment d'autres projets. Rapidement, l'expérimentation d'un vrai transport public propre, que nous avons commencé à expérimenter. Des quais dédiés à la recharge d'installations électriques pour accompagner la transformation écologique des flottes. La régulation des nuisances induite par les bateaux-mouches, les spots lumineux, la sonorisation, la pollution de l'eau aussi. La création d'une baignade et d'une base nautique. D'ailleurs, nous avons déjà commencé à travailler avec des porteurs de projets, avec Karim ZIADY. La multiplication

des bases logistiques, en lien avec la mise en place d'un dernier kilomètre propre et plus adapté au centre-ville, ce qui complète notre réflexion sur le stationnement. Enfin, le réaménagement et la végétalisation du parc Rives-de-Seine, que j'ai évoqué, et aussi la sécurisation des berges, qui va avec.

Je me réjouis donc de me lancer dans ce travail collectif et d'engager une réflexion et un projet d'ampleur qui soit à la hauteur de notre fleuve.

Je vous remercie.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Je donne la parole à Thomas CHEVANDIER, pour le groupe Paris en commun.

M. Thomas CHEVANDIER. - Merci, Monsieur le Maire.

J'interviens à la suite de M. le Maire de Paris Centre sur la même thématique, dans un premier temps : sur la création de cette mission d'information, dont je me félicite aussi au nom du Groupe Paris en commun. La Seine étant au cœur de l'histoire et de l'identité de Paris, nous devons aussi, aujourd'hui, penser sa place et son rôle dans l'avenir de notre ville. C'est le sens de cette mission. Les enjeux sont très importants et embrassent l'ensemble des politiques publiques qui sont de la compétence de notre Municipalité, de notre collectivité.

Elle est d'abord un espace de circulation et de développement économique par les activités portuaires et industrielles. A ce titre, elle est exposée à de multiples pollutions et nous devons l'en protéger. Je pense notamment aux dernières polémiques qui ont eu lieu sur les cimenteries. Elle est également un espace de vie. Elle est l'étendard de notre ville et doit demeurer le symbole de ce que nous voulons pour Paris, à savoir un espace apaisé, végétalisés, ouvert aux nouveaux usages. Elle est aussi un fleuve à protéger, à dépolluer, pour favoriser le développement d'une biodiversité en son sein, perdue par l'effet des multiples pollutions ces dernières décennies. Elle est, enfin, le trait d'union entre Paris et un certain nombre de ses voisins, de la petite couronne jusqu'au Havre, jusqu'à l'océan.

C'est une dimension, là encore, qui devra être prise en compte par cette mission. Cette mission devra donc s'inscrire dans ce cadre pluriel, régional. Elle devra respecter ce cadre par ses auditions, par le travail et les thématiques qu'elle envisagera en son sein. En tout cas, dans le Groupe Paris en commun, nous y veillerons.

Je profite de cette prise de parole pour intervenir sur un deuxième projet de délibération, sur lequel j'étais inscrit, là encore, pour le Groupe Paris en commun. Il s'agit du DLH 155, qui est un projet de délibération qui vise à garantir les emprunts à souscrire par la R.I.V.P. pour effectuer des travaux d'amélioration de son patrimoine. Ce sont là des résidences représentant au total près de 10.000 appartements, qui vont bénéficier, par l'effet de la garantie d'emprunt, et donc du soutien de la Mairie de Paris, de travaux d'amélioration et de sécurisation qui vont permettre d'améliorer considérablement les conditions de vie des habitants de ces appartements.

Ce projet de délibération s'ajoute au plan de soutien voté le mois dernier et témoigne du soutien de la Ville à ses bailleurs, et au soin donné aux conditions de vie de l'ensemble des résidents du parc social. Il me semblait utile de le rappeler à l'occasion du vote de ce projet de délibération.

Je vous remercie.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Je donne la parole à M. Philippe GOUJON, pour le groupe Changer Paris.

M. Philippe GOUJON, maire du 15e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, effectivement, si nous partageons l'esprit de cette démarche, qui a pour objectif de renforcer la qualité architecturale et paysagère des abords de la Tour Eiffel, et d'améliorer les conditions d'accueil de 20 millions de visiteurs annuels, les élus du 15e arrondissement regrettent que notre arrondissement demeure un peu le parent pauvre de cette opération. Car les aménagements concernant l'axe Branly-Bir-Hakeim se contentent de mettre à niveau les trottoirs sous-dimensionnés, alors que, par exemple, la mise en valeur de la promenade d'Australie offrirait un cheminement alternatif avec vue sur Seine.

Ensuite, la suppression de l'axe routier du pont d'Iéna - 2.200 véhicules par heure - engendra évidemment de très forts reports de trafic, comme l'a dit notre collègue du 16e arrondissement, entre autres aussi sur les ponts de Grenelle-Cadets-de-Saumur et Bir-Hakeim, comme il saturera le quai Branly, avec même une dégradation de la qualité de l'air. Sans compter que nous savons bien, avec Rachida DATI, que les accès du Champ-de-Mars seront totalement embolisés - avec, au Nord, ce chantier, au Sud, le Grand-Palais éphémère - sur 15 % du Champs-de-Mars.

L'agence TER proposait une approche plus respectueuse et sensible, avec un parti plus intéressant pour le 15e arrondissement, certes moins percutant en termes d'image, avec une mise en valeur de plusieurs accès vers le site de la Tour Eiffel, un centre d'animation jeunesse et une maison des savoir-faire artisanaux notamment, alors que les jeunes sont les grands oubliés du projet "Gustavson".

Enfin, le rêve d'un jardin extraordinaire où l'on va réentendre le chant des oiseaux", comme l'a déclamé poétiquement la Maire de Paris, ne risque-t-il pas de se transformer en cauchemar financier ? Au lieu d'un budget de 72 millions d'euros, on nous présente aujourd'hui une facture de 107 millions d'euros, soit 50 % de plus, alors que les recettes de la Tour Eiffel ont chuté de 70 %. D'ailleurs, nous n'avons même pas le détail des surcoûts annoncés. Et comme la première phase du projet, qui devait s'achever fin 2023, est reportée d'un an, soit après les J.O., du coup, cette opération somptuaire, dirais-je, destinée davantage aux touristes qu'aux Parisiens, ne revêt plus aucun caractère d'urgence. Les difficultés budgétaires, que nous avons bien vues ce matin, aggravées par la crise sanitaire, ne permettent plus de tout faire tout de suite, surtout au moment où il vous manque, en gros, 350 millions d'euros pour boucler votre budget. Alors, oui, différez cette opération de prestige de quelques années, ce qui vous donnera le temps de l'améliorer.

Je vous remercie.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Je donne la parole à M. Émile MEUNIER, pour le groupe Ecologiste de Paris.

M. Émile MEUNIER. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, le temps restreint, malheureusement, m'impose de devoir sélectionner. J'aurais aimé dire beaucoup de bien de beaucoup de projets de délibération, mais je vais devoir me recentrer sur deux projets de délibération problématiques pour avoir le débat en Conseil. Un, pour lequel j'ai bon espoir que l'on arrive à améliorer ensemble. Un autre, très sincèrement, qu'il faut retirer à mon avis, ou à défaut, on devra voter contre.

Le premier, c'est le DU 85. Il s'agit du dépôt R.A.T.P. Belliard, entre la porte de la Chapelle et la porte de Clignancourt. C'est un dépôt d'environ 5 hectares. Il y a une partie - 1,8 hectare - qui va être consacrée à transformer le dépôt pour pouvoir accueillir des bus électriques. Vous savez que, pour la concurrence, en 2025, il va falloir des bus électriques. Et donc, la R.A.T.P. a transformé ce dépôt en bus électriques - c'est une bonne chose, on le soutient - et en a profité pour financer cette opération de transformation de ses locaux en y mettant un projet urbain.

C'est là que les problèmes commencent. Parce qu'en fait, ce projet urbain date, dans sa conception et sa philosophie, d'une autre époque. Il faudrait voir le plan, mais c'est une sorte de petite forteresse en hauteur, avec un jardin central qui n'est accessible que par un ascenseur. Et donc, par rapport à cela, nous, évidemment - vous connaissez notre doctrine sur la dédensification, sur les espaces verts de pleine terre, etc., et le bon équilibre à trouver avec les logements et l'activité économique - on n'est pas contre le fait qu'il faille aménager cette surface, mais pas comme cela.

Et donc, on a proposé des amendements. Je vais vous les citer rapidement. Ouvrir le jardin central sur le quartier. Donc, en fait, plutôt que ce petit ascenseur qui va mener au jardin central, on aimerait que l'on puisse imaginer une entrée beaucoup plus vaste qui ouvre sur le quartier et sur l'aménagement à venir. Parce que je vous rappelle qu'il n'y a que 1,8 hectare qui est aménagé actuellement. Demain, il y aura 5 hectares. Donc, cela ne sert à rien d'enclore une petite forteresse. Il vaut mieux penser à l'avenir et l'ouvrir sur le reste du quartier dès maintenant.

Un autre amendement, c'est celui de s'assurer juridiquement que l'ouverture du jardin reste publique. Parce qu'aujourd'hui, c'est la copropriété qui est maîtresse. Elle peut nous dire, pour nous faire plaisir, que le jardin va rester ouvert. Mais, moi, je n'en sais rien. Dans cinq ans, dans six ans, dans sept ans, si elle décide de changer d'avis, quel outil juridique on a pour l'y contraindre ? A ce jour, aucun. C'est le propos de notre amendement.

Enfin, on a, dans le projet actuel, 3,7 mètres carrés d'espace vert par personne. Nouvel habitant, j'entends, sur ce projet. Je ne dis pas qu'il faille que l'on ait les 10 mètres carrés de l'O.M.S. - ce n'est pas possible - mais que l'on augmente quand même ce nombre, et donc, que l'on dédensifie aussi un peu le projet. Et enfin, il n'y a que 2 % de la surface économique totale de ce projet qui est consacré à une association. Je crois même que c'est moins de 2 %. On veut porter ce chiffre à 10 % pour correspondre aux ambitions concernant l'E.S.S. de la Ville de Paris. Il faut qu'on le fasse dans chaque projet.

Ensuite, je vais consacrer le temps qu'il me reste au projet de délibération DU 13. Je vous avoue qu'à la lecture de l'exposé des motifs, j'aurais aimé que l'on puisse l'aborder en Commission, mais je n'ai pas vu le loup. Parce qu'il est dit que la Ville va vendre 148 hectares à la ville de Saint-Germain-en-Laye pour une reconquête écologique, planter des arbres, une reforestation. Il y a beaucoup de termes comme cela qui sont assez attrayants. Je me suis dit : formidable, on vend 148 hectares pour en faire un espace naturel. En fait, pas du tout. Il faut lire le contrat. Là, je vous avoue que cela me rappelle cette phrase en latin "in cauda venenum" : "dans la queue le venin".

C'est dans le dernier article du contrat, dans l'article 15.4, que l'on découvre en fait que, pendant 30 ans - je vous invite à lire le contrat - il y a une carrière de sable qui va être faite avant la reconquête forestière. Le sable : je vous invite à regarder sur Google la catastrophe écologique qu'est l'exploitation de sable. Vous savez quoi ? La Ville de Paris va toucher un bénéfice sur chaque mètre cube de sable qui sera exploité. Cela veut dire que la Ville de Paris sera en quelque sorte complice de cette carrière qui va polluer, en contradiction avec tous nos engagements climatiques, à commencer par le "Plan Climat". Je veux bien que l'on fasse une ville 100 % neutre carbone en 2050, mais dans ce cas, que l'on réintègre cette carrière dans le bilan. Et là, on sera peut-être un peu plus honnêtes.

Donc, je demande, s'il vous plaît - peut-être que l'on n'a pas bien vu ce projet de délibération - qu'on le retire. Je peux vous dire que cela commence à ronfler auprès des associations environnementales. En plus, c'est la campagne des régionales. Bonne chance aux candidats qui vont soutenir ce projet, alors que l'on pourrait en faire des potagers, de l'agriculture en circuit court pour alimenter les écoles de Paris, etc.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Je donne la parole, pour le groupe Communiste et Citoyen, à M. Maxime COCHARD.

M. Maxime COCHARD. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, je veux souligner à quel point le logement social est une réponse de premier ordre à la catastrophe économique que, malheureusement, nous avons encore devant nous. Des dizaines de milliers de Parisiens vont être frappés par la pauvreté, le chômage, la précarité. Le logement social va nous permettre d'enrayer la violente vague d'exclusion et d'appauvrissement que nous allons vivre. C'est la raison pour laquelle je veux saluer un certain nombre de projets de délibération qui nous sont soumis.

Ce conseil, c'est d'abord l'occasion de faire aboutir quelques belles opérations. Nous pensons notamment au projet de délibération DLH 84, qui correspond à la préemption de 2 petits immeubles dans le 18^e arrondissement. C'est une acquisition précieuse pour la Ville, puisque cela permet la préservation et la réhabilitation du "Lavoir Moderne Parisien", et, en outre, le développement d'un programme de 6 logements.

Je voulais citer aussi le projet de délibération DLH 93, qui correspond à la création d'une pension de famille dans le 11^e arrondissement, boulevard de Ménilmontant. Il s'agissait d'un hôtel meublé vétuste, qui cédera sa place à une pension de famille fraîchement rénovée gérée par la filiale de la R.I.V.P., et qui accueillera 22 personnes dans d'excellentes conditions. La création d'une pension de famille dans chaque arrondissement est un engagement de campagne. Cela avance et c'est une très bonne nouvelle.

Deux projets de délibération importants également.

Les DLH 156 et 157 correspondant à l'activité de la Soreqa, dont nous avons fêté vendredi les 10 ans. La Soreqa, pour ceux qui ne le sauraient pas, c'est le bras armé de la Ville en matière de lutte contre l'habitat indigne et pour l'éradication de l'insalubrité. C'est un outil extrêmement efficace qui n'a de cesse de s'adapter pour répondre plus efficacement aux nouvelles formes d'insalubrité.

J'en viens maintenant au projet de délibération SG 35, relatif au projet de réaménagement de la Tour Eiffel qui a été engagé et voté en décembre 2018. Nous avons voté pour et, en toute cohérence, nous le défendons toujours dans le cadre d'une végétalisation globale de la ville de Paris. Si les coûts semblent plus importants aujourd'hui, c'est qu'ils ont été sous-évalués au départ, comme c'est souvent le cas dans ce type de projet. Cela n'en fait pas pour autant un projet pharaonique, comme le proclament certains élus qui ont pourtant accordé leur vote tout au long du processus, et ce, jusque très récemment, puisque les délibérations concernant ce projet ont été votées au Conseil de Paris, comme à Paris Seine, ou à la SETE, à l'unanimité. Quoi qu'en disent certains, les riverains, comme à chaque fois, ont été associés à la concertation de projet. Les élus locaux, également. En revanche, il serait souhaitable que les grands projets d'urbanisme soient rééquilibrés du côté des quartiers populaires, où les investissements publics de proximité et d'envergure manquent encore à l'appel. Le plan d'investissement de la mandature doit pouvoir bénéficier à l'ensemble des territoires parisiens, et non aux seuls grands projets historiques.

Enfin, je reviendrai sur notre vœu concernant le C.I.D.J. Cette question a fait l'objet de nombreuses et longues discussions ces dernières semaines. La Mairie de Paris a toujours été aux côtés de cette structure essentielle à l'avenir de nos jeunes, contrairement à l'Etat et à la Région Ile-de-France qui ont délaissé le tour de table depuis 2018. La Région, qui est chef de file en matière de jeunesse, a même été jusqu'à supprimer son aide de 350.000 euros en 2016, avant de reprendre son financement en 2018 à hauteur de seulement 250.000 euros. Maintenant que le tour de table est en partie rétabli, l'heure ne doit plus être aux querelles. L'esprit qui doit nous animer est celui de la recherche commune d'une solution d'hébergement pérenne pour le centre. Pour notre part, nous souhaitons que ces nouveaux locaux se situent dans un lieu plus central et accessible pour les jeunes, ou dans un quartier populaire de la ville. L'ancienne mairie du 4^e arrondissement reste, pour nous, une option à explorer. C'est d'ailleurs ce à quoi s'emploie notre collègue Hélène BIDARD, qui devrait pouvoir inscrire davantage le C.I.D.J. en lien avec les dispositifs de la Ville mis en place pour les jeunes, autour d'une coopération renforcée avec le tissu associatif de la jeunesse à Paris.

Je vous remercie.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Je donne la parole maintenant à Mme Hanna SEBBAH, pour le groupe "Indépendants et Progressistes".

Mme Hanna SEBBAH. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, je souhaiterais également intervenir sur le projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel, et plus particulièrement sur l'aspect qui concerne le Trocadéro en tant qu'élu du 16^e arrondissement. Je rejoins les propos qui ont été tenus par ma collègue, Béatrice LECOUTURIER, précédemment.

Avant de faire taire toute "fake news", nous sommes évidemment séduits par ce projet sur le principe, dans sa philosophie. Plus de place pour les piétons, moins de place pour les cars touristiques, plus de végétalisation : évidemment, ce tableau est très séduisant. Mais ce que nous ne pouvons pas, c'est voter l'étude d'impact telle qu'elle est présentée aujourd'hui, parce que ce serait une folie de voter ce projet en l'état. D'ailleurs, il y a un nombre assez important d'amendements qui ont été déposés par les alliés de la majorité, de l'Exécutif parisien. Ce qui montre qu'il y a quand même un besoin impérieux d'obtenir plus d'éléments tangibles sur ce projet, qui est structurant par définition.

S'agissant de la gestion des flux, l'étude d'impact est relativement sommaire et l'on ne peut pas s'en tenir à cela. La piétonisation et l'incitation à l'utilisation de mobilités douces sont évidemment une bonne chose, à condition de renforcer l'offre de transport public. Pourrions-nous obtenir un schéma des flux détaillés ? Que signifie - je cite - "une réorganisation des bus" ? La vitesse commerciale du bus 72 qui passe par le Trocadéro sera-t-elle augmentée ? Rappelons que le bus est aujourd'hui le meilleur moyen de transport pour les personnes à mobilité réduite. La ligne 9, qui est déjà saturée aux heures de pointe, sera-t-elle automatisée ? Rien n'est dit à ce sujet. Nous connaissons déjà les conséquences de ce projet, faute d'alternatives sérieuses : un engorgement des rues parallèles et des nuisances sonores qui seront évidentes pour les riverains du Trocadéro.

S'agissant des cars touristiques, vous souhaitez passer de 80 places environ de stationnement à une vingtaine. Très bien, mais rien n'est précisé sur l'offre de cars touristiques. Donc, la conséquence, là aussi, est très claire : un stationnement sauvage des cars place du Trocadéro. Ce que nous refusons, évidemment. Rien n'est dit non plus sur la sûreté du lieu. Est-ce que des grillages seront prévus, des caméras, des systèmes anti-intrusion ? Comment éviter que ces lieux ne deviennent une réplique du parc du Trocadéro, que je vous invite à visiter à la nuit tombée pour vous faire une idée ?

Le 15e arrondissement est également impacté - vous l'avez rappelé - avec la fermeture du C.I.D.J. Les jeunes et les familles du 15e arrondissement sont impactés et aucune solution à date n'est proposée.

Et enfin, il y aurait encore beaucoup à dire, mais je conclurai par la méthode, une fois n'est pas coutume. Comment expliquez-vous que les restaurateurs de la place du Trocadéro, qui sont quand même les acteurs en première ligne sur ce projet, n'aient pas été entendus ? Et donc, non, Monsieur COCHARD, les restaurateurs de la place du Trocadéro n'ont pas été entendus. Comment expliquez-vous que les revendications de la mairie du 16e arrondissement n'aient pas été entendues, là encore ?

Et enfin, et c'est peut-être le plus étonnant : vous nous demandez de voter sur des autorisations d'aménagements, et vous nous indiquez dans le même projet de délibération que vous soumettrez le projet à un vote électronique du public. Pour moi, c'est de la démocratie à l'envers. Et donc, cette parodie de démocratie participative n'est vraiment pas sérieuse. Les riverains du Trocadéro sont vent debout face à ce projet présenté en l'état. Encore une fois, c'est l'étude d'impact telle qu'elle est présentée, que nous rejetons. Et donc, manifestement, vous préférez avancer avec des œillères. C'est regrettable.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

La parole est à Mme Carine PETIT, pour le groupe "Génération.s".

Mme Carine PETIT, maire du 14e arrondissement. - Chers collègues, pour cette 5e Commission, nous voulions, les élus du groupe "Génération.s", déjà saluer, parce que c'est toujours important de le faire, les opérations concernant le logement abordable. Ce sont les projets de délibération DLH, qu'il s'agisse de préemption et aussi de réhabilitation, comme l'a rappelé Maxime COCHARD dans une intervention qui a précédé la mienne.

Deuxièmement, il y a quand même des opérations d'aménagement urbain et des opérations d'urbanisme qui se passent bien et sont de qualité. D'ailleurs, c'est, en toute objectivité, celle qui fait l'objet aussi d'un projet de délibération sur juste un ajustement de la programmation Saint-Vincent-de-Paul, puisque nous allons rentrer dans une phase de dépôt de permis de construire dès le début de l'année 2021. Et la Z.A.C. "Saint-Vincent-de-Paul", le quartier Saint-Vincent de Paul remplit toutes ses promesses.

Deuxièmement, on rejoint la démarche du groupe Ecologiste de Paris concernant, par le biais d'un amendement, l'ouverture d'un jardin au public, qui doit être aujourd'hui systématique dans les cadres de travail et dans les conventions qui lient le public et le privé. Quand on est sur un projet d'aménagement, l'objectif, le privé doit aussi contribuer à ouvrir un jardin au public de manière pérenne, et le public doit garantir, apporter cette garantie pour que sa pérennisation d'ouverture soit la plus longue possible.

Enfin, cette Commission permet d'aborder le projet de réaménagement des abords de la Tour Eiffel. Cela a été rappelé. Nous voulions juste dire qu'à cette occasion, nous devons régler collectivement et apporter une solution aux locaux du C.I.D.J. Ce sera l'objet d'un vœu que nous déposerons en 6e Commission, puisque nous proposerons de le reloger dans un lieu plus central, plus accessible, qui pourrait être l'ancien bâtiment de la mairie du 4e arrondissement. Peut-être se greffer aussi à l'"Académie du climat". En tout cas, ce serait un beau pôle offert à l'orientation et à la formation des jeunes générations à Paris.

Je vous remercie, chers collègues.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

La parole est à Mme Danielle SIMONNET.

Mme Danielle SIMONNET. - Mes chers collègues, en deux minutes, je ne pourrai pas intervenir sur tous les projets de délibération, et notamment, le SG 35, le DDCT 86, le SG 30, le DLH 129, le DLH 158, le DLH 189, le DLH 191, le DU 103, le DCPA 36, le DU 78, le DU 79 et le DU 13. J'espère que ce sera bien noté au procès-verbal de cette Assemblée.

Vous vous rendez bien compte, depuis le début de ce Conseil, que nos débats sont complètement absurdes puisque l'on passe chacun d'un sujet à un autre et que l'on ne se donne pas les moyens de véritablement approfondir chaque sujet. Or, dans cette Commission aussi, les sujets ont leur importance. Il aurait fallu avoir un débat en tant que tel uniquement centré, par exemple, sur la question de la Tour Eiffel. Parce que cela pose quand même un vrai problème de se retrouver avec un tel dépassement des budgets. On passe quand même de 72 millions d'euros à 107 millions d'euros avant même que les travaux n'aient commencé. Une augmentation de 50 %. Alors, oui, il faut absolument végétaliser, reconquérir de la pleine terre et repenser l'ensemble de l'aménagement du quartier.

Mais je regrette que l'on mette autant de moyens quand il y en a aussi peu qui sont mis dans les quartiers populaires. Pourquoi est-ce que ce n'est que dans les zones touristiques que l'on pense à l'amélioration du cadre de vie ? Est-ce que c'est simplement pour l'attractivité touristique, pour la vitrine parisienne, quand il faut d'abord et avant tout aussi penser au cadre de vie de celles et ceux qui y vivent ? Nous n'avons pas un seul quartier populaire qui bénéficie d'autant d'attentions budgétaires, et c'est un vrai souci.

Ensuite, sur la conception. Pourquoi penser uniquement l'aménagement de ce quartier par rapport à cet objectif d'attractivité touristique, et ainsi, mettre en cause l'implantation du C.I.D.J. ? Moi, je trouve que c'était important que l'on ait des services publics pour la jeunesse dans l'ensemble des quartiers. Ce n'était pas un acte anodin d'avoir installé le C.I.D.J. à cet endroit. Le C.I.D.J., c'est 100.000 jeunes par année qui sont accueillis. C'est un équipement public extrêmement important.

Alors, c'est vrai que votre conception des services publics en direction de la jeunesse, pour un département qui a participé avec le Rectorat de Paris à la fermeture de 11 centres d'information et d'orientation, on voit le peu d'intérêt que vous y accordez. C'est fort dommageable. Mais, vraiment, je regrette cela.

Je vois que j'ai déjà dépassé mon temps. Je remercie le collègue qui nous a alertés sur le projet de délibération DU 13, ce qui prouve l'enjeu d'intervenir sur les projets de délibération. On n'a pas à céder pour des carrières de sable. Hélas, mon temps est imparti pour dire tout ce que j'avais à dire sur les autres projets de délibération.

Je vous remercie.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

La parole est à M. Éric LEJOINDRE, pour le groupe Paris en commun.

M. Éric LEJOINDRE, maire du 18e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, effectivement, beaucoup de projets de délibération retiennent notre attention, qui marquent l'engagement de la Ville pour sa propre transformation. Mais je voulais intervenir plus particulièrement sur un projet de délibération qui compte beaucoup pour le 18e arrondissement. Je pense, bien sûr, à la préemption des 2 immeubles du 35 et du 37 de la rue Léon, qui sont actuellement occupés par de l'habitat vétuste, mais surtout au théâtre du "Lavoir Moderne Parisien". Ce projet de délibération va permettre de conclure un bail emphytéotique entre la Ville et "L'Habitat social français" pour préserver un haut lieu de la culture de ce quartier, et je crois, de tout Paris, et aussi réaliser des logements dont nous avons tant besoin.

Cet aboutissement est le fruit d'une longue mobilisation partagée avec les élus du 18e arrondissement, et notamment du travail précis et patient conduit par Carine ROLLAND, à l'époque mon adjointe en charge de la culture, qui occupe aujourd'hui ses fonctions ici, à Paris. Je veux saluer ce travail long et patient, qui a permis que cet équipement culturel implanté dans ce quartier puisse continuer de vivre. En effet, c'est un dossier que nous avons suivi de près dans le 18e arrondissement, sur près de 3 mandatures à présent, à partir de 2011, au départ du tout premier gestionnaire de ce lieu, l'association "Procréart". Différentes périodes se sont succédé. Puis, le L.M.P. a été récupéré par la compagnie "Graines de soleil" présidée par Khalid TAMER, qui a connu, chacun le sait ici, des péripéties juridiques et des litiges avec les propriétaires du lieu. Mais la vente de ce site, ainsi que ses conditions, a toujours été au cœur de nos préoccupations, tout comme la sauvegarde de ce bâtiment historique représentatif de l'architecture faubourienne du quartier.

D'ailleurs, je l'avais expressément fait valoir en 2015, aux côtés de la Maire de Paris, lorsqu'un permis de construire avait été déposé et que ce dernier incluait la destruction de l'actuelle salle de théâtre. Nous avions alors fait jouer l'ordonnance du 13 octobre 1945, qui contraint tout propriétaire, en cas de travaux, à conserver l'activité de la salle.

Je veux saluer aujourd'hui la Maire de Paris et son adjointe en charge de la culture, Carine ROLLAND, mais aussi, bien sûr, Ian BROSSAT et Emmanuel GRÉGOIRE qui se sont saisis de ce sujet. Je me souviens, avec soulagement et avec joie, d'ailleurs, quand nous avons appris que la Ville avait annoncé la préemption de ce site, que j'étais à la bibliothèque Vaclav-Havel à ce moment-là.

Je veux saluer l'engagement sans faille de l'équipe qui, aujourd'hui, fait vivre ce lieu : Khalid TAMER, Julien FAVART, Johanna BOUTTÉ, même si elle a quitté ses fonctions, et Thibault JEANMOUGIN. Je veux saluer le rôle qu'ils jouent dans ce quartier et l'ensemble des partenariats qu'ils ont su créer avec les structures locales.

J'ai maintenant hâte, je crois comme beaucoup d'élus et d'habitants du 18^e arrondissement, que le "Lavoir Moderne Parisien" puisse s'inscrire de manière plus durable dans le maillage culturel de ce quartier de la Goutte-d'Or, aux côtés de "FGO-Barbara", de "360 Paris Music Factory", de l'"Institut des cultures d'islam". La Goutte-d'Or est un territoire plein de ressources et je suis heureux qu'il s'affirme de plus en plus dans la sphère culturelle parisienne.

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Merci.

Je donne la parole à Mme Agnès EVREN, pour le groupe Changer Paris, qui doit être en vidéo.

Madame EVREN, on ne vous entend pas pour l'instant.

Mme Agnès EVREN. - C'est bon, cette fois-ci ?

M. Paul SIMONDON, adjoint, président. - Cette fois, on vous entend. Allez-y.

Mme Agnès EVREN. - Parfait. Je vous remercie.

Sacrifier la jeunesse au pire moment, voilà ce que c'est que de fermer le C.I.D.J., quai Branly, dans le 15^e arrondissement, en pleine crise économique et sanitaire. On sait que les jeunes sont parmi les plus durement touchés par les conséquences multiples de la Covid. Ils subissent de plein fouet, faut-il le rappeler, la précarité, les difficultés d'insertion professionnelle et l'isolement. Cette décision est d'autant plus incroyable et incompréhensible qu'elle a été prise de façon totalement unilatérale par la Ville de Paris. Ni l'Etat, ni la Région n'ont été préalablement informés de cette décision.

Et je rappelle que la Région finance le C.I.D.J. à hauteur de 560.000 euros depuis 2017. La présidente de la Région Ile-de-France, Valérie PÉCRESSE, par la voix de Patrick KARAM, l'a rappelé : elle souhaite le maintien du C.I.D.J. à son emplacement actuel. Donc, c'est tout simplement la mort du C.I.D.J. que la Mairie de Paris est en train de signer ici. D'abord, parce que la Ville n'a proposé aucune alternative crédible de relocalisation. Et ce n'est pas le vœu alternatif, qui vient d'être proposé cet après-midi, qui répond à cette demande d'une solution pérenne et crédible.

Par ailleurs, aucune des solutions envisagées n'est digne, et cela a été dit, des 100.000 jeunes qui, chaque année, poussent la porte du C.I.D.J. en ayant l'espoir de trouver un emploi et de répondre aussi justement à cette ambition.

Cette institution, dois-je le rappeler, depuis 50 ans, apporte un conseil personnalisé à nos jeunes non seulement dans leur orientation, mais également dans leur recherche d'emploi. Elle doit son succès à son impressionnante capacité d'accueil de 4.000 mètres carrés et à son emplacement stratégique au cœur de Paris, bien sûr, mais au cœur également d'un nœud de transports en commun dans le 15^e arrondissement. Tout déménagement qui modifierait cette taille ou son secteur géographique aurait un impact important non seulement sur son attractivité, mais aussi sur sa fréquentation, donc sur son utilité.

Le déménagement menace également, dois-je le rappeler, les 70 salariés du C.I.D.J. C'est d'autant plus incroyable, là aussi, que l'on est à un moment où notre pays est confronté à un chômage de masse. Il me semble donc plus opportun de tout faire pour sauvegarder ces emplois. Et donc, avec Philippe GOJJON et les élus du Groupe Changer Paris, nous demandons le maintien du C.I.D.J. dans ses locaux actuels, ou, si la Ville souhaite véritablement privilégier son projet mercantile à la tour Eiffel au détriment de sa jeunesse, la mise à disposition d'un local équivalent dans la même zone géographique, mais aussi le renforcement des structures jeunesse dans le 15^e arrondissement. Car, faut-il le rappeler, c'est le premier arrondissement par le nombre de ses jeunes.

Je vous remercie.

(M. Patrick BLOCHE, adjoint, remplace M. Paul SIMONDON au fauteuil de la présidence).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Madame EVREN.

Je donne la parole à la Présidente Fatoumata KONÉ.

Mme Fatoumata KONÉ. - Je vous remercie.

Mes interventions porteront sur deux projets de délibération : le DU 103, qui porte sur la Z.A.C. "Paris-Rive Gauche" dans le 13^e arrondissement, et le SG 35, qui concerne l'aménagement du site de la Tour Eiffel.

Concernant le DU 103, qui est une zone d'aménagement concertée "Paris-Rive Gauche" située dans le 13^e arrondissement, je veux rappeler qu'il s'agit d'une superficie de 130 hectares. La zone s'étend de la gare d'Austerlitz jusqu'à la commune d'Ivry-sur-Seine. Je veux rappeler que la situation du secteur concerné par la Z.A.C. est isolée, en déficit d'espaces d'activités sociales et culturelles, et que celui-ci va apporter des animations bénéfiques dans ces quartiers.

La continuité qui crée un lien avec la ville d'Ivry-sur-Seine est évidemment positive. De plus, la création d'un espace vert généreux, nécessaire dans ce quartier particulièrement minéral et pollué, est à saluer. Néanmoins, nous tenons à préciser que cette action d'urbanisme transitoire préfigure l'allée Paris-Ivry, elle-même partie intégrante au sein du secteur Bruneseau nord, de l'opération "Nouvelle Aire", qui vise à construire, autour de cette même allée d'Ivry, un programme immobilier important et très dense : 100 % d'accessions privées, plusieurs immeubles de grande hauteur, un déficit total d'espaces verts de pleine terre.

Nous nous opposons donc à ce projet, comme nous nous sommes opposés à la construction des tours Duo sur le même secteur, ainsi qu'à d'autres opérations de forte densification, comme la ZAC Bercy-Charenton. Ce projet de délibération est le premier du mandat qui aborde même indirectement cette opération, et il y en aura certainement d'autres. Les écologistes s'en saisissent donc pour alerter sur la nécessité de se tourner vers un modèle urbain qui vise à adapter notre ville aux défis du changement climatique. Nous ne pouvons plus continuer avec le même urbanisme : tour énergivore, densité extrême.

Notre Municipalité s'engage, et nous le saluons, dans des efforts de plus en plus importants pour végétaliser, diminuer la place de la voiture, débitumer. Il faut donc éviter d'amoindrir ces efforts, avec des opérations urbaines nouvelles qui tournent le dos à un urbanisme respectueux de l'environnement et vont aggraver l'empreinte écologique de notre ville pour de nombreuses décennies.

Concernant le projet de délibération SG 35, qui porte sur l'emblématique projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel, je veux rappeler le site de 50 hectares qui sera aménagé, allant de la place du Trocadéro au Champ-de-Mars, fréquenté par 20 millions de visiteurs par an. Il s'agit d'un projet d'une grande envergure qui va entièrement modifier le quartier de la Tour Eiffel, dans une volonté de largement augmenter les espaces dédiés aux piétons et aux mobilités douces, les espaces de pleine terre ainsi que la végétalisation du site. Evidemment, le choix du projet répond à nos objectifs de transformation et de végétalisation de la ville, avec une volonté de l'ouvrir davantage à l'ensemble des Parisiens.

Nous avons, toutefois, plusieurs remarques à faire sur ce projet d'aménagement. D'abord, concernant la concertation préalable. Trop courte, elle a duré un mois et demi pour celle organisée par la Ville début 2019, alors que le Code de l'urbanisme impose sa tenue pendant toute la durée de l'élaboration du projet. La concertation sur ce projet était insuffisamment définie. Le projet a été présenté en phase d'esquisse, ce qui n'a pas permis aux habitants de débattre sur de nombreux choix structurants, comme le mobilier urbain, la réduction de la superficie des pelouses, ou encore la surélévation de la place du Trocadéro. De plus, des demandes de clarification sur la politique en matière événementielle, ou encore la circulation générale et le stationnement des cars de tourisme, n'ont pas été faites.

Ensuite, sur le projet lui-même. Le groupe Ecologiste de Paris a souhaité déposer cinq amendements visant à l'améliorer, en augmentant la surface perméabilisée du site, en supprimant les 26 places de cars de tourisme pour répondre à l'objectif de mandature d'interdire les cars privés de tourisme. Cet espace permettra ainsi d'augmenter la végétalisation, ou pour des zones réservées aux piétons et aux mobilités douces.

Par ailleurs, la majorité ayant clairement exprimé sa volonté de mettre fin au tourisme de masse, il s'agit d'une manière d'encourager ce choix. Nous avons également souhaité porter quelques points de vigilance, toujours sous forme d'amendements : sur le mobilier urbain qui devra correspondre aux standards issus de la grande concertation sur l'esthétisme ; sur la place de l'E.S.S. et de l'économie circulaire sur le projet ; et pour finir, sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, l'annonce des dépassements budgétaires de 30 millions d'euros nous a évidemment interloqués. Il s'agit, certes, d'un projet emblématique pour la transformation de Paris, mais la conjoncture actuelle et le débat d'orientations budgétaires de ce matin nous rappelle les difficultés budgétaires importantes auxquelles notre Ville va devoir faire face. Sa gestion doit donc être d'une grande rigueur. De plus, je souhaite rappeler notre attachement à l'égalité entre les quartiers. Or, on peut se demander si ce type de dépense aurait été engagé dans nos quartiers populaires.

Pour finir, je veux préciser que les écologistes resteront vigilants sur la gestion de ce projet, que ce soit au niveau de l'aménagement urbanistique, comme de la gestion financière, afin que le nouveau budget annoncé ne soit pas de nouveau dépassé, voire même qu'il puisse être revu à la baisse.

Pour toutes ces raisons, nous nous abstenons sur ce projet de délibération.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Je donne la parole au Président Nicolas BONNET-OULALDJ.

Non ?

A ce moment-là, je donne la parole à M. Florian SITBON.

M. Florian SITBON. - La Ville de Paris va-t-elle s'associer plus longtemps aux baroques, aux mercantiles imaginations d'un constructeur de machines pour se déshonorer et s'enlaidir irréparablement ? Voilà ce qu'écrivait un collectif des plus grands intellectuels de l'époque, dont Alexandre Dumas fils et Maupassant, dans le journal "Le Temps" en février 1887. Et ils poursuivaient : "La tour Eiffel, c'est, n'en doutez pas, le déshonneur de Paris. Lorsque les étrangers viendront visiter notre exposition, ils s'écrieront, étonnés : "Quoi ? C'est cette horreur que les Français ont trouvée pour nous donner une idée de leurs goûts, si fort vantés ?" Gustave Eiffel a subi, lui aussi, beaucoup de critiques : le gigantisme, le coût, la laideur, le bruit, mais aussi l'inutilité. Concepts qu'il est intéressant d'interroger dans notre période. Mais il avait le génie que confère parfois l'audace, un génie visionnaire, et la Tour Eiffel est devenue dans le monde entier le symbole que l'on connaît.

Le projet qui nous est présenté aujourd'hui dans le SG 35 ne manque pas d'audace. Car, alors qu'il s'agissait au départ de revoir et d'améliorer l'accueil de la Tour Eiffel, il ne s'agit rien de moins, aujourd'hui, que de créer un nouveau grand parc de 1,7 hectare dans Paris. Les surfaces végétalisées augmentent de près de 40 %. On passe de 82 % à 73 % de sols perméables. 1,7 hectare, de la place du Trocadéro au quai Branly, en passant par le pont d'Iéna qui sera bien végétalisé, lui aussi, Madame LECOUTURIER, dans un premier temps avec des arbres dans des bacs qui permettront de laisser place aux spectateurs le temps des Jeux Olympiques, et ensuite de manière beaucoup plus ambitieuse. On le voit dans le dossier de présentation de l'annexe à la page 48. Puis, ensuite, du pont d'Iéna aux deux carrefours qui le jouxtent aux jardins de la Tour Eiffel et du Champ-de-Mars.

Ce projet est, à mon sens, également visionnaire de ce que doivent devenir nos villes dans le contexte du réchauffement climatique que l'on connaît. Il s'inscrit pleinement dans les ambitions environnementales de la Ville de Paris. Il s'inscrit dans la demande de nos concitoyens de rendre la ville plus douce, plus apaisée - demande réaffirmée par les citoyens lors de la conférence citoyenne sur le P.L.U. -, une ville où l'on peut lâcher la main de ses enfants, comme le dit la Maire de Paris qui s'en est fait un objectif.

Ce projet impressionnant va donc permettre tout à la fois d'améliorer l'accueil des visiteurs métropolitains et internationaux, d'accueillir dans des conditions formidables sur ce site plusieurs épreuves et événements des Jeux Olympiques 2024, de donner un vaste écrin de verdure à la tour et, ce faisant, de réconcilier les Parisiennes et les Parisiens justement avec ce site historique qui est aujourd'hui, il faut bien le dire, fréquenté surtout par des touristes.

Si le projet est ambitieux, il est mené pourtant dans un esprit de sobriété et de forte plus-value paysagère. Partout où cela est possible, les ouvrages et matériaux existants sont conservés, restaurés et réemployés. Les offres de services, avec le renouvellement et la mise en cohérence des kiosques, vont se tourner vers plus d'économie sociale et solidaire et de "fabriqué à Paris".

Comme vous l'avez rappelé, pour réaliser cette opération et installer notamment des locaux pour la DEVE et pour la SETE, le bâtiment du site Émile-Anthoine, qui sera lui aussi revu, est absolument nécessaire. Ce bâtiment était depuis plus de 50 ans mis à la disposition par la Ville au C.I.D.J., alors que la Ville n'y est plus obligée pourtant depuis 2008. Le C.I.D.J. a été mis au courant en 2018 de cette nécessité de trouver de nouveaux locaux. La Ville est prête à prendre sa part et à renforcer son soutien au C.I.D.J. Il ne s'agit nullement, bien sûr, de nier le grand intérêt du travail accompli par les 70 salariés du C.I.D.J. et dire qu'il ne faut pas le soutenir. J'ai été moi-même longtemps, comme beaucoup dans cette Assemblée, usager des classeurs qui répertoriaient les fiches métiers au C.I.D.J.

Mais le vœu de l'Exécutif, qui répond aux trois vœux déposés sur le sujet, le dit bien : la Ville a fait plus d'une dizaine de propositions et, sans prise en charge du loyer, le C.I.D.J. n'a pu les accepter. Alors, pour la jeunesse, pour les 70 salariés du C.I.D.J., ce qu'il faut, plutôt que de la démagogie, des calculs politiques, des "tweets" et des vœux, c'est que vous disiez, les uns et les autres, à vos amis au niveau de la Région, chef de file des politiques jeunesse, à vos amis au niveau du ministère, qui est la tutelle du C.I.D.J., de prendre conscience de leurs responsabilités, de les assumer et de venir autour de la table, plutôt que de pratiquer la politique de la chaise vide et de s'émouvoir de la situation après. Néanmoins, le lien semble depuis quelques jours rétabli, et nous espérons donc que le vœu de l'Exécutif nous rassemblera.

Le projet de délibération du site Tour Eiffel prévoit, vous l'avez noté certains, une augmentation du coût des travaux. Il faut préciser que, même avec cette augmentation, le coût au mètre carré, aux alentours de 500 euros T.T.C. des interventions sur l'espace public, est sobre et reste dans la moyenne basse de projets équivalents, tels que la place de la Bastille ou de la Nation. Cette augmentation du coût des travaux s'explique par plusieurs choses.

D'abord, chacun peut le comprendre, le temps nécessaire à la mise au point du programme par la S.P.L. "PariSeine" en lien avec la "Mission Tour Eiffel" - et je veux saluer ici le travail de ces deux acteurs essentiels -, combiné avec les impacts de la crise sanitaire, a conduit à un allongement des délais d'études et de conception et à la redéfinition du calendrier de livraison avant et après la période des J.O.

Deuxièmement, cette opération d'envergure va se réaliser en site occupé. On ne va pas fermer la Tour Eiffel. Les piliers de la tour ne peuvent être traités qu'un par un, et donc, cela nécessite la mise en place de mesures d'exploitation et d'équipes en 2x8, ce qui a un coût.

Troisièmement, il va falloir un dispositif d'astreinte exigeant, car c'est la Tour Eiffel. Si, par exemple, une tempête survient, il faut, encore plus que sur d'autres chantiers, que les entreprises puissent intervenir à tout moment. Enfin, lors des sondages aux rayons, on a découvert au pied de la tour des ouvrages de maçonnerie qu'Eiffel et les expositions universelles ont laissés et qu'il va falloir démolir très finement. Mais, souffrez, mes chers collègues, que l'on pardonne à Gustave Eiffel de nous compliquer quelque peu la tâche : il nous a laissé quelques maçonneries dans les sols, mais il a offert à Paris la Tour Eiffel.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - J'indique au groupe Paris en commun qu'il n'a plus que 4 minutes 30, et il y a encore 3 inscrits.

Je donne la parole à M. Jean LAUSSUCQ.

M. Jean LAUSSUCQ. - Merci, Monsieur le Maire.

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, mon intervention portera sur le projet de délibération SG 35. Il y a trois ans, c'est avec un certain optimisme que nous avons accueilli le principe du réaménagement de l'un des sites les plus emblématiques de la capitale, qui a été aussi, au cours des dernières années, l'un des moins bien traités. Trois ans plus tard, malheureusement, les comptes n'y sont pas. Vous aviez la possibilité de construire un projet en vous fondant sur les besoins et les carences identifiés par la Direction des Espaces verts et de l'Environnement, dans son travail très complet et remarquable à tous points de vue : le plan guide du Champ-de-Mars et du Trocadéro. Au lieu de vous appuyer sur l'expertise de la Ville et de ses services, vous avez préféré la mettre de côté et avoir recours, pour un coût qui n'est pas négligeable, ainsi que l'a rappelé le Maire du 15^e arrondissement, à un grand nom de l'urbanisme. Notre premier regret porte donc sur le choix d'avoir organisé un concours au détriment d'un projet qui aurait pu être à 100 % celui des Parisiens et de la Ville.

Ensuite, et c'est notre deuxième regret, le projet retenu est inadapté. D'abord, parce qu'il crée une unité artificielle dans un périmètre qui permet de découper dans le vif du paysage parisien un projet à votre convenance, qui évacue la question gênante de l'installation et du maintien du Grand-Palais éphémère et qui évacue par là même la question de l'avenir du plus grand espace vert parisien, le Champ-de-Mars.

Enfin, et surtout, ce projet ne prend pas en compte les aspects essentiels de la vie quotidienne des riverains et des voisins du site, en particulier les contraintes de circulation. En concevant un parcours de circulation qui fera d'abord la joie du tourisme, le projet neutralise un lieu de passage qui relie les Parisiens des deux rives de la Seine depuis plus de deux siècles.

En résumé, au prétexte de vouloir aménager les abords du site de la Tour Eiffel, le projet retenu coupe le Champ-de-Mars en deux, contraint les Parisiens à de nouveaux efforts au profit du tourisme. Les circonstances présentes nous rappellent pourtant, s'il en était besoin, que l'on ne peut organiser la ville, et notamment une ville comme Paris, autour du tourisme. Ce sont les Parisiens et leurs besoins quotidiens qui auraient dû être au cœur de votre projet. Force est d'admettre qu'ils n'y sont pas, et nous le regrettons.

Merci beaucoup.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Jean LAUSSUCQ.

Je donne la parole au Maire du 11^e arrondissement, M. François VAUGLIN, et je le rassure : sa caméra marche.

M. François VAUGLIN, maire du 11^e arrondissement. - Merci beaucoup, cher collègue. Merci aussi à Maxime COCHARD d'avoir souligné la réalisation d'une pension de famille à Belleville.

Je vous propose un instant de nous éloigner un petit peu de la Tour Eiffel pour nous rapprocher de l'Est parisien. Je voudrais parler du vœu n° 25, qui porte sur deux immeubles, deux hôtels meublés qui se trouvent au 148, rue du Chemin-Vert et au 3, rue du Général-Blaize. Cette dernière adresse a été l'objet d'un incendie assez dramatique récemment, qui aurait pu être pire encore si les pompiers n'avaient pu intervenir très rapidement.

Pourquoi cette situation ? Parce que, tout simplement, nous sommes, sur ces deux adresses, dans des immeubles très dégradés, avec des gérants qui font payer très cher à l'Etat les locations de chambres qui ne sont pas entretenues. Et donc, il nous a semblé important que nous puissions profiter du lancement de la révision du P.L.U. pour que la Ville mette une réserve de logement social à cette adresse. J'ajoute que, dans l'attente, nous souhaitons que la Ville de Paris puisse se rapprocher des propriétaires pour étudier les conditions d'une vente au profit de la Ville, ce qui permettrait d'aller encore plus vite.

Ce vœu a été déposé par le groupe Communiste et Citoyen dans le 11^e arrondissement, mais il a été voté par l'ensemble de la majorité, mis à part l'opposition qui a trouvé encore le moyen de considérer que le logement social "on est pour", mais ce n'est jamais le bon endroit ni le bon moment.

Voici la présentation que je voulais faire. Merci, chers collègues.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire. En plus, en un temps record de 1 minute 40. Je n'en suis pas surpris de votre part.

Je donne maintenant la parole au Maire du 16e arrondissement, M. Francis SZPNER.

M. Francis SZPNER, maire du 16e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Par principe, nous ne sommes pas partisans de l'immobilisme. Le projet de réaménagement de ce site avait reçu en son temps un avis favorable de notre Conseil, mais le projet qui est présenté aujourd'hui a été sélectionné par un jury d'architectes. A l'époque, les mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements, c'est-à-dire presque un demi-million de Parisiens, s'étaient prononcées pour une autre proposition, qui se concentrait davantage sur les jardins et n'intervenait pas sur la place du Trocadéro. Vous qui n'avez que le mot "démocratie" à la bouche, comment pouvez-vous passer en force contre l'avis des trois mairies les plus concernées par ce projet ?

C'est une concertation trop courte, comme l'a démontré l'oratrice des "Verts", c'est un budget dépassé. Le projet qui nous est soumis propose un réaménagement global entre la place du Trocadéro et le Champ-de-Mars. Le pont d'Iéna sera fermé à la circulation, ainsi que la place de Varsovie et la place des Nations-Unies. La place du Trocadéro est modifiée, avec la création d'une forme d'amphithéâtre qui va faire face à la tour Eiffel. La circulation doit s'organiser en demi-lune entre l'avenue du Président-Wilson et l'avenue Paul-Doumer, sur deux voies à double sens avec piste cyclable.

Du point de vue de notre arrondissement, qui a voté à l'unanimité contre ce projet, plusieurs points majeurs nous conduisent à conforter cette opposition. La première, c'est que le réaménagement de la place du Trocadéro va créer un véritable point de thrombose au débouché de plusieurs avenues stratégiques de notre arrondissement : avenue du Président-Wilson, avenue Kléber, avenue Raymond-Poincaré, avenue Georges-Mandel et avenue Paul-Doumer. Or, ces voies sont essentielles pour la desserte de notre arrondissement. Ce réaménagement de la place, associé aux fermetures de la circulation de l'avenue des Nations-Unies, de la place de Varsovie et du pont d'Iéna, va conduire à une forme d'enclavement du 16e arrondissement, dont les liaisons avec la rive gauche seront rendues extrêmement compliquées.

Par ailleurs, nous n'avons aucune garantie quant à l'amphithéâtre qui fera face à la tour Eiffel et est prévu dans le projet. Nous craignons qu'il devienne un lieu permanent d'événements et de manifestations. On voit mal comment nous pourrions l'éviter alors que le parvis des droits de l'homme est déjà un point de rassemblement de toutes sortes.

Quant au grand parc urbain promis, il risque de voir se multiplier les problèmes de sécurité et de tranquillité publique, que nous devons déjà déplorer sur les sites du Trocadéro et du Champ-de-Mars. Là encore, aucune garantie ne nous est donnée sur la façon dont pourrait être contrôlé cet espace public vaste et ouvert. Votre dossier manque singulièrement de précisions sur les dispositifs sécuritaires qui seraient envisagés.

Enfin, votre dérapage budgétaire est d'ores et déjà constaté. Alors que les travaux n'ont même pas encore commencé, nous en sommes aujourd'hui à 107 millions d'euros, soit 35 millions d'euros de plus que l'évaluation initiale. Certes, c'est la Société d'exploitation de la Tour Eiffel, et non la Ville, qui est censée prendre en charge ces travaux. Mais, au regard de la période que nous traversons, avec une chute dramatique de l'activité touristique, il est permis de s'interroger sur la capacité de financement d'un tel projet.

En conclusion, ce projet, qui prétend améliorer l'expérience touristique sur le site, se fait au détriment des riverains du Trocadéro et plus largement du 16e arrondissement. Malgré les arguments avancés dans ce dossier, qui met en avant d'hypothétiques gains de tranquillité qui amèneraient la pacification de la circulation, c'est bien un risque de dégradation de l'expérience de vie des riverains que comporte ce projet. Il serait bon que la Mairie de Paris écoute les élus, qui, forts de la confiance des habitants, ont manifesté unanimement sur trois arrondissements leur hostilité à ce projet. On ne peut pas gouverner dans le respect de la démocratie et dans la concertation en ignorant les délibérations prises par des assemblées régulièrement et largement élues qui contestent votre point de vue.

Je vous remercie, Monsieur le Maire.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Monsieur le Maire du 16e arrondissement.

Je donne maintenant la parole à M. Gauthier CARON-THIBAUT.

A vous, Monsieur le Président.

M. Gauthier CARON-THIBAUT. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, un vœu sur la régulation nécessaire des locations touristiques et saisonnières. Pas besoin de revenir sur les impacts négatifs qu'elles ont sur le parc de logements, sur nos quartiers et sur nos immeubles. La Ville de Paris a mis en place plusieurs outils réglementaires de régulation. Sa légitimité à agir vient d'être reconnue par la Cour de justice de l'Union européenne. Cependant, nous sommes confrontés à des changements de destination des locaux commerciaux artisanaux qui deviennent des locations touristiques saisonnières, sans que suffisamment d'outils juridiques soient mis à notre disposition pour limiter ce phénomène.

Outre les nuisances nouvelles dans les copropriétés et le manque à gagner en potentiels logements, nous sommes interpellés par ces fêtes et "clusters" clandestins qui s'y déroulent en pleine épidémie. Un amendement a été voté à la loi Engagement et Proximité, permettant aux collectivités locales de mettre en place une telle régulation, mais les décrets d'application tardent à être pris depuis bientôt plus d'un an. Aussi, ce vœu demande que le Gouvernement soit interpellé pour qu'il prenne sans attendre, en lien avec les collectivités concernées, les décrets d'application qui nous permettront de lutter encore plus efficacement contre le développement anarchique des locations touristiques saisonnières.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Gauthier CARON-THIBAUT, Monsieur le Président, en 1 minute 18.

Je donne maintenant la parole à Mme Valérie MONTANDON.

Mme Valérie MONTANDON. - Merci, Monsieur le Maire.

En introduction, je voulais déjà remercier le Président de la 5e Commission pour l'organisation de l'audition d'un expert qui a animé cette commission, et c'était très intéressant.

Tout d'abord, je voulais revenir sur le projet de délibération DU 64, parce qu'il mentionne 2 projets qui concernent le 12e arrondissement : la Z.A.C. de Bercy-Charenton et la Z.A.C. de la porte de Vincennes.

Concernant la porte de Vincennes, je déplore que le projet s'étiole petit à petit, que la programmation s'appauvrisse. Je regrette notamment l'abandon du gymnase pont qui devait relier la ville de Saint-Mandé à Paris, au-dessus du périphérique. Parce que l'on s'aperçoit petit à petit que toutes vos volontés de la ville du quart d'heure ou encore de faire le lien entre Paris et la banlieue, sont plutôt des incantations et ne se traduisent pas par des faits.

Concernant la Z.A.C. de Bercy-Charenton, je suis tout à fait consciente qu'il s'agit du vote du bilan financier 2019, mais je déplore qu'il y ait un paragraphe entier sur les perspectives et les points d'actualité de ce dossier, et qu'à aucun moment ne soit mentionnée la remise à plat du projet de Bercy-Charenton. Il est mentionné l'actualité telle que la crise du Covid, mais qu'il n'y ait pas une seule mention, aussi bien dans ce rapport que dans l'exposé des motifs, me laisse vraiment dubitative sur les soi-disant engagements de campagne qu'il a pu y avoir entre le Groupe Paris en commun et les écologistes.

D'ailleurs, je mets aussi en doute vos bonnes intentions - et je m'adresse en effet au groupe Ecologiste de Paris - parce que l'on voit dans cette 5e Commission de nombreux vœux ou amendements qui demandent dans les faits plus d'espaces verts ou plus de dédensifications, notamment dans un projet immobilier de halte urbaine Belliard. Par contre, il n'y a jamais d'objectifs. Je sais qu'en Commission, vous m'avez expliqué que vous manquiez d'éléments techniques. Mais, enfin, tout de même, vous êtes au pouvoir. Je pense qu'en effet, vous avez plutôt du mal à assumer vos positions sur les sujets d'urbanisme, qui sont très pointilleux et demandent un équilibre politique compliqué entre vos deux groupes. Mais, voilà, nous, on attend des positions beaucoup plus claires sur ces sujets d'urbanisme.

Je voulais, enfin, aborder le bilan annuel des grandes opérations urbaines pour vous rappeler, dans le cadre de "Paris fait Paris", qu'il y a tout de même une différence de plus de 65 millions d'euros entre les coûts qui étaient prévus et les coûts actuels des projets d'urbanisme. Ce sont 20 % d'explosion des coûts. C'est énorme. Ce ne sont pas simplement les coûts qui explosent, mais aussi les délais. Vous savez très bien que lorsque les délais se prolongent, c'est aussi une dégradation de qualité de vie des Parisiens. Dégradation de qualité de vie, dégradation des finances, et cela concerne l'ensemble des projets urbains. On ne pourrait pas simplement dire que ce sont des cas isolés, c'est l'ensemble des projets urbains.

C'est pourquoi notre groupe a déposé un vœu pour vous demander - on est en pleine période d'orientations budgétaires - de prendre les outils et les procédés nécessaires pour une meilleure maîtrise des coûts et une meilleure évaluation des projets en amont. J'espère que ce vœu de bon sens sera accepté.

En guise de conclusion - je n'avais pas forcément l'intention de parler du projet Trocadéro parce que de nombreux collègues se sont exprimés - mais, moi, je ne peux pas laisser passer la comparaison de votre projet à Gustave Eiffel. Honnêtement, vous ne manquez pas de toupet. Je crois qu'en guise de conclusion, j'ai juste envie de vous répondre une citation d'Alphonse Allais, qui disait : "Une fois que l'on a passé les bornes, il n'y a plus de limites".

Merci.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Valérie MONTANDON.

Je donne la parole au Maire du 20e arrondissement, M. Éric PLIEZ.

M. Éric PLIEZ, maire du 20e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Cap à l'Est ! Construit avant le périphérique, sous le nez de l'échangeur de la porte de Bagnolet, le quartier de Python-Duvernois est l'un des plus exposés de Paris aux nuisances et à la pollution. Inscrit dans un quartier "politique de la ville" depuis 2004, il est classé en zone de sécurité prioritaire depuis 2013. C'est en 2015 qu'il entre

dans le périmètre retenu, au titre du "Nouveau programme national de renouvellement urbain". Une réhabilitation de grande ampleur va alors être entamée, avec, à terme, une diversification des usages : démolition de 306 logements, reconstruction, diversification de l'offre, création d'un grand parc sportif et paysager de 3 hectares, ouverture de nouveaux équipements municipaux "Cité des Sports", maison centre de santé centre social, installation d'activités économiques génératrices d'emplois. C'est en 2015, donc, que la concertation avec les habitants et les habitantes a été officiellement lancée et c'est en 2028 que l'ensemble des travaux sera finalisé.

Alors, je le dis avec force : la rénovation urbaine ne doit pas oublier l'humain. La mise en œuvre de ce projet volontariste et ambitieux s'étale donc sur plusieurs années. Comment, dès lors, limiter les répercussions des travaux sur le cadre de vie des habitants ? Comment leur donner les moyens de continuer à faire vivre la vie de quartier et à entretenir les liens de solidarité qui font leur fierté ? Comment transmettre à chacune et à chacun le sentiment qu'il n'est pas relégué à la périphérie, délaissé, abandonné ?

Je souhaite, pour la mairie du 20^e arrondissement, réitérer 3 priorités claires. Tout d'abord, nous veillons à l'information et à la concertation continue des habitantes et des habitants. Tout ce qui est fait pour eux sera discuté avec eux. Nous avons réactivé la gestion urbaine de proximité, mise à l'arrêt depuis un an pour une coordination accrue de tous les services de la Ville concernés, des associations et des structures du territoire. Notamment dans l'objectif de veiller à la propreté du site et de lutter contre la présence intenable de nuisibles dans les immeubles d'habitation.

Ensuite, nous demandons à la R.I.V.P., avec l'aide de l'ensemble des bailleurs de la Ville, d'accélérer les relogements pour les 552 ménages en attente. La moitié est des ménages avec enfants. Un quart est des familles monoparentales. 43 % sont éligibles aux A.P.L. - 17 points de plus que la moyenne parisienne - et 79 % sont éligibles au P.L.A.I. Ce sont 30 points de plus que la moyenne parisienne. Cette grande fragilité économique ne pourra être qu'exacerbée par la crise que nous traversons.

Enfin, nous nous mobilisons pour maintenir le lien et animer la période intercalaire. Ainsi, nous sommes à leurs côtés durant cette transformation longue et nécessaire, en faisant émerger, par exemple l'été dernier, "La Plaine estivale" : 50 jours d'animations gratuites assurées par les associations locales autour de thématiques variées.

Je veux remercier Ian BROSSAT, David BELLIARD, Anne-Claire BOUX et Danielle SIMONNET de leur implication sur ce dossier. Je vous propose d'adopter le vœu suivant : que la RIVP informe le plus rapidement possible les habitantes et les habitants du quartier de Python-Duvernois sur le calendrier de rénovation de leurs logements et sur le calendrier des relogements prévus. Et que l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la démarche de gestion urbaine de proximité, autour de la mairie du 20^e arrondissement, s'engagent à agir fortement pour améliorer le cadre de vie des habitants du quartier Python-Duvernois, en œuvrant pour sa propreté, l'éradication des espèces nuisibles, l'entretien des équipements, la régulation des usages et le bien-vivre ensemble.

Merci.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Monsieur le Maire.

J'ai encore trois intervenants du groupe Changer Paris. A titre purement indicatif, pour cette Commission, vous avez encore cinq minutes. Mais vous pouvez déborder puisque le temps est fongible.

La parole est à la Présidente de la 1^{ère} Commission, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE. - Je vous remercie, Monsieur le Maire.

J'interviens sur le projet de délibération DU 96, sur Saint-Vincent-de-Paul, pour dire que nous continuons évidemment à nous opposer à ce projet. Je rejoins bien les propos tenus par Valérie MONTANDON pour le 12^e arrondissement, puisque nous vivons à peu près la même chose dans le 14^e arrondissement.

Entre les deux tours des municipales, on allait voir ce que l'on allait voir. Les "Verts" allaient peser de tout leur poids pour que Mme HIDALGO renonce à des projets de densification de la ville. On allait planter des arbres. On allait mettre des espaces verts partout. Et voilà le DU 96 : on a le résultat aujourd'hui pour Saint-Vincent-de-Paul. On a eu le résultat des municipales aussi, avec une forêt d'élus Verts qui ont été élus, mais toujours pas d'arbres ni de véritables espaces verts pour Saint-Vincent-de-Paul.

La surface totale de plancher ne varie quasiment pas - c'est un recul de 1,7 % - et l'on maintient la densité du site à un niveau extrêmement élevé. Ce qui ne manque pas de nous rendre très, très perplexes quand on entend les propos de l'adjoint concerné, M. Emmanuel GRÉGOIRE, qui déclare à qui veut l'entendre sa volonté de - je cite - "stopper la bétonisation et l'application stricte du principe selon lequel, pour un mètre carré de plancher, on devra trouver un mètre carré de désartificialisation". A Saint-Vincent-de-Paul, on aura donc 59.000 mètres carrés de plancher pour 34.000 mètres carrés de foncier. Cherchez l'erreur.

Je voulais également attirer votre attention sur la rémunération de l'aménageur qui est portée à 8,2 millions d'euros, contre 5,4 millions d'euros précédemment, soit une augmentation de 52 % tout de même. Cette augmentation serait liée au retard apporté au déroulement du projet suite à la crise sanitaire, d'une part, mais aussi et surtout, au financement - je cite - "d'un gestionnaire de quartier pendant deux ans, dont la mission consisterait à la mise en place d'un accompagnement des habitants dans une logique de gestion et d'appropriation des lieux ainsi

que de mise en usage". Un tel dispositif, dont la pertinence nous échappe totalement, coûtera 2,82 millions d'euros à la collectivité, laquelle est tenue, bien sûr, de couvrir l'éventuel déficit de l'opération avec nos impôts.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Je donne la parole à M. Grégory CANAL.

M. Grégory CANAL. - Merci, Monsieur le Maire.

J'interviendrai sur la création de la M.I.E.

Mes chers collègues, aborder la Seine, c'est invariablement se confronter à trois types d'urgence. La première urgence, c'est tout d'abord votre objectif très élevé de baignabilité en 2024. Je vous rappellerai que nous devons accueillir deux épreuves olympiques : la nage libre et le triathlon dans la Seine dans trois ans. Nous aimerions avoir des éclaircissements, évidemment, sur tous les investissements qui devraient être déployés, notamment vos engagements en termes de création de réservoirs d'eaux pluviales. Nous n'avons pas vu le début du commencement sur ces budgets qui devaient être annoncés en 2020.

La deuxième urgence, c'est la nécessité d'éviter toute activité susceptible de nuire à vos objectifs de dépollution. Quand je vois votre comportement vis-à-vis du groupe Lafarge sur les quais de Seine, nous sommes un peu, au Groupe Changer Paris, étonnés de votre manque d'enthousiasme vis-à-vis de ce groupe. Nous aurions voulu que vous puissiez déployer autant d'énergie que vous l'aviez fait pour déployer une piste cyclable rue de Vaugirard, en plein milieu de l'été, pendant la nuit.

La troisième urgence, de notre point de vue, c'est de pouvoir procéder à une véritable évaluation de votre politique d'aménagement urbain et de son impact, qu'il soit direct ou indirect, sur la pollution de la Seine. Je pense évidemment à vos projets très importants de tour Triangle dans le 15^e arrondissement, pourtant largement décriés localement, mais aussi - là, c'est un petit clin d'œil à ma collègue Valérie MONTANDON - au projet d'aménagement de la Z.A.C. "Bercy-Charenton".

Pour toutes ces raisons, nous avons sollicité en septembre dernier la mise en place de cette mission d'information et d'évaluation, afin de pouvoir enfin bénéficier d'un état des lieux objectif de la situation. Je remercie accessoirement l'Exécutif d'avoir donné droit à cette mission et de nous l'avoir soumise en délibération lors de cette session du Conseil de Paris.

Je voudrais tout de même rebondir sur les propos de tout à l'heure de mes collègues du Centre, que je ne vois plus à présent, pour leur indiquer qu'évidemment cette mission se tiendra avec la plus grande impartialité, mais aussi avec transparence et ouverture, ce qui est loin du plan de charge qu'ils m'ont déjà assigné ici, tout à l'heure, en nous indiquant "grosso modo" les grandes lignes de cette future mission. Nous aurons à cœur, dans le cadre de ces missions, avec toutes les sensibilités ici présentes, de pouvoir auditionner l'ensemble des acteurs concernés, qu'ils soient publics ou privés, parisiens ou franciliens. Car, évidemment, il ne nous aura pas échappé que la Seine ne doit pas être appréciée de manière autocentrée, mais doit être appréciée dans son amont comme dans son aval.

Pour toutes ces raisons, mes chers collègues, nous aurons à cœur - et je n'en doute pas un seul instant - dans cet esprit de pluralité et d'ouverture, de procéder à un état des lieux partagé et objectif, tout à fait, d'ailleurs, dans la sérénité, mais aussi et surtout de proposer enfin des pistes d'amélioration et de rendre à la Seine une véritable ambition. Car je déplore malheureusement que pendant 20 ans, elle n'ait pas fait l'objet d'une politique soutenue de la part de la majorité actuelle et que c'est seulement depuis ce début de mandature que nous disposons enfin d'un adjoint chargé de la politique publique de la Seine.

Nous voterons donc pour cette mission.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Grégory CANAL.

Dernière intervenante, Mme Véronique BALDINI.

L'avons-nous en distanciel ?

Chère collègue ?

Je lance un nouvel appel. Véronique BALDINI est-elle en ligne ?

Mme Véronique BALDINI. - Vous m'entendez ? Je suis là.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Elle est en ligne normalement, me dit-on.

Véronique BALDINI nous indique qu'elle a un problème de connexion.

Mme Véronique BALDINI. - Est-ce que vous m'entendez ?

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - On vous entend, oui.

Il me semble que l'on vous entend. Allez-y.

Mme Véronique BALDINI. - C'est un vœu qui est présenté et a été voté par le Conseil du 16e arrondissement. Voilà ce vœu :

"Les récents projets de délibération présentés par la Ville de Paris, notamment sur des travaux à réaliser dans les appartements préemptés en milieu diffus, ont fait apparaître que des logements restaient vacants de façon récurrente chez les bailleurs sociaux. Ce constat se trouve confirmé par les délais mis à assurer l'occupation des appartements dans des immeubles livrés récemment dans le 16e arrondissement. Je pense à la porte d'Auteuil, à la place Possoz, par exemple. Les observations faites par les riverains ou les locataires de logements sociaux confirment que dans beaucoup de ces groupes d'appartements, il y a un grand nombre de logements qui sont non occupés.

Alors, dans un souci de transparence, nous émettons le vœu que la Ville de Paris nous précise le nombre de logements vacants au 31 décembre 2019 dans les ensembles gérés par les bailleurs sociaux dans le 16e arrondissement. Que la Ville de Paris communique la durée de vacance de ces logements dans le 16e arrondissement toujours, mais pas seulement. Que la Ville de Paris indique le montant des pertes de loyers qui en résultent pour les bailleurs sociaux. Que la Ville de Paris précise les attributaires de ces logements et qu'à l'avenir, les logements vacants pour lesquels l'attributaire n'aurait pas désigné de candidat dans le délai requis, que ces logements soient remis pour attribution aux mairies d'arrondissement".

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Véronique BALDINI.

Donc, fin du débat organisé.

Je vais donner la parole à l'Exécutif : à Jacques BAUDRIER, à Célia BLAUDEL, à Ian BROSSAT et à Emmanuel GRÉGOIRE.

Evidemment, j'invite l'Exécutif à être synthétique si nous voulons - et je pense que tout le monde le veut - procéder aux votes sur les dossiers de la 5e Commission avant de terminer la séance.

Jacques BAUDRIER a la parole.

M. Jacques BAUDRIER, adjoint. - Merci, Monsieur le Maire.

Je remercie Mme MONTANDON d'être intervenue sur le projet de délibération DCPA 36. Son vœu n° 24 va me permettre d'apporter des éléments complémentaires.

Madame MONTANDON, je vais vous demander de retirer votre vœu parce que vous nous demandez de mobiliser davantage de moyens budgétaires pour chaque opération. Or, il se trouve que le bilan que nous présentons là nous permet d'affirmer qu'avec ces délibérations globales, nous avons réussi à réduire le coût unitaire des projets de grands équipements publics que nous réalisons. Nous nous sommes engagés, dans la mandature précédente, dans une démarche pour construire des projets plus frugaux, plus économes en coût de construction, avec plus de matériaux biosourcés, le moins possible de béton, une architecture moins démonstrative, et nous y sommes arrivés.

Ces objectifs environnementaux sont allés de pair avec les objectifs financiers et de baisse de l'impact carbone puisque, pour tous les équipements standards - comme les écoles, les crèches, les conservatoires de musique, les centres sportifs, les gymnases, les piscines - nous avons réussi à baisser le niveau de coût unitaire jusqu'à 30 %. Tout en ayant un budget global d'investissement pour les équipements publics en croissance, nous avons fait beaucoup plus d'équipements pour des coûts unitaires plus faibles et pour des projets plus vertueux.

Les chiffres que vous avez proposés ne sont pas tout à fait exacts. Mais il y a effectivement, par rapport aux coûts de base de l'ensemble de ces 37 projets de délibération globaux, une augmentation à terminaison, puisque l'on est passé de 482 millions d'euros de coûts lors du lancement des opérations, à 542 millions d'euros, donc 60 millions d'euros de plus, soit 13 % de plus. Et non pas 20 % comme vous l'annoncez.

Il faut savoir que, par le passé, avec les avenants successifs, nous étions bien souvent à plus de 30 % d'augmentation entre les deux. Donc on a plutôt réduit ce différentiel. Ce différentiel est uniquement concentré sur quelques projets patrimoniaux de grandes opérations très complexes, souvent des bâtiments culturels, dus à des découvertes de pathologies et de présence de plomb ou d'amiante qui n'avaient pas pu être testés lors des études exploratoires puisque les équipements étaient en fonctionnement et occupés. C'est comme les fondations du musée de la Libération ou la charpente du musée Carnavalet. Donc, voilà, c'est plutôt nettement moins de dépassements et des dépassements difficilement évitables.

Il faut savoir également que nous avons maximisé la recherche de recettes et de financements complémentaires comme le mécénat, en particulier pour ces opérations patrimoniales, avec 13 millions d'euros de recettes.

Il y a un suivi régulier de ces opérations et un bilan est fait chaque année. Ne vous en faites pas, en termes d'efficacité financière, nous optimisons toujours les coûts de construction et recherchons des recettes nouvelles, que

ce soit auprès de l'Etat, dans le cadre du plan de relance, ou dans des financements de droit commun auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie, de la Métropole du Grand Paris ou de la Région.

Donc, je vous propose, au vu de ces éléments, Madame MONTANDON, de retirer votre vœu. Sinon, nous émettrons un avis défavorable.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci pour votre esprit de synthèse.

J'avais oublié, dans les réponses de l'Exécutif, Hélène BIDARD.

Je lui laisse la parole avec plaisir.

Mme Hélène BIDARD, adjointe. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

J'interviens en réponse aux vœux n^{os} 36, 37 et 38, ainsi que sur quelques considérants du vœu n° 44, mais auxquels vous répondrez demain, cher Patrick BLOCHE, pour présenter le vœu n° 38 bis.

D'abord, sur la question du C.I.D.J., je veux vous rappeler qu'il ne s'agit pas d'une structure municipale. Et donc, je vais commencer par rétablir quelques faits. Le C.I.D.J. est sous la tutelle de l'Etat, avec une responsabilité de la Région Ile-de-France en tant que collectivité cheffe de file en matière de politique jeunesse. D'autant que le C.I.D.J. accueille physiquement autant de jeunes Parisiens et Parisiennes que de jeunes Franciliens. Deuxièmement, les locaux appartiennent à la Ville en vertu d'un accord passé avec l'Etat, en contrepartie d'y héberger gracieusement le C.I.D.J. jusqu'en 2008. Force est de constater, donc, que nous avons respecté les termes de cet accord et que nous sommes même allés bien au-delà. D'une certaine façon, chers collègues, cela fait 12 ans que la Ville de Paris aide l'Etat dans l'hébergement d'une structure qui n'est pas municipale. Puis, en décembre 2018, notre assemblée a voté démocratiquement pour un projet prévoyant le réaménagement du site tour Eiffel.

Vous ne l'avez pas dit, Madame LECOUTURIER, à l'oral, et je vous en sais gré. Néanmoins, à l'écrit, dans votre vœu, dans le vœu du groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes, vous mentionnez, et je dois rétablir les faits, qu'aucune proposition décente n'a été faite par la Ville de Paris au C.I.D.J. ces deux dernières années. Ceci est absolument faux puisqu'une dizaine de propositions ont été formulées par la Direction de l'Urbanisme. En revanche, ce qui est vrai, c'est qu'aucune proposition n'a été faite par l'Etat, ni par la Région, dont je vous rappelle leur responsabilité de tutelle et de cheffe de file sur ce dossier. D'ailleurs, la Région s'est malheureusement totalement désintéressée du C.I.D.J. tout court.

J'en veux pour preuve les financements régionaux du C.I.D.J. : 300.000 euros annuels avant 2015, 0 euro entre 2015 et 2018 ; puis, timidement, un retour de 150.000 euros annuels depuis seulement 2019. J'ai fait le calcul, chers collègues. Plus d'un million d'euros de manque à gagner pour le C.I.D.J. depuis 2015, c'est-à-dire de quoi participer largement au financement d'un futur loyer aux côtés de l'Etat et de la Ville. La Ville qui, elle, s'est engagée à condition que l'ensemble des partenaires s'inscrivent dans cette démarche.

Ce sont les faits, chers collègues. Partant de ces faits établis, on peut ensuite discuter. Pour répondre aux inquiétudes des élus du 15^e arrondissement, nous les entendons parfaitement et nous travaillons au maintien d'une offre jeunesse de qualité dans le 15^e arrondissement. Tout cela étant rappelé, nous partageons, je pense, le même objectif final : celui de préserver le C.I.D.J., ses emplois, ses missions particulièrement importantes pour les jeunes dans cette période.

C'est pourquoi je vous propose de retirer vos vœux au profit du vœu de l'Exécutif, qui s'engage premièrement à ce que la Ville de Paris participe à toutes les réunions avec les partenaires du C.I.D.J. concernant l'avenir du centre. Et que nous poursuivions les recherches de nouveaux locaux qui seront présentés lors de ces réunions. Objectif que nous avons, d'ailleurs, toujours poursuivi et que nous poursuivons. Deuxièmement, que l'Etat et la Région Ile-de-France prennent également leur part de responsabilité, à l'instar de la Ville de Paris, dans la recherche et le financement de nouveaux locaux pour le C.I.D.J. afin de préserver l'ensemble de ses missions et de ses emplois. En cela, nous partageons les attendus du vœu du Groupe Communiste et Citoyen. Je remercie aussi Florian SITBON de son intervention.

Troisièmement, qu'un délai de déménagement soit accordé au C.I.D.J. afin de tenir compte de la situation sanitaire que nous traversons. Ce délai sera d'ailleurs proportionnel aux semaines de confinement depuis l'annonce du 30 octobre 2020. Quatrièmement, que la Ville de Paris initie, avec le C.I.D.J. et ses partenaires, une réflexion sur le projet et la gouvernance du C.I.D.J. afin de créer davantage de synergies, de partenariats, de coopérations avec les associations parisiennes étudiantes et de jeunesse, ainsi qu'avec les dispositifs municipaux développés en faveur des jeunes Parisiens. Et enfin, cinquièmement que l'un des axes forts du projet travaillé avec le C.I.D.J. et ses partenaires porte sur les liens à tisser entre orientation professionnelle, métiers de la transition écologique et l'engagement des jeunes pour le climat. Objectif que nous partageons avec le Groupe "Génération.s" dans son vœu qui sera présenté demain.

Vous l'aurez compris, je vous demande donc de retirer les vœux n^{os} 36, 37 et 38 au profit du vœu n° 38 bis.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Hélène BIDARD.

Il est 9 heures moins 10. J'ai encore 3 membres de l'Exécutif qui doivent intervenir : Célia BLAUDEL, Ian BROSSAT et Emmanuel GRÉGOIRE. Je vous proposerai raisonnablement que l'on lève la séance après l'intervention des 3 adjoints que je viens de nommer, et nous la reprendrons. Donc, après la restitution de la concertation citoyenne sur le P.L.U., nous procéderons aux votes sur la 5e Commission. Parce que, sinon, cela nous amène facilement à 21 heures 45, 22 heures, ce qui ne me paraît pas raisonnable pour la première journée de séance de Conseil de Paris.

Je donne la parole à Célia BLAUDEL.

Mme Célia BLAUDEL, adjointe. - Merci, Monsieur le Maire.

Merci, mes chers collègues, pour toutes vos interventions sur cette M.I.E. Seine. Je me réjouis, moi aussi, de cette création qui est finalement une étape logique, supplémentaire, dans l'engagement de notre Municipalité pour le fleuve. Car, oui, cet engagement existe depuis de nombreuses années. Je trouve cela dommage, Monsieur CANAL, d'annoncer des travaux apaisés, transparents, ouverts, et dans le même temps, essayer de lancer une vaine polémique en ce sens. Quoi qu'il arrive, effectivement, les sujets, les enjeux sont nombreux, et la M.I.E. aura toute sa liberté, comme vous l'avez dit, pour définir son programme de travail. Mais on peut d'ores et déjà dire que certains sujets se dessinent assez logiquement.

C'est le sujet de cet urbanisme qui redonne toute sa place au fleuve plutôt que de lui tourner le dos, qui redonne surtout toute leur place aux Parisiens sur les berges. Je crois que le succès du parc Rives-de-Seine est la meilleure illustration de mon propos. La M.I.E. pourra être le lieu de partage d'un certain nombre de réflexions, notamment celles menées au sein de "L'Atelier Seine" sur l'avenir des berges. Je ne saurais que vous conseiller la lecture du "livre blanc" de la Seine en amont des réunions de cette M.I.E. Végétalisation, développement du fret fluvial, développement des activités de loisirs, tourisme, mais aussi mixité des usages, maintien des activités industrielles, sont autant d'enjeux qui pourront y être abordés. Un certain nombre même - j'ai envie de dire - devra y être abordé, tant le contexte sanitaire pose de nombreuses questions pour l'avenir d'un certain nombre de professionnels, qu'il sera, en sus du travail que je peux mener en tant qu'adjointe, nécessaire d'auditionner.

Les sujets qui se dessinent aussi sont bien évidemment ceux de la transition écologique. Vous l'avez dit en partie. Aujourd'hui, la Seine nous offre une opportunité essentielle pour développer de nouvelles mobilités propres, avec une transition énergétique qui s'accélère, mais aussi avec le basculement progressif de la route vers le fleuve. C'est aussi, évidemment, vous l'avez dit, celui de l'engagement de la Ville pour la reconquête de la qualité de l'eau, avec cet objectif tant attendu de la création de baignades pérennes après les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Je souhaiterais tout de même vous repréciser que vous avez voté au dernier Conseil de Paris un important projet de travaux, en l'espèce le déversoir d'Austerlitz, dont les travaux ont démarré. Côté Ville, les engagements qui ont été pris sont en cours de réalisation. Ce n'est pas le cas, effectivement, chez un certain nombre de nos partenaires. Je pense au S.I.A.A.P. - au syndicat d'assainissement - où notamment des personnes de votre groupe représentant votre groupe au sein de cette institution, n'ont pas montré le même enthousiasme que vous à la réalisation de ces travaux. Je compte donc sur votre détermination et votre enthousiasme pour leur communiquer cela et pour que les décisions à prendre dans les mois qui viennent au sein du conseil d'administration puissent être prises.

Mais, bien au-delà de la baignade, c'est aussi cet engagement de la Ville pour notre eau et la biodiversité de ce fleuve, considéré non pas en tant que ressource, mais comme un élément essentiel au vivant, qui subit encore de trop nombreuses pressions et pollutions. Je ne doute pas que le sujet de la personnalité juridique de la Seine occupera aussi les débats de cette commission.

Mes chers collègues, vos interventions laissent présager des débats passionnants, qui, je l'espère, nous amèneront vraiment à dépasser un certain nombre de débats caricaturaux pour nous plonger, sans mauvais jeu de mots, dans les richesses et la complexité de notre fleuve, de sa source jusqu'à son embouchure, et bien évidemment, avec toutes les personnes qui en font leur vie et leur quotidien.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Célia BLAUDEL.

Je donne la parole à Ian BROSSAT.

M. Ian BROSSAT, adjoint. - Merci, Monsieur le Maire.

En essayant d'être synthétique sur les projets de délibération logement. Plusieurs projets de délibération logement. Certains ont fait l'objet d'interventions tout à l'heure, dans cette période de crise sociale où nous avons plus que jamais besoin de logements abordables.

Permettez-moi de revenir en un mot sur le projet de délibération DLH 84, dont le maire du 18e arrondissement, Éric LEJOINDRE, a parlé tout à l'heure. Il s'agit d'un projet de délibération qui nous permet de racheter, de préempter le "Lavoir Moderne Parisien" dans le 18e arrondissement, à la Goutte-d'Or, rue Léon, de le racheter, et ainsi de le sauver, et dans le même temps, de faire un certain nombre de logements sociaux à destination d'étudiants, dans cette Goutte-d'Or que nous affectionnons tant.

Autre sujet. Plusieurs vœux ont été déposés. Deux, en réalité. Un premier, qui est porté par François VAUGLIN et Nicolas BONNET-OULALDJ, le vœu n° 26, qui nous interpelle sur deux adresses, qui sont des hôtels, dont vous nous demandez qu'ils puissent être rachetés afin d'y faire du logement social. Avis favorable sur ce vœu. Et puis, le vœu n° 27, qui a été déposé par le maire et les élus du 16e arrondissement, présenté tout à l'heure par Mme BALDINI. Il nous demande combien il y a de logements sociaux vacants aux deux adresses, qui sont Possoz et porte d'Auteuil. En tout, il y a 221 logements. Sur ceux-ci, il y en a un qui est vacant. Donc, on ne peut pas dire que l'on a une vacance particulièrement massive sur ces deux sites.

Voilà ce que j'avais à vous dire de manière synthétique et quasi expéditive.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Pour être synthétique, vous avez été synthétique, Monsieur le Maire. Je vous remercie.

La parole est au premier adjoint, à Emmanuel GRÉGOIRE.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint, président. - Je ne saurais me priver du plaisir. Très bien. Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Une désinscription sur une dizaine de projets de délibération que je rapporte, plus deux vœux. Il me sera donc difficile, dans notre exercice très particulier d'aujourd'hui, d'y répondre de façon aussi détaillée que d'habitude. Mais enfin, plein de la conviction attristée que je ne vais pas réussir à convaincre les gens qui se sont exprimés contre de changer d'avis, je vais essayer d'aller à l'essentiel pour, d'abord, corriger un certain nombre de contrevérités ou peut-être d'imprécisions qui seront de nature à éclairer nos débats.

D'abord, sur le traité de concession d'aménagement, le projet de délibération DU 64, Madame MONTANDON, vous vous êtes inscrite. Vous avez vous-même évoqué non seulement votre regret qu'il n'y ait pas plus de détails sur les perspectives d'évolution de la Z.A.C. "Bercy-Charenton", mais vous avez vous-même reconnu qu'il n'appartient pas aux aménageurs et ce d'un point de vue démocratique, évidemment bien normal, de faire à la place de nous-mêmes, à la place des élus et après le travail de concertation avec les habitants, un travail d'anticipation sur les évolutions que nous avons nous-mêmes, et moi en particulier, annoncées pendant la campagne électorale. Donc, je vous propose d'adopter ce projet de délibération par ailleurs.

Deuxième projet de délibération, le DU 85 : un très beau projet immobilier mixte halte Belliard dans le 18e arrondissement. Il s'agit du grand programme de restructuration des garages à bus de la R.A.T.P., dans lequel, à l'occasion de l'électrification et de la transformation des bus en bus électriques, il faut réorganiser et équiper ces garages. Nous profitons de l'occasion, en concertation avec la R.A.T.P., pour porter des projets d'aménagements urbains dans des zones qui en ont bien besoin, notamment dans des zones où, s'il n'y a pas de projet urbain au-dessus, nous avons des garages à ciel ouvert, ce qui est, du point de vue de l'intérêt pour les habitants, extrêmement limité. Et donc, ce projet a été, de façon très exigeante, discuté avec la R.A.T.P. La R.A.T.P. a accepté de faire évoluer le projet. D'ailleurs, le groupe Ecologiste de Paris propose quatre amendements sur ce projet de délibération - sur lesquels j'émettrai un avis favorable - qui permettront, dans le dialogue avec la R.A.T.P., d'améliorer encore ce projet.

Je passerai sur le projet de délibération DU 96, sur Saint-Vincent-de-Paul. Je vois qu'il y a des gens qui ont du mal à digérer les campagnes électorales. Il faut essayer de savoir passer à autre chose. C'est un beau projet. Il a été engagé par ailleurs depuis des années et des années. Vous comprenez bien que l'on ne va pas les remettre tous à zéro. Vous savez très bien qu'il est en chantier. Et donc, je vous invite à voter ce beau projet de délibération.

Le DU 103. Il s'agit, là aussi, d'un projet de délibération. Je comprends l'intervention du groupe Ecologiste de Paris, mais je vous dis ma déception. Ce projet de délibération est un très beau projet, un projet d'aménagement en urbanisme transitoire de l'une des zones les plus hostiles de Paris, qui aujourd'hui est composée de friches industrielles et à proximité du périphérique. Avant d'engager de façon plus détaillée le projet d'aménagement du bout de la Z.A.C. "Paris-Rive Gauche", notamment de ce quartier Bruneseau, l'objectif de ce projet de délibération est simplement de faire des autorisations de dépôts d'autorisation d'urbanisme pour permettre l'aménagement transitoire et l'occupation par des collectifs d'associations pour essayer que les riverains, que les habitants, et d'ailleurs, au-delà du 13e arrondissement, puissent redécouvrir ce site, et pour beaucoup d'entre eux le découvrir. Et donc, je peux comprendre vos réserves sur le projet Bruneseau. Mais enfin, ne prenons pas en otage l'urbanisme transitoire sur cet argument. Vous aurez d'autres occasions pour vous exprimer sur ce sujet. Donc, je vous invite à voter ce projet qui mettra à disposition cet espace pour un urbanisme transitoire, dont j'avais compris que nous étions tous des soutiens et des promoteurs.

Le SG 35 est évidemment un projet de délibération très important. Il a suscité beaucoup d'inscriptions de la part de très nombreux intervenants. Là aussi, je comprends que l'on ait des divergences. Mais enfin, nous avoir fait le procès pendant tant d'années de ne pas assez nous occuper de ce site exceptionnel, qui mérite effectivement toute notre attention, et au moment où nous faisons un investissement public massif pour en assurer la requalification - dont j'ai entendu dans beaucoup d'interventions que l'on partageait les lignes directrices et la philosophie, mais que l'on avait des nuances sur le calendrier et la mise en œuvre, et peut-être, excusez-moi de vous le dire, une sensibilité que je trouve un peu excessive aux mobilisations micro-locales de gens qui trouvent que le changement, c'est

toujours mal parce que c'est du danger, et donc, cela suscite de la peur - on ne va pas m'expliquer qu'il faut laisser le projet en l'état. C'est un très beau projet. Il n'est d'ailleurs pas abouti puisque l'objet de ce projet de délibération est d'engager la procédure de P.P.V.E. Vous savez, cette procédure très particulière de consultation en urbanisme qui est permise par la loi olympique.

Et donc, le projet continuera à évoluer, notamment au gré des processus de concertation, et donc, s'il y a une adhésion à la philosophie générale. Par ailleurs, la concertation, vous le savez, est très nourrie. L'objet de ce projet de délibération est de la compléter. Et donc, essayons de soutenir ce projet, qui est évidemment essentiel, y compris dans la perspective de ne pas prendre de retard, qu'il soit prêt sur une partie importante de ce qui le concerne à l'occasion des Jeux Olympiques 2024 et que, dès que les Jeux Olympiques seront finis, nous puissions engager la phase suivante. Il s'agit d'un projet absolument magnifique. Il n'est pas encore abouti ni parfait. Les trois mairies d'arrondissement concernées, et concernées effectivement tout particulièrement sur ce projet, seront, comme elles l'ont été, très étroitement associées à la suite de nos travaux.

Et puis, je le dis, Madame SIMONNET, parce que ce que vous dites est tellement faux que vous devriez avoir honte de le formuler : nous mettons 100 millions d'euros sur le projet de la Tour Eiffel. Sur le projet de la porte de la Chapelle, nous allons mettre 400 millions d'euros. Alors, arrêtez de dire des contrevérités. Les investissements massifs en matière d'urbanisme sont dans les quartiers populaires, dans les quartiers où habitent les gens. Cela ne nous empêche pas de devoir honorer notre responsabilité vis-à-vis des sites patrimoniaux parisiens. Nous le faisons et nous le ferons encore demain.

Le projet de délibération DU 13 : il s'agit du protocole foncier avec la ville de Saint-Germain-en-Laye. C'est un sujet compliqué, mais en même temps extrêmement positif. Paris a utilisé ses terrains pour faire l'épandage de ses eaux usées pendant des dizaines d'années. Ensuite, on a fait un peu de progrès. On a arrêté de déverser nos ordures et nos eaux usées dans le territoire des voisins. Simplement, ces sites ont été laissés dans une sorte de jachère inexploitée, très profondément et très gravement polluée. D'ailleurs, en 2018, nous avons déjà passé un protocole de cession avec la ville d'Achères sur le même type de terrain, sur lequel les communes ont des stratégies de reconquête urbaine. La Ville de Paris, sur ses stratégies de cession foncière, que ce soit sur du bâti ou sur du terrain, a toujours la même philosophie : à la fois - vous le comprenez parce que c'est notre rôle - de valoriser économiquement ses actifs qui viennent concourir aux recettes d'investissement qui financent de nouveaux investissements plus utiles ; et deuxième chose, d'associer systématiquement les collectivités territoriales à la réflexion et à la reprise en main de destin des territoires qui les concernent.

Le projet de Saint-Germain-en-Laye, c'est un peu plus de 140 hectares. Sur ceux-ci, immédiatement après la cession, le maire de Saint-Germain-en-Laye a annoncé le reboisement de 50 hectares pour refaire une continuité d'espaces boisés, puisqu'il existe d'autres espaces boisés sur des parcelles attenantes. Il y a un travail immense en matière d'investissement public qui sera porté par la commune de Saint-Germain-en-Laye pour dépolluer les sols que les Parisiens ont pollués pendant des décennies. Et donc, cela coûte de l'argent. Et donc, parmi les modèles que la ville de Saint-Germain-en-Laye envisage, qui n'est d'ailleurs pas certain, mais qui est l'une des options, et de façon très transparente, c'est inscrit dans le projet de délibération.

Monsieur le Président MEUNIER, je vous le dis : je ne sais pas si c'est dans la queue qu'il y a le venin ou si c'est par la tête que pourrit le poisson, mais c'est inscrit sur la première page du projet de délibération. Vous prenez l'exposé des motifs du projet de délibération. Cela figure juste en dessous du milieu de la première page de l'exposé des motifs. Il est dit qu'il est envisagé d'exploiter le sable pour permettre à la commune de Saint-Germain-en-Laye de financer la dépollution et de financer la reconquête urbaine de cet espace. La ville de Saint-Germain-en-Laye a une position très simple : si je ne fais pas de l'exploitation de sable, je ne pourrai pas financer l'excavation des terres polluées et il n'y aura pas de reconquête urbaine, et il y aura toujours des terres polluées.

Et, par ailleurs, excusez-moi de dénoncer, là aussi, l'illogisme de votre réflexion. Evidemment qu'une carrière de sable est moins exemplaire sur le plan environnemental que rien du tout. Mais croyons-nous que le sable qui sera utilisé sur la carrière de Saint-Germain-en-Laye viendra se rajouter au sable et stimuler de la construction supplémentaire ? Pas du tout. Ce sera du sable de substitution. Le sable qui viendra de Saint-Germain-en-Laye, je préfère qu'il vienne d'une carrière francilienne plutôt que d'une carrière située à des centaines de kilomètres, et amené par voie fluviale et par camion. Et donc, je suis désolé de le dire, votre raisonnement ne tient que si l'on ne fait rien. Et comme on ne va pas rien faire, nous avons besoin de sable. Et dans certaines circonstances, l'exploiter à Saint-Germain-en-Laye permet, premièrement, de financer la reforestation des 50 hectares, et deuxièmement, d'engager une stratégie de reconquête urbaine sur les un peu moins de 100 hectares restants. Nous avons construit cela, d'abord avec la ville d'Achères, aujourd'hui avec la ville de Saint-Germain-en-Laye. J'espère vraiment que ce protocole foncier rencontrera l'assentiment de notre Assemblée.

Et il y avait deux vœux également : pour dire qu'ils sont très bons et que j'émetts un avis très favorable.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Monsieur le premier adjoint.

Je vous propose d'avoir le mot de la fin.

Donc, de ce fait, demain matin, nous nous retrouverons à 9 heures pour la restitution de la conférence citoyenne sur le P.L.U. et nous embrayerons aussitôt après avec les votes sur les dossiers, projets de délibération, amendements et vœux de la 5e Commission.

A 21 heures 07, je vous souhaite une bonne soirée.

Merci.

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue le mardi 17 novembre 2020 à vingt-et-une heures dix minutes, est reprise le mercredi 18 novembre 2020 à neuf heures cinq minutes, sous la présidence de Mme la Maire de Paris).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, je vous demande de prendre place. Nous allons débiter notre séance.

Souhaits de bienvenue.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Avant toute chose, je voudrais féliciter chaleureusement Corine FAUGERON, nouvelle Conseillère de Paris élue dans le centre de Paris. Je crois que son groupe, ce matin, lui cédera la présidence. C'est ce que l'on m'a dit tout à l'heure. Non ? En tous les cas, elle est présente, pas présidente du groupe mais quand même Conseillère de Paris et je tiens à la féliciter.

Je crois qu'on peut l'applaudir. Merci.

Restitution de la conférence citoyenne sur le P.L.U.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Mes chers collègues, nous reprenons ce matin avec un débat organisé consacré à la restitution de la conférence citoyenne sur le P.L.U.

Vous le savez, le fait de procéder par des conférences citoyennes est une méthode que nous déployons, déjà depuis de nombreuses années puisque dès la mandature précédente, dès 2014, nous avons...

S'il vous plaît, un peu de concentration, ce sera beaucoup mieux.

C'est une méthode que nous avons évidemment utilisée sur beaucoup de nos grands sujets. Elle consiste, à partir d'un panel de citoyens, à travailler avec des citoyens qui acceptent de donner de leur temps, qui se forment, qui, sur des sujets précis, acquièrent une compétence par la rencontre avec des experts qui leur apportent d'ailleurs parfois des perspectives contradictoires, puisque l'idée n'est évidemment pas d'avoir une pensée unique. D'ailleurs, si ceux qui organisent ces conférences citoyennes cherchaient cela, ils tomberaient véritablement à côté.

Donc, la conférence citoyenne, c'est quelque chose que nous avons utilisé pour nos grands sujets. Je pense notamment à la question de la qualité de l'air à Paris. Je pense à la question de la propreté, de l'habitat du logement social et de la façon dont vivent les résidents du parc social. Et là, Emmanuel GRÉGOIRE, mon premier adjoint, en charge notamment de l'urbanisme et de l'architecture et donc de la révision du P.L.U., a souhaité que nous puissions aussi engager cette démarche de conférence citoyenne en amont du travail que nous allons faire, nous, les élus, sur les modifications du P.L.U., sachant que, vous le savez, ce sera le premier Plan local d'urbanisme bioclimatique.

Lors de cette conférence citoyenne, nos concitoyens parisiens - d'ailleurs métropolitains puisque c'est une règle de base que nous avons dans nos conférences citoyennes d'aller aussi chercher des personnes qui sont à l'extérieur, qui vivent à l'extérieur de Paris mais ont évidemment un rapport avec Paris -, les citoyens ont travaillé.

Deux d'entre eux, qui sont avec nous par visioconférence ce matin, vont exprimer les conclusions, en tous les cas les recommandations de cette conférence citoyenne. Je vais leur céder la parole. Comme les statuts du Conseil de Paris ne permettent pas de les accueillir et de les faire parler dans le cadre du Conseil de Paris, c'est donc une suspension du Conseil de Paris que nous faisons pour pouvoir les écouter, et bien sûr nous reprendrons ensuite avec l'ordre des intervenants tel qu'il a été prévu dans la Conférence d'organisation.

Je vais donner la parole tout de suite à Alexandre GEORGES qui est un de nos citoyens qui a participé à cette conférence citoyenne, puis à Fatoumata DIAKHO qui, elle aussi, prendra la parole et interviendra au nom des citoyens qui ont travaillé.

(La séance est suspendue le temps de prendre connaissance des interventions de deux citoyens : M. Alexandre GEORGES et Mme Fatoumata DIAKHO. Interventions qui figurent en annexe n° 1).

(La séance, suspendue à neuf heures dix minutes, est reprise à neuf heures vingt minutes, sous la présidence de Mme la Maire de Paris).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je reprends ce Conseil avec les interventions des Conseillers de Paris sur cette conférence citoyenne consacrée au P.L.U.

Le premier orateur est Jean-Pierre LECOQ, pour le groupe Changer Paris.

M. Jean-Pierre LECOQ, maire du 6^e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, avec ce débat sur la conférence citoyenne organisée en préambule du lancement de la définition du nouveau P.L.U., nous rentrons dans un processus qui nous mènera jusqu'en 2023 vraisemblablement à la fin de l'année. Ce sont donc trois années pleines qui vont être consacrées au document sur lequel reposera le développement de notre ville pour les quinze à vingt prochaines années.

C'est un travail passionnant mais exigeant, qui va nous occuper pendant la moitié de la mandature et pour laquelle des centaines d'agents de la Ville vont être mobilisés. Vingt ans après le précédent P.L.U., nous remettons l'ouvrage sur le métier et vous souhaitez que ce document essentiel intègre une bonne partie des thématiques de la vie en milieu urbain, qu'il s'agisse des activités, des mobilités, des espaces verts, et évidemment de l'urbanisme avec la question des gabarits et des hauteurs.

Vous voulez l'accompagner d'un volet démocratie locale en soumettant ces thématiques aux conseils de quartier auxquels s'ajouteront, selon les secteurs, des acteurs supplémentaires. Evidemment, qu'il s'agisse des conseils de quartier par la création du budget participatif ou d'entités plus larges, la concertation et le dialogue avec les Parisiens et les Parisiennes s'imposent plus que jamais.

Certes, déjà, lors de l'élaboration du P.L.U. actuel, celui qui est encore en vigueur, entamé il y a presque vingt ans et modifié à plusieurs reprises, nous avons vu l'engouement de nombreux habitants de la capitale à s'emparer de ce sujet, à travailler sur le devenir de leur cité. Dans de nombreux quartiers, le dialogue et le débat avaient eu lieu autour des hauteurs des tours, des dents creuses à combler ou à préserver, des espaces verts.

A l'initiative de la Ville, des prescriptions supplémentaires ont été mises en place grâce à la notion notamment du P.V.P., Protection Ville de Paris. Appliquées à plusieurs milliers d'immeubles, elles constituent une spécificité du P.L.U. parisien. Les sociétés savantes mais aussi de nombreux Parisiens pétris d'histoire ou simplement amoureux de leur ville y avaient contribué.

Aujourd'hui, en préambule du nouveau P.L.U., vous avez souhaité organiser cette conférence citoyenne, mimant un peu la Conférence citoyenne sur le climat réunie par le Président de la République, même si elle en diffère par plusieurs aspects. Encadrée dans ses travaux par l'agence Etat d'Esprit, la bien nommée, ses membres ont été guidés - je ne dis pas pris en main - lors de sa tenue et, c'est à souligner, rétribués pour y participer. Là, mes chers collègues, c'est une novation qui fera date et qui suscitera sans doute des vocations car vous avez créé le concept du bénévole payé, ce qui dans le milieu associatif constitue une hérésie absolue.

Si je ne mets absolument pas en cause leur volonté d'y participer en apportant fraîcheur et idées à ce débat, ne pensez-vous pas, Madame la Maire, Monsieur le Premier adjoint, que vous entachez d'une suspicion évidente leur libre participation à ce débat et surtout la sincérité du rendu ? Au lieu d'une rémunération, nous aurions préféré que les membres de la conférence disposent de meilleurs outils d'analyse, de plus de temps, d'une évaluation de situation de notre ville, une des plus denses du monde qui manque cruellement d'espaces verts, de lieux de vie et qui perd à nouveau chaque année, nous le savons, des milliers de familles et d'enfants.

Nous savions que les Parisiens voulaient une ville moins dense, plus vaste, plus apaisée - le bruit constituant une nuisance aussi forte voire davantage que la pollution de l'air - où chacun trouve sa place et notamment ceux et celles qui travaillent, pour Paris. Les travaux de la conférence nous le confirment : avec la lutte contre le réchauffement climatique, les défis sont donc nombreux, notamment celui de la révision des grandes opérations d'urbanisme accouchée aux forceps avant les élections par notre ancien collègue MISSIKA. Car nul ne comprendrait que Bercy-Charenton et Montparnasse ne soient pas en phase à leur achèvement à l'horizon 2030 avec le P.L.U. qui aura été adopté 7 années auparavant.

Vous avez donc, Madame la Maire, Monsieur le Premier adjoint, la redoutable tâche d'envisager l'avenir tout en retricotant le passé. Tout ceci dans un contexte incertain caractérisé par les conséquences de la crise et, il faut le souhaiter, par un rebond de l'activité. Notre ville va-t-elle continuer à perdre ses habitants et ses familles et à quel rythme ? Quel sera l'avenir du commerce parisien foudroyé par la crise alors qu'il était déjà affaibli ? Les finances de la Ville seront-elles assurées pour l'avenir ?

Voilà, mes chers collègues, le contexte difficile dans lequel va s'inscrire ce nouveau P.L.U. Protéger le passé, sans omettre le Paris d'aujourd'hui, pour mieux se projeter dans l'avenir, tel est le défi que notre groupe Changer Paris veut relever à travers ce P.L.U. et avec le concours de tous les Parisiens et de tous les acteurs.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Il restera deux minutes pour votre collègue, Claire de CLERMONT-TONNERRE.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ, président du groupe Communiste et Citoyen.

Non, pardon, d'abord Mme Léa VASA, pour le groupe Ecologiste de Paris.

Mme Léa VASA. - Merci, Madame la Maire, et merci surtout à la centaine de citoyens et citoyennes qui ont participé à cette conférence. C'est un travail précieux et force est de constater que leur vision rejoint pour beaucoup

de nombreuses considérations écologistes. L'enjeu est désormais d'entendre ces aspirations que l'on s'est permis de résumer ainsi : une ville apaisée au service de la diversité de ses habitants et compatible avec les enjeux climatiques.

Quatre orientations ressortent particulièrement de cette consultation, pour nous.

Cette ville de demain, c'est d'abord une ville dans laquelle la nature reprend ses droits. Voilà la demande la plus forte de la conférence citoyenne : une nature pas seulement faite pour décorer ou même verdier, mais une nature véritablement au service des équilibres écologiques.

Ajouter quelques jardinières dans les recoins n'est pas suffisant, il s'agit de créer de véritables corridors de biodiversité, de préserver les sols de pleine terre, de tracer d'ambitieuses trames vertes, de mobiliser tous les espaces pour créer des jardins publics, de permettre au cycle de l'eau de se dérouler et d'explorer l'immense potentiel de végétalisation des espaces privés.

La vision des citoyens est aussi celle d'une ville plus calme, plus silencieuse, une ville qui ralentit pour se mettre au rythme de tous et laisse la place à la convivialité. Le bruit et la tension de l'espace public sont la bête noire des Parisiens et cette consultation le fait ressortir très clairement. Une grande part des contributions tente d'apaiser l'espace public pour qu'il soit enfin possible d'en profiter sereinement et pas uniquement pour le traverser ou y consommer. Les habitants veulent pouvoir s'asseoir sur un banc, y faire une fête, y déjeuner, s'y rencontrer ou flâner.

En cela la conférence confirme les grandes orientations de la Ville en matière de réduction de la place de la voiture pour laisser place aux vélos. Mais elle dénonce également la privatisation et la commercialisation excessives de l'espace public, souhaitant retrouver des espaces de gratuité. Elle demande un meilleur partage des voies de circulation pour que toutes les formes de mobilité puissent trouver leur place et faire la part belle à la marche, le mode de déplacement le plus utilisé.

Le troisième volet qui ressort de la consultation n'est pas très consensuel au sein de notre Assemblée, c'est celui des perspectives économiques pour notre ville. Je vais tenter d'être aussi claire que les citoyens consultés.

Nulle part, il n'est demandé de créer de grands centres commerciaux, au contraire ils sont dénoncés. Nulle part il n'est souhaité que de grandes entreprises de la finance quittent la city pour venir s'enfermer dans des tours parisiennes, au contraire les tours sont controversées et il est proposé que les bureaux vides soient transformés en logements étudiants. Nulle part, il n'est exigé que des avions déposent par millions dans des cars des touristes venus consommer dans les enseignes de luxe, au contraire les Parisiens veulent soutenir une économie au service des habitants, une économie qui correspond à leurs valeurs. Ils veulent des commerces de proximité, des services de proximité, des artisans à l'intérieur de Paris qui produisent des biens utiles et qui bénéficient de zones de logistique urbaine adaptées. Ils veulent un tourisme maîtrisé.

Loin d'un désintérêt pour la question économique, les débats dessinent au contraire une forme de consensus sur le fait que l'attractivité économique et touristique peut être très problématique. Les Parisiens formulent clairement la demande de réorienter l'activité économique de la ville, afin qu'elle soit mise au service des habitants, comme est en train de le faire Venise en renonçant au tourisme de masse.

Les citoyens vont même plus loin sur cette question économique en préconisant une mixité fonctionnelle au sein des quartiers et un rééquilibrage territorial à l'échelle de la Métropole du Grand Paris. C'est bien là le quatrième enjeu soutenu par la conférence citoyenne et que les Ecologistes rejoignent : la mixité. Les participants ont une conscience aiguë que la plus grande richesse de Paris est la diversité de ses habitants. La demande de mixité sociale est extrêmement forte et suppose que notre P.L.U. propose des outils pour lutter contre la gentrification de Paris, afin de permettre aux familles, aux foyers aux revenus modestes, aux étudiants et aux plus précaires de se loger. Non seulement ils demandent que le logement soit une priorité face aux velléités d'attractivité économique, mais plus encore ils aspirent à une nouvelle forme d'habitat qui favorise le partage au quotidien.

Le dernier enjeu de fond que je souhaite relever dans ces conférences citoyennes est celui de la protection patrimoniale. Les Parisiens ont exprimé qu'ils avaient à cœur de préserver l'aspect historique de leur ville mais ils érigent un principe supérieur : la nécessité d'adapter le bâti aux enjeux climatiques. Favoriser la rénovation thermique, le photovoltaïque, la réhabilitation, l'utilisation d'espaces à reconquérir comme les toits ou encore l'usage de matériaux biosourcés, voilà les principes qui doivent guider l'évolution du paysage urbain parisien, voilà la forme de modernité qui est défendue ici et non celle qui consiste à construire des tours ou des grands ensembles ou à détruire pour mieux bétonner. Cette attente doit interroger les grands projets en cours à Paris et autoriser des concertations larges et sincères.

C'est au travers de cette question démocratique que je voudrais conclure. Il n'est plus envisageable de lancer des grands projets sans en avoir préalablement élaboré les contours avec la population. Cela est exprimé dans la consultation, les Parisiens ne veulent pas être interrogés alors que la majorité du projet est déjà décidée. Cette consultation a été un excellent pas en ce sens et nous formulons le vœu que ce travail continue, notamment au travers d'une plateforme numérique qui présente les objets de débat encore non consensuels, les grands projets d'urbanisme à l'étude et un état d'avancement des réflexions.

Nous souhaitons aussi qu'un retour motivé soit fait à chaque contributeur sur les propositions qu'il a formulées, qu'elles soient rejetées ou acceptées. Mais l'outil numérique ne saurait être satisfaisant, aussi nous proposons que les Parisiens, qui seront sollicités pendant ces trois années de travaux, puissent continuer à bénéficier d'un soutien technique et qu'un accompagnement opérationnel soit proposé aux conseils de quartier pour aider les équipes volontaires à faire vivre la concertation.

En un mot, c'est un besoin d'authenticité et de renforcement des liens sociaux qui s'exprime au travers de cette première consultation. Dans l'espace public, dans le logement, dans la structure des quartiers, les citoyens aspirent à vivre ensemble et en harmonie avec leur environnement. La période que nous traversons y est sûrement pour quelque chose. Et oui, dans la ville, dans sa construction même, dans un document aussi technocratique que le P.L.U., on peut contribuer à renforcer le tissu social.

Voici le défi qui nous attend collectivement, Madame la Maire. Vous avez souhaité afficher cet objectif particulièrement ambitieux de la création d'un P.L.U. bioclimatique et le groupe Ecologiste sera à vos côtés tant qu'il s'agira d'être à la hauteur de cet enjeu historique qu'est la lutte contre le dérèglement climatique et l'adaptation de la ville par une redéfinition de la notion de progrès qui mettra l'humain et le vivant en son cœur.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame VASA.

Monsieur Nicolas BONNET-OULALDJ, président du groupe Communiste et Citoyen, vous avez la parole.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Cette fois-ci, c'est la bonne. Merci, Madame la Maire.

Je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble des citoyens qui ont participé à cette conférence citoyenne, qui ont soumis leurs idées sur la plateforme numérique et qui ont participé à la consultation.

Je voudrais aussi remercier les deux personnes qui ont pris la parole. Je n'ai pas retenu leur nom mais leur prénom, Alexandre et Fatoumata. Évidemment, l'enrichissement de la parole des citoyens est très important dans les travaux que nous allons engager sur ce P.L.U.

Je voudrais vous dire aussi, Madame la Maire, que cette révision du P.L.U. doit tenir compte évidemment de la parole des citoyens, évidemment de nos engagements de campagne, mais doit aussi tenir compte du contexte dans lequel nous vivons : un contexte marqué par la crise sanitaire, un contexte marqué par la crise économique, par la montée de la pauvreté. Et puis c'est un contexte dans lequel la question du service public - je l'ai déjà dit lors du débat d'orientations budgétaires - est quelque chose d'important. Et la maîtrise du foncier, la maîtrise du P.L.U. est une question fondamentale puisque c'est une maîtrise publique.

Je voudrais enfin dire que - ma collègue l'a évoqué à travers la mixité - dans ce débat, nous devons bien sûr apporter notre réflexion sur un Paris dans sa globalité : tenir compte des questions d'emploi, de logement, de mobilité, des loisirs comme la culture, le sport, et mettre en cohérence l'ensemble des ambitions que nous avons portées dans notre campagne électorale, une ambition portée par les citoyens et en cohérence avec le contexte que j'ai évoqué.

Je voudrais maintenant vous dire que pour les communistes, l'enjeu véritable de ce P.L.U. est de conjuguer à la fois les questions environnementales et les questions sociales. Les unes ne peuvent pas aller sans les autres. Les défis que nous devons relever aujourd'hui sont ceux évidemment de la crise climatique et de la crise sociale.

A travers les propositions qui sont faites dans cette conférence citoyenne, je voudrais insister, Madame la Maire, sur trois points. Évidemment beaucoup de choses ont été dites et je ne pourrai pas reprendre l'ensemble des propositions, mais ces trois points nous paraissent essentiels.

Le premier point est le développement du vélo, qui a pris une part très importante ces dernières années et qui demande des aménagements nécessaires avec les pistes cyclables, la sécurisation des cyclistes, une meilleure cohabitation de l'ensemble des usagers sur l'espace public qui est, à nos yeux, aussi indispensable que l'apprentissage et l'éducation par le vélo.

Je voudrais d'ailleurs citer une opération que nous avons menée dans le 12^e arrondissement avec la maire, Emmanuelle PIERRE-MARIE, qui est le savoir rouler à l'école. Quand nous mettons en œuvre quelque chose qui transforme l'urbanisme, il faut l'accompagner d'autres politiques. Le savoir rouler est la capacité d'apprendre à l'ensemble de nos enfants à se déplacer en toute sécurité dans l'espace public.

Je dis cela parce que notre P.L.U. amène des transformations d'urbanisme mais il doit aussi amener des politiques publiques. Nous en parlerons à l'occasion du budget mais je pense que nous devrions développer, dans le cadre de la Direction de la Jeunesse et des Sports, les moyens nécessaires pour développer le savoir rouler.

Le deuxième point abordé par les Parisiens est la relocalisation de la production, et c'est l'objet de nombreuses propositions que j'ai fait dans la M.I.E. que j'ai présidée sur le "Fabriquer à Paris".

Favoriser la production locale et les circuits courts répond aux urgences climatiques et sociales. Le contexte de la crise économique et sociale et environnementale nous impose un changement de paradigme. Il nous semble

important de poser la question de la maîtrise publique du foncier qui est le nerf de la guerre si on veut que des opérations de relocalisation puissent aboutir. La Ville de Paris doit continuer en positionnant fortement son compte foncier, en développant la maîtrise du foncier et de l'immobilier, et encore plus la commande publique.

Je pense notamment à un sujet que nous avons tous en tête, c'est le quartier Bercy-Charenton. Vous le savez, à plusieurs reprises dans ce Conseil de Paris, je suis intervenu sur la gare inférieure de La Râpée - on les appelle les tunnels Baron Le Roy - sur laquelle nous devons avoir une vision très claire sur la relocalisation de la fabrication d'ailleurs en lien direct avec le fleuve et le rail.

Le troisième point, Madame la Maire, vous le savez, c'est un peu la marque de fabrique du groupe communiste, c'est la question du logement social. On ne peut pas réfléchir ce P.L.U. sans continuer à se donner les marges de manœuvre pour construire du logement social. Beaucoup de Parisiens, beaucoup de salariés souhaitent pouvoir continuer à vivre et à travailler à Paris. La question du logement social est donc fondamentale.

Les effets à moyen terme de la crise du Covid se poseront particulièrement dans ce secteur, comme le rappelait encore le délégué général de la Fondation Abbé Pierre, Christophe ROBERT. L'offre de logement de la Ville de Paris relève de la place qu'elle souhaite laisser à certaines catégories de la population, à commencer par les plus précaires mais aussi les classes moyennes. Aujourd'hui, les prix du marché immobilier ne permettent plus à de nombreux Parisiens de rester vivre dans notre ville. Il est donc urgent - on ne cesse de le répéter et mon collègue Ian BROSSAT le dit - de créer les conditions pour que cela redevienne possible. Là encore, le compte foncier, la maîtrise du foncier et la préemption active doivent être mobilisés pour permettre la création et la construction de logements sociaux supplémentaires.

Mes chers collègues, je voudrais enfin revenir sur la concertation elle-même.

Il me paraît indispensable, au-delà des citoyens qui ont été consultés, de consulter aussi les représentants du personnel, les syndicats, les représentants du patronat, les associations, le milieu associatif local, les conseils de quartier, le Conseil des générations futures, le Conseil parisien de la Jeunesse, le Conseil des étrangers communautaires ou hors communauté par exemple. Nous avons plusieurs leviers de démocratie participative et nous proposons évidemment d'activer l'ensemble de ces leviers pour que notre P.L.U. soit enrichi le mieux possible.

Enfin, il faudra aussi faire un effort important pour populariser nos travaux, populariser ce projet de modification du P.L.U. en utilisant les outils d'information.

Voilà, Madame la Maire, les grandes lignes d'un Paris ouvert sur l'avenir que nous engageons avec ces travaux et évidemment avec notre volonté de faire de Paris une ville écologique et populaire.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Je donne à présent la parole à M. BOURNAZEL, président du groupe "Indépendants et Progressistes".

M. Pierre-Yves BOURNAZEL. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, tout d'abord je voudrais remercier les Parisiens et les grands Parisiens qui ont participé à ces travaux qui nous seront très utiles, à nous élus, pour nourrir notre réflexion sur cet enjeu majeur de la mandature que sera la révision du P.L.U., et remercier particulièrement les deux personnes qui sont venues apporter leurs recommandations.

D'abord un point sur la méthode. Nous souhaitons évidemment que la participation soit massive, à la fois des associations, des experts, des citoyens qui, de par la singularité de chaque quartier, ont besoin de s'exprimer. Car la révision d'un plan local d'urbanisme est l'occasion de penser la vision d'avenir d'une ville, d'une métropole. A l'heure de la concurrence des grandes villes-monde, il est important que Paris soit un exemple de développement.

Il y a trois points majeurs.

Paris, le Grand Paris doit être un exemple en matière écologique. C'est une ville qui doit être moins polluée, moins bruyante, plus verte, plus douce. Une ville qui assume la transformation écologique dans tous les domaines : l'emploi, le logement, la circulation, les mobilités, dans tous les domaines.

C'est une ville qui doit assumer la beauté. La beauté de Paris, la beauté du Grand Paris, là aussi c'est la voirie, le logement, les infrastructures culturelles et sportives. Partout où il y aura de la construction, il faut privilégier la beauté de Paris, la qualité sur la quantité.

Puis c'est la diversité, car Paris est une ville-monde et nous devons assumer que Paris et le Grand Paris demain soient cette belle grande ville-monde diverse sur le plan de l'origine sociale, de la condition sociale. Nous devons faire en sorte que, par nos politiques publiques, nous assumions que cette ville soit inclusive et fasse rêver partout dans le monde.

Nous avons vécu évidemment dans le cadre des débats d'urbanisme des moments de bras de fer et c'est normal puisque c'est la vision de l'avenir de la ville. Dans la précédente mandature, nous avons pu nous opposer sur la tour Triangle, Bercy-Charenton, le stade Championnet, le stade Ménilmontant, et j'en passe.

Nous avons parfois dénoncé notre incompréhension face à un manque de concertation. Nous avons proposé à maintes reprises la consultation citoyenne qui doit devenir l'outil de cette prochaine mandature, un outil efficace dans la prise de décisions. La coconstruction des projets doit devenir la norme. Les habitants ne veulent plus être mis devant le fait accompli, ils veulent participer à la construction de l'avenir de leur quartier et de leur ville.

La révision du plan local d'urbanisme doit être l'occasion de clarifier la ligne directrice de la Ville en matière d'urbanisme et de qualité de vie dans la Capitale. Pour nous, il y a des impératifs. Tout d'abord la sanctuarisation de tous les lieux de respiration à Paris, dont évidemment les terrains d'éducation physique ; aucune opération foncière ne saurait justifier leur suppression. Puis l'arrêt de l'hyper densification et de la hauteur anachroniques et inconséquentes lorsqu'on sait que Paris est la capitale la plus dense d'Europe et l'une des plus denses du monde.

A ce stade, je ne serai pas plus long puisque nous partageons le temps avec ma collègue coprésidente Delphine BÜRKLI. Nous appelons de nos vœux cette révision du plan local d'urbanisme, tâchons maintenant collectivement d'être à la hauteur des enjeux climatiques, sociaux, démographiques et économiques qui sont plus que jamais devant nous.

Mais j'ai confiance en entendant les Parisiens et les grands Parisiens qui ont travaillé sur ce sujet, et en vous entendant vous-même, Madame la Maire, parce que j'ai noté dans la méthode de travail une évolution tout à fait salubre.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur BOURNAZEL.

Mme Nathalie MAQUOI, présidente du groupe "Génération.s".

Mme Nathalie MAQUOI. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, ce P.L.U. peut et doit être une nouvelle page dans l'histoire de Paris, celle d'une ville qui prend le pari d'une lutte active contre le dérèglement climatique, qui donne à l'urbain une nouvelle définition, celle d'une ville qui permet à chacun de respirer et surtout celle d'une construction commune, un élément clé du droit à la ville que le groupe "Génération.s" défend.

Ces dernières semaines, vous vous êtes réunis, Parisiens, Parisiennes ou alors, comme vous l'avez dit, usagers de Paris pour définir ensemble les orientations souhaitables pour le Paris de demain. Une trentaine de grandes propositions divisées en six thématiques ont émergé de ces travaux et elles serviront à irriguer notre réflexion autour de la révision du P.L.U.

Cette démarche rejoint une préoccupation qui nous est chère, celle de pleinement impliquer les citoyennes et citoyens à chaque étape d'un projet. Une démarche qui repense la place de l'usager de la ville dans l'élaboration du projet, qui donc devient plutôt acteur que spectateur.

On peut retenir de cette expérience démocratique inédite la préoccupation de plus en plus forte des participants et des participantes pour les enjeux écologiques et climatiques. Cela s'est traduit notamment dans la nature des contributions portées en grande partie vers l'espace public ou autour de la place des espaces de respiration dans notre ville. La lutte pour le climat et la transition écologique qu'elle implique doit irriguer chacune de nos politiques publiques parisiennes, ne pas être traitée comme un sujet à part mais bien faire partie de chacun de nos aménagements, être des éléments centraux de nos décisions.

Il est essentiel de construire une ville du commun. Cela passe aussi par la préservation, le développement d'un patrimoine naturel urbain dont chaque Parisien et Parisienne puissent bénéficier. L'égal accès à la nature et aux espaces de rafraîchissement est un droit qui doit être garanti. Les dernières vagues de canicule et plus récemment les deux confinements nous ont cruellement rappelé ce besoin essentiel et partagé d'accéder à des espaces verts. A Paris, on compte un arbre pour 11 habitants, 2 mètres carrés d'espace vert par habitant, la ville doit donc maintenant inverser cette courbe.

En constituant, comme vous l'avez proposé, une continuité verte, nous permettrons à chacun et chacune d'accéder à un espace naturel dans son quotidien au cours de ses trajets réguliers. Attachée à l'idée de coconstruction, la création d'une cartographie commune collaborative des espaces de nature en ville, telle que vous le proposez, nous semble un excellent moyen de faire contribuer chacun pour donner corps à cette idée de patrimoine commun.

Si le développement d'un patrimoine naturel commun se fait de toute évidence dans l'espace public, l'espace privé ne doit pas être en reste. Pourquoi ne pas explorer, comme vous le proposez, le fait que les cours d'immeuble et les toitures puissent aussi proposer des jardins dans les résidences gérées par des collectifs d'habitants ? Cela rejoint l'impératif du droit à la ville qui passe par le fait de devenir acteur et actrice de sa ville, pleinement investi dans la vie de sa cité.

De même que nous défendons un droit à la nature, la nature a elle aussi ses droits et doit être préservée. La constitution d'un répertoire du patrimoine végétal ainsi que la compensation systématique du patrimoine naturel existant en cas de destruction obligatoire de la végétation sont autant de propositions que vous portez et qui nous semblent essentielles.

L'éducation à la biodiversité et à l'agriculture urbaine est un levier essentiel pour sensibiliser les générations futures aux enjeux de la transition écologique. Ce souci d'implication des Parisiennes et Parisiens dès le plus jeune âge dans la transition écologique doit être central. Nous le partageons comme vous dans nos politiques éducatives et de formation. Cela peut passer, par exemple comme vous le proposez, par le fait de réserver des parcelles au sein des écoles pour l'installation de jardins partagés en pleine terre pour former à une agriculture durable et, par-là, à une alimentation durable.

C'est une volonté que nous partageons et que nous défendrons tout à l'heure par un vœu pour que, dans chaque école, soit réduite la part du bitume dans les cours de récréation pour laisser la place à la biodiversité.

Le droit à la ville que nous défendons est aussi le droit de vivre dans la ville. Elle doit intégrer la préservation des valeurs vernaculaires, c'est-à-dire la richesse produite par les usages résultant du quotidien des habitantes et des habitants et des usagers de Paris. Elle doit enfin pleinement intégrer la possibilité de s'y loger. En ce sens, de nombreuses actions ont été initiées par notre collectivité ces dernières années pour démultiplier le nombre de logements sociaux. Les efforts sont à poursuivre, à intensifier pour permettre aux classes populaires de continuer à vivre à Paris.

Pour que la ville du quart d'heure, notion clé de cette mandature, se traduise dans le quotidien des Parisiens et des Parisiennes, il est nécessaire de disposer de commerces essentiels, de lieux de travail et de services au plus près de chez soi. Réduire les déplacements longs au quotidien est un axe pour aboutir à une ville écologique et une meilleure qualité de vie.

Nous pourrions encore développer longtemps sur chacune de ces propositions, mais elles convergent toutes vers une même finalité : un Paris solidaire, un Paris respirable, un Paris à taille humaine. Tout ceci est stimulant, en particulier lorsqu'il résulte du Paris de la démocratie et de la participation citoyenne.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Madame MAQUOI.

Mme Maud LELIÈVRE, pour le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes.

Mme Maud LELIÈVRE. - Merci, Madame la Maire, de me donner la parole.

Le débat sur le P.L.U. s'inscrit dans un contexte de crise sanitaire qui n'est qu'un élément de plus d'une crise environnementale et durable. Vingt ans après le premier P.L.U., il est urgent d'adapter des règles qui permettent de définir une ville plus économe en ressources, plus résiliente et plus anticipatrice.

Aujourd'hui, la biodiversité à Paris est en net déclin. Il est vital d'agir pour le maintien et le développement du plus grand nombre d'espèces vivantes sur notre territoire. C'est d'ailleurs un critère par excellence de durabilité de nos sociétés. Tous les indicateurs sont au rouge. Derrière l'emblématique moineau, la quasi-totalité des passereaux et autres espèces faunistiques historiquement présentes à Paris disparaissent.

Le constat et l'inquiétude sont les suivants : tous les espaces de nature existant à Paris, que ce soit des arbres remarquables d'alignement dont nous avons parlé hier, des espaces verts ou des espaces de nature, doivent être protégés et classés car ces espaces forment un tout, un patrimoine commun.

La Ville s'est longtemps engagée dans une politique urbaine d'hyperdensification et d'artificialisation de tous les espaces encore libres à Paris et il faut vraiment inverser la tendance. La préservation d'une réelle diversité d'espaces et de milieux est un préalable fondamental à toute politique prétendant œuvrer en matière de biodiversité car oui, Paris est l'une des villes les plus pauvres en espaces verts et en nature par habitant.

Il existe une contradiction voire une schizophrénie environnementale dans certaines des politiques qui sont menées aujourd'hui. C'est une contradiction entre le discours d'exemplarité de la mairie sur la biodiversité à Paris et la réalité d'une action parfois cosmétique qui habille de vert certains projets d'urbanisation. Les techniques de végétalisation artificielle ne sont pas une alternative équivalente à la préservation de véritables espaces de nature à Paris et de renaturation là où c'est possible.

Il y a contradiction depuis plusieurs années entre les projets pour créer de nouveaux sites de biodiversité d'une part, et la destruction d'espaces naturels d'autre part. Je citerai les serres d'Auteuil, les terrains d'Eau de Paris proposés à certains projets environnementaux, la densification de la Cité universitaire, la Z.A.C. "Bercy-Charenton", les aménagements de Paris Nord, etc., et bien sûr les constructions sur les jardins et cours en cœur d'îlot.

Lutter contre la destruction de la nature à Paris est une bataille du quotidien pour les maires qui ne partagent pas forcément cette orientation. C'est le choix qu'a fait Delphine BÜRKLİ depuis six ans en mettant en place une végétalisation imaginative et durable dans un arrondissement assez minéral.

Paris est une ville dense, attractive, très attractive en comparaison d'autres villes européennes, en usagers et en touristes que l'on espère voir revenir. Dans ce cadre, comment imaginer un P.L.U. parisien trop centré sur Paris alors qu'il faut agir en responsabilité ? En environnement, ce qui compte avant tout, ce sont les écosystèmes et la continuité. Quelle que soit la complexité actuelle, Paris doit être un moteur et non un frein pour les territoires limitrophes car oui, nous partageons le même patrimoine commun.

La maîtrise de l'empreinte écologique de la ville, la nécessité de concevoir une ville moins consommatrice implique de repenser des principes d'urbanisme que nous ne retrouvons pas totalement aujourd'hui dans les premières propositions. A ce jour, le P.L.U. se limite trop à la réorganisation du Paris intra-muros. Paris ne peut plus se permettre d'engager des changements urbains de cette ampleur sans concerter les villes avoisinantes, sans concerter les autres habitants de l'Ile-de-France, au risque sinon d'omettre dans sa conception les enjeux métropolitains qui y sont liés. Paris ne vit pas en autarcie.

Le P.L.U. parisien accentuera les disparités entre les territoires, comme l'illustre par exemple la proposition de la conférence citoyenne de reléguer les constructions de tours aux portes de Paris, déléguant le sujet de la densification, de l'obstruction du paysage et de la consommation énergétique du bâti aux arrondissements les plus excentrés et aux communes hors périphérie. Est-ce une approche équitable que de vouloir concentrer les tours là où les gens souffrent déjà le plus de l'atteinte au paysage, du bruit, de la pollution et des externalités négatives en général ?

Il y a une autre vision, une autre approche, celle de rendre une ville plus vivable pour tous, pas simplement les plus privilégiés et pas simplement les Parisiens contre la périphérie. Le principe de responsabilité est de construire un espace commun et non de dresser de nouvelles frontières.

Nous avons quelques interrogations sur l'approche de la végétalisation qui est très présente dans les propositions de la conférence citoyenne. C'est une bonne chose que nous appelons de nos vœux, mais de nombreuses questions techniques se poseront, notamment sur des toits et des bâtiments parisiens souvent classés. Au-delà de l'injonction, il est nécessaire et indispensable d'avoir un accompagnement pour le propriétaire. C'est le gage de la réussite de ce projet.

J'aimerais enfin insister sur trois points.

Le premier concerne l'intelligence globale du projet. La biodiversité, c'est un peu plus compliqué que de l'aménagement technique. Sans continuité et sans logique, nous n'aurons pas de bénéfice environnemental. Nous ne pouvons pas demander la mise en place de trames vertes, bleues, blanches, brunes, noires, et développer cette continuité sans cohérence.

Le deuxième point est que la végétalisation a une face cachée, celle de gonfler de façon artificielle les plantations les plus utiles, parmi lesquelles la diminution de pleine terre dans des parcelles nouvellement construites ou reconstruites. C'est un enjeu sur lequel nous serons attentifs.

Enfin, c'est l'absence d'évocation de solutions fondées sur la nature et c'est un vrai regret. Sur la base de réflexions initiées par l'Union internationale de conservation de la nature, les solutions fondées sur la nature ont des bénéfices connus : il s'agit de contribuer à l'atténuation du changement climatique, par exemple en stockant le carbone sous forme organique, en adaptant les effets, en rafraîchissant la ville, etc.

Certaines stratégies urbaines s'affichent sous forme de slogans, une préoccupation particulière pour l'un des effets du changement climatique, comme la question du ruissellement. Toutes ces solutions reposent en pratique sur un même triptyque : le maintien du sol vivant, l'accroissement du couvert végétal et le rétablissement de la circulation naturelle de l'eau. Ce sont quelques exemples mais l'approche aujourd'hui de la rénovation trop minérale et l'intégration de l'absence de solutions fondées sur la nature sont un vrai regret.

Alors, la liste des demandes est longue et pragmatique. Au-delà des slogans, il faut agir : il faut cesser de détruire des espaces naturels existants ; il faut consolider une véritable trame en articulation avec le Grand Paris et la Région Ile-de-France ; il faut créer un véritable réseau de zones humides. En lien avec la Région Ile-de-France, il faut inscrire dans le P.L.U. tout espace non bâti comme espace non constructible. Il faut recentrer tous les espaces de nature avec des aménagements appropriés, en lien avec les associations environnementales et les habitants des quartiers concernés.

Enfin et pour conclure, les maires d'arrondissement ont une responsabilité importante en matière de concertation locale sur le P.L.U. Nous sommes en attente des guides méthodologiques, des outils qui permettront de mener à bien cette concertation. On ne saurait reléguer les maires d'arrondissement, dont l'expertise est reconnue sur leur territoire, au rôle d'intermédiaire entre la mairie centrale et les citoyens sur un sujet aussi majeur et déterminant qui doit dessiner le Paris vivable et résilient de demain.

Merci.

(M. Patrick BLOCHE, adjoint, remplace Mme la Maire de Paris au fauteuil de la présidence).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Maud LELIÈVRE.

Je donne maintenant la parole à Thomas CHEVANDIER.

M. Thomas CHEVANDIER. - Je vous remercie, Monsieur le Maire.

Chers collègues, l'actuel Plan local d'urbanisme a été adopté il y a quatorze ans. Certes, il a été modifié il y a quatre ans, en 2016, il est néanmoins désormais inadapté à une ville qui subit les conséquences du dérèglement climatique, à une ville dont les usages ont été très largement modifiés par la crise du Covid et dans laquelle la

volonté de réappropriation de l'espace public est de plus en plus partagée. Il était donc urgent d'adopter un nouveau P.L.U. C'était d'ailleurs un engagement de campagne de l'actuelle majorité.

Compte tenu de son impact sur l'avenir de notre ville, et donc sur le quotidien des Parisiennes et des Parisiens, il a été décidé de faire précéder cette révision d'une conférence citoyenne, et c'est inédit s'agissant d'un P.L.U.

Animée par M. le Premier adjoint en charge notamment de l'urbanisme et par Mme l'Adjointe en charge de la participation citoyenne et du débat public, composée d'un panel de 100 citoyens dont 30 métropolitains, témoignant du souci de penser ce P.L.U. en lien avec l'environnement global de Paris, cette conférence s'est réunie sur trois samedis, donnant ainsi du temps à la formation, à la délibération des citoyens en lien avec des spécialistes et avec le soutien toujours utile et déterminant de l'Atelier parisien d'urbanisme.

Sur la même période, une consultation élargie s'est tenue sur une plateforme en ligne sur laquelle plus de 1.000 propositions ont été formulées et qui ont fait l'objet de plus de 20.000 votes. C'est donc un rapport et des propositions sur lesquelles nous sommes amenés à débattre aujourd'hui qui portent la légitimité d'une participation large et d'une méthode novatrice.

Les 30 propositions adoptées par le panel des citoyens tirés au sort peuvent être classées en trois catégories.

D'abord des propositions qui recouvrent des objectifs de politiques publiques sur lesquels la Ville a déjà une action structurée ; cela signifie qu'il y aura un effort de pédagogie à mener sur ces politiques publiques.

Ensuite, ce sont des propositions qui se situent en dehors du cadre du P.L.U. et qui du coup ne pourront pas être reprises par le P.L.U. puisqu'il s'agit d'un document particulièrement normé. Néanmoins, ces propositions ne seront pas vaines puisqu'elles seront fléchées, orientées vers des adjoints qui seront chargés de leur suivi particulier.

Enfin, des propositions qui entrent précisément dans le champ juridique de ce plan local d'urbanisme. Parmi elles, certaines ont reçu un assentiment particulièrement large, notamment celles qui permettent de concilier les exigences sociales et environnementales.

Je vais m'arrêter quelques instants notamment sur celle qui a obtenu l'assentiment le plus large lors du vote de la plateforme en ligne. Sur la partie espace public et mobilité, c'est dans les parkings souterrains le fait de prévoir des espaces sécurisés pour les vélos à proximité des stations RER et de métro, et des emplacements pour les véhicules des travailleurs de nuit avec des tarifs préférentiels. Cette proposition, qui a été très largement adoptée, traduit une acceptation globale de l'orientation souhaitée par la Ville de la diminution de la voiture individuelle au profit d'autres modes de transport.

On peut aussi noter les propositions relatives aux questions d'habitat et de solidarité. Par exemple, celles visant à développer des programmes neufs ou en réhabilitation incluant une mixité sociale, urbaine et fonctionnelle qui témoignent, là aussi, d'une volonté très forte, de la part des Parisiennes et des Parisiens qui ont été consultés, de continuer à utiliser l'outil du logement social comme levier essentiel et primordial de la mixité sociale dans notre ville.

On peut aussi relever la proposition n° 5, toujours en termes d'habitat et de solidarité, qui vise à intégrer dans le P.L.U. la réversibilité des usages et à inclure pour toute nouvelle construction une charte des promoteurs.

Ces propositions vont donc venir enrichir le travail d'élaboration du nouveau P.L.U., lequel sera - c'est là aussi inédit - bioclimatique. Bioclimatique, cela signifie qu'il respectera la trajectoire des Accords de Paris et du Plan climat air énergie territorial adopté en 2018 qui vise une neutralité carbone à horizon 2050.

Ainsi, avoir un P.L.U. bioclimatique permettra d'agir plus efficacement contre le réchauffement climatique et ses effets néfastes, en luttant contre les îlots de chaleur, en promouvant la pleine terre, en œuvrant à la rénovation énergétique, etc. Cela souligne l'ambition de la Ville en matière de lutte contre le dérèglement climatique et évidemment l'engagement de sa majorité sur ce sujet.

Les conclusions de la conférence citoyenne vont donc venir enrichir nos débats dans le cadre de la révision du P.L.U. mais aussi au-delà. Elles vont accompagner la démarche de transformation écologique de notre ville et elles valident en très grande partie les orientations de notre majorité et de l'Exécutif, à savoir la conjugaison des enjeux démocratiques, sociaux et environnementaux.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Thomas CHEVANDIER, pour votre intervention.

Danielle SIMONNET, pour un temps inévitablement contraint.

Mme Danielle SIMONNET. - L'enjeu du Plan local d'urbanisme, c'est l'enjeu de la planification sociale et écologique du Paris de demain. Cela exige d'émanciper nos politiques de la prédation des intérêts privés, de la spéculation immobilière, des logiques de bétonisation, de gentrification et de marchandisation. Et ce n'est qu'en permettant réellement aux Parisiens de décider Paris que nous pourrions y parvenir, et en pensant aussi Paris dans son échelle métropolitaine.

Les éboueurs occupent en ce moment même, depuis hier soir, la Direction de la Propreté. J'ai une question : combien d'éboueurs et égoutiers habitent Paris ? C'est cela le problème. Un million de personnes viennent à Paris

pour travailler chaque jour sans pouvoir y vivre à cause des loyers qui ont explosé. La gentrification est anti-écologique. Votre ville du quart d'heure, hélas, signifie la galère banlieusarde des deux heures !

Paris est excédentaire en emplois. L'attractivité économique et touristique de Paris est anti-écologique. Il y avait 36 % d'ouvriers et employés à Paris en 2001, il n'y en a plus que 25 % en 2015 et aujourd'hui combien ? Quel échec !

Il nous faut donc produire du logement social en assumant de réquisitionner les logements et bureaux vides. Le Plan local d'urbanisme devra accroître la part de logements sociaux et réellement sociaux.

Il nous faut assumer le recours au bois, terre, paille, comme le dit la conférence, et cesser le "en même temps" des tapis rouges à "Lafarge".

Vivre en harmonie avec la nature, repenser notre rapport au vivant végétal et animal exige la reconquête de la pleine terre. Je souhaitais proposer à travers un vœu - mais je le ferai une prochaine fois - qu'il y ait une carte des sous-sols pour permettre aux citoyens de décider de ces reconquêtes.

En dernière chose, un Paris social et écologique, cela ne peut pas être un Paris sans services publics. Pour exemple, il ne faut pas que le P.L.U. change sur l'affectation hospitalière de l'Hôtel-Dieu. Un Paris écologique et social, c'est un Paris avec des services publics qui cesse de les marchandiser.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Danielle SIMONNET.

La parole est à Claire de CLERMONT-TONNERRE, deux minutes pour tout dire.

Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE. - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, pour avoir assisté à la restitution des travaux de la conférence citoyenne, je salue l'investissement des rapporteurs qui ont participé à cet exercice express très encadré, dont nous ignorons le coût et dont la représentativité interroge avec seulement quatre habitants du 15e pour un arrondissement qui en compte 235.000.

Néanmoins, plusieurs propositions formulées traduisent des préoccupations que nous partageons. En particulier, le manque d'espaces verts, la densification outrancière ou encore la préservation du patrimoine.

J'observe que la consultation sur le site idee.paris a reçu un certain écho. Avec le dépôt de 1.084 contributions dont 188 localisées, je relève entre autres l'intérêt pour la végétalisation des berges de Seine, la préservation de l'horizontalité de Paris ou encore le ras-le-bol des nuisances sonores.

A l'issue de cette étape préalable au lancement de la procédure de révision du P.L.U., notre groupe porte plusieurs demandes.

En premier lieu, votre Premier adjoint nous ayant annoncé la tenue de 3.000 à 4.000 réunions sur les trois ans à venir, il est clair que ce chantier qui viendra s'ajouter aux multiples concertations habituelles sur les projets d'urbanisme ou les aménagements de quartier ne saurait être engagé sans un appui technique avec la mise à disposition d'un A.M.O. et la déconcentration de moyens humains pour coordonner les ateliers et accompagner les conseils de quartier.

Les différentes étapes de concertation à venir requièrent également un dimensionnement approprié des moyens de dématérialisation. Il serait par exemple opportun de décliner le site idee.paris par arrondissement, afin d'enrichir et de localiser la démarche, mais aussi de permettre une participation plus large de nos concitoyens.

En outre, en complément de l'évaluation de l'actuel P.L.U., sur le plan parisien comme par arrondissement, et de la réalisation d'un volet économique intégrant les conséquences de la crise sanitaire, nous souhaitons disposer d'informations sur les parcelles mutables à court ou moyen terme, et avoir communication des études prospectives réalisées sur certains secteurs par la DU ou l'APUR dont nous avons été exclus. J'ajoute que nous ne vous laisserons pas préempter l'élaboration du manifeste pour une nouvelle esthétique parisienne qui a vocation à s'inscrire dans le P.L.U.

Pour conclure, s'il est clair que le plan bioclimatique représente un vaste chantier pour les années à venir, nous vous demandons, Monsieur le Maire, de lancer dès 2021 un véritable plan de réparation de l'espace public. Cela répondrait aux préoccupations de nos concitoyens qui attendent une amélioration rapide et concrète de leur cadre de vie quotidien et pas uniquement des perspectives à l'horizon 2030.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Claire de CLERMONT-TONNERRE.

Je donne la parole à la maire du 9e arrondissement et co-présidente, Delphine BÜRKL.

Mme Delphine BÜRKL, maire du 9e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Je remercie à mon tour les participants à la conférence citoyenne pour la qualité de leurs travaux. Je regrette cependant l'absence de consultation des mairies d'arrondissement dans le mode de désignation des participants, dont on peut interroger la représentativité. Je constate que cette convention n'a pas été supervisée par la Commission nationale du débat public.

Ceci étant dit, je me réjouis tout de même de retrouver dans le bilan de cette conférence citoyenne plusieurs questions qui me tiennent à cœur, en particulier celle de l'ouverture et de la connexion de Paris avec son environnement proche, parce que j'estime qu'il s'agit du fil conducteur qui doit animer l'ensemble de nos débats.

D'abord parce qu'à la lumière des travaux produits l'année dernière par la M.I.E. sur le périphérique, à laquelle j'ai participé, je suis convaincue que ce P.L.U. révisé et modernisé doit s'ouvrir sur le Grand Paris. Dans le prolongement de ce que vient de dire ma collègue Maud LELIÈVRE, sur bien des aspects, le raisonnement intramuros est totalement anachronique. Je pense notamment à la politique du logement, des mobilités ou encore à nos ambitions bioclimatiques qui ne peuvent se penser qu'à l'échelle du territoire métropolitain.

Quel avenir pour le boulevard périphérique ? Comment mieux relier Paris au reste de la métropole ? Comment créer une cohérence de transports et d'aménagement urbain et paysager entre Paris et sa banlieue ? Sans cette vision élargie, nous n'avons aucune chance d'appréhender, de nous saisir correctement des enjeux environnementaux de notre territoire qui dépassent de loin le cadre de nos dix-sept arrondissements. Pour ces raisons, notre futur P.L.U. ne doit pas être une énième mise à jour mais plutôt le facteur d'un véritable big-bang institutionnel et territorial.

Par ailleurs, notre ville est confrontée à l'urgence climatique et les Parisiens subissent directement les effets du réchauffement de la planète sur leur santé et leur cadre de vie. Il est important de nous saisir de cette révision du P.L.U. pour donner une nouvelle ambition à la végétalisation de Paris, en créant des îlots de fraîcheur, des espaces de respiration et en construisant des bâtiments à la fois zéro énergie et beaucoup mieux ventilés.

Dans ce domaine, un saut qualitatif et quantitatif s'impose, puisque je rappelle que Paris a été classé parmi les capitales les moins vertes du monde avec seulement 5,8 mètres carrés d'espaces verts par habitant. Concevons alors de véritables projets écologiques, comme nous les encourageons et les proposons dans le 9e arrondissement de Paris par la mise en place de rues jardins, de grands axes végétalisés et demain par la création de nouveaux squares.

Enfin et surtout, une fois que nous serons sortis de cette crise sanitaire qui n'en finit pas, retrouverons-nous le visage de Paris tel que nous l'avons connu ? Probablement non, son visage sera sûrement différent. Une ville qui aura les traits tirés après cette épreuve et impossible de dire aujourd'hui quels seront les impacts réels de cette pandémie sur notre économie, mais aussi sur l'état psychologique des Parisiens. Il nous faut être ni trop optimistes ni trop pessimistes. Les défis sont immenses et ils sont nombreux. Il sera plus que nécessaire de prendre en compte dans la définition du nouveau P.L.U. le contexte post-Covid.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Madame la Maire.

Je donne la parole à la maire du 14e arrondissement. Non ?

C'est parfait, cela me permet de donner la parole au Premier adjoint en charge de beaucoup de délégations, dont l'urbanisme et l'architecture. Je donne la parole à Emmanuel GRÉGOIRE.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Merci à tous les intervenants. Merci tout d'abord également aux deux citoyens qui ont représenté l'ensemble des participants à la conférence citoyenne, qui a été un moment très riche et inédit dans ce processus préalable à l'engagement de la révision du Plan local d'urbanisme.

Nous le souhaitons, avant ce travail très long que vous connaissez et très technique. Et merci à chacun d'avoir en tête que nous nous sommes fixé collectivement des objectifs très ambitieux en matière de calendrier et d'adoption, parce qu'à bien des égards le P.L.U. actuel est devenu obsolète, au regard de tous les enjeux que tous les intervenants ont souligné.

Merci aux citoyens d'avoir participé à cet exercice très pédagogique. J'ai entendu de-ci de-là deux ou trois réserves de méthode sur le principe même de cette conférence citoyenne. Je rappelle qu'il ne s'agit pas de rémunération mais de gratification, dont l'un des enjeux est d'assurer l'assiduité des participants, la gratification étant évidemment très symbolique. Force est de constater que ce sujet a intéressé puisque les citoyens sont restés très durablement investis dans les différentes séances et journées de travaux à cette occasion.

Nous souhaitons enrichir notre réflexion politique sur les enjeux de la révision du P.L.U. d'un regard extérieur avec deux piliers dans la consultation : à la fois l'organisation de cette conférence citoyenne et, vous l'avez évoqué, 100 citoyens dont 30 Grands Parisiens parce que nous considérons que les usagers de Paris ont aussi leur mot à dire et un regard utile sur les enjeux d'urbanisme, et une grande consultation des parties prenantes, et là aussi merci d'avoir salué le succès de cette consultation puisqu'il y a eu plus de 1.084 consultations ; ce sont évidemment des

avis d'experts mais aussi de citoyens sur des sujets beaucoup plus territorialisés et beaucoup plus concrets. Cela nous permet aujourd'hui de préparer la rédaction du projet de délibération de prescription de lancement de la révision, de façon extrêmement riche et transversale.

Beaucoup d'entre vous ont cité les enjeux qui ont été émis. A bien des égards, les propositions qui sont formulées par la conférence citoyenne, les 30 qui ont été votées et présentées la semaine dernière et dont les deux porte-parole se sont fait le relais aujourd'hui de façon un peu plus synthétique sont totalement en ligne avec ce que les différents intervenants ont évoqué.

Mais je voudrais insister sur un point qui, à mon avis, était au cœur de l'intervention de Nicolas BONNET-OULALDJ qui est, à mon avis, la justesse et l'enjeu que nous devons relever. Tout va être question d'équilibre, tout va être question de cohérence, de convergence et de construction d'objectifs qui n'ont spontanément aucun lien commun ou tendance convergente, mais il ne faut pas sacrifier l'écologie au profit de l'économie ou du social, et il ne faudra jamais non plus sacrifier le social et l'économie au titre de l'exigence environnementale. C'est cette ligne de crête que nous nous fixons collective. Cela dessine un futur P.L.U. bioclimatique, parce qu'il respectera la trajectoire des Accords de Paris, un P.L.U. ambitieux sur le plan de la question de la place de la nature en ville, mais aussi sur la question du développement des projets urbains.

Trois piliers, trois objectifs fondamentaux dans cette aventure.

Permettre à Paris de rester une capitale mondiale attractive. Parce que, Madame SIMONNET, si Paris n'est plus une capitale attractive, il n'y aura plus de services publics à Paris. Il n'y aura plus de services publics ! Quand on vous écoute, c'est une forme de pensée magique qui est absolument stupéfiante.

Le deuxième pilier est celui de la soutenabilité environnementale. Arriverons-nous à faire la démonstration qu'on peut être une grande ville attractive sur le plan économique et exigeante sur le plan environnemental ?

Enfin, une ville dans laquelle la question sociale, la question de la mixité sociale est un enjeu tout à fait majeur, y compris parce que c'est une singularité, vous le savez, assez unique et précieuse de la constitution de l'histoire de Paris.

C'est une belle aventure. Nous reviendrons devant l'Assemblée au mois de décembre pour présenter le projet de délibération de prescription de lancement du P.L.U., et nous serons très heureux, comme je l'ai fait déjà à de très nombreuses reprises, d'associer tous les présidents de groupe et donc les groupes à ce travail qui ne peut être que collectif.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Monsieur le Premier adjoint.

Le débat de restitution de conférence citoyenne sur le P.L.U. est maintenant terminé.

Votes sur les vœux, amendements et projets de délibération de la 5e Commission.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Comme je l'avais annoncé hier soir, nous allons évidemment continuer nos travaux et nous allons ce matin, donc maintenant, procéder au vote sur les vœux, amendements et projets de délibération de la 5e Commission.

J'ai fait le choix personnel de ne pas me connecter encore. Je vais le faire en même temps que vous, afin de permettre à tout le monde de se connecter. Pour le deuxième jour, le code est CP92, puisque nous sommes le deuxième jour de la séance du Conseil de Paris, et votre code de vote personnel à six chiffres ne change pas, mais vous le gardez évidemment pour vous.

Rassurez-vous je donnerai tout le temps nécessaire pour que vous soyez connectés.

C'est bon ? On va prendre notre temps. Que la sérénité remplisse vos cœurs plus que jamais. Pour l'instant, nous en sommes à 128 connexions, ce qui est tout de même conséquent, comme vous pouvez le constater de la manière la plus transparente qui soit. Est-ce que dans cet hémicycle du Conseil de Paris des élus ne sont toujours pas connectés ?

Nous sommes à 133 connexions et on n'arrivera pas à 163. Je repose ma question : est-ce que, dans l'hémicycle du Conseil de Paris, il y a encore des problèmes de connexion ? Oui.

Sur Webex, y a-t-il des problèmes de connexion également ?

Nous sommes 135 votants sur 163. On a déjà atteint le score 136 de votants hier durant toute la journée. Je remercie celles et ceux qui souhaitent encore se connecter de le faire maintenant avec célérité.

Est-ce que vous m'autorisez à lancer les votes ? Je ne fais l'objet, ni en présentiel ni en distanciel, de la moindre observation allant dans un sens contraire. Donc j'ouvre les votes concernant les dossiers de la 5e Commission : projets de délibération, vœux et amendements.

2020 DCPA 36 - "Paris Fait Paris" : Présentation du bilan des délibérations globales adoptées en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Voeu déposé par le groupe Changer Paris relatif à la phase de définition des projets et à leur suivi.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je demande au groupe Changer Paris s'il retire son vœu n° 24 sur le projet de délibération DCPA 36 intitulé "Paris fait Paris". Vous le maintenez ?

Mme Valérie MONTANDON. - Oui, je le maintiens. Je ne suis pas du tout d'accord avec la réponse qui m'a été faite pour justifier le retrait, puisqu'il s'agit en fait d'une augmentation...

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Non, on dit juste oui. Merci, Valérie.

De ce fait, je mets aux voix, au scrutin public, le vœu n° 24 avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 24 est rejeté.

Nous passons maintenant au vote sur le projet de délibération DCPA 36.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Pardon ? Si parce qu'il y a une intervention sur le projet de délibération à travers le vœu. Tout projet de délibération, faisant l'objet sinon d'une inscription tout du moins ayant été visé par un vœu, doit être soumis au vote. C'est la raison pour laquelle je mets aux voix le projet de délibération DCPA 36. Je n'ai pas besoin de rappeler devant une Assemblée aussi avertie que tout projet de délibération de l'Exécutif fait l'objet d'un avis favorable de l'Exécutif.

Je considère que le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DCPA 36).

2020 DDCT 86 - Création d'une Mission d'Information et d'Evaluation sur la Seine.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DDCT 86 qui est la création d'une Mission d'Information et d'Evaluation sur la Seine. Je me permets de rappeler l'objet parce que nos souvenirs d'hier soir sont évidemment un peu lointains.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité. (2020, DDCT 86).

2020 SG 30 - Signature d'un partenariat avec le City Finance Lab pour une assistance technique au développement d'indicateurs de résilience dans les instances de décision de la Ville.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Nous en arrivons au projet de délibération SG 30 qui est la signature d'un partenariat avec le City Finance Lab pour une assistance technique au développement d'indicateurs de résilience dans les instances de décision de la Ville.

Je mets aux voix, au scrutin public, ce projet de délibération SG 30.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, SG 30).

2020 DLH 101 - Garanties d'emprunts complémentaires pour des prêts de haut de bilan à contracter par "Paris Habitat-OPH" (3.483.000 euros).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DLH 101 : garanties d'emprunts complémentaires pour des prêts de haut de bilan à contracter par "Paris-Habitat OPH".

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DLH 101).

2020 DLH 129 - Réalisation 197 à 209, rue de Belleville d'un programme de construction de 44 logements sociaux et intermédiaires (33 L.L.I. - 11 P.L.S.) par "CDC Habitat".

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Nous passons maintenant au projet de délibération DLH 129 : réalisation 197 à 209, rue de Belleville d'un programme de construction de 44 logements sociaux et intermédiaires.

Je mets aux voix, au scrutin public, ce projet de délibération DLH 129.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DLH 129).

2020 DLH 158 - Subvention (676.000 euros) et avenant à la convention pluriannuelle avec l'Association départementale d'information sur le logement de Paris (ADIL 7).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DLH 158 : subvention et avenant à la convention pluriannuelle avec l'Association départementale d'information sur le logement de Paris (ADIL 75).

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DLH 158).

2020 DLH 189 - Contrôle des règles d'hygiène de l'habitat. - Convention de prestations de service Ville de Paris / Etat pour 2020.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DLH 189 : contrôle des règles d'hygiène et d'habitat. - Convention de prestations de service Ville de Paris / Etat pour 2020.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DLH 189).

2020 DLH 191 - Subvention (30.000 euros) à la Fondation Abbé Pierre pour le développement d'actions en matière de lutte contre l'habitat indigne.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DLH 191 : subvention à la Fondation Abbé Pierre pour le développement d'actions en matière de lutte contre l'habitat indigne.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DLH 191).

Vœu déposé par les groupes Paris en commun et Communiste et Citoyen relatif aux hôtels meublés 148, rue du Chemin-Vert et 3, rue du Général-Blaise.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Le vœu n° 25 des groupes Paris en commun et Communiste et citoyen fait l'objet d'une demande d'explication de vote. Cela concerne les hôtels meublés 148, rue du Chemin-Vert et 3, rue du Général-Blaise. C'est une demande d'explications de vote du GEP pour une minute.

La parole est à Emile MEUNIER.

M. Emile MEUNIER. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, le groupe des Ecologistes a un grand "pour" pour ce vœu. Il s'agit pour la Mairie de Paris de discuter avec les propriétaires en vue d'un rachat afin de rénover ces hôtels qui sont insalubres et qui accueillent les gens dans des conditions indignes.

La proposition que je porte au débat : ces hôtels concernent le 11^e arrondissement et est-ce qu'on ne ferait pas ce travail d'identification à l'échelle de Paris, donc dans tous les arrondissements, avec cette initiative d'aller discuter avec les propriétaires ? Pas forcément pour racheter à chaque fois mais afin d'utiliser les effets de levier qu'on a pour pouvoir améliorer cela dans tout Paris et pas seulement pour ces deux hôtels.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Emile MEUNIER.

Le scrutin est ouvert sur ce vœu n° 25 avec un avis favorable de l'Exécutif, j'aurais dû le préciser.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le vœu est adopté. (2020, V. 105).

Vœu déposé par le groupe Changer Paris et Mme Béatrice LECOUTURIER relatif aux logements vacants dans les ensembles sociaux parisiens.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Sur le vœu n° 26 du groupe Changer Paris relatif aux logements vacants dans les ensembles sociaux parisiens, il y a une demande d'explication de vote.

M. Francis SZPINER, maire du 16^e arrondissement. - Ayant obtenu de l'Exécutif une réponse claire de M. BROSSAT, je considère que ce vœu n'a plus lieu d'être.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Monsieur le maire du 16^e arrondissement.

Le vœu n° 26 est donc retiré.

Que notre Assemblée se remette de son trouble passager provoqué par le retrait de ce vœu.

2020 DU 97 - APUI IMGP 2. - Site Clignancourt côté Puces (18e). - Désignation lauréat. - Cession. - Servitudes et conventions. - Demandes administratives. - Classement domaine public de voirie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je vous propose de passer au projet de délibération DU 97 qui concerne le site Clignancourt côté Puces dans le 18^e. Il s'agit de désigner un lauréat et de faire un certain nombre de choses.

Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DU 97.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Je souhaite prendre mon temps parce que comme il y a 155 votants, cela veut dire logiquement que la majorité est à 78.

Avec 147 votants, donc c'est parfait.

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DU 97).

2020 DU 13 - Protocole foncier avec la Ville de Saint-Germain-en-Laye (78).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Nous passons au projet de délibération DU 13 : protocole foncier avec la Ville de Saint-Germain-en-Laye dans les Yvelines.

Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DU 13.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DU 13).

2020 DU 64 - Approbation des comptes rendus annuels des traités de concession d'aménagement arrêtés au 31 décembre 2019.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DU 64 qui est l'approbation des comptes rendus annuels des traités de concession d'aménagement arrêtés au 31 décembre 2019.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DU 64).

2020 DU 78 - Cession d'un immeuble 6-8, rue Rebais à Provins (77).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DU 78 : cession d'un immeuble 6-8, rue Rebais à Provins en Seine-et-Marne.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DU 78).

2020 DU 79 - Cession d'un immeuble 1 bis, place du Cloître-Notre-Dame à Provins (77).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DU 79 : cession d'un immeuble 1 bis, place du Cloître-Notre-Dame à Provins toujours en Seine-et-Marne.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DU 79).

2020 DU 85 - Projet Belliard/R.A.TP. - Avis sur étude d'impact du projet immobilier Halte urbaine Belliard (18e).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Sur l'amendement n° 27 du groupe Ecologiste de Paris concernant le projet de délibération DU 85, j'ai une demande d'explication de vote de Rudolph GRANIER en Webex pour Changer Paris.

Rudolph GRANIER, si vous nous entendez. Je vous suggère d'ouvrir votre micro si ce n'est déjà fait.

M. Rudolph GRANIER. - Merci, Monsieur le Maire. Je viens de l'ouvrir, vous m'entendez ?

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Oui, on vous entend très bien. Allez-y.

M. Rudolph GRANIER. - Merci beaucoup.

Je vous fais part d'une position de vote sur le DU 85 et les amendements rattachés.

Monsieur le Maire, vous avez tout à l'heure évoqué que les débats d'hier n'étaient plus très frais dans votre mémoire, je vais vous les rappeler, notamment à travers les réponses d'Emmanuel GRÉGOIRE au groupe Ecologiste sur ce projet de délibération. Il était fait état de ne pas sacrifier le social et l'économique au titre de l'environnement, ce projet de délibération pour autant va dans ce sens.

Le groupe Changer Paris votera contre ce projet de délibération visant à accorder une place plus importante au béton dans Paris.

Le projet Belliard a été construit en méconnaissance du quartier et sans y avoir associé les habitants. Le programme n'a manifestement pas pour finalité de vitaliser le quartier, les seules fonctions utilisables pour les habitants seront le local associatif qui sera excentré, les espaces de loisirs qui représentent 36,6 % et les éventuels commerces 1,8 % de la surface totale.

L'amendement portant sur l'économie sociale et solidaire ne sera pas voté par le groupe Changer Paris. Toutes ces surfaces représenteront moins de 10 % du total réalisé. Il ne s'agit donc pas d'un projet pour le quartier mais des miettes, des excuses pour cocher la case utilité locale.

Le seul objectif qui ressort des éléments transmis est un objectif financier de court terme. La construction de la parcelle sur une dalle surélevée semble relever d'un choix purement financier, il s'agit de valoriser le volume constructible à moindres frais.

Malheureusement, cela va créer un îlot hors sol replié sur le patio central qui sera inaccessible aux passants. Cette conception s'oppose à la volonté de connecter cette immense parcelle au quartier et nous parlons dans ce quartier probablement d'une des zones les plus enclavées de Paris.

On s'achemine donc vers un projet qui est peu vertueux, à l'heure de la révision du P.L.U. qui se veut pourtant bioclimatique, où on maquille de vert un projet d'urbanisme sur dalle, le tout sans aucune vision et sans aucun souffle.

Monsieur le Maire, je souhaiterais donc vous rappeler que nous votons contre le projet de délibération et que nous votons pour l'amendement n° 27, que nous votons pour l'amendement n° 28, que nous votons contre l'amendement n° 29 et que nous votons pour l'amendement n° 30.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, cher collègue.

J'ai laissé plus de temps à Rudolph GRANIER parce qu'il a donné quatre explications de vote. Il était inscrit sur chacun des quatre amendements du groupe Ecologiste de Paris.

Merci pour cette explication de vote, cher collègue.

De ce fait, je vais donc mettre aux voix, au scrutin public, l'amendement n° 27 du groupe Ecologiste de Paris sur le projet de délibération DU 85 qui est le projet Belliard/R.A.T.P. - Avis sur l'étude d'impact du projet immobilier Halte urbaine Belliard dans le 18^e arrondissement. L'amendement n° 27 est relatif à l'ouverture du jardin public. L'avis de l'Exécutif est favorable.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 27 est adopté.

Je mets aux voix, au scrutin public, l'amendement n° 28 du groupe Ecologiste de Paris toujours sur ce même projet de délibération DU 85. Il est relatif à l'augmentation de la surface d'espaces verts. Il a reçu un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 28 est adopté.

Je mets aux voix, au scrutin public, l'amendement n° 29 du groupe Ecologiste de Paris relatif à l'E.S.S., toujours sur le même projet de délibération DU 85 avec un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 29 est adopté.

Je mets aux voix, au scrutin public, l'amendement n° 30 du groupe Ecologiste de Paris, toujours sur le même projet de délibération DU 85. Il est relatif à l'ouverture du jardin central. Il a reçu un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 30 est adopté.

Je vais donc mettre aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DU 85 ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération amendé est adopté. (2020, DU 85).

2020 DU 96 - Z.A.C. "Saint-Vincent-de-Paul" (14e). - Avenant au contrat de concession.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DU 96. Cela concerne la Z.A.C. "Saint-Vincent-de-Paul" dans le 14e et c'est un avenant au contrat de concession.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DU 96).

2020 DU 103 - Z.A.C. "Paris Rive gauche" (13e). - Urbanisme transitoire, préfiguration et animation de l'allée Paris-Ivry. - Autorisation de dépôt d'autorisations d'urbanisme.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DU 103. Cela concerne la Z.A.C. "Paris Rive gauche" dans le 13e arrondissement : urbanisme transitoire, préfiguration et animation de l'allée Paris-Ivry, autorisation de dépôt d'autorisations d'urbanisme.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DU 103).

2020 SG 35 - Communication sur l'avancement de l'opération. - Consultation des collectivités intéressées dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale. - Participation du public par voie électronique.

Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif au CIDJ.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif au CIDJ et au renforcement des infrastructures jeunesse du 15e.

Vœu déposé par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes relatif au CIDJ.

Vœu déposé par l'Exécutif.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, l'amendement n° 31 du groupe Ecologiste de Paris sur le projet de délibération SG 35. Nous en avons longuement parlé hier, c'est sur la tour Eiffel et l'avis de l'Exécutif est favorable sur cet amendement n° 31 du groupe Ecologiste de Paris.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 31 du groupe GEP est adopté.

Toujours sur ce même projet de délibération SG 35, je mets aux voix, au scrutin public, l'amendement n° 32 du groupe Ecologiste de Paris avec toujours un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 32 est adopté.

Nous passons maintenant, toujours sur le même projet de délibération SG 35, à l'amendement n° 33 du groupe Ecologiste de Paris qui a reçu un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 33 est adopté.

Nous en arrivons à l'amendement n° 34 du groupe Ecologiste de Paris toujours sur le projet de délibération SG 35. Il a reçu un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 34 est adopté.

Nous en arrivons maintenant à l'amendement n° 35 du groupe Ecologiste de Paris toujours sur le projet de délibération SG 35. Il a reçu un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 35 est adopté.

Je n'oublie pas qu'il faudra voter le projet de délibération SG 35 mais nous allons maintenant passer aux vœux rattachés, toujours sur ce projet de délibération SG 35. Je vais interroger le groupe Communiste et Citoyen pour savoir s'il retire son vœu n° 36 au profit du vœu de l'Exécutif.

Oui. Le vœu n° 36 est retiré.

Je vais demander au groupe Changer Paris s'il retire son vœu n° 37 au profit du vœu de l'Exécutif ?

Vous le gardez, très bien.

Je vais mettre aux voix, au scrutin public, le vœu n° 37 du groupe Changer Paris avec un avis défavorable, je dis bien défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 37 est repoussé.

Je demande au groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes s'il retire son vœu n° 38 au profit du vœu de l'Exécutif.

Il n'est pas retiré.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, le vœu n° 38 avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Un peu de patience. Comme on dit, ça rame.

C'est bon, il fallait le temps que cela se débloque.

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 38 est repoussé.

Sur le vœu n° 38 bis déposé par l'Exécutif, j'ai deux demandes d'explication de vote.

Je donne d'abord la parole pour une minute à Aminata NIAKATÉ sur Webex pour le groupe GEP.

Mme Aminata NIAKATÉ. -. Je vous remercie, Monsieur le Maire.

Chers collègues, juste un mot pour dire à mon tour qu'il est urgent de trouver une solution pérenne pour le C.I.D.J. qui ne peut rester sans solution. Je note que le vœu de l'Exécutif propose d'accorder un délai supplémentaire au C.I.D.J. et de l'accompagner pour trouver de nouveaux locaux.

Il faudra impérativement aller plus loin et trouver une solution durable et viable économiquement pour le C.I.D.J. Nous ne pouvons laisser sur le carreau des milliers de jeunes, dont la scolarité et les perspectives d'avenir ont d'ores et déjà été très bouleversées par la crise sanitaire que nous vivons.

L'Etat et la Région doivent cesser de se défausser et prendre leur part de responsabilité aux côtés de la Ville de Paris pour offrir une solution à ces jeunes qui sont près de 100.000 à fréquenter le C.I.D.J. chaque année.

Le vœu de l'Exécutif nous semble exprimer cette préoccupation et cette intention de sauvegarder le C.I.D.J., raison pour laquelle le groupe Ecologiste votera ce vœu.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, chère collègue.

J'ai une seconde demande d'explication de vote de Béatrice LECOUTURIER pour le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes.

La demande d'explication de vote est retirée, ce qui me permet de mettre aux voix, au scrutin public, le vœu n° 38 bis déposé par l'Exécutif. Je n'ai de fait pas besoin, je l'espère, de donner son avis.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Effectivement, il faut être un peu patient pour que la technique suive.

Le scrutin est clos.

Le vœu est adopté. (2020, V. 106).

Pardon ? Sur le vœu n° 38 bis ?

Mme la Secrétaire générale. - On va noter au PV les noms. Vous nous dites le nom, on va le noter, c'est parce qu'il a clôturé. On va prendre les noms avec les secrétaires généraux des groupes et on va les noter au PV.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je pense qu'il n'y a pas de contestation sur ce vote compte tenu des positions exprimées par les différents groupes.

Donc le vœu n° 38 bis déposé par l'Exécutif est adopté.

Je mets donc et enfin aux voix, au scrutin public, le projet de délibération SG 35 ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le vote est toujours ouvert sur le projet de délibération SG 35. Je dis cela pour celles et ceux qui n'auraient pas encore voté.

J'attends que les choses se débloquent. Nous allons être obligés d'attendre, je suis désolé. Surtout que pour l'instant...

Je vous demande un peu de silence.

Si on regarde l'écran, nous avons un score serré. On n'est pas un dimanche et il n'est pas 20 heures, mais pour l'instant...

Il n'y aura plus que trois votes pour la 5e Commission, pour que vous ayez un peu de perspective dans une période où on en a si peu. Je sais bien mais sur la SG 35, on a un vote encore confiné et j'attends qu'il se déconfiner.

L'espoir est encore grand dans chaque camp au vu du tableau.

Le scrutin est clos.

On est à 138 votants et on n'ira pas plus loin. De ce fait, avec 60 voix pour, 59 voix contre, 19 abstentions et 0 NPPV.

Le projet de délibération amendé est adopté. (2020, SG 35).

Vœu déposé par le groupe Paris en commun relatif à l'encadrement des changements de destination.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix le vœu n° 39...

Un peu d'attention, s'il vous plaît. On a encore trois votes à terminer et je voudrais qu'on le fasse dans une atmosphère aussi silencieuse que jusqu'à présent.

Je mets aux voix le vœu n° 39 du groupe Paris en commun. Il est relatif à l'encadrement des changements de destination et j'ai sur ce vœu une demande d'explication de vote du groupe Ecologiste de Paris. C'est Emile MEUNIER qui va la formuler.

M. Emile MEUNIER. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, c'est pour vous dire que le groupe des Ecologistes votera pour ce vœu, qui va dans le bon sens pour résoudre un problème récurrent dans la lutte contre la vacance et les dérives d'Airbnb, c'est la résidence secondaire commerciale qui peut donner lieu à une location sans limite de durée. On voit de plus en plus d'immeubles qui ont des destinations commerciales pour pouvoir louer aux dépens des règles de régulation d'Airbnb.

J'en profite aussi pour vous faire part d'un problème que l'on connaît tous mais sur lequel il va falloir que l'on agisse aussi, c'est évidemment le contrôle. Parce que beaucoup de personnes louent sur Airbnb et saucissonnent

entre plusieurs plateformes pour pouvoir louer toute l'année au lieu des 120 nuitées. Il n'y a qu'une façon de faire qui est évidemment de les contrôler. Il y a beaucoup de dérives et je pense que c'est une action à mener.

En tout cas, les écologistes seront tout à fait aux côtés de la majorité pour lutter contre les dérives d'Airbnb.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Emile MEUNIER, pour cette explication de vote.

Il y a un avis favorable sur ce vœu n° 39 du groupe Paris en commun à condition qu'il soit amendé. Je me tourne vers le groupe Paris en commun pour savoir s'il accepte l'amendement de l'Exécutif.

Il l'accepte, très bien. Je cherche des regards complices, merci.

Chers collègues, je mets donc aux voix, au scrutin public, le vœu n° 39 du groupe Paris en commun amendé avec un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le vœu amendé est adopté. (2020, V. 107).

Vœu déposé par le groupe Paris en commun relatif aux habitants de la zone d'aménagement Concerté "Python-Duvernois".

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. -Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le vœu n° 40 du groupe Paris en commun relatif aux habitants de la Z.A.C. "Python-Duvernois", avec un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Le vœu du groupe Paris en commun est adopté. (2020, V. 108).

Projets de délibération adoptés en 5e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. -Je peux enfin, chers collègues, passer au vote global des projets de délibération non individualisés de la 5e Commission.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électronique).

Le scrutin est clos.

Les projets de délibération adoptés en 5e Commission par un vote au scrutin public de l'Assemblée sont les suivants :

2020 DCPA 8 Travaux d'extension du Collège Lucie Faure et construction d'une crèche (20e) - Indemnisation de la société Eiffage Construction Equipements.

2020 DCPA 28 Jury de concours de maîtrise d'œuvre - Modalités des concours organisés par la DCPA.

2020 DCPA 29 Parc des Princes - Allongement de chantier - Indemnisation de la société CET.

2020 DCPA 30 Rémunération vacation experts en maîtrise d'œuvre dans les commissions et jurys de sélection de MOE.

M. Jacques BAUDRIER, rapporteur.

2020 DLH 6 Réalisation dans l'hôtel social 24, rue de Joinville (19e) d'un programme d'aménagement d'un point d'accès à la culture numérique et papier par Hénéo, dans le cadre du budget participatif.

2020 DLH 39 Réalisation 105 avenue de Clichy (17e) d'un programme de création de 19 logements sociaux (9 PLA-I et 10 PLUS) par la société Immobilière 3F. Modification des prêts garantis par la Ville (1.996.000 euros).

2020 DLH 44 Réalisation 185 rue Raymond Losserand (14e) d'un programme de création d'un Foyer pour Jeunes Travailleurs comportant 76 logements PLA-I par 3F Résidences.

2020 DLH 50 Réalisation 9, rue Pierre Nicole (5e) d'un programme de création de 5 logements sociaux PLUS par la Maison des Mines et des Ponts et Chaussées.

2020 DLH 70 Réalisation dans le cadre d'une VEFA 34, rue Championnet (18e) d'un programme de création d'une résidence-accueil comportant 25 logements PLA-I par RATP Habitat.

2020 DLH 84 Location de l'immeuble 35-37, rue Léon (18e) à HSF - Bail emphytéotique.

2020 DLH 88 Location de l'immeuble 9-11, rue Pelleport/18, rue des Prairies (20e) à la RIVP - Avenant à bail emphytéotique.

2020 DLH 93 Réalisation 111 bis-113 Boulevard de Ménilmontant (11e) d'un programme de création d'une pension de famille comportant 22 logements PLA-I par la RIVP.

2020 DLH 95 Réalisation 97 rue de la Jonquière (17e) d'un programme de création de 6 logements sociaux par la RIVP.

2020 DLH 96 Réalisation, 8 rue Dautancourt (17e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 28 logements sociaux (17 PLA-I - 11 PLUS) par la RIVP.

2020 DLH 100 Réalisation sur les lots M9B3 et B4 de la ZAC Paris Rive Gauche (13e) d'un programme de logement sociaux par Paris Habitat OPH - Réitération des garanties d'emprunt PLS (5.500.000 euros).

2020 DLH 113 6 rue des Rasselins - Préjudices subis - Signature du protocole transactionnel.

2020 DLH 118 Réalisation 59 rue de la Fontaine au Roi (11e) et 106 rue Castagnary (15e) d'un programme de rénovation de 4 logements sociaux par SNL.

2020 DLH 124 Réalisation, 13 rue Lebouteux (17e) d'un programme d'acquisition de l'usufruit locatif social de 41 logements sociaux (4 PLA-I - 20 PLUS - 17 PLS) par la RIVP.

2020 DLH 126 Réalisation sur le groupe "Larrey", au 6, rue Larrey (5e), d'un programme d'Amélioration de la Qualité de Service par Paris Habitat.

2020 DLH 132 Réalisation 12-16, rue Haxo (20e) d'un programme de construction neuve de 18 logements sociaux (5 PLA-I, 8 PLUS et 5 PLS) par la RIVP - Réitération des garanties d'emprunt par la Ville (2.352.612 euros).

2020 DLH 133 Réalisation 3, rue Guillaume Tell (17e) d'un programme d'acquisition conventionnement de 14 logements sociaux PLS par la RIVP - Réitération des garanties d'emprunt par la Ville (864.942 euros).

2020 DLH 134 Réalisation 29 rue Nollet (17e) d'un programme de création d'une résidence sociale comportant 83 logements PLA-I par la RIVP - Modification des prêts PLA-I garantis par la Ville (6.864.691 euros).

2020 DLH 135 Classement au titre des monuments historiques de l'immeuble sis 22, rue Geoffroy L'Asnier (4e).

2020 DLH 142 Garantie par la Ville d'emprunts à souscrire par la RIVP dans le cadre de travaux de rénovation portant sur 2 groupes d'immeubles des 12e et 20e arrondissements (3.148.450 euros).

2020 DLH 143 Réalisation Ilot Custine (18e), d'un programme de construction neuve de 33 logements sociaux PLUS par la RIVP - Modification des prêts PLUS garantis par la Ville (5.794.740 euros).

2020 DLH 155 Garantie par la Ville d'emprunts à souscrire par la RIVP dans le cadre de travaux d'amélioration du patrimoine portant sur divers immeubles.

2020 DLH 156 Approbation des éléments financiers au 31 décembre 2019 de la 2e concession de la SOREQA et avenant n° 4.

2020 DLH 157 Approbation des éléments financiers au 31 décembre 2019 de la 1ere concession de la SOREQA du 07 juillet 2010 et avenant n° 14.

2020 DLH 161 Réalisation, 110, rue de Clignancourt (18e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 10 logements sociaux (4 PLA-I - 4 PLUS - 2 PLS) par Aximo.

2020 DLH 163 Subvention (15.000 euros) à l'association Consommation Logement et Cadre de Vie - Union Départementale 75 (15e).

2020 DLH 164 Subvention (15.000 euros) à la Fédération du Logement de Paris (11e).

2020 DLH 165 Subvention (15.000 euros) au Syndicat du Logement et de la Consommation (20e).

2020 DLH 170 Garantie par la Ville d'un Prêt de Haut de Bilan Bonifié à contracter par HSF en vue du financement de son programme d'investissements (1.070.000 euros).

2020 DLH 172 Location de l'immeuble 6 bis et 8, passage Ramey (18e) par l'EPFIF à la RIVP - Convention spécifique.

2020 DLH 174 Subvention (899.100 euros) et avenant à la convention pluriannuelle avec l'association SOLIHA Paris-Hauts-de-Seine-Val d'Oise (8e).

2020 DLH 185 11bis place Auguste Baron (19e) - Ouverture d'un restaurant solidaire - Autorisation administrative.

2020 DLH 197 Réalisation 61bis-63 rue de l'Ourcq (19e) d'un programme d'acquisition-réhabilitation comportant 14 logements sociaux par I3F - Modification des garanties d'emprunt (1.937.000 euros).

2020 DLH 198 Convention entre la Ville de Paris et Coallia pour le remboursement des coûts de mise à disposition à l'AP-HP de la Résidence Sociale Jean Simon (13e).

2020 DLH 199 Location de l'immeuble 7, rue Alphonse Penaud (20e) à la Société Immobilière 3F - Prêt à usage.

2020 DLH 202 Réalisation 19 rue de Nantes (19e), d'un programme d'acquisition-amélioration d'un logement social par Immobilière 3F - Modification de la garantie d'emprunt PLUS accordée par la Ville (89.000 euros).

M. Ian BROSSAT, rapporteur.

2020 DFA 48 Prise de participation de la SEMPariSeine au capital de la SCCV Paris Puces Clignancourt.

2020 DSIN 6 Convention de services entre la Ville de Paris (DSIN) et l'école supérieure de physique et chimie industrielles (ESPCI).

2020 DSIN 9 Protocole transactionnel entre la Ville de Paris et la société Be Patient.

2020 DU 51 Saint-Germain-sur-Avre (27) - Cession des pavillons 5 et 7 impasse du Moulin.

2020 DU 102 Régularisation foncière : déclassement a posteriori de la parcelle cadastrée AN 40 au 99/P, rue Olivier de Serres (15e).

2020 SG 8 Versement de la contribution 2020 au syndicat mixte ouvert "Le Forum métropolitain du Grand Paris" (200.000 euros).

2020 SG 28 Subvention (10.000 euros) à l'Institut des hautes études d'aménagement des territoires (IHEDATE) pour 2020.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, rapporteur.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Chers collègues, nous en avons fini avec les dossiers de la 5e Commission.

Compte rendu de la 6e Commission.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Toujours dans le plus grand silence, je vous propose d'étudier les dossiers de la 6e Commission. Conformément au Règlement intérieur du Conseil de Paris, je donne la parole à son président, Emmanuel COBLENCE.

Emmanuel COBLENCE a la parole, allez-y cher collègue.

M. Emmanuel COBLENCE. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, lors de cette séance de notre 6e Commission, qui s'est tenue en ligne lundi 9 novembre, nous avons d'abord pu échanger avec Jacques BAUDRIER, adjoint à la Maire de Paris en charge de la construction publique, ainsi que des responsables de la DCPA.

Un bilan détaillé des grands projets concernant crèches, écoles et collèges nous a ainsi été présenté, faisant la part belle à des principes tels que la qualité d'usage, le réemploi de matériaux, l'efficacité énergétique ou encore la végétalisation.

Des échanges riches ont eu lieu avec les membres de la Commission, notamment sur la modularité des bâtiments, l'information des personnels éducatifs et les efforts en matière de confort acoustique et visuel pour les élèves. A cette occasion, de nombreux élus ont souhaité que les innovations les plus impactantes puissent être étendues à l'avenir, en un mot que ces projets emblématiques fassent école.

Les adjoints ont ensuite détaillé les principaux projets de délibération qui nous sont présentés à ce Conseil.

Patrick BLOCHE a particulièrement insisté sur le projet de délibération DASCO 45 qui marque un accord important obtenu avec le Diocèse sur la question du forfait communal par élève versé aux écoles sous contrat d'association.

Ont également été signalés les projets de délibération DASCO 42 et 43 en matière de subventions pour les enfants porteurs de handicap, et le DFPE 170 qui porte sur la convention de partenariat avec une association bien connue pour l'opération "Les Bébé Restos du Cœur".

Céline HERVIEU a évoqué les reconductions de subventions aux organismes de la petite enfance. Elle a également présenté le projet de délibération DFPE 169 qui permet l'extension du dispositif "L'Art pour grandir", que nous connaissons bien sur ces bancs, aux enfants de moins de 3 ans.

Enfin, Marie-Christine LEMARDELEY a présenté les projets de délibération qui permettent à la Ville d'accompagner les étudiants dans la période actuelle, notamment en matière d'aide alimentaire ou de logement. Il a été rappelé que le logement constitue 54 % du budget d'un étudiant à Paris aujourd'hui.

Des projets de délibération portant sur la politique de recherche de la Ville sont également à l'ordre du jour de notre Conseil. Le DAE 78, par exemple, prévoit de soutenir les jeunes chercheurs dans le cadre du programme Emergence(s).

Voilà, chers collègues, le compte rendu succinct des échanges de la 6e Commission.

Je vous remercie.

(Mme Léa FILOCHE, adjointe, remplace M. Patrick BLOCHE au fauteuil de la présidence).

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Merci à vous, Monsieur le Président.

Il a été convenu en Conférence des présidents d'un débat organisé par Commission sur l'ensemble des projets de délibération et de vœux.

Je vais donc donner la parole à un certain nombre d'interlocuteurs au fur et à mesure. Je rappelle que nous avons sagesse sur les temps de parole qui vous ont été attribués et je vous remercie d'essayer de les respecter vraiment au maximum, si nous voulons avancer avant la pause du déjeuner.

La parole est pour commencer à Lamia EL AARAJE. Je rappelle qu'il y a en tout 20 minutes pour le groupe PEC. Je ne sais pas si Lamia est en vidéo.

Je vais donner du coup la parole à Mme Elisabeth STIBBE pour le groupe Changer Paris et je rappelle aussi que le temps de parole global est de 20 minutes.

Madame STIBBE, je crois que vous n'avez pas mis votre micro. En tout cas, nous ne vous entendons pas.

Mme Elisabeth STIBBE. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, en particulier cher Pierre RABADAN, vous avez lancé l'an dernier une initiative que l'on ne peut qu'applaudir, complémentaire des dispositifs relais déjà mis en place pour combattre le décrochage scolaire, à savoir une approche par le sport et la culture sportive. Le sport est, sans jeu de mots, fédérateur. Ses vertus et valeurs ne peuvent qu'être bénéfiques aux élèves en difficulté si grandes qu'ils baissent les bras et sortent du système éducatif.

Je suis particulièrement attentive à cette action, d'abord dans son objet car le décrochage des élèves parisiens, qu'ils soient du primaire ou du secondaire, prégnant depuis de trop longues années, est exacerbé par la crise sanitaire.

Pointée comme priorité de l'Education nationale, la lutte contre les décrochages scolaires reste insatisfaisante. Pourquoi ? Parce qu'on persiste à tout fonder sur des objectifs chiffrés établis arbitrairement, par exemple 10 % à atteindre en dix ans pour une classe d'âge, sans les ajuster avec les aléas conjoncturels. Qu'en est-il précisément pour Paris ? Une cartographie du décrochage a-t-elle été dessinée et un plan d'action révisable établi ?

Par ailleurs, l'association à laquelle la subvention est destinée va travailler dans le 13e arrondissement avec le centre Patay, structure accueillant des collégiens exclus temporairement, en lien avec leurs établissements d'origine et les familles, et en proposant une pédagogie particulièrement adaptée.

Même s'il est un peu tôt pour en effectuer un bilan, cette action est sans nul doute positive et mérite d'être étendue. C'est pourquoi notre vote de soutien vous est acquis pour ce projet de délibération.

Je me permets néanmoins d'attirer votre attention sur l'énoncé pour le moins sibyllin du mode de financement de la subvention. Je cite : "Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris des années 2020 ou des années suivantes, sous réserve des décisions de financement correspondantes". L'intitulé à ce stade ressemble fort à une promesse de Gascon.

Je vous remercie.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Merci à vous.

Je donne la parole à Jean-Noël AQUA, pour le groupe Communiste et Citoyen. Je rappelle que le temps de parole total pour le groupe Communiste et Citoyen est de sept minutes.

M. Jean-Noël AQUA. - Madame la Maire, nous avons un amendement qui a été déposé en plus.

L'Education nationale a été mise à rude épreuve ces derniers mois. Les enseignants et enseignantes, les personnels d'éducation sont en première ligne et je veux les saluer ici. Ils et elles sont en première ligne pour assurer une éducation de qualité en pleine crise sanitaire, avec un Ministre incapable de prévoir des protocoles qui tiennent la route, avec un Ministre incapable d'organiser des tests ou la fourniture de masques à ses agents. En tout cas, quand il le fait, ils sont nocifs.

Mais les enseignants et enseignantes sont aussi en première ligne quand il s'agit de diffuser et construire les valeurs de la République. L'attentat sur Samuel Paty l'a démontré avec brutalité : les enseignants sont des acteurs essentiels de notre modèle républicain.

La responsabilité du politique est de leur permettre d'assurer leur mission dans de bonnes conditions. Là encore, le Ministre n'est pas à la hauteur de la situation. Avec son rétropédalage sur l'hommage à Samuel Paty ou encore avec sa volonté constante de ne pas faire de vagues, M. BLANQUER laisse les enseignants face à eux-mêmes.

Ceci étant dit, nous devons agir. Nous demandons quelques mesures concrètes et immédiates pour répondre à la situation dans les écoles et collèges.

Tout d'abord, je veux revenir sur le manque de personnels enseignants. Comment respecter la distanciation physique dans les collèges avec des classes à plus de 30 élèves ? C'est impossible. Nous devons réduire le nombre d'élèves par classe. Ce serait bon contre le Covid. Ce serait bon pour la pédagogie. Nous ne cessons de le demander depuis des décennies. Si ce n'est pas pour la pédagogie, faisons-le au moins pour le Covid. Ce serait tout à fait possible immédiatement en ouvrant la liste complémentaire ou en recourant aux candidats admissibles. Nous demandons que l'Etat s'engage rapidement dans cette direction.

J'ai écouté Jean CASTEX affirmer qu'il avait choyé les enseignants, révélant un sens de l'humour tout personnel. Aujourd'hui, les enseignants ne veulent plus de mots, ils et elles veulent des moyens pour exercer leur métier. Nous voudrions que la Ville demande fortement l'embauche de nouveaux personnels à rebours des 1.800 suppressions de postes annoncées pour l'an prochain. Quand on parle de personnels, ce sont aussi les personnels d'encadrement (C.P.E., A.E.D., etc.)

Tout à côté de notre Conseil, le lycée municipal Pierre Lescot est à nouveau le lieu de violences inacceptables et le manque d'adultes est manifeste. Cette situation déplorable découle directement de choix politiques passés. Décidément, l'austérité nuit gravement au climat d'éducation.

Au lieu d'investir dans l'éducation, l'Etat cherche à réduire les coûts, quoi qu'il en coûte humainement. C'est aussi le cas avec sa volonté de territorialiser l'éducation dans son projet visant à basculer des activités sur les communes. Nous voulons des postes enseignants pour éviter le recours du périscolaire sur le temps scolaire. Nous le redisons ici, l'Etat chez lui, la Ville chez elle.

Bien sûr, tout n'est pas du ressort de l'Etat et le manque de temps ne me permet pas de détailler toutes les actions positives que notre Ville entreprend pour atténuer la crise sanitaire et sociale dans les écoles.

Il y a un point où nous pourrions aller plus loin, c'est le recrutement d'agents d'entretien supplémentaires, ô combien nécessaires avec les protocoles sanitaires. Nous demandons donc des embauches massives et sous statut pour répondre aux besoins colossaux qui apparaissent dans la période, et pas des CDD précarisés ou sous-traités. Nous pourrions déclinier dans nos écoles les ambitions de notre communication emploi, par exemple.

Enfin, et c'est peut-être un détail, mais le fait qu'il ait été supprimé de notre vœu m'inquiète. Je voudrais parler du chauffage dans nos écoles. Avec la nécessité d'ouvrir en grand les fenêtres pour le Covid et l'hiver qui se profile, les enseignants risquent de devoir choisir entre le respect du protocole d'un côté et le froid de l'autre. Nous ne pouvons pas les laisser face à ce choix et nous demandons à prévoir une augmentation des budgets de chauffage des écoles pour cette année si particulière.

Des moyens donnés aux écoles publiques à ceux donnés aux écoles privées, il n'y a qu'un pas que je franchis en abordant le projet de délibération DASCO 45 fixant le forfait versé aux écoles maternelles et élémentaires. C'est là un point de discord profond avec notre majorité. Nous voterons doublement contre ce projet de délibération.

La première raison est structurelle. En effet, avant la loi Blanquer, la scolarisation était obligatoire à 6 ans. En passant à 3 ans, et à cause de la loi Debré qui nous oblige à verser la même somme aux écoles publiques et privées, voilà nos communes obligées de payer les écoles maternelles privées, et ceci pour un bénéfice nul sur Paris. Nous parlons de la coquette somme de 7 millions d'euros. Sept millions d'euros qui tombent du ciel, si je puis me permettre, et pour être un peu plus païen, je dirai que c'est le Père Noël qui passe par ces écoles privées.

Sept millions d'euros, la cagnotte à Jean-Michel. Vous pouvez être fiers sur les bancs de la LREM, vous parlez de lutte contre les séparatismes, mais vous favorisez le séparatisme scolaire, l'école de l'entre-soi. Vous parlez des valeurs de la République, mais vous favorisez la ségrégation sociale. Car nous le répétons, Paris est l'Académie la plus ségréguée de France et le privé contribue pour moitié à cette ségrégation. En favorisant le privé à Paris, vous favorisez la ségrégation. Tout un symbole de la duplicité de la présidence Macron.

Mais nous allons doublement voter contre ce projet de délibération car un cadeau peut en cacher un autre. En plus du cadeau pour les maternelles privées, la Ville ne veut pas faire de jaloux visiblement et verse un gros bonus aux écoles élémentaires privées, élémentaires et pas maternelles. Le forfait éducatif passe de 827 euros cette année à 954 euros par élève par an. C'est 127 euros d'augmentation par élève, soit 15 % d'augmentation. C'est Noël en novembre ? Quelle justification à ce cadeau ? Nous n'avons toujours pas de réponses sur ce point qui est loin d'être un point négligeable. Nous les attendons toujours.

En attendant, nous avons déposé un amendement en séance pour limiter l'augmentation du forfait au privé à l'inflation, soit 835 euros, pour limiter cette augmentation qui est inacceptable. Et visiblement cet amendement a l'air

de faire débat au sein de notre majorité. Je pense qu'il serait de bon ton aujourd'hui de retirer ce projet de délibération ou de voter cet amendement.

Enfin, je voudrais dire quelques mots sur le DFPE DASCO 108. Des associations que nous finançons via ce projet de délibération font vivre concrètement le lien entre les écoles et les familles par du soutien scolaire, par des animations, par des espaces familles, par des actions luttant contre le sexisme ou contre le harcèlement, par des sensibilisations au numérique ou aux "fake news", etc. Par ce travail constant au plus près des populations, par ce travail en direction des plus fragiles, les associations concernées font vivre la solidarité et la fraternité, les valeurs essentielles de notre République.

Je voudrais à ce titre dire quelques mots sur la subvention à l'association "L'Assemblée citoyenne des originaires de Turquie" pour son travail de médiation scolaire. Cette association est connue depuis quarante ans pour son travail en faveur de l'égalité femmes-hommes, contre le fondamentalisme islamiste dans les quartiers populaires et pour la citoyenneté et la lutte contre les discriminations.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Il faut conclure.

M. Jean-Noël AQUA. - Ses locaux ont été vandalisés sur fond de la lame de fond de la haine attisée par beaucoup, c'est inacceptable. Certains s'émeuvent de propos des membres de cette association, c'est leur droit, c'est la liberté d'expression. Mais cette liberté d'expression est aussi valable pour les membres des associations, même si nous n'adhérons pas à ce qu'ils et elles disent.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Monsieur AQUA, s'il vous plaît, il faut conclure.

M. Jean-Noël AQUA. - Sur le temps éducatif, je serai largement dans les temps.

Ce n'est pas l'association mais un projet de médiation école famille. Avec ce projet de délibération, nous soutenons le travail de jonction entre une institution républicaine, l'école, et les foyers familiaux. C'est aussi avec ce genre d'action que l'on lutte pour la cohésion républicaine en connectant l'école, le commun avec la maison et le particulier.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Monsieur AQUA.

Je donne la parole à Mme MAQUOI. Je rappelle que le temps de parole total pour le groupe "Génération.s" est de cinq minutes.

Mme Nathalie MAQUOI. - Que je vais déborder puisque, comme le temps de parole est fongible, je prends sur la 7e Commission.

Madame la Maire, mes chers collègues, lors de ce Conseil de Paris, le groupe "Génération.s" a l'occasion de poursuivre la réflexion que nous avons entamée au début de cette mandature, "Repenser l'école", ce mois-ci nous l'interrogeons sous l'angle de la transition écologique.

L'urgence écologique est particulièrement bien comprise par les jeunes. Depuis des années maintenant, Génération Climat s'active, se mobilise par des initiatives ambitieuses et de plus en plus innovantes.

La Ville de Paris a bien compris l'enjeu et la nécessité d'être à la hauteur du combat de cette génération, de l'impliquer dans la résolution de la question essentielle du dérèglement climatique.

L'Académie du climat a été pensée pour soutenir et accompagner cette prise de conscience dès le plus jeune âge sur l'enjeu climatique, sans culpabiliser ou invectiver quiconque, pour mettre en place des outils permettant à chacun de s'orienter et de trouver sa juste place dans la transition.

C'est pourquoi le premier vœu que nous portons concerne l'Académie du climat et la politique de formation et d'insertion en direction des jeunes générations.

L'Académie du climat prendra place dans l'ancienne mairie du 4e arrondissement dès septembre prochain. Les quelques mois, qu'il nous reste avant son ouverture, nous permettent de définir les contenus pour que l'Académie du climat soit un lieu ressources pour la formation aux enjeux climatiques. Pourquoi pas le centre d'un réseau déployé dans chaque quartier de Paris ? Pourquoi pas au-delà ?

Notre première proposition est de commencer à préfigurer dès janvier l'Académie du climat en dotant chaque école d'un outil pédagogique, la Fresque du climat version enfants, de former les enseignants et les enseignantes des classes de CM2 à son animation, ainsi que les animateurs et animatrices qui interviennent auprès des élèves de ces classes lors des temps périscolaires. Pourquoi ? Les élèves de CM2 sont les futurs 6e de l'année prochaine. Ainsi sensibilisés, ils seront particulièrement mobilisables pour agir et poursuivre au sein de l'Académie du climat lors de la première année de son ouverture.

Notre deuxième proposition est de lier les enjeux d'orientation et de formation des jeunes à la transition écologique. Pour cela - je sais, cher Patrick, que vous n'êtes pas d'accord avec moi mais du coup je voulais pouvoir aussi argumenter auprès des Conseillers de Paris - c'est étudier la possibilité d'accueillir le C.I.D.J. aux côtés de l'Académie du climat. Ce n'est pas juste une histoire de locaux, je me permets de souligner ici la synergie que pourraient entretenir ces deux organismes.

Le C.I.D.J. anime de façon très fine un réseau d'animateurs, d'animatrices, d'informateurs et d'informatrices jeunesse. Si on pense l'Académie du climat comme un centre qui irrigue un réseau, un travail étroit entre celles et ceux qui animent notre réseau jeunesse parisien pourrait donc être pertinent. Un pôle jeunesse axé vers les métiers de la transition pourrait être vecteur de sens pour des jeunes qui cherchent leur voie ou alors une éthique par l'activité. Enfin, celles et ceux, qui viendraient fréquenter l'une ou l'autre de ces structures, pourraient avoir un accès à un espace de documents d'exposition relevant de l'autre et des activités proposées.

Dans l'Académie du climat, nous imaginons établir des liens solides entre les services et les structures de la Ville avec les jeunes pour les sensibiliser et les former sur le modèle des écoles de la transition écologique. Ainsi la Ville de Paris pourrait s'engager encore davantage dans la sensibilisation des jeunes Parisiens aux métiers de l'agriculture, de l'éco-habitat, de l'entretien des espaces naturels dès le collège ou le lycée.

Un tel outil serait précieux à Paris pour favoriser l'insertion d'un certain nombre de jeunes peu qualifiés, avec un débouché possible au sein de la DEVE. L'Ecole du Breuil mériterait de voir ses formations de CAP et de Bac pro mieux connues des jeunes Parisiens et Parisiennes et d'être un partenariat privilégié avec l'Académie du climat.

La Ville de Paris s'est engagée à accueillir 1.000 stagiaires de 3e et de nombreux apprentis dans ses services. A l'aube du choix d'orientation important pour ces jeunes entre filières générale, technologique ou professionnelle, il y a là une belle occasion de faire découvrir les métiers verts.

Au-delà de la contribution de "Génération.s" à l'Académie du climat, nous présentons un deuxième vœu concernant l'école comme actrice de la transition écologique. Nous y proposons d'y sécuriser les cheminements piétons et d'installer des vélos box. Nous avons de nombreuses demandes de la communauté éducative devant les établissements.

Nous avons pu examiner au dernier Conseil un projet de délibération qui montrait les sommes englouties pour chauffer les établissements scolaires. La rénovation thermique des bâtiments est une priorité. Dans ce cadre, le collège Jean Perrin pourrait être le premier collège bioclimatique de Paris, cette rénovation devant permettre la participation active des élèves et de la communauté éducative.

Enfin, nous savons que les habitudes alimentaires se prennent dès le plus jeune âge, que l'alimentation est essentielle pour être en bonne santé. Dans le cadre du futur plan d'alimentation durable de la mandature, les caisses des écoles pourraient, par exemple par des mesures incitatives dans les marchés, favoriser les circuits locaux, l'agriculture durable et biologique.

Je souhaite également revenir sur les projets de délibération proposés en 6e Commission.

Tout d'abord celui qui concerne les contributions de la Ville à l'enseignement privé pour souligner, comme vient de le faire Jean-Noël AQUA, les impacts budgétaires de la nouvelle obligation scolaire à 3 ans et qui ne sera jamais compensée dans l'année en cours. Ce serait un effort considérable si nous adoptions aujourd'hui ce projet de délibération, un effort dont les partenaires de l'enseignement privé et des familles qui choisissent cette voie pour les enfants ont, je pense, pleinement conscience. Nous devrions donc pouvoir compter sur leur implication à notre côté pour entamer une réflexion sur la mixité scolaire dans notre Académie qui, rappelons-le, est la plus ségréguée de France.

En attendant ces garanties, nous voterons l'amendement présenté par le groupe Communiste et Citoyen et nous invitons le Conseil à faire de même.

Nous aimerions aussi saluer les projets de délibération rapportés par Marie-Christine LEMARDELEY et ses propositions en direction des étudiants. La crise sanitaire a eu pour conséquences d'accroître la précarité des étudiantes et étudiants qui deviennent de nouveaux bénéficiaires des dispositifs d'aide alimentaire, qui subissent davantage la fracture numérique ou le mal-logement. Ces projets de délibération sont donc indispensables pour accompagner les étudiantes et étudiants et les aider à faire face.

Enfin, nous aimerions relever aussi l'accompagnement des doctorants et doctorantes, des jeunes chercheurs par la Ville. C'est un contexte bien difficile pour eux qui s'engagent dans la magnifique voie qu'est la recherche publique mise en péril par le Gouvernement par le biais de la loi de programmation de la recherche. Aujourd'hui encore se rassemblent enseignants, chercheurs, personnels administratifs, étudiants devant la Sorbonne pour manifester leur déception face à l'adoption de cette loi.

Cela nous montre à quel point il est important de considérer la recherche comme une compétence de la Ville. Vous l'avez dit, chère Marie-Christine LEMARDELEY, la recherche doit être libre et ainsi nous devons lui offrir la possibilité d'être utile en ouvrant nos portes, en accueillant des doctorants et doctorantes, en les accompagnant ou en finançant des fondations.

Merci.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Madame MAQUOI.

Je donne la parole à Mme LECOUTURIER. Je rappelle que le temps de parole global pour le groupe MDE est de cinq minutes.

Mme Béatrice LECOUTURIER. - Merci, Madame la Maire.

Madame la Maire, mes chers collègues, je profite de ce projet de délibération pour tirer la sonnette d'alarme sur la précarité étudiante rampante dans notre ville qui devient très préoccupante. C'est un sujet qui revient régulièrement dans nos débats, des statistiques qui se succèdent depuis des années montrant la difficulté de nos étudiants à vivre à Paris. Des prix qui ne cessent d'augmenter et qui touchent tous les secteurs, allant de l'alimentation aux transports, en passant par les loisirs et l'immobilier.

Or, la situation déjà très tendue pour nos étudiants s'est brutalement dégradée depuis le mois de mars dernier et ne va qu'en s'accroissant depuis la rentrée et le deuxième confinement pour ceux venus de toute la France et de l'étranger poursuivre leurs études supérieures dans notre Capitale.

Les étudiants subissent la crise sanitaire d'un point de vue économique, social et psychologique. Lorsqu'on sait pour le logement - Madame LEMARDELEY, j'avais 70 % d'un budget d'un étudiant et vous nous dites 54 % - que les loyers et les charges à Paris sont 25 % supérieurs par rapport à la province, que l'alimentation est plus élevée de 10 % à Paris que dans le reste des régions françaises, selon une unité de l'U.N.E.F., il ne faut pas s'étonner que les étudiants subissent la crise économique encore plus violemment dans notre ville qu'ailleurs.

Privés de jobs pour financer leurs études, de stages, sans aide familiale du fait de la crise sanitaire, ils sont des centaines au parcours universitaire brillant et prometteur à se retrouver dans l'obligation d'avoir recours à l'aide alimentaire pour se nourrir. Depuis la rentrée, la demande d'accompagnement social a bondi de 154 % par rapport à l'année dernière. On n'a jamais vu cela, s'alarme la déléguée générale de la Cité internationale. Le constat est le même pour l'épicerie solidaire "Agoraé" à Paris qui a vu ses demandes multipliées par trois dans le même temps.

Plus inquiétante et moins visible est la dégradation de la santé mentale des étudiants les plus fragiles. Car oui, toutes ces fragilités sociales auront aussi leur répercussion sur un plan psychologique. C'est une période à haut risque qui s'ouvre pour tous ces jeunes à l'avenir incertain, en rupture de lien social ou d'isolement, un danger majeur de cet automne.

Alors oui, les pouvoirs publics, la Ville, la Région, les associations étudiantes et les associations caritatives, dont les "Restos du Cœur" dont il est question aujourd'hui dans ce projet de délibération, se sont mobilisés pour venir en urgence en aide aux étudiants les plus démunis leur apportant en priorité une aide alimentaire.

Mais il convient d'aller plus loin pour les accompagner. Tout d'abord d'un point de vue conjoncturel, il revient à la Ville d'aider ces jeunes à subvenir à leurs besoins les plus urgents en accélérant l'aide alimentaire, en encourageant la construction d'épiceries alimentaires dédiées aux étudiants comme "Agoraé" à proximité des campus et des lieux des étudiants.

Il faut aussi leur ouvrir des espaces de travail, respectant évidemment toutes les distances sanitaires nécessaires. Il faut leur proposer un accompagnement dans leurs études par des professionnels, je pense par exemple aux mairies d'arrondissement. Il faut leur ouvrir une hotline pour avoir accès à toutes les démarches administratives, développer une écoute et des soins psychologiques gratuits, car les moyens déployés pour la mise en charge de la santé mentale des étudiants sont largement insuffisants. A Paris, dans les centres d'aide gratuits, les listes dépassent 300 personnes.

Il convient de les accompagner également d'un point de vue plus structurel en développant le logement étudiant, en incluant par exemple les logements étudiants dans les quotas des P.L.A.-I. des logements sociaux, en développant et en encourageant le logement intergénérationnel rompant ainsi la solitude des personnes âgées et celle de nos jeunes étudiants qui, dans ces moments de confinement, devient un réel danger.

L'histoire de Paris, mes chers collègues, s'est construite autour du savoir des universités et de ses étudiants. Tout ce monde universitaire est ébranlé aujourd'hui mettant en danger une génération de futurs diplômés. Il nous appartient en toute responsabilité d'accompagner nos étudiants pour traverser la crise et de façon durable, pour que Paris, qui a dégringolé à la neuvième place dans le classement des meilleures villes de France pour faire ses études, retrouve toute son attractivité pour tous.

Je vous remercie.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Merci, Madame LECOUTURIER.

Il reste donc 45 secondes au groupe MDE.

Mme SIMONNET, pour deux minutes.

Mme Danielle SIMONNET. - Mes chers collègues, les conditions sanitaires, de l'école à l'université, restent très préoccupantes et je tiens à saluer la mobilisation des lycéens, fortement réprimée d'ailleurs, et des enseignants. Elle a permis de faire bouger les lignes, afin que l'évidence de la nécessité que les cours soient dispensés en demi-groupe soit, en partie seulement, entendue.

Que de retard ! Il faut mettre enfin les moyens dans l'enseignement public. Hélas ! Avec la loi Blanquer, les millions d'euros dégagés iront à l'école privée. Bien sûr, nous sommes toutes et tous favorables à la scolarisation dès 3 ans, mais cette loi a-t-elle permis une réelle augmentation des inscriptions ? Y avait-il un problème ? Les chiffres

sont têtus, mais à Paris, du fait de la forte baisse démographique liée étroitement à la pression de la spéculation immobilière, les inscriptions en maternelle dans le public comme dans le privé baissent.

La loi Blanquer va nous coûter 6,280 millions d'euros par an. Autant d'argent qui aurait pu aller à l'enseignement public. Et ne me dites pas que l'Etat remboursera à n+1 les collectivités car c'est toujours de l'argent public. Quelle opposition avez-vous réellement engagée avec les autres collectivités ? Pourquoi ne pas avoir assumé de ne pas appliquer cette loi ? Je sais que la Ville aurait subi un recours, mais au moins nous aurions assumé de mener une bataille politique et de le faire savoir.

Par ailleurs, pire, au lieu de cela, vous vous vantez d'avoir négocié avec le Diocèse. Et pourquoi donc ? Il fallait au moins imposer un forfait communal au plus bas, sans négociation, une convention à prendre ou à laisser. Quel cynisme ! En plein débat sur la laïcité, le Gouvernement va donc donner des milliards d'argent public à l'école privée en grande partie confessionnelle.

Je voterai contre ce projet de délibération. L'argent public doit financer l'école publique.

Alors, j'aurais aimé intervenir également sur les projets de délibération DASCO 135 et DAE 272. Comme le temps ne me le permet pas, je souhaite qu'il soit inscrit au relevé de cette Assemblée que je n'ai pu m'inscrire sur ces projets de délibération.

Je vous remercie.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Merci à vous.

Je donne la parole à Maya AKKARI. Je rappelle que le temps de parole pour le groupe PEC est de 20 minutes.

Mme Maya AKKARI. - Madame la Maire, chers collègues, les enquêtes sur les performances de l'école en France se succèdent et nous disent, année après année, que bien que notre système scolaire continue à élever un grand nombre de nos enfants en les menant vers la réussite scolaire et la réalisation de leurs projets personnels, force est de constater qu'il reste un des systèmes de l'OCDE où les inégalités de réussite en fonction du milieu familial sont le plus élevées. Encore trop de familles sont obligées de voir leurs ambitions pour leurs enfants revues à la baisse, malgré leurs sacrifices et les efforts de ces derniers. De nombreux jeunes n'arrivent pas à avancer leurs projets car ils ne sont pas nés dans la bonne famille ou au bon endroit, et c'est insupportable.

On le sait, on le vit au quotidien et c'est une triste réalité, les stratégies familiales comptent pour beaucoup dans la réussite des élèves, ce qui est profondément injuste pour ceux d'entre eux qui n'ont pas la chance d'avoir une famille qui maîtrise les codes du système. Certaines familles ne savent pas comment faire lorsque leurs enfants sont confrontés à un problème à l'école. Elles n'arrivent pas toujours à les aider comme elles l'auraient souhaité, notamment pour faire leurs devoirs. Elles peuvent être déboussolées face aux nouveaux enjeux éducatifs induits par l'avènement des réseaux sociaux. Elles sont aussi parfois démunies lorsqu'il s'agit de soutenir leurs enfants dans leur choix d'orientation.

Il est donc essentiel pour nous de les soutenir et de participer ainsi à la réduction des inégalités de réussite scolaire. La Ville de Paris met ainsi en place depuis de nombreuses années des projets péri et extrascolaires divers : "Action Collégiens", dispositif "ALEM" ou "Coup de pouce". Elle subventionne également des projets culturels et sportifs dans tous les collèges.

Convaincus que le lien entre la famille et l'école ou le collège est un facteur important de réussite et de réduction des inégalités, nous soutenons bien sûr le projet de délibération DFPE DASCO 108 qui va nous permettre de subventionner vingt projets sur tout Paris dans le cadre du renforcement du lien école famille : de l'aide à l'émergence de collectifs de parents, de l'organisation d'événements thématiques portant sur la question du numérique, de l'orientation et de l'autorité parentale, de la médiation culturelle auprès de familles nouvellement arrivées en France afin de mieux leur faire connaître l'école française.

Pour conclure, Paris subit de façon très forte les diverses crises que traverse notre pays depuis quelques années. On a vu lors du premier confinement combien toutes ces associations que nous soutenons, combien ce réseau de familles qui a été formé grâce à leurs actions a été précieux et a permis à de nombreux enfants de garder la tête au-dessus de l'eau et de continuer à apprendre afin de faire avancer leurs projets personnels.

Grâce à toutes ces solidarités, Paris fait preuve de résilience, résiste et continue à avancer.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Madame AKKARI.

Je donne la parole pour le groupe Changer Paris à Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS. Pour le groupe Changer Paris, il reste 17 minutes 45.

Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS. - J'interviens sur deux projets de délibération DASCO, le DASCO 42 ainsi que le DASCO 133. Je commencerai par le DASCO 133.

Madame la Maire, mes chers collègues, la crise sanitaire en cours, notamment le premier confinement, a aggravé les différences sociales à l'école. Les apprentissages ont été perturbés pendant la moitié de l'année scolaire

2019-2020. De nombreux parents se sont improvisés enseignants, chargés de faire la classe à la maison avec les outils fournis par le corps enseignant.

Tous les élèves ne se sont pas retrouvés égaux dans cette situation. Certains ne disposaient pas d'une connexion Internet suffisante, d'imprimante ou de matériel informatique. Dans les fratries et les sororités, il fallait parfois partager le même ordinateur afin de suivre les cours. Tous les parents ne pouvaient faire classe à leurs enfants, notamment ceux exerçant des métiers non télétravaillables, ainsi que ceux qui n'étaient pas en capacité d'assurer cet enseignement. C'est d'ailleurs pour toutes ces raisons que le deuxième confinement a rapidement écarté la fermeture des écoles, en particulier les établissements du premier degré.

Il nous faut collectivement mettre en œuvre des décisions pour rattraper ces décrochages mais surtout prévenir de manière globale l'éruption des inégalités sociales au sein du milieu scolaire. Il est regrettable que la plupart des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire interviennent quand une part importante des élèves sont déjà dans une situation délicate. Plus la détection est tardive, plus la réponse à mobiliser doit être forte, bien évidemment.

La prévention du décrochage reste souvent un angle mort de la politique en la matière. L'ensemble des arrondissements sont touchés, pas seulement ceux qui disposent de quartiers REP et REP+.

La lutte contre le décrochage scolaire est une dimension forte d'une politique de mixité sociale réussie. Il faut pour cela détecter très précocement les signes de décrochage ou de difficultés fortes dans l'environnement des élèves, notamment dans les cellules familiales. C'est le rôle de l'école et des enseignants, mais les collectivités peuvent apporter une partie des réponses grâce aux activités périscolaires et au dispositif associatif.

Le développement des outils numériques, des réseaux sociaux, du temps passé devant les écrans a grandement desservi l'écriture et la lecture qui restent des prérequis pour accéder aux savoirs fondamentaux, les clés indispensables sans lesquelles l'acquisition des savoirs est tout simplement impossible.

Dans tous les établissements de la Capitale, dans toutes les classes d'âge, les élèves sont pénalisés par la méconnaissance des rudiments éducatifs, plus souvent dans les quartiers prioritaires mais pas seulement, loin de là. Le développement des ateliers d'écriture permet donc de "booster" l'intérêt d'apprendre à créer, à imaginer autre chose et ainsi vivre dans le concret grâce à l'aide et l'expérience de terrain de professionnels.

Je vous remercie.

Concernant maintenant le projet de délibération DASCO 42, Madame la Maire, chers collègues, le handicap fait peur, être différent sépare. Devant l'augmentation du nombre d'enfants porteurs de handicap, qui est de 9.000 à Paris, c'est un sujet qui touche donc tout le monde.

La parole des enfants est parfois plus cruelle que l'indifférence des adultes.

Trop souvent la question du handicap est réduite à la déficience motrice. Or, 80 % des handicaps sont invisibles, même s'ils ne sont pas moins pénalisants dans la vie quotidienne des personnes touchées.

En milieu scolaire, les troubles spécifiques du langage et des apprentissages ou encore de l'attention sont malheureusement détectés trop tardivement, voire pas du tout. Il ne faut pas se tromper d'approche, ce qui crée la situation de handicap, ce n'est pas la déficience en elle-même mais bien un environnement inadapté.

C'est un sujet d'actualité primordial à l'heure actuelle, alors que l'on favorise l'école inclusive pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans les premier et second degrés, notamment de ceux souffrant de troubles des fonctions cognitives.

Il s'agit avant tout de favoriser le bien-être de chacun, de favoriser les apprentissages de tous à l'école, car l'enfant en situation de handicap est avant tout un élève comme les autres. Avec les aménagements et adaptations nécessaires, il doit avoir accès au même savoir et être soumis aux mêmes exigences. La participation de ces élèves aux sorties et voyages extrascolaires et scolaires est un droit.

L'école est un lieu de rencontre d'intelligences multiples, elle est encore plus riche quand elle sait intégrer les élèves certes différents, qui ont souvent un regard aiguisé et une maturité plus forte. Il est donc nécessaire de les accompagner le plus tôt possible et par là même de faire intervenir ces associations extérieures pour une action de sensibilisation au handicap en temps scolaire, pour des élèves de classe de CM1 jusqu'à la troisième et dans plusieurs centres de loisirs, afin de faire évoluer leur regard sur les personnes en situation de handicap. Face à la croissance exponentielle du harcèlement scolaire, il faudrait d'ailleurs l'élargir à l'ensemble du collège et du scolaire parisien public et privé inclus.

La communauté éducative inclusive est notre cadre d'action. L'éducation inclusive est dans une majorité de situations le gage de succès de l'intégration et de l'adaptation à sa communauté des enfants avec ou sans handicap. La différence doit être prise en compte dans un parcours éducatif. L'autonomie des enfants est un facteur essentiel du bien-être des élèves. Il faut pour cela que l'intégration porte sur l'ensemble des activités en milieux scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Il faudrait donc, Madame le Maire, dupliquer l'expérience de "Cap Classes" dans l'ensemble des autres arrondissements de Paris, afin de montrer l'importance de ce vivre-ensemble et de cette éducation inclusive

primordiale aujourd'hui dans notre société, aussi bien à travers le sport, le théâtre et l'expression corporelle. C'est essentiel pour nos jeunes élèves et cela renforce ainsi ce lien tissé entre la communauté éducative et les élèves, ainsi que le lien créé entre les élèves eux-mêmes aussi différents soient-ils.

Je vous remercie.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Merci à vous.

Je donne la parole à Eric LEJOINDRE en tant que maire du 18e.

M. Eric LEJOINDRE, maire du 18e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, j'interviens au nom de ma collègue, Alexandra CORDEBARD, maire du 10e arrondissement, qui est retenue mais qui tenait à intervenir sur une association pour dire à quel point elle était surprise et même déçue de voir l'opposition dans ses expressions s'être fourvoyée dans un faux procès et dans un mauvais combat. Je pense bien sûr à l'association "ACORT". Il est toujours choquant que l'on se saisisse d'un prétexte, que l'on instrumentalise sans aucune nuance et au mépris de la réalité, simplement pour faire du bruit.

Aujourd'hui, remettons en perspective l'action de l'"ACORT" qui manifestement est une association encore trop méconnue par certains de nos collègues.

L'"ACORT", c'est une association progressiste et laïque ; ce n'est pas nous qui le disons, ce sont leurs statuts.

L'"ACORT", c'est une association féministe qui défend la cause des minorités. Nul besoin de l'inventer, c'est manifeste lorsqu'ils s'engagent dans la lutte contre les féminicides ou pour les droits des personnes LGBT en Turquie.

L'"ACORT", c'est une association de dialogue qui milite activement pour les libertés face au régime d'ERDOGAN en Turquie. Pas besoin de le rêver, c'est un fait que chacun peut constater lorsque l'on sait à quel point cette association est engagée, y compris aux côtés des Kurdes et des Arméniens, ou bien auprès des opposants politiques arrêtés, notamment des journalistes ou des intellectuels.

L'"ACORT", c'est enfin une association de terrain extrêmement bien intégrée au tissu du 10e arrondissement et qui œuvre au quotidien pour l'intégration des personnes originaires de Turquie, qui défend le modèle républicain et qui le renforce.

Alors il n'est pas utile de revenir sur les accusations formulées par la droite la plus conservatrice, il y a déjà un an et demi, mais je veux souligner qu'il s'agit d'un combat d'arrière-garde et d'un relais inutile des mensonges de certains. Je crois d'ailleurs que tout le monde serait bien inspiré de ne pas se perdre dans ces absurdités et de cesser de confondre le communautarisme délétère qu'il faut combattre et les communautés intégrées qu'il faut soutenir.

Je le dis avec d'autant plus de force qu'à mesure que sont instillés et distillés ces mensonges grossiers, l'"ACORT" se trouve victime d'attaques ignobles. Il y a quelques jours, des graffitis répugnants ont été retrouvés sur les murs des locaux de cette association, traduisant là encore une méconnaissance profonde, des amalgames surnois et même un racisme évident.

Alors, mes chers collègues, comme l'aurait fait Alexandra CORDEBARD, je voulais aujourd'hui et en son nom rappeler les faits et faire taire les fantasmes, et appeler une fois de plus l'opposition à un peu de mesure. Considérez donc les lourdes conséquences de vos propos et rendez-vous sur le terrain, notamment dans le 10e arrondissement, pour constater l'action essentielle de nos associations.

Je vous remercie.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Merci, Monsieur le Maire.

Je donne la parole désormais à M. Boris JAMET-FOURNIER, pour le groupe Paris en commun, à qui il reste 17 minutes 10.

M. Boris JAMET-FOURNIER. - Merci, Madame la Maire.

Madame la Maire, chère Marie-Christine, chers collègues, je me permets de débiter mon intervention en me joignant au témoignage de solidarité qu'a exprimé mon collègue AQUA auprès des personnels du lycée professionnel Pierre Lescot qui a été effectivement le théâtre de violences tout à fait inacceptables. J'ai déjà témoigné mon soutien à sa directrice mais je tenais à le faire publiquement ici.

Quelques mots, Madame la Maire, sur les projets de délibération DAE 78 et 110 pour rappeler évidemment que Paris est une place forte de l'innovation et de la recherche au niveau mondial. Notre majorité, et notamment sous votre impulsion, chère Marie-Christine, a consacré ces dernières années 1 milliard d'euros au soutien et au développement de l'infrastructure scientifique de la Capitale. Et c'est une fierté pour nous évidemment d'avoir à Paris des institutions de recherche d'excellence, comme le Centre de recherche interdisciplinaire, l'Institut d'études avancées, le C.N.A.M. Evidemment je me permets de citer quelques institutions de Paris Centre, vous comprenez pourquoi.

La recherche, elle, est dans une situation très préoccupante avec des évolutions du cadre législatif qui sont incertaines, voire inquiétantes. Je pense évidemment au vote de la L.P.P.R. mais aussi dans un contexte où cette recherche doit subir les attaques y compris de son Ministre de l'Education nationale, quand sa Ministre de tutelle, elle, est aux abonnés absents.

Bref, pour en venir plus directement aux projets de délibérations DAE 78 et 110, le programme "Emergence(s)", qui est l'objet du projet de délibération DAE 78, a permis de financer près de 150 projets depuis 2009, notamment 67 lors du mandat précédent. Ce sont 67 équipes de recherche qui ont été financées grâce à ce programme ! Il est ouvert à toutes les disciplines, il s'adresse à des chercheuses et chercheurs plutôt jeunes, qui ont soutenu leur thèse depuis moins de dix ans et qui évoluent dans une équipe qui, soit vient de se créer récemment, soit est créée ad hoc pour le programme.

Pour la construction des dossiers, les quatre principaux critères de sélection à prendre en considération sont la qualité scientifique, qui est évidemment très importante, l'originalité, l'interdisciplinarité dont je parlais tout à l'heure et le critère d'innovation - toutes choses qui sont évidemment à encourager. Qu'il s'agisse de mieux comprendre l'intelligence artificielle ou de lutter contre le cancer, des sujets qui sont évoqués pour l'année qui vient, je pense que les projets de cette année méritent notre soutien.

Je dis un mot du projet de délibération DAE 110. Nous avons en ce moment la chance d'accueillir à la Ville de Paris des doctorantes et des doctorants qui travaillent sur des sujets aussi cruciaux que l'équipement des E.R.P. pour les personnes en situation de handicap ou l'approche genrée de l'espace public. Cela est permis par le dispositif C.I.F.R.E. qui permet à la Ville de capitaliser sur son attractivité académique et de favoriser l'insertion professionnelle des doctorantes et doctorants en les plaçant en situation d'emploi.

Pour cette année, je vois des projets présentés qui touchent à l'égalité femmes/hommes dans les carrières publiques, au bénéfice climatique des arbres en ville ou au dispositif de prise en charge des personnes exilées, et je ne peux évidemment qu'apporter mon soutien à un tel dispositif. C'est pourquoi je vous invite à voter les projets de délibération DAE 78 et 110.

J'en ai terminé, merci.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Merci à vous.

Je donne la parole à M. François-Marie DIDIER qui est avec nous par Internet. Je rappelle que pour le groupe Changer Paris, il reste à ce stade 12 minutes 20 de temps de parole.

M. François-Marie DIDIER. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, mon intervention concernera le projet de délibération DFPE DASCO 108.

Dans le cadre de ce projet de délibération, le groupe Changer Paris demande un vote disjoint concernant la subvention de 5.000 euros que vous souhaitez accorder à l'"Assemblée citoyenne des originaires de Turquie" ("ACORT") pour son action de médiation scolaire dans plusieurs arrondissements.

En effet, nous nous opposons au financement de l'"ACORT" par la Mairie de Paris, comme nous avons déjà pu le faire lors de précédentes séances de ce Conseil. Nul besoin de rappeler que nous condamnons fermement les inscriptions islamophobes qui ont été récemment inscrites sur la façade des locaux de cette association.

Madame la Maire, je rappellerai moi aussi quelques faits et je me dois de citer, devant ce Conseil et les Parisiens qui nous écoutent, le texte de l'appel à la marche des solidarités du 16 mars 2019 dont l'"ACORT" était signataire : "Nous familles des victimes tuées, violées, mutilées, blessées par la police, nous migrants chassés, torturés, traumatisés, persécutés par l'Etat et le système des frontières, nous habitants des quartiers populaires harcelés et humiliés au quotidien par les forces de police et ciblés par le racisme d'Etat, soutenus par des collectifs, des associations, des syndicats et des partis politiques, nous marcherons ensemble contre le racisme d'Etat et les violences policières."

Ces propos auxquels l'"ACORT" s'associe, racisme d'Etat, tortures, persécutions, prennent une tonalité particulièrement grave dans le contexte actuel que traverse notre pays. Cette association, et elle le revendique, se fait le porte-voix d'un discours politique et militant. Par son discours, l'"ACORT" entretient un climat de défiance vis-à-vis de la police et des pouvoirs publics. Par son discours, l'"ACORT", qui se définit pourtant pour la démocratie, encourage les populations d'origine étrangère à se dissocier de la cohésion nationale. Cela doit être pris en considération.

L'action sociale de cette association, que je ne mets pas en cause, peut-elle légitimer un discours militant que tout Républicain devrait combattre ? Face à de telles positions, nous aimerions comprendre pourquoi la Mairie de Paris persiste à soutenir des associations dont les propos font polémique ? La Mairie de Paris doit au contraire faire preuve de fermeté et de cohérence. On ne peut pas dissocier l'action sociale d'une association de son discours militant.

Pour toutes ces raisons, il n'est pas acceptable que l'"ACORT" soit financée par les impôts des Parisiens. Notre groupe souhaite donc un vote disjoint concernant ce projet de délibération et votera contre la subvention de 5.000 euros à l'"ACORT".

Et je vous demande, Madame la Maire, que cette association soit auditionnée en 6e Commission, comme la "FASTI" l'a été au sein de la 4e Commission, il y a quelques jours.

Nous voterons favorablement en tout cas les autres subventions du projet de délibération DFPE DASCO 108.

Je vous remercie.

Mme Léa FILOCHE, adjointe, présidente. - Merci, Monsieur DIDIER.

Je donne la parole désormais à Mme Lamia EL AARAJE au nom du groupe PEC à qui il reste 13 minutes 40 de temps de parole.

Mme Lamia EL AARAJE. - Merci beaucoup, Madame la Maire. Cela aurait été dommage de gâcher ces 13 minutes de temps de parole restant et je vais m'efforcer de ne pas entièrement les occuper.

Chers collègues, mon intervention dans le temps de discussion de cette 6e Commission a vocation à vous livrer une réflexion au sujet d'un dispositif en déperdition actuellement, en dépit de l'ambition d'égalité qu'il porte en faveur des enfants de la République.

Pour pouvoir vous parler des colonies de vacances, objet principal de mon intervention, je me dois d'effectuer une petite digression temporelle. La révolution industrielle et avec elle l'augmentation du nombre d'ouvriers, les lois Ferry de 1881 rendant la scolarisation obligatoire et gratuite jusqu'à 13 ans, et l'interdiction du travail des enfants en 1953 ont changé, pour ne pas dire bouleversé l'organisation des familles.

La trêve estivale, au lieu d'envoyer les enfants aux champs pour aider leurs parents, est devenue un temps privilégié pour permettre aux enfants de récupérer de l'année scolaire et découvrir d'autres formes d'apprentissage en dehors de ceux fondamentaux de l'école. Idéalement, en des lieux extérieurs, bénéficier de modules libres en lien avec le vivre-ensemble, les loisirs et l'émancipation par la culture et le sport sont des plus-values essentielles.

En plein essor jusqu'au début des années 1960, les colonies de vacances ont pendant longtemps fait partie du paysage territorial de notre pays et ce, principalement dans les collectivités de gauche. Au début des années 1960, ce sont plus de 4 millions d'enfants qui partent en colonie. Cela permettait aux parents de faire garder leurs enfants pendant les vacances et ce, en complément bien évidemment de la dimension sociale de ce dispositif.

Les enfants bénéficiaient en groupes d'âge homogènes d'activités au choix ou à la carte, encadrés par des adultes référents autour d'un modèle pédagogique réfléchi visant à promouvoir des projets éducatifs, d'animation, d'activité voire des projets d'accueil ou d'intégration. Mixtes, populaires et laïques, elles sont pour tous les enfants qui le souhaitent un temps d'évasion et de repos, un temps de construction et un temps de souvenirs mémorables.

Or, force est de constater que ce dispositif n'est plus aujourd'hui aussi attractif que ce qu'il a été. Chaque année, ce sont environ un peu moins de 1 million d'enfants seulement qui partent en colonies de vacances, alors même que les besoins existent. En la période de crise que nous traversons, il est à craindre que ces vacances ne soient sacrifiées pour un grand nombre de foyers. Or, le droit aux vacances est fondamental. Il crée l'évasion, il crée le repos, il crée la possibilité pour chacun de s'évader de son quotidien. Le renier engendrera fatigue, tension, violence et angoisse croissantes dans notre société.

Aussi notre responsabilité en cette période est majeure. Comment doit-on considérer politiquement le droit aux congés ? Comment souhaite-t-on entretenir cet héritage du Front populaire ? Pour nos enfants, peut-être est-il temps de repenser, refonder l'offre de colonies de vacances pour permettre de nouveau à des millions d'enfants de pouvoir bénéficier du droit au temps libre, libéré des contraintes du quotidien, et pour mettre en œuvre l'égalité réelle que nous appelons de nos vœux.

A ce titre, la Ville de Paris pourrait, par la vision qu'elle porte et sa volonté politique, être moteur de cette évolution. Cela serait cohérent avec l'ambition portée par le projet de délibération DASCO 135 sur les "Colos apprenantes" et je vais m'y attarder un peu.

Il convient de rappeler que ces "Colos apprenantes" sont une version édulcorée, dévoyée que le Ministère de l'Education nationale de M. BLANQUER a sortie du chapeau en juin 2020 pour tenter de camoufler avec une rustine le trou béant de son incapacité à gérer la crise de la Covid-19 et des conséquences désastreuses engendrées à l'école, à nos enfants, à notre futur. On est bien loin d'une volonté politique forte et réelle. Le désengagement de l'Etat, sur ce sujet comme sur bien d'autres, ne fait que renforcer des inégalités criantes qui ne manqueront de nous sauter à la figure si nous n'y prenons garde.

Plutôt que d'accompagner les élèves, permettre réellement la continuité pédagogique et se tenir aux côtés des enseignants et des familles, particulièrement dans les quartiers défavorisés, le Gouvernement propose des temps d'apprentissage "low cost" pendant les vacances scolaires et évidemment sans coordonner, sans réfléchir, sans proposer la moindre piste pour l'organisation de ce temps de "rattrapage" de l'année scolaire écoulée.

La Ville de Paris a fait le choix de prendre à sa charge l'organisation logistique de ces "Colos apprenantes" pour ne pas pénaliser les enfants. Toutefois, nous ne pouvons nous contenter de cela. Une colonie de vacances, aussi apprenante soit-elle, ne peut ni ne doit se substituer aux apprentissages théoriques permis par l'école. Notre ambition est d'utiliser les colonies de vacances pour permettre de développer d'autres apprentissages moteurs, cognitifs, sociétaux, pour faire de nos enfants de futurs citoyens, conscients de leurs compétences et soucieux de leurs prochains. C'est l'objectif des vacances "Arc-en-ciel" organisées pour les familles parisiennes et qui auraient bien eu besoin des 300.000 euros de ces "Colos apprenantes".

Sans doute qu'un temps de réflexion, de partage, de co-construction serait opportun pour refaire des vacances scolaires un temps pour tous les enfants, un temps pour que chaque famille puisse permettre à ses enfants de s'évader dans des conditions revues et adaptées aux aspirations actuelles des familles. Comme le chantait Pierre PERRET en 1966, à nous de travailler pour renouer avec "les jolies colonies de vacances" - je vous épargne le rythme qui va avec - dans une version moderne et renouvelée.

Je vous remercie, chers collègues.

(Mme Carine ROLLAND, adjointe, remplace Mme Léa FILOCHE au fauteuil de la présidence).

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Merci, Madame EL AARAJE. Merci pour Pierre PERRET.

Je donne la parole à Mme TYSSANDIER pour le groupe Changer Paris. Je crois que Mme TYSSANDIER est avec nous à distance. Est-ce le cas ? Madame TYSSANDIER, nous entendez-vous ? C'est en cours, elle est connectée. Je profite du temps de connexion pour préciser qu'il reste 9 minutes 40 d'expression au groupe Changer Paris.

Mme Anne-Claire TYSSANDIER. - Est-ce que vous m'entendez ?

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Nous vous entendons mais nous ne vous voyons pas, Madame TYSSANDIER. Vous avez la parole.

Mme Anne-Claire TYSSANDIER. - Je ne sais pas pourquoi vous ne me voyez pas, normalement j'ai la caméra. Vous ne me voyez toujours pas ?

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Si, c'est bon. Vous pouvez commencer, Madame TYSSANDIER.

Mme Anne-Claire TYSSANDIER. - Merci à tous.

Je suis là pour présenter le vœu du groupe Changer Paris aujourd'hui. J'étais intervenue dans le cadre de la communication sur la rentrée scolaire au dernier Conseil de Paris. Malheureusement, je n'avais pas pu avoir de réponses à mes questions. Aussi, je reviens à la charge sur ce sujet majeur, car les terribles attentats qui ont endeuillé ces dernières semaines notre pays ont souligné combien la responsabilité collective des uns et des autres devait être plus que jamais nécessaire.

Madame la Maire, vous avez en charge l'accueil des petites Parisiennes et des petits Parisiens qui sont accueillis dans les écoles de la Ville sur le temps périscolaire. C'est à ce titre que vous êtes responsable de leur sécurité. Le "pas de vagues" et le "circulez, il n'y a rien à voir" ne nous semblent plus de mise. Comme l'a dit notre présidente Rachida DATI hier, au moment de l'hommage à Samuel Paty, il y a urgence à restaurer la République, à défendre nos valeurs, au premier rang desquelles notre laïcité.

Je souhaite ainsi avec les élus du groupe Changer Paris que soit clairement posée la question de l'encadrement des animateurs des centres de loisirs parisiens et que vous engagiez au plus vite une réforme du mode de recrutement de ces animateurs, en modifiant l'article 16 du Règlement intérieur de la Ville de Paris, afin que 100 % des animateurs qui sont recrutés puissent être titulaires d'un BAFA ou d'un diplôme équivalent, que leur casier judiciaire soit vierge et qu'ils soient passés avant leur recrutement au crible d'un certain nombre de fichiers. Je pense, par exemple, au fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes.

Il nous semble nécessaire qu'ils reçoivent tous une formation à la laïcité et qu'ils signent une charte de la laïcité qui doit être obligatoirement jointe au Règlement intérieur des centres de loisirs. Je n'ai, par ailleurs, trouvé nulle part trace d'une quelconque formation de la Ville en interne, alors même qu'ils ont de lourdes responsabilités puisqu'ils accueillent nos enfants chaque jour sur le temps périscolaire. Notamment, cela m'interroge à l'heure où la parole se libère sur les faits de harcèlement. Est-ce que la Ville met en place des formations en interne pour ces jeunes animateurs qui ont mission de service public ? Je pense, par exemple, à l'égalité femmes-hommes, à la prévention du harcèlement sous toutes ses formes.

J'ai tiré la sonnette d'alarme en septembre et je n'ai eu qu'un silence assourdissant comme réponse. J'ose espérer que vous n'attendrez pas un autre drame sur le sol parisien qui a déjà payé un trop lourd tribut de sang pour réagir.

La Ville de Paris doit s'attaquer à ces sujets et ne pas les recouvrir d'un voile pudique. Aussi, Madame la Maire de Paris, je vous ai entendue au cours de l'hommage à Samuel Paty. Et comme vous l'avez rappelé, il est temps d'agir au-delà des mots. Alors nous vous demandons des preuves et je vous demande quels moyens allez-vous

mettre en œuvre, afin de prévenir dans les centres de loisirs de la Ville de Paris des faits d'entrisme et des comportements contraires à la laïcité.

J'espère sincèrement qu'au-delà des clivages partisans, nous saurons nous retrouver sur ce sujet qui touche à la sécurité de nos enfants et à la défense partout de nos valeurs.

Je vous remercie.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Merci, Madame TYSSANDIER.

Je donne la parole à Mme Sandra BOËLLE, pour le groupe Changer Paris à nouveau. Il vous reste 6 minutes 20 de temps de parole.

Mme Sandra BOËLLE. - Madame la Maire, chers collègues, année après année, le nombre de séparations de couples augmente en France, et Paris reste en tête des statistiques de divorces.

On le sait tous, la crise sanitaire que nous subissons depuis plusieurs mois et notamment les périodes de confinement ont des impacts désastreux sur de nombreuses familles. Si la séparation parentale s'est banalisée, la souffrance de l'enfant reste d'une constante actualité.

Accompagner les parents qui rencontrent des difficultés lors de la séparation et protéger les enfants, tel est le sens de ce vœu relatif au développement et au soutien aux établissements appelés lieux de rencontre parents-enfants.

Cependant, j'attire votre attention sur le fait que ces lieux de rencontre parents-enfants ne doivent pas être confondus avec les L.A.E.P., c'est-à-dire les lieux d'accueil enfants-parents qui se développent à Paris.

Ces lieux de rencontre parents-enfants sont des espaces neutres qui visent, dans le cadre de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité par la médiation, à maintenir, rétablir et restaurer le lien familial entre l'enfant et son parent dont il est séparé au quotidien. Dans ces espaces, l'enfant, accompagné de son parent avec lequel il vit, pourra donc rencontrer son deuxième parent sur un temps et une fréquence définie à l'avance.

Ces lieux peuvent également être des lieux de rencontre avec les grands-parents ou toute autre personne titulaire d'un droit de visite.

Seulement sept établissements de ce type existent à Paris gérés par sept associations différentes.

La crise sanitaire et le premier confinement ont effectivement mis à rude épreuve la vie de famille. Ainsi, à l'heure où nous constatons une augmentation des violences conjugales, des divorces et des séparations, il est tout à fait probable que la crise sanitaire qui se prolonge continuera à avoir des impacts à plus ou moins long terme sur les familles, tant sur le plan financier que sur le plan psychologique, précipitant des couples dans des relations très éprouvées voire vers un point de rupture.

Animés et encadrés par des professionnels, ces lieux de rencontre ont pour fonction d'aider au maintien et au rétablissement des liens entre enfants et parents. Ils visent donc à protéger l'enfant à sécuriser, à soutenir les parents et à accompagner les familles vers une relation autonome et équilibrée. Ces lieux doivent être développés et soutenus afin de répondre à une demande qui sera très certainement grandissante.

Tel est le sens de ce vœu.

Je vous remercie.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Merci, Madame BOËLLE.

Nous passons aux réponses de l'Exécutif municipal porté par Patrick BLOCHE et Marie-Christine LEMARDELEY. Monsieur BLOCHE, vous avez la parole.

M. Patrick BLOCHE, adjoint. - Merci, Madame la Maire.

Merci aux intervenantes et intervenants, avec des échanges toujours passionnants, comme cela se produit en 6e Commission.

Je voudrais être synthétique dans mes réponses et du coup évoquer quelques projets de délibération qui ont fait l'objet d'interventions, et bien sûr donner la position de l'Exécutif sur les vœux et amendements.

Sur le premier projet de délibération, qui a fait l'objet d'un certain nombre d'interventions, le DASCO 45 fixant le forfait communal versé aux écoles parisiennes maternelles et élémentaires sous contrats d'association, c'est un projet de délibération qui ne fait, si j'ose dire, qu'appliquer la loi : la loi Debré de 1959 sur le financement de l'enseignement privé et la loi plus récente du 26 juillet 2019 portant à 3 ans l'obligation scolaire.

Forts de ces deux lois et parce qu'il fallait que nous renégociions avec le Diocèse qui représente l'enseignement privé à Paris, enseignement privé sous contrat naturellement, il fallait que nous renégociions une convention qui datait de 2016, une convention triennale qui avait été renouvelée à deux reprises.

Pour donner des chiffres exacts, dans la convention de 2016, le forfait, qui était calculé uniquement sur la base du nombre des élèves en élémentaire, était de 1.187 euros par élève. Et c'est à la demande des établissements d'enseignement privé qu'il était ensuite réparti entre les écoles élémentaires et maternelles.

J'ai eu de longues négociations avec le Diocèse qui ont abouti - c'est l'objet de ce projet de délibération - à ce que soit arrêté un niveau de forfait à 1.109 euros par élève et par an pour les écoles maternelles et 954 euros par élève et par an pour les écoles élémentaires. J'ai de fait été très surpris que l'on puisse dire, en quelque sorte, BLANQUER BLOCHE, même combat, même cadeau, alors que, comme vous le savez, la dépense qui avait été initialement calculée était de près de 12 millions d'euros et à l'arrivée ce sera un coût de 6,3 millions d'euros qui sera compensé par l'Etat.

De ce fait, je vous demande évidemment de voter ce projet de délibération DASCO 45 qui est, je le rappelle, la mise en œuvre d'une obligation légale à laquelle nous ne pouvons déroger. Et je voudrais que vous puissiez me reconnaître le bénéfice d'avoir négocié avec l'enseignement privé dans l'intérêt de la Ville de Paris.

Evidemment puisqu'il s'agit d'une négociation qui est actée dans cette convention, je donnerai un avis défavorable à l'amendement du groupe Communiste qui, je pense, n'en sera pas surpris.

Merci d'avoir évoqué longuement les colonies de vacances. Il me manque du temps, Lamia EL AARAJE, pour vous répondre. Vous avez abordé longuement ce sujet. Effectivement, nous avons un projet de délibération DASCO 135 sur les "Colos apprenantes". Là aussi, je pourrais longuement en parler. Je voudrais simplement que vous ayez à l'esprit le fait que cela a été une proportion très minoritaire des colonies de vacances proposées par la Ville de Paris, cet été et encore lors des vacances de la Toussaint. Et que s'il n'y avait pas eu le soutien logistique de la Ville de Paris, il n'y aurait pas eu de "Colos apprenantes" du tout.

Je remercie nos collègues Elisabeth STIBBE et Delphine MALACHARD DES REYSSIERS de leurs interventions sur le décrochage scolaire. Nous suivons tout cela évidemment avec beaucoup d'attention et je les renvoie vers l'action du G.I.P. "Réussite éducative", que j'ai l'honneur de présider et qui associe le Rectorat, les Caisses d'allocations familiales, la Préfecture et la Ville de Paris pour lutter efficacement et sur le terrain, notamment dans les quartiers dits prioritaires, contre le décrochage scolaire.

Merci aussi à vous, Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, pour avoir signalé l'intérêt du projet de délibération DASCO 42 qui porte des subventions en faveur d'associations œuvrant pour les enfants en situation de handicap.

Sur le projet de délibération DFPE 108, je ne pensais pas qu'arriverait jusqu'à cette séance du Conseil de Paris cette vaine polémique concernant une très belle association qui est l'"ACORT", l'association qui représente des familles originaires de Turquie. C'est un mauvais procès qui est fait à cette association. Eric LEJOINDRE a très bien argumenté, sans que je n'aie besoin de rajouter évidemment le fait que cette association défend les valeurs républicaines, qu'elle est progressiste, laïque, féministe.

C'est une association qui regroupe des originaires de Turquie qui sont en opposition au régime d'ERDOGAN et qui, en plus, reconnaît le génocide arménien. Si on leur supprimait cette subvention qui leur est versée depuis 2010, je pense que nous commettrions une grave erreur politique. Je ne comprends pas qu'il puisse y avoir polémique concernant cette association, sinon relayer des "tweets" de la fachosphère sur les réseaux sociaux. Je pense qu'en tant qu'élus parisiens responsables nous valons collectivement mieux que cela.

J'en arrive au vœu du groupe "Génération.s" relatif à la transition écologique dans les établissements scolaires. Vous l'avez très bien présenté, Madame la Présidente, et du coup je donne un avis favorable de l'Exécutif. Je crois que nous avons discuté de quelques amendements que vous avez eu la gentillesse d'accepter. Donc merci de porter ce sujet qui est central dans toutes ses dimensions.

Vous aviez un autre vœu sur lequel j'ai été amené non pas à déposer quelques amendements. Vous l'avez évoqué vous-même et le C.I.D.J. a déjà été évoqué lors de cette séance. De ce fait, je me suis permis de déposer un vœu qui ne parle que de l'Académie du climat et pas de la relocalisation du C.I.D.J.

Je voudrais rappeler combien ce projet, auquel la Maire de Paris tient tant, vise à doter les jeunes des outils intellectuels pour embrasser tout le champ du savoir humain, doter les jeunes en pouvoir d'agir et profiter évidemment de l'Académie du climat pour promouvoir de nouvelles pédagogies. Je dis mon souci d'associer tous les groupes, et plus particulièrement le vôtre compte tenu de votre engagement sur cette question, à la réflexion sur la future Académie du climat. Je me suis permis, ce dont je n'abuse pas, de déposer un vœu de l'Exécutif et je demanderai évidemment le retrait du vôtre.

Sur le vœu Changer Paris relatif au respect des principes de laïcité et de neutralité dans les centres de loisirs de la Ville de Paris, je crois vraiment que c'est un vœu qui a été déposé par manque d'informations. Je veux dire par là que d'abord, comme vous le savez, la Charte de la laïcité est affichée dans toutes les écoles depuis le vote de la loi Peillon en 2013, et la loi étant supérieure au règlement des écoles et des centres de loisirs, il n'y a donc pas lieu de reprendre son contenu dans les règlements.

Je voudrais vous dire que les animatrices et animateurs de la Ville font l'objet d'une formation. Nous avons une école des métiers à la DASCO pour cela. La Ville de Paris a créé et diffusé auprès de ses agents en contact avec les usagers, dont les animateurs, un guide pratique "Laïcité et neutralité", où les questions concernant les activités périscolaires et la restauration scolaire sont traitées. Par ailleurs, la Charte de l'animateur, signée par tous les animateurs, existe et pose des principes de neutralité et de laïcité extrêmement clairs. Cette Charte de l'animateur est d'ailleurs annexée au P.E.D.T. qui est un document cadre commun à toute la communauté éducative parisienne.

Evidemment, vous ne serez pas étonnée que je vous demande de retirer ce vœu qui me semble inutile, compte tenu de tout ce que nous faisons et de la vigilance qui est la nôtre. Faute de quoi, j'émets un avis défavorable.

Pour le vœu Changer Paris relatif aux conséquences du confinement sur les séparations familiales et au développement des lieux de rencontre parents-enfants, sous réserve d'un amendement qui vous a été communiqué, chère Sandra BOËLLE, je donnerai un avis favorable si ce vœu est amendé.

Sur le vœu du groupe Communiste relatif aux conséquences de la crise de la Covid-19 et à l'organisation des enseignements en présentiel dans le premier et le second cycles, là aussi je me suis permis de déposer un amendement. Mais s'il est accepté par le groupe Communiste, je donnerai un avis favorable en rappelant, s'il le fallait, que nous avons recruté face à la crise sanitaire 150 agents de ménage supplémentaires, qui sont en poste depuis juin dernier, et nous venons de recruter 100 personnels supplémentaires pour être déployés dans les écoles parisiennes.

Voilà question renfort. Je pense que c'était le sens de votre intervention, ce n'est pas la Ville de Paris que vous visiez mais je crois un peu plus haut et plutôt le Ministère de l'Education nationale. Et là, nous ne pouvons que converger dans cet état de fait et exprimer des regrets communs.

Madame la Maire, j'en ai terminé.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Monsieur BLOCHE.

Je donne la parole à Marie-Christine LEMARDELEY.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, adjointe. - Merci, Madame la Maire.

Je voulais d'abord remercier les différents intervenants, Nathalie MAQUOI, Béatrice LECOUTURIER et Boris JAMET-FOURNIER, d'avoir attiré l'attention de ce Conseil sur une des conséquences très négatives de la crise de la pandémie et pour avoir mis en lumière l'importance de la recherche.

En ce qui concerne les mesures pour lutter contre la précarité étudiante, il est vrai que la précarité étudiante ne date pas de la crise sanitaire. C'est un sujet qui occupe constamment mes équipes, mais il est vrai qu'elle a été renforcée pour des raisons évidentes qui sont dues notamment aux difficultés économiques liées à la perte d'un emploi saisonnier et au prix des loyers.

J'ai renforcé un ensemble de mesures afin de répondre à ces difficultés.

Sur le sujet de l'alimentation, par exemple, l'aide alimentaire, qui avait déjà été mise en place pendant la période du premier confinement, a été renforcée. C'est avec des acteurs historiques comme les "Restos du Cœur" - le projet de délibération DAE 272 donne d'ailleurs une allocation aux "Restos du Cœur", une subvention d'investissement -, le "Secours populaire" et de nouveaux acteurs comme "Linkee". Les "Restos du Cœur", par exemple, pour vous donner un ordre de grandeur de la problématique de l'alimentation, ont distribué 750 paniers. Dans un panier, il y a des produits secs et frais qui couvrent six repas. C'était 750 paniers en une semaine, la semaine dernière, dans deux lieux ouverts par les "Restos du Cœur" : rue Francis-Croisset dans une résidence du C.R.O.U.S. dans le 18e et à la C.I.U.P. Les "Restos du Cœur" sont prêts à ouvrir de nouveaux lieux. Nous profitons de ces distributions purement alimentaires pour distribuer des masques lavables, des kits d'hygiène et des protections périodiques réutilisables.

En ce qui concerne le logement, pour répondre à Mme LECOUTURIER, nous avons bien sûr pris toute la mesure de cette difficulté pour le budget étudiant, en renforçant considérablement l'enveloppe de l'aide à l'installation dans le premier logement (A.I.L.E.) qui est passée d'un budget de 800.000 euros à 5,6 millions d'euros. C'est une aide qui correspond de 500 à 1.000 euros pour les étudiants boursiers logés dans le parc privé.

La santé psychique évidemment est un gros sujet de préoccupation pour ma délégation. La Ville de Paris travaille avec l'association "APASO" qui propose des permanences psychologiques gratuites pour les étudiants à la M.I.E. et dans les locaux du C.R.O.U.S., la Maison des initiatives étudiantes. Pendant le confinement, les psychologues, que j'ai rencontrés en visioconférence encore cette semaine, continuent leurs consultations à distance. Nous soutenons aussi l'association "Nightline" qui est un service d'écoute anonyme et gratuit assuré par des étudiants pour des étudiants.

Une brochure de la DASES de la Ville recense toute l'aide psychologique à destination des Parisiens. Toutes ces informations sont disponibles très facilement sur le site dédié à la vie étudiante qui s'intitule : vie-étudiante.paris.

J'ai signé une tribune dans "Le Monde" récemment pour alerter l'Etat sur le manque criant de prise en compte de ce problème de la santé psychique des étudiants.

Le lien social, nous le maintenons aussi grâce à la M.I.E. qui, bien que fermée physiquement, continue ses activités de formation et d'information à distance sur l'accès aux droits, par exemple.

Pour ce qui est de la continuité pédagogique et de l'aide plus spécifique aux étudiants, la Ville s'associe avec le C.R.O.U.S. pour ouvrir des espaces de travail, notamment dans les restaurants universitaires et les résidences étudiantes, en finançant l'équipement de Wifi. Ces lieux permettront aux étudiants de travailler confortablement de manière autonome ou avec un encadrement tutoré. Bien sûr, tout cela se fait en partenariat étroit avec le C.R.O.U.S., les présidents et présidentes d'université, ainsi que les vice-présidents et vice-présidentes.

L'autre volet, qui a été évoqué par vos interventions et qui donne lieu à deux projets de délibération dans ce Conseil, c'est la recherche. La crise sanitaire nous prouve l'importance de la recherche et, comme vous l'avez dit, elle ne peut pas être seulement défensive, sinon elle aurait toujours un temps de retard. Elle doit être libre, exploratoire, innovante dans tous les domaines, pour être utile à toutes et à tous. C'est pourquoi depuis dix ans la Ville de Paris se mobilise au-delà de son champ de compétences pour soutenir la recherche.

J'ai l'honneur de vous présenter deux projets de délibération qui ont été évoqués par Boris JAMET-FOURNIER de manière très précise.

Le projet de délibération DAE 78 correspond à un appel à projets intitulé "Emergence(s)" qui finance depuis 2009 et pendant quatre ans de jeunes équipes de chercheurs qui ont soutenu leur thèse depuis moins de dix ans. Cette année, je vous propose d'allouer l'enveloppe de 3 millions d'euros à 15 équipes de chercheurs évaluées par des experts indépendants. Les principaux critères d'évaluation sont : la qualité scientifique, l'originalité, l'interdisciplinarité et l'innovation. A titre informatif, il y a eu cette année 112 dossiers éligibles et la répartition est de 38 en biologie, 38 en sciences humaines et sociales et 36 en sciences dites exactes.

L'autre projet de délibération est une subvention pour les bourses C.I.F.R.E. que vous avez également évoquées. Chaque année depuis 2009, les 10 candidats ont été soumis aux différentes directions puis évalués par des experts indépendants. C'est un dispositif qui a vraiment fait ses preuves, puisque les doctorants sont en situation d'être employés par la Ville. Ils ont un accès privilégié à une masse de données, d'études et de lieux d'expérimentation. Pour la Ville, cela porte un éclairage inédit et tout à fait indépendant sur l'activité de la Ville et sur nos politiques publiques.

A partir de 2021, il y aura 30 étudiants en doctorat - d'ailleurs ce ne sont pas vraiment des étudiants, ils sont à la fois semi-étudiants et employés - qui travailleront au sein des services de la Ville. Il y a eu 121 candidatures en 2020, dont 101 éligibles et 10 retenues. Je donne juste un échantillon de sujets : les marchés publics, le climat, la transition alimentaire, l'égalité femmes-hommes ou encore les personnes exilées.

Tout cela pour dire que la crise sanitaire ne nous abat pas, elle nous stimule plutôt.

Merci.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

Nous pouvons désormais procéder au vote des projets de délibération individualisés.

Pardon ? Oui mais c'est le temps que j'annonce où nous en sommes, etc. Nous passons à la phase de vote, c'est ce que je voulais dire.

Nous allons mettre aux voix l'amendement n° 76 déposé par le groupe Communiste et Citoyen sur le projet de délibération DASCO 45 avec un avis défavorable.

Je fais moi-même l'exercice de me connecter. Le vote devrait être ouvert d'ici quelques secondes. Il vous apparaît désormais sur les écrans.

Je mets aux voix, au scrutin public, l'amendement n° 76 déposé par le groupe Communiste et Citoyen sur le projet de délibération DASCO 45 avec un avis défavorable. C'est ce qui apparaît à l'écran : amendement n° 76 sur le projet délibération DASCO 45.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

S'il vous plaît. Je n'entends pas ce que vous dites, Madame.

Intervenante. - Il faut recommencer le vote parce qu'on croyait qu'on votait sur le DASCO 45 alors que c'est l'amendement.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Non, c'est bien indiqué qu'on vote sur l'amendement. Mais effectivement cela peut arriver. Nous le laissons ouvert de telle sorte que vous puissiez modifier vos votes, si vous le souhaitez.

Je redonne donc l'avis de l'Exécutif qui est défavorable sur l'amendement n° 76 déposé par le groupe Communiste et Citoyen sur le projet de délibération DASCO 45 que nous mettrons au vote ensuite. Sur l'amendement l'avis était défavorable.

Nous en sommes à une centaine de votes, nous attendons encore les remontées et éventuels changements de vote. Nous en sommes à 119 votants et les votes continuent d'arriver. Je vous prie de patienter encore quelques instants.

Il s'agit de prendre le temps que les votes remontent informatiquement mais de toute façon, l'écart semble net.

Le scrutin est désormais clos.

Nous en sommes à 126 votes avec une majorité de vote contre.

L'amendement n° 76 est donc rejeté.

Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASCO 45.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Nous n'en sommes qu'à 27 votes. Il s'agit a priori d'un dysfonctionnement dans l'affichage, ce qui peut arriver, concédez-le.

Tant que le vote est ouvert, il y a des possibilités de changements de vote. Vous en avez vous-mêmes fait l'expérience il y a quelques minutes. L'affichage ne sera certifié qu'une fois le vote clos. Pour l'instant, le vote n'est pas clos.

Je viens de l'indiquer, le vote n'est pas clos. Ce qui fera foi est la clôture du vote.

Pardon ?

S'il vous plaît ! De part et d'autre, puis-je avoir la parole ? Merci.

Nous procédons donc à une suspension de séance de trois minutes.

Effectivement, le port du masque est obligatoire dans l'hémicycle, cela va sans dire mais c'est toujours mieux en le disant. La suspension de séance de trois minutes est accordée - vous voyez que je ne suis pas bouchée, Monsieur SZPINDER -, ce qui nous permettra de remédier au dysfonctionnement technique et...

Intervenant. - On vous rappelle le règlement.

Intervenant. - Et les insultes, c'est dans le règlement aussi ?

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - S'il vous plaît, M. Nicolas BONNET-OULALDJ a la parole.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Madame la Maire, quand une opération de vote est ouverte, elle ne peut pas être clôturée par une interruption de séance. C'est dans le règlement intérieur. Soit nous annulons ce vote, nous repartons à zéro et nous faisons une suspension de séance, mais vous ne pouvez pas interrompre une procédure de vote par une interruption de séance.

Je vous remercie.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - De toute façon, le vote est effectivement annulé et il sera repris après la suspension de séance de trois minutes.

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à douze heures quarante minutes, est reprise à douze heures quarante-cinq minutes, sous la présidence de Mme Carine ROLLAND, adjointe).

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Chers collègues, je vous invite à reprendre la séance. Nous allons de nouveau procéder au vote sur le projet de délibération DASCO 45. Je vous invite à prendre le temps de vous connecter au système de vote en ligne.

Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASCO 45.

Le scrutin est ouvert et apparaît sur vos écrans, selon toute probabilité.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Merci, Monsieur MARGAIN, pour votre esprit toujours vif.

Le projet de délibération est donc adopté. (2020, DASCO 45).

Je vous remercie.

2020 DASCO 135 - Soutien de la Ville de Paris à l'opération "Colos apprenantes". - Avenant à la convention avec l'Etat et la Caisse d'allocations familiales.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DASCO 135.

Le scrutin est ouvert.

Je précise que lorsque nous disons "le vote est ouvert", cela déclenche le système informatique. Il faut encore quelques secondes parfois avant que cela ne s'affiche sur vos écrans, mais tel est le cas.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DASCO 135).

Je vous en remercie.

2020 DFPE 108 - DASCO - Subventions (168.750 euros) à vingt associations avec convention pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles, l'école, le collège et les équipes éducatives.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, l'article 11 du projet de délibération DFPE 108 - DASCO.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

L'article 11 est adopté.

Je mets donc désormais aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DFPE 108 - DASCO.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DFPE 108 - DASCO).

2020 DFPE 170 - Convention de partenariat entre l'association "les Restaurants du Cœur", la société "Sodexo" et la Ville de Paris pour l'opération "Les Bébés Restos du cœur".

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, l'amendement technique n° 41 sur le projet de délibération DFPE 170 déposé par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

L'amendement technique n° 41 est adopté.

Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DFPE 170 ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DFPE 170).

Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif aux conséquences de la crise du Covid 19 et à l'organisation des enseignements.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Avant de mettre aux voix le vœu n° 42 du groupe Communiste et Citoyen, j'ai une demande d'explication de vote de Catherine IBLED qui est à distance, me dit-on.

Mme Catherine IBLED. - Bonjour.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Madame IBLED, vous avez la parole.

Mme Catherine IBLED. - Merci.

J'interviens au nom du groupe "Indépendants et Progressistes".

Je voulais juste dire que j'étais effarée des propos à l'encontre du Gouvernement et du Ministre de l'Education Jean-Michel BLANQUER. Je voudrais quand même rappeler la mesure inédite de dédoublement des classes de CP et de CE1 en REP et REP+. C'est une réforme formidable qui a permis de mieux accompagner les enfants qui ont moins de capital social et de capital culturel au départ, et ces nombreux enfants des quartiers populaires en bénéficient. D'un avis général, le corps enseignant et les familles sont ravis.

C'est la raison pour laquelle nous voterons contre le vœu n° 42 du groupe Communiste et Citoyen.

Je vous remercie.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Merci, Madame IBLED.

Je suis saisie d'une demande d'explication de vote d'Emmanuelle DAUVERGNE.

Mme Emmanuelle DAUVERGNE. - Madame le Maire, mes chers collègues, ce vœu présenté par le groupe Communiste fait siennes plusieurs de nos propositions depuis le début de la crise sanitaire sur le dédoublement des classes, sur le personnel scolaire et sur l'anticipation des autorisations spéciales d'absence.

Aussi, nous aurions aimé le soutenir. Pourtant le groupe Changer Paris s'abstiendra.

Nous regrettons la demande de suppression des jours de carence. A nos yeux, l'exception ne doit pas devenir la règle et ce qui a pu être justifié en temps de crise sanitaire n'a pas vocation à être pérennisé. L'Etat devrait par ailleurs être à ce sujet plus à l'écoute des entreprises et des représentants du personnel que des préconisations de cette Assemblée.

A cela, je veux ajouter notre stupéfaction devant la démission de votre engagement écologique. Prévoir une explosion du budget dédié au chauffage dans les écoles car les fenêtres doivent rester ouvertes est simplement absurde : cela revient à chauffer l'extérieur.

Vous conviendrez qu'il y a un meilleur moyen de lutter contre le réchauffement climatique.

Dans le 7e arrondissement, par exemple, nous équipons nos crèches de purificateurs d'air. Une solution ayant fait ses preuves, notamment en Allemagne, ayant été préconisée cet été par l'université d'Harvard et étant déployée en région Auvergne Rhône-Alpes. Ces achats sont des investissements de long terme qui pèsent sur nos budgets d'arrondissement. Plutôt que de voir la Mairie de Paris gaspiller son argent à chauffer des pièces pour les aérer en plein hiver, nous préférons l'avoir à nos côtés en aidant nos écoles à s'équiper de purificateurs d'air.

C'est la raison de notre abstention.

Je vous remercie.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Merci, Madame DAUVERGNE.

Concernant le vœu n° 42, comme indiqué par Patrick BLOCHE, il fait l'objet d'un amendement. Je m'adresse au président du groupe Communiste et Citoyen. L'amendement est-il accepté ?

M. Jean-Noël AQUA. - En fait, ce n'est pas le problème de l'amendement, c'est : sur quel vœu votons nous ? On était censé avoir fait justement un point sur le chauffage et on n'a pas de retour sur le sujet. Sur quel vœu vote-t-on ?

Y a-t-il quelque chose de prévu sur la question du chauffage qui effectivement vient d'être évoquée ? Quand vous discutez avec les professeurs, il y a effectivement un point sur le fait que, d'un côté vous avez à respecter les mesures sanitaires et donc à ouvrir les fenêtres, et de l'autre côté il commence déjà au mois de novembre à faire froid et je ne vous dis pas en décembre.

Cela a été supprimé dans le contre-vœu qui nous a été proposé. Nous avons fait une proposition d'amendement et je ne sais plus sur quoi nous votons. Est-ce qu'il y a une mention sur la question, un engagement de la part de la Ville de façon exceptionnelle ?

Evidemment on va respecter le Plan climat sur les vingt ans à venir, mais il n'empêche qu'il faut que la Ville prévoie pour les quelques mois à venir une dérogation au Plan climat et que l'on puisse ne pas laisser les professeurs sans chauffage avec les fenêtres ouvertes. On peut faire un amendement à l'oral, mais j'aimerais que ce point soit clarifié. Ou alors on dit qu'on ne chauffera pas plus et les enseignants se débrouilleront.

M. Patrick BLOCHE, adjoint. - J'espérais que ce soit clair. L'amendement de l'Exécutif au vœu n° 42 vise à remplacer votre 8e considérant par la phrase suivante : "La Ville de Paris étudie les possibilités potentiellement budgétaires de maintenir un chauffage suffisant à compenser les baisses de température après aération des salles de classe". Donc on prend en compte le chauffage, simplement on s'est permis de réécrire votre phrase et on n'a pas "zappé" les questions de chauffage.

Sans aucun problème et c'est pour cela que j'ai souhaité amender votre vœu et merci d'accepter cet amendement de l'Exécutif pour que l'on puisse voter le vœu n° 42, ce qui est l'objectif.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Merci pour cette précision.

L'amendement est-il accepté, Monsieur AQUA ?

M. Jean-Noël AQUA. - Oui et on aimerait bien à l'avenir avoir l'information suffisamment à l'avance.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Très bien, nous pouvons donc passer au vote.

Je mets aux voix, au scrutin public, le vœu n° 42 amendé du groupe Communiste et Citoyen, avec un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu amendé est adopté. (2020, V. 109).

Vœu déposé par le groupe "Génération.s" relatif à la transition écologique dans les établissements scolaires.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, le vœu n° 43 avec la même mécanique. Le vœu n° 43 fait l'objet d'un amendement et je m'adresse donc au groupe "Génération.s".

Merci, Madame la Présidente, de votre acquiescement.

Le vœu amendé est donc mis aux voix, au scrutin public, avec un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu amendé est adopté. (2020, V. 110).

Vœu déposé par le groupe "Génération.s" relatif à l'Académie du Climat et à la politique de formation et d'insertion des jeunes à la transition écologique.

Vœu déposé par l'Exécutif.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Je me tourne de nouveau vers Mme MAQUOI, présidente du groupe "Génération.s", pour le vœu n° 44.

Le vœu est-il retiré au profit du vœu de l'Exécutif ?

Mme Nathalie MAQUOI. - Non.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Je mets donc aux voix, au scrutin public, le vœu n° 44 déposé par "Génération.s" avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu est rejeté.

Nous passons au vœu n° 44 bis déposé par l'Exécutif avec un avis évidemment favorable.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu est adopté. (2020, V. 111).

Je vous en remercie.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à la laïcité dans les centres de loisirs.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Je mets aux voix, au scrutin public, le vœu n° 45 du groupe Changer Paris avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu est rejeté.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif aux conséquences du confinement sur les séparations familiales.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - De nouveau, le vœu n° 46 déposé par Changer Paris a fait l'objet d'un amendement de l'Exécutif. Le groupe Changer Paris accepte-t-il l'amendement de l'Exécutif ? Oui ?

Je mets donc aux voix, au scrutin public; le vœu n° 46 amendé avec un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu amendé est adopté. (2020, V. 112).

2020 DAE 272 - Subvention (48.320 euros) et convention avec l'association "Les Restaurants du Cœur" - "Les Relais du Cœur de Paris" pour la création de deux centres d'accueil et d'aide alimentaire étudiants.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Je mets désormais aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAE 272.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAE 272).

Projets de délibération adoptés en 6e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Nous passons enfin au vote global des projets de délibération non individualisés de la 6e Commission.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les projets de délibération adoptés en 6e Commission par un vote au scrutin public de l'Assemblée sont les suivants :

2020 DASCO 38 Lycées municipaux - Subventions (48.413 euros) pour le soutien aux projets éducatifs.

2020 DASCO 42 Subvention (18.500 euros) et avenant à la CPO avec l'association "Cap Sport Art Aventure et Amitié" (CAP SAAA) (15e) pour une action de sensibilisation au handicap dans les écoles primaires.

2020 DASCO 43 Subventions et avenants aux CPO avec les associations Loisirs Pluriel de Paris 6 (15e) (91.000 euros) et Loisirs Pluriel de Paris 19 (19e) (87.500 euros).

2020 DASCO 79 Entretien d'un mur mitoyen situé entre l'école 158 avenue Jean Jaurès (19e) et la copropriété de l'immeuble du 156 avenue Jean Jaurès (19e) - Convention de répartition des charges.

2020 DASCO 129 Collèges publics parisiens et lycées municipaux - Dotations de fonctionnement (156.424 euros), plan de prévention des inaptitudes (720.163 euros), subventions pour travaux (245.566 euros).

2020 DASCO 130 Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE - Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2020.

2020 DASCO 133 - DASES Subvention (11.000 euros), à l'association Zone d'Expression Prioritaire pour l'organisation d'ateliers d'écriture en direction de jeunes collégiens, lycéens et en insertion.

2020 DASCO 39 Subvention (14.350 euros) à 41 collèges parisiens dans le cadre du fonctionnement de "l'Action collégiens".

2020 DASCO 141 Caisses des écoles - Subventions exceptionnelles (860.000 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

2020 DFPE 110 Subvention (2.142.300 euros) à 17 associations pour la gestion de 26 lieux d'accueils enfants parents à Paris et participation au financement des 7 LAEP des centres sociaux de la CAF.

2020 DFPE 169 - DAC Subventions (20.000 euros) et avenants à convention avec quatre structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir.

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

2020 DFPE 98 Multi-accueil 22 rue Dénoyez (20e) - Convention de gestion Ville / Elogie-SIEMP.

2020 DFPE 167 Centre multi-accueil situé 2 rue Faustin Hélie / 6 place Possoz (16e) - Convention de gestion avec Paris Habitat.

2020 DFPE 28 Subventions (161.057 euros) et conventions pour 2 Multi Accueil de l'association Léo Lagrange dans le 18e.

2020 DFPE 46 Subvention (48.283 euros) et avenant n° 4 à l'association La Nouvelle Etoile des Enfants de France (5e) pour la crèche collective A Petits Pas (19e).

2020 DFPE 77 Subvention (2.199.463 euros) et avenants n° 3 et 4 avec l'association La Maison des Bout'Chou (6e) pour ses quatorze établissements d'accueil de la petite enfance.

2020 DFPE 81 Subvention (60.472 euros) et avenant n° 4 avec l'association Saint Simon (7e) pour le jardin d'enfants Les Lutins (7e).

2020 DFPE 91 Subventions (4.634.500 euros), avenants n° 4, 3, 2 et 1 et convention pluriannuelle d'objectifs à l'association Crescendo pour ses 20 établissements d'accueil de la petite enfance.

2020 DFPE 95 Subvention (435.688 euros) à la Fondation de Rothschild (12e) pour le multi-accueil Les 2 Marie situé 15A rue Lamblardie (12e).

2020 DFPE 104 Subventions (6.179.470 euros) et avenants n° 1 et 4 et convention avec l'association ABC Puériculture (16e) pour ses 25 établissements d'accueil de la petite enfance.

2020 DFPE 115 Subvention (128.792 euros) avenant n° 4 avec la Fondation Henriette Viollot - Aide aux Mères de Famille (7e) pour la halte-garderie (7e).

2020 DFPE 117 Subvention (112.444 euros), avenant n° 4 au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (12e) pour son établissement d'accueil de la petite enfance.

2020 DFPE 121 Subventions (565.694 euros) avenants n° 4 avec l'association Groupe d'Œuvres Sociales de Belleville (G.O.S.B) (20e) pour ses trois établissements d'accueil de la petite enfance.

2020 DFPE 123 Subventions (672.681 euros), avenants n° 4 avec l'association "La Goutte de Lait Saint Léon" (15e) pour ses 4 établissements d'accueil de la petite enfance.

2020 DFPE 140 Subvention (provisoire : 96.301 euros), et avenant n° 4 à l'association Métramômes (20e) pour la crèche parentale (20e).

2020 DFPE 141 Subvention (124.504 euros), et avenant n° 4 à l'association Acidulés et à croquer pour la crèche parentale (18e).

2020 DFPE 143 Subvention (79.092 euros), et avenant n°v4 à l'association Haut Comme 3 Pommes (11e) pour la halte-garderie (11e).

2020 DFPE 150 Subvention (63.88 euros), avenant n° 4 à l'association La Chouine (18e) pour la crèche parentale (18e).

2020 DFPE 151 Subvention (127.787 euros), avenant n° 4 à l'association Halte-Garderie Les Poussins d'Annam (20e) pour la halte-garderie (20e).

2020 DFPE 155 Subvention (54.125 euros), avenant n° 4 à l'association Petit Concept (11e) pour la crèche collective (11e).

2020 DFPE 156 Subvention (48.567 euros), avenant n° 4 à l'association Halte-garderie du Grand Pavois (15e) pour la Halte-garderie (15e).

2020 DFPE 157 Subvention (158.807 euros), avenant n° 4 à l'association Le Figuier (4e) pour la crèche collective (4e).

2020 DFPE 158 Subventions (2.582.568 euros), avenants n°4 avec la Fondation Léopold Bellan (8e) pour ses 8 établissements d'accueil de la petite enfance.

2020 DFPE 163 Convention avec les ministères économiques et financiers, relative à la gestion des crèches situées dans les locaux des ministères, 8 place Bataillon du Pacifique (12e).

2020 DFPE 164 Subvention (98.412 euros), avenant n° 4 à l'association Le Club des Petits Gavroches pour la halte-garderie (10e).

Mme Céline HERVIEU, rapporteure.

2020 DAE 78 Subventions d'investissement (3.012.000 euros), conventions avec quinze organismes de recherche et avenant à une convention dans le cadre du dispositif Emergence(s).

2020 DAE 256 Subvention de fonctionnement (5.000 euros) à l'Association Bernard Grégory pour l'organisation d'un séminaire Post-Doctoriales.

2020 DAE 257 Subvention (50.000 euros) et convention avec la Fondation du Souffle.

2020 DAE 279 Subvention (1.175.000 euros) et avenant à la convention cadre 2015/2020 avec le Crous.

2020 DAE 110 Association Nationale de la Recherche et de la Technologie - Conventions industrielles de formation par la recherche et contrats de collaboration avec des laboratoires de recherche.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

Dépôt de questions d'actualité.

Mme Carine ROLLAND, adjointe, présidente. - Je vous informe que des questions d'actualité ont été déposées.

La première émane du groupe "Indépendants et Progressistes". Elle est adressée à Mme la Maire de Paris et à M. le Préfet de police et est relative à la sécurité des Parisiennes et des Parisiens.

La deuxième question, posée par le groupe "Génération.s" à Mme la Maire de Paris, est relative à la mobilisation des lycéen.ne.s et étudiant.e.s, des personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, liées au contexte sanitaire et à la loi de programmation pluriannuelle de la recherche.

La troisième question est posée par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes à Mme la Maire de Paris. Elle est relative au contrat de la ville et au réchauffement climatique.

La quatrième question du groupe Paris en commun à Mme la Maire de Paris concerne les conséquences sociales de la crise de la Covid-19 à Paris.

La cinquième question émane du groupe Changer Paris. Elle est adressée à Mme la Maire de Paris et concerne la santé publique à Paris.

La sixième question, posée par le groupe Ecologiste de Paris à Mme la Maire de Paris, est relative à la gare du Nord.

La septième question du groupe Communiste et Citoyen à Mme la Maire de Paris concerne les projets CDG Express et gare du Nord 2024.

La dernière question d'actualité de Mme SIMONNET à Mme la Maire de Paris est relative à la situation des locataires du quartier Python-Duvernois dans le 20^e arrondissement.

Juste deux minutes encore de votre temps pour vous rappeler qu'un centre de dépistage est ouvert en 5^e Commission et il est accessible à tous les élus du Conseil de Paris.

Un rappel à la nécessité de respecter les gestes barrières, à la buvette comme en séance.

Et surtout, la reprise de notre séance d'aujourd'hui aura lieu à 14 heures 30 et non à 14 heures 45, comme c'est le cas habituellement. Donc nous nous retrouvons à 14 heures 30.

Je vous remercie.

Suspension et reprise de la séance.

(La séance, suspendue à treize heures cinq minutes, est reprise à quatorze heures trente-cinq minutes, sous la présidence de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous allons démarrer nos questions d'actualité. Je voudrais apporter une information à l'ensemble des membres du Conseil, après les questions d'actualité, nous allons revoter sur le projet de délibération SG 35, du fait des difficultés techniques qu'il y a eu tout à l'heure. Donc, je le redis, on votera sur le SG 35. A présent, questions d'actualité.

I - Question d'actualité posée par le groupe "Indépendants et Progressistes" à Mme la Maire de Paris et à M. le Préfet de police relative à la sécurité des Parisiennes et des Parisiens.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - La première question est posée par le groupe "Indépendants et Progressistes", et je vous donne la parole.

Madame IBLED ?

Mme Catherine IBLED. - Madame la Maire, mes chers collègues, nous vivons aujourd'hui un moment historique, qui met fin à une situation d'un autre temps. Nous saluons aujourd'hui l'initiative de la majorité parlementaire, dont la proposition de loi est examinée en ce moment même à l'Assemblée nationale et qui ouvrira le droit, à Paris, de bénéficier d'une police municipale.

Depuis bien longtemps, nous préconisons cette proposition. En 2013 déjà, mon collègue Pierre-Yves BOURNAZEL portait cette réforme de l'organisation de la sécurité à Paris. Je me réjouis de vous voir aujourd'hui vous rallier à cette idée, alors que tant d'occasions se sont présentées à vous pour la mettre en place bien avant, notamment sous le quinquennat de M. François HOLLANDE, qui a fait voter, je vous le rappelle, une réforme du statut de Paris.

A l'instar des autres maires de France, vous aurez dès demain toutes les cartes en main pour assumer votre part de responsabilité dans la sécurité et la tranquillité publiques de notre ville. Mais il s'agit bien d'utiliser toutes les cartes qui seront proposées, toutes les compétences, tous les leviers d'action, toutes les possibilités que vous offre ce nouveau cadre législatif. Cette réforme ne doit pas se réduire pour les Parisiennes et les Parisiens à un simple changement d'uniformes de vos agents, sinon à quoi bon une police municipale ?

La loi prévoit que les maires qui en font la demande pourront participer à une expérimentation afin que leur police municipale soit compétente pour constater par procès-verbal les délits suivants : les ventes à la sauvette, l'usage de stupéfiants, l'ivresse publique, les tags et autres dégradations de biens publics. C'est une excellente nouvelle pour les maires qui souhaiteraient lutter plus efficacement contre les incivilités et une petite délinquance qui, comme vous le savez bien, mine aujourd'hui le quotidien de certains quartiers. Je ne doute pas d'ailleurs que de nombreux maires de bonne volonté se saisiront de cette opportunité.

A Paris, et particulièrement dans le Nord-Est mais pas seulement, c'est une situation qui permettrait d'améliorer grandement la tranquillité et la sécurité publiques. C'est pourquoi, Madame la Maire, ma première question est simple : allez-vous demander à participer à cette expérimentation ?

La police municipale parisienne pourra-t-elle bénéficier de ces nouveaux moyens utiles pour agir ?

Ma deuxième question, Madame la Maire, concerne l'armement, le débat doit avoir lieu au sein de cet hémicycle, notre groupe est favorable à une formation à l'armement, non par idéologie, mais par réalisme, les agents en uniforme étant de véritables cibles.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Il faut conclure.

Mme Catherine IBLED. - Nous l'avons vécu avec Mme Clarissa Jean-Philippe en 2015.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Deuxième question sur l'armement. Trois minutes, c'est trois minutes.

Merci. Je vais donner la parole pour vous répondre à Nicolas NORDMAN, puis à M. le Préfet de police.

M. Nicolas NORDMAN, adjoint. - Merci, Madame la Maire, merci chers collègues, Monsieur le Préfet de police, nous nous réjouissons en effet que le Parlement puisse, dans les prochains jours, discuter et adopter cette loi qui va nous permettre de créer enfin une police municipale à Paris. Je ne vais pas rentrer dans la réécriture de l'histoire que nous venons d'entendre, ce que nous pouvons peut-être regretter, c'est que la formule juridique qui a été aujourd'hui trouvée dans ce projet de loi est une formule juridique et un équilibre juridique que la Ville de Paris avait proposés à plusieurs reprises, et que nous aurions pu gagner du temps en adoptant peut-être cette loi avant les élections municipales et donc, nous pouvons regretter ce point.

Nous pouvons regretter également peut-être le véhicule législatif dans lequel cette loi est portée, qui peut nous faire prendre un certain nombre de risques de calendrier. Cette loi est extrêmement contestée de toutes parts et donc, peut-être aurions-nous préféré que la loi de création d'une police municipale à Paris puisse être portée de manière peut-être plus particulière, mais en tout cas pas dans le cadre d'un projet qui peut être et va être contesté, avec le risque sur le calendrier d'adoption.

De la même manière, nous pouvons regretter le choix qui a été celui de votre gouvernement, soit les modalités de création de cette police municipale par un décret en Conseil d'État et non pas par le Conseil de Paris, ce qui là aussi nous aurait peut-être permis, en termes de calendrier et de possibilité effective et rapide, de mettre en place la police municipale, d'aller rapidement, nous serons là soumis peut-être à l'apparition d'un décret que nous ne pourrions peut-être pas mesurer en termes de délai de calendrier.

Concernant la question sur l'expérimentation, il y a en effet des pistes intéressantes dans l'expérimentation qui est proposée. Je veux simplement vous dire qu'il faudrait que vous puissiez faire changer l'écriture de la loi, puisqu'il est demandé aux collectivités de se porter candidates à cette expérimentation avant le mois de juin, cela s'adresse plutôt à des collectivités qui ont déjà des polices municipales. Nous concernant, vous le savez, il va y avoir un certain nombre de délais, d'abord les délais d'adoption de ce fameux décret en Conseil d'État, puis évidemment de formation de nos agents, et en tout cas dans l'état actuel du droit, nous ne pouvons pas prétendre à cette expérimentation, mais je considère que nous devons mettre en place et consolider d'abord notre police municipale.

Concernant l'armement, nous en avons discuté longuement hier après-midi. Je redis quelle est notre position sur ce sujet. Nous considérons que les missions que nous voulons pour notre police municipale : sanction, prévention, sécurisation, présence sur le terrain, proximité, ne nécessitent pas de disposer d'armement létal. Nos agents, évidemment, seront protégés avec des armes de défense pour pouvoir remplir leur mission, mais nous voulons promouvoir un modèle de police municipale différent, un modèle qui ne se substitue pas à la police nationale.

D'ailleurs, je veux exprimer ici, je l'ai dit hier et je le redis, et je sais que cela n'a pas plu à un certain nombre de nos collègues, je pense que vouloir faire une police municipale qui se substitue à la police nationale, c'est quelque part peut-être se défier de cette police nationale. Nous considérons, au contraire, que la police nationale doit être confortée, que nous avons besoin à Paris de policiers nationaux qui luttent contre la délinquance, le terrorisme, le trafic de drogue, et que la complémentarité que nous voulons créer avec notre police municipale permettra d'améliorer très considérablement la sécurité à Paris, donc nous voulons non pas des polices concurrentes mais des polices complémentaires.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Nicolas NORDMAN.

Monsieur le Préfet de police ?

M. LE PRÉFET DE POLICE. - Merci, Madame la Maire. Je profite de la parole que vous me donnez sur cette question de la police municipale pour vous dire que j'ai lu beaucoup de bêtises dans un certain nombre de journaux, du côté de la police nationale nous le voyons avec un très bon œil, dès lors comme le disait M. NORDMAN, qu'il n'y aura pas de concurrence entre les deux forces, mais une parfaite articulation que prévoira d'ailleurs la convention que nous devons, Madame la Maire, signer ensemble.

Donc, vraiment, sachez Mesdames-Messieurs que de notre côté il n'y a vraiment aucune appréhension par rapport à une situation de droit commun que l'on retrouve dans de nombreuses communes et d'ailleurs sur la plaque de la Préfecture de police, puisque les trois départements de petite couronne qui sont également de ma compétence en la matière ont de nombreuses polices municipales avec lesquelles les choses se passent vraiment très bien et dont on voit en ce moment plus que jamais l'utilité.

Juste une petite précision par rapport à ce que nous disait M. NORDMAN, mais il en sera d'accord, ce sont simplement les statuts particuliers des corps qui seront adoptés par décret en Conseil d'État, et pas le principe de cette police municipale qui relève de votre seule compétence.

De même pour l'armement, comme toutes les polices municipales, la décision d'armement, d'armes létales, puisque vous faites allusion à cela, relève de la seule compétence du maire, et je n'ai pas d'avis à avoir sur cette question.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Préfet, merci pour le travail qui est conduit en partenariat avec vous, je pense que nous pouvons nous en réjouir. Peut-être pour répondre à notre collègue qui posait cette question, en tant que Maire de Paris, je vous le dis, je suis très fière finalement d'être la maire, avec ce Conseil municipal, avec cette équipe, qui aura permis à Paris de se doter d'une police municipale. C'est un pas assez historique que nous allons accomplir ensemble et je suis heureuse de l'avoir porté déjà depuis plusieurs années. Pas toute seule évidemment, avec vous tous.

Vous avez le droit de reprendre la parole, bien sûr.

Mme Catherine IBLED. - Je vous remercie.

Merci, Monsieur NORDMAN, pour votre réponse, et je prends bonne note des éléments apportés à ma connaissance. Je reviens sur le fait que sur l'expérimentation, vous irez expliquer aux Parisiens que ce que vous refusez aux Parisiens est possible ailleurs, en France, dans d'autres villes, et sur la formation à l'armement, vous finirez peut-être par y venir, puisque vous le savez bien, la situation le commande et les Parisiens le réclament. Comme l'idée même de créer une police municipale, votre position a évolué. Je me réjouis de me dire que peut-être cela évoluera également sur l'armement. Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

II - Question d'actualité posée par le groupe "Génération.s" à Mme la Maire de Paris relative à la mobilisation des lycéen.ne.s et étudiant.e.s, des personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, liées au contexte sanitaire et à la loi de programmation pluriannuelle de la recherche.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Question du groupe "Génération.s".

Madame MAQUOI, vous avez la parole, Madame la Présidente.

Mme Nathalie MAQUOI. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, depuis la rentrée scolaire du lundi 2 novembre, élèves et parfois professeurs inquiets et inquiètes sur l'organisation des lycées dans la crise sanitaire interpellent le Gouvernement.

Les proviseurs s'inquiètent du brassage des élèves dans les cantines, les professeurs, lycéens, lycéennes dénoncent des classes surchargées, parce qu'elles ne permettent pas une protection suffisante face à la diffusion du virus.

Les cours à distance pour le lycée ne sont pas une solution. Le premier confinement a montré les inégalités éducatives, numériques et sociales qu'ils entraînaient. Nous nous joignons aux alertes de la F.C.P.E. notamment, qui appelle à un recrutement massif des enseignantes/enseignants permettant des dédoublements et donc, un renforcement du protocole sanitaire et un véritable suivi personnalisé des lycéens et lycéennes.

Pourtant, depuis deux semaines, nous avons tous et toutes lu des témoignages de lycéens et lycéennes qui se mobilisaient pour obtenir une meilleure protection, de parents d'élèves, d'enseignants, et vu des vidéos sur un emploi de la force publique en direction des lycéens pour le moins questionnant et c'est un euphémisme : gaz lacrymogène, interpellations, contrôles. Qui a donné l'ordre d'intervenir ainsi, pour quelle raison ? On peut se le demander.

Ces phénomènes inquiétants interviennent alors que la loi de programmation recherche vient d'être adoptée. Au sein de cette loi, un article dit : "le fait de pénétrer ou de se maintenir dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement supérieur sans y être habilité en vertu de dispositions législatives ou réglementaires, ou y avoir été autorisé par les autorités compétentes, dans le but de troubler la tranquillité ou le bon ordre de l'établissement est passible de sanction".

Occuper une université, un amphi, font partie des actions utilisées par des étudiantes et étudiants dans l'éventail des moyens d'expression et de pression utilisés.

Aujourd'hui, se mobiliser, protester pour l'acquisition de nouveaux droits est passible de 7.500 euros d'amende et d'une peine d'emprisonnement. Le droit fondamental de manifester devient un délit susceptible d'une condamnation pénale. C'est grave, très grave.

Enfin, nous avons appris il y a quelques jours que la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement a demandé une inspection sur la Fédération nationale des centres sociaux. Les motifs sont assez incompréhensibles, pour ne pas avoir été en accord avec des propos tenus par des jeunes, elle reporte son mécontentement sur une grande fédération d'éducation populaire. Là aussi, c'est grave, très grave.

Alors, au vu de ces nombreux éléments, doit-on s'inquiéter d'un climat de plus en plus liberticide envers les jeunes, d'une remise au pas ?

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame la Présidente.

Marie-Christine LEMARDELEY, puis M. le Préfet de police.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, adjointe. - Chère Nathalie MAQUOI, merci de ces alertes, qui me permettent de rappeler combien notre majorité est attachée au droit fondamental que constitue la liberté de manifester, bien sûr dans le respect des personnes et des biens.

L'article de loi que vous avez cité et qui prévoit la création d'un délit sur les atteintes au bon fonctionnement des établissements par des personnes extérieures est à ce titre inquiétant. Des dispositions existent déjà, et il n'est nul besoin d'en créer de nouvelles. Il existe en effet ce que l'on appelle les franchises universitaires, ces mots expriment le fait que les universités sont des sanctuaires dans lesquels les forces de l'ordre ne peuvent pénétrer sans qu'un président ou une présidente d'université ne les y appelle.

Quand une université est occupée, ce sont les présidents et présidentes qui veillent au maintien de l'ordre sur le site. D'abord par le dialogue et la discussion, pas la force mais l'autorité. Il n'est pas admissible qu'une intervention des forces de l'ordre leur soit imposée. Cette réponse n'est ni efficace ni proportionnée, le risque de pénalisation qu'elle induit est tout bonnement inapproprié.

La Ville de Paris est une grande capitale scientifique, la capitale des étudiants et de la liberté d'expression. A de nombreuses reprises, la Sorbonne, symbole de l'université, a été le siège de mobilisations et d'avancées sociales majeures pour l'ensemble de notre société. Rien ne doit nous faire renoncer à ce droit-là. Comme rien ne doit nous faire renoncer à la liberté académique sur laquelle pèsent en ce moment plusieurs menaces.

Les universités doivent rester des lieux de recherche, de savoir et d'expression libre. Il est de notre devoir de protéger la possibilité pour les jeunes et les étudiants de s'exprimer, c'est leur avenir qu'ils construisent ainsi.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup.

Monsieur le Préfet, vous avez la parole.

M. LE PRÉFET DE POLICE. - Je vais répondre à Mme MAQUOI : qui a décidé de l'intervention devant les lycées ? C'est moi, Madame. Je n'ai pas véritablement d'avis sur un blocage de lycées, encore que, refuser l'accès au savoir, que ce soit dans ce pays ou ailleurs, m'a toujours paru suspect. Mais en l'occurrence, dans cette période-là, un regroupement de plusieurs dizaines de jeunes est extrêmement dangereux pour eux.

Pourquoi en cette période ? Parce que nous sommes en alerte maximale en matière de terrorisme. Ce n'est pas un vain mot, c'est une réalité, la situation est de ce point de vue assez préoccupante et à tout moment, malgré

nos efforts d'essayer d'en empêcher, peut survenir un attentat terroriste et il faut être très clair, sont des cibles les établissements culturels mais également les établissements scolaires, et l'impact que pourrait avoir une voiture folle type béliar, ou un individu poignardant des jeunes serait assez terrible pour notre société.

Donc oui, j'ai pris cette responsabilité de faire en sorte qu'il n'y ait pas de regroupements sur la voie publique qui d'ailleurs, je le rappelle, en matière de sécurité sanitaire, sont strictement interdits, sauf à être déclarés dans le cadre de manifestations, ce qui n'a été, sur les 10 lycées qui ont été débloqués depuis le début du mois de novembre, en aucune façon le cas.

Vous noterez qu'il y a eu des manifestations, par exemple, je crois, une hier devant la Sorbonne, qui a regroupé des lycéens, qui elle était autorisée et permettait à tout un chacun d'exprimer ce qu'il pense des politiques gouvernementales et éventuellement de son opposition auxdites politiques. C'est tout à fait possible de le faire dans un cadre qui nous permet, à nous, d'en assurer la sécurité.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Préfet.

Madame MAQUOI, souhaitez-vous reprendre la parole ?

Mme Nathalie MAQUOI. - En une phrase : simplement pour sensibiliser sur l'utilisation de moyens disproportionnés parfois pour maintenir l'ordre. Et c'est essentiel de l'avoir en tête quand on les utilise à l'égard de jeunes qui sont en train de former leur citoyenneté, donc aussi leur rapport aux forces de l'ordre et à l'autorité.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame MAQUOI.

III - Question d'actualité posée par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes à Mme la Maire de Paris relative au contrat de la ville et au réchauffement climatique.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - La question suivante est celle du groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes, posée par Mme Maud LELIEVRE.

Mme Maud LELIEVRE. - Madame la Maire, merci.

Il y a un an, le journal "Le Parisien" avait trouvé un slogan pour souligner votre décision relative aux Jeux olympiques : "Anne HIDALGO rejette le diesel et l'argent du diesel". Vous aviez alors écrit au président du COJO pour réclamer des Jeux exemplaires sur le plan environnemental et n'ayant pas recours à des sponsors actifs dans les énergies fossiles, ce qui amena le groupe Total à renoncer à être sponsor des Jeux olympiques.

Une bonne décision et j'imagine que nous sommes quelques-uns, malgré l'ambiance de la campagne électorale d'alors, à avoir approuvé cette décision, car Total n'est pas un groupe comme les autres, il a une longue histoire avec les écologistes et les collectivités locales de notre pays. En 2008, pour la première fois en France, le préjudice écologique résultant de l'atteinte à l'environnement a été reconnu, il portait sur la responsabilité du groupe Total dans le procès Erika.

10 ans plus tard, un collectif d'associations regroupant "Notre affaire à tous", "Sherpa", "ZEA", "les Eco Maires", "France Nature Environnement" et des collectivités locales regroupant 14 communes et régions engagées, ainsi que leurs avocats de Seattle Avocats ont assigné Total en justice pour les faire changer radicalement de modèle de développement.

Après deux ans d'échanges et de rencontres entre ces associations, ces maires, et une fin de non-recevoir de la part de Total, ils ont décidé, comme le maire de Nanterre Patrick JARRY, comme le maire de Grenoble Eric PIOLLE, comme le maire de Vitry-le-François Jean-Pierre BOUQUET, ainsi que leurs collègues maires et présidents d'intercommunalité, d'assigner Total en justice pour non-respect de son devoir de vigilance. Une démarche au long cours et d'importance à laquelle Paris aurait pu s'associer.

Nous avons débattu hier longuement des tenants et aboutissants du marché de gestion, mais le choix du prestataire au sein de notre groupe nous heurte. Alors non, Total n'est pas une entreprise comme les autres : atteinte à l'environnement, forage en Guyane, toutes ces atteintes à l'environnement suffisamment graves pour faire en sorte que "l'Union internationale de conservation de la nature" dont le congrès se tiendra en France d'ici quelques mois refuse le soutien de Total au plan international à ses programmes.

Alors non, Total n'est pas une entreprise comme les autres, car elle figure parmi les principales entreprises au monde comme responsable du réchauffement climatique et non-respect des accords de Paris. Je vous invite à reprendre les classements de l'O.N.G. internationale "Carbon Majors".

Alors non, on ne peut pas demander à l'éminent Jean JOUZEL de présider sa campagne et de choisir Total.

Non, on ne peut pas répondre aux jeunes qui marchent pour le Climat, aux militants de "360", à ceux de "Notre affaire à tous", aux O.N.G., que Total est une entreprise comme les autres.

Nous en avons délibéré hier, mais pouvez-vous nous dire, Madame la Maire, quelle politique et quelles lignes politiques vous souhaitez adopter vis-à-vis de Total, envisagez-vous de soutenir cette action en justice qui réunit tant de maires et de collectivités locales, faire le choix de Total et le choix du passé ?

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

David BELLIARD pour vous répondre.

M. David BELLIARD, adjoint. - Merci, Madame LELIEVRE, pour votre question qui me permet peut-être de contextualiser de nouveau les raisons pour lesquelles nous nous sommes lancés dans un contrat de concession pour des bornes de recharge électriques qui sont en lien avec les objectifs, puisque vous avez rappelé les questions environnementales qui évidemment sont au cœur de l'action que nous menons, qui sont donc importantes pour la lutte contre les pollutions de l'air, sonores, et la trajectoire d'une ville zéro carbone que nous nous sommes fixée.

Et on mène une politique particulièrement active de transformation de l'espace public pour y faire plus de place aux mobilités douces et actives ainsi qu'aux transports en commun et donc, la diminution de la place de l'automobile en ville, et sur cette part du trafic notre enjeu est de basculer d'un parc fonctionnant aujourd'hui encore essentiellement avec des moteurs thermiques vers des motorisations moins polluantes et plus propres.

Il y a plusieurs technologies pour faire cette transition : l'hydrogène et bien sûr l'électrique. Pour atteindre cet objectif de sortie du thermique en 2030, nous avons besoin de développer de nouvelles bornes de recharge avec des technologies plus adaptées et qui répondent aux besoins de professionnels qui nous demandent des bornes de recharge rapide. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de déployer cette première vague de bornes électriques. Notre philosophie est bien sûr d'abord de basculer massivement vers des mobilités douces et actives ainsi que vers les transports en commun et non pas de transformer notre parc automobile actuel automobile en parc électrique.

Toutefois, sur cette question du parc existant, nous avons besoin d'aller vers ce type de contrat et vers cette concession. Ensuite, sur le choix du concessionnaire, oui, vous rappelez à juste titre le fait que Total est une entreprise encore profondément basée sur l'expérimentation d'hydrocarbures, qui est l'une des plus polluantes du monde et oui, nous sommes d'accord avec vous, Madame LELIEVRE, Total n'est pas une entreprise comme les autres. Et je vais vous le dire, et en tant qu'adjoint aujourd'hui de cette majorité qui a fait de la transformation écologique de notre ville une de ses priorités et en tant qu'élue écologiste : oui, c'est un problème qu'aujourd'hui, sur ce type de service qu'est l'exploitation de bornes de recharge, des entreprises comme Total, Engie, Bouygues ou encore Vinci soient seules en capacité de répondre.

Nous avons un objectif de transformation de la ville, nous avons un objectif de déploiement de bornes électriques que votre groupe a d'ailleurs appuyé hier, lors du débat, eh bien pour atteindre cet objectif, nous sommes obligés aujourd'hui, en l'état du marché, de passer par une de ces entreprises que j'ai citées et qui sont, vous en convenez, évidemment, des entreprises qui sont peu engagées encore sur le 100 % EnR.

Si on peut noter que Total engage sa transition vers des énergies propres, puisque ce contrat montre bien que l'entreprise est en train de faire évoluer son "business model", on ne peut évidemment s'en satisfaire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons donné hier un avis favorable au vœu porté par mes collègues du groupe Écologiste de Paris, qui nous incite à penser l'extension du parc de bornes de recharge conjointement avec la création d'Energies Paris, et qu'il faut évidemment impérativement que notre Ville aide à faire émerger des acteurs 100 % EnR. Nous avons aujourd'hui besoin d'avoir sur le marché, des acteurs qui soient 100 % EnR.

Pour finir, je vous réaffirme notre ferme opposition d'avoir Total comme sponsor des Jeux Olympiques et pour tout autre événement public lié à notre ville. Travailler avec eux sur des marchés ponctuels, qui répondent à nos objectifs et priorités et leur permettent d'accélérer leur transition est une chose, leur offrir une vitrine en est une autre. Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, je n'aurai absolument rien à ajouter.

Madame LELIEVRE ?

Mme Maud LELIEVRE. - Merci, Madame la Maire, merci, Monsieur BELLIARD, je vous remercie de votre réponse, j'avais bien entendu vos arguments hier au moment du débat, ma question n'était pas tout à fait celle-là, mais j'imagine que nous pourrions en reparler dans de prochains échanges du Conseil de Paris. Je la réitère pour que l'on puisse y répondre dans un temps futur : que pensez-vous de l'action des collectivités locales qui est menée sur le devoir de vigilance de Total et envisagez-vous à l'avenir, en tant que Ville de Paris, de la soutenir pour faire évoluer les choses avant la prochaine COP ?

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - On aura l'occasion de reparler de mon engagement et de celui de la Ville sur la justice climatique, engagement d'ailleurs remarqué dans la mesure où nous avons eu quelques très, très grands succès sur ce terrain-là, notamment auprès de la Cour de justice européenne. Si vous voulez, ce sujet très important, nous y reviendrons, mais en l'abordant dans sa globalité et en montrant comment Paris, la Ville, les actions que nous avons entreprises sont en train de faire bouger le droit, le droit national, le droit européen et le droit international.

IV - Question d'actualité posée par le groupe Paris en commun à Mme la Maire de Paris relative aux conséquences sociales de la crise de la Covid-19 à Paris

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je vais donner la parole à présent au groupe Paris en Commun, c'est Eric PLIEZ qui va poser la question.

M. Eric PLIEZ, maire du 20^e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, chers collègues, la crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui se double d'une crise sociale sans précédent. En 2020, le nombre d'allocataires du R.S.A. avait augmenté de 13 % en septembre, il continue à augmenter au rythme de 1.000 allocataires supplémentaires chaque mois. S'ils étaient 60.000 en janvier à percevoir ce revenu de 565 euros par mois pour une personne seule, ils étaient 68.200 huit mois plus tard.

Les travailleurs sociaux, les acteurs de l'insertion sont sur tous les fronts depuis le premier confinement, c'est grâce à eux que les espaces publics d'insertion assurent l'instruction des demandes du R.S.A. et le traitement des situations les plus dégradées et complexes. C'est grâce à eux que nous pouvons maintenir un accueil inconditionnel dans les services sociaux de proximité. Nous pouvons être fiers de l'efficacité et de la solidité de notre service public municipal, ainsi que de la présence des associations.

Et je veux ici les remercier et saluer également la solidarité sans faille des Parisiennes et Parisiens qui partout font preuve d'engagement pour que tout le monde puisse manger dans la Capitale. Les distributions alimentaires, vous le savez, sous toutes leurs formes, organisées par de nombreuses associations et par la Ville de Paris, ont ainsi doublé, passant de 10.000 à 20.000 repas par jour depuis septembre.

Nous savons d'ores et déjà que les recettes de la Ville continueront à reculer en 2021 sous l'effet conjugué de la crise et du désengagement toujours croissant de l'État, et pourtant, et parce que la gravité de la situation l'exige, l'exécutif municipal va présenter un budget 2021 prévoyant une hausse de 3,3 % des dépenses sociales. Avec 200 millions d'euros d'aide sociale municipale par an, avec la majoration du fonds de solidarité logement de 67,5 millions d'euros, et 16 millions d'euros supplémentaires pour les enfants et jeunes confiés à l'ASE, la Ville de Paris prend largement sa part.

Parce que l'accès et le retour à l'emploi des Parisiens sont fondamentaux en ces temps de crise, la Ville de Paris nous présente aujourd'hui un plan ambitieux, qui mobilisera près de 0,5 milliard d'euros sur six ans axé sur la formation professionnelle et l'accès à l'apprentissage. "Paris Boost Emploi" vous sera présenté tout à l'heure.

Comme vous pouvez le constater, Paris agit bien au-delà de ce qu'elle doit.

L'État, en revanche, n'est ni au rendez-vous de la solidarité ni à la hauteur de l'enjeu. De nombreux besoins restent en effet sans réponse. La compensation de l'État pour les dépenses liées au R.S.A. est, nous le savons, très imparfaite, pire encore cette année, les dotations de l'État seront nettement inférieures à nos dépenses de péréquation de l'ordre de 100 millions d'euros au moment même où cette aide est plus que jamais essentielle, au moment même où nous devons plus que jamais soutenir et accompagner les Parisiennes et Parisiens les plus fragiles.

Ainsi, malgré la création de places d'urgence supplémentaires, le 115 doit toujours refuser 80 % des appelants faute de places. La question d'un hébergement durable avec un accompagnement permettant une insertion durable est donc cruciale.

Madame la Maire, notre groupe souhaite profiter de ce moment pour saluer les efforts de la Ville et rappeler l'État à ses obligations, aux valeurs de fraternité et de solidarité qui fondent notre vivre ensemble. Les pistes pour ce faire ne manquent pas : "Nuit de la solidarité" à l'échelle métropolitaine ; mobilisation de foncier vacant pour de l'hébergement ; création de places d'hébergement durable et accompagné ; accès au logement social pour les centres d'hébergement ; facilitation de toutes les initiatives citoyennes autour de l'aide alimentaire ; et enfin, reconnaître aux plus jeunes et aux autres l'accès à un R.S.A. réellement décent, tout en poursuivant les actions d'insertion de la Ville.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, cher Eric PLIEZ.

La parole est à Léa FILOCHE.

Mme Léa FILOCHE, adjointe. - Merci, Madame la Maire, Monsieur le Maire du 20^e arrondissement, cher Eric et chers collègues, je vous remercie pour cette question qui permet de mettre en lumière encore une fois les chiffres inquiétants du nombre d'allocataires du R.S.A. Des chiffres qui illustrent, s'il en était besoin, une crise sociale sans précédent, mais cela vient d'être dit.

Je partage l'ensemble de votre intervention sur les constats comme sur la capacité et la force de notre Ville pour s'adapter notamment à maintenir nos services sociaux ouverts. Je profite de mon intervention pour saluer d'ailleurs le professionnalisme et l'engagement de nos travailleurs sociaux tant en période de confinement que de

déconfinement. C'est sans faille qu'ils sont là au rendez-vous présents, et je crois qu'une fois de temps en temps dans cet hémicycle, il est bien de savoir le redire.

Dans nos espaces parisiens pour l'insertion qui accueillent les bénéficiaires du R.S.A., nous assurons l'instruction des demandes du R.S.A. mais aussi le diagnostic et la mise en place des parcours d'insertion, le suivi social et professionnel, l'accès à une plate-forme de services qui permet de recouper les renseignements, les orientations, des permanences avec des partenaires, des accès aux annonces de Pôle Emploi, des ateliers de recherche d'emploi et des ateliers d'aide pour des créateurs d'entreprises.

Dans ce contexte de crise sociale, l'accompagnement global porté par la Ville de Paris et Pôle Emploi est déployé depuis plusieurs années dans la grande majorité des E.P.I., mais aussi dans nos services sociaux de proximité, les permanences sociales d'accueil. Ces dispositifs apparaissent vraiment comme un levier essentiel adapté au profil notamment des nouveaux publics bénéficiaires du R.S.A.

C'est un dispositif ambitieux et central dans l'accompagnement professionnel, et nos résultats sont encourageants, parce qu'entre 2018 et 2020 ce sont près de 85 % de sorties positives que nous avons pu reconnaître dans ce dispositif.

Je partage également vos remerciements aux acteurs de la solidarité sans lesquels la crise sanitaire et sociale serait d'autant plus difficile à surmonter. Je peux vous assurer de notre entière mobilisation pour faciliter toutes les initiatives citoyennes, que ce soit autour de l'aide alimentaire, mais plus largement pour les personnes en situation d'exclusion.

Je peux vous confirmer que nous travaillons avec nos partenaires et voisins pour construire une "Nuit de la solidarité" à l'échelle métropolitaine, et que nous saurons appuyer sur la fabrique de la solidarité pour faire en sorte qu'elle soit la plus large et la plus grande possible.

Je ne vais pas être beaucoup plus longue, vous avez abordé les questions budgétaires, et je mesure l'effort de notre Municipalité à construire un budget pour l'action sociale malgré tout, surtout que l'Exécutif partage avec vous la nécessité d'une revalorisation du R.S.A. qui permette aux allocataires de vivre décemment et non de survivre, et évidemment de l'ouvrir aux 18-25 ans.

L'impact de la crise sociale sur la jeunesse est d'une extrême violence, beaucoup d'entre eux sombrent dans la pauvreté et font l'impasse sur une alimentation élémentaire ou sur leur santé et c'est inacceptable.

Je laisse mon collègue Ian BROSSAT vous répondre sur la question de la mobilisation du foncier vacant, et sur les passerelles entre l'hébergement et le logement social.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, Léa FILOCHE.

Ian BROSSAT ?

M. Ian BROSSAT, adjoint. - Merci, Madame la Maire, merci à Eric PLIEZ pour sa question qui effectivement soulève la question de l'aide aux personnes les plus en difficulté en cette période de crise économique et sociale.

Pour compléter l'excellente réponse de Léa, permettez-moi de dire deux choses : d'abord, l'urgence est bien sûr de bâtir de nouvelles places d'hébergement dans cette période où le froid va frapper. Nous avons d'ailleurs commencé à mobiliser bon nombre d'hôtels, qui sont actuellement vides faute de touristes pour les transformer en centres d'hébergement, nous étions avec Léa FILOCHE et Eric LEJOINDRE rue Doudeauville dans le 18^e arrondissement, ce qui permet non seulement d'héberger des personnes, mais aussi de sauver des hôtels de situations compliquées. Nous étions dans un hôtel qui était au bord du dépôt de bilan et qui grâce à cela peut continuer à vivre. Et dans le même temps, on héberge des femmes qui sortent de maternité.

Nous allons continuer en matière d'hébergement en poussant les murs partout où c'est possible.

Deuxièmement, la solution structurelle bien sûr, c'est le logement abordable et je vous annonce d'ailleurs ici que la Ville de Paris, conformément aux engagements de la Maire de Paris, prendra toute sa part dans le Plan Logement dont la deuxième phase débutera en 2021.

Il s'agit de faire en sorte que les personnes qui étaient à la rue aient accès à un logement pérenne. Conformément à nos engagements également, nous allons créer une pension de famille par arrondissement dans cette mandature et nous avons d'ores et déjà commencé à le faire.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Ian BROSSAT.

Merci à tous les deux pour cette très, très belle réponse. Est-ce que Eric PLIEZ souhaite reprendre la parole ?

M. Eric PLIEZ, maire du 20^e arrondissement. - Je crois que l'essentiel est dit, je pense que l'on doit absolument inscrire ces questions dans la durée, parce qu'on sait que l'on réinsère les gens si l'on s'inscrit dans la durée, c'est ce que l'on fait avec les actions d'insertion qui accompagnent le R.S.A., c'est ce que l'on doit faire pour l'hébergement.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous.

V - Question d'actualité posée par le groupe Changer Paris à Mme la Maire de Paris relative à la santé publique à Paris.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous passons à la question suivante qui est posée par le groupe Changer Paris, je crois que c'est Mme Agnès EVREN, je vous donne la parole.

Mme Agnès EVREN. - Merci, Madame la Maire.

Après une première vague endémique épuisante, un été sans repos, une deuxième vague, un couvre-feu, et un reconfinement, permettez-moi tout d'abord d'exprimer toute notre reconnaissance aux personnels soignants. Sans compter les heures, ils restent au chevet des Parisiens dans toutes nos structures de soins. Je veux leur dire une fois de plus, au nom de notre groupe et de notre présidente Rachida DATI, notre soutien et notre profonde admiration.

A Paris, plus de 10.000 personnes sont décédées de la Covid. Nous payons le plus lourd des tributs. Dans ces circonstances difficiles, nous avons plus que jamais veillé, en tant que force d'opposition et de proposition, à toujours choisir une attitude constructive, pour faire face ensemble et avec tous les services à cette épidémie.

Malheureusement, devant notre main tendue, quelle a été votre réponse, Madame la Maire ? Un désintérêt total pour nos propositions et même, je dois le dire, une certaine forme de dédain.

Ainsi, au mois d'octobre dernier, nous avons souhaité que soit organisé un débat sur la gestion de la première période de confinement, sur le déconfinement afin d'anticiper la reprise de l'épidémie, d'être en capacité de localiser précisément les clusters et de casser les chaînes de transmission. En bref, d'éviter les erreurs passées.

Vous nous avez opposé une fin de non-recevoir, et voilà que maintenant vous annoncez dans les médias, sans aucune information préalable des élus concernés, la création d'une direction de la santé publique s'appuyant largement sur les élus d'arrondissement.

Madame la Maire, je vous le rappelle, nous sommes tous des élus choisis par les Parisiens. Certains membres de notre groupe sont maires d'arrondissement. Votre désintérêt est d'autant plus injuste que comme tous les élus de Paris au premier rang desquels nos maires, ils ont été à chaque instant sur le terrain auprès de nos concitoyens depuis le début de l'épidémie. Ils ont assuré la distribution de masques, communiqué sur les gestes barrières, soutenu les écoles dans leur réouverture, aidé les commerces de proximité à se réorganiser, déployé les tests antigéniques massivement dans nos quartiers. Ils ont prouvé combien ils forment un échelon indispensable pour les politiques parisiennes de santé publique. Accordez-leur enfin, Madame la Maire, la considération qu'ils méritent.

D'autant que sur le fond, cette réforme de la DASES retient toute notre attention. Il s'agit pour nous d'une préoccupation ancienne et nous vous avons interpellée il y a un an sur la nécessité de mettre en œuvre une politique parisienne de santé publique ambitieuse. Paris se vide de ses médecins parce que les départs en retraite ne sont pas remplacés. Quelle solution va-t-on élaborer pour stopper cette hémorragie ? Création de maisons médicales de garde supplémentaires, de maisons de santé pluridisciplinaires, incitation à l'installation des professionnels, soutien concret à nos personnels soignants qui ne peuvent plus se loger à Paris ? Si la création de cette direction permet d'apporter enfin des solutions, c'est très bien.

Comme vous, nous voulons garantir une offre de soins de haut niveau accessible et de proximité pour tous les Parisiens. Mais nous attendons des éclaircissements et des engagements fermes et précis sur ces points pour pouvoir, ensemble, Madame la Maire, mettre en place cette stratégie pour la santé des Parisiens. Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

La parole est à Mme Anne SOUYRIS, pour vous répondre.

Mme Anne SOUYRIS, adjointe. - Merci, Madame la Maire.

Je trouve dommage, Madame EVREN, que vous n'ayez pas plus suivi tous les travaux que nous avons menés depuis le début du Covid, puisqu'à tout moment nous nous sommes appuyés, je vous réponds, en permanence sur les maires d'arrondissement pour travailler jour après jour, semaine après semaine, sur leurs initiatives, justement, de centres de dépistage et de centres de santé. Nous avons vraiment fait en sorte qu'au fur et à mesure chaque préconisation, chaque fois que nous avions des diagnostics qui revenaient du territoire, nous y accordions de l'importance.

Vous parlez de la future direction de la santé publique et environnementale, vous savez que cette direction sera très décentralisée, et justement, une fois de plus, et c'est ce que Mme la Maire a dit dans les médias et a toujours porté, s'appuiera sur les arrondissements, se fera de manière décentralisée, aura des référents dans chaque arrondissement et se fera de manière au contraire inédite en France, je crois que c'est vraiment une première.

Enfin, troisième point très important, vous parlez de tout ce qui est démocratique, de tout ce qui est débat public. Non seulement nous avons débattu toutes les semaines avec les maires d'arrondissement, non seulement

nous avons toujours en 4e Commission porté à chaque fois toutes les questions qui devaient se faire, mais en plus nous allons bientôt monter un conseil consultatif, vous le savez puisque nous en avons déjà parlé au dernier Conseil, qui regroupera des personnes à la fois du secteur scientifique et des secteurs social et économique.

Ce, de manière à avoir un débat permanent et des préconisations qui partiront des Parisiens, qui partiront de différents acteurs, et qui seront évidemment portées devant cette Assemblée, pour avoir des préconisations et toujours ce temps d'avance que nous avons eu à Paris, mais de manière plus formelle.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci.

J'ajouterai un point avant de vous redonner la parole, il faut un peu, beaucoup d'honnêteté en tout, et de l'honnêteté y compris intellectuelle. Nous faisons, et vous le savez très bien, Madame EVREN, trois réunions par semaine avec les maires d'arrondissement, en visioconférence, directement, Emmanuel GRÉGOIRE, Anne SOUYRIS, moi-même, et toute l'équipe qui m'entoure.

Lors de ces réunions nous sommes allés même très, très loin, bien sûr en présentant la stratégie concernant cette nouvelle direction de la santé publique, mais aussi en fournissant des éléments d'information permettant à chaque maire d'arrondissement de suivre l'évolution de l'épidémie de façon très fine, quartier par quartier.

Et comme cela existe, mais que visiblement vous ne voulez pas considérer que cela existe, je le dis ici, les prochaines réunions que nous allons faire, qui se feront en visioconférence, je vais les ouvrir à la presse. Au moins, la presse sera témoin des échanges que nous avons et chacune et chacun se remettra à la façon dont publiquement nos échanges seront rapportés et pas simplement à partir de postures, pardon Madame EVREN, c'est une posture. Tous les maires d'arrondissement qui sont ici et je ne vais pas les citer les uns après les autres, parce que je pense qu'ils seraient très gênés, vu les conversations que j'ai avec eux et vu la façon dont ils accompagnent ce travail très fin que nous sommes en train de faire en matière de santé publique.

Je le dis ici : la prochaine réunion, nous en avons trois par semaine et nous avons en plus une réunion avec le Préfet de police, les maires d'arrondissement et une autre à laquelle les maires d'arrondissement ne sont pas conviés, mais qui est une réunion avec les instances régionales, et vous-même, Monsieur le Préfet, et l'ARS, les trois réunions hebdomadaires que nous organisons, je les ouvre à la presse. La presse sera témoin de ce que nous disons et je pense que ce sera un bon juge de paix.

A vous la parole, Madame EVREN.

Mme Agnès EVREN. - Madame la Maire, j'entends parfaitement ce que vous dites, mais sans esprit polémique, il faut savoir tout simplement rester humble et regarder nos erreurs passées pour ne pas en commettre de nouvelles. Je ne nie pas qu'il y a des visioconférences organisées trois fois par semaine, c'est la stricte vérité. Je vois bien que Philippe GOJJON est en effet très occupé par vos visioconférences, mais admettez qu'il y a parfois aussi un ressenti de la part des élus, d'un manque de concertation et d'association des maires d'arrondissement au début.

Aujourd'hui, vous dites que tout cela va être réglé parce que la presse va désormais participer et sera témoin de cette démocratie interne aux côtés du maire, mais vous étiez la première à dire, Madame la Maire, qu'il y avait une nécessité d'un big bang territorial et d'une décentralisation parce que Paris, malheureusement, avait un statut municipal un peu archaïque et qu'il fallait faire en sorte de mieux associer les maires d'arrondissement.

Vous le savez, dès qu'il y a un problème, les premiers interlocuteurs des habitants, ce sont les maires d'arrondissement.

C'est juste un appel que je vous relance en fait, pour vous dire : en effet, dans le plan de déconfinement, il sera primordial que les maires soient au premier rang pour organiser avec vous ce déconfinement. Je le redis et maintiens ma position, même si vous pensez que c'est une posture. C'est important d'être à l'écoute, même d'un ressenti qui peut vous déranger.

C'est ce qu'en tant que parlementaire j'ai ressenti lorsque je n'étais invitée à aucune de vos visioconférences.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - En général, le réel vous explose toujours à la figure. Je le dis, nous allons procéder de cette façon dorénavant. Et je pense que ce sera très intéressant aussi que la presse voie comment on travaille, parce que c'est vrai que l'on produit beaucoup de délibérations, de discussions. Après, il y a le cénacle parisien, cette Assemblée avec parfois un travail très poussé et parfois des postures. Voilà, la presse sera présente à chacune des étapes de ce processus.

VI - Question d'actualité posée par le groupe Ecologiste de Paris à Mme la Maire de Paris relative à la gare du Nord.

VII - Question d'actualité posée par le groupe Communiste et Citoyen à Mme la Maire de Paris relative aux projets CDG Express et Gare du Nord 2024

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je donne à présent la parole au groupe Ecologiste de Paris, pour sa question d'actualité.

M. Sylvain RAIFAUD. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, je rappelle que le projet contesté de rénovation de la gare du Nord prévoit la construction d'un immense centre commercial de 20.000 mètres carrés, exploité pendant 46 ans, presque un demi-siècle, par une filiale du groupe Auchan.

Le permis de construire, accordé par l'État début septembre, a fait l'objet de plusieurs recours déposés par deux associations et la Ville de Paris.

Alors que le délai de réponse du Préfet est intervenu début novembre, il nous semble qu'il est temps de rechercher une sortie par le haut. La rénovation de la gare du Nord doit avoir lieu, nous ne le contestons pas, dans l'intérêt de l'ensemble de ses usagers et dans le respect de ses riverains. La crise sanitaire a bouleversé les habitudes de transport des Franciliens. Le déploiement massif du télétravail, qui se poursuivra probablement au-delà de la crise, remet totalement en cause la perspective de 900.000 voyageurs par jour sur laquelle a été élaboré le projet initial.

C'est le constat que fait également le Tribunal administratif, qui a partiellement annulé l'arrêté interpréfectoral autorisant les travaux du Charles de Gaulle Express. Une révision du projet de S.N.C.F. Gares & Connexions et Ceetrus, est indispensable. Cette révision devra alléger considérablement la densification prévue et passer par l'examen de propositions de rupture. Nous souhaitons en rappeler deux qui permettraient d'alléger la pression extrême à laquelle est soumis le quartier autour du parvis de la gare du Nord.

Premièrement, l'ouverture pleine et entière vers le Nord avec la construction d'une passerelle pour permettre aux usagers de rejoindre depuis les quais le boulevard de la Chapelle et la ligne 2. Le projet devra donner une meilleure garantie pour soutenir l'ambition de Paris pour le Climat et notamment en termes de production d'énergies renouvelables.

En second lieu, nous proposons que soit étudié, en lien avec les collectivités concernées, le délestage d'une partie du trafic vers la gare de Saint-Denis Pleyel. Cette station va devenir un pôle d'échanges extrêmement important pour le Grand Paris Express. Au-delà de la reconfiguration indispensable du projet autour de véritables besoins de mobilité, nous souhaitons aborder la question de méthode. Nous sommes convaincus que le projet de rénovation de la gare ne peut se faire malgré ses usagers. Nous soutenons la demande d'une conférence de consensus formulée par l'association "Retrouvons le Nord" de la gare du Nord et associant les riverains, les habitantes et habitants d'Ile-de-France et des Hauts-de-France.

J'en viens à ma question : Madame la Maire, alors que la S.N.C.F. semble vouloir rechercher une issue avec la Ville de Paris, quel rôle pourrait jouer notre collectivité pour instaurer un dialogue et une écoute avec l'ensemble des parties prenantes ? Comment concilier la nécessaire concertation avec les usagers et le calendrier devenu intenable de 2024 ?

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup.

Il y a une deuxième question qui porte aussi sur la gare du Nord, je crois, et sur le Charles de Gaulle Express, le président du groupe Communiste et Citoyen, cher Nicolas BONNET-OULALDJ, je propose que vous posiez votre question. Emmanuel GRÉGOIRE répondra précisément à chacun de vous.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Merci, Madame la Maire.

Ce n'est pas la première fois que l'on vous questionne sur ce sujet. J'avais questionné d'ailleurs Jean-Louis MISSIKA il y a déjà trois-quatre ans sur les deux sujets, que ce soit le Charles de Gaulle Express ou la gare du Nord. Je vous ai requestionné en juillet dernier sur le recours gracieux de la Ville.

Tout cela nous donne raison, puisqu'aujourd'hui le Tribunal administratif de Montreuil a jugé que le projet du Charles de Gaulle Express n'est pas une infrastructure indispensable répondant à l'intérêt général.

L'abandon de ce grand projet inutile s'impose et nous invite à repenser notre façon de concevoir la ville. Nous avons évoqué ce matin la concertation sur le PLU, il n'a pas été beaucoup question des transports, et c'est bien que l'on y vienne ici, dans ces questions d'actualité.

Je voudrais rappeler que c'est aussi grâce au travail de notre ancien collègue Didier LE RESTE, qui est maintenant président de l'association "Stop au Charles de Gaulle Express", de Charlotte BLANDIOT-FARIDE, maire communiste de Mitry-Mory, que nous avons cette première victoire contre ce projet dispendieux, ségrégatif d'une liaison au prix exorbitant de 29 euros pour un aller simple entre l'aéroport de Roissy et la gare Paris Est.

Je voudrais signaler, Madame la Maire, que plusieurs élus s'engagent avec des associations sur une lettre ouverte au Président de la République pour arrêter une bonne fois pour toute cette mascarade autour du C.D.G.

Express. Peut-être que la Ville de Paris pourrait s'y associer. Seriez-vous prête à prendre la plume et à demander officiellement au Président de la République l'abandon du C.D.G. Express ?

J'en viens maintenant à la deuxième question, qui est celle du recours gracieux sur la gare du Nord.

Madame la Maire, j'ai entendu dire qu'il se dit dans les rues du 10^e arrondissement que vous auriez échangé avec la direction de la S.N.C.F. sur le sujet. Eh bien nous aimerions être associés, nous aimerions savoir ce qui a été dit entre la Direction de la S.N.C.F. et vous-même ou vos représentants pour savoir où on va. Vous savez évidemment notre opposition de principe à ce projet, qui est un projet comme l'a rappelé Sylvain RAIFAUD, organisé autour d'un modèle économique commercial avant tout, avec une privatisation de l'espace public pour faire des commerces.

Je voudrais, Madame la Maire, vous dire que le contexte économique nous alerte. Le Printemps vient d'annoncer la fermeture de quatre magasins à Paris, pouvons-nous accepter de multiplier par 5 les surfaces commerciales à gare du Nord ? Alors qu'aujourd'hui, les commerces sont fermés, que dans le quartier du 10^e les petits commerçants sont en grand danger, est-il vraiment utile d'ouvrir un nouveau centre commercial ?

Enfin, Madame la Maire, il est prévu de démolir la halle Tilleuls de la gare du Nord qui a été construite en 2000, il y a à peine 20 ans, et de reconstruire dessus avec de l'argent qui serait vraiment dispendieux. Pour toutes ces raisons, Madame la Maire, nous renouvelons notre position pure et simple contre ce projet et nous vous demandons de confirmer votre position et de savoir exactement ce qui a été dit entre vous et la Direction de la S.N.C.F.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, Monsieur le Président.

Emmanuel GRÉGOIRE, et David BELLIARD s'il le souhaite.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint. - Merci, Monsieur le Président BONNET, merci Monsieur RAIFAUD, il n'y a pas que dans les rues du 10^e que l'on en parle, j'ai eu l'occasion d'en parler directement avec vous, vous n'avez pas découvert le sujet dans les rues du 10^e, vous connaissez la position, elle est constante sur ce projet. Ce projet est insatisfaisant, nous l'avons maintes fois dit et disons-le clairement, l'État a cru qu'il pourrait passer en force. Passer en force, parce qu'il s'agit d'un permis d'État et donc, il imaginait qu'ainsi cela nous privait de moyens juridiques et politiques d'action.

Moyens politiques, nous avons déjà eu l'occasion de le lui rappeler, mais également moyens juridiques, puisque nous avons engagé une procédure que je qualifierais de précontentieuse avec S.N.C.F. Gares & Connexions, consistant à dire que nous formons un recours gracieux sur le permis délivré en juillet dernier par la préfecture de Région. Ce, en rappelant d'ailleurs que le calendrier de la délivrance du permis nous paraissait une incongruité sur le plan démocratique, intervenant quelques jours seulement après les échéances électorales dans lesquelles il avait été très clair, en particulier dans le 10^e arrondissement, que les habitants du 10^e étaient opposés au projet tel qu'il se dessinait.

Je rappelle les lignes sur lesquelles nous avons toujours discuté avec S.N.C.F. Gares & Connexions et sur lesquelles, conformément à ce que j'ai moi-même dit devant vous au mois de juillet, nous avons continué à discuter avec S.N.C.F. Gares & Connexions. D'abord, la dédensification du projet dont nous considérons qu'il était bien trop gros avec une philosophie que nous ne partageons pas, qui était de créer un centre commercial avec accessoirement une gare dedans plutôt qu'une gare avec quelques boutiques dedans. Et donc, nous avons poursuivi le dialogue sur cette base.

Deuxième base de dialogue, la question de l'ouverture au nord, c'est notamment mentionné dans la question écrite du groupe Écologiste de Paris, nous partageons cela, l'un des sujets est l'accès à la gare, le désenclavement d'une certaine manière de la gare et donc, de l'ouverture au Nord et vers le boulevard de la Chapelle.

Troisième élément de discussion, la question de la gestion des flux entre les départs et les arrivées. Pour simplifier le débat, cela consistait à faire un modèle aéroportuaire plutôt qu'un modèle de gares dans lesquelles vous faites passer les voyageurs par les lieux à forte attractivité commerciale.

Le point suivant est celui de ne jamais sacrifier dans le projet de rénovation la question des transports du quotidien et de la qualité des transports du quotidien. Et puis, un travail autour de l'insertion urbaine de ce projet, à la fois sur la simplification des accès extérieurs et sur l'exigence environnementale que nous portons sur le bâtiment lui-même, y compris dans le fait de préserver la gare du Tilleuls soit sur le site actuel, soit sur son réemploi sur un site nouveau, puisque vous savez que par ailleurs, il y a un grand programme stratégique de rénovation des gares porté par S.N.C.F. Gares & Connexions, et de façon générale l'attention que nous portons à toute la dimension patrimoniale de ce site.

Donc, le recours gracieux qui a été engagé a conduit, et je l'avais moi-même évoqué ici, à continuer pendant l'été les discussions. Et je le dis, elles n'ont pas été conclusives et nous nous sommes d'une certaine manière quittés à la fin de l'été avec le sentiment que nous n'arriverions pas, par une voie de négociations amiables, à trouver une solution.

Mais comme rien n'est impossible et que le pire n'est jamais certain, il y a eu sur ce dossier, et c'est pourquoi j'ai pris l'initiative à la demande de la maire, d'en informer un certain nombre d'entre vous, notamment évidemment la maire du 10e dont vous savez, Alexandra CORDEBARD, combien elle est mobilisée pour accompagner les associations de riverains qui sont inquiètes sur le gigantisme du projet, notamment dans la perspective où il verrait le jour, sur toute la phase chantier et les conséquences en termes d'externalité, externe négatif que cela produirait pour la vie quotidienne, une accélération des discussions avec un pilotage remonté au plus haut niveau de la gouvernance de la S.N.C.F.

Pilotage dans lequel ils nous ont dit : nous voulons moderniser la gare du Nord, nous voulons produire un projet de rénovation avec une grande ambition, et nous ne voulons pas le faire contre l'avis de la Ville de Paris.

Dès lors, Madame la Maire, et par moi qui ai porté cette parole, nous avons dit à la S.N.C.F., vous connaissez nos conditions, faites des propositions. Des discussions sont en cours évidemment sur l'exacte base des hypothèses d'évolution, que je vous ai formulées ici, et dès que les propositions auront été stabilisées du côté de la S.N.C.F., et j'espère pouvoir le faire dès la fin de semaine, je réunirai les présidents de groupe pour les informer très officiellement des bases de discussions plus précises sur lesquelles pourrait être engagée la signature d'un protocole.

Le projet sera-t-il parfait et exactement conforme à ce que nous aurions souhaité ? La réponse est non. Parce que ce n'est pas uniquement notre projet, parce qu'il répond aussi à des impératifs qui correspondent à des besoins industriels de la S.N.C.F., qui ne sont évidemment pas les nôtres. Mais nous ne céderons pas sur les grands principes pour lesquels nous avons eu l'occasion maintes fois de nous réunir.

Nous avons d'ailleurs dit à la S.N.C.F. que nous serons particulièrement vigilants, puisque l'État et la S.N.C.F. nous ont fait part de leur détermination en la matière, d'associer, vous rappelez cela dans votre question écrite, Monsieur RAIFAUD, une conférence de consensus, je ne sais pas quelle forme juridique cela prendra, mais évidemment il faudra le faire, avant dans la phase de finalisation de la conception du projet, et ensuite dans le suivi de sa mise en œuvre.

Je rappelle que l'objectif collectif est quand même d'obtenir une rénovation de la partie voyages grand public avant les Jeux olympiques 2024 et que chaque jour que nous perdons est un jour utile en moins et qui le rend de plus en plus incertain. Mais, je suis convaincu que forts de la bonne volonté un peu nouvelle, mais nous la saluons, de la S.N.C.F., nous arriverons à trouver une solution.

Quant au Charles de Gaulle Express, vous connaissez la position de l'Exécutif, elle est constante en la matière, fortement portée notamment par le maire du 18e, Eric LEJOINDRE, nous avons toujours considéré que c'était un investissement superfétatoire dans le contexte actuel peut-être même renforcé par la crise Covid, notamment parce qu'il était très préjudiciable au calendrier et aux investissements nécessaires à la rénovation des R.E.R. qui desservent le nord de notre agglomération.

Nous avons pris acte de la décision du Tribunal administratif de Montreuil, qui d'ailleurs vient d'une certaine manière confirmer les interrogations qui étaient les nôtres. Premièrement, comment plaider le fait que c'est un équipement d'intérêt général pour les Jeux olympiques alors qu'il est acté qu'il ne sera pas livré pour les Jeux olympiques. Deuxièmement, tout l'impact du chantier notamment des ouvrages aériens que cela imposait en particulier au 18e arrondissement.

La décision du Tribunal administratif de Montreuil est une mauvaise nouvelle pour le projet, donc j'oserais dire une bonne nouvelle pour nous, parce que même si l'État fait appel de la décision, l'appel n'est pas suspensif et cela fait évidemment peser une menace.

On laissera l'exécutif national et le Préfet de Région tirer toutes les conséquences qu'ils entendent tirer de cette nouvelle situation juridique. Mais nous continuerons à considérer que ce n'est pas l'investissement le plus utile dont notre pays et notre Métropole ont besoin en ce moment.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, et je m'associerai bien sûr aux démarches, comme je l'ai fait jusqu'à présent, des élus. Démarches d'ailleurs assez unanimes, consensuelles et convergentes d'élus de tout bord de Paris, la Métropole et la Région Ile-de-France. Souhaitez-vous reprendre la parole l'un et l'autre ?

Monsieur RAIFAUD ?

M. Sylvain RAIFAUD. - Oui, merci, Monsieur GRÉGOIRE, pour ces précisions, on voit qu'un calendrier est quand même en train de se dessiner, il ne faut surtout pas mettre les usagers, les Métropolitains, les Franciliens et même les habitants des Hauts-de-France de côté de ce projet, c'est une exigence qui est forte tant pour la S.N.C.F. évidemment qui est maître d'ouvrage, mais aussi pour notre Ville.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup.

Nicolas BONNET-OULALDJ ?

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Ce que j'entends dans la réponse d'Emmanuel GRÉGOIRE, c'est que pour l'instant, il n'y a aucune proposition écrite formulée et très précise de la S.N.C.F. Il y a plutôt un recul sur les mètres

carrés de commerces, mais le fond du problème sur lequel nous intervenons depuis le début, c'est le modèle économique, et là pour le moment Gares & Connexions ne remet pas en cause le modèle économique. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, les travaux de modernisation de la gare ne sont plus payés par la puissance publique, mais ils sont payés si je puis utiliser le terme, par un partenariat public-privé qui privatise un service public, qui est un lieu public, à savoir la gare.

Je vous rappelle que nous avons fait des propositions autres, d'abord modernisation de la gare, mais aussi inclure de nouveaux services publics. Jean-Louis MISSIKA avait travaillé sur un projet de lien avec l'hôpital de Lariboisière, avec la possibilité d'un lien sur les questions de santé qui sont aujourd'hui cruciales, avec la possibilité aussi de relocaliser une nouvelle forme de Poste dans cette gare. Je souhaite que dans la discussion que vous aurez avec la S.N.C.F., nous soyons associés et puissions, en tant que groupe politique, faire aussi nos propositions et préconisations.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous.

VIII - Question d'actualité posée par Mme Danielle SIMONNET à Mme la Maire de Paris relative à la situation des locataires du quartier Python-Duvernois (20e).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - La parole est à Mme SIMONNET, dernière oratrice.

Mme Danielle SIMONNET. - Merci.

Je voudrais d'abord saluer les locataires de la cité Python-Duvernois située porte de Bagnolet, le long du périphérique. Les saluer pour leur courage, leur dignité et leur mobilisation pour dénoncer leurs conditions d'habitat indignes et exiger des informations sur le calendrier et les conditions de réalisation relatifs aux grands projets prévus inscrits dans le nouveau Programme national de renouvellement urbain.

Ces locataires sont confinés avec les rats, les souris, les cafards et les punaises de lit. C'est un cauchemar et cela fait des années que cela dure. Il faut vraiment aller sur place pour comprendre. Les rats ont quitté les sous-sols, envahi les caves, les jardins, les aires de jeux pour les enfants, les locaux poubelles et se promènent jusqu'aux étages qui distribuent les appartements. Les souris sont chez elles dans les halls d'immeubles, au cœur même des appartements, et que dire des cafards ? Le pire étant les familles confrontées aux punaises de lit.

Ces habitants subissent toute la pollution du périphérique. Vous ajoutez à cela les problèmes liés à une mauvaise rénovation qui date de 1986, des ravalements qui ont rendu poreuses des façades, des gouttières défailantes, des aérations qui sont totalement inopérantes, les appartements sont de fait humides, pleins de moisissures. Vous imaginez tous les problèmes de santé et d'asthme.

Ces habitants se sentent abandonnés par leur bailleur, la R.I.V.P., mais aussi par la Mairie de Paris. Les habitants n'ont plus d'information sur l'avancement et le calendrier des travaux de réhabilitation.

Alors, Madame la Maire, quel engagement prenez-vous pour que ces informations soient communiquées aux locataires régulièrement, pour qu'aucun relogement ne soit proposé à un loyer plus élevé que le loyer actuel du ménage à surface équivalente, ou bien si c'est une surface inférieure, au même prix du mètre carré ?

En 2018, il y avait eu une réunion avec Jean-Louis MISSIKA, Jacques BAUDRIER et Frédérique CALANDRA, et tous avaient pris l'engagement très clair : les relogements se feront au même prix du mètre carré. Sauf qu'aujourd'hui, les habitants sont inquiets, parce que certains ont préféré partir et se sont retrouvés, pour ceux qui avaient des trois-pièces à 453 euros, avec des trois-pièces à 800 euros ou même à des deux-pièces à 730 euros. Tous en logements sociaux, mais pas dans les mêmes conditions.

Donc, je rappelle que du point de vue des revenus, la cité Python-Duvernois est une des plus pauvres de Paris. Vous savez comme moi que pour ces locataires, le contexte de crise sociale actuelle et à venir va faire des dégâts terribles.

Je voudrais saluer les propos d'Eric PLIEZ, maire du 20e, qui relayaient hier le vœu de l'exécutif du 20e en réponse au vœu que j'avais présenté au Conseil d'arrondissement et qui tenait ce discours clair : tout ce qui est fait pour eux - les habitants - se décide avec eux. C'est important qu'il en soit ainsi. Et je le remercie pour cet engagement.

Et donc, je vous demande quelle réponse concrète prévoyez-vous d'apporter aux locataires de Python pour répondre à l'ensemble des problèmes soulevés pour améliorer en attendant leur cadre de vie et lutter contre la prolifération des rats, souris, punaises de lits et cafards. Il serait temps de recréer à la Ville un service public contre les cafards et les punaises de lit. Quelles actions prévoyez-vous en termes de propreté pour qu'une attention particulière soit portée à la situation du quartier Python par les équipes chargées de ces missions ?

Il faut organiser de manière bien différente aussi la gestion des déchets dans cette cité, qui est aussi le nœud du problème.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

Je vais donner la parole à Jacques BAUDRIER pour vous répondre.

M. Jacques BAUDRIER, adjoint. - Merci, Madame la Maire.

Madame SIMONNET, comme l'a indiqué hier Emmanuel GRÉGOIRE dans le cadre de sa réponse au vœu déposé par Eric PLIEZ, maire du 20e, plusieurs démarches ont été engagées concernant le devenir du quartier et des habitants de Python-Duvernois et sur l'association des habitants dans la nouvelle phase du grand projet national de renouvellement urbain.

Il s'agit d'un ambitieux projet de renouvellement urbain, le seul projet national du N.P.N.R.U. de Paris, ce qui était une vraie bataille, une vraie victoire pour ce quartier et le seul à Paris où nous l'avons emporté à ce niveau-là, au-delà de nos espérances. Il nous a permis d'obtenir et cela a été le temps d'une longue négociation tout au long de l'année 2019, 32 millions d'euros de financement de l'ANRU qui viennent se surajouter aux 5 millions d'euros de financement de la Région, ce qui va permettre de cofinancer de très nombreux aménagements pour améliorer grandement le cadre de vie des habitants, qui le méritent.

Ce projet se développera autour d'un grand parc urbain sportif de 3 hectares, il permettra de changer les usages en apportant de nouvelles fonctions et nouveaux équipements publics, équipements sportifs pour la santé, et l'extension du centre d'animation.

L'année de négociation 2019 n'a pas été propice, puisque c'était une phase de négociation par la transmission d'informations, et 2020, année très particulière avec les élections et le Covid, n'a pas permis de communiquer autant que possible. Mais sachez-le, les services de la Ville et son aménageur ont travaillé avec le maître d'œuvre sans relâche pour que le projet urbain continue, et il suit son cours.

Le relogement des locataires de la R.I.V.P., car rappelons-le, ce projet urbain est très ambitieux puisque 306 logements vont être démolis et tous les autres vont être intégralement rénovés, a été décalé du fait de la situation sanitaire actuelle et du confinement.

En 2020, la R.I.V.P. a réalisé auprès de tous les locataires une enquête sociale, une maîtrise d'œuvre urbaine sociale pour connaître la typologie de chaque foyer et leurs attentes en termes de relogement. Le relogement démarrera début 2021 pour s'achever mi-2026 au fur et à mesure de la démolition et de la reconstruction des logements pour cette opération urbaine complexe au vu de son ampleur.

Comme je m'y étais engagé au nom de la Maire de Paris en 2018, bien entendu, chaque locataire aura droit à un logement au même niveau de loyer tout à fait avantageux dans le cadre de la cité Python-Duvernois, engagement qui tient toujours. Divers élus ont eu l'occasion de réaffirmer cet engagement à de nombreuses reprises.

Concernant la propreté, en particulier la présence de rats, une opération de dératisation est engagée. Les services de la Ville, en lien avec la mairie d'arrondissement et la R.I.V.P., ont de nouveau programmé des opérations pour les espaces extérieurs et parties communes des logements. Par ailleurs, des visites sont programmées dans les logements signalés par les locataires, tout cela en contact étroit avec les habitants et le bailleur.

En termes de cadre de vie, comme l'a exprimé Eric PLIEZ, une démarche de gestion urbaine de proximité vient d'être relancée sous l'égide de la mairie du 20e en s'appuyant sur la coordination des services "politique de la ville" dans un format restreint pour l'instant en raison du confinement. Cette démarche permettra de relancer une vigilance quotidienne de terrain avec l'ensemble des acteurs en capacité d'apporter des réponses rapides et concrètes aux difficultés rencontrées par les habitants, en particulier pour la gestion des déchets.

Je tiens à préciser que ce quartier fait l'objet d'une attention renforcée en termes d'information et de participation des habitants et nous étudions, en lien avec la R.I.V.P. et la Semapa et à l'initiative de la mairie du 20e, toutes les solutions transitoires possibles afin d'apporter aux habitants plus de services et d'animations au quartier pendant la période des travaux, en mobilisant et en soutenant encore plus les acteurs associatifs qui mènent des activités dans ce secteur.

Une lettre d'information doit être envoyée dans les prochaines semaines pour que les habitants puissent être informés précisément de l'avancée du projet urbain, du début des travaux. Nous souhaitons pouvoir revenir rapidement devant les habitants en réunion publique, après le confinement, pour relancer les cafés des projets, des rencontres en pied d'immeubles et réunions publiques que nous tenions régulièrement jusqu'au début de cette année.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Jacques BAUDRIER.

Madame SIMONNET, vous pouvez reprendre la parole.

Mme Danielle SIMONNET. - Si j'ai posé cette question d'actualité, c'est que précisément hier, quand le maire du 20e a présenté le vœu du Conseil du 20e arrondissement, Emmanuel GRÉGOIRE n'y a pas répondu et n'a pas dit un mot.

J'entends ce que vous redites, Monsieur Jacques BAUDRIER, mais en fait, depuis 2020 vous dites c'est compliqué, évidemment que l'année 2020 est très compliquée, mais c'est quand même dingue qu'il a fallu que les habitants organisent une réunion sous les arcades, que des courriers nombreux soient envoyés auxquels d'ailleurs nous n'avons jamais eu de réponse écrite, il a fallu qu'il y ait toute cette mobilisation pour qu'enfin les choses commencent à se déclencher.

C'est-à-dire qu'une lettre d'information va bientôt arriver, ce n'est pas le changement concret de la situation, c'est : une lettre d'information va bientôt arriver. Je pense que le message à donner aux habitants est qu'il faut qu'ils continuent leur mobilisation s'ils veulent que concrètement cela change.

Vous dites, logement au même niveau de loyer, est-ce à dire que ce sera le même loyer au mètre carré ?

Je vous le redis, les dératizations ne changeront rien si les travaux ne sont pas faits, si le traitement des poubelles n'est pas différent, parce que la population des rats se développe en fonction de la nourriture qui lui est accessible.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci.

Mme Danielle SIMONNET. - Pour l'instant, vos réponses sont encourageantes pour la mobilisation, pour qu'enfin les choses changent, car cela n'a que trop duré.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, nous en avons terminé avec les questions d'actualité.

2020 SG 35 - Communication sur l'avancement de l'opération - Consultation des collectivités intéressées dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale - Participation du public par voie électronique (suite).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous pouvons passer au vote du projet de délibération SG 35.

(M. Patrick BLOCHE, adjoint, remplace Mme la Maire de Paris au fauteuil de la présidence).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Chers collègues, à la demande de plusieurs groupes et compte tenu des problèmes techniques que nous avons eus tout à l'heure, et comme le vote s'était fait à une voix près, et dans un souci de transparence et pour éviter toute contestation à la demande de deux groupes au moins, nous allons procéder à un nouveau vote, puisque c'est ce qu'a accepté la Maire de Paris, sur le projet de délibération SG 35.

Projet de délibération SG 35 amendé, puisque comme vous le savez, un certain nombre d'amendements avaient été acceptés par l'Exécutif, mais les amendements acceptés par l'Exécutif ont déjà été votés.

On ne revote que le projet de délibération amendé. Est-ce que tout le monde est connecté ? Je vais prendre le test, il y a 161 votants, effectivement, question connexion, je pense que c'est plutôt un bon niveau comme on dit.

Il y a comme cela dans la vie de notre Conseil des moments de grande intensité.

De ce fait, j'ouvre le scrutin public sur le projet de délibération SG 35.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

161 élus connectés, 149 élus se sont exprimés. En plus, le différentiel à l'heure actuelle entre les pour et les contre étant de 13 voix, même si les 12 élus qui n'ont pas voté votaient contre, de toute façon cela ne changerait pas le vote du projet de délibération. Donc, si vous en êtes d'accord, sans qu'il y ait de contestation possible, compte tenu des scores, avec 70 voix pour, 58 voix contre, et 22 abstentions, avec votre accord je déclare solennellement que le projet de délibération SG 35 est adopté.

Merci beaucoup.

Je sais que beaucoup me posent la question : est-ce qu'on termine ce soir, est-ce qu'on reprend demain matin ? Je vais vous faire une réponse, la seule que je puisse vous faire à 16 heures : chers collègues, tout dépend de vous. A 16 heures, tout est encore possible. Je veux dire par là que les temps de parole ne sont en rien limités, vous pourrez vous exprimer autant que vous le voulez, mais par un phénomène que l'on pourrait qualifier de discipline collective, nous pouvons, je le dis et je l'affirme ici et maintenant, terminer ce soir.

Compte rendu de la 7e Commission.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - De ce fait, je vous propose de commencer l'examen des dossiers de la 7e Commission, et conformément au Règlement intérieur du Conseil de Paris, je donne la parole à sa présidente, Geneviève GARRIGOS, pour trois minutes.

Mme Geneviève GARRIGOS. - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, cela ne vous surprendra pas d'apprendre que nous avons commencé la 7e Commission avec la présentation par M. Jacques BAUDRIER et la DCPA du bilan des délibérations globales portant sur les

équipements publics. Elle a été déjà clairement développée par mon collègue Emmanuel COBLENCÉ, président de la 6e Commission, je ne reviendrai donc pas sur ce sujet.

Toutefois, je tiens à souligner la performance de M. BAUDRIER, qui après 6 présentations en Commission a fait preuve du même dynamisme pour nous partager l'avancée des travaux.

Quant à M. NGATCHA, adjoint à la Maire en charge des relations internationales et de la francophonie, il nous a présenté le forum "Zéro carbone" qui se tiendra en décembre de cette année à Paris.

En 2015, comme vous le savez, dans le cadre de la COP 21, la Maire de Paris avait réuni un Sommet des élus locaux, nos débats d'ailleurs lors de ce Conseil illustrent à quel point les villes sont confrontées aux effets du réchauffement climatique et sont une part essentielle de la solution à apporter à ce défi majeur de notre temps. Cinq ans plus tard, il était donc tout à fait naturel et essentiel de les réunir à nouveau afin de dresser un bilan et de les engager sur des objectifs ambitieux.

Compte tenu du contexte, ce rassemblement sera organisé avec des modalités particulières, mais ne perdra rien de son importance pour une thématique qui revêt une urgence particulièrement forte.

Toujours concernant l'international, plusieurs projets de délibération ont été présentés, notamment en soutien à des associations œuvrant en faveur de l'accueil et l'intégration des réfugiés, ainsi que des associations qui par leurs actions permettent aux Parisiens et aux Parisiennes de découvrir différentes cultures à travers le monde ici même à Paris.

Vous aurez également à débattre de deux vœux concernant d'une part, la situation au Bélarus et, d'autre part, dans le Haut-Karabakh.

Sans revenir sur l'ensemble des projets de délibération qui vous sont proposés, je souhaite souligner qu'au niveau de la délégation de M. Pierre RABADAN, le sport, la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 fera l'objet d'une communication présentant la stratégie "Paris + inclusive", en prévision justement de ces Jeux.

Pour finir, et je n'aurais pas utilisé tout mon temps de parole, contribuant ainsi à accélérer cette journée, avant l'ouverture des échanges sur les projets de délibération et sur les vœux, il me faut souligner et remercier la célérité de M. RABADAN et Mme BIDARD dans leur réponse aux inquiétudes de Mme Samia BADAT-KARAM, la vice-présidente de la Commission, concernant la diffusion de l'appel à projets et la sélection des 14 associations dans le cadre du dispositif "Paris sportif". J'espère que ces clarifications auront levé toute inquiétude, je vous remercie de votre attention, et je vous redonne la parole.

Merci beaucoup.

(M. Ian BROSSAT, adjoint, remplace M. Patrick BLOCHE au fauteuil de la présidence).

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Il a été convenu en conférence avec les présidents d'un débat organisé par Commission sur l'ensemble des projets de délibération et des vœux comme pour les Commissions précédentes.

La parole est à présent à M. Sylvain RAIFAUD pour le groupe Ecologiste de Paris, pour 10 minutes.

M. Sylvain RAIFAUD. - Merci, Monsieur le Maire. 10 minutes que je vais partager avec mes collègues Antoinette GUHL et Aminata NIAKATÉ, donc je vais être très court en ce qui me concerne. Je voulais intervenir sur le projet de délibération DGRI 54, il s'agit de la conférence sur les cinq ans de l'Accord de Paris.

Nous allons voter ce projet de délibération. Il permet de conforter les engagements de la Ville pour le respect de l'Accord de Paris au moment où les États-Unis vont revenir dans cet accord.

Nous avons cependant une petite réserve concernant les conditions d'organisation de cet événement, avec le choix d'une subvention plutôt que le recours à un marché public.

Autre sujet de préoccupation, les partenaires de cette manifestation, parmi lesquels on trouve des entreprises qui se sont fait épinglez récemment pour tenir un double discours sur le climat, ce qui est embêtant pour cet événement.

Deuxième intervention pour ce qui me concerne : le vœu déposé par le groupe "Indépendants et Progressistes" concernant une charte républicaine municipale pour les associations. Les clubs sportifs, les associations d'éducation populaire, les centres sociaux, l'ensemble du secteur associatif apportent une contribution essentielle aux missions d'intérêt général de la Ville. Le secteur associatif est une partie de la solution au problème de radicalisation. Les phénomènes de radicalisation ne se réduisent pas à l'islam radical. Ce n'est pas en signant une charte qu'on va résoudre les difficultés auxquelles certaines associations sont confrontées.

Le vœu proposé jette la suspicion sur les acteurs, alors qu'il faudrait au contraire les accompagner, les aider à comprendre les phénomènes et les remercier pour leur action. Pour ces raisons, nous voterons contre ce vœu.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci, Sylvain RAIFAUD.

La parole est à présent à Mme Barbara GOMES pour le groupe Communiste et Citoyen.

Mme Barbara GOMES. - Merci, Monsieur le Maire.

Je souhaite intervenir au sujet de la situation très alarmante des jeunes que ma collègue Camille NAGET rappelait hier encore. La précarité économique essentielle s'envole, 17,4 % des jeunes de moins de 25 ans vivent à Paris sous le seuil de pauvreté. Les associations nous alertent sur le fait que leur présence dans les centres d'aide alimentaire explose, celle des étudiantes et des étudiants notamment.

La paupérisation dont témoignent les chiffres est terrible : 50 % déclarent ne pas manger à leur faim. 50 % ! 60 % vivent avec moins de 400 euros de ressources par mois. 75 % sont des femmes.

Si la crise malmène tant les jeunes, c'est notamment en raison de la précarité des emplois que les jeunes sont trop souvent contraints d'occuper, ces petits "jobs", ces CDD, l'intérim qui est très touché par la crise, il est donc vital d'agir pour l'emploi et pour l'insertion des jeunes.

La Ville dispose de 9 points Paris Emploi et souhaite en installer un dans chaque arrondissement. Nous saluons cette démarche, mais elle doit s'inscrire dans une action de coordination avec l'ensemble des structures jeunesse parisiennes, en particulier les centres Paris Anim'. Créons avec elles des espaces de travail partagés pour les jeunes étudiants en recherche de stage ou d'emploi, d'aide à la construction de CV, pour l'écriture de lettres de motivation, pour des bourses de stages ou des propositions d'emplois. Assurons-nous que les jeunes les plus éloignés des structures existantes puissent avoir connaissance de ce que nous proposons.

Je souhaite pour ce faire savoir quels sont les moyens d'information et de communication utilisés pour informer les jeunes par exemple sur les dispositifs de formation et d'emploi proposés par la Ville.

Enfin, veillons à ce que le terme "emploi" ne soit pas un fourre-tout vidé de son sens, toute activité n'est pas un emploi. L'emploi offre l'accès par le travail au statut, au bénéfice du droit du travail et au droit à la Sécurité sociale. Les plates-formes numériques de travail : les Uber, Stuart et autres Deliveroo qui ciblent souvent les jeunes les plus éloignés de l'emploi n'offrent pas d'emploi, mais un travail mal rémunéré sans aucune protection individuelle et collective offerte par la législation sociale.

De même et dans un autre registre, le service civique n'est pas un dispositif d'insertion professionnelle, mais du volontariat indemnisé qui s'inscrit dans une démarche d'engagement au service d'une mission d'intérêt général. Alors, le plan du Gouvernement "1 jeune, 1 solution" qui propose 1.000 services civiques supplémentaires sortira, certes, des jeunes des statistiques du chômage, mais rappelons que légalement il est interdit d'avoir recours à un service civique pour leur attribuer une mission qui pourrait être effectuée par des salariés. Veillons alors, s'il vous plaît, à être exemplaires auprès des jeunes pour la période actuelle qui est quand même particulièrement rude.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci, Barbara GOMES.

La parole est maintenant à Pierre-Yves BOURNAZEL.

M. Pierre-Yves BOURNAZEL. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, je voudrais commencer par une citation de Michaël DELAFOSSE, maire socialiste de Montpellier : "Je viens d'être élu maire de Montpellier, j'ai dit que la laïcité ferait partie de mes actions, tout comme la transparence de l'utilisation de l'argent public et le fait que les associations devront signer ce document de laïcité". Ainsi, on lui a confié à l'A.M.F. la commission de laïcité pour travailler sur ce sujet. Donc, il me semble que c'est un sujet d'intérêt général qui est posé là par mon vœu.

Pour notre groupe, les associations jouent un rôle majeur. Un rôle majeur d'éducation, de solidarité, d'inclusion, d'animation et de transmission auprès de la population. Elles ont ainsi, à travers leur mission, une responsabilité dans la transmission des valeurs de la République.

La Ville de Paris assure le versement de subventions à des associations afin de les accompagner dans l'exercice de leur mission, dans un contexte de tension au sein de notre société où peuvent se développer des phénomènes de discrimination, le racisme, l'antisémitisme, la LGBTphobie ou toute forme de haine de l'autre. La radicalisation religieuse par ailleurs, qui récuse la laïcité et nos valeurs républicaines, qui s'attaque notamment à la liberté d'expression ou à la liberté de conscience.

Il est donc nécessaire pour nous que la Ville de Paris, compte tenu de la dimension de son tissu associatif et de la surface budgétaire allouée, anticipe l'élaboration d'une charte républicaine municipale comme le fait Montpellier, dans la perspective du vote de son budget 2021. Ce, afin de protéger les associations et leurs encadrants, professionnels ou bénévoles.

Notre vœu demande que le Conseil de Paris élabore une charte républicaine municipale et la présente avant le vote du budget 2021, que le versement d'une subvention à une association soit conditionné à la signature de cette charte républicaine municipale dès l'exercice du budget 2021, charte républicaine qui doit être co-construite avec les partenaires associatifs et dans le cadre du pluralisme démocratique.

Nous souhaitons qu'il y ait des stages de formation de lutte contre toute forme de discrimination, contre toute forme de haine de l'autre, contre toutes les pratiques d'entrisme, de radicalisation religieuse quelles qu'elles soient, ce à l'initiative de la Ville de Paris et en direction des cadres associatifs.

Je vous remercie.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci, Pierre-Yves BOURNAZEL.

La parole est à Nathalie MAQUOI.

Mme Nathalie MAQUOI. - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, je voulais intervenir sur le tourisme, mais en vous écoutant, Monsieur BOURNAZEL, je me posais quelques questions.

Je partage avec vous que l'on a un tissu parisien d'associations extrêmement important, mais du coup pour des sujets qui sont si essentiels que la laïcité, je me demande pourquoi une telle précipitation, puisque vous demandez à la fois que la Ville établisse une charte concertée avec tout le tissu associatif, tout cela à voter avant le prochain Conseil de Paris, à introduire pour que nous les conseillers de Paris, on la voie dans 15 jours, et qu'elle soit signée avant de voir attribuer des subventions pour le budget 2021.

Vous savez que dans la crise et heureusement la Ville prend de bonnes habitudes sur ce sujet, elle anticipe certaines subventions, je pense au secteur culturel, pour ne pas qu'il ait des trous de trésorerie. Vous nous demandez de faire tout cela en 15 jours. Je crois que ce n'est pas très sérieux pour un sujet comme celui-là. Je crois qu'en plus, cela ne permet pas d'instaurer un vrai lien de confiance, parce que la majorité, voire la quasi-unanimité des associations avec qui on travaille, font vivre notre lien social au quotidien.

Je ne suis pas sûre que ce soit une bonne technique pour embarquer, pour refaire société, pour refaire nation.

Je ne suis pas comme vous, je ne fais pas la loi. Donc, je pense que vous la connaissez mieux, mais il me semble que quand on a déjà une difficulté de discriminations, de problèmes avec une association qui ne respecte pas la loi, ce que nous partageons, il y a déjà des outils pour faire face.

Du coup, je reviens, c'est parce que cela m'interpellait. A "Génération.s", nous avons déjà eu l'occasion de saluer, notamment au moment de l'examen du rapport d'orientations budgétaires, l'effort consenti par la Ville en soutien aux secteurs particulièrement touchés par la crise. Cette commission me donne l'occasion de revenir sur le secteur du tourisme, même si son plan, qui le concernait, a particulièrement été décliné en 1ère Commission.

Nous savons bien sûr à quel point la crise impacte de façon très brutale ce secteur, et surtout que la faible activité de ce secteur a, un effet boule de neige, des répercussions sur de nombreux autres.

Cette crise est une belle occasion d'opérer le changement de modèle de tourisme que notre majorité encourage : un tourisme plus durable, résilient et local. Les travaux engagés en la matière sont salués. Un tourisme qui puisse à la fois capter les Parisiens et Parisiennes, les Franciliens et les Franciliennes, un tourisme qui puisse encourager tous et toutes, indépendamment de leur milieu social, à découvrir la richesse et la beauté de notre Capitale.

En ce sens, le soutien apporté aux offices de tourisme doit leur permettre de façon souple d'intervenir en soutien d'initiatives et de projets locaux de mise en valeur de notre patrimoine et de notre histoire. Je pense particulièrement à l'année prochaine, à une belle opportunité, celle de la valorisation de l'histoire de la Commune de Paris et bien sûr de la commémoration de ses victimes.

Les arrondissements de l'Est parisien travaillent à un riche programme d'événements, je pense particulièrement dans le 20e arrondissement, de parcours, d'interventions artistiques d'attrait autant culturel, patrimonial que touristique, et si vous me le permettez, je pense que cela va faire du bien l'année prochaine de revoir l'histoire de la Commune et tout ce qu'elle avait apporté. C'est un bon exemple de développement d'une offre de tourisme alternatif ancré dans nos quartiers et pouvant susciter l'intérêt des habitantes et des habitants.

Merci.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci beaucoup, Nathalie MAQUOI.

La parole est à Maud LELIEVRE.

Mme Maud LELIEVRE. - Merci, Président, j'interviendrai sur le plan de relance du tourisme, qui a particulièrement retenu notre attention. Si le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes soutient la volonté de l'Exécutif de venir en aide à ce secteur particulièrement touché par la crise, il n'en reste pas moins quatre interrogations qui, à notre sens, ne peuvent pas être passées sous silence.

La première porte sur le coût de ce plan, son financement sur toute la mandature. Son montant est particulièrement conséquent et s'il apparaît, au vu du nombre d'acteurs touchés de plein fouet qu'il doit être détaillé et justifié, au vu des impacts sur la Ville, nous n'avons encore aujourd'hui que très peu d'informations sur la façon dont vous comptez gérer ce budget.

La question du financement est d'autant plus importante que les conséquences sur le budget de la Ville de la crise sanitaire sont déjà perceptibles, que la marge de manœuvre est très faible, donc la faisabilité du plan de relance doit être, certes, ambitieuse, mais questionnée à l'aune des réalités.

Par ailleurs, nous serons également attentifs aux bénéficiaires des acteurs du tourisme. Ils sont nombreux, vous l'avez souligné, les besoins sont bien différents, bien différents selon la nature des acteurs et bien différents aussi selon les arrondissements. Une étude sérieuse des besoins doit être menée pour qu'il y ait une individualisation pour que les moyens publics qui vont être utilisés le soient bien, sans que cela descende du haut avec quelque chose de généraliste qui ne s'appliquerait pas. Cela fait partie quand même de nos inquiétudes.

Concernant le secteur hôtelier, qui ne verra sans doute pas avant un certain temps, au vu de la prolongation de la crise sanitaire, les touristes étrangers revenir, qui n'arrive pas à trouver d'offres commerciales rentables, compatibles avec la situation actuelle, nous souhaitons savoir justement quelles propositions vont être faites ainsi que ceux des acteurs qui tournent autour de cet écosystème économique, les théâtres, les restaurants, certains types de commerce. Ce sont eux en priorité, ces acteurs les plus touchés, qui doivent bénéficier d'une aide immédiate de la part de la Ville de Paris.

Troisièmement, si nous voulons que ce plan permette de relancer l'économie du tourisme, il ne doit pas être pensé à la seule échelle de la ville, mais au contraire, se faire en lien avec un écosystème plus large, un écosystème régional, inclure les acteurs du tourisme au-delà de Paris intramuros. Les touristes ne se contentent pas de visiter la tour Eiffel, ils s'aventurent parfois à Versailles, Marne-la-Vallée, le Stade de France et l'absence des touristes parisiens a des conséquences qui ne se limitent pas uniquement à nos arrondissements mais s'étendent bien au-delà.

Aussi, pour optimiser le plan, pour redonner une attractivité et pour redonner aux gens l'envie de venir à Paris, il est nécessaire d'avoir une stratégie de relance au niveau métropolitain et non au niveau communal. Je l'ai évoqué ce matin sur le P.L.U., je le répète sur un autre sujet car l'enjeu est le même, Paris ne vit pas en autarcie intramuros, mais les touristes étrangers, franciliens et pourquoi pas parisiens s'ils s'aventurent au-delà du périphérique, doivent être encouragés dans leur globalité. L'oublier serait faire preuve d'une erreur de gouvernance propre à Paris sans la Région.

Enfin, j'aimerais revenir sur la question de la définition du tourisme durable, nous avons avec mon collègue Jean-Baptiste GARDES du 9^e arrondissement, participé à une réunion de travail et sommes en attente de solutions durables justement.

Question de définition, durabilité sur le plan économique, durabilité sur le plan écologique, la situation qui avait été de proposer des assises du tourisme durable semble aujourd'hui un peu dépassée. Nous avons besoin de solutions rapides, de plans d'action, de visions, de perspectives, et il nous semble que rester dans le calendrier qui était celui d'avant la deuxième crise ou le deuxième rebond de la crise sanitaire devrait être questionné.

On est vraiment face à un enjeu de taille particulièrement important pour un certain nombre d'arrondissements. C'est pourquoi, au groupe MoDem, nous sommes convaincus que pour y parvenir, nous devons trouver une réponse réfléchie, adaptée, ciblée, métropolitaine, écologique, et surtout rapide.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci beaucoup, Madame.

M. Hamidou SAMAKÉ a la parole, pour le groupe Paris en commun.

M. Hamidou SAMAKÉ. - Chers collègues, il me paraissait important de prendre la parole sur le projet de délibération DJS 143, afin de souligner comment une nouvelle fois, les futurs J.O., Jeux olympiques et paralympiques de 2024, pouvaient être un formidable levier pour le développement du sport pour toutes et tous sur notre territoire.

L'ambitieux programme d'héritage durable pour notre ville, qui s'est traduit dans les 20 mesures de transformation olympique, permet notamment à Paris d'engager des actions concrètes pour inciter le plus grand nombre à faire du sport, malgré les obstacles matériels ou culturels qui peuvent limiter cette pratique.

Or, force est de constater que l'univers sportif dans son ensemble en France a longtemps découragé le sport féminin. Cette cécité est remarquablement visible dans cette phrase malheureuse de l'illustre Pierre de Coubertin, je cite : "Les Jeux olympiques doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs".

Entre l'interdiction de compétition des femmes longtemps pratiquée, les clubs et associations ne proposant pas d'offre mixte aux femmes, la moindre médiatisation du sport féminin et le différentiel conséquent de rémunération des sportives par rapport aux sportifs, notre société dans son ensemble accorde toujours un caractère au mieux secondaire à la pratique sportive des femmes.

Mais, de nombreuses initiatives se sont créées notamment à Paris pour rejeter ce modèle inégalitaire, et c'est heureux. Briser ces barrières, c'est l'objectif fort de "Paris Sportives" que nous portons avec "Paris 2024" pour permettre le développement de la mixité sur tous les terrains de sport au moment où les Parisiennes, qui représentent 53 % de la population de notre ville, ne sont plus qu'un petit 15 % à utiliser les sites sportifs en accès libre de la Capitale.

Je voudrais, avant de continuer, saluer ici l'action de nombreux clubs parisiens, qui dans nos quartiers ont fait le pari d'augmenter depuis plusieurs années la pratique du sport des femmes. "Paris Sportives" nous permet d'aller plus loin. Cet appel à projets qui s'inscrit dans le temps long est un instrument supplémentaire pour créer de nouvelles actions pour favoriser la pratique féminine.

Afin de toucher de nouveaux publics, cet appel à projets qui, au-delà des clubs sportifs, a été élargi aux associations de quartier, va financer l'organisation d'activités sportives régulières dans le but d'inciter et habituer les femmes à utiliser les terrains d'éducation physique, les T.E.P., en accès libre. Ceci est une bonne chose, car nous savons que ces équipements sont principalement fréquentés par de jeunes garçons. Nous répondons donc là parfaitement à notre but de mixité et d'usage de l'espace public et des équipements sportifs.

Les 14 initiatives lauréates qui ont été retenues dans le cadre de "Paris Sportives" seront subventionnées par moitié par la Ville de Paris et par moitié par "Paris 2024". Elles proposeront des activités variées qui vont de séances de sports classiques par des ateliers éducatifs autour de l'égalité femmes/hommes en passant par les expositions photos.

Permettez-moi d'avoir un mot particulier pour 3 associations lauréates issues du 20e arrondissement que je connais par leur présence remarquable sur le terrain. Je vais citer "Paris Lilas Basket", club de basket féminin situé à la Porte des Lilas ; "Union sportive de Charonne", club de basket localisé dans le Sud du 20e, et "Panam Boys and Girls United", Club de foot 100 % inclusif luttant contre les discriminations au plus près des réalités du terrain.

Pour conclure, je dirais que cet appel à projets est un outil de plus pour faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une égalité réelle dans le sport et qu'elle couronne un dynamisme associatif précieux.

Je vous remercie.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci, Monsieur Hamidou SAMAKÉ.

La parole est à Samia BADAT-KARAM, pour le groupe Changer Paris.

Mme Samia BADAT-KARAM. - Les subventions regroupent les aides accordées dans un but d'intérêt général. Dans le cadre d'une collectivité territoriale, l'intérêt local constitue aussi un critère d'attribution implicite, qu'il soit pour soutenir un projet dans nos quartiers ou l'initiative d'un collectif ou d'une association présente sur nos territoires.

Ce projet de délibération DGRI 51, nous présente le projet d'une association de la région lyonnaise d'électrifier des zones rurales aux Philippines. L'intérêt local, nous le cherchons encore.

Si la volonté d'avoir des aides internationales de la Ville de Paris se comprend totalement, n'existe-t-il pas des acteurs associatifs locaux compétents en la matière qui participent au rayonnement quotidien de notre ville ? N'existe-t-il pas des Parisiennes et des Parisiens profondément investis dans des causes tout aussi louables que l'on pourrait soutenir ou de façon plus amplifiée qu'elles ne le sont déjà ?

De plus, à l'heure où vous brandissez l'argument budgétaire comme réponse à nombre de demandes qui concernent directement Paris, ses habitants et ses entreprises, distribuer allègrement de l'argent public parisien pour des acteurs d'autres villes, pour des projets à l'autre bout du monde, me semble indécent.

A l'heure de la crise sanitaire, comment expliquer à un commerçant ou une entreprise parisienne qu'on leur limite notre soutien tout en donnant de l'argent dans le monde entier ? Comment expliquer nos difficultés à déployer ou rénover certains équipements publics parisiens, alors qu'on subventionne des associations dans toute la France pour agir aux quatre coins du monde ? La liste des exemples possibles est aussi longue qu'accablante. L'aura de Paris dans le monde est évidente, mais justifie-t-elle cette propension à intervenir largement de toute part ? L'argent des Parisiens n'est pas celui du quai d'Orsay.

Je vous remercie.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci à vous et merci de vous être adaptée à cette nouvelle technique du micro.

C'est à Mme Danielle SIMONNET. Pareil, si le micro ne fonctionne pas, on vous apporte un micro de remplacement. Prenez le micro de remplacement.

Mme Danielle SIMONNET. - Comment, chers collègues, vous pouvez encore saluer les Jeux olympiques comme un formidable levier pour développer et encourager le sport populaire, la pratique du sport par les femmes, la mise en accessibilité de nos équipements au service de l'accessibilité universelle, de la valorisation du handisport ?

Franchement, je le redis, c'est de l'hypocrisie, car nous n'avons pas besoin des J.O. pour engager une politique républicaine et ambitieuse au service du sport pour toutes et tous. Surtout, nous sommes dans un contexte de crise sanitaire inouïe. Une crise sociale économique qui s'ensuit, inouïe. Il faut donc réinterroger cette manifestation complètement mégalomane, anti-écologique et qui relève plus de la fête des sponsors que de la fête du sport.

Les budgets, cela a été épinglé par la Chambre régionale des comptes, sont déjà dans un dépassement scandaleux. Il faut absolument remettre en cause ces Jeux olympiques. Il y a une question démocratique. Cela devrait être aux citoyens et citoyennes de décider de l'organisation ou de l'annulation de ces Jeux olympiques.

J'aurais aimé m'inscrire sur les projets de délibération SG 38, DJS 145, DAE 28 et SG 21, je n'en ai hélas pas le temps. Je voudrais au moins, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de soutien de la Ville en direction des acteurs du tourisme, présenter mon amendement relatif aux guides conférenciers.

Il me semble important de prendre conscience qu'il faut aider les guides conférenciers. J'étais déjà intervenue au Conseil de Paris de cet été à ce sujet, au précédent Conseil de Paris j'avais également fait un amendement. Je souhaite amender le projet de délibération DAE 281 sur cette question des guides conférenciers.

Les guides conférenciers, ils étaient avant sous le régime de l'intermittence du tourisme qui a été supprimé en 2014, et aujourd'hui ils sont dans des statuts différents, soit des salariés en CDD dit d'usage, soit entrepreneurs en micro ou autoentreprise, et un quart d'entre eux cumule par ailleurs les deux statuts.

Avec cette diversité de statuts et de régimes, ils souffrent d'une très grande inégalité dans la professionnalisation. Il faut bien reconnaître que ce sont les grands oubliés du Ministère, du Gouvernement.

Il y a vraiment un souci de dévalorisation du métier et en plus de concurrence déloyale avec les "free tours" rémunérés au pourboire et sans la reconnaissance de la carte professionnelle.

Dans mon amendement, je souhaite deux choses. D'abord, dans l'annexe 1 à l'avenant de la convention, je souhaite que dorénavant l'offre de visites guidées dans laquelle s'est engagée la Ville et qui a commencé cet été, cet été c'étaient 800 visites, mais c'était en lien avec la Fédération nationale des guides interprètes et conférenciers, il fallait être membre de cette fédération pour pouvoir en bénéficier. C'était une discrimination syndicale inacceptable. Je souhaite qu'à l'avenir, sans discrimination aucune, tout guide conférencier, quelle que soit la fédération à laquelle il appartienne ou qu'il n'appartienne à aucune, puisse en bénéficier.

Deuxième aspect, je souhaite également que la Ville arrête de promouvoir les "free tours", parce que c'est de la concurrence déloyale.

Je vous remercie.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - La parole est à Mme Antoinette GUHL par Webex. Antoinette GUHL du groupe Ecologiste de Paris est-elle avec nous ? Je la vois, c'est formidable, on a l'impression d'animer l'Eurovision. Allez-y Antoinette.

On vous entend assez mal. Je propose qu'on poursuive et on vous redonnera la parole dès que ce problème technique sera résolu.

La parole est à Nicolas BONNET-OULALDJ pour le groupe Communiste et Citoyen. Normalement, cela devrait fonctionner, sinon nous avons le micro portatif.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Monsieur le Maire, Monsieur l'adjoint à la Maire, cher Pierre RABADAN, je souhaiterais intervenir sur le projet de délibération DJS 143 relatif au dispositif "Paris Sportives", et sur la communication "Paris inclusive" et enfin présenter le vœu que j'ai rattaché à ces deux sujets, qui est un vœu d'actualité sur le soutien aux clubs sportifs à Paris.

Je voudrais dire toute notre satisfaction et notre soutien à cette volonté de tendre vers l'égalité dans la pratique des activités physiques et sportives, à tous les niveaux.

D'abord, l'égalité entre les femmes et les hommes. On sait que la domination masculine est très présente au sein du sport, et que nous avons encore des bastions à gagner pour les femmes. Je pense à certains sports qui ont d'ailleurs été médiatisés comme le rugby que vous connaissez bien, comme le football ou d'autres sports où nous avons besoin de regagner le terrain pour les femmes et cette bataille, c'est d'abord une bataille de créneaux, créneaux dans nos installations sportives, que ce soit dans les gymnases ou sur les terrains. Nous aurons prochainement le renouvellement des conventions d'occupation dans les installations sportives, nous devons être très attentifs à la place des femmes.

Je voudrais dire aussi que la capacité d'accueil dans nos installations et la forme d'accueil doivent être bienveillantes pour les femmes. Nous allons prochainement célébrer la "Journée des violences faites aux femmes" et malheureusement, encore une fois dans l'actualité, nous avons des cas de viols, de violences très graves dans les installations sportives et récemment à l'Insep, qui est dans le bois de Vincennes en ce qui concerne le judo.

Cela nécessite un changement de règlement intérieur. Cela nécessite aussi que dans nos conventions d'objectifs avec les clubs on tienne compte de cette question de la violence faite aux femmes et notamment en insérant des modules de formation pour les cadres et dirigeants. J'irai même plus loin, quand des clubs ne se soumettent pas à cette volonté de lutter contre les violences faites aux femmes, ne se soumettent pas à la volonté d'égalité, peut-être faudra-t-il leur retirer les créneaux que nous avons dans nos installations.

Vous évoquez dans cette communication la question des personnes en situation de handicap. C'est aussi un enjeu formidable que nous devons relever avec l'accueil des Jeux paralympiques. D'abord, cela passe par une adaptation de nos installations sportives et un effort d'investissement pour permettre à toutes les personnes en situation de handicap d'accéder au sport, mais c'est aussi un effort de soutien aux clubs sur un matériel qui est vraiment nécessaire et adapté à ce sport, que ce soit du sport adapté ou le paralympique.

Je pense notamment à l'activité en fauteuil comme l'escrime en fauteuil, comme aussi le cécifoot, qui nécessite aussi une place importante. C'est tout l'esprit de votre communication. Je salue le travail conjoint avec Hélène BIDARD et Jacques GALVANI sur ce sujet, et bien sûr en tant qu'élus au sport dans la mairie du 12e et avec la maire du 12e, nous serons vigilants et à vos côtés dans la mise en œuvre de cette communication.

Le sujet que je voulais évoquer avec vous, j'utilise un vœu, c'est la situation actuelle des clubs sportifs parisiens. Votre communication est percutée par l'actualité, permettez-moi de vous dire, car quand on regarde la situation des clubs, 25 % de licenciés en moins dans les clubs. 25 %, c'est l'annonce faite par les fédérations, c'est une moyenne. Quand on regarde d'un peu plus près, ce sont les fédérations de sports adaptés qui concernent des personnes en situation de handicap qui sont les plus touchées. Marie-Amélie LE FUR a annoncé 72 % de non-reconductions des licences dans le sport adapté. C'est donc au cœur de votre communication et nous devons être très vigilants.

C'est aussi bien souvent le sport féminin, le sport senior qui sont aujourd'hui victimes de la fermeture de nos installations, et dans bien des cas les fédérations nous disent que c'est dans ce secteur-là que les licences ne sont pas reconduites. D'abord, permettez-moi de vous dire que ce que demande l'ensemble des clubs, c'est une reprise de l'activité le plus rapidement possible, avec des mesures, des protocoles qui soient adaptés. Il faut absolument qu'on rouvre nos installations, cela ne peut pas continuer comme cela. Nous avons des indicateurs assez positifs sur le plan sanitaire. Il faut que l'on regarde d'ici la fin du mois de décembre comment l'activité pourra reprendre.

La deuxième chose demandée par les clubs, évidemment c'est ce plan de relance. Le vœu que j'ai déposé, qui demande d'interpeller l'État, a été percuté par l'actualité puisque hier, le Président de la République a reçu des acteurs du sport. Permettez-moi de vous dire qu'on aurait souhaité un autre cadre, parce que le Président de la République a choisi ses interlocuteurs, principalement des athlètes de haut niveau comme Tony PARKER, Renaud LAVILLENIE et j'en passe, principalement des acteurs du sport privé, principalement des acteurs du sport professionnel, mais où sont les amateurs à part le représentant du C.N.O.S.F., M. Denis MASSEGLIA ?

Je souhaiterais que dans une situation d'urgence très critique où l'on alerte sur la disparition du sport, des clubs, on relance des assises nationales du sport et que l'on mette autour de la table tous les acteurs.

Tous les acteurs, ce sont d'abord les collectivités territoriales, premier financeur, donc l'Association nationale des élus en charge du sport, dont vous faites partie, mon cher Pierre RABADAN, aurait dû être autour de la table. Je pense au corps des enseignants, aux professeurs d'E.P.S. qui sont en première ligne et interviennent dans le sport. Je pense à l'ensemble de ces clubs, qui d'une manière ou d'une autre sont représentés, mais permettez-moi de le dire, pas entièrement représentés, simplement par les athlètes de haut niveau. C'est le cadre qu'il faut revoir. On a l'impression que le Président de la République, dans l'urgence, a essayé de faire un effet d'annonce.

Les annonces sont claires, le mouvement sportif avait estimé à 800 millions le plan d'aide et de relance, le Président annonce 400 millions. Il a fait la moitié du chemin, on aurait espéré plus. Sur ces 400 millions, il annonce 20 millions seulement pour les fédérations, alors que les fédérations avaient estimé un coût de 300 millions d'aide.

Sur un autre aspect qui nous concerne directement, il parle de 5 millions pour le développement d'un passeport qui serait une réduction sur l'accès à la licence. Le président du C.N.O.S.F. a précisé que ce seraient simplement 50 euros sur les licences. Permettez-moi de vous dire que dans mon arrondissement, je connais des clubs dont la licence est entre 3 et 500 euros. 50 euros de réduction, ce n'est pas grand-chose. Je me souviens que dans l'actualité, les chasseurs avaient obtenu la réduction de moitié du permis de chasse. C'est une insulte faite aux sportifs.

Je voudrais dire que nous, le groupe Communiste, ce que nous proposons est simple, et je conclurai sur ce point, c'est d'abord l'idée d'un plan d'urgence de rattrapage des équipements sportifs. Nous avons besoin de plus d'équipements justement pour aller vers plus d'égalité et accueillir à la fois le sport adapté, le handisport, les publics féminins, les publics seniors. Cela passe par un effort conséquent en infrastructures sportives.

Deuxième chose, c'est un plan d'embauche des cadres d'État. Cela a été évoqué dans le passé, on n'en parle plus, mais nous avons besoin d'embaucher dans le monde sportif.

Enfin, sur l'aide de l'État sur la prise en charge des licences, nous proposons une prise en charge à hauteur de 50 %. C'est le cas de "Réduc' Sport", le dispositif que la Ville de Paris met en place.

Je terminerai en disant simplement que tout cela nécessite un budget inscrit dans la loi de finances, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Ce budget, nous pensons que nous pourrions le doubler ou aller au moins vers 1 % du budget de la nation consacré au sport.

Je vous remercie.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci beaucoup.

La parole est à Alexis GOVCIYAN pour le groupe "Indépendants et Progressistes".

M. Alexis GOVCIYAN. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, notre Conseil va se prononcer cet après-midi sur la situation du Haut-Karabakh et de l'Arménie. Avec les élus de mon groupe, nous avons à ce titre présenté un vœu, mais il sera retiré.

Après échanges et discussions constructifs avec l'Exécutif, avec M. le Maire adjoint Arnaud NGATCHA et les différents groupes de notre Assemblée, nous avons accepté le principe d'un vœu commun. Je remercie à ce titre les cosignataires, le groupe Paris en commun, le groupe Communiste et Citoyen, le groupe "Génération.s" et bien entendu le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes, et sa présidente Maud GATEL qui dès le départ nous avait apporté son soutien.

Je regrette toutefois que malgré tous nos efforts, et en particulier ceux de notre collègue Arnaud NGATCHA, l'unanimité n'ait pu se faire.

De quoi parle ce vœu ? D'une guerre, d'une agression, d'un massacre. Comme chacun le sait, les Arméniens n'ont pas voulu cette guerre. Ils ont subi cette attaque dont les auteurs, la coalition turco-azérie, avaient pour objectif de vider ces territoires arméniens plusieurs fois millénaires de leur population et de leur patrimoine culturel et religieux.

Vous le savez peut-être, le président de l'Azerbaïdjan déclarait au premier jour de l'agression, je cite : "Nous les chassons comme des chiens". Il l'a fièrement répété il y a quelques jours après les tueries et l'exode massif des populations civiles. Une telle détestation de l'humain, une telle exaltation de la haine doivent nous interroger collectivement et nous pousser à agir, car ce qu'il se passe en Arménie et dans le Haut-Karabakh a pu aussi avoir lieu grâce aux djihadistes, à ceux qui les arment et les utilisent dans le cadre de projets d'attaques terroristes, d'agressions et de barbaries.

Le monde est aujourd'hui menacé, notre pays et notre capitale aussi. L'attitude de la Turquie et de son Président menacent notre continent, et nous comptons sur le Président de la République, le Gouvernement, et sur nos voisins et amis européens pour clarifier rapidement cette situation.

La France a en effet un rôle majeur à jouer, elle a un message à porter et jusqu'à maintenant, malgré la forte détermination du Président MACRON, et parce que le statut du Haut-Karabakh n'est toujours pas réglé, les populations arméniennes ont subi ces massacres, tant de crises, tant de victimes, tant d'engagements, tant de reniements, tant d'abandons. Nous sommes réunis aujourd'hui pour voter ce vœu et pour que Paris demande au gouvernement français de reconnaître le Haut-Karabakh.

Je salue également l'initiative portée à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une proposition de résolution et l'engagement de mon collègue député Pierre-Yves BOURNAZEL sur cette question et je le remercie.

Il s'agit aujourd'hui d'accomplir un acte politique, de délivrer un message pour tenter de réparer une injustice, pour satisfaire une exigence morale qui peut et doit s'imposer à la realpolitik. C'est le rôle de Paris, nous semble-t-il, car Paris est plus qu'une ville, plus qu'un département, Paris a une portée universelle.

Comme l'écrivait Georges Clémenceau en 1870, alors qu'il était maire de Montmartre, cher Pierre-Yves BOURNAZEL, je cite : "Paris doit rester un des grands foyers du monde" et il paraphrasait Montaigne en disant : "J'aime Paris, cette ville par qui je suis français".

Oui, mes chers collègues, outre les aides humanitaires aux populations, outre l'assistance et l'engagement de chacun, parce que ces populations sont en souffrance, Paris a cette responsabilité de porter le message politique, partout dans le monde, mais aussi pour les populations arméniennes et pour la reconnaissance du Haut-Karabakh.

"Nous qui nous sommes tant occupés de l'Arménie et des Arméniens" disait Charles Péguy, un autre grand ami de l'Arménie, comme Clémenceau, Jaurès, Anatole France et tant d'autres... Mes chers collègues nous pouvons aussi nous occuper de l'Arménie. Avec notre vote, à notre modeste place, nous pouvons aussi envoyer ce message à l'Arménie et aux Arméniens. Ne manquez pas ce rendez-vous, car il s'agit encore et toujours de la défense des valeurs de la République, de la défense des valeurs de la France.

Je vous remercie.

M. Ian BROSSAT, adjoint, président. - Merci, Alexis GOVCIYAN, pour vos propos qui, les applaudissements en témoignent, rassemblent très largement sur ces bancs.

La parole est à présent à M. Boris JAMET-FOURNIER que nous joignons par Webex, pour Paris en commun, avec une technique qui fonctionne.

Boris, la parole est à vous.

M. Boris JAMET-FOURNIER. - Je vais parler d'un sujet un peu plus léger que celui qui vient d'être abordé puisque, Monsieur le Maire, j'aimerais dire quelques mots du projet de délibération DJS 145 sur le jeu vidéo et l'e-sport. Cher Karim, chers collègues, vous avez probablement entendu parler, il y a quelques semaines, de "Ze Event 2020", une sorte de Téléthon du jeu vidéo qui a permis de récolter près de 6 millions d'euros pour l'association "Amnesty International" en quelques heures. C'est une performance.

Je profite de l'occasion pour adresser une salutation sororale à mon estimée collègue, la présidente Geneviève GARRIGOS, puisque je viens de mentionner "Amnesty International".

Le jeu vidéo est une chance, pas simplement pour financer le mouvement associatif ni même pour doper la croissance, il faut le rappeler, l'industrie vidéoludique, c'est 120 milliards de dollars au niveau mondial, soit davantage que l'industrie du cinéma ; pour la France, c'est 5 milliards.

Mais le jeu vidéo, avant d'être une préoccupation mercantile, c'est d'abord utile pour maintenir le lien social à distance, notamment dans des périodes difficiles comme celle que nous connaissons aujourd'hui. C'est utile pour éduquer, pour faire imaginer, faire découvrir, faire naître des talents de stratégie, de coopération et de réflexion.

C'est aussi utile pour participer à la lutte contre la sédentarité comme c'est le cas du e-sport, qui est l'objet spécifique de ce projet de délibération. Quand je parle de lutte contre la sédentarité, me vient en tête un exemple, celui du Petit Remouleur, une résidence senior du 4^e arrondissement qu'avec Ariel WEIL et Véronique LEVIEUX - qui y sont allés récemment - nous connaissons bien, les résidentes et résidents, avec leurs brocolis, prennent une cuillère d'e-sport et de jeux vidéo, puisqu'ils utilisent une Nintendo switch pour jouer au bowling et à d'autres jeux et lutter contre cette sédentarité qui est un ennemi à leur âge.

La Ville doit se mobiliser pour favoriser et promouvoir ces aspects positifs du jeu vidéo en encadrant ses potentielles dérives et potentiels abus. C'est justement ce que font "Paris E-sports" et "Silver Geek", les deux associations pour lesquelles il est proposé une subvention.

Tout cela s'inscrit en plus dans un contexte où le jeu vidéo est de moins en moins masculin, de plus en plus divers, et où Paris accueille de plus en plus d'événements de "gaming" et d'e-sport et se dotera à Paris centre d'un e-spot de 2.000 mètres carrés, qui sera un lieu d'événements, de "gaming", pour faire partager la passion du "gaming" à toute la famille sur des ordinateurs et des consoles, et j'ai personnellement hâte de voir son ouverture rue de Rivoli dans les prochains mois.

C'est en tout cas pour encourager cette culture ludique, cette culture sociale, cette culture populaire, que je vous prie de bien vouloir voter, mes chers collègues, pour ce projet de délibération DJS 145.

Merci, Monsieur le Maire.

(Mme la Maire de Paris reprend place au fauteuil de la présidence).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je donne la parole à M. Franck MARGAIN, pour le groupe Changer Paris.

M. Franck MARGAIN. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, notre mandat et notre responsabilité d'élus nous demandent de veiller à ce que l'argent public, c'est-à-dire celui de tous les Parisiennes et les Parisiens aide des associations reconnues pour un travail de qualité au service de l'intérêt de Paris et à mobiliser des forces vives pour notre ville.

La période actuelle nous impose aussi d'assumer notre mission de service public et de garantir une réelle transparence dans notre décision et dans notre gestion. Pourtant, dans un unique projet de délibération apparaissent plusieurs associations aux thématiques proches dont les subventions sont votées en bloc au Conseil. C'est la méthode du "paquet", utilisée sous couvert de fluidifier le travail des élus.

Si cette intention est louable, cette méthode est à double tranchant. En effet, au milieu d'associations reconnues pour un travail de qualité depuis de nombreuses années, nous retrouvons des structures méconnues et mal identifiées ou même certaines dont l'objet comme les propos de leur responsable prêtent à caution. Le vote final est donc un tout ou rien : dénoncer des associations que nous ne souhaitons pas subventionner ou les laisser passer pour ne pas entraver l'accès aux autres.

Des exemples récents : en ce Conseil, le projet de délibération DFPE 108 passé en 6^e Commission subventionne, au nom du resserrement des liens entre les familles, le collège et l'équipe éducative, 20 associations dont l'"ACORT", dont nous dénonçons régulièrement les positions que nous refusons systématiquement de subventionner.

Au Conseil d'octobre, le projet de délibération DDCT 34 passé en 4^e Commission subventionnait, au nom de l'intégration, 33 associations dont la "FASTI", qui avait tenu après les attentats de 2015 des propos que la Municipalité avait jugés choquants et inacceptables à l'époque. La "LICRA" avait dénoncé ces propos qu'elle qualifiait d'argumentations islamistes visant à justifier les attentats. En 2015, ces prises de position avaient conduit l'État à ne plus financer la "FASTI" et à les contester avec la "LICRA" dans un communiqué en 2018. Il avait demandé que la "FASTI" ne reçoive plus de subventions de la part de la Ville de Paris.

Madame la Maire, en augmentant le montant des associations à financer dans un seul projet de délibération, vous entretenez l'opacité de votre gestion et l'inquiétude surtout des Parisiennes et Parisiens qui ne nous font plus confiance. Comment voulez-vous que les élus puissent faire leur travail d'analyse et de vérification ? Ce système du "paquet" sacrifie l'efficacité, certes, au profit de la fluidité.

Je vous demande donc, par ce vœu, de mettre fin à ce système de "paquet" et de nous redonner la possibilité de voter de manière disjointe les projets de délibération concernant les différentes subventions qui sont proposées aux associations.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, Monsieur MARGAIN.

Je donne la parole à Mme Antoinette GUHL pour le groupe Ecologiste de Paris. Antoinette GUHL, qui a retrouvé sa connexion.

Mme Antoinette GUHL. - Madame le Maire, mes chers collègues, vous m'entendez cette fois ?

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Très très bien.

Mme Antoinette GUHL. - Merci, Madame la Maire.

Je disais donc, mes chers collègues, avant d'être interrompue par un problème technique, que j'adressais aux Arméniennes et aux Arméniens le soutien des écologistes face aux milliers de morts provoquées par la guerre. Je disais que le cessez-le-feu négocié sous l'égide de la Russie avait non seulement laissé derrière lui des milliers de morts mais également des dizaines de milliers d'exilés qui prenaient la route aujourd'hui en abandonnant leurs maisons, leurs racines et leurs lieux de recueillement.

Ce territoire, qui a été fortement meurtri lors du génocide arménien au début du siècle dernier est depuis le théâtre de conflits répétés. L'Azerbaïdjan reprend aujourd'hui possession du Haut-Karabakh attribué en 1921 par l'Union soviétique. Et cette victoire modifie considérablement les équilibres géopolitiques de la région. Elle affaiblit l'Arménie au moment où elle vient de réussir une forme de révolution de velours. Elle renforce ses voisins turcophones et repositionne de manière puissante la Russie. Je n'aborde pas les autres parties prenantes de ce conflit, l'Israël, l'Iran, etc.

Mais cette défaite est aussi l'échec du Groupe de Minsk co-présidé par la France, groupe qui au cours des dernières décennies a échoué dans sa mission d'établir une situation de paix durable dans cette région. Le groupe Ecologiste souhaite exprimer aujourd'hui son attachement à voir naître une paix pérenne dans cette région du Caucase, à soutenir les initiatives citoyennes pour la paix, à installer un dialogue et une coopération entre les populations. Nous sommes, vous le savez, attachés à l'autodétermination des peuples et souhaitons qu'un processus pérenne de paix soit mis en place, bien sûr sans domination.

Nous sommes favorables à l'aide d'urgence envoyée aux populations et surtout, nous espérons avoir l'assurance qu'elle parvienne réellement à ces populations.

Nous pensons que face aux questions complexes et extrêmement sensibles de reconnaissance d'un État indépendant, il appartient à la France, dans le cadre de son action et notamment dans le Groupe de Minsk, de travailler à un processus de paix juste et durable par la coopération entre les peuples et par la mobilisation des militants de la paix. Ce processus aboutira peut-être à la reconnaissance d'un État ce qui, je le rappelle, n'a pas été réussi en temps de paix et donc nécessitera sans aucun doute des compromis. Il s'agit également d'éviter l'instrumentalisation du conflit, qui générerait au-delà de son territoire un champ de bataille d'une guerre de civilisation pourvoyeuse de haine.

L'urgence dans les semaines à venir, et nous l'appelons de nos vœux, est également la protection de la population arménienne restée dans la région, ainsi que la protection des grands monuments historiques et symboliques du Haut-Karabakh.

Vous l'aurez compris, bien que nous ne soyons pas d'accord avec l'ensemble des attendus du vœu proposé, et en particulier la reconnaissance d'un État indépendant qui ne nous semble pas être aujourd'hui la première solution de règlement de ce conflit, mais nous soutenons bien sûr un processus de paix qui puisse être enclenché de manière à manifester notre soutien appuyé à la communauté arménienne, qui a subi dans ce conflit de nombreux morts et de nombreux exilés, nous voterons ce vœu.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Madame Antoinette GUHL.

Nous allons à présent passer aux réponses de l'Exécutif sur les différents vœux.

C'est une réponse qui n'en est pas une, mais quand même une précision de Frédéric HOCQUARD. Je lui donne la parole.

M. Frédéric HOCQUARD, adjoint. - Merci, Madame la Maire.

Pour vous dire que le projet de délibération sur l'Office de tourisme étant inscrit en 1ère Commission, je répondrai à vos interventions qui ont été faites en 7e Commission, en 1ère Commission. Je vous remercie de votre intérêt pour les questions de tourisme, que vous avez montré lors de cette Commission.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup.

Arnaud NGATCHA, je vous en prie, vous avez la parole sur les questions internationales et notamment sur l'Arménie et le Haut-Karabakh.

M. Arnaud NGATCHA, adjoint. - Merci, Madame la Maire.

Je vais apporter une petite précision concernant les critères d'attribution d'un certain nombre d'aides à l'international. Madame la conseillère, vous me demandiez pourquoi cette association avait pu bénéficier d'une aide. Je tiens à vous dire que dans tous les jurys il y a des membres des différents groupes politiques qui participent, dont un représentant de votre propre groupe, qui au moment de l'attribution de cette dite subvention n'a absolument pas porté de jugement concernant le fait qu'elle ne se trouvait pas à Paris.

Je trouve que dans cette commission, dans ce jury, il n'y a pas de critères de "parisianité", qui existent dans d'autres jurys d'aide. Il se trouve que la plupart des aides sont attribuées à des associations parisiennes, mais lorsque la technicité, lorsque le projet nous semble suffisamment bon, selon les critères qui sont fixés par la DGRI, nous l'acceptons.

Je tenais à soulever le travail extraordinaire fait par les services de la DGRI, qui contrôlent toutes les demandes qui sont faites. C'est avant tout la qualité du projet qui détermine, en vote, avec l'ensemble de mes collègues, l'aide.

Par ailleurs, je me suis engagé avec la présidente de la 7e Commission à régulièrement, et vous le savez puisque vous êtes régulièrement présente aux réunions de commission, jouer la transparence lors de ce mandat concernant toutes les attributions de subvention que nous donnerons.

Je tenais à vous répondre qu'il n'y a pas de volonté de cacher quoi que ce soit ni d'aider des associations qui ne seraient pas parisiennes.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup.

M. Arnaud NGATCHA, adjoint. - Je tenais à terminer pour répondre que concernant l'organisation des cinq ans des Accords de Paris, d'abord il y a cette subvention qui a été attribuée à "La Tribune". Nous nous sommes associés à "La Tribune", car il y a des conditions sanitaires très complexes. La Maire de Paris avait souhaité que nous puissions fêter ces cinq ans des Accords de Paris avec notamment nos alliés écologistes de Paris et avec l'ensemble du Conseil.

Nous avons dû nous adapter compte tenu de la situation. Nous nous sommes appuyés sur une expertise de "La Tribune". Elle a déjà organisé des événements ici. C'est pourquoi nous avons fait ce choix. Pour l'instant, c'est le seul partenaire. Le reste, ce sont des "on dit", parce que pour l'instant "La Tribune" est le seul partenaire. Merci.

Madame la Maire, je vais commencer par répondre au vœu formulé par les écologistes de Paris concernant la situation politique au Bélarus.

Mes chers collègues, je tiens d'abord à remercier les membres du groupe Ecologiste de Paris de me permettre, au nom de l'Exécutif parisien, de répondre sur cette situation politique au Bélarus. Je souhaite associer à ma réponse mes collègues Jean-Luc ROMERO-MICHEL et Hermano SANCHES RUIVO qui se préoccupent eux aussi régulièrement de la situation. Je voudrais aussi saluer Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, la maire du 12e, avec qui j'ai pu échanger sur le sujet régulièrement. Merci.

La réélection du Président Alexandre LOUKACHENKO le mois dernier s'est tenue dans des conditions contestées et contestables. Elle a marqué le début d'une crise politique profonde dans un État du continent européen. Rappelons que des dizaines de milliers de partisans de l'opposition biélorusse s'étaient réunis pour une marche de la liberté le 16 août 2020. Ce fut incontestablement dans l'histoire de ce pays le plus grand rassemblement d'opposition.

Les résultats de ce scrutin n'ont pas été retenus par le Conseil européen, lequel a condamné les mesures de répression prises à l'encontre des manifestants. De même, la Maire de Paris a rappelé, dès le 12 août, l'attachement de notre ville à l'État de droit, à des élections libres, et a affirmé que notre ville sera toujours une terre d'accueil pour les défenseurs de la démocratie et pour apporter son appui à la société civile biélorusse en lien avec ses homologues des capitales européennes.

Depuis, plusieurs tentatives de médiation internationale ont été entreprises, mais n'ont pas réussi à apaiser la situation.

Pour mémoire, le Président de la République française a rencontré le 29 septembre, lors de sa visite en Lituanie, Svetlana TIKHANOVSKAÏA, dirigeante de l'opposition biélorusse.

Nous devons ici la recevoir, puisqu'elle avait été invitée par le parlement à venir s'exprimer, nous étions en discussion ici avec la diaspora pour qu'ils puissent venir ici à l'Hôtel de Ville. La Maire de Paris avait accepté à cette occasion de rencontrer Svetlana TIKHANOVSKAÏA, mais malheureusement la situation sanitaire a reporté cet événement.

Donc, avec mes collègues Hermano SANCHES RUIVO et Jean-Luc ROMERO-MICHEL nous avons apporté notre soutien à cette opposition, notamment lors d'une manifestation à l'initiative de l'association "Communauté des

Biélorusses à Paris" sur le parvis de l'hôtel de ville le 30 août dernier. Nous y avons dénoncé les violences policières encouragées par le régime d'Alexandre LOUKACHENKO et appelé à une transition démocratique.

En outre, la France est partie prenante des décisions prises par l'Union européenne depuis le début de la crise, les relations entre l'Union européenne et la Biélorussie sont régies par le partenariat oriental entré en vigueur en 2009 et qui régit les relations entre l'Union européenne et ses pays voisins, notamment pour renforcer la coopération économique et politique avec les anciennes républiques soviétiques.

Les dirigeants européens ont adopté, le 2 octobre, des mesures d'interdiction d'entrée en Europe et des gels des avoirs à l'encontre des 40 dirigeants biélorusses pour répression et falsification des résultats électoraux. Néanmoins, ni l'implication de la France ni les mesures adoptées par l'Union européenne n'ont pour l'instant abouti à une situation favorable à l'expression démocratique que nous attendons tous, c'est pourquoi, mes chers collègues, nous émettons naturellement un avis favorable à votre vœu.

Mes chers collègues, je vais maintenant présenter le vœu relatif à la situation en Arménie et dans le Haut-Karabakh. Mes chers collègues, ces derniers mois ont notamment été marqués sur le plan international par le conflit qui a éclaté entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Cette guerre a créé une situation humanitaire dramatique et a coûté la vie à des milliers de personnes, notamment parmi les populations civiles. Les images, notamment que nous avons eues ce week-end, de l'exode des populations arméniennes à la suite du cessez-le-feu signé le 9 novembre sous l'égide de la Russie, nous ont montré une nouvelle fois la détresse des populations qui doivent quitter leurs terres et leurs maisons, des images terribles qui nous en rappellent d'autres.

C'est la raison pour laquelle l'Exécutif municipal et les représentants des groupes Paris en commun, Communiste et Citoyen, "Génération.s", "Indépendants et Progressistes", MoDem, Démocrates et Ecologistes souhaitent porter le vœu que le Gouvernement français reconnaisse le Haut-Karabakh et que la Ville de Paris puisse apporter une aide humanitaire directe aux populations.

Je remercie tout particulièrement Mme la Maire du 9e, Delphine BÜRKLI, Pierre-Yves BOURNAZEL, Alexis GOVCIYAN membres du groupe "Indépendants et Progressistes", ainsi que Maud GATEL du groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes, qui ont accepté de retirer leur vœu en se joignant à celui que je présente.

Je remercie également les présidents et présidentes des groupes qui nous ont apporté leur soutien, Rémi FÉRAUD du groupe Paris en commun, Maud GATEL du groupe MoDem, Démocrates et Écologistes, Nicolas BONNET-OLALDJ du groupe Communiste et Citoyen, et Nathalie MAQUOI du groupe "Génération.s".

Permettez-moi de vous rappeler en quelques mots la situation politique et humanitaire dans le Haut-Karabakh qui justifie ce vœu porté en Conseil de Paris.

Le 27 septembre 2020, une offensive militaire a été initiée par l'Azerbaïdjan et a été soutenue politiquement et militairement par la Turquie. A la suite de frappes aériennes des forces armées de la République d'Azerbaïdjan, des dizaines de civils du Haut-Karabakh ont été blessés et tués, 80 % des infrastructures urbaines de Stepanakert dont des équipements scolaires et hospitaliers ont été largement détruits. Le bilan est également lourd dans d'autres localités.

En dépit des appels de la France à la cessation immédiate des hostilités dès leur début, car elle est médiatrice dans ce conflit en tant que co-présidente du Groupe de Minsk, la situation humanitaire est devenue de plus en plus critique. A plusieurs reprises, des cessez-le-feu ont été déclarés, et tous ont été violés dans l'heure de leur déclaration. Un cessez-le-feu définitif a cependant été conclu le 9 novembre sous l'égide de la Russie. Ce cessez-le-feu arrête les positions occupées à cette date par les deux armées au détriment du peuple arménien et de la population du Haut-Karabakh. Malgré la présence d'une force russe d'interposition, le Haut-Karabakh est donc menacé dans son existence même.

Dès le début du conflit, la Maire de Paris s'est exprimée à plusieurs reprises pour appeler à ce que cessent les violences dans la région. Elle s'est d'ailleurs prononcée dans une interview dans les "Nouvelles d'Arménie" pour l'autodétermination du Haut-Karabakh.

A titre personnel, j'ai moi-même, en son nom, rencontré l'ambassadrice d'Arménie en France et les représentants du Conseil de coordination des organisations arméniennes de France afin de suivre au plus près l'évolution de la situation.

De même, ma collègue et adjointe Anouch TORANIAN s'est rendue en Arménie au nom de la Maire de Paris pour rencontrer les autorités politiques et religieuses.

Il faut aussi souligner que de nombreux responsables politiques de droite comme de gauche ont appelé à la reconnaissance du Haut-Karabakh.

Il est important de rappeler le lien historique et culturel qui lie la France à l'Arménie, pays francophone. Un lien qui lie aussi Paris à Erevan, notamment à travers l'Association internationale des maires francophones dont Erevan est membre et ville partenaire. Par l'A.I.M.F., que je remercie de tout cœur vraiment pour sa collaboration, son aide et son écoute, Erevan a ainsi bénéficié de 50.000 euros pour faire face à la situation générée par la Covid, parce

qu'en plus de la guerre s'ajoute la situation sanitaire dramatique que nous connaissons, et de 30.000 euros pour venir en soutien aux réfugiés du Haut-Karabakh.

Mais la situation dramatique que je vous ai exposée nous invite aujourd'hui à aller plus loin. C'est pourquoi nous invitons la France à la reconnaissance de la République de l'Artsakh. La Maire de Paris adressera un courrier au Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères pour appuyer cette demande. Maintenant que le Gouvernement français semble vouloir lever l'interdiction faite aux collectivités territoriales d'entretenir des relations avec le Haut-Karabakh, la Ville de Paris entend apporter une aide humanitaire d'urgence de 50.000 euros via le Fonds arménien de France aux populations du Haut-Karabakh comme aux déplacés qui l'ont fui pour se réfugier en République d'Arménie.

La Ville de Paris a pour tradition de venir en soutien aux populations victimes de violences massives des droits humains et d'alerter sur les situations humanitaires graves. Nous vous appelons donc à exprimer un avis favorable à ce vœu.

Je vous remercie beaucoup.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, nous y reviendrons, cher Arnaud, merci pour ce travail conduit avec les présidents de groupe, merci à chacune et à chacun.

Pierre RABADAN, puis Karim ZIADY et Anouch TORANIAN.

M. Pierre RABADAN, adjoint. - Merci, Madame la Maire. C'est difficile d'enchaîner après un sujet aussi grave, mais je vais tenter de le faire avec le plus de clairvoyance et je m'associe évidemment au vœu qui a été déposé et j'espère que l'on saura en être digne au niveau national. Merci.

Je vais donc revenir à des considérations plus sportives pour souligner l'ensemble des interventions qu'il y a eu et je vous en remercie d'abord, cher Hamidou SAMAKÉ.

Je vais souligner la pertinence du projet de délibération DJS 143 que j'ai porté avec ma collègue Hélène BIDARD ici présente, qui valorise comme vous le demandez à juste titre, Monsieur BONNET-OULALDJ, la pratique féminine notamment dans l'espace public ou en tout cas sur les terrains d'éducation physique, et je vous félicite vraiment de cet appel à projets qui a débouché sur une sélection de 14 associations qui ont présenté vraiment des projets extrêmement positifs pour le développement du sport féminin et j'en suis très content.

Puisqu'on parle de sport féminin, j'en profite pour vous répondre, Monsieur BONNET-OULALDJ, sur ce sujet, sans vous déranger avec Mme SIMONNET, pour vous dire que dans les conventions d'objectifs que nous allons développer, il y aura effectivement des exigences, comme nous l'avons déjà fait, mais nous allons l'amplifier, de développer le sport féminin, d'avoir recours aussi à des formations pour les éducateurs et les bénéficiaires, les sportives et les sportifs parisiens, pour prévenir des discriminations notamment, pour éduquer sur les différences d'approche, le genre et les problèmes de laïcité.

Tout cela, ce sont des exigences qui amèneront, si elles ne sont pas respectées, à une diminution, voire une suppression, voire une non-attribution de créneaux et je souhaitais vous le préciser.

Je voulais ensuite revenir sur malheureusement le format de ce Conseil de Paris, vous l'avez dit, qui nous empêche de dérouler la communication "Paris + inclusive" du projet de délibération SG 38 et le projet de délibération SG 21, je vous encourage vraiment parce qu'on a peu souvent l'occasion de la parcourir, elle est très intéressante et très valorisante pour la pratique du handisport, comme vous l'avez développé, qui est touchée de plein fouet par le confinement notamment et par les problèmes que rencontrent les associations. J'y reviendrai.

Cela souligne plusieurs subventions à différents organismes de sport paralympique. En premier lieu, le C.P.S.F., et j'ai une pensée notamment pour Marie-Amélie LE FUR que vous avez citée et qui en est la présidente, j'y reviendrai après sur les Jeux paralympiques.

Je vous incite vraiment à la découvrir et je vais faire le lien avec le projet de délibération SG 21 et l'ensemble de ces subventions qui sont accordées.

Pour répondre en partie à Mme SIMONNET, même si je doute avoir un jour son oreille attentive sur le sujet, tant elle est opposée féroce et y compris lorsque des choses bien se font et c'est largement la majorité de ce projet dans le cadre des Jeux, et je suis déçu que vous ne le reconnaissiez pas à sa juste valeur, mais je tiens à vous dire que les Jeux olympiques et paralympiques sont liés d'abord maintenant, et je le salue, par un logo unique qui relie les deux organisations alors qu'avant il y avait des logos différents, mais cela n'est qu'un symbole, je vous l'accorde.

Ensuite, elles permettent d'accélérer les politiques publiques, notamment pour l'inclusion des sports paralympiques, j'en réfère aux subventions et aux conventions de partenariat qui ont été posées avec la Solideo pour le financement des sites d'entraînement, notamment dans le Nord parisien et les 18e, 20e et 17e arrondissements pour améliorer l'accessibilité de ces équipements.

Ensuite, concernant la solidarité qui existe entre les deux, je voulais redire, j'en réponds aussi au risque comme vous avez pointé, Madame SIMONNET, de dépassement et vous dire que le rapport de la C.R.C., nous ne l'avons pas vu pour l'instant, nous avons lu effectivement les "papiers" qui y faisaient référence.

Nous allons le demander bien évidemment, nous y sommes avec la Maire de Paris extrêmement vigilants et nous tiendrons nos engagements pour ne pas dépasser les coûts annoncés et c'est en ce sens que nous l'observerons avec la plus grande attention. Je tenais à vous dire que, en lien avec les Jeux paralympiques, l'unique financement d'argent public dans le Comité d'organisation des jeux se fait au titre de l'aide à l'organisation des Jeux paralympiques.

Effectivement, la C.R.C. a pointé certains risques et non pas des dépassements mais des risques de dépassement et ils font écho aussi au travail qui est fait, puisque c'est un rapport transitoire, d'économie, et une revue de projet sera présentée avant la fin de l'année pour anticiper d'éventuels dépassements comme ils sont pointés par la C.R.C.

Je ne serais pas plus long sur ce sujet, mais je vous redis toute notre vigilance à respecter ces engagements et je suis tout à fait ouvert, Madame SIMONNET, à en discuter avec vous, ce sera même un grand plaisir.

Je ne sais pas s'il nous écoute, j'en profite pour redire à M. GRANIER du groupe Changer Paris, qui m'interpelle régulièrement notamment sur les réseaux sociaux en disant que je ne réponds pas à ses questions, mais encore faut-il qu'il me les pose. Vous n'êtes pas en 7e Commission, mais je pense que vous m'entendez, Monsieur GRANIER, je vous invite à y venir et si vous n'avez pas le temps, je vous invite à venir à mon bureau qui est à 10 mètres de la salle du Conseil de Paris, je vous y attends avec le plus grand intérêt pour que vous puissiez enfin me poser les questions et arrêter d'agiter les peurs à de fins politiciennes. Je vous remercie là-dessus.

Enfin, pour souligner et revenir sur les déclarations de M. BONNET-OULALDJ, effectivement l'actualité nous rappelle, même si je ne l'avais pas oublié une seule seconde et vous le savez bien, la nécessité de venir en aide aux associations sportives. D'abord, pour vous dire que nous allons annoncer au mois de décembre un plan de soutien exceptionnel aux associations sportives parisiennes, qui sera voté au mois de décembre et que j'aurai l'occasion de vous détailler à ce titre.

Je voulais vous dire ensuite et vous le savez, Monsieur BONNET-OULALDJ, parce que nous avons de régulières discussions sur ce sujet, j'ai participé avec bien d'autres personnes à essayer de faire valoir une voix unique du mouvement sportif pour qu'elle soit reconnue. Quelques acteurs ont été reçus et je déplore aussi que le tour de table n'ait pas été plus large en y incluant notamment les représentants des collectivités territoriales, mais il y a eu un échange, une discussion pas plus tard qu'hier et quelques garanties ont été apportées, même si je partage votre opinion sur le fait qu'elles sont insuffisantes pour l'heure.

J'en profite pour dire aussi que comme je l'avais fait et comme je continue à le faire et le ferai encore plus au mois de décembre vu les annonces qui ont été faites, nous avons proposé au Ministère des Sports des protocoles de réouverture dès que les conditions sanitaires le permettront, pour qu'ils soient le plus favorables à l'ensemble des pratiquants, que ce soit des mineurs ou du sport en extérieur, et nous continuerons à faire des propositions puisque j'écirai sans doute demain à la Ministre en ce sens.

J'en viens enfin à votre vœu que je partage sur le fond. Comme vous le savez, je vous avais proposé un vœu de l'Exécutif qui a englobé votre vœu avec quelques ajustements, mais au vu des annonces qui ont été faites hier, je vous propose de le retirer et que nous en redéposions un au mois de décembre, qui sera plus adapté à la situation actuelle. En tout cas, soyez assuré évidemment que je partage vos inquiétudes et que je suis pleinement mobilisé comme je le suis depuis le début de la crise sanitaire, à soutenir le milieu sportif et à accompagner non seulement sa reprise, mais aussi son développement dans les années à venir.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, cher Pierre RABADAN.

Karim ZIADY.

M. Karim ZIADY. - Merci, Madame la Maire.

Très rapidement, je vais intervenir sur le projet de délibération DJS 145. Je tiens à remercier mon collègue Boris JAMET-FOURNIER pour son intervention. Actuellement, on a un peu plus de 70 associations à Paris et on décompte à peu près 100.000 Parisiennes et Parisiens qui pratiquent l'e-sport, je parle bien d'e-sport et pas de jeu vidéo, la différence est un peu à signaler.

Le sujet a déjà été abordé au cours de la précédente mandature et la Ville de Paris accompagne cette pratique afin de sensibiliser les Parisiennes et les Parisiens sur les problèmes existants, notamment la question du harcèlement en ligne notamment pour les femmes qui pratiquent l'e-sport, la question du temps passé devant les écrans avec des risques d'addiction, et la question de la sédentarité avec l'augmentation de l'obésité chez les jeunes.

Le jeu vidéo peut avoir des effets négatifs en cas d'excès, mais l'e-sport encadré permet des rencontres, de transmettre des valeurs que l'on peut aussi retrouver dans les sports traditionnels.

La pratique amateur encadrée afin de véhiculer les aspects positifs de la pratique, c'est tout le sens de ce projet de délibération. D'abord, une subvention pour l'association "Paris E-sport", association en convention avec la Ville de Paris, qui anime des ateliers dans le cadre du dispositif "Paris sports vacances", qui ont lieu notamment dans la

Maison parisienne du e-sport, opérés par "Level 256". J'invite tous les élus à venir la visiter et je remercie toutes les équipes de "Level 256" pour leur travail.

Une subvention aussi à l'association "Silver Geek" par l'intermédiaire de séances d'e-sport animées dans les E.H.P.A.D. par des jeunes en service civique pour améliorer le lien social et le lien intergénérationnel.

Pour vous dire que la Ville de Paris a un rôle très important à jouer au cours de cette mandature en accompagnant le développement de cette pratique, et je vous invite toutes et tous à voter très favorablement ce projet de délibération.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Karim ZIADY.

Anouch TORANIAN, vous avez la parole.

Mme Anouch TORANIAN, adjointe. - Madame la Maire, mes chers collègues. Je vous remercie pour ces différents vœux qui me permettent de revenir sur deux enjeux majeurs : l'attribution de subventions par la Ville et le respect des valeurs de la République.

D'abord, sur le vœu portant sur l'attribution des subventions par projets de délibération groupés, c'est effectivement une pratique à laquelle nous recourons et qui nous paraît pertinente pour une raison majeure : c'est un gage de cohérence de notre soutien aux associations. Le regroupement assure la lisibilité de notre action publique en concentrant les projets de délibération, en liant ces différentes subventions à une même politique publique ou un projet de territoire, ce qui permet d'avoir une vision globale de l'effort mené sur le sujet traité, ce qui ne serait pas possible avec une dilution des subventions au fil de l'eau.

Quant à vos craintes sur les difficultés de contrôle des subventions allouées, c'est un aspect sur lequel nous sommes évidemment particulièrement attentifs et je tiens à vous rassurer, dès lors que le dossier est complet, chaque subvention fait l'objet à la fois d'une instruction et d'un échange avec la direction opérationnelle, et d'une évaluation des risques financiers et juridiques.

Ensuite, et vous avez pu le constater lors de ce Conseil de Paris, nous avons la possibilité, en tant qu'élus, d'auditionner toute association qui nous semblerait poser un problème, soit par ses activités, soit par les propos qu'un responsable aurait pu tenir.

Concernant la prise en compte des votes disjoints, la réponse découle de ce qui vient d'être dit : le vote porte sur l'ensemble du projet de délibération, il n'est donc pas possible de le scinder. En revanche, dans la droite ligne de notre action, nous nous engageons à améliorer la cohérence des regroupements pour qu'ils correspondent soit à une politique publique conduite, la lutte contre les discriminations par exemple, soit à un territoire, notamment en "politique de la ville", soit un résultat de jury d'appel à projets.

Pour en finir sur ce vœu, je tiens à vous rappeler que s'il advenait qu'un sujet survienne sur une association incluse dans l'un de ces regroupements, comme le non-respect de la charte des engagements réciproques par exemple, je suis à votre disposition ainsi que les adjoints référents pour traiter ces dossiers au cas par cas et avec la plus grande vigilance et fermeté.

A l'aune des explications fournies, je demande donc le retrait de ce vœu, sinon je serai contrainte d'émettre un avis défavorable.

Concernant le second vœu portant sur la mise en place d'une charte républicaine à destination des associations, le respect des valeurs républicaines est au cœur de la politique que nous menons, notamment dans notre soutien aux associations.

Notre vœu s'inscrit dans un contexte où les associations parisiennes subissent soit l'arrêt forcé de leur mission, soit une recrudescence de leur activité. Comme vous le soulignez, à travers leur mission, ces associations ont le devoir de respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité propres à notre République.

Je souhaiterais affirmer ainsi l'application rigoureuse du cadre légal qui nous oblige et qui est respecté dans toutes nos actions, y compris notre processus d'attribution des subventions. Comme évoqué, les dispositifs de contrôle des subventions existent aussi bien en amont qu'en aval. A ce cadre légal, qui nous permet d'agir et de contrôler le bon respect de ces valeurs par les associations s'ajoute un éventail d'actions que nous menons déjà et que nous renforcerons.

Depuis maintenant plusieurs années, une multitude de moyens ont été mobilisés par la Maire de Paris pour préserver et transmettre ces valeurs républicaines. Dans les prochains mois, nous consoliderons l'ensemble des outils, notamment l'offre de formations relatives au respect des valeurs de la République, qu'ils soient à destination des associations elles-mêmes et plus largement des agents qui travaillent en lien avec elles, avec une attention particulière sur les nouveaux dirigeants associatifs.

Dans cette démarche, la Charte des engagements réciproques conclus entre la Ville et les associations subventionnées sera généralisée pour permettre son appropriation par tous les acteurs. Nous continuerons à confier

aux Maisons de la vie associative et citoyenne le rôle de relais, afin qu'elles poursuivent leur rôle de sensibilisation à ces valeurs républicaines à chaque instant dans leur travail quotidien aux côtés des associations.

Enfin, dès décembre prochain, deux temps forts sur les questions de laïcité me permettront d'aborder à nouveau ce sujet fondamental : la réinstallation de l'Observatoire parisien de la laïcité le 9 décembre, et la mise en place d'une semaine dédiée à la laïcité.

Pour l'ensemble de ces raisons, je vous demande de retirer votre vœu, sinon j'émettrai un avis défavorable.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Anouch TORANIAN. Merci à l'ensemble de l'Exécutif pour ses réponses et bien sûr aux conseillers pour leurs interventions.

Nous allons procéder au vote des projets de délibération individualisés et aussi bien sûr des vœux.

Vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris relatif à la situation politique au Bélarus.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Le premier vote concerne le vœu n°47 du groupe Ecologiste de Paris concernant la situation politique au Bélarus. J'ai une demande d'explication de vote de Raphaëlle PRIMET pour le groupe Communiste et Citoyen. Elle est en ligne, je pense, Raphaëlle PRIMET, vous avez la parole.

Mme Raphaëlle PRIMET. - Madame la Maire, mes chers collègues, nous partageons évidemment la condamnation des répressions à l'encontre des manifestants biélorusses qui manifestent pacifiquement et plus largement du caractère autocratique du Gouvernement de LOUKACHENKO.

Toutefois, la logique du vœu nous pose problème : d'abord, il s'agit d'un soutien explicite à la politique étrangère du Gouvernement MACRON, qui a de facto donné une stature officielle à la candidate de l'opposition Svetlana TIKHANOVSKAÏA, en étant le premier chef d'État à la rencontrer le 29 septembre dernier, et à la politique de sanction de l'UE à l'encontre des personnalités biélorusses.

Ensuite, la médiation demandée dans le vœu est problématique, car on ne sait pas avec qui ni en quoi elle consisterait, on ne peut pas faire l'impasse sur la question de l'après. Ce qui s'est passé en Ukraine avec Maïdan en est une illustration catastrophique.

Aussi, la demande sur le respect des droits fondamentaux et sur la fin des répressions aurait gagné à se fonder sur le respect de la constitution biélorusse qui en principe et sur le papier garantit les droits fondamentaux.

Pour ces raisons, nous nous abstenons sur ce vœu. Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Madame PRIMET.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, ce vœu avec un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Résultat : 76 pour sur les 76 exprimés.

Le vœu est adopté. (2020, V. 113).

Je vous remercie.

Vœu déposé par les groupes "Indépendants et Progressistes" et MoDem, Démocrates et Ecologistes relatif à la situation dans le Haut-Karabakh/Arménie.

Vœu déposé par l'Exécutif.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je me retourne vers les groupes "Indépendants et Progressistes" et MoDem, Démocrates et Ecologistes concernant le vœu n°48, vous l'avez retiré, c'est le vœu qui concerne la situation au Haut-Karabakh et je vous en remercie.

Je mets aux voix, au scrutin public, le vœu n° 48 bis que nous avons déposé avec l'Exécutif, mais aussi avec des groupes de la majorité comme de l'opposition. Je m'en réjouis, je veux vraiment à nouveau féliciter les élus bien sûr, Arnaud NGATCHA mais aussi le travail fait avec Alexis GOVCIYAN et les différents groupes pour aboutir à un projet de vœu commun.

Je veux remercier aussi Anouch TORANIAN, qui s'est rendue avec de jeunes Européens dans la région du Haut-Karabakh et qui a porté en mon nom un certain nombre de messages notamment à Erevan et à nos amis, puisque nous sommes dans une relation d'accord d'amitié entre Paris et Erevan, mais aussi bien sûr cela a été rappelé, au sein de l'A.I.M.F.

Vous l'avez dit, la situation particulièrement dramatique nous a poussés les uns et les autres et d'ailleurs pas simplement dans cet hémicycle, je constate qu'au Sénat et dans d'autres lieux de la République, des positions sont en train d'être prises avec beaucoup d'attention et d'affection pour la communauté arménienne, mais des positions qui visent, comme ce que nous proposons ici, c'est-à-dire que j'écirai en effet, si ce vœu est adopté, aux autorités, au Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères invitant la France à reconnaître la République d'Artsakh, c'est-à-dire le Haut-Karabakh. Et bien sûr, à continuer en tous les cas à mettre en place une coopération, qui je l'espère et nous l'espérons tous cette fois-ci ne sera plus considérée comme illégale, avec notamment le Haut-Karabakh, pour venir en aide à cette région qui nous est chère.

Pourquoi elle nous est chère ? On ne va pas faire un cours de géopolitique, mais l'Arménie est un pays ami et aussi une enclave, une enclave dans une partie du monde où vivent les valeurs qui sont aussi les valeurs de notre République.

Je pense que les uns et les autres, nous savons quelle est l'importance pour nous de soutenir l'Arménie dans cette épreuve et surtout de ne pas se réveiller trop tard si d'aventure ce qui s'est passé au Haut-Karabakh donnait l'idée de renouer avec des haines qui ne sont pas mortes, puisque le génocide n'est toujours pas reconnu notamment par la Turquie.

C'est très important pour nous, pas simplement parce qu'il y a une communauté arménienne importante, intégrée, mobilisée depuis longtemps dans notre vie sociale, économique, culturelle. C'est très important pour nous aussi sur le terrain de la défense des valeurs et des valeurs démocratiques et je me réjouis que le travail qui a été fait en amont nous permette de présenter ce vœu, avec une dimension très large de groupes politiques, et je voudrais vous en remercier. Je tenais à apporter ces quelques précisions.

Il y a deux demandes d'explication de vote, je vais donc donner tout de suite la parole à Catherine DUMAS pour le groupe Changer Paris, puis à Rémi FÉRAUD, pour le groupe Paris en commun.

Mme Catherine DUMAS. - Madame la Maire, mes chers collègues, quelle que soit notre sympathie, voire même notre amitié bien sûr, notre connaissance aussi de la situation du territoire du Haut-Karabakh et toutes les inquiétudes que nous partageons et qui ont été pour le coup vraiment largement exprimées dans cet hémicycle, ce type de vœu nous pose un véritable problème politique et moral.

En sus des mesures humanitaires auxquelles nous adhérons, ce vœu nous propose de soutenir la reconnaissance du Haut-Karabakh.

En effet, la France est puissance médiatrice dans ce conflit. Le mandat qui lui a été confié en 1994 par l'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe, mandat confié également à la Russie et aux États-Unis impose, Madame la Maire, une exigence d'impartialité. Le Ministre des Affaires étrangères l'a rappelé devant le parlement, vous parliez à l'instant du Sénat, il a dit : "la France ne serait plus légitime dans ce mandat si elle prenait parti". C'est d'ailleurs la position de l'Union européenne.

En tout état de cause, la Ville de Paris n'a pas à se substituer à l'État en instaurant une diplomatie qui outrepasserait largement ses compétences. Cette position de principe, les élus du groupe Changer Paris vont continuer à la défendre, ils l'ont toujours défendue. D'ailleurs, dans le cadre de la révision du règlement intérieur, nous proposerons de compléter l'article 4 en précisant qu'un vœu non-rattaché doit relever impérativement des compétences de notre collectivité.

Alors, Madame la Maire, il n'est pas question de se réveiller trop tard, il s'agit simplement que la reconnaissance du Haut-Karabakh n'est pas du ressort du Conseil de Paris, et pour ces raisons le groupe Changer Paris ne prendra pas part au vote.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, mais il ne s'agit pas de déclarer la reconnaissance du Haut-Karabakh, mais de la demander au Ministre des Affaires étrangères, ce qui est légèrement différent et cela relève des compétences aussi de la Maire de Paris et du Conseil de Paris.

Je vais donner la parole à Rémi FÉRAUD, pour l'explication de vote.

M. Rémi FÉRAUD. - Merci, Madame la Maire, merci de me donner la parole pour cette explication de vote faite à distance, mais sur un sujet qui me paraît vraiment essentiel. Je veux, moi, à l'inverse de ce que vient de faire Catherine DUMAS à l'instant, saluer le courage de la Maire de Paris, de son adjoint Arnaud NGATCHA, de l'ensemble de l'Exécutif et des groupes qui proposent ce vœu à notre vote, et je sais quelle sera la force symbolique de ce vote par les élus de Paris.

Ce vote me paraît tout à fait conforme aux valeurs de notre ville, à son histoire, à son lien avec la communauté arménienne, à son lien avec Erevan et l'Arménie, mais aussi à nos valeurs qui, plusieurs fois dans l'histoire et notamment ces dernières années, nous ont conduits à prendre des positions fortes contre le nettoyage ethnique et contre la révision de l'histoire.

En l'occurrence, je pense que cette demande de reconnaissance de la souveraineté du Haut-Karabakh est un acte qui permettra d'éviter davantage de massacres, davantage de nettoyages ethniques, et qui donnera de la force

à notre Gouvernement et à tous ceux qui se battent pour le respect des différentes identités et de l'identité arménienne qui constituent cette région.

Je tiens enfin à dire mon étonnement devant l'intervention de notre collègue Catherine DUMAS, parce qu'au Sénat, auquel elle appartient comme moi-même, nous allons probablement agir dans le même sens dans les jours prochains, là aussi à l'initiative des différents groupes, au-delà des clivages politiques, pour montrer notre attachement à l'Arménie et à des valeurs qui sont absolument essentielles.

Je suis fier que nous puissions, ensemble, aujourd'hui à Paris, voter ce vœu dont la force, je sais, sera très grande.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, cher Rémi FÉRAUD.

Je vais à présent procéder au scrutin public de ce vœu n° 48 bis déposé par l'Exécutif avec des groupes de la majorité comme de l'opposition.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Résultat du vote : 90 pour, 43 NPPV.

Merci beaucoup, je pense que nous avons accompli un acte très important. D'ailleurs, comme nous l'avons fait en 2015 à l'occasion de la Commémoration du génocide des Arméniens, nous allons aussi organiser un voyage, dès que nous pourrons le faire, dès que nous pourrons à nouveau bien sûr reprendre les relations internationales autrement que par visioconférence, et je proposerai à une délégation du Conseil de Paris de venir dans cette année vraisemblablement début 2021 pour que nous puissions retourner à Erevan et travailler à cette coopération avec Erevan et aussi, je l'espère, bien sûr le Haut-Karabakh.

Je vous remercie beaucoup.

2020 SG 21 - Subventions et conventions de partenariat avec Paris 2024, l'APF, le CPSF, le CDH, le CDSA et l'A.S.E.I dans le cadre de l'accueil et de l'héritage des Jeux paralympiques de 2024 à Paris.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous poursuivons les votes et je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération SG 21.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, SG 21).

Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à la situation des clubs sportifs parisiens et à un plan national de soutien au sport associatif.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je demande au groupe Communiste et Citoyen s'il maintient le vœu n° 49 relatif aux clubs sportifs parisiens et au plan national de soutien au sport associatif. Il vous a été proposé de le retirer.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Excusez-moi, Madame la Maire, vous n'étiez pas en séance tout à l'heure, ce que j'ai dit...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Oui ou non, si vous le maintenez ou pas.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Il est retiré.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Président.

2020 DJS 145 - Subvention (22.900 euros) à 2 associations E.Sport.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Projet de délibération DJS 145, j'ouvre le scrutin public.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DJS 145).

Je vous remercie.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'attribution des subventions par délibérations groupées.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je mets aux voix, au scrutin public, le vœu n° 50 du groupe Changer Paris avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 50 est repoussé.

Vœu déposé par le groupe "Indépendants et Progressistes" relatif à la mise en place d'une charte républicaine municipale pour les associations.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Le vœu n° 51 du groupe "Indépendants et Progressistes" avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Vous ne le retirez pas ? Non.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, ce vœu avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 51 est repoussé.

Projets de délibération adoptés en 7e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous passons au vote global des projets de délibération non individualisés de la 7e Commission, j'ouvre le scrutin.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Je vous remercie, mes chers collègues.

Les projets de délibération adoptés en 7e Commission par un vote au scrutin public de l'Assemblée sont les suivants :

2020 DJS 151 - DDCT Subventions (28.500 euros), 5 conventions annuelles d'objectifs avec 11 associations de jeunesse (10e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e, 20e) au titre de l'insertion socioprofessionnelle / emploi.

2020 DJS 152 - DDCT Subventions (7.500 euros), 2 conventions annuelles d'objectifs avec 2 associations de jeunesse (10e, 17e, 18e) au titre des pratiques artistiques et des cultures urbaines.

2020 DJS 153 Subvention (5.000 euros) et convention avec l'association La Camillienne (12e).

2020 DJS 154 Mise à disposition, à titre gracieux, de nuitées au profit des acteurs associatifs, notamment de la jeunesse dans le cadre de la DSP pour les centres d'hébergement (12e et 13e).

Mme Hélène BIDARD, rapporteure.

2020 DGRI 27 Subvention (10.000 euros) à l'association Institut de Recherche et d'Etudes sur la Méditerranée et le Moyen-Orient - iReMMO et subvention (8.000 euros) à l'association Coup de Soleil.

2020 DGRI 29 - DAC Subvention (140.000 euros) à l'Institut kurde de Paris pour son projet de numérisation de sa bibliothèque et d'organisation de manifestations culturelles et artistiques.

2020 DGRI 38 Convention de co-organisation entre la Ville de Paris et les associations organisatrices du Nouvel an chinois le 15 février 2021.

2020 DGRI 39 Convention de co-organisation entre la Ville de Paris et l'Ambassade du Vietnam pour l'organisation du Nouvel an vietnamien le 17 février 2021.

2020 DGRI 51 Avenant à la convention et subvention (7.500 euros) à l'association Entrepreneurs du Monde pour un projet d'électrification rurale dans la province de Quezon (Philippines).

2020 DGRI 54 Participation de la Ville de Paris à l'organisation du Forum zéro carbone les 10 et 11 décembre 2020 et convention de partenariat avec la SAS La Tribune Nouvelle.

M. Arnaud NGATCHA, rapporteur.

2020 SG 34 - DASCO-DDCT Transformations Olympiques - Subvention (9.600 euros) à l'association Socios Solidaires pour lutter contre le décrochage scolaire grâce au sport et à la culture sportive.

2020 DJS 143 - SG-DDCT Subventions (100.000 euros : 50.000 euros Ville de Paris ; 50.000 euros Paris 2024) et conventions entre la Ville de Paris, Paris 2024 et 14 associations dans le cadre du dispositif "Paris Sportives"

M. Pierre RABADAN, rapporteur.

En outre, l'Assemblée a pris connaissance de la communication suivante :

2020 SG 38 Communication sur Transformations Olympiques : la stratégie "Paris + inclusive" en vue des Jeux de 2024.

M. Pierre RABADAN, rapporteur.

Compte rendu de la 1ère Commission.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Nous passons à présent en 1ère Commission, nous allons étudier les dossiers de cette 1ère Commission et conformément au Règlement intérieur du Conseil de Paris, je donne la parole à la présidente de la 1ère Commission, Madame CARRÈRE-GÉE, vous avez la parole.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE. - Dans cette période si difficile et incertaine, où il est précieux de pouvoir bien éclairer les enjeux, la 1ère Commission a organisé une séance d'auditions consacrées à la situation et aux perspectives de l'économie parisienne. Nous avons pu entendre l'Insee, les représentants de la Chambre des notaires, les représentants des fédérations représentatives d'employeurs et la C.C.I.P.

Je remercie les personnalités qui ont accepté de répondre à notre invitation et je me réjouis de ces auditions qui ont été si intéressantes et des échanges approfondis et nourris qui ont eu lieu entre les personnalités auditionnées et les membres de la 1re commission. Un grand nombre de membres de la commission étaient présents et je m'en réjouis également.

Nous ferons une autre séance très prochainement consacrée à la situation et aux perspectives de l'emploi et nous auditionnerons les acteurs incontournables sur la question, c'est-à-dire Pôle Emploi, l'Unedic, l'Acoss, ainsi que des représentants des syndicats représentatifs de salariés.

Je me réjouis également que nous disposions désormais au sein de la 1re commission, de meilleurs outils de suivi de l'exécution budgétaire, merci à Paul SIMONDON pour son écoute, merci à la DFA également. Ces outils méritent encore d'être améliorés, mais c'est un progrès par rapport à ce qui se faisait au cours de la mandature précédente.

Lors de notre réunion consacrée à l'examen des projets de délibération, le cœur de notre réunion a naturellement été consacré à l'examen du rapport d'orientations budgétaires et à celui du projet de décision modificative présenté par Paul SIMONDON, je n'y reviens pas ici pour ne pas allonger nos débats, nous en avons déjà débattu en séance hier et les positions des uns et des autres ont été, je crois, clairement exprimées.

Nous avons examiné également plusieurs projets de délibération concernant des mesures de soutien notamment à la Société anonyme d'exploitation du Palais omnisport de Paris Bercy, présentées par Sandrine CHARNOZ ; différents projets de délibération consacrés à l'emploi, l'Ecole de la deuxième chance notamment et la commission Communication Emploi bien sûr ; ainsi qu'un projet de délibération consacré à des actions plutôt structurelles pour orienter l'avenir du tourisme à Paris qui était présenté par Mme GABELOTAUD.

Après nous avoir fait un point sur les ressources humaines de la Ville en cette période de pandémie, Antoine GUILLOU a présenté plusieurs projets concernant les personnels de la Ville de Paris.

Nous avons également examiné plusieurs projets de délibération concernant l'innovation et l'attractivité, présentés par Pénélope KOMITÈS et des échanges ont eu lieu au sujet de projets concernant l'E.S.S. et la finance solidaire avec Florentin LETISSIER. Ces échanges se sont poursuivis par des réponses que Florentin LETISSIER nous a adressées par mail.

Enfin, Olivia POLSKI a présenté les projets de délibération de sa délégation. Elle a notamment été interrogée sur les divers engagements pris concernant les animations de Noël, mais aussi nous avons évoqué la question du "click & collect" et celle de l'exonération des droits de voirie.

Je vous remercie, Madame la Maire.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame la Présidente, pour votre rapport.

Il a été convenu en conférence avec les présidents d'un débat organisé par la Commission sur l'ensemble des projets de délibération et des vœux, et ce débat intègre bien sûr la communication sur l'emploi. Après mon intervention, je donnerai bien sûr la parole aux différents orateurs des groupes.

Mes chers collègues, la crise sanitaire, économique et humaine à laquelle nous faisons face est inédite, brutale et durable. Cette pandémie, comme le changement climatique avant elle, nous rappelle à notre fragilité, nous invite à l'humilité et nous oblige à nous réinventer.

Cette crise touche chacune et chacun d'entre nous, elle affecte tous les pans de notre vie, elle déstabilise les fondations sur lesquelles notre société est bâtie, nos services publics ont poussé et sont poussés au bout de leur capacité de résistance, notre économie s'affaisse, des emplois sont détruits, et ceux qui ne le sont pas sont menacés. Nos commerçants, nombreux, craignent de mettre la clef sous la porte après avoir laissé leur rideau baissé et nos concitoyennes et concitoyens sont de plus en plus nombreux à être au bord de la rupture.

Cette crise nous atteint si profondément et elle nous touche dans ce que nous avons de plus intime et de précieux, notre santé d'abord et cette peur légitime de la maladie au vu du nombre de cas graves dans l'ensemble de la population ; nos liens avec les autres, la famille, les amis, que nous ne pouvons retrouver, les collègues et les proches que nous saluons derrière la barrière des gestes indispensables pour préserver notre santé ; ces moments de rassemblement collectifs dont nous sommes privés, les lieux de culture ou de fêtes, nos terrasses, nos cafés, mais ce qui rend cette crise plus dure encore, c'est la difficulté de se projeter dans l'avenir.

L'incertitude est partout et cette incertitude est insupportable, notamment pour celles et ceux qui font vivre notre économie. Que pourrons-nous répondre à ceux qui nous disent : quand vais-je pouvoir rouvrir ma librairie ? Quand vais-je pouvoir à nouveau servir à table mes clients ? Quand mon hôtel retrouvera-t-il ses voyageurs ? Nous ne le savons pas. Quand mon théâtre pourra-t-il accueillir une pièce pour laquelle toute l'équipe s'est tant investie ? Nous ne le savons pas.

C'est vrai qu'il n'y a rien de pire que l'incertitude, et l'incertitude mine la confiance, et la perte de confiance empêche l'investissement, et la baisse des investissements réduira d'autant notre capacité de rebond. C'est donc à cette incertitude qu'il faut s'attaquer. Et pour cela, il faut que chaque Parisienne, chaque Parisien, chaque acteur économique de notre Ville soit sûr que, quelles que soient ses difficultés nous sommes là à ses côtés.

J'ai été amenée à le rappeler la semaine dernière aux représentants des acteurs économiques du commerce et du tourisme parisiens très durement touchés par la crise, et j'étais accompagnée des adjointes et adjoints qui m'entourent dans ce travail sur les questions notamment de la relance de notre économie et du soutien, et je veux bien sûr les remercier très, très chaleureusement. Nous serons là, et nous serons notamment là grâce à ce plan ambitieux "Paris Boost Emploi".

La raison d'être de ce plan est très simple : Paris est plus durement touchée que le reste de l'Ile-de-France et du pays, en raison de la structure de son économie, avec près d'un million d'emplois dans les secteurs les plus affectés par la crise sanitaire, à savoir le commerce, la restauration, l'hébergement, le tourisme, la culture, et aussi les services de proximité.

Avant l'été, environ 56 % des salariés d'Ile-de-France ont été concernés par une demande d'activité partielle. Certains secteurs notamment à l'arrêt ont eu encore plus massivement recours à ce dispositif. C'est le cas notamment pour le secteur culturel, du spectacle et des activités récréatives et pour le secteur de l'hôtellerie et de la restauration avec près de 9 salariés sur 10 concernés par le dispositif d'activité partielle.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'est établi en moyenne sur le troisième trimestre à 146.340, c'est une hausse de 14,1 % en un an. Vous le savez, perdre son emploi c'est bien plus que perdre une source de revenus.

Alors oui, nous serons là pour permettre à chaque Parisienne et à chaque Parisien en recherche d'emploi de bénéficier d'une formation professionnelle gratuite, notamment dans les métiers de demain. Je pense bien sûr aux métiers du numérique, de la fabrication, des services à la personne ou encore à l'Agriculture durable et à l'environnement.

Parce qu'ils sont les plus durement touchés par la crise, nous serons là pour proposer à 45.000 jeunes une expérience professionnelle au sein de la Ville. Nous accueillerons sur cette mandature 5.000 apprentis, 40.000 stagiaires de longue durée. Nous souhaitons ainsi contribuer à atteindre l'objectif de zéro jeune décrocheur, c'est-à-dire qu'aucun jeune ne se retrouve sans études ni formation, ni emploi, ni accompagnement.

Parce qu'ils sont les plus susceptibles de basculer dans la grande précarité, nous serons là pour doubler le nombre de bénéficiaires des dispositifs d'insertion par l'activité économique. 10.000 demandeurs d'emploi bénéficieront d'un accompagnement renforcé pour faciliter leur insertion professionnelle.

Nous poursuivrons bien sûr l'expérimentation de nouveaux "Territoires zéro chômeur de longue durée" dans le nord de Paris. Ce dispositif, nous le savons, très innovant, est un succès notamment dans le 13^e arrondissement, et il doit désormais s'étendre à de nouveaux territoires pour réintégrer durablement les personnes très éloignées de l'emploi.

Nous mettrons également en place un observatoire de l'emploi et de l'économie parisienne pour analyser les tendances et anticiper les mutations afin d'adapter au plus près les besoins de nos politiques publiques.

Cet outil doit nous permettre d'identifier les spécificités les plus actuelles de notre modèle économique parisien, par arrondissement, quartier par quartier, et de partager régulièrement les impacts socio-économiques de la crise pour mieux soutenir les acteurs.

Pour les indépendants qui ont plus que jamais besoin de nous et qui sont nombreux à Paris, la Ville de Paris a pris des engagements forts dès le mois de mai, avec ce plan global et ambitieux de relance de près de 200 millions d'euros.

Nous l'avons voté ensemble : exonération pour six mois des loyers des commerces ayant fait l'objet d'une fermeture administrative et hébergés par des bailleurs sociaux. Pour les autres, l'exonération peut aller jusqu'à six mois selon l'impact de la crise sur leur chiffre d'affaires.

Aussi, l'exonération pour six mois de la redevance spéciale pour les déchets non ménagers, qui concerne notamment tous les commerçants et artisans, mais aussi la création d'un appel à projets "Relancer mon entreprise autrement" en vue d'attribuer des aides à l'équipement pour les commerces, les artisans, les entreprises culturelles et les jeunes entreprises innovantes.

Nous avons mis en place avec la Région Ile-de-France, le fonds de résilience doté de 100 millions d'euros, la banque des territoires y participe et aussi 70 collectivités territoriales franciliennes. Ce fonds permet d'offrir des solutions de financement aux acteurs touchés par la crise sanitaire, qui n'ont pas ou plus accès au financement des crédits.

Nous avons aussi voté des exonérations comme l'exonération pour six mois des droits de voirie, terrasse et étalage, échafaudage, palissade, redevance des commerçants des marchés alimentaires, des puces et des commerces ambulants aussi, parce qu'ils sont très touchés, et des redevances de stationnement des taxis.

Nous avons souhaité aussi créer un fonds spécifique de soutien aux associations, monde de la culture, aux acteurs du tourisme et aux structures de l'économie sociale et solidaire, très pourvoyeurs d'emplois dans notre Capitale.

Paris a de nombreuses fois été touchée par des crises dans son histoire, mais aucune n'avait pris cette forme-là. Mais parce que je sais la force des Parisiennes et des Parisiens, leur engagement pour la solidarité, leur volonté jamais entamée d'avancer, leur capacité à inventer des solutions à des problèmes que l'on croyait insolubles, je sais que nous nous relèverons. C'est la force et l'histoire de Paris. Notre ville a la capacité de surmonter cette crise, et je sais que nous rendrons tous ensemble notre ville plus forte, plus solidaire, plus juste.

Je sais aussi que cette crise ne nous coupera pas les uns des autres, qu'elle ne nous montera pas les uns contre les autres, elle est peut-être l'occasion de travailler les uns pour les autres, car nous ne sortirons pas de cette crise les mêmes qu'avant.

Il faut nous réinventer et transformer notre économie pour qu'elle soit plus respectueuse de l'environnement, plus locale et plus juste pour ceux qui la font vivre.

Les villes, nous le savons, sont la meilleure échelle pour cette transformation. Elles doivent prendre l'initiative et profiter de l'occasion de cette crise pour orienter l'économie vers un modèle plus durable, conforme avec les accords de Paris.

Les territoires doivent se mobiliser pour une économie plus humaine, un nouveau modèle de production, de consommation, de travail qui renforcera aussi nos liens entre les territoires et entre les personnes, préservera notre environnement et prendra en compte le soin apporté à celles et ceux qui en ont besoin.

Changer de manière de faire, de vivre, de produire ne vient pas d'une décision d'en haut. Cette transformation naît et grandit sur le terrain, de manière pragmatique, en expérimentant.

La transformation de notre économie n'échappe pas à la règle, elle se fera à l'échelle de notre ville, de notre arrondissement, de nos quartiers et de nos rues. La transformation de notre économie se fera grâce aux Parisiennes et Parisiens et aux forces vives que je veux remercier pour leur engagement et leur courage dans ces temps très difficiles.

Avec toute l'équipe mobilisée, avec tous les maires d'arrondissement, nous allons poursuivre le travail pour définir les contours de ce nouveau modèle économique local. Je veux donc très chaleureusement et très sincèrement remercier tout d'abord Afaf GABELOTAUD, en charge de l'emploi et du développement économique, dire son abnégation, le travail qu'elle fait et la reconnaissance d'ailleurs que les acteurs économiques des différentes institutions, mais tous les acteurs, lui vouent, tout comme à Olivia POLSKI.

Olivia, qui porte aussi ce dialogue constant avec les acteurs du commerce, et là aussi je veux lui dire ma confiance, mes remerciements, parce que l'une comme l'autre, d'ailleurs lorsque je discute avec les acteurs économiques, ils me disent combien votre présence, au-delà du professionnalisme, est précieuse, parce qu'ils vous connaissent, ils nous connaissent et que cela permet aussi d'aller plus vite lorsqu'on partage déjà un langage et des valeurs communes.

Léa FILOCHE aussi, qui a beaucoup contribué dans cette crise, notamment par son engagement pour protéger les plus fragiles.

Remercier Carine ROLLAND parce que, oui, le secteur de la culture est un secteur particulièrement touché.

Frédéric HOCQUARD, que je veux remercier aussi. La nuit, le tourisme sont aussi des secteurs très concernés et, je dirais pour certains, à l'arrêt complètement.

Anouch TORANIAN, qui nous a aussi beaucoup aidés dans le soutien en direction des associations.

Et Florentin LETISSIER qui porte la compétence et qui est très attentif à l'évolution et à la richesse de ce tissu d'économie sociale et solidaire qui est un tissu très important, on dit souvent que 10 % de l'emploi salarié à Paris provient du secteur de l'économie sociale et solidaire, il faut aller encore plus loin.

Avec Anne-Claire BOUX qui ne compte pas non plus ses heures pour venir en aide aux habitants des quartiers populaires.

Antoine GUILLOU qui contribue à faire de la Ville de Paris un employeur responsable.

Et bien sûr, on remercie aussi Emmanuel GRÉGOIRE et avec lui l'ensemble de l'Exécutif, et les maires d'arrondissement, majorité comme opposition. Je le dis ici, Mesdames et Messieurs les Maires d'arrondissement, j'apprécie votre pragmatisme et votre engagement. Je pense que c'est comme cela que nous pourrions nous relever de cette crise absolument hors norme.

Je veux bien sûr remercier les acteurs du service public de l'emploi et de l'insertion très fortement mobilisés dans la période. Je pense bien sûr aux équipes de Pôle Emploi, de la Mission Locale de Paris, de l'Ecole de la deuxième chance, de l'EPEC et des associations qui agissent en faveur de l'emploi. Je veux aussi les remercier pour l'engagement auprès des demandeurs d'emploi.

Je l'ai dit, cette crise n'est pas une crise économique comme les autres, c'est une crise bien plus profonde, elle nous oblige véritablement à nous interroger sur le sens de notre vie, sur notre utilité, sur notre place au sein de la société. Elle fait vaciller l'idée d'une communauté de destin. La capacité de résistance d'une société se mesure à son maillon le plus faible. C'est donc dans l'entraide et la solidarité que se trouvera la réponse à cette crise, dans un changement radical de perspective.

Si nous prenons réellement conscience de ses enjeux, de ses causes et de ses conséquences, cette crise sera peut-être une occasion unique d'accélérer la transformation de notre ville et de notre économie. Nous contribuerons pleinement à ce changement pour permettre à Paris de se relever encore une fois plus forte et plus solidaire. Je vous remercie.

Je donne la parole à la première intervenante, Mme Barbara GOMES pour le groupe Communiste et Citoyen.

Mme Barbara GOMES. - Merci, Madame la Maire.

Je tiens à saluer les trois grands axes de cette communication emploi, qui met l'accent sur la formation, le renforcement de l'accompagnement et l'exigence que la Ville s'impose dans son rôle d'employeur et en particulier dans son rôle d'employeur inclusif, notamment en matière de handicap ou d'intergénéralité. J'ai déjà évoqué la question de la jeunesse il y a quelques minutes, je n'y reviendrai pas ici.

Le budget accordé par la Ville entend répondre à ces enjeux : 1 million d'euros de soutien à l'écosystème associatif parisien en faveur du retour à l'emploi avec l'appel à projets "Dynamique emploi" ; un peu moins de 400.000 euros de budget dédiés aux associations qui agissent dans les quartiers populaires par le renforcement de l'appel à projets "politique de la ville" ; un peu plus de 620.000 euros de soutien aux petites et micro entreprises avec le plan "Paris Réactif", qui sera d'ailleurs lancé dès le mois de décembre avec une action spécifique en direction des jeunes diplômés qui rencontrent des difficultés à entrer sur le marché du travail en raison de la crise économique et sanitaire.

Bref, on le voit dans cette communication, l'investissement de la Ville ne faiblit pas et s'inscrit dans une concertation bienvenue avec les services publics de l'emploi, l'État, la Région, Pôle Emploi et les acteurs associatifs.

En parlant des acteurs associatifs, on compte 4.000 Parisiennes et Parisiens accompagnés sur 50 structures. Deux choses cependant, pourrait-on avoir un peu plus d'information quant au suivi accordé aux personnes dont la formation se termine, par exemple sur l'accompagnement psychologique qui est proposé en marge de ces actions ?

Par ailleurs, pourrait-on avoir une liste précise ainsi qu'un bilan et une évaluation des structures et des programmes pour plus de visibilité sur le soutien de la Ville aux différents acteurs ?

En matière d'emploi et de formation, justement la Ville a débloqué 1 million d'euros dans le secteur du service à la personne et 1 autre million d'euros dans le domaine de l'agriculture durable. La démarche est positive. Cependant, ce dernier secteur englobe un nombre de projets très important qui nous conduit à une certaine réserve, ou plutôt au moins à demander une certaine vigilance sur d'éventuelles pratiques de "greenwashing".

Vous nous annoncez que 50.000 Parisiennes et Parisiens pourront obtenir une formation lors de cette mandature contre 15.000 lors de la mandature précédente, c'est un beau chiffre ambitieux, mais nous serons

vigilants, et je suis sûre que vous aussi, sur les perspectives d'avenir qu'offrent ces formations. Là encore, pourrions-nous avoir des bilans sur les formations existantes et les contrats proposés à la sortie ?

La Ville se fixe par ailleurs l'objectif de 2.000 apprentis et 5.000 stagiaires. Avec le confinement, la question se pose de savoir si la Ville va pouvoir offrir des alternatives aux personnes qui ne peuvent pas valider leur formation ou leur stage, est-ce que par exemple, un report des contrats est envisagé ?

Enfin, le groupe déplore l'absence de travail sur l'ubérisation dans la communication de la maire alors que le Président de la République lui-même place les livreuses et les livreurs en première ligne. Nous avons donc déposé deux amendements, à défaut d'avoir pu déposer deux vœux.

Un projet de création de maison des coursiers d'abord avec le projet de délibération DAE 225. Les plates-formes de livraison de repas ciblent principalement les jeunes en difficulté d'insertion et les travailleuses et les travailleurs sans papiers, donc corvéables à merci, et la situation sanitaire aggrave tout cela.

En refusant d'accepter leurs responsabilités d'employeuses, les plates-formes n'offrent même pas à leurs livreuses et leurs livreurs un abri pour se reposer et se restaurer. Ces personnes se trouvent même contraintes de demander la permission aux bars et aux restaurants dans lesquels elles se rendent, d'utiliser les commodités, voire même parfois doivent uriner dans l'espace public. Imaginez pour les femmes, la dernière hypothèse est d'autant plus cauchemardesque. D'autant plus qu'avec la crise, les restaurants refusent de plus en plus l'accès à leurs établissements, on peut le comprendre, il est question de ne pas briser le protocole sanitaire.

C'est pourquoi nous souhaiterions que la Ville de Paris apporte son soutien et subventionne le projet de la Maison des coursiers, le refuge de repos et de convivialité pour les travailleuses et travailleurs des plates-formes. Réaffirmons l'attachement de la Ville au respect du droit du travail et du droit de la Sécurité sociale par le soutien du projet de cette Maison des coursiers qui sera aussi un lieu d'information et d'accès au droit.

Pour terminer, avec le projet de délibération DAE 243, l'amendement "Acheter à Paris", les commerçantes et les commerçants parisiens sont désespérés et ressentent un véritable sentiment d'injustice. Amazon et ses comparses continuent à voir leur bénéfice augmenter au détriment des petits commerces.

La Ville de Paris peut pourtant avoir un rôle de premier plan dans la lutte contre ce phénomène, créons notre Amazon parisien respectueux du droit social et de l'environnement et au service des commerçants et des commerçantes : géolocalisation des boutiques, recensement par thématique et par produit, mise en valeur du label "fabriqué à Paris", ouverture des possibilités de livraison des entreprises vertueuses issues de l'E.S.S., nous avons d'ailleurs un projet clé en main et à mettre immédiatement à exécution pour ce faire si vous le souhaitez. C'est ce qu'on vous propose.

La crise peut être l'occasion de se réapproprier l'outil de plate-forme pour faire connaître nos petits commerces aux habitantes et habitants. Servons-nous de la technologie pour favoriser les pratiques commerciales vertueuses pour l'humain et la planète.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, Madame GOMES.

Je donne la parole à Florence BERTHOUT, pour le groupe "Indépendants et Progressistes".

Mme Florence BERTHOUT, maire du 5e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Je voudrais remercier mon collègue Alexis GOVCIYAN qui sera orateur du groupe, qui m'a cédé sa place parce que dans quelques instants je devrai aller à une cérémonie en mémoire d'une personne décédée à la rue dans mon arrondissement il y a 3 jours, organisée par "Aux captifs, la Libération".

Je serai brève, je vais défendre un vœu qui me tient particulièrement à cœur, beaucoup attendu par les associations de commerçants, qui concerne la participation financière de la Ville aux illuminations des fêtes de fin d'année.

On le sait, depuis trois ans, les commerçants abordent les fêtes de fin d'année la boule au ventre. La boule au ventre, c'est une période traditionnellement importante, ils réalisent une grande partie de leur chiffre d'affaires dans cette fin d'année, parfois un quart, voire plus. Cette période difficile en 2018 et en 2019 est devenue catastrophique. La crise des gilets jaunes, les grèves au sujet des retraites, le terrorisme qui a fait fuir la clientèle internationale, le premier confinement dont nos commerçants ne se sont jamais remis et le deuxième confinement.

Comme vous l'a rappelé la Fédération des associations des commerçants et artisans parisiens, c'est vrai aussi, des conditions d'accessibilité pour les consommateurs à Paris qui se sont dégradées, d'autant plus que 58 % du commerce de la Métropole est fait à Paris avec une hausse de la pénibilité et de l'insécurité des conditions de travail pour les artisans et les employés des transporteurs.

Les conséquences sont évidemment vertigineuses, dramatiques : une baisse de la fréquentation, une baisse de la clientèle, une baisse de chiffre d'affaires, jusqu'à moins 40, moins 50 % dans le secteur qui est entre le 6e et le 5e arrondissement, Odéon, Saint-Michel, la fermeture de centaines de magasins, la suppression d'emplois, sans

doute un tiers des restaurants et des hôtels qui vont fermer. La baisse de la valeur des baux et des murs des commerces. Et ce sont, vous l'avez rappelé, souvent les petits qui sont d'abord touchés.

Nous avons des rues entières qui se dégradent, avec des rez-de-chaussée qui sont à l'abandon, boulevard Saint-Michel, boulevard Saint-Germain, rue Claude-Bernard, rue des Écoles pour ne citer que ces exemples.

L'État fait beaucoup, 15 milliards d'euros par mois. La Ville, vous l'avez rappelé, la Région, se sont beaucoup mobilisées notamment dans le fonds de résilience. Vous avez bien voulu rappeler le pragmatisme des maires d'arrondissement, nous sommes tous, je crois, sur le terrain, ici, pour accompagner le fameux "click & collect", pour aider à la communication aussi de nos commerçants.

Vous avez tout à l'heure vanté notre pragmatisme et je vous en remercie. Je voudrais de manière très pragmatique appeler votre attention sur ces illuminations de fêtes de fin d'année qui étaient jusqu'à présent financées par les associations, via les cotisations de leurs membres, elles n'en ont plus. Et surtout, par l'organisation d'événements sur la voie publique, qui ont tous, je dis bien tous, été supprimés, que ce soient les vide-greniers, les brocantes, ou les marchés gourmands.

Ils ont été annulés, or vous savez que dans cette période de fin d'année, il est très important pour la vie économique parisienne, celle des arrondissements, d'avoir des décorations, cela joue beaucoup dans l'image de nos rues, dans l'attractivité de nos quartiers.

Je fais appel à cet esprit d'entraide et de solidarité que vous avez mis en avant pour que de manière très exceptionnelle, cette année, Madame la Maire, la Ville puisse vraiment faire un effort très substantiel sur le financement de ces illuminations de fin d'année. Je vous donnerai juste un chiffre : pour la seule rue Mouffetard, les illuminations coûtent 50.000 euros, il est bien évident que les associations n'ont absolument pas les moyens de financer ces décorations.

Je vous remercie de votre attention.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

Madame Carine PETIT, maire du 14e, pour le groupe "Génération.s".

Mme Carine PETIT, maire du 14e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Chers membres de l'Exécutif qui avez agi, contribué et réfléchi autour d'Afaf GABELOTAUD pour cette contribution et cette communication autour de l'emploi.

Le plan "Paris Boost Emploi" montre en effet toute l'ambition que nous portons toutes et tous et que porte notre collectivité en la matière. Elle intervient, vous l'avez toutes et tous rappelé, aussi au cœur d'une crise dont les questions sur l'emploi, sur la qualité aussi des emplois qui vont émerger après cette crise sont déjà visibles, et d'autres dont on ignore encore l'impact et la durée. Les chiffres sont alarmants, le nombre d'allocataires du R.S.A., plusieurs intervenants l'ont rappelé depuis le début de ce Conseil de Paris, augmente beaucoup. Et l'abaissement aussi de la moyenne d'âge, inquiète.

Permettez-moi ici d'avoir une pensée aussi pour celles et ceux que les mesures sanitaires privent encore d'activité. Celles et ceux, et vous l'avez rappelé aussi, Madame la Maire, en remettant ici en avant les métiers de la culture, les métiers des associations, les métiers de l'économie sociale et solidaire, celles et ceux qui font tourner les métiers du commerce de proximité bien évidemment, celles et ceux qui font vivre notre ville et offrent une réelle qualité de vie dans l'ensemble de nos quartiers.

Le plan de relance adopté par notre collectivité permettra d'atténuer l'effet de cette crise, nous n'en doutons pas, de soutenir aussi les secteurs les plus touchés comme je viens de le rappeler, et celles et ceux, les secteurs, les activités qui visiblement, encore aujourd'hui, ne bénéficient pas d'une prise en compte suffisante par l'État.

Ces nouveaux publics en situation de précarité saisissent nos services sociaux de proximité de manière de plus en plus pressante et appellent de notre part une grande vigilance pour les prendre en charge, pour les accompagner aussi. C'est le sens que nous développons d'une ville et d'une approche inclusives autour de l'emploi, mais pas seulement dans la globalité de l'appréhension de l'humain, femmes, hommes, jeunes, quels que soient son âge et sa situation.

Dans ce contexte, l'Observatoire de l'emploi et de l'économie parisienne, je pense, est une bonne chose, et nous devons aussi associer des Parisiennes et des Parisiens à plusieurs de ses étapes, c'est un excellent outil de suivi et d'analyse des grandes mutations qui sont à l'œuvre.

En tant qu'élus locaux, nous n'aurons pas prise sur l'ensemble de ces grandes questions. L'ensemble des grandes questions qui touchent la très grande précarité, l'individualisation encore forcée de chacun et chacune face à l'emploi et face au travail, l'ubérisation, on vient de le rappeler.

C'est pour cela aussi qu'il ne faut surtout pas que nous lâchions l'objectif d'évaluer et de regarder comment nous pourrions mettre aussi en œuvre un début de revenu universel, inconditionnel, détaché du revenu du travail

dans notre collectivité, parce qu'il peut s'agir d'un outil très pertinent pour accompagner ces personnes qui auront décroché de l'emploi.

Je veux aussi rappeler concernant les marchés publics, puisque nous sommes une collectivité, et vous le rappelez, Madame la Maire, qui croit beaucoup à la capacité de l'investissement public, eh bien que nous pourrions suivre aussi les clauses d'insertion de ces marchés au plus près de nos arrondissements, au plus près de nos quartiers, au plus près de nos territoires.

Afaf le connaît, puisque vous avez rappelé le rôle très mobilisé des maires d'arrondissement, le point Paris Emploi du 14^e arrondissement agit dans ce sens. Il adapte sa programmation, son accueil, son travail au plus près du territoire. Un arrondissement moyen comme le 14^e, je le rappelle, c'est tout de même 138.000 habitants, et il est essentiel d'avoir une équipe de deux cadres de la fonction publique parisienne qui puisse adapter cette politique de l'emploi au plus près de ces quartiers, justement de ces marchés publics qui sont en œuvre et au travers des investissements qui développent soit des sources d'emploi pérenne, soit aussi des sources de réinsertion au travers des clauses d'insertion.

Bravo pour avoir aussi insisté dans cette programmation emploi sur les dispositifs d'insertion par l'activité économique, qui sont de véritables outils qui permettent aux Parisiennes et aux Parisiens de sortir de l'inactivité souvent trop longue, et en particulier pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Nous suivrons de très près avec l'ensemble de l'Exécutif, l'ensemble de nos collègues, les dispositifs de cette communication. Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Madame Carine PETIT.

Nous poursuivons avec Mme Séverine de COMPREIGNAC pour le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes.

Mme Séverine de COMPREIGNAC. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, je veux d'abord saluer l'importance des actions lancées ces derniers mois pour aider les Parisiens et les Parisiennes pendant cette crise sanitaire et économique.

Certes, le Gouvernement prend sa part, et elle n'est pas mince, mais il est essentiel, me semble-t-il, que la Ville prenne la sienne aussi. C'est ce qu'elle a fait, mais parfois de façon un peu désordonnée, il faut en convenir, je crois, désordonnée, éparpillée, voire un peu à l'aveugle. Les évaluations financières manquent souvent pour avoir une idée du montant des aides ainsi apportées en 2021. De temps en temps aussi, des idées originales, trop peut-être, quand on aide par exemple les prestations de coaching personnalisé un peu à l'aveugle, me semble-t-il.

Je m'interroge donc quant au rôle de la Ville de Paris, cela ne va-t-il pas parfois trop loin ou dans une mauvaise direction ?

Bref, l'intention y est, on le voit, mais le sérieux manque à l'appel. D'ailleurs, l'un de nos collègues a, à juste titre, demandé en commission des finances la semaine dernière un récapitulatif de ce qui a été fait et de ce qui va être fait avec chiffrage et calendrier, nous l'attendons et le redemanderons si nécessaire.

Sur les mêmes critères, ou plutôt les mêmes critiques il y a, de façon un peu choquante pour une nouvelle élue de Paris, un manque de sérieux dans l'attribution de certaines subventions. Lorsqu'en commission, on demande des détails, la réponse ne vient pas, pas d'information sur le bilan d'une association que l'on subventionne, pas d'information réelle sur les projets à venir.

Et comme le disait très bien mon collègue Pierre CASANOVA hier, lors du débat d'orientations budgétaires, c'est bien de l'argent des Parisiens dont on parle, celui de leurs impôts, et il n'est pas question ici de critiquer les subventions, simplement le manque de transparence et d'exigence surtout.

A ce titre, le MoDem avait demandé à plusieurs reprises, lors de la précédente mandature, cette transparence qui manque tant à la gestion des subventions distribuées par la Ville. Je sais que certains de nos collègues seront sur la même position.

Par ailleurs, je suis surprise par la non-prolongation de certaines mesures prises au printemps pour aider financièrement les Parisiens et les Parisiennes. Je pense notamment à la gratuité du stationnement pour tous pendant ce deuxième confinement. C'était l'objet du vœu que le groupe MDE a déposé et que l'Exécutif a rejeté hier. Soyez-en sûrs, les Parisiens ne l'oublieront pas.

Mais nous ne les laisserons pas tomber, en particulier les commerçants qui souffrent plus que jamais de cette crise et tout le monde l'a souligné jusqu'à aujourd'hui. C'est pourquoi nous présentons un vœu relatif à la digitalisation appelant la Ville à aider techniquement et financièrement les petits commerces parisiens à pratiquer massivement le "click & collect" et ce, le plus rapidement possible.

La Région et l'État l'ont déjà fait, la Ville très faiblement encore et l'approche du "Black Friday" et de Noël rend d'autant plus urgente cette mobilisation de la Ville que nous appelons de nos vœux.

J'en viens au plan "Paris Boost Emploi". La crise sanitaire a des conséquences sociales et économiques très fortes, dramatiques quelques fois. Les premiers touchés sont évidemment ceux qui sont déjà en difficulté et qui cherchent leur premier emploi. Le groupe MoDem considère qu'il est essentiel d'en faire une priorité.

Vous l'avez dit, Madame la Maire de Paris, Paris est davantage touché compte tenu de sa structure. Nous saluons donc les efforts affichés par l'Exécutif mais avons cependant des remarques qui appelleraient des réponses.

En termes financiers surtout, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a des imprécisions, des absences de chiffrage, des éléments qui restent bien flous et il est délicat de demander à des élus de voter sur des bases aussi imprécises. Nous savons néanmoins que globalement, ce plan coûtera 9 millions en 2021, 500 millions d'ici 2026 et alors que la dette explose, l'absence de transparence sur le financement de ces mesures nous inquiète.

Par ailleurs, la facilité de l'emploi public revient à grands pas. Stages et apprentissages sont évidemment indispensables, mais l'installation dans les services de la Ville ne peut être l'alpha et l'oméga pour ces jeunes. Il y a sans doute là un manque d'imagination, ou alors un pas rapide vers la solution la plus simpliste. Il ne suffit pas de signer une convention de stage, il faut accompagner ces jeunes, les former, leur donner envie de découvrir des métiers.

La dernière question est celle de la relation avec les dispositifs mis en place par la Région, qui sont déjà assez nombreux, et les autres acteurs de Paris.

(Mme Audrey PULVAR, adjointe, remplace Mme la Maire de Paris au fauteuil de la présidence).

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Il vous reste quelques secondes.

Mme Séverine de COMPREIGNAC. - Nous avons des questions, mais comme vous nous y avez invités, Madame la Maire, nous sommes prêts à travailler avec vous pour que les Parisiennes et Parisiens sortent le moins abîmés possible de cette crise.

Je vous remercie.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci d'avoir respecté votre temps.

La parole est à Mme Lamina EL AARAJE pour le groupe Paris en commun.

Mme Lamina EL AARAJE. - Merci beaucoup, Madame la Maire.

Mes chers collègues, je n'aurai pas le mauvais goût de commencer mon propos concernant l'emploi en citant un chanteur bien connu et en évoquant "un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître", car il ne fait pas bon d'avoir 20 ans en 2020. Il ne fait pas bon de rentrer sur le marché du travail sans expérience aujourd'hui. Il ne fait pas bon de prétendre à vouloir s'insérer professionnellement et durablement en 2020.

Entre l'ubérisation du marché du travail, le rallongement de l'âge légal de départ à la retraite, la réforme de l'assurance chômage, ou encore le plafonnement des indemnités prud'homales, le moins que l'on puisse dire, c'est que le monde du travail apparaît aujourd'hui comme étant hostile pour bien des jeunes.

Je trouve pour ma part fort dommage que nous en soyons en 2020 à parler non pas de l'amélioration des conditions de travail ou de la réduction du temps de travail qui pourraient être un préalable pour améliorer la qualité de vie au travail et créer, pourquoi pas, davantage d'emplois, mais nous parlons aujourd'hui plutôt de capacité à sauver des emplois, car c'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui. Comment limiter l'impact du choc économique de la crise sanitaire que nous traversons ?

Comment limiter l'impact des manquements graves de nos gouvernants qui, si nous entendons les impératifs que nous impose la crise sanitaire, nous dénonçons la désorganisation, le manque d'anticipation et l'opacité qui entourent des décisions unilatéralement prises et imposées à toutes et tous.

Les conséquences directes de cette situation seront sur le poumon économique de notre pays et engendreront la suppression de milliers d'emplois. Aussi, vous allez trouver sans doute étonnant que je fasse le choix aujourd'hui de vous parler d'emploi durable. C'est pour notre ville un enjeu capital.

Dans les budgets présentés par la gauche dans la Ville de Paris, un effort conséquent, et cela a été reconnu précédemment, est consacré à l'emploi. Et ce, de façon constante et volontaire avec un focus particulier sur les quartiers prioritaires. C'est d'ailleurs l'objectif du plan "Paris Boost Emploi" qui nous a été présenté par Mme la Maire tout à l'heure.

Ce plan propose notamment de doubler le nombre de personnes en insertion par l'activité économique, soit 100.000 bénéficiaires supplémentaires, et d'accueillir de nouvelles expérimentations de "Territoires zéro chômeur de longue durée".

Je ne reviens pas sur la totalité des éléments moteurs d'emplois qui composent ce plan, par exemple sur l'employabilité au sein de l'administration parisienne portée par Antoine GUILLLOU, ni sur notre soutien aux entreprises créatrices d'emplois sous la houlette notamment d'Olivia POLSKI.

Mon chauvinisme local évoqué hier me fait m'attarder particulièrement sur les "Territoires zéro chômeur de longue durée" pour faire un focus sur celui que nous ambitionnons de porter pour le 20e. Après la démarche conduite depuis 2017 avec succès dans le 13e arrondissement, la Ville de Paris a souhaité dès 2018 s'engager avec de nouveaux arrondissements dont les 18e, 19e et 20e.

Par ailleurs, un nouveau projet de loi veut étendre pour 5 ans et 50 nouveaux territoires l'expérimentation au niveau national et nous nous en réjouissons.

Tout concourt donc à ce que Paris produise des candidatures solides pour saisir l'opportunité d'équiper nos territoires de dispositifs d'emplois durables et les aider à franchir le cap de l'onde de choc économique que traverse notre pays. Pour ma part, je suis particulièrement fière que nous nous concentrons sur le Nord-est parisien pourvoyeur de quartiers populaires qui concentrent un grand nombre de difficultés.

Contrairement à ce qu'a affirmé Danielle SIMONNET hier et comme l'a justement rappelé Emmanuel GRÉGOIRE, et je tiens ici à le saluer, Paris investit dans ses quartiers populaires, Paris soutient les habitants des quartiers populaires, Paris promeut ses quartiers populaires. Si Paris ne le fait pas, vous pouvez compter sur nous, élus de l'Est parisien, cher Emmanuel GRÉGOIRE, pour le rappeler, avec toute la modération et l'insistance que vous nous connaissez.

Pour en venir au dispositif "Territoires zéro chômeur de longue durée", celui-ci part du principe que personne n'est inemployable. Au-delà de la portée symbolique, morale de ce principe, aider à la reprise durable de l'emploi permet d'économiser en prestations sociales et en coûts indirects du chômage. C'est donc un dispositif qui non seulement crée des emplois, mais qui plus est, dynamise le tissu économique local au bénéfice des habitants et du territoire. C'est un véritable projet de développement économique, social et territorial basé sur la coopération locale de l'ensemble des acteurs, habitants, entreprises, associations, institutions, dans le but de faire émerger une vision partagée.

La situation actuelle apporte un justificatif supplémentaire s'il en était besoin, à la recherche de nouveaux territoires tant la création d'emplois durables est à la fois réducteur d'inégalité et un renfort pour la cohésion socio-urbaine, grâce notamment à la création de liens entre les quartiers. C'est dans cette dynamique que le projet du 20e se construit, nous avons certes un peu de retard dans la construction du projet, mais vous pouvez compter sur notre détermination locale pour rattraper celui-ci et être sur la ligne d'arrivée.

Je vous remercie.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, chère collègue.

La parole est à Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE pour Changer Paris.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE. - Madame la Maire, dans votre propos vous avez manifesté une grande compassion à l'égard de celles et ceux qui ont perdu ou vont perdre leur emploi, je m'y associe bien naturellement.

Pour le reste, vous l'aurez peut-être remarqué, l'éloge de chacun de vos adjoints a été bien plus long que l'exposé d'éventuelles décisions sur l'emploi. Vos adjoints sont certes nombreux, je ne doute pas qu'ils travaillent beaucoup, mais quand même, c'est une communication sur l'emploi et cela aurait été bien d'en parler un peu. Vous me permettez d'essayer de le faire.

Il y a un an et demi, lors de votre dernière communication emploi, alors même que la situation du marché du travail n'était pas vraiment la plus satisfaisante, vous vous vantiez de mener une politique de l'emploi que vous qualifiez sobrement de visionnaire. Je vous cite, rien de moins.

J'alertais notre Assemblée sur le fait que déjà, Paris faisait moins bien que la moyenne française et tirait moins bien profit de la reprise économique en ce qui concerne la réduction du chômage des jeunes. Je vous faisais part de deux hausses inquiétantes, celle du nombre de seniors au chômage et celle des chômeurs de longue durée.

Plus d'un an a passé sans que ces deux caractéristiques de l'emploi à Paris aient été efficacement combattues. Depuis, il y a eu la crise sanitaire à laquelle, comme chacun sait, Paris paye le plus lourd tribut. La communication ne semble pas en prendre la mesure.

Vous le soulignez à raison, le nombre de demandeurs d'emploi à Paris en catégorie A a progressé de 14 % en un an. Ce qui est intéressant, c'est quand même les comparaisons quand on cite les chiffres. A Paris, 14 % en un an, mais en France métropolitaine, une France en crise elle aussi, la progression a été de 9,45 %. Donc à Paris, l'évolution du chômage en un an, c'est 50 % de plus que sur le reste du territoire.

Si l'on prend les seniors, le nombre de personnes de plus de 50 ans demandeurs d'emploi, à Paris la progression est de +9, en France métropolitaine c'est +6,5. Paris, 40 % de plus.

A Paris, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté de 29,4 %, donc près de 30 % en un an. France métropolitaine, c'est 13 %. A Paris, la situation des jeunes est donc 2 fois pire que France métropolitaine entière.

Malgré cette flambée du chômage à Paris, qui conduit mécaniquement à augmenter le nombre de nouveaux chômeurs, si vous me permettez l'expression, et qui donc tend à réduire la proportion de chômeurs de longue durée dans la population totale au chômage, la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée à Paris continue d'être très supérieure à celle constatée France entière, qui est déjà élevée.

A Paris, 51,2 % des demandeurs d'emploi sont des demandeurs d'emploi de longue durée ; France entière, c'est 47,8. Nous avons à Paris 110.000 chômeurs de longue durée. Pardon pour cet égrenage de chiffres, mais c'est pour prendre la mesure des évolutions, des comparaisons, au regard des mesures prises ou annoncées.

C'est une situation dramatique à maints égards, cette flambée du chômage des jeunes, alors qu'on n'a pas vu les effets de la deuxième phase de la pandémie et nous n'évoquons là que la partie émergée de l'iceberg, les jeunes inscrits à Pôle Emploi, vous savez que beaucoup de jeunes ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi parce qu'ils n'ont pas droit à indemnisation.

L'observation vaut aussi pour tous ceux qui avaient de petits boulots, des "jobs" à temps partiel qui se sont évanouis avec la crise, des professionnels du spectacle qui n'avaient pas fait assez d'heures pour avoir le statut d'intermittents, des étudiants qui ont perdu un "job" alimentaire, et des gens qui vivaient avec un minimal social et quelques heures de travail non déclarées, les associations caritatives en voient malheureusement beaucoup en ce moment.

Si la situation est dramatique, c'est aussi en raison du nombre de chômeurs de longue durée, chacun sait que lors d'une reprise économique, les chômeurs de longue durée sont le plus souvent les derniers à en profiter. Du coup, les 110.000 chômeurs de longue durée à Paris risquent de devenir des chômeurs de très longue durée.

Si la situation est dramatique, c'est enfin parce que ce qui s'est passé à Paris au mois de septembre l'a montré, la reprise à Paris risque fort d'être plus lente compte tenu de notre spécialisation économique lorsque nous sortirons du confinement. Mais aussi en raison du fait que votre plan de relance, nous l'avons suffisamment dénoncé, est trop étrié. Et l'essentiel des mesures a été prévu pour six mois seulement. L'exonération des droits de terrasse a certes été prolongée jusqu'à fin juin, mais uniquement pour les terrasses éphémères et Paris ne vit pas que de terrasses éphémères.

Aucun mot dans ce Conseil quant aux autres exonérations qui auraient pu être décidées, pour les commerces de pieds d'immeubles dans les locaux gérés dans le parc privé par les bailleurs sociaux.

Aucun mot quant aux efforts qui pourraient être portés par la Maire pour faire accepter des remises de loyer aux commerçants par les autres bailleurs privés, sans compter, cerise sur le gâteau, que vous souhaitez par ailleurs augmenter les taxes à Paris pour alourdir le climat des affaires dans notre Capitale. Il me semble que c'est l'inverse de ce qu'il faudrait faire pour préserver les emplois existants et éventuellement en ancrer de nouveaux.

Par ailleurs, et aujourd'hui pas plus qu'hier, Paris ne paraît pas avoir du tout de politique de l'emploi, et cette communication en atteste. On voit bien qu'on aligne des dispositifs très segmentés sur des ambitions très souvent microscopiques et sans vision globale.

De fait, cette communication est un récit flou de micro-actions. J'ai cherché en vain comme d'autres orateurs, la mention de volumes de bénéficiaires; de financement précis. On ne voit pas une seule annonce importante alors que la situation est catastrophique.

Quelques exemples pêle-mêles, mais vous me pardonnerez peut-être cette forme, c'est le contenu de votre communication écrite qui m'y conduit. La Ville se fixe un objectif, je cite : "de permettre aux demandeurs d'emploi qui le souhaitent de bénéficier d'une formation professionnalisante via nos différents dispositifs élaborés et financés dans le cadre d'un partenariat renforcé avec Pôle Emploi".

Commentaire : combien de demandeurs d'emploi seront concernés ? Je n'en sais rien.

Quelle est la nature et l'implication de la Ville de Paris ? Je n'en sais rien.

Vous évoquez aussi les formations au code, c'est super bien, il n'y a aucune ironie, qui vont être renforcées l'an prochain. C'est la page 3 de votre communication. Je voudrais cependant souligner, car cela a peut-être échappé à votre attention, que lors du Conseil de Paris du mois d'octobre, les subventions à "Paris Code" ont été votées et sont en recul par rapport à l'année passée.

Les cours municipaux d'adultes vont être mobilisés pour garantir un meilleur accès à l'emploi pour toutes et tous. Il nous faut repenser les formations proposées pour valoriser les parcours et modules qualifiants, très bien. Comment ? Combien ? A quelle échéance ? On n'en sait rien.

Le pompon, c'est la phrase : "La Ville se fixe l'objectif de zéro décrocheur, aucun jeune sans études, formation, ni emploi, ni accompagnement" et là vous ne prenez même pas la peine de faire une seule phrase, juste une seule, même floue, pour nous dire comment vous allez ne serait-ce qu'essayer d'atteindre cet objectif.

Vous nous dites par ailleurs que la Ville finance l'accompagnement de 4.000 Parisiennes et Parisiens éloignés de l'emploi grâce à 50 structures. 4.000, mais il y a 110.000 chômeurs de longue durée. Il y a surtout 70.000 bénéficiaires du R.S.A. vis-à-vis desquels vous avez une obligation légale de soutien à l'insertion dans l'emploi.

L'Ecole de la deuxième chance va doubler ses effectifs, mais la subvention à l'Ecole de la deuxième chance est strictement fixée au même niveau que l'an dernier.

Le développement des clauses dans les marchés publics et privés a été annoncé maintes fois, c'est super. L'année dernière, cela permettait de soutenir 250 emplois. On est à Paris, 2,2 millions d'habitants.

Le recrutement d'apprentis, si vous faites un calcul de coin de table par rapport aux chiffres donnés dans la communication, on passe d'un rythme de 4.800 apprentis à 5.000. 200 sur une mandature, ce n'est pas énorme.

On vote aussi un plan de soutien psychologique à destination de 30 indépendants à Paris.

Quant aux "Territoires zéro chômeur de longue durée", c'est un dispositif magnifique, mais là aussi, depuis 4 ans, autour de 70 bénéficiaires, cela ne me paraît pas à la hauteur de la situation à Paris. Merci.

Mme AUDREY PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, chère collègue.

La parole est à Antoinette GUHL, qui me semble-t-il n'est pas dans la salle, mais sur Webex...

Mme Antoinette GUHL. - Madame la Maire, chers collègues, dans le contexte de crise que nous connaissons, nous essayons de maintenir à bout de bras une économie locale. Une communication sur l'emploi rencontre sans aucun doute une des principales préoccupations quotidiennes des Parisiennes et des Parisiens. Une politique de l'emploi pour Paris se doit donc, dans ces conditions, d'être ambitieuse, mais aussi d'accompagner pour le long terme la trajectoire de développement économique de la Ville et de dessiner les métiers de demain.

Ambitieuse. En matière de résultat, vous avancez un certain nombre de chiffres dans la communication. Trop peu à mon goût, mais je les citerai quand même : 45.000 stages ou expériences de formation professionnelle pour les jeunes, 7.000 contrats d'apprentissage, 6.000 contrats d'insertion par l'activité économique. Je ne citerai que ces trois-là, mais ces chiffres traduisent clairement, et ça, je le sais, la volonté de la Ville d'intervenir sur l'emploi, mais resteront malheureusement à un niveau trop faible au regard de la demande d'emploi à venir et nécessiteraient d'être complétés par des dispositifs de plus grande envergure.

D'autant que le premier Gouvernement MACRON, en ayant supprimé les emplois aidés, nous enlève aujourd'hui un moyen d'action efficace de création d'activités et d'emplois.

Je rappelle que les écologistes soutiennent depuis plusieurs années la mise en place d'un grand dispositif d'emplois aidés à la transition écologique pour dessiner les métiers de demain. Alors oui, nous aurions aimé voir l'expérimentation d'un tel dispositif à Paris, pour permettre d'aider les entreprises au financement d'emplois dans les transports décarbonés, dans la réparation, dans les circuits courts, dans l'énergie propre, dans l'agriculture urbaine, dans l'alimentation durable, dans les plates-formes coopératives, dans le recyclage.

Pour autant, nous saluons l'initiative de la Ville qui consiste à doubler le budget destiné à l'insertion par l'activité économique, secteur de l'économie sociale et solidaire qui crée des parcours d'insertion pour des personnes très éloignées de l'emploi.

La Ville de Paris, avec une telle politique d'insertion, fera figure d'exception au niveau national.

Le débat qui se tient actuellement au Sénat pour l'inclusion par l'activité va également permettre de fluidifier l'action sur ce secteur. Vous le savez, Madame la Maire, nous sommes attachés à la création d'emplois et au développement qui portent du sens, le sens de la justice sociale et de la transition écologique. Loin des plates-formes qui pullulent et proposent des conditions de travail indignes, loin du déploiement de gros centres commerciaux en physique ou à distance qui menacent notre petit commerce, nous souhaitons le développement d'une économie de proximité qui priorise les plus fragiles et les quartiers populaires, une économie de proximité ancrée à Paris, sociale et solidaire.

Nous saluons également les initiatives prises pour la jeunesse dans cette communication et la volonté d'afficher et de créer 50.000 stages et autres expériences professionnalisantes pour les jeunes, avec cependant deux points d'alerte. Le premier, ne pas tomber dans le piège contre-productif du remplacement d'emplois par des stages. Le deuxième, de donner à ces stagiaires des conditions de travail et de formation dignes de ce nom.

Vous évoquez le dispositif "Territoires zéro chômeur de longue durée", et nous nous réjouissons de savoir que nous allons bientôt pouvoir le décliner dans tous les quartiers populaires de Paris et bien sûr, dans le 20e, même si à l'heure actuelle nous avons encore peu de visibilité quant à son déploiement.

Vous l'avez compris, Madame la Maire, nous saluons un certain nombre de dispositifs présentés dans cette communication, même si nous regrettons par avance le trop faible impact escompté comparé au besoin d'emplois que nous verrons naître dans les mois à venir. L'Observatoire de l'emploi nous permettra assez vite, je l'espère, d'avoir toutes les données chiffrées pour suivre de près tous les indicateurs.

Je vous remercie.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Madame.

La parole est à Danielle SIMONNET, pour 2 minutes.

Mme Danielle SIMONNET. - Je souhaite que soit inscrit au compte rendu de séance que je souhaite m'inscrire sur les projets de délibération DDCT 59, 63, 64, 65, 68, 70, 73, 74, 88, 94, 102, 69, 71, 72 et sur les DAE 210, 211, 225, 249, 313, 244, 264, 245 et le DAJ 6.

Chers collègues, franchement, l'absurdité de l'organisation des débats se poursuit avec son caractère totalement antidémocratique. J'ai donc 2 minutes et mon droit d'élue est totalement bafoué et notre Assemblée de fait ne délibère pas. On passe du coq à l'âne, c'est insupportable.

Je vais essayer très rapidement de vous dire déjà, d'une part, que face à la crise inouïe vous allez, à travers un bon nombre de projets de délibération, accorder des jetons de présence dépassant le SMIC mensuel aux présidents des sociétés d'économie mixte, qui bénéficient déjà des indemnités de conseillers de Paris, de maires ou maires adjoints. En réalisez-vous l'indécence ?

Votre soutien aux petits commerces n'est pas à la hauteur. Paris aurait dû, comme nombre de maires, prendre un arrêté pour laisser ouverts les petits commerces, mener au moins la bataille et travailler avec les salariés.

Il est par ailleurs urgent que la Ville crée une plate-forme en coopérative SCIC tant pour la livraison à domicile avec les restaurateurs qu'avec les commerces, protégeant par là même les livreurs à vélo, comme je l'avais défendu sous la précédente mandature.

Qu'en est-il du télétravail à la Ville ? Il n'y aurait que 10.000 agents en télétravail sur les 50.000, et dans les négociations sur le télétravail pour la suite, vous ne proposez que 10 euros d'augmentation mensuelle.

Paris "employeur modèle" ? Paris devrait alors renoncer à appliquer les pires dispositions de la loi de la Fonction publique et écouter les syndicats de la Ville. J'aurais aimé pouvoir vous expliquer pourquoi nous devons absolument abandonner cette hypocrisie de la finance verte, et au contraire rejeter le projet de délibération des 50.000 euros pour Paris Europlace.

J'aurais aimé vous dire, quand Mme la Maire dit, "il faut se réinventer", certes, mais pas en faisant la promotion des "start-up" à l'école comme le prévoit le projet de délibération DAE 264, mais au contraire en pensant un plan qui ne saupoudre pas les aides sans stratégie ni planification, mais au contraire pense le développement des emplois en fonction des besoins sociaux et écologiques.

Dernière chose sur laquelle je veux attirer votre attention, on soutient la Mission Locale et cela revient à un soutien de 90 euros par jeune suivi. On soutient l'Ecole de la deuxième chance, cela revient à 900 euros par jeune. Je voterai les deux projets de délibération, mais chaque fois on est plus sur des logiques vis-à-vis des personnes et pas des dispositifs globaux. Vous avez fait fermer les C.I.O. départementaux sous l'ancienne mandature, et là vous donnez à Psychoform les moyens de 30.000 euros pour 30 personnes.

Or, il faut absolument des services publics qui s'adressent à toutes et tous.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

Nous allons enchaîner avec Nicolas BONNET-OULALDJ pour le groupe Communiste et Citoyen. 4 minutes 30, merci. En tout cas, c'est le temps qu'il vous reste pour votre groupe.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Merci, Madame la Maire.

L'Ile-de-France est touchée de plein fouet par des destructions d'emplois. Le chômage a grimpé de 14 % en un an, contre 9,7 au niveau national. Les derniers chiffres sont catastrophiques. Selon le Ministère du Travail, l'Ile-de-France comptait 750.000 chômeurs en septembre, soit 100.000 de plus qu'en décembre 2019.

La Ville de Paris souffre beaucoup, car les secteurs dans lesquels elle est traditionnellement forte sont justement ceux qui subissent le plus gros choc : l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, le commerce.

A Paris, les chiffres sont très préoccupants. Entre janvier et juin 2020, on constate déjà une augmentation de 5.500 bénéficiaires du R.S.A., soit 9 % supplémentaires. D'ailleurs, le groupe Printemps a récemment annoncé la fermeture de 7 magasins en France, dont 3 à Paris, et prévoit la suppression de 450 emplois, soit plus de 10 % des effectifs.

L'aide accordée aux grands groupes se solde en général par des licenciements, cherchez l'erreur.

Les travailleurs sociaux nous ont alertés sur le fait que cette crise a fait émerger de nouveaux publics précaires inconnus jusqu'alors. Les chantiers, les heures de ménage, la plonge dans les restaurants, les petits boulots se sont arrêtés net pendant le confinement et dans beaucoup de cas les activités n'ont pas repris et ne reprendront sans doute pas.

De nombreux commerçants et artisans sont contraints de fermer boutique, les étudiants ont perdu leur emploi, les loyers impayés s'accumulent. Bref, la vie quotidienne devient trop compliquée à gérer. Le "Secours Populaire", la "Fondation Abbé Pierre", le "Secours Catholique" et tant d'autres ne cessent de nous alerter. Nous devons renforcer nos actions de solidarité et nos actions d'accompagnement de l'emploi.

Face au désengagement de l'État, la Ville prend ses responsabilités en matière d'emploi. Je veux saluer d'ailleurs le programme parisien pour l'autonomie des jeunes, le pacte de lutte contre la grande précarité, mais aussi le plan d'insertion par l'emploi.

Dans la précédente mandature, nous avons porté un vœu au Conseil de Paris qui demandait une cartographie du chômage à Paris. Qu'en est-il ? Nous sommes persuadés qu'un tel outil permettrait de mieux cibler les besoins et les priorités. Permettez-moi d'ailleurs de saluer à ce titre le dispositif "Territoires zéro chômeur de longue durée", qui a été mis en place dans le 13e et dans le 19e.

Madame la Maire, notre ville pense que nous avons un autre levier qui est celui de la ville employeur. Une ville employeur qui, par des fonctions de fonctionnaires titulaires, applique vraiment le concept de la sécurité et de l'emploi-formation.

Nous demandons que la Ville, à l'occasion du prochain budget, regarde la création d'emplois et de postes d'agents publics dans différentes directions. Je pense notamment à la petite enfance, qui a des besoins, qui aujourd'hui est en flux tendus, où nous avons besoin de recrutement, et nous avons besoin de moyens puisque beaucoup sont contractuels.

Je pense à la propreté. Aujourd'hui, les agents de la propreté sont en grève. Leur demande est simple, ils demandent tout d'abord une réponse écrite à leurs revendications afin de mettre fin au conflit et une audience officielle avec un calendrier de réunions bilatérales permettant de répondre à chacun des points revendicatifs.

La propreté est une des priorités des Parisiens, et nous nous sommes engagés à augmenter les moyens pour répondre aux besoins.

La demande que nous formulons, issue de la M.I.E. Propreté, est un inventaire réel des besoins et des usagers et en face un plan de recrutement sur la mandature. Nous pensons aussi à la remunicipalisation de la collecte qui permettrait de créer des emplois.

Cela a été dit au moment du DOB et au moment du débat que nous avons eu sur le P.L.U., la question du service public est aujourd'hui centrale et la création d'emplois publics que nous pouvons et que nous devons amorcer est centrale. Je le redis, nous avons des défis à relever, celui de la propreté, celui de la santé, celui de la petite enfance, alors engageons-nous dans l'emploi public, l'emploi qui sécurise.

Je vous remercie.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, cher collègue.

La parole est à M. Eric LEJOINDRE... Pardon, au temps pour moi, petite erreur, j'allais un peu vite en besogne.

La parole est à M. Alexis GOVCIYAN, pour une minute.

M. Alexis GOVCIYAN. - Dans ce cas, je passe mon tour.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - C'est le temps d'intervention qu'il restait après l'intervention de Mme BERTHOUT.

Je donne donc la parole à M. Eric LEJOINDRE, pour le groupe Paris en commun.

M. Eric LEJOINDRE, maire du 18e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, un mot pour dire que je n'interviendrai que sur une partie des projets de délibération, mais pour saluer le plan de soutien ambitieux de la Ville "Paris Boost Emploi" en faveur de l'emploi des Parisiennes et des Parisiens.

Je crois, et nous avons tous partagé ce constat, que l'accroissement de la précarité et du danger lié à la perte d'activité ou d'emploi pèse sur un grand nombre de nos concitoyens et de nos acteurs économiques.

Les plus fragiles notamment dans nos quartiers sont les plus touchés, les conséquences à court terme se mesurent déjà. Mais nous le savons aussi, les conséquences sociales et économiques des crises que nous traversons, crise sociale, crise sanitaire, ont des conséquences à moyen terme qui sont autant à redouter qu'à anticiper.

Amortir les effets de long cours de la crise est un chantier d'urgence qui se prépare dès à présent, et donc je soutiens avec enthousiasme ce plan "Paris Boost Emploi" qui répond à la nécessité de soutenir les acteurs du service public de l'emploi et remet en lumière l'importance d'assurer l'accès à une formation pour les Parisiennes et les Parisiens.

Nous avons la chance, dans le 18e, d'accueillir 3 opérateurs incontournables du service public de l'emploi : la Mission Locale, l'EPEC et son point Paris Emploi, et bien sûr l'Ecole de la deuxième chance. Je peux témoigner de la richesse de leur action, de la complémentarité de leurs missions et des publics accompagnés.

Il faut reconnaître un investissement sans faille aussi dans le partenariat avec Pôle Emploi, et à ce titre nous pourrions mettre en place dans les prochaines semaines un premier Comité stratégique local de soutien à l'emploi avec les acteurs économiques du 18e arrondissement.

Mais ce plan permet aussi de réaffirmer l'importance de former les Parisiennes et les Parisiens afin qu'ils et elles puissent trouver ou retrouver une activité rémunérée. C'est d'autant plus le cas pour les habitants des quartiers populaires et pour les jeunes. J'attends beaucoup de la mise en place de la démarche "Territoires zéro chômeur de longue durée" pour le quartier Charles Hermite - Valentin Abeille sur lequel nous travaillons depuis maintenant plusieurs années.

La dynamique locale en cours actuellement doit nous permettre de mobiliser les chercheurs d'emploi de ce quartier et les acteurs économiques du nord-est de l'arrondissement afin de développer de nouvelles réponses au chômage.

La création d'une entreprise à but d'emploi nous permettra de développer de nouveaux services dans l'économie sociale et solidaire au service du mieux vivre et permettra aux habitants qui connaissent des contrats à temps partiel ou qui demeurent au chômage depuis au moins un an, de bénéficier d'un contrat en CDI à temps choisi. C'est une autre façon de répondre au chômage, à savoir partir des envies des chercheurs d'emploi et créer de l'activité innovante au service d'un territoire, voilà un projet ambitieux, et surtout un projet qui nous rassemble.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Je donne la parole à Mme Alice TIMSIT du groupe Ecologiste de Paris.

Mme Alice TIMSIT. - Madame la Maire, mes chers collègues, avant toute chose je tiens à remercier Mme l'adjointe Afaf GABELOTAUD pour la présentation de ce plan "Paris Boost Emploi", une nécessaire réponse à l'urgence économique et sociale dans laquelle se trouvent les Parisiennes et les Parisiens.

Parmi les secteurs du tourisme, de la culture ou encore de la restauration, c'est plus d'un million d'emplois parisiens qui ont été directement affectés par la crise. A Paris, c'est aussi 7.500 bénéficiaires du R.S.A. en plus entre janvier et août 2020. Derrière ces chiffres, c'est autant de jeunes, de familles monoparentales, de réfugiés ou de travailleurs et travailleuses pauvres dont les conditions de vie se sont franchement dégradées.

Face à l'accroissement de ces inégalités, face au déliement du tissu social et à la précarisation, la réponse de la Ville doit être à la hauteur. Pour cela, nous le savons, l'accès à un emploi digne favorise la réduction de la pauvreté.

Le plan "Paris Boost Emploi" doit d'une part, fournir une réponse ambitieuse pour soutenir l'emploi et, d'autre part, permettre la réorientation de notre économie vers des emplois durables, vers des emplois résilients et d'avenir.

Parmi les différentes mesures de ce plan, j'insisterai davantage sur deux mesures en particulier. Le groupe Ecologiste se félicite premièrement et tout particulièrement de l'aide au financement de postes supplémentaires pour l'insertion par l'activité économique. Ce doublement du nombre de postes contribue activement à l'insertion durable des personnes éloignées de l'emploi. Ce plan porterait ainsi à plus de 10.000 le nombre d'emplois I.A.E. à horizon 2026.

Ce dispositif représente par an et par personne insérée environ 2.200 euros pour la collectivité et permet à des personnes, dont plus d'un tiers était au R.S.A., de retrouver un emploi stable. Toutefois, le nombre total de personnes restant à insérer est encore très élevé et le sera d'autant plus lorsque nous connaîtrons pleinement l'étendue des conséquences de cette crise. Nous pouvons et devons aller encore plus loin avec ce dispositif qui a déjà fait ses preuves.

Autre levier sur lequel j'aimerais mettre un coup de projecteur, c'est le levier de la commande publique. C'est un levier d'envergure pour doper l'emploi à Paris. Nous serons, nous, le groupe Ecologiste, particulièrement attentifs à l'ambition que portera le futur schéma de la commande publique responsable à travers notamment l'augmentation significative des clauses d'insertion, l'allotissement, ou encore le contournement de l'interdiction de la clause de préférence géographique.

Si cette commande publique peut coûter plus cher, il s'agit d'une véritable solution pour booster l'emploi dans notre ville, l'emploi à Paris.

Les mesures structurantes du plan "Paris Boost Emploi" ne suffisent toutefois pas à éclipser le regret que nous avons de ne pas avoir davantage de visibilité au sujet de la nature des dépenses qui sont projetées. En réalité, très peu d'entre elles apparaissent comme étant des dépenses d'investissement en faveur d'emplois durables. Or, nous le savons, l'acteur public à Paris et ailleurs a un rôle déterminant à jouer dans la réorientation de l'économie vers les besoins essentiels à la population.

La crise nous l'a rappelé, nous devons relocaliser notre économie, nous devons la diversifier afin de réduire notre dépendance aux importations et au tourisme de masse et investir dans des filières d'avenir : l'agriculture urbaine, le réemploi, la production d'énergie. Il nous faut par exemple investir pour l'émergence de nouvelles offres dans le secteur secondaire à travers la mise à disposition de foncier, le développement de manufactures ou d'incubateurs. Il nous faut investir dans le secteur tertiaire. D'ailleurs, puisque nous prôtons la ville du quart d'heure, investissons dans des espaces de "coworking" à tarifs abordables, investissons dans des plates-formes de logistique urbaines, investissons là où se trouvent les emplois de demain.

Si ces investissements ne sont pas aussi grandioses que les immenses tours de bureaux du passé, ou les grands complexes sportifs à venir, ils sont pour autant très utiles pour notre société. Ce plan "Paris Boost Emploi" présente, vous l'aurez compris, des mesures structurantes.

Néanmoins, nous devons aller bien plus loin pour faire face aux besoins et nous devons concentrer impérativement nos efforts en direction des emplois durables.

Je vous remercie.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - La parole est à Maya AKKARI pour Paris en commun.

Mme Maya AKKARI. - Madame la Maire, chers collègues, Paris vit comme de nombreuses autres communes une crise économique sans précédent. Cela est accentué chez nous, comme l'a dit Mme la maire tout à l'heure, par l'importance dans notre ville des secteurs du tourisme, des loisirs dont l'hôtellerie et la restauration, et de la culture, secteurs qui ont été touchés de plein fouet par la crise sanitaire et qui recrutent de nombreux jeunes.

Par ailleurs, Paris garde sa force d'attractivité en dépit de la crise sanitaire et voit toujours arriver beaucoup de jeunes d'autres villes de France, elles aussi touchées par la crise, qui viennent tenter leur chance dans la Capitale.

Nous avons donc un fort enjeu d'emploi des jeunes chez lesquels le taux de chômage a bondi ces derniers temps pour atteindre presque 20 %.

Les confinements successifs ont non seulement réduit l'offre d'emploi, mais ont vu de nombreux jeunes décrocher de leur formation, que ce soit en lycée ou dans le supérieur. Un certain nombre d'entre eux, qui sont âgés entre 18 et 25 ans, se retrouvent donc sans diplôme, sans qualification, sans perspective, parfois également sans soutien familial ni revenu.

Pour eux, la problématique est globale. Il ne s'agit pas seulement de trouver un travail mais bien d'être accompagnés pour retrouver le chemin de la motivation, pour trouver sa voie. Et l'Ecole de la deuxième chance que nous vous proposerons de soutenir à travers le projet de délibération DAE 211 dans quelques minutes est un dispositif assez exemplaire pour les aider.

D'abord, et c'est très important puisque malheureusement il n'y a toujours pas de R.S.A. jeune, elle permet de les rémunérer. Rappelons que bien souvent, les jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi sont dans cette situation parce qu'ils rencontrent des problématiques familiales ou sont même en rupture familiale.

Ensuite, les stagiaires de l'Ecole de la deuxième chance bénéficient d'un tuteur et d'un précieux suivi individualisé qui permet de les accompagner finement et avec empathie.

Enfin, cette école permet un aller-retour entre la formation et l'entreprise avec une alternance de trois semaines à l'école et trois semaines en entreprise et permet également de découvrir différentes voies de formation, ce qui peut les aider à trouver la leur.

On ne comprend pas d'ailleurs pourquoi ce type de structure n'existe pas au sein de l'Éducation nationale pour les jeunes de 16 -17 ans, qui décrochent pour la plupart à l'entrée de la classe de seconde bien souvent, car ils n'ont pas eu l'orientation de leur choix.

Et il est regrettable que la Région n'ait pas suffisamment fait évoluer la carte des formations des lycées professionnels. Il y a encore trop de formations demandées par les jeunes qui n'ont pas assez de places. Pourquoi ne pas ouvrir davantage de places en C.A.P. petite enfance ou en C.A.P. cuisine alors que la demande est là et l'offre d'emploi également ?

Si les jeunes lycéens, notamment de lycées professionnels et technologiques, étaient mieux accompagnés, peut-être plus en amont à la rentrée en classe de seconde, peut-être ne serions-nous pas amenés à monter des dispositifs alternatifs comme l'Ecole de la deuxième chance.

Le coût de l'échec scolaire en France, à Paris et en Ile-de-France est considérable. Les jeunes sont notre avenir, ils méritent notre mobilisation, mais force est de constater qu'il y a encore malheureusement fort à faire à ce niveau-là.

Ainsi, la Ville de Paris porte une attention particulière à cette tranche d'âge et bien que ni l'emploi ni la formation ne soit ses compétences, elle s'attache à soutenir différents projets pour accompagner ces jeunes dans leur émancipation.

En plus de son soutien habituel à des structures comme l'Ecole de la deuxième chance que j'ai détaillée tout à l'heure, ou à la Mission Locale, ou encore à des associations qui aident les jeunes dans leur insertion, le plan "Paris Boost Emploi" que porte ma collègue Afaf GABELOTAUD fait des propositions ambitieuses pour ces jeunes qui peinent à trouver leur voie.

Ce plan leur permettra entre autres d'accéder à une formation professionnelle gratuite, et permettra à 45.000 d'entre eux de bénéficier d'une expérience professionnelle au sein de la Ville et de ses satellites.

Bien souvent, nos jeunes ont juste besoin qu'on les aide à mettre le pied à l'étrier afin de se lancer.

Je vous remercie.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, chère Maya.

La parole est à Frédéric BADINA-SERPETTE, pour le groupe Écologiste de Paris.

M. Frédéric BADINA-SERPETTE. - Merci, Madame la Maire.

Avec le groupe des élus écologistes de Paris, je souhaitais attirer ce soir votre attention sur deux projets de délibération.

En premier lieu, le DAE 155, qui vise à apporter notre soutien à des structures de finance solidaire qui contribuent activement à la résilience de notre Capitale et à la viabilité de notre économie locale.

D'abord, "Paris Initiative Entreprise" - P.I.E. -, que nous connaissons toutes et tous ici, interlocuteur de référence pour le financement des T.P.E. du commerce, de l'artisanat et des structures de l'E.S.S. Nous le savons, les banques exigent des porteurs de projet un certain nombre de garanties, notamment en matière de trésorerie, des garanties souvent très difficiles à remplir pour les entrepreneurs. Le recours à P.I.E. pour les porteurs de projet permet donc de lever les freins à l'entrepreneuriat à Paris, conformément à notre politique de soutien à l'entrepreneuriat et singulièrement à l'entrepreneuriat social.

Alors que nous devons aujourd'hui être plus que jamais aux côtés des acteurs économiques pour faire face à la crise sanitaire, ce soutien à P.I.E. sera matérialisé par un abondement de la Ville au fonds de prêts, de trésorerie, un fonds très spécifique à P.I.E., très agile qui doit permettre aux structures qui le demanderaient d'accéder à une aide à la trésorerie, nerf de la guerre chez les entreprises, notamment quand l'économie est en crise comme c'est le cas aujourd'hui.

On parle évidemment de prêts ici allant de 5.000 à 50.000 euros octroyés ou sur le point d'être octroyés par P.I.E. avec l'accord de la Ville.

De plus, c'est aussi l'aide au développement de la plate-forme numérique Pousses qui a été lancée sous la mandature précédente, qui permet aux entrepreneurs ayant des projets de trouver des solutions de financement ou de faciliter une mise en réseau.

Deuxième acteur essentiel à la résilience économique de notre Capitale que ce projet de délibération propose de soutenir, c'est l'association "Une monnaie pour Paris", qui développe une monnaie locale citoyenne à Paris et plus largement en Ile-de-France.

Le système monétaire actuel échappe totalement aux acteurs économiques locaux. Ayons à l'esprit en effet que 98 % des échanges monétaires se font en dehors de l'économie réelle. Cette économie réelle locale, c'est celle que nous appelons continuellement de nos vœux à soutenir, notamment en cette période de crise.

Le principal intérêt d'une monnaie de ce type est de pousser à consommer local sur une catégorie réduite de biens et de services dans un rayon proche de chez nous. Elle permet à chacune et chacun de reprendre en main son rapport aux échanges monétaires par l'utilisation d'une monnaie complémentaire pour des transactions, sans passer par le système bancaire classique.

Elle contribue donc indirectement aux économies locales et suscite plus naturellement la mise en réseau des acteurs économiques dans nos quartiers.

Le projet qui nous est soumis ici par la structure "Une monnaie pour Paris" vise notamment à accompagner la numérisation du paiement, mais sans passer par le format classique que nous connaissons, le format CB. En l'occurrence, le système en question s'appelle "Moppa", il est développé par le C.N.R.S. et Orange Labs, il sera déjà utilisé par une dizaine de monnaies locales dès l'année prochaine.

Pour rappel, les monnaies locales remportent déjà un vif succès notamment à Grenoble, Bayonne ou encore à Bristol en Angleterre.

Le groupe des élus écologistes appelle sans réserve à soutenir ces deux acteurs de la finance solidaire qui vont largement contribuer à aider Paris et ses entreprises, artisans et commerces à surmonter la crise.

Le deuxième projet de délibération que je souhaitais mettre un peu en avant, c'est le DAE 281 relatif à la mise en œuvre du plan de soutien aux acteurs du tourisme.

Je voulais, au nom du groupe Écologiste de Paris, attirer notre attention sur la nécessité évidente d'accompagner les acteurs économiques face à la crise et ici tout particulièrement ceux liés au tourisme.

Attirer aussi l'attention de notre Assemblée sur le changement de braquet pour l'Office du tourisme et des congrès de Paris, qui vise maintenant à focaliser son action non plus seulement sur la clientèle internationale, mais désormais de manière beaucoup plus affirmée sur un tourisme que l'on pourrait dire domestique, tourné vers les Franciliennes et les Franciliens, les Parisiennes et les Parisiens.

Enfin, saluer l'ambition affirmée d'un Office du tourisme au service des arrondissements pour les accompagner dans la structuration de leur développement touristique, c'est assez nouveau en l'espèce, et je pense que c'était utile de le signaler.

Cette ambition s'accompagne en parallèle d'une mobilisation de l'Office en faveur d'une transition vers un tourisme résilient et durable, moins tourné vers les masses, plus attentif aux externalités négatives que nous subissons comme la surabondance des cars de tourisme sur lesquels nous avons décidé de travailler durant cette mandature. L'accompagnement des professionnels sera essentiel dans cette tâche, nous partons de très loin, cela va être un changement des mentalités qu'il faut opérer.

Le groupe Ecologiste de Paris salue cet engagement pris au travers de ce projet de délibération par l'O.T.C.P. et veillera activement à ce que la structure soit ambitieuse en la matière, car nous le savons, la transition vers une économie moins consommatrice de ressources et tournée vers le local est longue, complexe, souvent soumises à des intérêts et des injonctions contradictoires.

Je conclus en saluant, au nom du groupe Écologiste de Paris, les directrices de "Paris Initiative Entreprise" et de l'Office du tourisme et des congrès de Paris ainsi que leurs équipes qui travaillent maintenant depuis plusieurs années à accompagner les acteurs économiques et touristiques pour surmonter les différentes crises subies ces dernières années. Assurer un changement de braquet et un renforcement des aides n'est pas aisé dans le contexte actuel de finances contraintes, ces démarches sont essentielles si nous voulons pour Paris une économie résiliente et consciente de ces impacts.

Je vous remercie.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup.

Petit signalement, si M. GLEIZES veut toujours prendre la parole tout à l'heure, il restera 1 minute 30 pour votre groupe.

Si on peut respecter le "timing" même à titre indicatif, ce n'est pas mal.

La parole est à Hamidou SAMAKÉ, pour le groupe Paris en commun, cher Hamidou.

M. Hamidou SAMAKÉ. - Mes chers collègues, Madame la Maire, la deuxième vague de la pandémie du Covid-19 que nous vivons installe sur la durée la crise économique que nous sommes en train de vivre hélas.

Comme toute crise économique, cela vient accentuer et accroître les inégalités déjà présentes, c'est le cas en particulier pour les jeunes, ils sont très dépendants de la santé du marché de l'emploi pour trouver un travail, une alternance ou un stage.

La crise ayant déjà dégradé leurs conditions d'étude, ils se retrouvent maintenant face à de grandes incertitudes quant à leur insertion dans le monde du travail. Répétons-le, les jeunes de moins de 20 ans ne sont pas éligibles aux minima sociaux et sont donc exposés à des problèmes sociaux importants.

La Ville de Paris agit dans ce contexte difficile pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, notamment ceux qui sont les plus en difficulté. Elle le fait à travers la Mission Locale de Paris, qui est un opérateur assurant la mission de service public de l'emploi sur tout le territoire parisien.

Les sites géographiques antérieurs ont été maintenus afin de permettre une offre de services de proximité au bénéfice des jeunes. Dans son activité, la Mission Locale agit en priorité vers ceux ne relevant plus de l'instruction obligatoire et présentant des niveaux de qualification et de compétences rendant difficile leur insertion socioprofessionnelle.

Ainsi, 49 % des jeunes suivis n'ont aucun diplôme et 38 % ont un niveau inférieur au Bac.

La démarche de la Mission Locale de Paris, résumée brièvement, commence par le diagnostic de la situation globale des jeunes et finit par l'élaboration d'un projet d'insertion professionnelle adapté et d'accompagnement tout au long de leur parcours selon les modalités individuelles ou collectives, à savoir : ateliers de recherche d'emploi, présentations collectives des métiers, journées de recrutement ciblées, actions de parrainage, etc.

Le présent projet de délibération, le DAE 210, vise à doter la Mission Locale de Paris de fonds importants afin qu'elle puisse continuer son activité d'insertion des jeunes les plus en difficulté, notamment ceux en situation de lutte contre le décrochage scolaire.

Dans la précédente mandature, j'ai moi-même été en charge des questions de l'accès à l'emploi dans le 20^e arrondissement, j'ai pu apprécier sur le terrain le travail formidable effectué par la Mission Locale de Paris.

Permettez-moi de citer et détailler quelques éléments sur son activité parisienne, les données chiffrées reflètent l'activité de la Mission Locale et témoignent de l'engagement de la Ville de Paris.

Ainsi, en 2019, la Mission Locale de Paris a accueilli sur ses 8 sites plus de 35.000 jeunes dont plus de 9.000 pour une première visite. Près de 19.000 jeunes ont été suivis et accompagnés.

L'Association a également renforcé ses actions dans les quartiers populaires, dans les quartiers prioritaires "politique de la ville" et compte 13,6 % de jeunes primo accueillis, soit plus de 1.200 jeunes issus de ces quartiers.

L'Association a développé aussi des dispositifs d'accompagnement spécifiques, je cite : en 2019, presque 1.500 jeunes ont intégré la "Garantie Jeunes", dispositif d'accompagnement de 12 mois auprès des jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation et en situation de précarité.

Depuis 2017, en lien avec les associations de prévention spécialisée et des services éducatifs des jeunes majeurs du département de Paris, la Mission Locale de Paris propose un accompagnement particulier aux jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance et par les éducateurs de la rue d'une durée de 6 à 9 mois. En 2019, 376 ont pu profiter de cet accompagnement.

La Mission locale de Paris a aussi développé et intensifié son action en direction des jeunes sous main de justice en les aidant à préparer leur sortie de détention et en sécurisant leur projet socioprofessionnel. Ainsi, en 2019, 485 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement.

Au total, ce sont donc plus de 6.000 jeunes qui ont bénéficié d'une sortie positive en emploi durable ou en formation à l'issue de leur accompagnement par la Mission Locale de Paris. Près de 2.000 jeunes ont trouvé un CDI, plus de 3.000 ont eu un CDD de plus de 6 mois, et 1 millier ont signé un contrat d'alternance.

Pour la quatrième année consécutive, les entrées dans le monde professionnel des jeunes accompagnés par l'association Mission Locale de Paris augmentent avec une croissance annuelle oscillant entre 9 et 13 %.

Pour finir, je souhaite rappeler que le partenariat avec la Mission Locale de Paris s'inscrit dans le plan ambitieux "Paris Boost Emploi" pour lequel la Ville de Paris mobilise des moyens supplémentaires pour l'emploi et les entreprises, comme cela a été rappelé tout à l'heure par la Maire de Paris.

Chers collègues, je vous invite alors à voter en faveur de ce projet de délibération qui permettra à la Mission Locale de Paris de continuer son action efficace et essentielle en faveur des jeunes et de l'emploi.

Je vous remercie.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, cher collègue, cher Hamidou.

La parole est maintenant M. Aurélien VÉRON, pour le groupe Changer Paris.

C'est à vous, cher collègue.

M. Aurélien VÉRON. - Je vais intervenir sur le projet de délibération DAC 108.

L'"Orchestre des concerts Lamoureux" recevait depuis plusieurs années 150.000 euros par an de la Mairie de Paris. En 2020, sa subvention est tombée à 120.000 euros, soit une baisse de 20 %. L'Association est pourtant fragile, elle a connu des pertes en 2018 et si elle s'est redressée en 2019, c'est au prix de fortes économies. Nous savons tous que 2020 sera une année cruelle pour le monde de la Culture. Alors, quel est le motif retenu ?

A la dernière réunion de la Commission Culture, vous avez annoncé vouloir instaurer un dialogue sur plusieurs critères, en particulier la représentation des femmes. Ce que vous appelez dialogue se réduit à une mesure purement punitive. Nous espérons qu'elle ne se révélera pas fatale à cette institution, sachant qu'au même moment, le marasme du monde de la culture nous a fait voter des aides supplémentaires à un très grand nombre d'organismes.

C'est un orchestre qui a été créé en 1881, reconnu d'utilité publique en 1961. Depuis sa création, cet orchestre a permis la découverte par le public français des œuvres de Wagner, la création de pièces majeures de Ravel, Debussy, et il joue Mozart, Bach, Chopin, Beethoven, beaucoup d'hommes, c'est vrai.

Cet acteur incontournable du paysage musical parisien se donne aussi pour mission de transmettre l'héritage majeur, j'ose espérer que vous en conviendrez, du répertoire d'œuvres symphoniques de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle. Ses actions en faveur des familles et des tout-petits rencontrent un vif succès.

Au prétexte du non-respect de la parité, parité des compositeurs, j'imagine, parce qu'il y a plus de femmes dans l'orchestre que d'hommes, vous pénalisez cet engagement de longue date au service de l'art et des Parisiens. L'Association a-t-elle reçu une sommation écrite avec des critères clairs et objectifs ?

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Cher collègue, je ne suis pas sûre que vous vous exprimiez sur le bon projet de délibération.

M. Aurélien VÉRON. - C'est un commentaire, c'est en commission Culture, en 2e Commission... Effectivement, on est en 1ère Commission.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Vous pouvez continuer votre propos, mais personne ne pourra vous répondre...

Je ne suis pas sûre qu'on puisse parler de dictature, les mots ont un sens. Je n'empêche pas M. VÉRON de parler, je lui fais simplement remarquer qu'il s'est trompé de commission et qu'il serait plus judicieux, me semble-t-il, qu'il s'exprime dans la bonne commission, c'est tout.

Vous gérez le temps de votre groupe à votre gré.

M. Aurélien VÉRON. - Je continue, ce sera fait.

Madame la Présidente, Madame la Maire...

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Je vous en prie, je ne voudrais pas que l'on m'accuse de pratiques dictatoriales.

M. Aurélien VÉRON. - Je finis, ce sera fait pour la 2e, je n'aurai pas forcément la réponse parce que la 2e Commission n'est pas prête, mais au moins j'aurai fini ce propos sur le projet de délibération DAC 108 qui sera présenté dans quelques minutes.

Je reviens sur cette baisse de subvention, je n'ai pas vu de document précisant les critères, les motifs de cette baisse drastique de subvention à un orchestre historique. Je vois là plutôt une raison plus insidieusement idéologique dans une punition ciblée. Ce n'est pas la première fois que les écologistes de Paris, par la voix de Mme COFFIN, font entendre des revendications très inquiétantes pour la liberté de création et de programmation des lieux culturels.

Dès le premier Conseil du nouveau mandat en juillet, il n'y a pas longtemps, Alice COFFIN a mis à l'index le théâtre des Bouffes du Nord et l'Orchestre de Paris au nom de ces principes militants, on s'en souvient tous.

Ce jeu de massacre de la musique classique que l'on pourrait qualifier de bourgeoise réactionnaire diraient certains, n'est pas nouveau chez les "écologistes". Je rappelle qu'en 2014, à Grenoble, un autre maire "écologiste" lui aussi a pris comme première mesure la suppression de 400.000 euros de subvention à un orchestre de répertoire classique baroque et romantique au rayonnement international.

Apparemment, Europe Écologie Les Verts n'a pas la même tolérance pour cet art que pour le rock, le jazz ou le hip-hop, où les compositeurs masculins sont également dominants. Heureusement que le ballet et l'opéra ne relèvent pas de votre autorité, mais pourquoi ne pas envisager une grosse purge du musée d'art moderne de la Ville de Paris, nettoyer les Picasso, les Matisse, les Modigliani qui sont plutôt des hommes ?

Je rappelle que rue de l'Echiquier, l'éditeur de nombreux écologistes dont David BELLIARD publie nettement plus d'hommes que de femmes, cela mériterait aussi une petite analyse.

Madame la Maire, et Madame l'adjointe à la Culture, qui n'est pas encore là puisqu'elle sera là tout à l'heure...

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Elle a échappé à votre champ visuel, mais elle est bien là.

M. Aurélien VÉRON. - J'appelle à votre vigilance sur cette dangereuse conception de la culture et vous appelle à ne pas vous engager dans le chantage aux subventions à des fins idéologiques. En plus de menacer la création culturelle à Paris, cette méthode pernicieuse porte atteinte plutôt qu'elle ne sert une cause aussi noble que la place des femmes dans la culture.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, cher collègue, vous comprendrez que ce temps soit décompté de la 2e Commission par la suite. Je vous laisse gérer avec le reste de votre groupe.

Pour ceux qui se posaient la question, nous ne sommes pas en train de discuter des projets de délibération de la 2e Commission, nous sommes bien toujours sur la 1ère, puisque la question a été posée.

La parole est libre, Madame DATI, absolument, d'ailleurs vous voyez bien que M. VÉRON a pu aller au bout de son propos. Ne faisons pas de polémique là où il n'y a pas objet de faire des polémiques.

Vous avez peut-être l'intention de rester très longtemps ici ce soir et demain, mais on aimerait bien avancer un peu.

Et donc, la parole est à M. Jérôme GLEIZES du groupe Écologiste de Paris.

M. Jérôme GLEIZES. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur VÉRON, vous êtes plus habile sur Twitter qu'au Conseil de Paris.

Je vais commencer déjà par quelque chose qui va vous plaire, vous qui chassez les dépenses inutiles. Ces 50.000 euros, c'est comme pour la rue de l'Echiquier que vous avez dénoncé, c'est une association qui s'appelle "Europlace", qui va bénéficier de 50.000 euros, mais je pense qu'elle n'en a pas besoin, parce que quand on regarde le président, c'est M. Augustin de ROMANET, président de l'A.D.P., on retrouve au Conseil d'administration Bernard ARNAULT, le patron de BNP, le patron d'Amundi, etc.

Ce n'est pas nécessaire que l'on vote 50.000 euros, je pense qu'ils ont tout à fait les moyens, donc je vous appellerai à voter, comme nous, contre ce projet de délibération. Je le rappelle, c'est le DAE 244, donc cela fera 50.000 euros pour les finances de la Ville. Vous me répondrez tout à l'heure, Madame DATI, parce que je pense que vous avez le droit de parler après moi.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Poursuivez, Monsieur GLEIZES.

M. Jérôme GLEIZES. - Après, c'est le projet de délibération DFA 42, qui concerne la SAE POPB. Nous sommes déjà plusieurs fois intervenus sur cette structure en dénonçant le modèle économique et on arrive

malheureusement à ce qu'on avait énoncé dans le passé, ce modèle économique ne tenait pas la route, et il ne tient tellement pas la route qu'aujourd'hui nous sommes obligés de recapitaliser cette structure, parce qu'elle a tellement accumulé...

Madame KOMITÈS, les déficits remontent à plusieurs années, ce n'est pas dû qu'au confinement, c'est aussi antérieur à cela.

Nous sommes obligés de recapitaliser une structure déficitaire pour 10 millions d'euros et la part de la Ville est à 5 millions d'euros. Il y a quelques erreurs à mon avis ou quelques problèmes, parce qu'il nous est dit qu'il y a 150.000 actions et que la Ville souscrirait à hauteur de 387.313 actions, il y a une erreur dans les attendus. Peut-être que j'aurai des précisions de la part de M. SIMONDON.

On voit aussi...

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci.

M. Jérôme GLEIZES. - On m'a coupé la parole plusieurs fois...

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Oui, mais vous avez quasiment 30 secondes de plus. Terminez votre propos, mais un peu plus rapidement.

M. Jérôme GLEIZES. - J'allais terminer, Madame.

Pareil, dans la question de la structure du capital, la Ville de Paris augmente, A.E.G.F. augmente, et les autres actionnaires diminuent. Peut-on avoir des explications sur ce qu'il s'est passé, sur le montage financier ?

J'ai vu qu'ils ne devaient pas recapitaliser, mais pourquoi donc leur nombre d'actions diminue ? Est-ce qu'on rachète leurs actions, peut-on avoir des explications par rapport à cela ?

Nous voterons ces projets de délibération, c'étaient deux explications de vote, merci de votre attention et j'attends les réponses.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, cher collègue, en dépit d'un peu de brouhaha, votre propos a été entendu.

La parole est à Boris JAMET-FOURNIER pour le groupe Paris en commun, par Webex. Boris, c'est à vous.

M. Boris JAMET-FOURNIER. - Merci, Madame la Maire.

Cher Antoine, Monsieur le Maire, chers collègues, le projet de délibération DAJ 14 nous invite à adopter un avenant à la convention signée début d'année 2020 par la Ville de Paris et l'Ordre des avocats d'une part, et la Caisse des règlements pécuniaires des avocats de Paris d'autre part.

Nul doute que ce projet sera voté à l'unanimité, car il s'inscrit vraiment dans une politique volontariste d'égalité des droits d'accès à la justice qui a été initiée il y a fort longtemps puisque c'était en 1977, sous une majorité bien différente de celle d'aujourd'hui.

On dit parfois que la justice est le droit du plus faible, mais pour que cela soit vrai, encore faut-il que le plus faible ait accès à la justice pour avoir des droits.

Celles et ceux qui n'en ont ni les moyens ni les réflexes et malheureusement on sait que cela va souvent ensemble, peuvent consulter un avocat grâce à l'offre gratuite que nous nous réjouissons d'accueillir dans nos mairies d'arrondissement chaque semaine.

Depuis 2017, la Maire Anne HIDALGO a proposé, et notre Conseil a voté, que cette offre de service public soit élargie à des consultations spécialisées en droit du logement, de la famille, du travail, et ce, dans une dizaine de mairies d'arrondissement pour commencer.

Cet élargissement est un succès, puisqu'en 2019 les permanences ont accueilli plus de 10.000 personnes dont les deux tiers se sont adressés à des avocats et avocates spécialisés en droit du logement, de la famille ou du travail, ce qui marque bien l'adéquation entre cette nouvelle offre et les besoins exprimés par les Parisiennes et les Parisiens.

Comme nous le savons, malheureusement l'année 2020 n'est pas une année comme les autres et une partie des permanences d'avocates et d'avocats n'a malheureusement pas pu se tenir comme prévu. En compensation, des permanences ont été tenues de manière téléphonique, mais il est vrai que la programmation a été globalement revue à la baisse de moitié, d'où le montant qui est révisé et porté à un peu moins de 150.000 euros de cette subvention de la Ville de Paris, et c'est ce qui justifie un avenant.

On a eu 864 permanences effectivement réalisées sur 1.728 prévues, c'est donc la moitié, une baisse de 50 % dans le contexte spécifique de cette année 2020.

Je vous remercie par avance, Monsieur le Maire, cher Antoine GUILLOU, de la communication qui sera faite aux élus du bilan, dès qu'il sera transmis par le barreau de Paris.

Au-delà de ce réajustement momentané, chers collègues, je veux souligner l'importance et tout l'intérêt vraiment pour notre Municipalité de ce type de dispositif et d'ailleurs je me réjouis que nous soutenions d'autres initiatives : le Conseil départemental de l'accès au droit de Paris pour des permanences juridiques complémentaires dans des Points d'accès au droit. Notre soutien va également aux Maisons de la justice et du droit ainsi qu'aux Relais de l'accès au droit, donc différents dispositifs qui visent le même accès à la justice.

Je termine en disant que je ne veux évidemment pas oublier le joli Bus de la Solidarité du Barreau de Paris qui a de belles couleurs, rouge et orange, tant vraiment il importe que nos services publics continuent de se rapprocher des Parisiens et Parisiennes, afin de créer une proximité propice à la justice, à l'égalité des droits et au vivre-ensemble auxquels nous sommes toutes et tous attachés.

Je note simplement que ce bus ne stationne qu'aux portes de Paris et bien évidemment, il fait partie des véhicules qui sont plus que les bienvenus à Paris Centre.

Madame la Maire, je vous remercie.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, cher Boris.

On reste à Paris Centre avec une intervention d'Ariel WEIL pour Paris en commun et la mairie du Centre évidemment.

M. Ariel WEIL, maire de Paris Centre. - Je vais être très court, je dois dire que j'ai de la sympathie pour Aurélien VÉRON. D'abord, parce que c'est un habitant et élu de Paris Centre, ensuite parce qu'il s'intéresse comme nous à la Culture et parce que comme lui, dans ma hâte hier, j'ai déjà fait la présentation que je voulais faire aujourd'hui dans une autre Commission. Je ne vais donc pas la refaire, comme demain ou ce soir il ne fera pas sa présentation, mais elle concernait la culture d'ailleurs et aussi l'économie, puisqu'il s'agissait, je rappelle simplement cela, d'un projet pour transformer la librairie Gibert du boulevard de Saint-Denis en Scop, ce qui nous permet de la sauver ainsi que ses emplois, soit 15 C.D.I. et 30 sociétaires.

Je réponds aussi à Mme CARRÈRE-GÉE qui disait que notre action n'était pas suffisante. Voilà un projet soutenu par la Ville, où nous mettons 1 % et sauvons 30 emplois, il faut le souligner. Je suis très heureux que l'on sauvegarde ainsi une librairie dans le centre de Paris.

C'est tout ce que j'avais à dire, je vous remercie.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, cher Ariel WEIL.

Je vais donner la parole, avec nos excuses pour cette petite erreur, à M. Geoffroy BOULARD. Vous êtes sur Webex et on avait compris que vous ne souhaitiez plus prendre la parole.

La parole est à vous, cher Geoffroy BOULARD, pour changer Paris.

M. Geoffroy BOULARD, maire du 17^e arrondissement. - Madame la Maire, chers collègues, la situation des commerçants et des restaurateurs parisiens est dramatique et tristement inédite. La fréquentation et les chiffres d'affaires ont considérablement chuté depuis le début de la crise sanitaire, par exemple jusqu'à moins 60 % sur les Champs-Élysées, ou encore dans des quartiers plus exposés à la clientèle française qui souffrent énormément, comme la rue du Commerce, moins 25 % pour la fréquentation, et moins 24 % pour le chiffre d'affaires.

La fin du premier confinement n'a pas permis un retour à la normale. Les conséquences de cet effondrement sont brutales et nombreuses : la paupérisation, le surendettement des locataires et des propriétaires de commerce. Et ce sont les petits commerçants et les petits propriétaires patrimoniaux qui sont les premiers impactés et les plus touchés.

L'ouverture le dimanche sur l'ensemble de Paris, Madame la Maire, est urgente et simple à mettre en œuvre pour soutenir les commerces. Bien entendu, le deuxième confinement va accélérer cette tendance. L'incertitude que fait peser le confinement sur l'avenir de ces commerces nous inquiète au plus haut point.

Dans le 17^e, nos commerçants avaient subi de plein fouet le mouvement des Gilets jaunes, puis les différentes grèves ayant affecté nos commerçants dont certains sont aujourd'hui contraints de mettre la clef sous la porte.

Il y a urgence, Madame la Maire, urgence à adresser un signe d'espoir fort à ceux qui font l'âme de nos quartiers. Il y a urgence à leur tendre la main, à les écouter pour développer une politique équilibrée sur le territoire parisien, pour leur permettre de survivre ou redémarrer. Il y a urgence à leur apporter un soutien ferme qui s'inscrive dans la durée, c'est pourquoi je vous demande de reconduire l'exonération des droits de voirie votée par le Conseil de Paris en mai dernier et ce, pour une durée de 6 mois jusqu'à l'été 2021.

Nos commerçants et artisans ont besoin de souffler et doivent être allégés de certaines charges qui pèsent sur eux, les droits de voirie en font partie.

Merci.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci beaucoup, cher collègue.

La parole est maintenant, si je ne me trompe pas, toujours pour Changer Paris, à M. David ALPHAND, qui est lui aussi à distance.

M. David ALPHAND. - Je vais vous présenter le vœu n° 60 du groupe Changer Paris, relatif à la 5G et qui est un vœu pour interpeller l'Exécutif parisien...

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Cher collègue, y aurait-il un deuxième ordinateur allumé pas loin de vous ou un téléphone, parce qu'il y a un écho, peut-être un micro à couper ?

M. David ALPHAND. - Je n'ai pas l'impression, mais je vais fermer mon portable éventuellement.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Vous avez provoqué l'hilarité générale parce que vous parliez de 5G, et justement la communication est difficile.

On réessaye.

M. David ALPHAND. - Le problème est que l'on n'y est pas encore à la 5G, chers collègues, et on en est même très loin et c'est l'objet de notre vœu, rien ne se passe depuis ces derniers mois et pas même depuis ces dernières semaines.

En fait, on connaissait déjà le fantôme de l'opéra, mais Anne HIDALGO est en train de réinterpréter ce roman avec un autre titre, c'est le fantôme de l'Hôtel de Ville, car vraiment, quelle est sa position, quelles sont ses orientations ? Personne ne le sait.

La seule chose que l'on a comprise dans cette ville, c'est que Mme HIDALGO est otage d'une composante verdâtre de sa majorité municipale, qui la tient et lui interdit de bouger sur la 5G.

Rassurez-vous, le groupe Changer Paris, devant l'immobilité et la léthargie de l'Exécutif est en train de mener lui-même sa propre réflexion et nous avons organisé un cycle d'auditions, nous avons entendu les "Robins des Bois", les opérateurs télécoms, des sachants tels que Etienne KLEIN, le philosophe des sciences, et nous serons prêts lorsque Mme HIDALGO voudra bien inscrire à l'ordre du jour le passage à la 5G ou pas d'ailleurs dans la capitale.

Simplement, je veux lancer un conseil à la Maire de Paris, qu'elle le fasse vite, car si elle attend trop, nous en serons déjà à la 6G, merci.

Mme Audrey PULVAR, adjointe, présidente. - Merci à vous.

Autre interlocuteur de Changer Paris, Mme Anne BIRABEN, qui est dans la salle. C'est à vous.

Mme Anne BIRABEN. - Les deux vœux que je vais maintenant vous présenter portent sur la sauvegarde de professions emblématiques pour l'activité culturelle parisienne, les bouquinistes et les librairies indépendantes.

Ces deux professions subissent d'extrêmes difficultés qui appellent des mesures fortes. Du pont Marie au quai du Louvre pour la rive droite, et du quai de la Tournelle au quai Voltaire pour la rive gauche, plus de 200 bouquinistes perpétuent depuis le XVI^e siècle une tradition bien ancrée dans le paysage parisien.

Célèbres pour leurs boîtes vert wagon, ils dynamisent et valorisent près de 6 kilomètres de quais de Seine. Qui n'a pas passé des heures à dénicher un livre rare ou une estampe ? Mais qu'est-ce qu'un bouquiniste ? On appelle ainsi un homme ou une femme qui fait commerce de livres rares, contemporains ou anciens d'occasion et toutes sortes de curiosités. Leur caractère exceptionnel a obtenu une première reconnaissance en 2019 avec leur inscription à l'inventaire national du patrimoine culturel et matériel.

Mais la profession est en plein désarroi, déjà fragilisée par le développement de la vente en ligne, puis par les grèves de l'hiver 2019-2020. Du fait de la crise sanitaire, du confinement et de l'effondrement du tourisme, l'activité de bouquiniste est en péril. C'est toute la profession qui risque de disparaître, n'ayant pu se relever pendant le déconfinement.

Pour assurer sa survie, la profession a besoin d'être valorisée et a besoin d'aide.

Nous demandons l'autorisation d'ouvrir une cinquième boîte par concession pour retrouver la longueur de 10 mètres d'usage avant l'arrêté de 1943 du Préfet de la Seine. Nous demandons également une campagne de communication vantant son caractère original et patrimonial tant sur le plan littéraire qu'historique, une mise en lumière adaptée et une signalétique spécifique, l'organisation d'une exposition enfin en partenariat avec les mairies des arrondissements concernés.

Comme les bouquinistes qui constituent une vaste librairie à ciel ouvert, les librairies indépendantes souffrent tout autant. Vécue comme brutale et injuste, l'annonce de leur fermeture au cours de ce second confinement a largement ému l'opinion, qui s'est mobilisée pour l'empêcher, multipliant les démarches et les pétitions.

Le caractère essentiel du livre n'est plus à démontrer, c'est un outil de liberté individuelle, qui aide chacun à grandir, à forger sa personnalité, son caractère critique, c'est l'accès au savoir.

Or, la France est le seul pays de l'Union européenne à fermer ses librairies. La Capitale a perdu plus de 300 librairies ces deux dernières décennies et le Quartier latin n'est pas épargné.

Celles qui disposent des moyens humains, techniques et financiers ont développé le "click & collect" pour essayer de survivre. D'autres ont eu, l'espace d'un week-end, l'occasion de tenir un stand sur les marchés, mais avec l'interdiction de vendre les livres présentés sur l'étalage. C'est pourquoi nous demandons l'engagement de la Ville de Paris sur trois points. D'abord, qu'elle poursuive son combat pour obtenir le classement des librairies parmi les commerces de première nécessité.

Ensuite, qu'elle valorise l'ensemble des librairies parisiennes pratiquant à ce jour la livraison et le "click & collect", puisque ni la carte des commerçants ni la seule plate-forme promue sur le site de la Ville n'offre un recensement complet.

Enfin, qu'elle défende la possibilité d'ouvrir le dimanche pour les librairies situées ou non en zone touristique.

Chers collègues, peut-on imaginer les quais de Paris sans bouquinistes ? Impossible.

Peut-on imaginer les rues de Paris sans librairies de quartier ? Impossible.

Alors, sauvons-les !

(M. Patrick BLOCHE, adjoint, remplace Mme Audrey PULVAR au fauteuil de la présidence).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, chère collègue.

Je donne la parole au maire du 16e arrondissement, c'est à vous Francis SZPINER.

M. Francis SZPINER, maire du 16e arrondissement. - Monsieur le Maire, les commerçants des 16e et 17e arrondissements sont évidemment, comme tous les commerçants, durement touchés par la crise.

Je rends hommage d'ailleurs à leurs associations, qui essaient de se maintenir à flot, avec courage et ingéniosité. Et dans le climat que nous vivons, elles se battent notamment contre la morosité et veulent donner à nos rues l'aspect festif de cette période qui annonce les fêtes. Cet aspect, ce sont les illuminations de nos rues, et ils ont besoin d'aide pour maintenir ce qu'ils font tous les ans.

Or, les ressources de ces associations touchées par la crise ne leur permettent pas de faire en sorte que notre ville soit illuminée et qu'elle ait l'aspect de la normalité, qui est l'un des premiers remèdes contre la morosité en cette période de crise sanitaire.

C'est pourquoi elles ont besoin de l'aide de la Mairie de Paris et le présent vœu a pour but de demander à la Mairie de venir en aide à ces associations de commerçants, aide qu'évidemment je n'ai pas chiffrée, de manière que nous puissions maintenir ce cadre de vie, qui dans la période actuelle ne serait pas inutile.

Je vous remercie, Monsieur le Maire.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Comme quoi on peut dire beaucoup de choses en peu de temps. Vous l'avez prouvé à l'instant.

Je donne la parole à Jack-Yves BOHBOT, dernier inscrit dans ce débat organisé, avant que l'Exécutif ne réponde pour faire plaisir au maire du 16e arrondissement.

Jack-Yves BOHBOT, je vous vois à l'écran, vous avez la parole.

On ne vous entend pas...

Cher Jack-Yves BOHBOT, avec votre permission, est-ce que je peux donner la parole à l'Exécutif et vous avez un droit d'intervention ouvert, à partir du moment où la technique suivra avec votre autorisation ?

Merci beaucoup.

Je me permets donc de donner la parole à l'Exécutif, 8 adjointes et adjoints à la Maire de Paris doivent intervenir. Donc évidemment, vous devinez d'ores et déjà ce que je vais vous dire, soyez extraordinairement synthétiques.

La parole est tout d'abord à Sandrine CHARNOZ.

Mme Sandrine CHARNOZ, adjointe. - Merci, Monsieur le Maire.

Je voudrais remercier le groupe GIP et Danielle SIMONNET qui ont souhaité individualiser les projets de délibération portant sur la rémunération des présidents d'entreprises publiques locales et l'indemnisation de certains de leurs administrateurs désignés par la Ville de Paris.

Cela me permet tout d'abord de rappeler l'importance de ces 18 entreprises publiques locales, actrices incontournables de l'écosystème parisien, avec 1,8 milliard de chiffre d'affaires total dégagé en 2019, et leur engagement à maintenir les chantiers et les travaux qui soutiennent nos économies.

Dans la continuité de la Communication emploi, je rappelle d'ailleurs qu'elles représentent directement 3.640 emplois.

Dans la crise sanitaire qui nous frappe de plein fouet, l'ensemble de nos opérateurs ont joué et jouent pleinement et à leur juste place le rôle d'acteurs de nos politiques publiques au service des Parisiennes et Parisiens dans leurs différents domaines d'intervention.

Les projets de délibération évoqués aujourd'hui s'inscrivent dans ce contexte, celui d'une crise sanitaire et économique qui impose de tendre à plus de sobriété. Dans ce cadre, alors qu'une harmonisation et une homogénéisation des rémunérations des présidents ont déjà été menées lors de la précédente mandature, il est aujourd'hui proposé de limiter l'écart entre les montants des indemnités versées aux administrateurs désignés par la Ville lorsque celles-ci existent déjà. C'est trois entreprises publiques locales qui sont concernées, la R.I.V.P., la SETE et la C.P.C.U.

Je voudrais en effet, à l'heure où nous attendons de nos entreprises locales publiques le même effort de sobriété, que nous nous l'appliquions, et leur demander d'indemniser leurs administrateurs alors qu'elles ne le faisaient pas serait incompréhensible et relèverait de l'injonction paradoxale.

Mais dans le même temps, reconnaître l'investissement des administrateurs par une indemnisation lorsqu'elle existe déjà et surtout par un engagement de la Ville à leurs côtés est plus que jamais d'actualité.

En ce sens, je veux informer notre Assemblée des engagements pris au nom de l'Exécutif lors de la concertation avec tous les présidents de groupe que Patrick BLOCHE, Paul SIMONDON et moi-même avons menée avant notre séance de ce jour, comme nous nous y étions engagés devant vous en juillet dernier.

D'une part, l'engagement de former nos élus à leurs droits et responsabilités d'administrateurs, formation que nous alors leur proposer avec le Secrétariat général et les directions que je remercie de leur implication. Engagement également qui nous a permis d'évoquer le travail de parité à tous les niveaux de responsabilité que nous mènerons ensemble.

D'autre part, une information des présidents de groupe sur la présence et l'assiduité aux réunions qui conditionneront le versement de ces indemnités avec un rendez-vous annuel avec chacun d'entre eux pour évoquer ses dossiers.

Enfin, la présentation d'un état annuel des indemnités et rémunérations versées aux élus en fin d'année pour plus de transparence.

Vous l'aurez compris, mes chers collègues, nous poursuivons notre engagement de transparence, d'éthique et de sobriété en proposant ces projets de délibération aujourd'hui à votre vote.

Je voudrais dire quelques mots sur le projet de délibération "Bercy Arena", puisque j'ai été interpellée par Jérôme GLEIZES sur le DFA 42, qui propose à notre Assemblée des mesures de soutien en fonds propres à "Bercy Arena".

Ce soutien est rendu nécessaire par la crise Covid et la fermeture depuis mars dernier de cette structure. Cette recapitalisation ne change pas les équilibres du pacte d'actionnaires, mais renforce légèrement et vous l'avez noté, cher Jérôme GLEIZES, la position de Paris et d'A.E.G. Il a en effet été proposé aux petits actionnaires de monter au capital, mais ceux-ci n'ont pas souhaité le faire et donc, c'est la Ville et A.E.G qui sont les principaux pourvoyeurs de cette recapitalisation.

Je reste bien sûr à votre disposition sur toute autre question.

Mes chers collègues, je ne souhaite pas être plus longue pour laisser à l'ensemble de l'Exécutif l'occasion de s'exprimer, mais je vous invite à voter l'ensemble des projets de délibération qui vous sont proposés ce jour.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Sandrine CHARNOZ.

La parole est à Afaf GABELOTAUD.

Je donnerai ensuite la parole à Jack-Yves BOHBOT, bien sûr.

Mme Afaf GABELOTAUD, adjointe. - Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, la crise provoquée par la Covid-19 et les épisodes de confinement vont bouleverser durablement l'activité de nos entreprises et l'emploi.

Les perspectives sur l'emploi ne sont guère rassurantes, nous l'avons rappelé, le nombre de chômeurs s'établit, ce troisième trimestre, à 146.340, soit plus 14 % en un an.

Si les questions d'emploi, de formation et d'aide aux entreprises sont de compétence avant tout, avant tout de l'État et de la Région, nous ne les remplacerons pas, nous ne les "challengeons" pas non plus. La Maire de Paris l'a bien rappelé, il ne pouvait être question de rester les bras croisés lorsque la préoccupation majeure des Parisiens est un toit et un emploi.

C'est pourquoi, dès mai 2020, la Ville a su lancer un plan de soutien ambitieux de près de 200 millions d'euros aujourd'hui complété par un volet emploi. Eh oui ! Depuis que nous nous occupons d'emploi, en faisant du sur-mesure, nous faisons mieux, bien mieux que la moyenne nationale, voici mon analyse, Madame CARRÈRE-GÉE.

Par ailleurs, j'ai l'impression que vous n'aimez pas les 0, parce qu'il y a un certain nombre d'erreurs, ce ne sont pas 30 personnes qui sont accompagnées parmi les indépendants en détresse, mais bien près de 400 personnes et ce ne sont pas 10 personnes pour Psychoform, mais 30 personnes, ce ne sont pas tout à fait les mêmes chiffres.

Ce plan "Paris Boost Emploi" en direction de l'emploi et du développement économique s'accompagne d'un engagement financier de 0,5 milliard d'euros sur la mandature et sera déployé dès la fin de l'année pour agir rapidement et en concertation.

Je tenais à remercier pour leur travail mes collègues de l'Exécutif, toutes les directions qui œuvrent avec nous dans ce domaine, la DAE, la DDCT, la DASES, la DASCO et la DRH.

Il me faut également souligner la qualité de travail partenarial que nous menons avec Pôle Emploi et la Mission Locale de Paris, l'EPEC et l'Ecole de la deuxième chance, ainsi que les très nombreuses associations qui se mobilisent pour l'emploi.

Cette communication développe plusieurs axes. Le premier, la formation, notre objectif est de permettre à tous les demandeurs d'emploi qui le souhaitent de bénéficier d'une formation gratuite, professionnalisante, via nos différents dispositifs élaborés et financés dans le cadre d'un partenariat renforcé avec Pôle Emploi, dans le numérique, la fabrication, le réemploi, les services à la personne, l'agriculture durable. 50.000 Parisiens pourront obtenir une formation pendant cette nouvelle mandature, contre 15.000 au cours de la précédente.

Sur les bilans, puisqu'une question a été posée sur ce sujet, il en existe, ils existent tous d'ailleurs, le suivi existe, nous pouvons les envoyer, ils sont publics, il suffit de les demander, il y en a de très nombreux, chaque structure est évaluée, des comptes sont demandés et sont rendus.

Je regrette que certains continuent de vouloir voir de l'obscurité là où cela fait bien longtemps que la transparence est devenue une norme. Il va falloir s'y faire, je le sais, mais les temps ont changé.

Le soutien aux entreprises, Olivia va intervenir... Je ne parle pas de vous, Madame CARRÈRE-GÉE.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Ne vous interrompez pas.

Mme Afaf GABELOTAUD, adjointe. - Je parle de tous ceux qui ont été accompagnés. Oui, c'est 30 pour Psychoform. 400 seront accompagnés, ce ne sont pas que les 30 de Psychoform.

Réactive emploi, il y a trois semaines...

Madame CARRÈRE-GÉE, je vous réponds ! Je vous dis qu'il y aura 400 personnes.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Laissez parler Afaf GABELOTAUD, on a bien compris, vous n'êtes pas d'accord, chacun s'exprime.

Mme Afaf GABELOTAUD, adjointe. - Plus de 400 personnes seront accompagnées, dont 30 chez Psychoform, dès le mois de mai.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Madame la Présidente, je vous en prie.

Mme Afaf GABELOTAUD, adjointe. - Olivia POLSKI reviendra plus largement sur le soutien aux entreprises, dès le mois de mai 200 millions d'aide aux entreprises de la Capitale ont été engagés.

25.000 entreprises parisiennes ont ainsi bénéficié d'exonérations.

500 ont été reconnues éligibles à un prêt à taux 0 dans le cadre du fonds Résilience dans lequel la Ville investit 10 millions.

200 ont candidaté à l'appel à projets "Relancer mon entreprise autrement", pour recevoir une aide financière pouvant aller jusqu'à 50.000 euros pour accompagner leur reprise d'activité.

200 start-up ont bénéficié d'un accompagnement "Paris & Co".

100 entreprises de l'E.S.S. ont bénéficié de notre fonds d'aide de 4 millions d'euros.

15 millions d'euros ont été consacrés à la culture, 10 millions au tourisme.

Alors, la Ville comme employeur, avec plus de 150 opérations de recrutement annuelles et plus de 2.500 postes, la Ville de Paris est un acteur essentiel de l'emploi. Un effort supplémentaire sera fait en la matière, Antoine GUILLOU y reviendra, et c'est pareil, ce ne sont pas 200 apprentis en plus mais 2.000 sur la mandature.

Aujourd'hui, Paris compte 9 points Paris Emploi dont celui évoqué par la maire du 14^e arrondissement, Mme Carine PETIT, qui permettent de fournir à ceux qui le souhaitent une information précise et une orientation vers les dispositifs adaptés. 20.000 Parisiens ont fréquenté ces points en 2019. Leur développement sera poursuivi afin de les rapprocher au plus près du citoyen dans l'esprit de la "ville du quart d'heure".

Par ailleurs, un observatoire d'analyse du tissu économique parisien et de la situation de l'emploi sera créé, piloté en lien avec l'APUR, Pôle emploi et tous nos grands partenaires. Il aura pour objectif d'identifier les mutations de notre économie et sera le lieu de réflexion et de recherche parisien sur l'emploi et le développement économique, complété par des comités stratégiques locaux et sectoriels, en lien avec les mairies d'arrondissement pour répondre avec justesse et réactivité aux besoins immédiats.

Paris, en lien avec les arrondissements, fait tout pour accueillir de nouveaux territoires zéro chômeur permis par la seconde loi. Le 18e, 19e, 20e, et dorénavant le 17e sont mobilisés pour porter une candidature.

Ce plan "Paris Boost Emploi" vise à accompagner au mieux les Parisiens ainsi que nos entreprises. Il s'inscrit en cela dans la continuité de l'action menée pour la Municipalité en faveur d'un développement économique responsable, social et écologique.

Nous ne lâcherons rien, nous serons prêts dès les premiers signes de reprise et nous serons forts mais exigeants, très exigeants, parce que je regarde la jolie devise parisienne qui est si vraie aujourd'hui, "battu par les flots, mais ne sombre jamais", nous ferons tout pour que la Ville de Paris soit toujours la plus attractive, la plus rayonnante, inspirante, récréative, créative et des Parisiens heureux dans leur vie personnelle et professionnelle. Nous ne laisserons personne sur le bord de la route.

Quant à l'amendement au projet de délibération DAE 225, Madame GOMES, nous partageons largement l'objectif de lutter contre les effets pervers des plates-formes indépendantes, évidemment nous en avons parlé ensemble et vous serez associée. Cela fait partie de nos objectifs de mandature, mais je vous propose d'y travailler réellement ensemble au-delà de cet amendement sur lequel je formule une demande de retrait.

Je fais court pour laisser mes collègues compléter.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Afaf GABELOTAUD.

Comme promis, j'insère dans les réponses de l'Exécutif, Jack-Yves BOHBOT si cette fois-ci il est prêt ?

M. Jack-Yves BOHBOT. - Oui, Monsieur le Maire.

D'abord, merci pour votre obligeance, votre patience et votre courtoisie. L'épicentre de la crise touristique française est bien à Paris, les données que nous avons analysées en 1ère Commission sont sans appel et tombent comme un couperet en fin d'année, les professionnels sur le terrain nous le confirment, l'année est catastrophique.

Le couvre-feu, et maintenant le confinement assènent un dernier coup à cette industrie moribonde.

Dès la 1ère Commission des Finances de cette mandature et David ALPHAND en est le témoin, nous avons interpellé sur la situation de ce secteur, le secteur du tourisme à Paris, qui concerne 11 % de la richesse de la Ville et 300.000 emplois. Monsieur SIMONDON, vous nous aviez alors indiqué et annoncé un plan de 10 millions d'euros pour venir en aide à cette activité, plan dont on perçoit toujours mal le contour. Je note d'ailleurs que sur le site de la Ville de Paris, on ne parle d'une enveloppe que de 5 millions d'euros.

Vous nous proposez aujourd'hui dans ce cadre une subvention de près de 1,5 million d'euros pour l'Office du tourisme, pour soutenir des offres alternatives et locales en lien avec les mairies d'arrondissement, organiser les Assises du tourisme durable en 2021, pour réfléchir à des solutions plus environnementales, pourquoi pas.

Mais ce n'est pas la priorité, ce sont des solutions de moyen ou de long terme, qui ne permettent en aucun cas de répondre à l'absence cruciale du tourisme étranger professionnel due à un trafic aérien inexistant, et qui ne permettront pas à bon nombre de nos professionnels au bord de l'asphyxie, de survivre à la crise épidémique.

L'Office mondial du tourisme prédit que le retour au niveau de 2019 en termes d'arrivée de touristes devrait prendre entre deux et quatre ans et notre Ville est très dépendante, vous le savez, de la clientèle internationale.

Le tourisme parisien a besoin d'un engagement financier immédiat de grande envergure. Notre conviction est que le tourisme est un des moteurs économiques de notre ville et que l'on doit poursuivre le développement de notre patrimoine culturel naturel tout en préservant l'environnement et les modes de vie traditionnels. Ce qui est touché au cœur, ce sont les moteurs du tourisme parisien. Nos grands monuments, nos grands musées, nos beaux jardins qui attirent chaque année des millions de visiteurs et qui laissent depuis déserts les quartiers parisiens.

Nous devons donc être prêts à intervenir dès que nous apercevrons la fin du tunnel, à lancer des campagnes massives et mondiales pour vanter la destination Paris.

Nous devons dès maintenant proposer des dispositions d'aide, de soutien et d'exonération, accompagner les professionnels dans l'élaboration de projets de transformation digitale, de captation de nouvelles clientèles pour s'adapter aux envies émergentes d'un tourisme doux et responsable.

Mais là franchement, et je le regrette, votre proposition n'est pas à la hauteur de l'urgence des enjeux et devrait être autrement plus ambitieuse.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Jack-Yves BOHBOT, vous êtes intervenu sur le tourisme, et comme je n'ai pas encore donné la parole à Frédéric HOCQUARD, cela tombe merveilleusement bien.

Avant Frédéric HOCQUARD, c'est le tour d'Antoine GUILLOU.

M. Antoine GUILLOU, adjoint. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Vos différentes interventions, chers collègues, l'ont rappelé, la Maire de Paris l'avait fait avant vous, la situation sur le plan de l'emploi est sans précédent compte tenu de la crise que nous traversons.

Dans ce cadre, la Maire de Paris et moi-même avons souhaité que la Ville en tant qu'employeur, un des principaux employeurs d'Ile-de-France, prenne toute sa part dans ces initiatives que nous portons.

C'est notamment le cas, et nous avons souhaité mettre l'accent sur ce sujet, à l'égard des jeunes qui peuvent être en recherche d'un apprentissage, en recherche d'un stage, et pour lesquels la période a pu compliquer singulièrement leur recherche, comme vous l'évoquiez, chère Barbara GOMES. C'est véritablement sur ce sujet que nous souhaitons donc mettre l'accent avec un recrutement de 5.000 apprentis sur la mandature.

Je me risque à corriger un chiffre évoqué par la Présidente CARRÈRE-GÉE. Je pense que vous serez d'accord avec moi, Madame la Présidente, c'est un effort significatif, puisque c'est plus de 50 % d'augmentation du nombre d'apprentis qui seront accueillis annuellement avec cet objectif que nous nous fixons.

Sur les stagiaires, c'est un objectif de 40.000 stagiaires accueillis sur la mandature, avec un objectif là aussi ambitieux, mais la situation le justifie. Nous porterons d'ailleurs, dans le cadre de ces recrutements, une attention particulière aux personnes en situation de handicap, comme nous le faisons naturellement pour les recrutements pérennes.

Le Président BONNET évoquait la question de l'emploi public, nous aurons l'occasion d'y revenir en détail lors de nos débats sur le budget en décembre. Mais bien sûr, la Ville de Paris emploiera l'ensemble de ses leviers de recrutement pour assurer le fonctionnement des nouveaux équipements publics créés et assurer que les moyens humains soient là pour le déploiement des priorités de la mandature.

Ce n'est pas directement lié à notre sujet, mais comme vous l'avez évoqué, je souhaite y faire référence : tant Colombe BROSSEL que moi sommes évidemment particulièrement attachés au dialogue social. Nous recevons régulièrement les organisations syndicales de la propreté ou en ce qui me concerne au niveau central. Nous l'avons fait avant le mouvement de mobilisation de la propreté d'hier et d'aujourd'hui. Nous le ferons évidemment encore. Je veux, en revanche, dire avec l'attachement qui est le nôtre au dialogue social et au droit de grève, que les dégradations qui ont été commises dans le cadre de ces mouvements ne sont pas acceptables.

Enfin, je voudrais revenir dans le temps qui m'est imparti sur l'intervention de Boris JAMET-FOURNIER pour souligner l'importance de la politique d'accès au droit qui est menée par la Ville de Paris. Je vous remercie de votre intervention, cher Boris, pour souligner que ce sont plus de 2,4 millions d'euros que la Ville consacre à cette politique en partenariat avec l'État, avec les professions juridiques, avec nos partenaires associatifs à travers de multiples dispositifs, que ce soient les consultations en mairie d'arrondissement, que je remercie de leur participation, les Points d'accès au droit, les Relais d'accès aux droits.

C'est véritablement une politique d'ensemble déployée par la Ville et je crois qu'en cette période de crise, elle montre toute son utilité. Je souhaite remercier l'ensemble de ceux qui y contribuent, et ils sont nombreux.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup pour votre esprit de synthèse, cher Antoine GUILLOU.

La parole est à Frédéric HOCQUARD.

M. Frédéric HOCQUARD, adjoint. - Merci, Monsieur le Maire.

Pour vous répondre sur la question du tourisme et sur le projet de délibération DAE 281, et d'abord vous remercier pour l'intérêt et les différentes interventions que j'ai entendues dans cette commission et aussi dans la 7e Commission, puisqu'il y a des interventions précédentes. Pour vous répondre sur plusieurs points, sur la question du plan de relance et du plan de soutien et répondre à l'intervention de M. BOHBOT sur la question du tourisme.

Oui, il y a un plan de soutien de 10 millions d'euros que nous avons mis en place dès le mois de mai ou le mois de juin sur la question du tourisme qui comporte, je le rappelle rapidement, je ne voulais pas intervenir sur ce point, l'achat de billets. Nous avons acheté plus de 50.000 billets, que ce soit pour la tour Eiffel, les Bateaux-Mouches et les musées. Un soutien et une campagne que nous avons faits en direction du tourisme local, qu'il soit francilien ou français, de la proximité européenne, une campagne de communication qu'a menée l'Office de tourisme, et aussi toutes les visites guidées que nous avons organisées cet été.

Bref, la Ville a mis en place, dans le domaine du tourisme, un certain nombre d'amortisseurs par rapport à la crise très forte que subit l'industrie du tourisme aujourd'hui.

C'est aussi le "Welcome City Lab" dans lequel nous lançons plusieurs appels à projets dont un que nous venons de mettre en place avant-hier, un appel à projets autour de la question du phygital et de la phygitalisation de l'offre touristique.

Vous l'avez dit, nous ne pourrions pas travailler tout seul sur la question du soutien à la relance et au tourisme, puisqu'il faut que nous travaillions avec nos partenaires. J'ai rencontré la Région Ile-de-France, et l'Office de tourisme travaille main dans la main avec le C.R.T. sur ce sujet. Il faut aussi que l'État, j'ai vu Jean-Baptiste LEMOYNE, décline un plan de soutien.

Plusieurs milliards ont été mis et annoncés dans le domaine de la filière touristique, pour l'instant il n'y a pas de plan local de déclinaison. Il y en a un pour la Corse et un pour Lourdes, il serait temps qu'il y en ait un pour Paris de manière que nous articulions l'action de l'État, l'action de la Région, l'action de la Métropole et l'action de la Ville de manière à accompagner et soutenir la filière.

Autre élément, sur le projet de délibération ici, trois points, la question de l'accompagnement et du soutien à la filière touristique, je n'y reviens pas, nous allons continuer et accentuer le travail que nous faisons dans ce domaine, notamment par rapport à l'hôtellerie.

Deuxième élément, c'est le développement d'une offre locale, j'ai réuni il y a peu, Mme Maud LELIEVRE en a parlé, les différents maires adjoints d'arrondissement, et en travaillant avec les différentes mairies nous allons regarder de quelle manière nous pouvons travailler sur des offres territoriales, des offres locales au niveau de chacun des arrondissements de manière à pouvoir diversifier, valoriser l'attraction touristique et faire aussi que nous puissions avoir une offre touristique mieux répartie sur le territoire.

La balle est dans le camp de chacune des mairies d'arrondissement de manière, avec l'Office de tourisme, à construire des offres dans ce domaine. Déjà un certain nombre de projets sont remontés, Nathalie MAQUOI parlait de la question de la Commune de Paris. Nous avons un travail avec des visites que nous ferons autour des 150 ans de la Commune de Paris. Un travail est réalisé avec "Feminists in the City" sur la question historique du féminisme et de la place des femmes dans la Ville, et aussi le Paris Noir sur la question de la place des Noirs dans l'histoire de notre ville.

Troisième élément, vous l'avez relevé, nous allons commencer à travailler sur la question du tourisme durable, du tourisme écoresponsable. La Maire l'a rappelé dans son intervention tout à l'heure au début de la première commission, évidemment nous travaillons sur des questions de relance, mais aussi sur une économie qui soit plus durable, plus respectueuse de l'environnement. Le tourisme est évidemment un facteur de pollution aussi à travers la question des bus diesel ou l'aérien, qui impacte fortement notre bilan carbone. Nous allons travailler sur cette question de manière à avoir un tourisme durable qui veut dire aussi un tourisme résilient, qui résiste mieux à la crise, qui est capable de rebondir.

Ce sont déjà d'une certaine manière des choses que nous avons faites pour l'attractivité de cette ville. Quand on réfléchit, pendant le confinement nous en avons profité pour développer des pistes cyclables, pour développer des terrasses qui ont fleuri un peu partout dans cette ville. Tout cela, c'est aussi une nouvelle attractivité touristique que nous souhaitons et que nous voulons mettre en place.

Evidemment, nous accompagnerons la filière dans ce domaine, car il y a des discussions qu'il faudra avoir de ce point de vue. Mais c'est un souhait et c'est une possibilité pour cette ville, au sortir de ce confinement, que nous espérons le plus rapidement possible, au sortir de la réouverture des frontières, de pouvoir rebondir et faire de Paris une capitale qui soit en avance dans le domaine du tourisme durable, du tourisme écoresponsable et du tourisme qui soit un tourisme respectueux de notre environnement et respectueux des Parisiens qui s'y trouvent.

Voilà pour répondre, l'ensemble du travail réalisé par l'O.T.C.P.

Je voudrais finir en saluant les équipes de l'O.T.C.P., sa directrice Corinne MENEGAUX et son président Pierre SCHAPIRA, qui ont réalisé et réalisent un excellent travail dans ce domaine.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Frédéric HOCQUARD.

La parole est à Pénélope KOMITÈS.

Mme Pénélope KOMITÈS, adjointe. - Bonsoir, effectivement, sur le versus innovation, c'est rappeler que l'innovation est aussi au service de la ville que nous souhaitons, une ville résiliente, durable, et c'est vrai que ce que nous faisons en ce moment, c'est effectivement travailler pour que l'innovation soit au service de tous les habitants, qu'elle ait un impact positif dans tous les quartiers, afin de permettre à chacun de vivre mieux, et surtout de vivre mieux quand on va sortir de cette crise.

Elle s'inscrit bien évidemment dans la transversalité de toutes les politiques publiques que nous menons et s'empare des défis aussi bien environnementaux que sociétaux. Elle cherche à trouver des solutions pour fabriquer la ville autrement.

C'est bien dans cet esprit que nous travaillons, c'est-à-dire l'innovation au service d'une fabrique, de fabriquer la ville autrement, et je crois que c'est notre rôle en tant que collectivité que de soutenir les entrepreneurs et les

structures qui développent ces idées et ces solutions pour atteindre ces objectifs, afin de soutenir cet écosystème qui souffre aussi de la Covid.

Bien évidemment, cette innovation, comme l'a dit Frédéric HOCQUARD quand il a parlé du "Welcome City Lab", est bien sûr au service de l'attractivité de la ville. Aujourd'hui, nous allons nous poser pour réfléchir à ce qu'est l'attractivité d'une ville, et réfléchir sur les critères de l'attractivité de la ville.

Une ville n'est pas uniquement attractive au nombre de mètres carrés de bureaux disponibles, ou au nombre de touristes, mais bien comme l'a dit Frédéric, sur un tourisme potentiellement différent. Je crois que ce que nous faisons, c'est effectivement, en ce moment, travailler avec tout ce riche écosystème et réseau de l'innovation parisien, des incubateurs, des "start-up", des entrepreneurs que nous accompagnons en ce moment avec leur fragilité, que nous aidons bien évidemment à maintenir la tête hors de l'eau.

Dans le cadre d'"Option innovation" qui s'est déroulée dernièrement, l'agence de développement économique et d'innovation "Paris & Co" a organisé des rencontres entre les élèves des collèges, des lycées et des entrepreneurs de l'innovation, ce qui n'est pas forcément une évidence pour les jeunes, comme j'ai pu le constater de visu, parce qu'ils ont le sentiment, notamment les jeunes issus des quartiers populaires, que tout ce monde de l'innovation et ce monde de l'entrepreneuriat des "start-up" sont encore réservés à des élites. Je crois que c'est important de travailler sur ce sujet.

C'est vrai, Madame SIMONNET, que le projet "Start-up à l'école" qui est porté par "Agoranov" et soutenu par la Ville soutient cette dynamique, puisqu'il permet de faire la lumière sur des métiers et de faire comprendre concrètement à des jeunes ce que sont les métiers de l'innovation, les métiers d'aujourd'hui et de demain, dans une économie impactée par la crise.

Je finirai sur l'intervention de M. GLEIZES, le projet de délibération DAE 245, puisqu'en soutenant "Finance for Tomorrow" qui est le programme d'Europlace, la Ville de Paris, par cette action et cette subvention de 50.000 euros, agit sur les marchés financiers en stimulant les investissements durables et socialement responsables et en aidant à la diffusion de bonnes pratiques.

Plus globalement, les échanges entre la Ville de Paris et "Finance for Tomorrow" participent au développement d'un éventail d'outils financiers très innovants qui permettent notamment d'atteindre les engagements qui ont été définis dans le Plan Climat avec des objectifs de neutralité carbone qui sont intégrés dans le programme d'investissement de mandature, la massification de la rénovation des bâtiments publics, etc.

Je vous invite fortement à voter ce projet de délibération. Voilà, merci, mes chers collègues.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Pénélope KOMITÈS.

Je vous invite à faire un peu moins de bruit, parce que pour les oratrices et orateurs, ce bruit de fond est fatigant, pour les autres aussi d'ailleurs.

La parole est à Florentin LETISSIER.

M. Florentin LETISSIER, adjoint. - Monsieur le Maire, mes chers collègues, merci pour vos interventions qui me permettent de mettre la lumière une nouvelle fois sur l'action que nous menons à travers différents projets de délibération en faveur d'une économie différente, une économie ancrée dans notre territoire, une économie plus juste, plus résiliente, plus favorable à notre environnement, c'est bien sûr l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire.

Nous sommes d'ailleurs au mois de novembre dans un moment particulièrement fort pour le l'E.S.S., puisque c'est le mois de l'économie sociale et solidaire chaque année. J'aime à rappeler que l'E.S.S. à Paris, ce ne sont pas moins de 13.000 établissements employeurs et plus de 150.000 salariés.

Cette opération de promotion de l'E.S.S. est bien entendu perturbée cette année par le contexte sanitaire, comme tous les acteurs économiques, les acteurs de l'E.S.S. ont souffert, ont pris de plein fouet la crise, mais de par leur organisation souvent à faibles effectifs, leurs approvisionnements en circuit court qui les rend moins dépendants de la mondialisation, et de par leur modèle basé sur une lucrativité limitée, ils sont plus résilients que les acteurs économiques classiques et résisteront sans doute mieux à la crise.

Pour toutes ces raisons, nous devons continuer à les soutenir et les renforcer, et c'est bien ce que nous faisons à travers de nombreux projets de délibération.

Je tiens à remercier ma collègue Afaf GABELOTAUD pour tout le travail qu'elle a entrepris à travers le plan "Paris Boost Emploi" qui vous a été présenté et auquel nous avons été bien sûr associés. Nous avons proposé le doublement du financement de la Ville pour la création de postes en insertion pour l'activité économique. Cela va être 5.000 nouvelles Parisiennes et nouveaux Parisiens qui vont retrouver le chemin de l'emploi durant la mandature grâce à ces emplois en insertion. C'est vraiment un apport majeur en matière de politique de l'emploi.

Le développement de l'E.S.S. à Paris passe aussi par le changement des modes de consommation. Notre collègue Frédéric BADINA-SERPETTE a parlé à juste titre de notre modèle de soutien à la monnaie locale "La Pêche", qui va se développer sous forme numérique. Nous savons que la plupart des monnaies sont aujourd'hui à

80-90 % en termes de transaction en format numérique. C'est un nouveau cap qu'elle va pouvoir passer. "La Pêche" aujourd'hui, c'est plus de 200 prestataires, 1.800 particuliers et 300.000 euros qui sont convertis déjà à travers cette monnaie locale.

Enfin, mes chers collègues, je dois vous avouer ma déception face à des attaques répétées des élus de l'opposition concernant notre projet de délibération Plan de relance E.S.S. Nous devons présenter à ce Conseil de Paris un projet de délibération de 1,4 million d'euros pour soutenir 27 structures de l'économie sociale et solidaire qui en ont bien besoin en période de crise.

J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer en conseil d'arrondissement à ce sujet, ce projet de délibération n'est aucunement à remettre en doute. Cependant, et on a eu un exemple tout à l'heure et des exemples hier, le débat politique est malheureusement pollué par un certain nombre de "fake news", par un certain nombre de contrevérités et par un certain nombre de "tweets" qui ne sont pas de nature à éclairer nos choix publics et à éclairer le choix de nos concitoyennes et concitoyens.

Je mets en garde face à certaines dérives graves en matière de manière de concevoir la politique publique. Aujourd'hui, était notamment ciblée une subvention pour une maison d'édition indépendante et pluraliste. J'insiste sur ce point, il aurait fallu regarder le site Internet de cette structure.

Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mes chers collègues, le monde du livre est gravement en crise. Amazon prend des parts de marché toujours plus importantes. Le marché du livre en France est concentré à 90 % sur 10 grosses maisons d'édition, donc il faut absolument que l'on soutienne aussi ce secteur. Je ne renoncerai pas sur ce point à soutenir les maisons d'édition qui font la promotion de l'économie sociale et solidaire, qui ont une lucrativité limitée et visent à l'expression démocratique de leurs salariés. Toutes les maisons d'édition qui s'inscrivent dans ce cadre, si elles nous sollicitent comme cela a été le cas pour la Rue de l'Echiquier, je suis tout à fait prêt à les soutenir.

Pour terminer, afin de faire taire ces critiques infondées, j'ai décidé de saisir la Commission de déontologie et je représenterai ce projet de délibération au mois de décembre, et j'espère que ce sera de nature à faire taire les critiques infondées.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Ne nous échauffons pas. Le projet de délibération ayant été retiré, il ne fait pas l'objet d'une discussion, et nous verrons si au mois de décembre la Maire de Paris, qui est seul maître de l'ordre du jour, décidera de sa réinscription.

La parole est à Olivia POLSKI.

Mme Olivia POLSKI, adjointe. - Monsieur le Maire, mes chers collègues, d'abord, permettez-moi rapidement d'avoir une pensée pour tous nos commerçants qui ne peuvent pas ouvrir, et juste vous dire qu'effectivement, j'ai quotidiennement des messages de détresse et de colère, et je veux effectivement qu'on puisse en profiter pour avoir une pensée pour eux. J'ai d'ailleurs une pensée particulière pour tous nos volants sur les marchés alimentaires, qui sont parmi les plus précaires et pour lesquels je suis extrêmement inquiète.

Vous dire qu'effectivement, je ne vais pas répéter ce qu'a dit la Maire de Paris, mais nous avons d'ores et déjà lancé un grand plan de 200 millions d'euros pour aider, et nous ne cessons depuis mars dernier d'être à leurs côtés.

La Maire a d'ailleurs d'ores et déjà pris un certain nombre de dispositions suite à cette nouvelle situation. C'est le cas avec la prolongation jusqu'à la fin juin de l'autorisation accordée aux restaurateurs d'utiliser des emplacements, comme vous le savez, supplémentaires sur l'espace public. Ce, pour mettre en œuvre, je rappelle que c'était l'objectif, la distanciation physique nécessaire à la lutte contre le Covid et favoriser la relance de cette activité économique.

Elle a aussi annoncé l'exonération des droits de voirie qui bénéficieraient - en ce moment, c'est plus compliqué - à ceux qui ne disposent pas d'une terrasse éphémère. C'est l'objet des deux projets de délibération adoptés ce jour-là, le DU 95 et le DU 100, l'un portant sur les terrasses éphémères et l'autre sur les terrasses exonérées. Je crains donc que le vœu n° 52 présenté par M. BOULARD soit évidemment inopérant. Du coup, je lui demanderai de bien vouloir le retirer.

J'en profite, car cela n'a pas encore été évoqué, mais annoncé, pour rappeler l'exonération des droits de stationnement pendant la période de confinement pour les professionnels ayant une activité majoritairement mobile via le dispositif "Pro Mobile".

La Maire a aussi annoncé aux acteurs économiques, lors d'une visioconférence que l'on a faite avec eux il y a deux semaines, l'accord d'un soutien exceptionnel aux associations de commerçants dans le cadre des illuminations des fêtes de fin d'année.

Monsieur SZPINER, pour vous répondre, oui, nous avons pris un engagement, nous avons réussi à dégager 200.000 euros supplémentaires.

Si vous acceptez de retirer votre vœu, je vous propose que l'on engage rapidement, c'est-à-dire dès demain, un travail sur vos associations, tous les maires d'arrondissement, il ne s'agit pas que de M. le Maire du 16e, l'idée

étant de regarder avec tous les maires d'arrondissement les associations les plus fragiles en premier, celles qui sont vraiment dans une très grande difficulté, afin d'apporter cette aide supplémentaire.

Donc, si vous en êtes d'accord, nous travaillerons avec tous les maires d'arrondissement en ce sens très rapidement.

En profiter pour vous dire qu'il n'est pas légal aujourd'hui d'accorder 100 % d'une demande de subvention à des associations de commerçants, puisque sinon cela pourrait être requalifié en marché public. Donc, nous ne pouvons pas aller jusqu'à 100 % de la demande de subvention.

C'est aussi la raison pour laquelle je demande à Mme BERTHOUT de retirer son vœu, puisque dans le même ordre, c'est inopérant.

En ce qui concerne la question de ce qui est encore fait aujourd'hui, j'imagine que vous l'avez vu, la Maire a aussi annoncé et lancé une grande campagne de communication en soutien aux commerces de proximité et à nos artisans, notamment au travers d'une grande campagne d'affichage sur nos MUPI. Vous pouvez la voir actuellement.

L'ensemble des outils de la Ville de Paris sont utilisés pour inciter les Parisiennes et les Parisiennes à acheter dans leurs commerces de proximité. Et vous avez vu la cartographie qui recense les commerçants et les artisans qui proposent soit du retrait de commandes, soit des livraisons, et elle connaît un fort développement, puisque nous avons à ce jour 2.200 commerçants inscrits.

Toujours pour répondre au vœu qui a été déposé, la Maire s'engage en faveur des librairies. Je pense que cela a été suffisamment repris dans tous les médias pour que cela se sache. Elle a adressé un courrier au Président de la République pour réclamer leur réouverture. Elle a souhaité aussi que dans nos marchés parisiens, on puisse lancer une grande opération le week-end dernier de promotion des dispositifs alternatifs mis en place par les libraires. Nous avons aussi à ce moment-là diffusé des "flyers" pour inciter les Parisiens à aller faire des retraits de commandes dans les librairies de proximité.

De ce fait, le vœu n° 54 qui a été déposé par Mme BIRABEN n'est pas tellement opérant. Je lui demanderai de bien vouloir le retirer.

Nous discutons sans cesse avec les libraires et leurs représentants pour continuer de trouver les moyens de les soutenir, mais ce qu'ils réclament, c'est de pouvoir rouvrir même dans des conditions évidemment drastiques.

En ce qui concerne le soutien aux bouquinistes, je veux aussi répondre à Mme BIRABEN qu'avec Mme Karen TAÏEB qui est ici, adjointe au patrimoine, nous avons rencontré leurs représentants le 26 octobre dernier, pour parler avec eux de leurs difficultés.

Nous avons déjà prévu, c'est amusant à quel point cela peut se retrouver dans votre vœu, j'imagine que c'est une reprise d'engagements dont vous avez entendu parler, effectivement de monter avec eux une grande campagne de communication axée sur l'aspect historique et patrimonial du métier de bouquiniste, mais aussi l'organisation avec eux, dès que ce sera possible, au printemps ou à l'été, d'un grand événement de type festif pour faire venir les Parisiens et peut-être plus les touristes chez nos bouquinistes. Evidemment, nous continuons notre grand soutien à leur projet d'inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Sur les demandes sur lesquelles on nous dit qu'il faudrait faire plus, je pense notamment au vœu de M. BOULARD, nous allons mettre en place d'autres mesures d'accompagnement pour ceux qui ont fermé pendant ce confinement. Vous nous demandez de le faire maintenant alors que nous ne connaissons toujours pas l'ampleur, et en fonction des professions, les durées de fermeture, cela n'a pas de sens.

Proposer aussi aujourd'hui une aide à la digitalisation de la ville, je trouve qu'en soi c'est une bonne idée. D'ailleurs, nous avons été assez précurseurs avec le dispositif robuste de la SEMAEST en la matière. Je veux vous rappeler qu'il existe déjà des dispositifs d'État et de la Région, mais si vous ne les connaissez pas, je vous invite à faire connaître le dispositif régional. Afaf GABELOTAUD l'a dit avant moi, mais il faut écouter. Je veux bien répondre à vos interrogations, mais un moment donné, il faut que l'on s'écoute.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Voilà.

Mme Olivia POLSKI, adjointe. - Il y a beaucoup de vœux, si vous voulez que l'on vous apporte des réponses, il faut aussi nous écouter. Après, vous allez vous plaindre... Je vous explique.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Personne ne se plaint, sinon du temps qui passe.

Mme Olivia POLSKI, adjointe. - On nous explique que la Ville ne fait rien, donc je réponds, et précisément. Je vous rappelle que c'est la compétence de la Région, l'aide économique. Ce serait bien de pouvoir promouvoir les dispositifs qui existent déjà plutôt que de redemander à la Ville, parallèlement au fait de dire qu'il y a des problèmes financiers, de pouvoir saisir ce qui existe déjà. Madame GATEL, je vous incite, dans votre vœu, à vous tourner vers les dispositifs existants.

Je continue. Je vais vous dire une petite chose. La Région Ile-de-France est compétente pour définir les aides en faveur de la création ou de l'extension de l'activité économique ou des entreprises en difficulté. C'est une compétence des Régions.

L'Ile-de-France, je vous le dis, n'est pas au rendez-vous. Eh oui, on a créé un fonds de solidarité avec la Région Ile-de-France, que la Ville de Paris a abondé à hauteur de 10 millions d'euros. Excusez-moi, aujourd'hui, nous sommes à 9 millions d'euros dépensés. Que fait la Région ? Comment la Région Ile-de-France aide les commerces parisiens ? Je vous le demande. Je vais vous dire quelque chose...

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Chers collègues... D'abord, je m'adresse à Olivia POLSKI, ne vous sentez pas obligée de répondre longuement.

Mme Olivia POLSKI, adjointe. - Si. Je pense, c'est l'objectif du vœu et de l'Exécutif.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Excusez-moi, je préside cette séance et comme vous avez été interrompue, je ne vais comptabiliser que 9 minutes d'intervention pour l'instant. Je voulais vous détendre sur le fait que vous n'avez pas un devoir de réponse complète et argumentée à tout, pour que vous puissiez aller vers votre conclusion et en contrepartie, évidemment, le groupe Changer Paris va vous écouter.

Mme Olivia POLSKI, adjointe. - Je voulais rappeler que c'est une compétence et c'est l'objectif du vœu de l'Exécutif. Je veux donner un exemple, la Région Occitanie a annoncé une aide aux loyers, j'aimerais bien qu'un moment la Région puisse s'engager aussi pour les commerçants parisiens, et si l'on pouvait avoir un petit bilan précis sur ce qu'elle fait pour les commerçants parisiens, ce serait une bonne chose.

Autre objectif du vœu de l'Exécutif, le fait de demander à l'État, parce qu'il y a eu des propositions de type incitatif sur la question des loyers, force est de constater qu'aujourd'hui tous les commerçants nous font remonter que cela ne fonctionne pas. L'objet du vœu est de pouvoir demander qu'il y ait des mesures désormais normatives pour gérer cette question des loyers.

En ce qui concerne l'amendement du groupe Communiste, j'ai fait de petites propositions d'amendement à votre amendement. Si elles sont acceptées, nous acceptons votre amendement, et je vous en remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci. Des amendements à un amendement, on appelle cela des sous-amendements.

Pour terminer les réponses de l'Exécutif, Paul SIMONDON, qui sera inévitablement bref.

M. Paul SIMONDON, adjoint. - Inévitablement.

Merci, Monsieur le Maire. Pour répondre au groupe Changer Paris au sujet du vœu n° 59 qui demande une exonération de taxe foncière pour les locaux professionnels récents, bien sûr, cette exonération ne peut en aucun cas être décidée de manière rétroactive et pour l'année prochaine, c'est le législateur, dans sa grande sagesse, qui l'a déjà prévue, donc depuis décembre dernier, puisque c'est le projet de loi de finances 2020.

Je vous proposerai dans ces conditions de retirer votre vœu.

Pour le vœu relatif à la 5G, pour répondre à M. ALPHAND, je veux le rassurer sur le fait que conformément au vœu qui a été adopté par le Conseil de Paris sur la 5G à notre dernière séance, une conférence citoyenne va avoir lieu et en l'occurrence elle commence samedi prochain. On peut dire qu'elle a été organisée dans des délais extrêmement rapides. Nous aurons son retour en décembre. Je suis content de savoir que le groupe Changer Paris travaille le sujet et aura de nombreuses propositions à formuler à ce moment-là.

Je vous propose donc de retirer ce vœu également.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Monsieur l'adjoint aux Finances.

Avant de procéder au vote sur les projets de délibération individualisés, les amendements et les vœux de la 1ère Commission, et après consultation de là où je suis j'ai essayé de réaliser de la manière la plus large possible, il y a un sentiment général pour que nous puissions terminer la séance ce soir en la prolongeant. Ce, sachant qu'après les votes de la 1ère Commission, il y a l'examen des dossiers de la 2e Commission, qui sera un examen qui dans le temps ne devrait pas nous emmener trop tard.

De ce fait, si vous en êtes d'accord, nous prolongerons la séance, ce qui à l'heure où je vous parle pourra nous amener jusqu'à 22 h 30 pour être d'une grande honnêteté intellectuelle à votre égard.

Je vois l'enthousiasme général se manifester. Je ne pensais pas être aussi populaire en vous faisant cette proposition.

Je vous propose sans tarder de fait et pour ne pas perdre de temps, de procéder au vote des projets de délibération individualisés, des amendements et des vœux. Je vous propose de vous connecter sur Quizzbox.

Je vous donne le temps de vous connecter. Cela permettra de gagner du temps ensuite.

Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DFA 42.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Nous avons dépassé le cap des 83 voix pour.

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DFA 42).

2020 DDCT 59 - Conseil d'administration de la société d'économie mixte locale Elogie-SIEMP. Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris.

2020 DDCT 63 - Conseil d'administration de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU). - Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris.

2020 DDCT 64 - Conseil d'administration de la Société anonyme d'économie mixte de la gare routière de Rungis (SOGARIS). Rémunération annuelle de la représentante de la Ville de Paris.

2020 DDCT 65 - Conseil d'administration de la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis SEMMARIS. - Rémunération annuelle de la représentante de la Ville de Paris.

2020 DDCT 68 - Conseil d'administration de la Société d'études, de maîtrise d'ouvrage et d'aménagement parisienne (SEMAPA). - Rémunération annuelle du Président, représentant de la Ville de Paris.

2020 DDCT 70 - Conseil d'administration de la Société anonyme d'économie mixte locale des Pompes funèbres de la Ville de Paris(SAEMPF). - Rémunération annuelle de la Présidente, représentante de la Ville de Paris.

2020 DDCT 73 - Conseil d'administration de la société publique locale "Paris Métropole Aménagement". - Rémunération annuelle du Président, représentant de la Ville de Paris.

2020 DDCT 74 - Conseil d'administration de la Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement (SAEMES). Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris.

2020 DDCT 88 - Conseil d'administration de la Société publique locale d'aménagement de Requalification des Quartiers Anciens (SOREQA). - Rémunération annuelle de la Présidente, représentante de la Ville de Paris.

2020 DDCT 94 - Conseil d'administration de la Société d'économie mixte Accor Arena POPB. - Rémunération annuelle du Président, représentant de la Ville de Paris.

2020 DDCT 102 - Conseil d'administration de la Société d'économie mixte d'aménagement de l'Est de Paris (SEMAEST). - Rémunération annuelle de la Présidente, représentante de la Ville de Paris.

2020 DDCT 69 - Conseil d'administration de la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP). - Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris.

2020 DDCT 71 - Conseil d'administration de la Société anonyme d'économie mixte SEMPariSeine. Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris.

2020 DDCT 72 - Conseil d'administration de la Société d'exploitation de la Tour Eiffel (SETE). Rémunérations annuelles des représentants de la Ville de Paris.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je tiens à remercier chaleureusement la présidente Maud GATEL et Danielle SIMONNET, qui l'une a fait une proposition spontanée et l'autre a accepté ma proposition d'un vote groupé sur des projets de délibération ayant le même objet, à savoir les rémunérations des représentants de la Ville de Paris dans différents organismes.

De ce fait, il est proposé un vote groupé pour des projets de délibération que je vais énoncer : DDCT 59, DDCT 63, DDCT 64, DDCT 65, DDCT 68, DDCT 70, DDCT 73, DDCT 74, DDCT 88, DDCT 94, DDCT 102, DDCT 69,

DDCT 71 et DDCT 72. J'ai volontairement laissé de côté le DDCT 99. Il n'y a pas de contestation pour que ce vote soit groupé ?

A partir du moment où tout le monde en est d'accord, le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

81 pour, 1 contre et 43 abstentions.

Les projets de délibération sont adoptés. (2020, DDCT 59, DDCT 63, DDCT 64, DDCT 65, DDCT 68, DDCT 70, DDCT 73, DDCT 74, DDCT 88, DDCT 94, DDCT 102, DDCT 69, DDCT 71 et DDCT 72).

C'est grâce à la bonne volonté des collègues que j'ai citées qu'on gagne 15 minutes.

2020 DDCT 99 - Fin de fonction d'un administrateur de la Société anonyme d'économie mixte "Paris Seine" (SEMPARISEINE) et désignation de son remplaçant.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DDCT 99.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DDCT 99).

2020 DAE 210 - Subvention de fonctionnement (3.270.000 euros) à la Mission Locale de Paris et avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2019-2021.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAE 210.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAE 210).

2020 DAE 211 - Subvention de fonctionnement (400.000 euros) à l'Ecole de la deuxième chance et avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2019-2021.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAE 211.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAE 211).

2020 DAE 225 - Subventions (270.000 euros) et conventions avec neuf nouvelles structures d'insertion par l'activité économique.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je me tourne vers le groupe Communiste et Citoyen pour lui demander s'il maintient son amendement n° 77.

Mme Barbara GOMES. - Nous acceptons de retirer l'amendement afin de le proposer à un prochain Conseil après un travail de coordination avec le cabinet d'Afaf GABELOTAUD. Nous lui faisons toute confiance pour travailler avec nous à la réussite de ce projet de la Maison des coursiers.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Vous retirez donc votre amendement n° 77, on est bien d'accord, il n'y a pas de méprise.

Je peux donc mettre aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAE 225.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAE 225).

2020 DAE 243 - Animations de Noël sur la place de l'Hôtel de Ville (4e). - Fixation de la redevance à verser à la Ville de Paris au titre des activités commerciales.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je me tourne vers le groupe Communiste et Citoyen pour lui demander s'il retire son amendement n° 78 au profit de l'amendement n° 78 bis de l'Exécutif.

Mme Barbara GOMES. - L'amendement nous convient. On sera donc évidemment vigilant sur le fait que le projet se réalise dans les conditions les plus ambitieuses possible pour nos commerçantes, nos commerçants, nos travailleuses, nos travailleurs et l'environnement, mais j'ai bon espoir qu'on travaille toutes et tous dans la bonne direction pour ce projet.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup.

L'amendement n° 78 est donc retiré et, de fait, je mets aux voix, au scrutin public, l'amendement n° 78 bis de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 78 bis est adopté.

Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAE 243 ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération amendé est adopté. (2020, DAE 243).

2020 DAE 249 - Subvention (30.000 euros) et convention annuelle avec l'association "Psychoform" pour prestation de coaching personnalisé en faveur d'un public de non salarié en perte d'activité.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAE 249.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAE 249).

2020 DAE 281 - Mise en œuvre du plan de soutien de la Ville en direction des acteurs du Tourisme.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - L'amendement n° 74 déposé par Danielle SIMONNET sur le projet de délibération DAE 281 est-il retiré au profit de l'amendement n° 74 bis de l'Exécutif ?

Oui. Merci, Danielle SIMONNET.

De fait, je mets aux voix, au scrutin public, l'amendement n° 74 bis de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 74 bis de l'Exécutif est adopté.

Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAE 281 ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération amendé est adopté. (2020, DAE 281).

2020 DAJ 6 - Subvention (47.000 euros) au Conseil départemental de l'accès au droit de Paris pour le financement de permanences supplémentaires dans les Points d'accès au droit (18e, 19e et 20e).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAJ 6.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAJ 6).

2020 DAE 244 - Subvention (50.000 euros) et signature d'une convention avec l'association "Paris Europlace".

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAE 244.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAE 244).

2020 DAE 264 - Subvention de fonctionnement (35.000 euros) pour le projet "Startups à l'école" et convention avec l'association "Agoranov" (6e).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAE 264.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAE 264).

2020 DAE 258 - Convention tripartite entre le Collectif MU (Occupation temporaire de la Z.A.C. de la Gare des Mines), la Région Ile-de-France et la Ville de Paris.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Nous passons au projet de délibération DAE 258.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Non, le groupe GEP nous a demandé un vote sur le projet de délibération DAE 258, c'est pour cela que je l'appelle.

Je vais vous indiquer... On va prendre quelques instants pour vous indiquer quel est l'objet. La DAE 258 porte sur une convention tripartite entre le collectif MU, occupation temporaire de la Z.A.C. Gare des Mines, la Région Ile-de-France et la Ville de Paris.

Cela vous embête d'avoir voté pour dans une convention... ? Cela engage la Région Ile-de-France. Je dis cela, je n'ai rien dit. Je dis cela pour que vous n'ayez pas de regret.

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAE 258).

2020 DAE 245 - Subventions (78.000 euros) à neuf projets d'économie solidaire et de consommation responsable.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Nous en arrivons au projet de délibération DAE 245.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAE 245).

2020 DAE 248 - Budget Participatif. - Subventions (200.000 euros) et conventions avec deux associations pour plus de solutions de réemploi mobile dans le 17^e arrondissement.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix le vote dissocié au sein du projet de délibération DAE 248 relatif à l'association "1.000 Collectes". Après, on votera évidemment le reste du projet de délibération. Il y a une demande de vote dissocié qui, comme vous le savez, est de droit.

Ainsi, je dis bien : vote dissocié portant uniquement sur l'association "1.000 Collectes".

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vote dissocié est donc acquis, adopté au bénéfice de l'association "1.000 Collectes".

Du coup, je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAE 248.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAE 248).

2020 DU 95 - Prolongation jusqu'au 30 juin 2021 de l'exonération totale de droits de voirie 2020 aux terrasses provisoires installées dans le cadre de la lutte contre l'épidémie et ses effets sur l'économie locale.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DU 95.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DU 95).

2020 DU 100 - Prolongation de 3 mois de l'application de l'exonération de droits de voirie 2020 approuvée lors du Conseil de Paris du 18 mai 2020.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DU 100.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DU 100).

2020 DU 112 - Prolongation sur 2020 de l'exonération des droits de voirie pour les commerces adjacents à la cathédrale Notre-Dame (Paris Centre).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DU 112.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DU 112).

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'exonération des droits de voirie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Nous en arrivons aux vœux.

J'interroge le groupe Changer Paris. Est-ce que le vœu n° 52 du groupe Changer Paris est retiré ? Il est maintenu. Il y a donc un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 52 est repoussé.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif au soutien et à la valorisation de la profession de bouquiniste.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je pose la même question au groupe Changer Paris pour son vœu n° 53 : est-il retiré ou maintenu ? Il est maintenu.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, le vœu n° 53 avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 53 est repoussé.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif au soutien des librairies indépendantes.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je vous pose, chers collègues du groupe Changer Paris, la même question pour le vœu n° 54. Il est maintenu.

La réponse de l'Exécutif est la même, avis défavorable.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 54 est repoussé.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif aux illuminations des fêtes de fin d'année.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Vous maintenez le vœu n° 55 ?

M. Francis SZPINER, maire du 16^e arrondissement. - Compte tenu de l'explication de Mme l'adjointe et du dialogue qui va s'engager, je retire ce vœu.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Monsieur le Maire.

Le vœu n° 55 est donc retiré.

Vœu déposé par le groupe "Indépendants et Progressistes" relatif à la participation financière de la Ville pour les illuminations des fêtes de fin d'année.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - J'interroge maintenant le groupe "Indépendants et Progressistes". Maintient-il ou retire-t-il son vœu n° 56 ? Il est maintenu et il reçoit un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 56 est repoussé.

Vœu déposé par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes relatif à la digitalisation des commerces en période de confinement.

Vœu déposé par l'Exécutif.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - J'interroge le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes pour savoir s'il maintient ou s'il retire son vœu n° 57 au profit du vœu de l'Exécutif.

Pardon ? Il est maintenu. Merci, Madame la Présidente.

De ce fait, sur votre vœu n° 57 comme sur le vœu n° 57 bis déposé par l'Exécutif, je donne la parole à Franck MARGAIN pour une explication de vote au nom de son groupe.

M. Franck MARGAIN. - Monsieur le Maire, Monsieur le Président de séance, en fait, je retournerai à Mme la Maire ce que vous dénonciez plus tôt, une imposture et une malhonnêteté intellectuelle vis-à-vis de la Région.

Vous demandez un plan. Eh bien, je vous invite à regarder sur le site de la Région tout ce que nous avons mis en œuvre avec Mme PÉCRESSE depuis plusieurs mois. A date, 400.000 entreprises ont été soutenues, soit un tiers des entreprises franciliennes. 2 milliards d'euros d'aides au tourisme, dans les entreprises d'Ile-de-France, très majoritairement des T.P.E. et des P.M.E., dont près de 20 % pour le tourisme, l'hôtellerie et la restauration.

Notre bilan est exceptionnel, je vous livre ici quelques chiffres. Près de 450 millions mobilisés par la Région et ses partenaires depuis le début de la crise, 100 au titre de résilience, alors que je vous rappelle que vous n'y contribuez qu'à hauteur de 10 millions, plus petite contribution des 8 départements. 60 millions pour les P.M.E., Covid Relance. Sur le Fonds de solidarité, ce sont 360.000 entreprises aidées pour 1,6 milliard. Pour le prêt rebond, c'est encore 5.000 entreprises bénéficiaires. Et je vous rappelle que j'ai 2 minutes, parce que c'est sur les deux votes que je parle. Nous avons aussi répondu présents avec le chèque-commerce, 1.600 chèques donnés, c'est en cours ; c'est 5 millions actuellement.

C'est parce que vous dépensez sans compter, que vous ne gérez pas le budget avec parcimonie que vous ne disposez pas de marge de manœuvre. Nous n'avons pas de leçons à recevoir, Madame la Maire. D'accord ? Vous qui avez été incapable de donner des masques pendant le premier confinement, et c'est la Région qui a provisionné les masques dans les mairies d'arrondissement, les commerçants, les artisans et les pharmacies.

Encore quelques informations. Je vous rappelle qu'aujourd'hui, en commission permanente, a été votée la plate-forme "Sauver Noël", lancée lundi dernier ; je vous le rappelle, c'est sur "mescommerces.iledefrance.fr." L'objectif est de mobiliser les Franciliens afin qu'ils procèdent à leurs achats pour les fêtes. A également été voté ce matin le chèque numérique collectif de 10.000 euros, et je vous rappelle que, ce matin encore, nous avons voté la possibilité, à la Mairie de Paris, de déposer plusieurs demandes au titre des mairies d'arrondissement. Sûrement parce que Paris n'en fait pas assez encore une fois, nous allons aider les maires d'arrondissement.

Alors je vous demanderai donc de retirer ce vœu ; c'est un vrai scandale intellectuel.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup pour cette explication de vote.

Dans le silence le plus total, je mets donc aux voix tout d'abord, au scrutin public, le vœu n° 57 du groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes qui a été maintenu, avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 57 est repoussé.

Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le vœu n° 57 bis déposé par l'Exécutif, qui, n'étant pas schizophrène, donne un avis favorable à son propre vœu.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu est adopté. (2020, V. 115).

2020 DEVE 53 - Occupation du cimetière parisien de Bagneux (92) par le chantier de construction de la ligne 15 du metro. - Avenants aux conventions avec la Société du Grand Paris.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, l'amendement technique n° 58 déposé par l'Exécutif sur le projet de délibération DEVE 53.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

L'amendement technique n° 58 est adopté.

Je mets donc logiquement aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DEVE 53 ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération amendé est adopté. (2020, DEVE 53).

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à la réclamation de deux ans de taxe foncière aux entreprises pour leurs locaux de moins de deux ans.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Nous passons au vœu n° 59 du groupe Changer Paris. Vous le maintenez, j'imagine ? Oui. Merci.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, le vœu n° 59 du groupe Changer Paris, avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 59 est repoussé.

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif au déploiement de la 5G.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le vœu n° 60, ou plutôt je demande d'abord au groupe Changer Paris s'il maintient son vœu n° 60. Il est maintenu, merci.

Je le mets donc aux voix, au scrutin public, avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 60 est repoussé.

Projets de délibération adoptés en 1ère Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Nous passons enfin au vote global des projets de délibération non individualisés de la 1ère Commission.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Il n'y a eu aucun problème technique alors que nous avons une multitude de votes, et je voudrais à cet instant précis saluer celui sur lequel pèse une responsabilité terrible, qui est dans un calme absolu mais qui est sous la plus forte pression qui soit dans cet hémicycle. Je vous salue, Monsieur, levez-vous, qu'on vous applaudisse.

Les projets de délibération adoptés en 1ère Commission par un vote au scrutin public de l'Assemblée sont les suivants :

2020 DDCT 100 Fin de fonction d'un administrateur de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) et désignation de son remplaçant.

2020 DDCT 101 Fin de fonction d'un administrateur de la Société d'exploitation de la Tour Eiffel (SETE) et désignation de son remplaçant.

2020 DFA 52 Garantie à 80% du service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt de 30.000.000 euros souscrit par la SEMAPA auprès du Crédit Agricole Ile de France.

2020 DFA 53 Garantie à 80% du service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt de 40.000.000 euros souscrit par la SEMAPA auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France.

Mme Sandrine CHARNOZ, rapporteure.

2020 DAE 155 Subventions (1.283.925 euros), convention et avenant avec deux associations de la finance solidaire.

2020 DAE 170 Adhésion 2021 (14.205 euros) de la Ville de Paris à Alliance Ville Emploi.

2020 DASES 146 Subventions (325.000 euros) à quatre associations pour leurs actions d'accompagnement socioprofessionnel de jeunes en difficulté et en situation de décrochage. 3 conventions.

Mme Afaf GABELOTAUD rapporteure.

2020 DDCT 67 Prise en charge par la Ville des frais d'accueil des victimes et proches des victimes du 13 novembre 2015 invités aux cérémonies de commémorations du 13 novembre 2020.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, rapporteur.

2020 DAJ 13 Approbation du contrat de cession de la marque Le Manoir de Paris au profit de la société Le Manoir H.

2020 DAJ 14 Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la Caisse des Règlements.

2020 DILT 6 - DFA Décision modificative n° 1 du budget annexe des transports automobiles municipaux pour l'exercice 2020.

2020 DRH 37 Versement d'une subvention de fonctionnement 2020 à l'association Paris et Compagnie (19e).

2020 DRH 54 Fixation de la nature des épreuves du concours d'agent technique de la petite enfance, grade d'agent technique de la petite enfance principal de 2ème classe.

2020 DRH 57 Fixation de la nature des épreuves des concours d'accès au corps des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes spécialité génie climatique.

2020 DRH 58 Fixation de la nature des épreuves des concours d'accès au corps des agents de maîtrise spécialité travaux publics.

2020 DRH 59 Fixation de la nature des épreuves des concours d'accès au corps des agents de maîtrise spécialité aménagement paysager.

2020 DRH 60 Fixation de la nature des épreuves des concours d'accès au corps des agents de maîtrise spécialité sylviculture.

2020 DRH 61 Fixation de la nature des épreuves des concours d'accès au corps des agents de maîtrise spécialité équipements sportifs.

2020 DRH 62 Fixation de la nature des épreuves des concours d'accès au corps des conseillers des activités physiques et sportives et de l'animation spécialité activités physiques et sportives.

2020 DRH 63 Fixation de la nature des épreuves des concours d'accès au corps des conseillers des activités physiques et sportives et de l'animation spécialité gestion des équipements sportifs.

2020 DRH 48 Convention de mise à disposition temporaire contre remboursement d'un agent de la Ville de Paris auprès d'un EPHAD privé.

2020 DRH 64 Convention entre la Ville de Paris et le centre interdépartemental de gestion de la petite couronne relative à la mise à disposition occasionnelle de salles d'écrit pour l'année 2021.

2020 DRH 65 Fixation de la nature des épreuves des concours d'accès au corps des techniciens supérieurs dans la spécialité déplacement.

2020 DRH 66 Convention avec l'Ecole des Ponts Paris Tech pour la formation des ingénieurs cadres supérieurs des administrations parisiennes.

M. Antoine GUILLOU, rapporteur.

2020 DAE 116 Soutien financier à la Fondation Voir et Entendre.

Mme Pénélope KOMITÈS, rapporteure.

2020 DEVE 54 Subventions (40.000 euros) à deux associations (COAL et Réseau Consignes et Réemploi Ile de France), œuvrant dans le domaine de l'économie circulaire.

M. Florentin LETISSIER, rapporteur.

2020 DAE 218 Nouveaux tarifs pour les prestations d'accompagnement des Ateliers de Paris.

2020 DAE 219 Augmentation des dotations pour les "Prix du perfectionnement" en lien avec la crise sanitaire du Covid- 19 (14.400 euros).

2020 DAE 252 Marchés couverts du lot n° 2 - Modification de périmètre marché Passy (16e) suite travaux - Avenant n° 4.

2020 DAE 166 Subvention (42.000 euros) à quatorze associations dans le domaine du design, la mode et les métiers d'art.

2020 DAE 254 Subvention (8.300 euros) à l'association des commerçants et artisans de la rue de la Jonquière et des rues adjacentes pour des animations de quartier au titre de l'année 2020 (17e).

2020 DAE 260 Subvention d'investissement (20.000 euros) et convention avec le Gredin (11e) pour la plateforme Click and Collect des disquaires.

2020 DAE 261 Subvention de fonctionnement (8.000 euros) à l'association Club Action des Labels Indépendants Français (10e) pour le Guide "Le Paris des disquaires".

2020 DAE 267 Subvention (30.000 euros) à l'association Fontaine O Livres.

2020 DAE 268 Subvention (6.000 euros) à l'association Comité Quartier Latin.

2020 DAE 270 Subvention (25.000 euros) et convention avec La Coopérative des Idées.

2020 DAE 282 Indemnisation amiable d'une entreprise en raison des préjudices subis du fait des travaux d'extension du tramway T3 (8.000 euros).

Mme Olivia POLSKI, rapporteure.

2020 DFA 55 Décision modificative n° 1.

2020 DEVE 65 Voiries vertes du cimetière de Pantin - Convention financière avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

2020 DFA 37 Mise en oeuvre des évolutions législatives concernant la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2021.

2020 DFA 38 Allongement de la durée d'un an pour un emprunt souscrit auprès d'un pool bancaire par la Fondation de la Maison de Tunisie. Maintien de la garantie de la Ville de Paris à 50%.

2020 DFA 43 Admission en non-valeurs et remises gracieuses d'anciennes créances.

M. Paul SIMONDON, rapporteur.

En outre, l'Assemblée a pris connaissance des communications suivantes :

2020 DAE 313 Communication de la Maire sur le lancement d'un plan de soutien "Paris Boost Emploi" en faveur de l'emploi des Parisiennes et des Parisiens.

Mme Afaf GABELOTAUD rapporteure.

2020 DFA 44 Communication sur l'activité et la situation financière du Crédit Municipal de Paris.

M. Paul SIMONDON, rapporteur.

Compte rendu de la 2e Commission.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je vous propose maintenant, comme vous en avez donné votre accord, que nous étudions les dossiers de la 2e Commission. J'invite évidemment les oratrices et orateurs inscrits ainsi que les membres de l'Exécutif à faire preuve de concision.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil de Paris, je donne la parole à la présidente de la 2e Commission. Je voudrais qu'elle puisse s'exprimer dans le plus grand silence.

Je donne la parole à Raphaëlle PRIMET.

Mme Raphaëlle PRIMET. - Oui, bonsoir, est-ce que vous m'entendez ?

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - On vous entend, Madame la Présidente.

Mme Raphaëlle PRIMET. - Je regrette que ce débat ait lieu si tard, mais je vais vous dire les choses, notre 2e Commission a duré près de 2 heures en "visio", comme quoi Internet délie les langues. Il faut dire que nous avons un ordre du jour considérable.

M. BAUDRIER ne nous a pas snobés dans son marathon, il était là avec Mme GUERCI, responsable du secteur culture au sein de la DCPA, pour nous présenter le bilan des projets de délibération globaux adoptés depuis 2015 et les différents projets concernant la culture.

Je ne reviens pas sur les qualités novatrices, sobres et écologiques que tout le monde a soulignées. Beaucoup de très beaux projets, certains déjà sortis, d'autres comme la médiathèque Jean-Quarré et la Maison des réfugiés, ou bien encore la fin des travaux du Théâtre de la Ville sont attendus avec impatience. Nous avons 62 projets de délibération à l'ordre du jour, dont de nombreuses subventions d'aide et de soutien aux acteurs culturels dans le cadre du plan de 15 millions que nous avons adopté au mois de mai.

Le projet de délibération DAC 37 apporte 5.861.500 euros de subventions à 56 structures, notamment dans les domaines du spectacle vivant, de la musique, des arts visuels. Je ne peux tous les nommer, mais on y retrouve le Centquatre, le Théâtre de la Ville, la Halle Saint-Pierre, le Petit Bain, le Regard du Cygne, le Théâtre de la Marionnette, le Musée en Herbe, beaucoup d'établissements importants.

Huit autres projets de délibération complètent l'aide de la Ville en apportant 140.000 euros d'exonérations de redevance pour l'année 2020 à différents acteurs. A noter également un complément de subventions de 2,5 millions portant à 10 millions l'aide aux établissements de "Paris Musées" qui, comme vous le savez, ont été fortement touchés par la crise sanitaire.

M. MARTIAL a présenté le projet de délibération SG 33, subventions de 39.000 euros à diverses associations pour l'organisation d'événements mettant à avant et promouvant les cultures de l'Outre-mer en 2020.

En ce qui concerne la mémoire, Mme PATRICE nous a présenté 7 projets de délibération pour différentes plaques commémoratives, notamment celle en hommage à Adrienne Monnier.

Mme TAÏEB nous a présenté le projet de délibération apportant une aide au musée Montmartre, en grande difficulté depuis sa récente réouverture, et répondu aux 2 vœux concernant les œuvres d'art dans l'espace public.

Au total, 8 vœux ont été déposés, dont 2 concernant les librairies et bouquinistes, dont nous avons déjà discuté avec Mme POLSKI.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Il a été convenu en conférence de présidents d'un débat organisé par la Commission sur l'ensemble des projets de délibération et des vœux.

La parole est à la présidente Nathalie MAQUOI.

Mme Nathalie MAQUOI. - Merci, Monsieur le Maire, chers collègues.

La culture est frappée de plein fouet par la crise sanitaire, pas seulement financièrement, mais aussi dans ses pratiques, dans ses modèles. En effet, la culture est sociale, la culture est lien. Difficile d'imaginer, là, tout à distance. Nous avons eu l'occasion d'interpeller sur ce sujet depuis le premier confinement, et mon groupe s'est intéressé à cette culture de proximité, celle qui mobilise en dentelle, projet par projet, sur le temps long, dans la finesse et la nuance - vu ce que j'ai entendu dans la 1ère Commission, parfois il en faut de la finesse, de la nuance.

Elle demeure plus que jamais nécessaire dans cette période, compte tenu de son rôle essentiel dans la construction du lien social au sein de nos quartiers, elle est salvatrice pour toutes et tous, les Parisiens qui ressentent l'isolement.

Les projets de délibération examinés par cette Commission sont essentiellement liés au soutien de notre collectivité apporté à la culture de proximité. Je pense ici aux nombreuses structures qui tentent de s'adapter au contexte sanitaire, en développant soit des choses à distance, soit celles qui interviennent au sein des écoles et des collèges et qui, ainsi, pendant le deuxième confinement, ont pu continuer à agir.

Permettez-moi de m'arrêter sur le projet de délibération DAC 632 qui apporte des subventions à des associations intervenant dans les quartiers populaires. Je pense par exemple au très beau projet soutenu qui se poursuit dans l'école des Amandiers, dans le 20e arrondissement, par l'association "La Fabrique de la Danse", au sein de l'école des Amandiers et du collège Doisneau, où tous les élèves dansent sur le temps scolaire. Lors du confinement de mars, le projet avait été adapté à distance pour maintenir un lien très précieux avec les élèves qui étaient d'ailleurs très sensibles. Pour certains, c'était aussi une forme de rupture de l'isolement.

Cette année, pendant ce deuxième confinement, le projet se poursuit au sein des établissements scolaires après concertation avec les équipes pédagogiques, et en janvier nous espérons que les conditions permettront que le projet soit enrichi par les échanges entre les élèves qui dansent et des chorégraphes qui sont incubés à "La Fabrique de la Danse" sur leurs créations.

Dans la même Commission, nous demandons le soutien renouvelé de notre Conseil avec le groupe Communiste et Citoyen et le groupe Ecologiste à l'action du collectif "Home cinéma" dans le cinéma "La Clef". Cela marque notre attachement à la diversité culturelle, aux projets innovants qui s'inscrivent dans des modèles issus de l'économie sociale et solidaire. Des pistes de préemption, de reprise du lieu par un bailleur doivent continuer à être étudiées pour permettre une garantie de l'affectation du site, et je suis certaine, Madame Carine ROLLAND, chère adjointe, que vous y aurez toujours un regard attentif.

Merci.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Madame la Présidente Nathalie MAQUOI.

Je donne maintenant la parole à Béatrice LECOUTURIER.

Nous vous voyons, nous vous entendons, Madame LECOUTURIER.

Mme Béatrice LECOUTURIER. - Vous m'entendez, c'est formidable. Merci beaucoup, merci, Monsieur le Maire.

Mon intervention portera sur le vœu que nous présentons, un vœu relatif à l'entretien des œuvres d'art dans l'espace public. Paris a la chance d'être un véritable musée à ciel ouvert par la richesse de son patrimoine évidemment architectural, mais également par le nombre important d'œuvres d'art qui occupent son espace public. Depuis le début de l'année, malheureusement, 9.900 actes de destruction et de dégradation ont été répertoriés sur ces œuvres.

Je sais que c'est un sujet important pour Carine ROLLAND, qui est l'adjointe à la culture, et je la remercie pour son intérêt. En septembre dernier, c'est le Bouquet de Jeff KOONS, qui est installé dans les jardins du Petit Palais, qui a fait l'actualité. En effet, un passant à l'œil avisé, et non pas les services d'entretien de la Ville de Paris, a

découvert des fissures ou, en tout cas, quelque chose qui y ressemblait, sur la main qui porte ce bouquet de tulipes réalisé par Jeff KOONS.

La Ville a mis près de deux semaines, je dis bien deux semaines, avant de trouver un chariot élévateur pour examiner s'il s'agissait de fissures ou bien de fientes de pigeon. Il s'est avéré que c'étaient des fientes de pigeon, mais deux semaines, Monsieur le Maire, ce n'est pas acceptable. C'est d'autant moins acceptable que, dans la convention signée entre la Ville de Paris et Jeff KOONS, 20 % des revenus issus de l'exploitation de l'œuvre sont destinés à sa maintenance par la Ville de Paris.

Aussi, le vœu que nous déposons ce jour demande une présentation précise des moyens d'organisation de la propreté qui sont mis en œuvre pour entretenir les œuvres d'art dans l'espace public. Pouvez-vous nous dire si une équipe est spécialement dédiée à cet entretien et quelle est la fréquence de ses tournées ? Enfin, nous demandons qu'une réactivité bien plus rapide soit mise en place pour intervenir vite, le plus vite possible et réparer les dégâts constatés.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Béatrice LECOUTURIER, et je remercie les deux premières collègues qui sont intervenues, car vous faites beaucoup moins que le temps prévu.

J'en profite pour vous signaler qu'afin de lutter contre la montée de l'hypoglycémie, nous avons prévu de quoi grignoter, tout juste grignoter, et s'hydrater à la buvette. Je vous le dis pour information afin qu'il y ait un "turn-over" salulaire.

Je donne maintenant la parole au maire de Paris Centre, à Ariel WEIL.

Monsieur le Maire ?

M. Ariel WEIL, maire de Paris Centre. - Merci, Monsieur le Maire.

Vous me laissez la parole juste après avoir annoncé qu'on pouvait aller se restaurer à la buvette, je vois que les gens restent néanmoins pour m'écouter, merci.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Vous êtes quand même le maire de Paris Centre.

M. Ariel WEIL, maire de Paris Centre. - Voilà ! On parle de culture ce soir, les lieux de culture sont aussi des lieux de solidarité. Je voudrais ce soir le faire remarquer et les en féliciter, à la Halte qui est désormais installée dans la mairie du 1er, le Musée en Herbe, Madame la Présidente, chère Raphaëlle PRIMET, vous l'avez évoqué ce soir, le Musée en Herbe, vous l'avez cité à l'instant, travaille avec les équipes de l'Armée du Salut dans l'ancienne mairie du 1er.

Mais c'est d'une autre halte dont je voulais vous parler, située non pas dans le 1er arrondissement mais dans le 3e arrondissement. Il s'agit bien sûr de celle qui accueille des femmes et des familles démunies installée dans le Carreau du Temple, qui se voit attribuer par le projet de délibération DAC 38 une subvention. Je voudrais dire à quel point je me réjouis que notre Assemblée ait fait le choix de renouveler le soutien de la Ville à un lieu qui est aussi indispensable à Paris Centre et à vrai dire à tout Paris.

Je voudrais saluer publiquement, ce soir, la formidable solidarité dont l'équipe du Carreau du Temple et notamment sa directrice Sandrina MARTINS ont fait preuve en permettant, d'abord lors du premier confinement, de restituer un lieu de distribution alimentaire alors que beaucoup de dispositifs s'étaient effondrés à Paris et en particulier dans son centre, et, pendant ce second confinement, l'accueil de femmes et de familles très vulnérables pour leur apporter, le temps d'une journée, du soutien, du repos, de la nourriture. Ce travail se fait avec l'association "Aurore" que je salue aussi ici, et avec, en l'occurrence, l'engagement de l'Etat.

La halte du Carreau du Temple est évidemment bien davantage qu'un accueil de jour, c'est tout un travail sur l'accès à la culture qui y est fait avec de nombreux partenaires pour permettre aux bénéficiaires de ce dispositif temporaire de sortir de leur quotidien qui est jonché de difficultés, comme vous l'imaginez bien.

Les liens sont tissés avec d'autres institutions culturelles, d'ailleurs de Paris Centre, comme le Forum des images, et j'en profite pour saluer son directeur Claude FARGE qui a fourni cette semaine des ordinateurs connectés à sa base de films pour les enfants développée pour mon premier festival. Mais aussi avec la bibliothèque Marguerite-Audoux, dans le 3e arrondissement, qui s'organise pour permettre aux femmes d'accéder à la lecture.

Cette implication culturelle du Carreau du Temple résonne avec son ambition de promouvoir la culture pour tous. Je voudrais rappeler que ces magnifiques halles étaient promises à une destruction pour laisser la place à un parking et qu'on doit à Pierre AIDENBAUM de les avoir sauvées de ce funeste destin.

Je voudrais conclure en disant que sous le toit en verre de cette magnifique halle, c'est la coopération de toutes les institutions de Paris Centre pour l'intérêt général, pour les plus fragiles, qui est mise en lumière.

Merci.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

Je donne maintenant la parole à Marie TOUBIANA pour le groupe Changer Paris.

Marie TOUBIANA a la parole. L'entend-on ? J'ai l'impression qu'elle ne m'entend pas.

Mme Marie TOUBIANA. - Vous m'entendez ?

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Oui, on vous entend, chère collègue, c'est à vous.

Mme Marie TOUBIANA. - Monsieur le Maire, mon intervention porte sur le projet de délibération DAC 151 qui est une subvention à "Sauvage Productions".

"Le Cabaret sauvage" offre une programmation diverse et actuelle. Cet esprit et cette liberté de ton sont appréciables, et le remettre en question n'est certainement pas notre objectif. Nous ne pouvons pas, cependant, être favorables à la subvention que vous nous proposez aujourd'hui de voter. Nous le regrettons, d'autant plus que nous n'avons pas d'hostilité envers le "Cabaret sauvage", ni bien sûr la volonté de remettre en cause ses choix artistiques. Mais si la liberté d'expression est un bien précieux, l'argent public n'a pas vocation à financer aveuglément toutes les créations.

En l'occurrence, l'une des quatre pièces soutenues à travers cette subvention, appelée "Welcome Alykoun", intègre des chroniques rédigées par Rokhaya DIALLO. Selon son descriptif, cette pièce vise à mettre en lumière les combats de celles et ceux qui construisent un vivre-ensemble respectueux de la pluralité, des différences. Faut-il vous rappeler que Rokhaya DIALLO s'est surtout fait connaître par sa proximité avec le très décrié mouvement indigéniste et pour sa défense d'un communautarisme excluant, agressif et revendicatif ?

A plusieurs reprises, Mme DIALLO a défendu la non-mixité, notamment à l'occasion de polémiques sur la tenue de camps d'été dits décoloniaux, qui rétabliraient une forme de ségrégation raciale et sexuelle. A plusieurs reprises, elle a milité pour le port du voile, assimilant notre laïcité républicaine à la pire intolérance. A plusieurs reprises encore, elle a prétendu débusquer l'existence d'un racisme d'Etat, allant jusqu'à annoncer que l'attentat de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, était le fruit de l'exportation d'une islamophobie à la française. Je vous rappelle enfin son tweet daté du 10 septembre 2019, dans lequel elle affirme que les juifs n'ont pas été exterminés en tant que groupe, puisque, d'après elle, je la cite encore, "ce n'est pas leur couleur de peau qui a motivé le génocide".

Ces excès ont justifié dès 2017 son exclusion du Conseil national du numérique, quelques jours à peine après sa nomination. Mme DIALLO reste libre de répandre ses théories et d'amalgamer tous les problèmes de société sous la bannière de l'islamophobie, une argumentation dont nous connaissons désormais les ravages. Elle est tout à fait libre aussi de coécrire un spectacle.

Est-il légitime pour autant que l'argent public des contribuables parisiens serve à financer un spectacle coécrit par Mme DIALLO ? Je ne le pense pas et c'est pourquoi nous votons contre ce projet de délibération.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, chère collègue.

Je donne maintenant la parole à Alice COFFIN.

Mme Alice COFFIN. - Bonsoir tout le monde, merci, Monsieur le Maire, et merci, merci, pour le travail extrêmement conséquent qui est mené pour soutenir le secteur culturel en ces temps très difficiles.

Je vais regrouper ici plusieurs interventions sur des projets de délibération divers, mais je vais suivre l'ordre de présentation du déroulé de la séance pour faciliter, et vous verrez qu'il y a certaines thématiques qui vont revenir de manière insistante et qu'il y a un fil rouge dans ces interventions qui reflètent l'approche que nous souhaitons développer en matière culturelle.

Je commence par un mot sur le projet de délibération DAC 497 et l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Adrienne Monnier. Cela fait très longtemps que cet événement est attendu et il faut saluer ici le travail long de Laure MURAT, la biographe d'Adrienne Monnier, de Suzette ROBICHON, militante lesbienne, et l'engagement de Laurence PATRICE pour qu'enfin ce projet voie le jour. Adrienne Monnier a été qualifiée de "sainte patronne des libraires" par Laure MURAT, comme l'a rappelé "Le Monde", de "sainte patronne des lesbiennes" par le JT du "gounistan", autant de titres qui, en raison de la situation particulièrement difficile vécue actuellement par les libraires et de la nécessité de rendre visibles dans l'espace public les lesbiennes comme un ensemble de personnalités issues d'autres minorités trop longtemps ignorées, rendent ce choix particulièrement important. Merci.

Au sujet du projet de délibération DAC 37 et des subventions exceptionnelles dans le cadre du plan de soutien aux acteurs culturels, nous avons demandé des éclaircissements sur les critères d'attribution de ces subventions pendant la réunion de la 2e Commission, et Carine ROLLAND nous a très bien éclairés sur le sujet.

Nous appelons donc juste, ici, à rester vigilants et vigilantes sur l'importance d'aider également les petites structures, plus fragiles économiquement, qui font un travail de proximité qui touche des publics que les grosses structures n'arrivent pas à atteindre, et qui sont également pourvoyeuses d'emploi.

Au sujet du projet de délibération DAC 108 et des subventions à deux orchestres symphoniques et à un centre de musique de chambre, il y a eu un petit "spoiler" tout à l'heure qui a été fait, pendant la 1ère Commission, mais je préfère quand nos interventions sont "spoilées", qu'elles ne soient pas déformées. J'ai déjà eu l'occasion de le dire,

nous allons scruter les choix de programmation des institutions culturelles auxquelles sont accordées des subventions, pour éviter notamment l'omniprésence trop fréquente des seuls artistes hommes.

Je me réjouis donc que l'orchestre Divertimento compte dans ses rangs une grande cheffe d'orchestre. En revanche, les choix de l'orchestre des concerts Lamoureux sont bien plus problématiques. Hormis la saison 2018-2019, aucune œuvre de compositrice n'est au programme et on ne compte pas non plus de cheffes d'orchestre - deux f, e, s. L'orchestre joue ponctuellement avec des artistes de variétés, parfois des femmes, mais ce n'est pas à ce titre qu'il touche cette subvention de fonctionnement. Carine ROLLAND, en Commission, nous a justement précisé que c'était pour cette raison que la subvention était passée de 150.000 à 120.000 euros. Néanmoins, il faut qu'un signal de plus en plus fort soit envoyé aux institutions culturelles, car le groupe Ecologiste ne pourra continuer à voter des subventions à des institutions qui font aussi peu de cas des femmes, ce qu'on va néanmoins faire cette fois.

Au sujet du projet de délibération DAC 595 et des subventions allouées à 6 associations dans le cadre de l'action culturelle locale dans le 11^e arrondissement, nous saluons en particulier la subvention de 1.500 euros à l'association "Les Ami.e.s de Violette and Co", librairie féministe et lesbienne, pour des raisons déjà évoquées au sujet d'Adrienne Monnier, qui tiennent au soutien nécessaire à apporter tant aux libraires qu'aux lesbiennes, comme d'autres groupes de la population cible d'oppressions politiques.

Dans le même ordre d'idée, d'aider particulièrement certaines institutions culturelles qui valorisent certains de nos concitoyens et concitoyennes plus discriminés que d'autres. Il faut pointer l'importance du projet de délibération DAC 732 et l'aide apportée à l'International Visual Theatre, l'IVT, qui est un théâtre unique qui développe la culture sourde, qui est un lieu de création culturelle et de développement essentiel pour le rayonnement de la langue des signes, et nous saluons en particulier l'action de ses deux directrices.

Au sujet de l'exonération de redevance qui est prévue pour certaines structures par le projet de délibération DAC 733, j'attire votre attention sur le Théâtre de Marigny, parce que si les murs de ce théâtre sont détenus par la Ville, la SAS est, elle, détenue par "Fimalac". Quand on a d'aussi grosses sociétés qui détiennent une part ou la totalité de l'activité, qui pratiquent parfois de l'intégration verticale, est-ce que ce n'est pas leur rôle plutôt que celui de la Ville de s'assurer de la viabilité économique de ces structures et de les aider si besoin ?

Au sujet du projet de délibération DAC 736, enfin, concernant le Carreau du Temple, je vais reprendre ce qui a déjà été dit pour saluer à notre tour, vraiment, au-delà de l'activité de programmation, l'action décisive de cette structure envers les personnes sans-abri, envers les femmes cibles de violences, et le GEP salue également le travail de la directrice du Carreau du Temple.

Je m'arrête là, nous voterons ces projets de délibération, mais, vous l'aurez compris, pour résumer mon intervention, nous pensons que la culture peut beaucoup pour le soutien d'un ensemble de personnes particulièrement discriminées, opprimées dans notre société, et je me réjouis quand l'action de la Ville de Paris a cette compréhension du secteur culturel.

Merci beaucoup.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Alice COFFIN.

En vous écoutant, je me disais que vous pourriez déposer un vœu proposant que les concerts Lamoureux soient rebaptisés concerts "Lamoureuse", voilà.

Je propose maintenant à Raphaëlle PRIMET d'intervenir, non pas comme présidente de commission mais au titre de son groupe.

Raphaëlle PRIMET, vous êtes toujours en ligne ?

Mme Raphaëlle PRIMET. - Oui, je suis toujours en ligne.

Mes chers collègues, à l'annonce du reconfinement le 28 octobre, Emmanuel MACRON n'a pas eu un mot pour la culture, pas un mot mais aussi pas un geste. Rien pour un des secteurs pourtant les plus sinistrés par la pandémie. Rien de plus pour les intermittents qui voient s'amenuiser leurs chances de faire leurs heures avant le 31 août. La deuxième vague était prévisible mais, pourtant, rien n'a été mis en place alors que nombre d'acteurs avaient su s'adapter aux conditions sanitaires. A l'inverse, notre majorité n'a cessé d'inventer des solutions et d'investir, comme le montrent les nombreux projets de délibération de notre Conseil pour que la culture puisse vivre et continuer à créer du lien, à nous enrichir.

L'exemple des librairies, considérées par le pouvoir comme des commerces non essentiels, est frappant. Je remercie ici Olivia POLSKI, Carine ROLLAND et Anne HIDALGO d'avoir défendu leur réouverture. On peut espérer que les doigts croisés de Mme BACHELOT suffiront pour qu'elle puisse les rouvrir dès la fin du mois de novembre, d'autant que les libraires ont su depuis le premier confinement s'adapter aux normes sanitaires et assurer la sécurité des salariés et des clients. Le retrait en magasin, appelé maintenant "click and collect", ne suffira pas à compenser les pertes de chiffre d'affaires et, surtout, ne remplacera pas l'accueil, la chaleur et les découvertes que l'on peut faire en se promenant dans nos librairies. Certains libraires, d'ailleurs, refusent cette pratique.

Le danger majeur, c'est de générer de nouvelles habitudes de consommation qui ouvrent grand la porte aux géants comme Amazon, grand gagnant de cette crise. Les ventes ont explosé en 2020 pour eux et la fortune de Jeff BEZOS dépasse les 200 milliards de dollars cette année. Mais à quel prix ? 20.000 salariés contaminés par le Covid et une empreinte écologique désastreuse, le recours à des modes de transport polluants et la destruction de milliers d'emplois.

C'est la raison pour laquelle nous soutenons l'appel de différents responsables politiques et syndicaux, stopper Amazon avant qu'il ne soit trop tard et qui demandent l'instauration d'une taxe exceptionnelle sur le chiffre d'affaires d'Amazon et l'annulation du "Black Friday".

Parler des libraires m'amène tout naturellement à saluer le projet de délibération pour apposer une plaque en hommage à Adrienne Monnier, grande libraire, dont la librairie, La Maison des Amis des Livres, a été précurseuse de nos librairies indépendantes d'aujourd'hui. Jacques Prévert l'a décrite avec ces mots : un petit magasin, une baraque foraine, un temple, un igloo, les coulisses d'un théâtre, un musée de cire de rêves, un salon de lecture et parfois une librairie, toute simple.

Fille d'un modeste postier, elle réalise son rêve en donnant accès au plus grand nombre à une littérature de qualité, et c'est ainsi que sa librairie devient aussi bibliothèque de prêt. Tous les écrivains du moment s'y donnent rendez-vous, Gide, Apollinaire, Colette, Hemingway, Breton, Aragon et tant d'autres. En 1925, elle lance sa propre revue, "Le Navire d'Argent". Sa compagne et grand amour de sa vie, Sylvia Beach, ouvre à côté sa librairie, Shakespeare & Compagny.

Nous ne pouvons qu'admirer ces femmes courageuses et atypiques qui ont réussi à s'imposer dans ce monde qui est encore bien misogyne. Adrienne Monnier arrêtera son activité de libraire en 1951, touchée par une maladie auditive qui la faisait cruellement souffrir, et elle mettra fin à ses jours en 1955. Sylvia Beach lui survivra jusqu'en 1962. Sylvia avait déjà sa plaque, et la volonté de la Ville d'honorer Adrienne Monnier a dû malheureusement attendre 17 ans à cause d'aléas juridiques. C'est chose faite et c'est vrai que cela tombe bien, au moment où les libraires sont au centre de nos débats. Et j'avoue que, comme Laurence PATRICE, je suis moi-même une ancienne libraire et cela me touche particulièrement.

Je veux dire aussi un mot sur les bibliothèques de la Ville. Nous avons souhaité, pour les mêmes raisons que celles pour lesquelles nous appelons de nos vœux l'ouverture des librairies, organiser une semi-ouverture avec la mise en place du "click and collect". J'avais alerté au Conseil de Paris du mois de juin dernier sur la nécessité de prendre le temps de la concertation avec les agents pour qu'ils puissent assurer leur sécurité et celle des publics. Au regard des remontées que nous avons, tout ne se passe pas dans les meilleures conditions, mais je crois qu'il faut respecter ceux qui veulent exercer leur droit de retrait.

Il me reste un petit peu de temps pour vous présenter le vœu dont a déjà parlé Nathalie MAQUOI, en soutien à l'association "Home cinéma" et du cinéma La Clef, que nous présentons avec le groupe "Génération.s" et le groupe GEP. Je ne vous refais pas l'historique, car nous en avons déjà discuté le mois dernier, néanmoins des éléments nouveaux sont advenus. Le premier est qu'à notre grand soulagement l'association va pouvoir rester encore 6 mois dans les lieux sans être inquiétée. Le deuxième, c'est qu'une offre d'achat a été faite par le groupe S.O.S. au CE de la Caisse d'épargne, et nous voulions par ce vœu, au cas où un compromis de vente serait signé, que la Ville réaffirme sa volonté de préempter.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Madame la Présidente, chère Raphaëlle PRIMET.

Je donne maintenant la parole à Catherine IBLED.

Mme Catherine IBLED. - Monsieur le Maire, mes chers collègues, dans le cadre de la 2e Commission, j'aimerais porter à votre attention le projet d'installation du Mur pour la Paix sur le site de Breteuil, le Mur pour la Paix, un symbole fort, un symbole universel qui, d'une certaine manière, fait de notre ville ce qu'elle est, une cité qui parle au monde.

Le projet de réinstallation de cette œuvre n'est, à mon sens, pas à la hauteur de ce qu'elle représente. Depuis son installation sur le Champ-de-Mars en 2000, elle a été au centre de querelles, l'objet de projets avortés, alternant constamment entre hommages et réprobation, jusqu'à la mise en place d'un arrêté de péril, puis de sa démolition dans le cadre des travaux du Grand Palais éphémère. Je précise ici que le Ministère de la Culture intervient bien sur la démolition et la reconstruction de ce Mur de la Paix, mais en aucun cas sur le choix du lieu.

En cette période où la paix est menacée, saisissons peut-être l'opportunité ici, à Paris, de prendre le temps de réfléchir ensemble, par-delà les clivages politiques et en écho aux demandes des Parisiens et des Parisiennes, de trouver un autre emplacement plus symbolique, et Paris n'en manque pas.

Ce projet de réinstallation a mal démarré. Comment faire accepter un projet sans aucune consultation des riverains ? Comment parler de démocratie participative quand, sur un tel projet, aucune concertation n'est proposée ? Ce type d'attitude provoque donc l'incompréhension. Ainsi, suite au dernier Conseil, les riverains ont monté un collectif, que j'ai rencontré à plusieurs reprises, qui conteste l'opacité du projet en termes démocratiques.

Aujourd'hui, et à juste titre, une pétition du collectif "S.O.S. Breteuil" circule, et, en 4 semaines, ils ont rassemblé plus de 4.500 signatures.

Comment expliquer d'un côté que l'on regrette le départ des Parisiennes et des Parisiens et que, de l'autre, ils n'ont pas voix au chapitre sur un projet qui impacte leur quotidien ? Car c'est bien de cela que l'on parle ici. Avenue de Breteuil et dans les rues adjacentes, de nombreuses familles, de nombreux jeunes, mais aussi des aînés, apprécient le calme, les pelouses, les aires de jeux et la vue dégagée qui donne sur le dôme des Invalides. Il s'agit ici, à deux pas du métro aérien de l'hôpital Necker, d'une vraie oasis de verdure et de respiration. Comment justifier également auprès des Parisiennes et des Parisiens que l'on va planter une forêt urbaine mais que l'on est prêt à détruire des pelouses de l'esplanade Yves-Saint-Laurent qui existe depuis des décennies ?

Le Mur pour la Paix est aujourd'hui le mur de la discorde, comme il l'a déjà été à plusieurs reprises depuis les 20 dernières années. Redonnons à ce projet la pleine portée de son symbole, la paix et la fraternité entre les peuples. Montrons l'exemple et étudions ensemble, entre élus et avec les citoyens, les sites qui pourraient devenir un écrin pour accueillir et valoriser cette œuvre, et évidemment valoriser le message qu'elle véhicule.

De nombreux lieux parisiens sont symboliquement liés au concept de paix et ne créent pas d'oppositions des riverains. Nous avons par exemple les rues et squares qui portent les noms de prix Nobel, comme le square ou le jardin Nelson-Mandela. On peut aussi imaginer un site plus minéral et plus touristique, comme les quais qui peuvent accueillir ce mur sans venir perturber les riverains ni détruire les espaces verts. Il y a aussi les sites qui marquent l'engagement de la France dans le maintien ou la restauration de la paix, comme le jardin Eugénie-Mélina-Djendi. Certains liens sont également emblématiques de la libération de Paris et du retour à la paix pour notre Capitale, et je veux parler ici de la porte d'Orléans, par laquelle est entrée l'Armée Leclerc, non loin de la Cité universitaire et du siège de la Croix-Rouge. Ce ne sont évidemment que des idées, qui méritent naturellement consultations et études, mais je pense qu'elles méritent d'entrer en cohérence symbolique forte avec le Mur pour la Paix.

C'est pourquoi je vous demande un moratoire afin de réétudier le projet et de mettre en suspens les travaux prévus, le temps de mettre en place une réelle concertation et de trouver un emplacement valorisant pour tous.

Je vous remercie de votre attention.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Catherine IBLED.

Je donne la parole à Danielle SIMONNET.

Mme Danielle SIMONNET. - Mes chers collègues, soutenir la culture, le secteur culturel, c'est évidemment essentiel dans ce contexte de crise sanitaire, économique et sociale. Que serions-nous sans la culture ?

De l'absence de planification du déconfinement au couvre-feu, puis au reconfinement, le gouvernement est en train de condamner la culture. Combien vont y survivre ? D'autant plus que les mesures engagées par le Gouvernement sont très loin de répondre à la crise subie par ce secteur. Le Président Emmanuel MACRON, lors de son annonce du reconfinement, n'a pas eu un mot pour la culture et il s'avère être bien plus le président d'Amazon que le Président de la République.

Oui, nous devons poursuivre la bataille pour soutenir les libraires ; il n'est pas acceptable de les considérer comme produits non essentiels. Oui, dans cet esprit-là, il était important d'ouvrir les bibliothèques de la Ville, au moins pour le retour et le retrait, mais encore aurait-il fallu accepter de réunir le C.H.S.C.T. pour en garantir les modalités sanitaires, dans une vraie concertation démocratique avec les salariés et les organisations syndicales.

Sur les projets de délibération de cette Commission, tout en précisant que je veux qu'il soit inscrit au compte rendu de la séance que j'aurais souhaité m'inscrire sur les projets de délibération DAC 150, DAC 37 et DAC 667, je voudrais au moins présenter l'amendement au DAC 37, et cet amendement concerne le cinéma "La Clef". Il y a déjà eu des vœux présentés à ce Conseil de Paris à ce sujet, donc mon amendement rattaché devrait normalement obtenir l'unanimité.

Lors du C.S.E., Comité social et économique, de la Caisse d'épargne de France d'octobre, les élus ont donné mandat à la secrétaire et/ou son adjoint pour signer un compromis de vente du cinéma avec le groupe S.O.S., et une opération spéculative est fort probablement à l'œuvre ici, dans la mesure où la valeur immobilière du bâtiment est estimée à 7 ou 8 millions d'euros alors que le groupe va l'acquérir pour 4,2 millions d'euros. L'association "Home cinéma" a lancé le 22 octobre une opération "Sauve qui peut La Clef" pour racheter le cinéma avec un budget et un projet cinématographique, architectural, culturel très développé.

Hier, j'ai bien noté que le vœu de l'Exécutif adopté sur le cinéma "La Clef" envisageait bien la préemption. Certes, ce n'est pas l'argument qui a été le plus mis en avant, mais moi, je vous propose justement d'exaucer votre vœu, je vous propose de réaliser votre vœu, et vous le pouvez en vous engageant cette fois-ci très concrètement, comme vous l'avez fait pour La Flèche d'Or et pour le théâtre Le Lavoir Moderne, en adoptant cet amendement qui dit la chose suivante, dans son article 34 : "Une subvention exceptionnelle est actée pour préempter le cinéma "La Clef". Je pense que ce serait un message extrêmement fort, je vous remercie d'avance.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, chère Danielle SIMONNET.

Je donne maintenant la parole à Dominique KIELEMOËS.

Est-ce que mon excellente collègue et amie du 11e arrondissement est en ligne ? Oui, je vois Dominique KIELEMOËS. Est-ce qu'il y a le son ?

Mme Dominique KIELEMOËS. - Oui, est-ce que vous m'entendez, Monsieur le Président ?

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - On vous entend, chère collègue, chère Dominique. C'est à vous.

Mme Dominique KIELEMOËS. - Je souhaite intervenir sur le projet de délibération DAC 183 qui présente la signature d'un contrat de cession de droits d'auteur pour l'œuvre "La Toilette de la Tour Eiffel" de Gérald Bloncourt au bénéfice de la Ville de Paris. Je pense que, dans le 11e, nous connaissons bien cet artiste, mais il mérite évidemment d'être beaucoup plus connu au niveau parisien.

En juin 2019, le Conseil du 11e arrondissement s'est prononcé en faveur de ce double vœu, honorer la mémoire de Gérald Bloncourt et lui destiner un espace dans le 11e. C'est désormais chose faite, puisqu'une photo de ce grand photographe sera reproduite dans le jardin Truillot, ce beau jardin inauguré il y a 2 ans, qui permet de relier le boulevard Voltaire au boulevard Richard-Lenoir et dont nous souhaitons désormais la requalification.

Gérald Bloncourt s'engage pour la défense des droits de l'Homme et de la démocratie en Haïti, son pays de naissance, en participant notamment aux événements révolutionnaires des Cinq Glorieuses qui entraînent en 1946 la chute du Gouvernement Lescot, événement dont il est un des principaux leaders. Cet engagement sans limite le contraint à l'exil d'abord en Martinique, puis à Paris où il trouve refuge. Son engagement fait écho à celui de l'un de ses grands-oncles, député de la Guadeloupe en 1848 et combattant de la Commune de Paris, ainsi que de son frère Tony, franc-tireur et partisan français fusillé par les nazis au Mont Valérien en 1942. Malgré l'éloignement, il lutte sans relâche contre la dictature qui sévit en Haïti, en menant d'incessantes campagnes : grève de la faim à Saint-Merri en 1981, Conférence de Panama ou encore en fondant et en présidant le comité pour juger Duvalier. Ses combats et son œuvre ont justifié qu'il soit élevé au rang de chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres en 2011 et de l'ordre de la Légion d'honneur en 2015.

Le travail de reporter-photographe de Gérald l'a conduit à immortaliser le Paris populaire et prolétaire de l'après-guerre et a contribué au rayonnement culturel de notre Capitale.

Le regard engagé qu'il a su porter sur les ouvriers de Renault Billancourt, les immigrés portugais dans les bidonvilles de Champigny-sur-Marne ou la révolution des Œillets fait de ce franc-tireur de l'image un photographe humaniste. C'est aussi un créateur aux multiples facettes, écrivain, poète et peintre que nous honorons ce jour.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci pour votre très belle intervention, qui m'a évidemment touché, pour avoir eu la chance de rencontrer et d'avoir eu comme ami Gérald Bloncourt. Merci, Dominique KIELEMOËS.

La parole est au maire du 17e arrondissement, à Geoffroy BOULARD.

M. Geoffroy BOULARD, maire du 17e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

C'est pour nous ce soir l'occasion, à travers ce vœu, de rendre hommage à Bernard Debré.

Bernard Debré, né le 30 septembre 1944 à Toulouse et mort le 13 septembre dernier, était urologue de formation, chef de service à l'hôpital Cochin. Il était député d'Indre-et-Loire puis de Paris entre 1986 et 2017, maire d'Amboise de 1992 à 2001 et Ministre de la Coopération en 1994 et 1995. Bernard Debré était une figure du 16e et du 17e arrondissement.

Par ce vœu, nous souhaitons rendre hommage à Bernard Debré, l'homme d'engagement, l'homme de conviction qui a fait rayonner la médecine française dans le monde entier. C'est une voix singulière, indépendante, forte, franche, gaulliste et humaniste profondément attachée aux valeurs de la République. Au regard du parcours de Bernard Debré, nous souhaitons, avec les élus du 17e arrondissement, Brigitte KUSTER, Catherine DUMAS qui est présente ce soir mais également Jean-Didier BERTHAULT, Hélène JACQUEMONT, que Paris rende hommage à Bernard Debré à travers la dénomination d'une voie ou d'une place parisienne.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire du 17e arrondissement.

Je donne maintenant la parole à la maire du 12e arrondissement, à Emmanuelle PIERRE-MARIE.

A vous, Madame la Maire.

Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, maire du 12e arrondissement. - Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, cher Nicolas, merci de me donner l'occasion de saluer le festival "We Love Green", ce festival unique en son genre, notamment en cette période où la culture, effectivement, nous manque tant, ses rassemblements qui permettent de coupler plaisir des concerts de qualité et réflexion écologique aussi bien environnementale que sociétale. En effet, "We Love Green" est à la pointe des événements éco-responsables, tant

dans l'organisation, la manifestation que dans sa programmation, en organisant des ateliers et des débats autour des enjeux écologiques.

Il cherche constamment à s'améliorer, il s'est d'ailleurs associé avec d'autres festivals européens, afin d'aller plus encore dans l'éco-responsabilité avec le "Green Europe Experience", laboratoire d'innovation spécialisé dans les scénographies et la restauration, et le "Green Deal Circular", afin de faire des festivals des moteurs de l'économie circulaire. "We Love Green" non seulement favorise les scènes émergentes culturelles, mais aussi réunit des acteurs dont l'activité est à vocation écologique et sociétale, adopte une démarche "zéro déchet", l'utilisation d'énergies propres et organise en marge des débats sur l'innovation environnementale.

Je n'ose demander au groupe Communiste qu'il en soit bientôt de même pour la Fête de l'Huma concernant ces exigences écologiques. Il est tard, je me permets un petit clin d'œil.

En revanche, je refuse d'opposer culture, sport et environnement, mais, bien au contraire, il faut être vertueux afin d'atteindre les ambitions qui sont celles de notre équipe municipale pour cette mandature dans tous ces domaines.

Je vous remercie, Monsieur BONNET-OULALDJ, pour les amendements et les deux premières propositions. Dès à présent, nous cherchons effectivement des solutions alternatives à cet emplacement, puisqu'il se trouve dans le bois de Vincennes, avec Paul SIMONDON, que je remercie d'être encore là, et Christophe NAJDOVSKI, notamment sur l'hippodrome de Vincennes dont la concession va bientôt être renouvelée, ainsi que la pelouse de Reuilly, sur lesquels il y a actuellement réflexion.

Cela dit, auparavant, on se situait aussi dans le cadre d'une autorisation, mais, désormais, il s'agit bien d'une convention d'occupation du domaine public, qui apporte plus d'obligations à la charge des parties contractantes et donc de l'occupant. Nous pouvons donc encore aller plus loin. A titre d'exemple, la Ville a pu obtenir, par le biais de la convention, des obligations de respect des différentes chartes de la Ville, notamment de nature environnementale et sociale, et des garanties liées à l'occupation, la restitution des terrains mis à disposition dans l'état initial, la remise en état des sols si dégradation durable et le rétablissement des lieux dans leur état initial avec exécution aux frais de l'occupant, avec pénalités. Et, bien évidemment, la caution bancaire pour limiter les risques.

Allons aussi plus loin dans l'accessibilité, nous en avons discuté ensemble lors du comité sur le développement et la sécurisation notamment de ces accès et des parkings vélos, et, bien évidemment, nous serons, et moi la première en tant que maire du 12e, particulièrement vigilants sur la compensation écologique des désagréments occasionnés, notamment en cas de forte pluie.

Je salue la Ville qui a obtenu des garanties contractuelles en cas de dégradation et, surtout, qui permet la continuité de l'économie des festivals, qui souffrent de la récession engendrée par la crise sanitaire et qui sont menacés.

Je vous en remercie et je vous appelle, chers collègues, à voter pour ce vœu.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Madame la Maire du 12e arrondissement.

Je donne la parole au président Nicolas BONNET-OULALDJ.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Merci, Monsieur le Maire.

Je me suis inscrit pour présenter un amendement sur le projet de délibération DAC 150, festival "We Love Green". La maire du 12e en a très bien parlé, je vais donc être très court, puisqu'elle a dans son intervention à la fois très bien présenté le festival et parlé de mon amendement.

Je voudrais juste dire que vous avez raison, Madame la Maire, on ne va pas opposer la culture à l'environnement et au sport, surtout en ce moment où elle a besoin d'énormément d'aide, d'être soutenue et maintenue, presque à fleur d'eau.

Mais je trouve que le lieu qui a été proposé pour accueillir ce festival, malheureusement, ne correspond pas bien. Le lieu, c'est la plaine des jeux du Polygone, plaine des jeux sur laquelle la Direction de la Jeunesse et des Sports travaille ardemment pour essayer d'avoir des terrains de foot et de terrain de rugby en état et qui se trouve en plein milieu du bois de Vincennes, lequel est régi par une charte de l'environnement, régie par une charte de la trame noire pour préserver la biodiversité et pour avoir un bois qui soit apaisé.

Alors, la proposition que je fais dans cet amendement est simple. Tout d'abord, essayer de réfléchir, comme l'a très bien dit la maire du 12e, à un lieu qui puisse accepter ce festival tout en respectant la biodiversité, et c'est vrai que l'hippodrome de Vincennes, qui n'est pas loin, qui est à côté, nous paraît beaucoup plus adapté.

Le deuxième point de mon amendement, c'est de demander que les recettes qui incombent à ce projet de délibération pour la Ville puissent être fléchées sur la réfection des équipements sportifs, c'est-à-dire les terrains de foot et de rugby qui sont sur la plaine des jeux du Polygone. D'ailleurs, c'est là que siège la circonscription de la DJS, qui est juste à côté et qui fait un travail remarquable que je tiens à saluer dans mon intervention.

Évidemment, si un jour la Ville de Paris accueille la Fête de l'Huma, on en sera ravi et je suis sûr que le journal "L'Humanité", organisateur de ce festival, fera des efforts considérables au même niveau que "We Love Green" pour être exemplaire et pour porter très haut l'ambition du Paris de l'humain et de la planète.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Monsieur le Président.

Je donne maintenant la parole à Marie-Caroline DOUCERÉ.

Mme Marie-Caroline DOUCERÉ. - Merci.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je vous en prie, chère collègue.

Mme Marie-Caroline DOUCERÉ. - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vais intervenir à partir du projet de délibération DAC 175. Avant toute chose, en tant que Conseillère de Paris déléguée auprès du Maire du 15e à la vie associative, je tiens à vous redire notre attachement aux subventions dédiées à nos associations chargées de l'action culturelle locale.

Nous connaissons les ravages sociaux et psychologiques engendrés par la crise Covid et savons qu'il est d'autant plus nécessaire d'assurer la pérennité de ces acteurs pour l'inclusion culturelle dans tous les quartiers de la Capitale.

Plus précisément, je souhaite appeler votre attention sur la situation des bibliothèques associatives, qui subissent actuellement un traitement inéquitable. Cette difficulté a été évoquée à plusieurs reprises lors des fameuses réunions pluri-hebdomadaires avec les maires d'arrondissement ou encore lors de la réunion organisée par Mme ROLLAND et à laquelle a participé Frédéric JACQUOT, adjoint au maire chargé de la culture du 15e.

Malgré nos multiples interpellations, les bibliothèques associatives n'ont toujours pas reçu l'autorisation leur permettant de proposer un simple service de retrait et de retour, contrairement aux bibliothèques municipales qui le pratiquent depuis le samedi 7 novembre. Or, certains publics ne fréquentent que les bibliothèques associatives et se trouvent de ce fait privés d'accès aux livres et à la lecture depuis le début du confinement. Pour ces publics, parfois fragiles, parfois éloignés d'autres offres culturelles, cette privation est très dommageable et l'est aussi pour les associations chargées de cette offre.

Enfin, si le 15e, à lui seul, accueille plusieurs bibliothèques associatives, il s'agit bien d'un problème qui touche de nombreux arrondissements. Le problème est global.

Voilà pourquoi il est nécessaire, Monsieur le Maire et Madame l'adjointe à la culture, de remédier rapidement à cet état de fait, dans l'intérêt des publics et de ses acteurs locaux actuellement très éprouvés.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci, Marie-Caroline DOUCERÉ, de votre intervention sur les associations locales, les bibliothèques associatives locales.

Dernier intervenant, Franck MARGAIN.

M. Franck MARGAIN. - Merci, Monsieur le Président de séance.

Madame la Maire, mes chers collègues, début octobre, nous avons appris que la Maison penchée de Leandro ERLICH serait prochainement retirée du parvis de la gare du Nord. Elle fut installée en 2015 et financée par le budget participatif de 2014. En mauvais état, la voici retirée à peine 5 ans plus tard.

A ce jour, nous ne savons pas ce qu'elle deviendra, ni combien elle aura coûté aux Parisiens en incluant les coûts d'installation et d'entretien. Nous ne savons pas non plus si d'autres œuvres contemporaines installées aux frais du contribuable ont dû être retirées pour des causes similaires. Nous n'avons en fait qu'une connaissance très floue de l'état des lieux, d'autant plus au regard de la profusion des dispositifs conduisant à l'installation d'art dans la Ville. Nous regrettons l'opacité autour des moyens dédiés au maintien en bon état des œuvres. Enfin, les problèmes persistants de dégradation de l'espace public en général nous interrogent quant à la capacité de la Mairie à assurer le simple entretien de certains quartiers de la Capitale.

Comme toute politique publique, la politique d'art dans l'espace public doit être évaluée. Les choix d'œuvres et de lieux d'implantation contribuent-ils vraiment à embellir Paris ou gonflent-ils plutôt les frais d'entretien et de réparation, en causant au passage un désagrément esthétique du fait des dégradations ?

Pour ces raisons, le groupe Changer Paris demande la présentation d'une évaluation générale de l'état des œuvres contemporaines installées par la Ville dans l'espace public, ainsi que les moyens financiers dédiés à leur entretien annuel.

Je salue d'ailleurs l'initiative du groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes, qui partage notre préoccupation et qui a également déposé un vœu en ce sens.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Franck MARGAIN.

Je me tourne vers nos trois adjointes à la Maire de Paris, Laurence PATRICE, Carine ROLLAND et Karen TAÏEB. Votre responsabilité est totalement engagée sur l'heure de fin de séance, et, ne vous ayant absolument pas mis la pression, je vous donne la parole, tout d'abord à Laurence PATRICE.

Mme Laurence PATRICE, adjointe. - Je vais essayer de ne pas vous décevoir, Monsieur le Maire.

Je veux juste remercier mes collègues Alice COFFIN et Raphaëlle PRIMET pour leurs interventions, car, en effet, je suis moi-même tout à fait ravie et réjouie qu'aboutisse enfin cet hommage de notre Ville à Adrienne Monnier qui a été retardé pendant très longtemps, hommage qui sera donc à cette adresse mythique pour tout amoureux de la littérature du XXe siècle que fut le 7, rue de l'Odéon.

Je ne vais pas tout reprendre, je vais faire court, mais ce fut pendant près de 30 ans, effectivement, un lieu essentiel à la circulation des idées, un carrefour d'échanges entre lecteurs passionnés et écrivains débutants ou installés. Vous l'avez dit l'une et l'autre, tous les auteurs, créatrices, créateurs et intellectuels majeurs de l'époque se croisèrent un jour ou l'autre chez Adrienne Monnier - je ne vais pas tous les citer. Grâce à elle, il s'était d'ailleurs créé des amitiés intellectuelles, mais aussi certaines rivalités sévères. La Maison des Amis du Livre, tous venaient y chercher de la lecture, ils étaient guidés par les découvertes d'Adrienne Monnier et on pouvait tout aussi bien emprunter des livres qu'en acheter, et aussi assister à des lectures d'œuvres en cours, à des créations ou des concerts.

Ce que je veux signaler aussi, c'est qu'Adrienne Monnier était au cœur d'un foyer fourmillant de vie intellectuelle. Elle a créé dans son quartier ce que Laure MURAT appelle l'"Odéonie" grâce à la présence aussi tout à côté de Sylvia Beach, sa compagne, qui n'a pas créé mais qui s'est occupée de la librairie Shakespeare & Compagny. Elles furent toutes les deux compagnes dans la vie et aidèrent beaucoup à faire connaître l'œuvre de Joyce. L'une et l'autre aimaient cette littérature assez novatrice et elles furent ensemble déterminantes pour la diffusion de l'œuvre de l'écrivain irlandais, puisque Sylvia Beach édita "Ulysse" et Adrienne le traduisit et le publia en français.

Evidemment, cet hommage tombe à pic en cette période où nous voulons tous soutenir les libraires, les libraires indépendants, qui aujourd'hui sont en grande difficulté. Je voulais donc à cette occasion saluer le soutien et l'attachement qu'a montrés la Maire de Paris et mes collègues Olivia POLSKI et Carine ROLLAND. Comme vous le savez tous, ce sont vraiment des passeurs et, en cela, ils continuent l'œuvre d'Adrienne Monier, ils sont essentiels pour la vie culturelle de nos quartiers mais aussi pour la sociabilité et pour la convivialité au cœur de chaque arrondissement.

Par ailleurs, je terminerai sur le vœu du groupe Changer Paris et je répondrai à M. BOULARD que, bien évidemment, compte tenu de la figure de M. Debré, ancien Conseiller de Paris, homme politique, universitaire et grand médecin, de renom, qui a beaucoup fait, je donne un avis favorable à ce vœu. Il sera donc étudié par la prochaine commission des dénominations, qui se tiendra tout début janvier, et nous verrons ensemble l'endroit où lui donner une place, peut-être dans votre arrondissement, ce serait le plus simple.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci.

3 minutes et 55 secondes, je vous félicite chaleureusement.

Je donne maintenant la parole à Carine ROLLAND.

Madame la Maire, c'est à vous.

Mme Carine ROLLAND, adjointe. - Merci, Monsieur le Maire, merci, chers collègues.

Je ne peux m'empêcher de commencer par la citation d'un poète que vous reconnaîtrez sûrement : "L'art est long et le temps est court." Je vais donc m'efforcer d'être concise, mais de consacrer toute de même à la culture le temps qu'elle mérite.

Permettez-moi de revenir sur le projet de délibération DAC 37 qui a été évoqué par nombre d'entre vous ; il s'agit du plan de soutien aux acteurs culturels soumis à votre délibération. Dès le mois de mai, vous le savez, la Maire de Paris et mon prédécesseur, Christophe GIRARD, se sont engagés à soutenir fortement la culture dans la crise sanitaire qui se faisait jour, et nous en sommes aujourd'hui à la troisième phase de déploiement de ce plan de soutien.

Pour donner une précision à Mme COFFIN, ce sont, lors de ce Conseil, 56 structures qui sont soumises à votre délibération, avec un montant total d'aides proposé de 5,8 millions d'euros, mais d'autres ont précédé et il s'agit bien de soutenir tous types d'acteurs culturels : des acteurs culturels subventionnés, des acteurs privés, des acteurs associatifs et, bien sûr, des acteurs indépendants - je pense aux artistes.

Puisque j'évoque les artistes, permettez-moi de souligner le soutien proposé, lors de ce Conseil de novembre, à la Société des gens de lettres, qui vient en renfort aux auteurs littéraires, et c'est bien indispensable, en sachant qu'une précédente délibération avait permis de soutenir aussi la S.A.C.D.

Au-delà des 15 millions du plan de soutien que j'évoquais et dont le principe avait été décidé en mai, pas moins de 10 millions sont soumis à votre délibération au total pour "Paris Musées". 7,5 millions ont déjà été votés dans des Conseils précédents et, ce soir, c'est une subvention exceptionnelle, une aide exceptionnelle de 2,5 millions qui vient soutenir nos 14 établissements municipaux, tous plus remarquables les uns que les autres.

Je fais ici une incursion pour répondre à Mme SIMONNET qui parlait du dialogue social dans les établissements de la Ville de Paris en évoquant la situation des bibliothèques et celle des musées parisiens aussi, si je ne me trompe pas. Bien sûr, le dialogue social a été totalement respecté et j'associe ici à mes propos, si elle en est d'accord, ma collègue Karen TAÏEB qui préside le C.H.S.C.T., en sachant que je préside pour ma part le Comité technique qui succède systématiquement au C.H.S.C.T. Ainsi, oui, les instances de dialogue social ont été réunies, oui, les échanges ont eu lieu, oui, nous prenons soin de la manière dont les agents de la Ville travaillent actuellement, dans des conditions si particulières, et je tiens ici bien sûr à les saluer.

Ainsi, un plan de soutien basé sur une première enveloppe de 15 millions d'euros à destination de l'ensemble des acteurs culturels, je l'ai dit, 10 millions d'euros pour "Paris Musées", et je souhaite souligner ici l'enveloppe dédiée aux exonérations de redevances et de loyers pour les commerces et les associations, comme cela a été évoqué plusieurs fois lors de notre Conseil dès hier. C'est aussi le cas pour des structures associatives culturelles. Et permettez-moi de mentionner l'effort consenti, et c'est bien légitime, par les bailleurs sociaux de la Ville de Paris qui viennent en support aux artistes via les exonérations partielles ou totales de loyers dans les ateliers d'artistes et ateliers logements qu'ils peuvent occuper.

Pour terminer sur ce projet de délibération, ce sont donc 25,7 millions d'euros qui auront été mobilisés en 2020 par la Ville de Paris pour pallier les questions de la crise sanitaire dans le secteur culturel, si toutefois vous votez avec nous les projets de délibération proposés ce soir. La réactivité, l'écoute et la rigueur de la Direction des Affaires culturelles notamment ont été cruciales pour sécuriser les artistes les plus fragilisés, les structures les plus fragiles aussi, pour intervenir financièrement dès l'année 2020 et pour préparer au mieux une reprise des activités normales que nous appelons tous de nos vœux. Je citerai, vous me permettrez de le faire, Anne HIDALGO qui disait tout à l'heure : "Cette crise ne nous coupera pas les uns des autres, la culture y prend et y prendra toute sa part, nous nous y engageons."

Pour répondre rapidement aux interventions qui furent les vôtres, mes chers collègues, sur les vœux et projets de délibération, Nicolas BONNET-OULALDJ et Emmanuelle PIERRE-MARIE ont évoqué le vœu concernant "We Love Green", c'est une version amendée qui vous sera proposée ce soir et j'en remercie bien sûr le groupe Communiste et Citoyen. C'est tout de même l'occasion de redire l'importance de ce festival, dont la dimension éco-responsable fait complètement partie de son identité, et pour dire aussi que la vigilance de la Ville sera totale quant au respect du cadre dans lequel il s'inscrit.

Madame TOUBIANA, concernant le "Cabaret sauvage", merci d'abord du salut que vous avez adressé à ce bel établissement culturel historique situé dans le parc de la Villette, qui met à l'honneur une grande diversité de cultures musicales et qui a d'ailleurs récemment fait peau neuve.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire ici, la Ville de Paris se fait un principe de ne pas intervenir dans la programmation des lieux culturels qu'elle soutient, et elle ne fait en cela qu'appliquer la loi, puisque la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine rappelle dès son 1er article que la création artistique est libre mais aussi, dans son 2e article, que la diffusion de la création artistique est libre.

Il ne s'agit donc pas, pour nous, d'interroger si nous sommes d'accord ou non avec le contenu de tel ou tel spectacle, mais bien de donner aux Parisiennes et aux Parisiens les moyens de découvrir, de se faire eux-mêmes leur propre avis, et c'est cette fois-ci les mots d'Eric PLIEZ que j'emprunte. Il nous disait hier : "L'opinion qui nous irrite est créatrice de débats, sachons l'accepter". Je ne saurais mieux dire concernant ce projet de délibération.

Concernant le Mur pour la Paix, dont vous avez bien voulu parler, Madame IBLED, je vous remercie d'abord de votre attitude tout à fait constructive. Nous avons pu en échanger depuis le dernier Conseil et encore ce soir, il me semble que cette œuvre est absolument essentielle, et elle l'est peut-être encore plus dans la période que nous vivons. Faut-il rappeler que nous avons ouvert ce Conseil par un hommage à Samuel Paty, à la liberté, à l'appel au respect et à la paix. Sur le fond, je crois que nous sommes tous d'accord. J'entends qu'un émoi s'exprime de la part des riverains quant à l'emplacement de cette œuvre. Je ne peux ce soir que vous rappeler que l'emplacement de l'œuvre a été décidé en accord avec la mairie du 15e arrondissement, qu'en la matière, l'avis des auteurs, des artistes, à savoir les ayants droit de Clara Halter et de Jean-Michel WILMOTTE, comptent aussi et qu'il nous revient de concilier l'ensemble de ces points de vue. Enfin, un Mur pour la Paix dans la perspective des Invalides, ce n'est pas complètement anodin non plus. Nous aurons l'occasion d'en rediscuter.

Sur les bibliothèques associatives, effectivement, nous n'avons toujours pas reçu de réponse de la Préfecture de police. Je souscris à votre point de vue, c'est un vrai problème. Certains usagers ne fréquentent pas les

bibliothèques municipales et ont un intérêt tout particulier pour les bibliothèques associatives. Nous reprendrons donc leur attache une nouvelle fois. Je rappelle que la fermeture de ces bibliothèques est imposée par le décret du gouvernement, que ce n'est pas un choix de la Ville de Paris, mais, là encore, nous y reviendrons.

Et puis, concernant le vœu pour "La Clef", là aussi beaucoup de choses ont été dites. Je rappellerai simplement le soutien plein et entier de la Ville au collectif "Home cinéma", le fait que nous étudions et étudierons bien toutes les solutions possibles. Madame SIMONNET, pour l'instant, il n'y a pas de compromis de vente, donc il n'y a pas de possibilité de préemption en l'état. Je suis bien obligée de le redire. Néanmoins, aucune piste susceptible de garantir le maintien de l'activité de "Home cinéma" ne sera écartée et l'engagement de la Ville est plein et entier. Il associe Ian BROSSAT, Florentin LETISSIER, Emmanuel GRÉGOIRE, moi-même ; nous sommes tous à la recherche d'une solution pérenne qui n'exclura aucune piste.

J'en termine avec l'orchestre Lamoureux pour préciser ce qu'ont été mes propos en 2e Commission et pour répondre à l'interpellation de M. VÉRON. L'orchestre Lamoureux connaît des difficultés de gouvernance, des difficultés de définition de sa programmation, cela a été longuement évoqué entre la structure et la Direction des Affaires culturelles ; il ne s'agit pas d'une décision inopinée, elle a été discutée, préparée. Ce que j'ai dit en 2e Commission et que je redis ce soir, c'est qu'effectivement, dans la programmation des établissements que nous soutenons, la parité, une plus grande représentation des femmes sera un point de vigilance, mais de la même manière que le respect des engagements d'éco-responsabilité, de la diversité des pratiques, le sera aussi. C'est donc un critère parmi d'autres et ce sera mon mot de la fin.

Je vous invite, même s'il est un peu tard, à vous rendre ce soir sur le site de la Philharmonie. Vous verrez, Monsieur VÉRON, que nous n'avons rien contre la musique classique à Paris, puisque la Phila, comme on l'appelle affectueusement, mettait en ligne ce soir des œuvres de Strauss et de Brahms dirigées par une femme, ce qui, il me semble, permettra de réconcilier tout le monde dans cet hémicycle.

Je vous remercie.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Carine ROLLAND.

Karen TAÏEB a la parole.

Mme Karen TAÏEB, adjointe. - Merci, Monsieur le Maire.

Avant de répondre sur le vœu qui porte sur l'entretien des œuvres d'art et je remercie Carine ROLLAND de l'avoir fait avant moi, je voudrais prendre ma casquette de présidente de C.H.S.C.T. pour répondre à Danielle SIMONNET.

Dès l'annonce du nouveau confinement et des nouvelles règles sanitaires, j'ai évidemment réuni un C.H.S.C.T. extraordinaire avec les organisations syndicales, et j'ai établi un rendez-vous que je renouvelle tous les 15 jours spécifiquement pour cette question. Je veux remercier d'ailleurs les bibliothécaires et la Direction des Affaires culturelles qui ne ménagent pas leurs efforts pour rendre possible ce service public. Je me suis d'ailleurs rendue samedi dernier à la bibliothèque Colette-Vivier dans le 17e pour voir justement comment se déroulait l'accueil, le retour des ouvrages, la réservation par mail, téléphone. Comme je l'ai dit en C.H.S.C.T., défendre l'ouverture des librairies ne peut se faire sans défendre l'ouverture des bibliothèques, qui sont le service public de la culture, et nous nous honorons tous de défendre ce service-là. En revanche, nous sommes toujours à l'écoute des organisations syndicales et elles le savent.

Je voulais donc revenir sur les vœux. Il y en a deux qui concernent les œuvres d'art dans l'espace public.

Madame Béatrice LECOUTURIER, je veux vous remercier pour ce vœu, car il me permet de saluer les agents municipaux qui interviennent en cas de dégradation des œuvres d'art dans la ville. Pas plus tard que ce week-end, j'ai alerté, comme je le fais souvent, Colombe BROSSEL, que je dérange d'ailleurs souvent le dimanche, et la C.O.A.R.C., la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles, de la présence de tags sur le socle de la statue de la Nation, du sculpteur Dalou. Lundi matin, cela a été fait ; plus rapide, c'est difficile. Idem pour les croix gammées, vous vous en souvenez, c'était il y a quelques semaines, notamment sur la statue de la République du quai Malaquais, avec également une intervention immédiate.

Madame Béatrice LECOUTURIER, contrairement à ce que vous dites, il est impossible de mettre un agent derrière chaque œuvre d'art dans la Ville. Je remercie donc les Parisiens et les Parisiennes qui nous alertent, notamment par l'application "dans ma rue", et j'invite vraiment les Parisiens à le faire et à continuer à le faire. Vous qui demandez de mettre en place une équipe dédiée, sachez qu'elle existe depuis 1997, et je voudrais saluer le travail de la C.O.A.R.C., dirigé avec talent par Véronique MILANDE. L'entretien, ce n'est évidemment pas seulement le détagage, mais bien aussi préserver ce patrimoine pour les générations futures. Sachez par ailleurs qu'une œuvre d'art, lorsqu'elle est installée dans la Ville - je remercie le travail qui est fait par Carine ROLLAND et la Direction des Affaires culturelles -, elle est référencée à l'inventaire des œuvres d'art appartenant à la Ville. Elle entre ainsi dans le domaine du patrimoine et bénéficie donc des soins de la C.O.A.R.C.

Ce service est composé de 13 agents experts dans leur domaine, puisque chacun d'eux est soit conservateur du patrimoine, soit historien de l'art. Il a pour mission l'inventaire, l'étude, la restauration des œuvres d'art qui

appartiennent à la Ville. Vous posez la question du nombre, il y en a près de 1.000 qui appartiennent à la Ville, les autres appartenant notamment à l'Etat. Il y a dans l'espace public à la fois des œuvres anciennes et d'autres plus récentes.

Vous citez le Bouquet de Jeff KOONS et notamment les fissures d'il y a quelques semaines. On a d'abord effectivement pensé à des coulures de fientes de pigeon, comme ce fut le cas, d'ailleurs, pour une sculpture au temple du Marais. Après analyse de près à l'aide d'une très haute nacelle, et c'est vrai qu'il a fallu un certain temps car on ne dispose pas de nacelle comme cela, en cinq minutes, on a pu constater qu'il s'agissait d'une réaction d'oxydation entre le bronze de l'avant-bras, l'acier de la tige et l'aluminium de la tulipe. L'œuvre étant encore sous garantie, ce défaut structurel sera réglé par le fabricant lui-même.

Concernant le Tree de Paul McCARTHY, vous en parlez, il s'agissait d'une installation temporaire dans le cadre de la F.I.A.C. 2014, en sachant que la F.I.A.C. était responsable de l'entretien. Vous demandez dans votre vœu de la transparence, des agents et une réactivité immédiate. Je vous rassure, c'est déjà le cas.

Je vais conclure pour votre vœu en vous annonçant que lors de la prochaine réunion avec les maires et les adjoints au patrimoine, j'évoquerai les œuvres d'art dans la Ville et le projet que je porte pour les prochaines J.E.P. de mise en valeur de la statuaire publique, sur laquelle nous réfléchissons déjà avec la DAC. Pour ces raisons, j'émettrai un avis défavorable.

Pour M. MARGAIN, c'est un vœu auquel nous aurions pu répondre à deux voix avec ma collègue Carine ROLLAND, en charge de la culture, car votre vœu aborde à la fois la question de la politique de commande des œuvres d'art, qui lui revient, mais également la question de l'entretien des œuvres, qu'elles soient anciennes ou contemporaines, qui, comme je vous l'ai expliqué, se fait dans le cadre de ma délégation liée au patrimoine.

Du point de vue du budget en 2020, celui-ci était de 140.000 euros pour l'entretien de la statuaire et de 400.000 euros pour le budget de fonctionnement. Il va de soi que lorsqu'une nouvelle œuvre vient enrichir l'espace public, la question de son entretien plus ou moins complexe se pose. Oui, l'entretien est essentiel et je mène une politique active en ce sens, cela répond donc à votre vœu. En revanche, je tiens à vous dire que l'un de vos considérants montre que nous ne sommes vraiment pas sur la même longueur d'onde. Non, la pertinence du choix des œuvres n'est pas évaluée en fonction des quartiers, où vous estimez, je vous cite, que "la sécurité et la propreté ne sont pas toujours assurées", mais bien pour que la culture soit accessible à tous et partout. Les abords du périphérique et le boulevard des Maréchaux n'ont pas vocation éternelle à rester au bout de la ville. Vous prenez l'exemple du "Cœur de Paris" de l'artiste Joana VASCONCELOS, installé en 2019. Oui, le quartier populaire de la porte de Clignancourt peut être l'écrin d'œuvres d'art et j'espère qu'il y en aura d'autres.

Concernant l'œuvre de la "Maison Fond", qui a été installée dans le cadre de Nuit Blanche 2015, elle n'avait pas, au départ, vocation à être pérenne. En revanche, nous réfléchissons évidemment à un autre lieu qui pourrait accepter cette œuvre.

Paris doit donc non seulement rester la capitale de l'art, la capitale de la création artistique mais aussi offrir la culture au plus grand nombre.

Enfin, je voudrais vous dire que dès le mois de janvier, la C.O.A.R.C. va travailler pendant 6 mois à une étude sur le patrimoine contemporain et ses enjeux de dégradation. Et nous allons, avec Carine ROLLAND, aller plus loin dans la coordination de ces deux politiques d'implantation d'œuvres d'art et de leur entretien.

Je vous remercie et j'émettrai également un avis défavorable.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Karen TAÏEB.

Nous allons donc procéder au vote des projets de délibération individualisés, amendements et vœux de la 2e Commission. Comme d'habitude, je vous laisse un petit temps de connexion.

Est-ce que vous êtes prêtes et prêts ? Tout le monde est connecté ?

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à une dénomination en hommage à Bernard Debré.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Pendant que vous vous connectez, j'en profite pour donner la parole à Alice COFFIN qui fait une explication de vote pour le GEP sur le vœu n° 62 du groupe Changer Paris.

Mme Alice COFFIN. - Oui, c'est un vœu qui porte volonté de donner un nom de lieu à Bernard Debré, pour dire que nous voterons contre en raison de certaines prises de position de Bernard Debré que j'ai évoquées lors de la 2e Commission.

Merci.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Merci beaucoup, Alice COFFIN.

Tout le monde est connecté, maintenant ? C'est bon ?

Allez, c'est parti. Je mets aux voix, au scrutin public, le vœu n° 62 du groupe Changer Paris, avec un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu est adopté. (2020, V. 117).

2020 DAC 37 - Subventions exceptionnelles dans le cadre du plan de soutien aux acteurs culturels (5.861.500 euros) et conventions ou avenants à conventions avec 56 structures œuvrant dans le champ de la culture.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, l'amendement technique n° 68 déposé par l'Exécutif sur le projet de délibération DAC 37.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

L'amendement technique n° 68 est adopté.

De ce fait, je mets aux voix... L'amendement n° 75, vous l'avez maintenu ou vous l'avez retiré, chère Danielle SIMONNET ? Vous le maintenez ? D'accord.

Je mets donc maintenant aux voix, au scrutin public, l'amendement n° 75 déposé par Danielle SIMONNET sur le projet de délibération DAC 37, avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 75 est rejeté.

Je mets donc aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAC 37 ainsi amendé.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération amendé est adopté. DAC 37

2020 DAC 150 - Convention d'occupation du domaine public avec l'association "We Love Green" pour l'organisation annuelle d'un festival de musiques actuelles écoresponsable dans le bois de Vincennes.

Vœu déposé par le groupe Communiste et Citoyen relatif à l'implantation du festival "We Love Green".

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, l'amendement n° 72 du groupe Changer Paris sur le projet de délibération DAC 150. Je ne vous le demande pas, je pense que vous le maintenez ? Vous le maintenez.

L'avis de l'Exécutif est défavorable sur cet amendement n° 72.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

L'amendement n° 72 est rejeté.

Toujours sur le projet de délibération DAC 150, je mets aux voix le vœu n° 63 déposé par le groupe Communiste et Citoyen. Mais je demande au groupe s'il est d'accord...

Pardon ? Sur quoi ? Je demande d'abord à ceux qui ont fait le vœu, à savoir le groupe Communiste, s'ils acceptent que leur vœu soit amendé.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Oui, mais s'il y a un sous-amendement, je suis prêt à l'entendre aussi.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Très bien.

Explication de vote, cela ne m'avait pas été signalé, mais allez-y, Valérie MONTANDON.

Mme Valérie MONTANDON. - Oui, merci, Monsieur le Maire.

C'est pour vous dire que, pendant le Conseil d'arrondissement, en effet, nous avons dit nos préoccupations sur les impacts environnementaux que pouvait avoir cet événement, et c'est pour cela que nous avons déposé aussi un amendement.

Je voulais vraiment vous alerter sur l'amendement qui a été pris sur le vœu de M. BONNET. Celui de M. BONNET était tout à fait correct, nous envisageons de voter pour. Par contre, dans l'amendement que vous avez proposé en tant qu'Exécutif, pour moi, il y a une erreur manifeste.

Il faut savoir que dans la convention de départ, dans le paragraphe 6-4 qui parle justement de la protection du site, il est indiqué que si jamais il y a des dégradations, les travaux seront réalisés par l'exploitant, aussi bien financés que réalisés, alors que dans votre amendement, vous mentionnez que les travaux et les frais pourraient être engagés par la Ville de Paris.

Or, pour nous, s'il y a des dégradations, les travaux ne devront jamais être ni réalisés, ni payés par la Ville, pas plus que par le contribuable. Ainsi, en ajoutant cet amendement à l'amendement de M. BONNET, vous ajoutez une erreur.

Si vous êtes prêts à l'amender, très bien, nous voterons l'amendement bis, mais si jamais vous ajoutez finalement quelque chose qui était plus ou moins bordé dans la convention, puis que vous rajoutez qu'éventuellement c'est à la Ville de réaliser des travaux s'il y a dégradation, dans ce cas, vous dégradez énormément la convention.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Nicolas BONNET, je vous redonne la parole, c'est votre vœu.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - C'est une erreur d'écriture de notre part. Si l'Exécutif est d'accord pour retirer l'alinéa "peut être engagé", je suis d'accord pour qu'il soit retiré.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je suis un membre de l'Exécutif parmi d'autres et je donne mon accord pour que tout le monde s'y retrouve. Voilà.

Je mets donc aux voix ce vœu n° 63 ainsi amendé, l'amendement ayant été corrigé en séance...

Oui ?

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Pour préciser les choses auprès de Mme ROLLAND, c'est le dernier alinéa : "Les travaux de frais pourraient être engagés par la Ville", consécutif... C'est cela qu'on retire, pour être très précis.

Mme Carine ROLLAND, adjointe. - Oui, mais c'est dans votre vœu initial.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ. - Oui.

Mme Carine ROLLAND, adjointe. - Oui, ce n'est pas l'amendement qui a ajouté cela. C'est bien consubstantiel au vœu initial que vous avez déposé. Ce n'est pas l'amendement de l'Exécutif.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Non, mais Nicolas BONNET a été très clair dans le fait qu'il retirait une phrase qui était dans son amendement et qui dit qu'il y a...

Mme Carine ROLLAND, adjointe. - Je répondais en cela à Mme MONTANDON, pardon.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Ah d'accord. Mais pour ceux qui ont essayé de suivre comme moi, c'était clair que Nicolas BONNET disait "nous avons fait une erreur de rédaction que nous effaçons". Voilà, ainsi, on rend à César ce qui appartient à César et Carine ROLLAND, évidemment, voulait sauver l'honneur de la DAC dans la rédaction des amendements de l'Exécutif.

L'honneur de la DAC étant sauvé, tout le monde étant désormais d'accord, je mets aux voix, au scrutin public, ce vœu n° 63 ainsi amendé, avec donc un avis favorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu amendé est adopté. (2020, V. 118).

Je mets enfin aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAC 150.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAC 150).

2020 DAC 151 - Subvention (25.000 euros) et convention avec la société à responsabilité limitée "Sauvage Productions" (19e).

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAC 151.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAC 151).

2020 DAC 655 - Subventions (188.800 euros) avec 26 structures au titre de la lutte contre l'exclusion culturelle et de la lutte contre l'exclusion par la culture, conventions et avenants à conventions.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Demande de vote dissocié au sein du projet de délibération DAC 655, vote dissocié sur l'association "Good Chance Théâtre".

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

"Good Chance Théâtre" reste donc dans le projet de délibération DAC 655.

Du coup, je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAC 655 dans sa globalité.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAC 655).

2020 DAC 667 - Complément de subvention exceptionnelle (2.500.000 euros) à l'établissement public "Paris Musées" en conséquence de la crise sanitaire.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets aux voix, au scrutin public, le projet de délibération DAC 667.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le projet de délibération est adopté. (2020, DAC 667).

Vœu déposé par les groupes "Génération.s", Communiste et Citoyen et Ecologiste de Paris relatif à la défense du cinéma "La Clef".

Vœu déposé par l'Exécutif.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Le vœu n° 64 des groupes "Génération.s", Communiste et Citoyen et Ecologiste de Paris est-il retiré au profit du vœu de l'Exécutif ? Oui, très bien.

Je mets aux voix, au scrutin public, le vœu n° 64 bis déposé par l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu est adopté. (2020, V. 119).

Vœu déposé par le groupe Changer Paris relatif à l'installation et l'entretien d'œuvres d'art contemporain dans l'espace public.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je mets maintenant aux voix, au scrutin public, le vœu n° 65 du groupe Changer Paris, je pense qu'il est maintenu, avec un avis défavorable de l'Exécutif.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Le vœu n° 65 est repoussé.

Vœu déposé par le groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes relatif à l'entretien des œuvres d'art dans l'espace public.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Je demande au groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes s'il maintient son vœu n° 66.

Pardon ? Il est retiré. Merci beaucoup.

Projets de délibération adoptés en 2e Commission par un vote d'ensemble de l'Assemblée.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - De ce fait, chers collègues, il est 35, pas 30 ; à cinq minutes près, on a tenu... Ce n'est pas tout à fait terminé, je vous demande encore quelques minutes d'attention, car nous aurons en plus collectivement des remerciements à adresser.

Je vous propose en tout cas, pour l'instant, de passer au vote global des projets de délibération non individualisés de la 2e Commission.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les projets de délibération adoptés en 2e Commission par un vote au scrutin public de l'Assemblée sont les suivants :

2020 SG 33 Subventions (39.000 euros) à divers associations pour l'organisation d'évènements mettant en avant et promouvant les cultures et problématiques de l'Outre-Mer en 2020.

M. Jacques MARTIAL, rapporteur.

2020 DAC 485 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Isidore David Grinberg 19, rue Bouret (19e).

2020 DAC 490 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Lilian Vera Rolfe au 32, avenue Duquesne (7e).

2020 DAC 491 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Paulette Sarcey au 165, rue de Pelleport (20e).

2020 DAC 493 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Raymond Peynet au 33, avenue René Coty (14e).

2020 DAC 494 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Victor et Jean Tardieu 3, rue Chaptal (9e).

2020 DAC 495 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Max Weinstein au 14, rue de Paradis (10e).

2020 DAC 497 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Adrienne Monnier au 7, rue de l'Odéon (6e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure.

2020 DAC 36 Subventions (50.000 euros) à 10 structures au titre de l'aide à la diffusion et de l'aide à la résidence pour des projets et festivals de spectacle vivant à Paris.

2020 DAC 38 Subvention (30.000 euros) avec la Société publique locale Carreau du Temple (Paris Centre).

2020 DAC 39 Subvention (14.000 euros) et convention avec l'association Centre du théâtre de l'Opprimé (12e).

2020 DAC 108 Subventions (150.000 euros) et avenant avec deux orchestres symphoniques et un centre de musique de chambre.

2020 DAC 114 Subventions (80.000 euros) à 12 structures au titre des aides aux projets musicaux.

2020 DAC 183 Signature d'un contrat cession de droits d'auteur pour l'œuvre "La toilette de la Tour Eiffel" (1960) de Gérald Bloncourt au bénéfice de la Ville de Paris.

2020 DAC 232 Subvention (40.000 euros) et convention avec le Centre d'Études et de Mémoire du Judaïsme (17e).

2020 DAC 235 Subventions (25.500 euros) à cinq associations au titre des actions culturelles en faveur des cultures étrangères et de l'intégration.

2020 DAC 314 Subvention (8.000 euros) à l'association CRL 10 (10e) pour l'accompagnement physique et le suivi éducatif d'enfants issus des quartiers populaires au sein des conservatoires municipaux.

2020 DAC 589 Subvention (1.000 euros) à l'association CRL 10 au titre des actions culturelles dans les Quartiers Populaires (10e).

2020 DAC 626 Subventions (2.500 euros) aux associations Fictions Collectives et Kolone au titre des projets culturels élaborés dans les Quartiers Populaires de la Politique de la Ville (19e).

2020 DAC 629 Subvention (2.000 euros) à la SCOP ACP La Manufacture Chanson au titre des projets culturels élaborés dans les Quartiers Populaires de la Politique de la Ville (11e).

2020 DAC 630 Subvention (2.500 euros) à l'association Andes Diffusion au titre des projets culturels élaborés dans les Quartiers Populaires de la Politique de la Ville (10e).

2020 DAC 631 Subventions (4.000 euros) à deux associations au titre des projets culturels élaborés dans les Quartiers Populaires de la Politique de la Ville (18e).

2020 DAC 632 Subvention (5.000 euros) à trois associations au titre des projets culturels élaborés dans les quartiers populaires de la Politique de la ville (20e).

2020 DAC 722 Subvention (1.500 euros) à l'association Deuxième Groupe d'Intervention au titre des projets culturels élaborés dans les quartiers populaires de la Politique de la ville (13e).

2020 DAC 329 Subvention (10.000 euros) à l'association Mouvance d'Arts (12e).

2020 DAC 330 Subventions (50.614 euros) et conventions avec huit écoles de musique associatives dans le cadre du projet du budget participatif "Musique pour tous".

2020 DAC 331 Subvention (3.000 euros) à l'association Chœur et Orchestre Sorbonne Universités (18e).

2020 DAC 358 Subvention (30.000 euros) et convention avec l'association Société des Gens de Lettres (14e).

2020 DAC 595 Subventions (12.000 euros) à six associations, dans le cadre de l'action culturelle locale dans le 11e arrondissement.

2020 DAC 597 Subventions (4.500 euros) à trois associations, Culture et Bibliothèques pour tous, Seiziem'Art et Coeur d'Auteuil dans le cadre de l'action culturelle locale dans le 16e arrondissement.

2020 DAC 628 Subvention (10.000 euros) à l'association Comité des fêtes et des oeuvres de solidarité du 5e arrondissement dans le cadre de l'action culturelle locale.

2020 DAC 633 Subventions (15.000 euros) à trois associations dans le cadre de l'action culturelle locale de Paris Centre.

2020 DAC 634 Subvention (3.000 euros) à l'association Comité des fêtes et d'action sociale du 6e au titre de l'action culturelle locale du 6e arrondissement.

2020 DAC 713 Subvention (6.000 euros) à trois associations dans le cadre de l'action culturelle locale du 19e arrondissement.

2020 DAC 715 Subventions (11.000 euros) à deux associations au titre de l'action culturelle locale du 15e arrondissement.

2020 DAC 716 Subvention (1.000 euros) à l'association UGOP Une Goutte d'Organisation Productions, au titre de l'action culturelle locale du 12e arrondissement.

2020 DAC 717 Subventions (5.500 euros) à trois associations : La Compagnie des Faits d'Âmes, La rue Blanche-ENSATT et Paris Mozart Orchestra au titre de l'action culturelle locale du 9e arrondissement.

2020 DAC 718 Subventions (4.000 euros) à trois associations au titre de l'action culturelle locale du 7e arrondissement.

2020 DAC 719 Subventions (14.000 euros) à quatre associations au titre de l'action culturelle locale du 14e arrondissement et signature d'une convention.

2020 DAC 721 Subvention (1.500 euros) à l'association Compagnie Théâtrale L'Embarcadère au titre de l'action culturelle locale du 13e arrondissement.

2020 DAC 720 Subventions (20.000 euros) et avenants avec les associations Le Bal et la Maison de la Poésie.

2020 DAC 726 Avenant au bail emphytéotique administratif avec l'Association le B.A.L. relatif à l'exonération de redevance 2020 (7.500 euros) au titre du plan de soutien aux locataires parisiens.

2020 DAC 732 Avenant au bail emphytéotique administratif avec l'association International Visual Théâtre relatif à l'exonération de loyer 2020 (600 euros) au titre du plan de soutien aux locataires.

2020 DAC 733 Avenant au bail emphytéotique administratif avec la société Marigny SAS relatif à l'exonération de redevance 2020 (25.000 euros) au titre du plan de soutien aux locataires.

2020 DAC 734 Avenant à la convention de délégation de service public avec la SAS de la Gaîté lyrique relatif à l'exonération de redevance 2020 de 11.169,09 euros HT dans le cadre du plan de soutien aux concessionnaires.

2020 DAC 736 Avenant au contrat de délégation de service public avec la SPL du Carreau du Temple relatif à l'exonération de redevance 2020 (10.184,11 euros) dans le cadre du plan de soutien aux concessionnaires.

2020 DAC 737 Avenant à la convention de délégation de service public avec la SAS Cinelouxor relatif à l'exonération de redevance 2020 (5.000 euros) dans le cadre du plan de soutien aux concessionnaires

2020 DAC 738 Avenant au contrat de concession de service public avec la société Traffix Music relatif à l'exonération de la redevance 2020 (24.000 euros) dans le cadre du plan de soutien aux concessionnaires.

2020 DICOM 11 Conventions pour les expositions sur la voie publique.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure.

2020 DAC 410 Subvention (1.345 euros) à l'association Agir Solidairement pour le Quartier Popincourt ASQP.

2020 DAC 725 Avenant au bail emphytéotique administratif avec la société Saint-Jean Saint-Vincent relatif à l'exonération de redevance 2020 (34.808,91 euros) au titre du plan de soutien aux locataires.

2020 DAC 735 Avenant au contrat de concession de service public avec la société Delta Arts relatif à l'exonération de redevance 2020 (22.544,6 euros) dans le cadre du plan de soutien aux concessionnaires.

Mme Karen TAÏEB, rapporteure.

Désignation de représentants du Conseil de Paris dans divers organismes.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Mes chers collègues, je vous propose de procéder à la désignation de représentants du Conseil de Paris dans les organismes suivants :

Commission départementale d'aménagement cinématographique de Paris (CDACi) (R. 215) :

- Frédéric BADINA-SERPETTE,
- Raphaëlle PRIMET,
- Grégory CANAL,
- Yohann ROSZEWITCH.

Conservatoire à rayonnement de Paris (CRR) (R. 216) :

- Raphaëlle RÉMY-LELEU.

Association du réseau des Accorderies de France (RAF) (R. 217) :

- Frédéric BADINA-SERPETTE.

Commission départementale de l'emploi et de l'insertion de Paris (R. 218) :

- Afaf GABELOTAUD,
- Geneviève GARRIGOS,
- Florentin LETISSIER.

Fondation Sciences Mathématiques de Paris (FSMP) (R. 219) :

- Jérôme GLEIZES.

Systematic Paris-Région (R. 220) :

- Pénélope KOMITÈS.

Commission départementale d'aménagement commercial de Paris (CDAC) (R. 221) :

- Antoinette GUHL,
- Marie-Caroline DOUCERÉ,
- Marine ROSSET,
- Eric THEBAULT.

Établissement public local d'enseignement - collège de moins de 600 élèves et ne comportant pas de section d'éducation spécialisée (R. 222) :

Collège Henri-Matisse 3, rue de Vitruve (20e)

Conseil d'administration

Titulaires :

- Nathalie MAQUOI ;
- Geneviève GARRIGOS.

Suppléants :

- Thomas CHEVANDIER ;
- Hamidou SAMAKÉ.

Commission permanente

- Geneviève GARRIGOS.

Conseils de famille des pupilles de l'Etat du Département de Paris (R. 223) :

1er Conseil

Suppléante :

- Alice COFFIN.

2e Conseil

Suppléante :

- Céline HERVIEU.

Association d'entraide des Pupilles, anciens Pupilles de l'Etat, des adoptés et des personnes admises ou ayant été admises à l'Aide sociale à l'enfance (AEPAPE) (R. 224) :

Conseil d'administration

- Dominique VERSINI,
- Raphaëlle RÉMY-LELEU.

Etablissement pour personnes âgées public intercommunal "Le domaine de Charaintru" (Savigny-sur-Orge) (R. 225) :

Conseil d'administration

- Véronique LEVIEUX.

Commission d'attribution des prix de la Fondation Guillemin-Rousseau (R. 226) :

- Raphaëlle RÉMY-LELEU.

Mission d'Information et d'Evaluation sur la Seine (R. 227) :

Titulaires :

- Thomas CHEVANDIER,
- Ariel WEIL,
- Jérôme COUMET,
- Maya AKKARI,
- Jean LAUSSUCQ,
- Grégory CANAL,
- Vincent BALADI,
- Véronique BALDINI,
- Aminata NIAKATÉ,
- Corine FAUGERON,
- Jean-Noël AQUA,
- Béatrice PATRIE,
- Nathalie MAQUOI,

- Catherine IBLED,
- Séverine de COMPREIGNAC.

Suppléants :

- Delphine TERLIZZI,
- François-Marie DIDIER,
- Chloé SAGASPE,
- Carine PETIT,
- Hanna SEBBAH.

Commission consultative de l'environnement de l'héliport de Paris Issy-les-Moulineaux (R. 228) :

Titulaires :

- Florian SITBON,
- Daniel-Georges COURTOIS.

Suppléantes :

- Anouch TORANIAN,
- Agnès EVREN.

Régie personnalisée École Du Breuil (R. 229) :

Conseil d'administration

Titulaires :

- Oscar GENRE,
- Maxime PERROT.

Suppléants :

- Axel FAVET,
- Yasmine LE NÔTRE.

Société anonyme d'économie mixte locale des Pompes Funèbres de la Ville de Paris (SAEMPF) (R. 230) :

Conseil d'administration

- Dominique KIELEMOËS.

Association "Conseil Horticole d'Ile-de-France" (R. 231) :

Conseil d'administration

- M. Julien DOYEN, Chef de la Division des Productions et de l'Approvisionnement en Végétaux du Service des Sciences et Techniques du Végétal et de l'Agriculture Urbaine de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.

Commission consultative paritaire départementale des assistantes maternelles (CCPD) (R. 232) :

Titulaire :

- Céline HERVIEU.

Suppléant :

- Patrick BLOCHE.

Comité national de suivi des programmes opérationnels nationaux FSE et IEJ (R. 233) :

Titulaire :

- Hermano SANCHES RUIVO.

Suppléant :

- Raphaëlle RÉMY-LELEU.

Commission départementale des valeurs locatives des locaux (CDVLL) (R. 234) :

Titulaires :

- Jean-Philippe DAVIAUD,

- Hamidou SAMAKÉ,
- Mahor CHICHE,
- Maya AKKARI,
- Frédéric BADINA-SERPETTE,
- Aminata NIAKATÉ,
- Maxime COCHARD,
- Grégory CANAL,
- Aurélie PIRILLO.

Suppléants :

- Geneviève GARRIGOS,
- Thomas CHEVANDIER,
- Boris JAMET-FOURNIER,
- Halima JEMNI,
- Jérôme GLEIZES,
- Corine FAUGERON,
- Vincent BALADI,
- Jean LAUSSUCQ.

Groupement d'intérêt public "Foncière de la Ville de Paris" (R. 235) :

Comité d'engagement

- La directrice ou le directeur de la Direction du Logement et de l'Habitat, ou son représentant.

Comité d'orientation de l'Observatoire du Logement et de l'Habitat à Paris (OLHP) (R. 236) :

- Ian BROSSAT (président),
- Marie-José RAYMOND-ROSSI,
- Jean-Philippe DAVIAUD,
- Léa VASA,
- Carine PETIT,
- Jean-Baptiste OLIVIER.

Comité régional de l'Habitat et de l'hébergement de l'Ile-de-France (R. 237) :

- Maxime COCHARD.

Centre européen de prévention du risque d'inondation (CEPRI) (R. 238) :

Assemblées générales

Titulaire :

- Corine FAUGERON.

Suppléante :

- Célia BLAUDEL.

Association "Cercle national du recyclage" (R. 239) :

Conseil d'administration et Assemblées générales

- Colombe BROSSEL.

Association des cités et régions pour le recyclage et la gestion durable des ressources (ACR+) (R. 240) :

- Frédéric BADINA-SERPETTE.

Commission territoriale Ile-de-France, Normandie, Loire (R. 241) :

- Célia BLAUDEL.

Commission départementale de la sécurité des transports de fonds de Paris (R. 242) :

Titulaire :

- Nicolas NORDMAN.

Suppléante :

- Lamia EL AARAJE.

Établissement public d'aménagement de Paris-Saclay (R. 243) :

Conseil d'administration

Titulaire :

- Emmanuel GRÉGOIRE.

Suppléante :

- Raphaëlle RÉMY-LELEU.

Établissement public Grand Paris Aménagement (R. 244) :

Conseil d'administration

Titulaire :

- Emmanuel GRÉGOIRE.

Suppléant :

- Jacques BAUDRIER.

Établissement Paris la Défense (R. 245) :

Conseil d'administration

Suppléante :

- Alexandra CORDEBARD.

Section de la Commission régionale du patrimoine et des sites (R. 246) :

Titulaires :

- Emmanuel GRÉGOIRE,

- Corine FAUGERON.

Suppléants :

- Karen TAÏEB,

- Emile MEUNIER.

Association "Impacts-Europe" (R. 247) :

Titulaire :

- Hermano SANCHES RUIVO.

Commission départementale de la sécurité routière de Paris (R. 248) :

- Nicolas NORDMAN,

- David BELLARD,

- Frédéric PÉCHENARD.

Établissement public territorial de bassin "Seine Grands Lacs" (R. 249) :

Conseil syndical

- Célia BLAUDEL, en remplacement de M. Pierre AIDENBAUM, démissionnaire, désigné lors de la séance des 23 et 24 juillet 2020.

Commission supérieure de contrôle de l'électricité (CSCE) (R. 250) :

- Dan LERT,

- Jacques BAUDRIER,

- Ian BROSSAT,

- Antoine GUILLOU,

- Paul SIMONDON,

- René-François BERNARD,

- Vincent BALADI,

- Samia BADAT-KARAM,
- Maya AKKARI,
- Nathalie LAVILLE,
- François VAUGLIN,
- Jérôme GLEIZES,
- Alexandre FLORENTIN,
- Jean-Noël AQUA,
- Hanna SEBBAH.

Représentants de l'Administration municipale :

- Mme la Secrétaire générale,
- Mme la Directrice de la Voirie et des Déplacements,
- M. le Directeur des Finances et des Achats,
- Mme la Directrice des Affaires Juridiques,
- M. le Directeur de l'Urbanisme,
- M. le Directeur des Constructions Publiques et de l'Architecture,
- Mme la Directrice du Logement et de l'Habitat,
- Mme la Directrice des Espaces Verts et de l'Environnement,
- M. le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé,
- M. le Chef de la Mission de Contrôle des Concessionnaires de Distribution d'Énergie.

De la profession, de la Chambre de commerce et des associations de consommateurs :

- M. le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,
- M. le Président de l'Union fédérale des consommateurs - Que choisir (UFC-Que Choisir Paris),
- M. le Président de l'association de la Consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV) - Union régionale d'Île-de-France,
- M. le Président du Conseil départemental des associations familiales laïques de Paris (AFL Paris),
- M. le Président de l'Union des syndicats de l'immobilier (UNIS),
- M. le Président de l'Agence de la transition écologique (ADEME Ile-de-France),
- M. le Président de la Chambre syndicale des entreprises d'équipement électrique de Paris et sa région (CSEEE).

Commission supérieure de contrôle du gaz (CSCG) (R. 251) :

- Dan LERT,
- Jacques BAUDRIER,
- Ian BROSSAT,
- Antoine GUILLOU,
- Paul SIMONDON,
- René-François BERNARD,
- Vincent BALADI,
- Jean-Didier BERTHAULT,
- Maya AKKARI,
- Nathalie LAVILLE,
- François VAUGLIN,
- Jérôme GLEIZES,
- Jean-Philippe GILLET,
- Jean-Noël AQUA,
- Alexis GOVCIYAN.

Représentants de l'Administration municipale :

- Mme la Secrétaire générale,
- Mme la Directrice de la Voirie et des Déplacements,
- M. le Directeur des Finances et des Achats,
- Mme la Directrice des Affaires Juridiques,
- M. le Directeur de l'Urbanisme,
- M. le Directeur des Constructions Publiques et de l'Architecture,
- Mme la Directrice du Logement et de l'Habitat,
- Mme la Directrice des Espaces Verts et de l'Environnement,
- M. le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé,
- M. le Chef de la Mission de Contrôle des Concessionnaires de Distribution d'Énergie.

Représentants de la profession, de la chambre de commerce et des associations de consommateurs :

- M. le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,
- M. le Président de l'Union fédérale des consommateurs - Que choisir (UFC-Que Choisir Paris),
- M. le Président de l'association de la Consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV) - Union régionale d'Île-de-France,
- M. le Président du Conseil départemental des associations familiales laïques de Paris (AFL Paris),
- M. le Président de l'Union des syndicats de l'immobilier (UNIS),
- M. le Président de l'Agence de la transition écologique (ADEME Ile-de-France),
- M. le Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment - Unions Nationales Artisanales - Couverture Plomberie Chauffage (CAPEB UNA CPC),
- M. le Président de l'Union des Métiers du Génie Climatique, de la Couverture et de la Plomberie (UMGCCP),
- M. le Président du Syndicat National de la Maintenance et des Services en Efficacité Énergétique (SYNASAV).

Représentant du concessionnaire :

- M. le représentant de GRDF.

Association "Groupement des autorités responsables des transports" (GART) (R. 252) :

Titulaire :

- David BELLARD.

Suppléant :

- Frédéric BADINA-SERPETTE.

Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) (R. 253) :

Conseil d'administration et Assemblées générales

- M. Jérôme COUMET, en remplacement de M. Paul SIMONDON, démissionnaire, désigné lors de la séance des 23 et 24 juillet 2020.

Société de livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) (R. 254) :

Conseil d'administration

Suppléant :

- Pierre RABADAN.

Commission départementale de la faune sauvage captive (CDFSC) (R. 255) :

Titulaires :

- Roger MADEC,
- Christophe NAJDOVSKI,
- Douchka MARKOVIC.

Suppléants :

- Chloé SAGASPE,
- Hamidou SAMAKÉ,
- Nathalie LAVILLE.

Commission locale d'action sociale de la Préfecture de police (CLAS75) (R. 256) :

- Nicolas NORDMAN.

Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris (CoDERST) (R. 257) :

Formations plénière et spécialisée

Suppléante :

- Corine FAUGERON.

Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur dans le Département de Paris (R. 258) :

Titulaire :

- Valérie MONTANDON.

Suppléante :

- Léa VASA.

Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle (R. 259) :

Titulaire :

- Nicolas NORDMAN.

Suppléante :

- Camille NAGET.

Conseil départemental de l'accès au droit de Paris (R. 260) :

Conseil d'administration et Assemblées générales

- Antoine GUILLOU,
- Emmanuelle RIVIER.

Université Dauphine-PSL (R. 261) :

Conseil d'administration

- Geneviève GARRIGOS.

Commission locale des transports publics particuliers de personnes (R. 262) :

- Jean-Philippe GILLET,
- Lamia EL AARAJE,
- David BELLIARD.

Formation restreinte de la Commission locale des transports publics particuliers de personnes - dédiée aux affaires propres aux taxis :

- Lamia EL AARAJE,
- David BELLIARD.

Formation restreinte de la Commission locale des transports publics particuliers de personnes - dédiée aux affaires propres aux voitures de transport avec chauffeur :

- David BELLIARD.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote électroniquement).

Le scrutin est clos.

Les candidatures proposées sont adoptées. (2020, R. 215 à R. 265).

Clôture de la séance.

M. Patrick BLOCHE, adjoint, président. - Mes chers collègues, je vous remercie vraiment, que vous soyez en présentiel ou en distanciel, pour votre assiduité. Nous avons réussi ce pari qui était un pari osé, un pari risqué, un pari fou, n'exagérons pas, de tenir cette séance du Conseil de Paris en 2 jours. Nous avons un peu débordé, il est 22 heures 40, mais, en tout cas, merci de votre participation, merci de vos contributions très actives pour que le débat évidemment vive au sein de notre Conseil.

Je tiens à remercier en votre nom très chaleureusement évidemment les collaboratrices et collaborateurs des groupes et des cabinets d'adjoint, parce que cela a été une sacrée acrobatie.

Et je voudrais, mais vraiment très, très chaleureusement, remercier en votre nom, mais vous allez les remercier vous-mêmes, les fonctionnaires du service du Conseil de Paris, du service de la séance qui auront fait un "boulot" formidable pour qu'on puisse siéger.

Voilà, vive Paris, bonne soirée, et la séance est levée.

(La séance est levée à vingt-deux heures quarante minutes).

Liste des questions écrites posées à Mme la Maire de Paris.

I - Questions du groupe Changer Paris.

QE 2020-01 Question écrite de M. Jean-Pierre LECOQ à Mme la Maire de Paris relative à l'affichage sauvage.

Libellé de la question :

"M. Jean-Pierre LECOQ attire l'attention de Mme la Maire de Paris sur la recrudescence de l'affichage sauvage au cours des dernières années.

Nous avons vu apposer de très nombreuses affiches dans tous les quartiers de la Capitale, en complète contradiction avec les lois et règlements.

M. Jean-Pierre LECOQ demande donc à Mme la Maire de Paris quelle politique la nouvelle Municipalité compte mener vis-à-vis de l'affichage sauvage et si, notamment les sanctions financières, administratives de 2.000 euros et pénales 7.500 euros par affiche apposée, peuvent être mises en œuvre."

Réponse (Mme Colombe BROSSEL, adjointe) :

"La lutte contre l'affichage illégal, et notamment l'affichage illégal promotionnel, est une priorité pour la ville de Paris, compte-tenu de l'ampleur du phénomène à Paris massivement utilisé, notamment par de grandes marques recourant à des prestations d'acteurs rôdés aux méthodes de "guérilla marketing".

La réponse de la Ville à ces dégradations de l'espace public s'articule autour de plusieurs volets :

- le retrait rapide des affiches, pour diminuer au maximum l'intérêt du recours à de telles pratiques en réduisant autant que possible la visibilité de ces affiches ;
- le recouvrement d'office des frais de désaffichage auprès du contrevenant (541 euros par affiche) ;
- et enfin lorsque les conditions sont réunies la mise en œuvre des sanctions financières prévues par la loi, administrative de 1.500 euros, et pénale de 68 euros pour la personne surprise en flagrance.

Sur le retrait des affiches, la Ville a souhaité traiter avec plus de réactivité ces dégradations et a réorganisé en conséquence ses services opérationnels en les dotant de moyens significatifs : la cellule désaffichage de la Circonscription fonctionnelle s'est réorganisée en conséquence en 2019, et sa flotte d'intervention a été entièrement renouvelée, avec notamment l'acquisition d'une nacelle fonctionnant au GNV.

La Ville a également souhaité renforcer le volet répressif de la lutte contre l'affichage illégal, en saisissant le Préfet afin qu'il prononce l'amende administrative de 1.500 euros prévue par la loi. Ces saisines ont ainsi donné lieu à la condamnation ce mois d'octobre de la société "Urban Act" à une amende importante. D'autres saisines en cours, notamment contre la société Amazon, devraient donner lieu à d'autres amendes au montant dissuasif.

Cet accent mis sur le volet répressif se traduit également par l'augmentation du nombre de procédures de remise en état aux frais du contrevenant (541 euros par intervention ; + 30 % entre 2018 et 2019). La Ville souhaite par ailleurs renforcer significativement le nombre de ces procédures, identifiées comme étant un levier plus dissuasif que les amendes pénales de 68 euros sanctionnant la personne prise en flagrance. À ces fins, les directions compétentes ont proposé de nouvelles modalités de recouvrement d'office des frais de désaffichage, qui entreront en vigueur début 2021 et permettront de multiplier considérablement le nombre de procédures.

Contre ce phénomène massif, la Ville agit en mobilisant tous les moyens juridiques à sa disposition. Elle a ainsi signalé depuis un an, sans réponse à ce jour, les agissements de plusieurs sociétés de "street marketing" comme

relevant de pratiques frauduleuses auprès du Parquet de Paris et de la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes. Elle a également engagé un travail de réflexion afin de proposer au législateur national davantage de leviers juridiques permettant de lutter contre ces incivilités.

La Ville de Paris continue à interpellier régulièrement l'Etat afin que les sanctions en matière d'affichage sauvage soient renforcées, notamment que l'amende pénale soit portée à 135 euros contre 68 euros actuellement et plus généralement pour que les collectivités aient le pouvoir de fixer le tarif de ces amendes afin de les augmenter fortement, pour qu'elles deviennent dissuasives."

QE 2020-02 Question écrite de M. Jean-Pierre LECOQ à Mme la Maire de Paris relative à la situation financière et aux objectifs réalisés par la société Smovengo.

Libellé de la question :

"La Société Smovengo a été chargée il y a 3 ans par une délégation de service public, d'exploiter un système de vélos en libre-service à Paris et dans plusieurs communes riveraines de la Capitale faisant partie de la Métropole de Paris.

Des rumeurs de plus en plus persistantes faisant état d'une forte dégradation de la situation financière de Smovengo, M. Jean-Pierre LECOQ demande à la Maire de Paris si un bilan sur la situation actuelle de Smovengo pouvait être communiqué au Conseil de Paris ainsi qu'un point sur la réalisation des objectifs contenus et déterminés lors de la signature du contrat de délégation."

Réponse (M. David BELLIARD, adjoint) :

"La société Smovengo a remporté le marché public de location de vélos en libre-service Vélib' pour une période de 15 ans. Ce marché court jusqu'en 2032.

Comme dans tout marché, de nombreux critères permettent d'évaluer la performance et la qualité du service délivré par le prestataire Smovengo. La bonne exécution de ce marché est suivie par le Syndicat Autolib' Vélib' Métropole (SAVM), qui regroupe et représente les collectivités ayant déployé le service sur leur territoire.

Les difficultés sérieuses rencontrées le prestataire Smovengo lors de l'installation du service ont conduit le SAVM à diminuer le montant du marché deux années de suite et à appliquer des pénalités, formalisées par deux protocoles transactionnels. Pour 2018, une diminution des charges des collectivités a été obtenue, via une diminution de 13,8 millions d'euros du marché et de l'application de 8 millions d'euros de pénalités, conduisant à un versement net de 18 millions d'euros. Pour 2019, la diminution du marché a atteint 2 millions d'euros et les pénalités ont été de 4 millions d'euros.

Si le service Vélib' Métropole est désormais entré en fonctionnement quasi-nominal, des efforts doivent être poursuivis pour améliorer la qualité de service. On constate à ce jour que 1390 stations sont en service et accessibles au public sur les 55 communes ayant décidées de déployer ce service sur leur territoire. Paris compte 1.000 stations en service. Depuis le mois de juin 2020, à l'issue de la première période de confinement, le prestataire a atteint les objectifs fixés par le contrat en proposant en moyenne plus de 19 000 vélos disponibles à la location avec une part de 35% de vélos à assistance électrique.

Le nombre de location n'a cessé de croître depuis le début de l'année 2019, à l'exception de la période du premier confinement entre le 17 mars et le 11 mai. En effet, le service enregistrait un nombre moyen de 50 000 locations par jour au cours du premier trimestre 2019, puis de 80 000 locations par jour au dernier trimestre 2019. Depuis le mois de juin 2020, c'est plus de 150.000 locations en moyenne par jour qui sont effectuées sur le territoire métropolitain.

On remarque également que la part des courses en vélos à assistance électrique a augmenté depuis le premier trimestre 2019, puisqu'elle représente à ce stade en moyenne plus de 50 % des locations effectives alors que le nombre de vélos électriques ne représente que 35 % de l'offre.

Des améliorations sont encore attendues sur la disponibilité effective des vélos en station. Enfin, en termes d'abonnés le service en compte à ce jour plus de 410 000, avec la répartition suivante : 30 % sont des abonnements V Max, 30 % des V Plus et 40 % des V Libres.

Enfin, le contrat liant Smovengo et le syndicat ne prévoit pas de clauses permettant aux élus de la Ville de Paris de demander un bilan financier à la société. Smovengo ne peut, en aucune manière, être contraint à fournir ces informations à la Ville de Paris."

QE 2020-03 Question écrite de M. Jean-Pierre LECOQ à Mme la Maire de Paris relative à l'entretien des Sucettes DECAUX.

Libellé de la question :

"Les Sucettes Decaux sont de petits "triangles" évoquant les principaux lieux patrimoniaux de la Capitale.

Ils ont été implantés dans les années 1990. Depuis lors et jusqu'à une date récente, ils étaient entretenus par la Société Decaux qu'aucun contrat ne liait à la Ville de Paris.

La Société Decaux ayant fait savoir qu'elle mettait fin à cet entretien, M. Jean-Pierre LECOQ demande à Mme la Maire de Paris si les services de la Ville comptent les entretenir.

D'autant plus que plusieurs d'entre eux font l'objet de graffitis ou d'affichage sauvage."

Réponse (Mme Colombe BROSSEL, adjointe) :

"Les panneaux dits "Starck" qui jalonnent Paris pour indiquer les sites ou monuments remarquables constituent un élément de mobilier urbain pour lequel s'applique l'obligation d'entretien et de maintien de propreté de l'espace public qui revient à la Municipalité.

Les graffitis, "tags" et autocollants présents sur le mobilier urbain qui relève de la Ville de Paris sont traités par des prestataires de la DPE, dès lors qu'il est possible d'intervenir sans endommager le support. 1.200 nouveaux signalements en moyenne sont recensés chaque semaine sur tous types de supports (250 par semaine sur le mobilier urbain). Ce sont ainsi près de 350.000 mètres carrés de "tags" et graffitis qui sont effacés chaque année.

Quant aux affiches illégales, et notamment les affiches illégales promotionnelles, celles-ci font l'objet d'une attention particulière, compte-tenu de l'ampleur du phénomène à Paris, massivement utilisé, en particulier par de grandes marques recourant à des prestations d'acteurs rôdés aux méthodes de "guérilla marketing". La réponse de la Ville à ces incivilités s'articule en plusieurs volets : le retrait rapide des affiches, pour diminuer au maximum l'intérêt du recours à de telles pratiques en réduisant autant que possible la visibilité de ces affiches ; la remise en état, par le recouvrement d'office des frais de désaffichage auprès du contrevenant (541 euros par intervention); et enfin lorsque les conditions sont réunies, la mise en œuvre des sanctions financières prévues par la loi.

Plus globalement, la lutte contre les souillures verticales et les incivilités commises contre le mobilier urbain qui relève de la Ville de Paris (dont les panneaux "Starck") constitue une priorité. Ainsi, davantage de moyens y seront affectés en 2021. Par ailleurs, une procédure de remise en état de propreté systématique du mobilier urbain par quartier a commencé à être expérimentée en octobre 2020 et est appelée à se généraliser."

QE 2020-04 Question écrite de M. Jean-Pierre LECOQ à Mme la Maire de Paris relative à l'entretien des panneaux directionnels.

Libellé de la question :

"A la fin des années 80, de très nombreux panneaux directionnels ont été implantés sur les grands carrefours de la Capitale ainsi qu'à proximité du boulevard extérieur et du périphérique.

Ces panneaux directionnels, qui appartenaient à l'entreprise Decaux, ont été cédés au début des années 2000, à la Mairie de Paris.

La dégradation de leur état étant patente, M. Jean-Pierre LECOQ demande à Mme la Maire de Paris si, pour des raisons évidentes, d'esthétisme et d'intérêt, elle compte entretenir ces flèches Decaux qui relèvent de la Mairie de Paris.

A défaut, il conviendra de s'interroger sur leur dépose."

Réponse (M. David BELLIARD, adjoint) :

"Dans le cadre de cette nouvelle mandature, mon collègue premier adjoint, Emmanuel GRÉGOIRE, a lancé un chantier sur l'esthétisme parisien et avec Jacques BAUDRIER, nous travaillons à la mise en place d'une méthode pour transformer l'espace public grâce à la démarche par quartier.

Avec cette transformation de l'espace public que nous lançons, la question du désencombrement de l'espace public se pose, avec une priorité : retirer de nos rues les mobiliers devenus obsolètes.

Les très nombreux panneaux directionnels présents sur Paris et cédés par l'entreprise Decaux sont les symboles d'un Paris passé. Depuis plusieurs années, leur état se dégrade et bon nombre d'entre eux ne sont d'ailleurs plus en fonctionnement. Ils ont donc vocation à disparaître progressivement.

Il est encore trop tôt pour vous communiquer une méthode ou un calendrier précis mais les services étudient actuellement leur dépose, notamment au regard de la consignation de l'alimentation électrique. La nécessité de les remplacer par d'autres panneaux directionnels sera également posée, prenant évidemment en compte l'essor de nouvelles mobilités avec une priorité donnée : l'émergence d'une signalétique à destination des piétons et des cyclistes."

II - Question du groupe Écologiste de Paris.

QE 2020-05 Question écrite de M. Emile MEUNIER et des élu-e-s du groupe Écologiste de Paris à Mme la Maire de Paris relative aux éventuelles relations commerciales liant la Ville de Paris aux banques responsables du réchauffement climatique.**Libellé de la question :**

"Madame la Maire,

Oxfam France a publié un nouveau rapport intitulé "Banques : des engagements climat à prendre au 4e degré" dans lequel sont analysées la température et les émissions de gaz à effet de serre issues des activités de financement et d'investissement des six principales banques françaises - BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, Banque Populaire Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel et la Banque Postale -.

Le rapport révèle que les banques françaises n'ont pas pris de mesures suffisantes pour respecter l'objectif de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C, inscrit dans l'Accord de Paris, et nous amènent au contraire sur une trajectoire de plus de 4 degrés.

Ces six banques auraient une empreinte carbone qui représente près de 8 fois les émissions de gaz à effet de serre de la France entière. Et à elles seules, BNP Paribas et Société Générale émettent chacune deux fois plus que l'ensemble du territoire français. Si les 6 banques françaises continuaient à financer l'économie comme elles le font actuellement, cela conduirait à un réchauffement de plus de 4°C d'ici à 2100, soit 2,5°C de plus que l'objectif fixé dans l'Accord de Paris. Or un réchauffement de cette ampleur aurait des conséquences dramatiques, non seulement à l'étranger mais également en France et à Paris. Oxfam France indique par exemple que les vagues de chaleur en région parisienne s'étendraient de 21 à 94 jours, contre 7 aujourd'hui.

Aussi, M. Émile MEUNIER et les élu.e.s du groupe Écologiste interrogent la Ville de Paris sur l'existence de relations commerciales directes ou indirectes avec lesdites banques, et si oui, quelles mesures prévoit-elle de prendre pour faire changer ces pratiques."

Réponse (M. Paul SIMONDON, adjoint) :

"Cher Emile MEUNIER,

En adoptant, dès 2007, son 1er Plan Climat, la Ville de Paris a été pionnière en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Elle améliore la prise en compte des enjeux climatiques et de résilience dans ses projets municipaux afin de répondre aux objectifs de la Stratégie de Résilience et du 3e Plan Climat-Air-Énergie, adoptés en 2017 et 2018.

En cohérence avec ces engagements, la Ville de Paris a déjà mis en place un éventail d'outils innovants pour accentuer la dimension environnementale de ses finances, à l'instar de la démarche de budget vert, du Paris Fonds Vert, ou de l'émission d'obligations vertes et durables. Elle participe également à l'initiative de "Finance for Tomorrow" visant à faire de Paris la capitale de la finance verte. À ce jour, l'encours de la dette de la Ville reposant sur des instruments issus de la finance verte (Climate Bond, Sustainable Bond) s'élève à près d'un milliard d'euros (920 millions d'euros), soit environ 18 % de notre encours total.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'emprunts de la Ville, de la gestion de sa trésorerie ou des garanties d'emprunts, la DFA entretient des relations régulières avec les six principales banques françaises - BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, Banque Populaire Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel et la Banque Postale -, mais aussi avec de nombreux autres établissements européens, américains ou asiatiques. Ces banques sont des interlocuteurs de la Ville pour la levée d'emprunts de long terme ou pour le tirage de Billets de trésorerie (moins d'un an).

Toutefois, ces relations ne génèrent que des flux financiers modestes. En effet, les émissions obligataires constituent le véhicule privilégié par la Ville pour la mise en œuvre de sa politique d'emprunts. À ce titre les établissements bancaires mentionnés ne sont pas les prêteurs finaux de la Ville, et leur intervention se limite à des prestations d'intermédiation pour des montants modestes au regard des sommes empruntées. Pour l'année 2020, ces flux s'élevaient à 2 millions d'euros pour un montant emprunté de 929 millions d'euros (soit en moyenne 0,15 %-0,20 %).

Par ailleurs, depuis la loi du 15 mai 2001, ces établissements bancaires sont soumis à des obligations réglementaires en matière de "reporting", et doivent intégrer dans leur rapport de gestion des informations quantitatives et qualitatives sur les conséquences sociales, sociétales et environnementales de leur activité. L'article 173-VI de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, renforce ces obligations de transparence. Les investisseurs se doivent ainsi de communiquer sur la prise en compte de critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance (ESG) dans leurs stratégies d'investissement. L'accent est particulièrement mis sur la prise en compte spécifique des risques climatiques et sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique. Ces obligations sont applicables à partir des rapports de gestion publiés en 2017 pour l'année 2016.

La France est donc déjà dotée d'un dispositif ambitieux de "reporting" extra-financier environnemental, devenant le premier pays au monde à rendre obligatoire la publication, par les investisseurs, d'informations relatives à leur contribution aux objectifs climatiques et aux risques financiers associés à la transition énergétique et écologique.

Dans ce contexte, la ville agit en interlocuteur exigeant avec les acteurs financiers avec lesquelles elle travaille. Afin de renforcer encore l'action de la collectivité, un "reporting" accru sur le modèle de celui qui est produit en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales peut être envisagé. En effet, la Ville de Paris envoie, aux établissements bancaires en relation avec elle, un questionnaire à chaque mise à jour de l'arrêté ministériel listant les États et territoires non coopératifs en matière fiscale (ETNC) et dont une synthèse des réponses donne lieu à une communication au Conseil de Paris. Un dispositif similaire concernant l'enjeu du réchauffement climatique pourrait être mis en œuvre et prendre la forme d'un questionnaire portant sur la proportion de l'encours de prêts accordés par l'établissement concerné aux secteurs les plus générateurs de gaz à effet de serre par rapport à son encours global, à son évolution récente et à son évolution projetée à moyen terme. Ce dispositif ne serait pas limité aux banques françaises mais concernerait également les banques étrangères avec lesquelles la Ville entretient des relations commerciales. Il ferait également l'objet d'une communication en Conseil de Paris.

À plus long terme, la Ville pourrait en outre intégrer des critères liés à l'impact carbone parmi les critères de sélection des établissements bancaires qui l'accompagnent. Si cette démarche est actuellement empêchée par l'asymétrie des législations européennes, elle pourrait être envisagée à moyen terme. En effet, la Banque centrale européenne a récemment annoncé sa volonté de tenir compte de l'exposition des banques de la zone euro au changement climatique et d'intégrer ce facteur dans la détermination des besoins en capitaux propres."

Votes spécifiques.

M. Maxime COCHARD ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DLH 44.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Alice COFFIN, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Pénélope KOMITÈS, M. Éric LEJOINDRE, Mme Valérie MONTANDON et M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DDCT 94, DFA 42.

MM. Gauthier CARON-THIBAUT, Maxime COCHARD, Mmes Hélène JACQUEMONT, Halima JEMNI, Carine PETIT, Aurélie PIRILLO, M. Hamidou SAMAKÉ et Mme Léa VASA ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DLH 158.

Mme Anne SOUYRIS ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DAE 78, DLH 198.

Mme Geneviève GARRIGOS et M. Florian SITBON ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DAC 655.

M. Emmanuel COBLENCÉ ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DLH 161.

MM. René-François BERNARD, Patrick BLOCHE, Rudolph GRANIER, Boris JAMET-FOURNIER, Mme Johanne KOUASSI, MM. Jean LAUSSUCQ, Franck MARGAIN, Mmes Aminata NIAKATÉ, Alice TIMSIT et M. Karim ZIADY ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération PP 86.

Mmes Maya AKKARI, Delphine BÜRKLI, MM. Gauthier CARON-THIBAUT, Jean-Philippe DAVIAUD, Mmes Léa FILOCHE, Hélène JACQUEMONT, Geneviève LARDY WORINGER, Maud LELIEVRE, Véronique LEVIEUX, M. Jacques MARTIAL, Mme Camille NAGET, M. Éric PLIEZ, Mmes Audrey PULVAR, Marie-José RAYMOND-ROSSI, Emmanuelle RIVIER et M. Hamidou SAMAKÉ ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DFPE 117.

M. Jacques BAUDRIER, Mme Célia BLAUDEL, M. Patrick BLOCHE, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, M. Emile MEUNIER et Mme Carine PETIT ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DVD 76.

Mmes Maya AKKARI, Marie-Christine LEMARDELEY, Geneviève GARRIGOS, MM. Hermano SANCHES RUIVO, Patrick BLOCHE, Mme Colombe BROSSEL, M. François DAGNAUD, Mme Léa FILOCHE, MM. Jacques GALVANI, Franck MARGAIN, Mmes Camille NAGET, Alice TIMSIT, Audrey PULVAR, MM. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Jean-Philippe DAVIAUD, Rudolph GRANIER, Emile MEUNIER, Mme Raphaëlle PRIMET, MM. Antoine BEAUQUIER, Pierre-Yves BOURNAZEL, Mmes Alexandra CORDEBARD, Céline HERVIEU, Véronique LEVIEUX, M. Arnaud NGATCHA, Mmes Raphaëlle PRIMET, Emmanuelle RIVIER et Anne SOUYRIS ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DAC 37.

Mme Fatoumata KONÉ ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DLH 198.

MM. Thomas CHEVANDIER et Antoine GUILLOU ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DAJ 6.

Mme Célia BLAUDEL, M. Jérôme GLEIZES, Mme Raphaëlle PRIMET et M. Paul SIMONDON ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DDCT 63, DVD 72.

M. Thomas CHEVANDIER, Mmes Emmanuelle DAUVERGNE, Jeanne d'HAUTESERRE, M. Frédéric HOCQUARD, Mmes Fatoumata KONÉ, Véronique LEVIEUX, Nathalie MAQUOI, M. Emile MEUNIER, Mmes Laurence PATRICE, Marie-José RAYMOND-ROSSI, MM. Jean-Luc ROMERO-MICHEL et Hermano SANCHES RUIVO ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DDCT 59, DFPE 98.

M. Jean-Noël AQUA, Mmes Colombe BROSSEL, Lamia EL AARAJE, MM. Alexandre FLORENTIN, Antoine GUILLOU, Franck LEFEVRE, Dan LERT, Mme Carline LUBIN-NOËL, MM. Emmanuel MESSAS, Christophe NAJDOVSKI, Mmes Audrey PULVAR, Delphine TERLIZZI et M. François VAUGLIN ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DPE 24, DPE 37.

M. Patrick BLOCHE, Mmes Alice COFFIN, Afaf GABELOTAUD, Laurence PATRICE, Aurélie PIRILLO, Carine ROLLAND, Karen TAÏEB, MM. Aurélien VÉRON et Ariel WEIL ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DAC 667.

Mme Anne BIRABEN, MM. Emmanuel COBLENCÉ, François CONNAULT, Jacques GALVANI, Antoine GUILLOU, Mmes Pénélope KOMITÈS, Marie-Christine LEMARDELEY, MM. Emmanuel MESSAS et Paul SIMONDON ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DSIN 6.

Mme Delphine TERLIZZI ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DLH 84, DLH 170.

M. Jérôme COUMET ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DLH 39, DLH 197, DLH 199, DLH 202.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DAE 78.

M. Jacques GALVANI ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DAC 37, DAC 732.

Mmes Catherine DUMAS, Barbara GOMES, Céline HERVIEU, MM. Frédéric HOCQUARD, Florentin LETISSIER, Mmes Olivia POLSKI, Audrey PULVAR, MM. Sylvain RAIFAUD et Jean-Luc ROMERO-MICHEL ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DAE 281.

Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSSEL, MM. Jérôme COUMET, Jean-Baptiste OLIVIER et Éric PLIEZ ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DAE 238, DFPE 167, DHL 100, DLH 101, DLH 126.

Mme Delphine BÜRKL, M. Grégory CANAL, Mmes Afaf GABELOTAUD et Aminata NIAKATÉ ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DAE 155.

Mmes Véronique LEVIEUX et Raphaëlle PRIMET ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DASES 240.

MM. David BELLIARD, Nicolas BONNET-OULALDJ, Antoine GUILLOU, Mme Halima JEMNI, M. Jean-Pierre LECOQ, Mmes Carine PETIT, Olivia POLSKI, Carine ROLLAND et M. Ariel WEIL ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DDCT 69, DDCT 100, DLH 88, DLH 93, DLH 95, DLH 96, DLH 124, DLH 132, DLH 133, DLH 134, DLH 142, DLH 143, DLH 155, DLH 172.

Mmes Maya AKKARI, Lamia EL AARAJE, Antoinette GUHL, Nathalie LAVILLE et M. Nicolas NORDMAN ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DDCT 74, DVD 2, DVD 55.

MM. Mahor CHICHE, Jean-Philippe DAVIAUD, François-Marie DIDIER, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, MM. Jean-Philippe GILLET, Alexis GOVCIYAN, Mmes Pénélope KOMITÈS, Nathalie LAVILLE, M. Hamidou SAMAKÉ et Mme Alice TIMSIT ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DDCT 70.

M. Gauthier CARON-THIBAUT et Mme Léa FILOCHE ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DASES 247, DASES 254, DFPE 110.

M. Frédéric BADINA-SERPETTE, Mmes Colombe BROSSEL, Alexandra CORDEBARD, Afaf GABELOTAUD, MM. Boris JAMET-FOURNIER, Jean-Pierre LECOQ, Mme Olivia POLSKI et M. François VAUGLIN ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DDCT 102.

MM. Jérôme COUMET, Alexandre FLORENTIN, Mmes Dominique KIELEMOËS, Johanne KOUASSI, MM. Christophe NAJDOVSKI, Jean-Baptiste OLIVIER et Éric PLIEZ ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DDCT 68, DFA 52, DFA 53.

Mme Audrey PULVAR ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DDCT 65.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Mmes Claire de CLERMONT-TONNERRE, Séverine de COMPREIGNAC, Catherine IBLED, Pénélope KOMITÈS, Véronique LEVIEUX, Douchka MARKOVIC, Carine ROLLAND, M. Florian SITBON, Mme Anouch TORANIAN et M. Ariel WEIL ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DDCT 71, DDCT 99, DFA 48.

MM. Frédéric BADINA-SERPETTE, Nicolas BONNET-OULALDJ, Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, MM. Christophe GIRARD, Frédéric HOCQUARD, Jean-François MARTINS, Arnaud

NGATCHA, Nicolas NORDMAN, Pierre RABADAN, Mmes Karen TAÏEB et Anouch TORANIAN ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DDCT 72, DDCT 101.

Mme Audrey PULVAR ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DDCT 64.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DAE 78.

MM. René-François BERNARD, Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Rudolph GRANIER, Mme Nathalie MAQUOI, M. Éric PLIEZ, Mme Léa VASA et M. François VAUGLIN ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DDCT 88, DLH 156, DLH 157.

Mmes Anessa LAHOUASSA, Véronique LEVIEUX, Raphaëlle PRIMET, M. Pierre RABADAN, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, MM. Aurélien VÉRON et Ariel WEIL ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DAC 38, DAC 736.

M. Jacques BAUDRIER, Mmes Alix BOUGERET, Anne-Claire BOUX, M. François DAGNAUD, Mme Lamia EL AARAJE, M. Éric LEJOINDRE, Mme Maud LELIEVRE, M. Roger MADEC, Mmes Carine PETIT, Carine ROLLAND, MM. Hamidou SAMAKÉ et Karim ZIADY ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DDCT 73.

Mme Maya AKKARI, MM. David ALPHAND, Jean-Noël AQUA, Frédéric BADINA-SERPETTE, Mmes Véronique BALDINI, Anne BIRABEN, MM. Jack-Yves BOHBOT, Geoffroy BOULARD, Mme Colombe BROSSEL, MM. Grégory CANAL, Gauthier CARON-THIBAUT, Mahor CHICHE, Jérôme COUMET, François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mme Lamia EL AARAJE, M. Rémi FÉRAUD, Mmes Afaf GABELOTAUD, Nelly GARNIER, Maud GATEL, MM. Jean-Philippe GILLET, Alexis GOVCIYAN, Rudolph GRANIER, Antoine GUILLOU, Mme Céline HERVIEU, M. Boris JAMET-FOURNIER, Mmes Pénélope KOMITÈS, Johanne KOUASSI, Anessa LAHOUASSA, M. Jean LAUSSUCQ, Mmes Nathalie LAVILLE, Béatrice LECOUTURIER, M. Florentin LETISSIER, Mmes Véronique LEVIEUX, Valérie MONTANDON, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mmes Carine PETIT, Raphaëlle PRIMET, Audrey PULVAR, MM. Pierre RABADAN, Sylvain RAIFAUD, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, MM. Jérémy REDLER, Hamidou SAMAKÉ, Hermano SANCHES RUIVO, Paul SIMONDON, Florian SITBON, Mmes Delphine TERLIZZI, Anouch TORANIAN, Marie TOUBIANA, Léa VASA, MM. François VAUGLIN, Aurélien VÉRON et Karim ZIADY ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DPE 17.

M. Florian SITBON et Mme Anouch TORANIAN ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DAC 37, DAC 655.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DAE 78, DVD 79.

Mmes Barbara GOMES, Douchka MARKOVIC, M. Éric LEJOINDRE, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mmes Afaf GABELOTAUD, Carine ROLLAND, Colombe BROSSEL, M. Jean-Philippe GILLET, Mme Camille NAGET, MM. Nicolas NORDMAN, Maxime COCHARD, Pierre RABADAN, Hermano SANCHES RUIVO, Mme Colombe BROSSEL, MM. Mahor CHICHE, Alexandre FLORENTIN, Christophe NAJDOVSKI, Mmes Marie-José RAYMOND-ROSSI, Anne SOUYRIS, Laurence PATRICE, MM. Sylvain RAIFAUD, Paul SIMONDON, Mmes Dominique VERSINI, Hélène BIDARD, Dominique KIELEMOËS, M. Jean-François MARTINS et Mme Delphine TERLIZZI ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DASCO 39.

M. Nour DURAND-RAUCHER, Mmes Dominique KIELEMOËS, Chloé SAGASPE, Delphine TERLIZZI, Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, Geneviève LARDY WORINGER, MM. Florentin LETISSIER, Patrick VIRY, Grégory CANAL, Nicolas JEANNETÉ, François CONNAULT, Mmes Anne-Claire TYSSANDIER, Hélène JACQUEMONT, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Karen TAÏEB, M. Karim ZIADY, Mme Hélène BIDARD, MM. Jean-François MARTINS, Frédéric BADINA-SERPETTE, Jacques GALVANI, Ian BROSSAT, Rudolph GRANIER, David BELLARD, Rémi FÉRAUD, Mmes Laurence PATRICE, Léa VASA, Dominique VERSINI, MM. Gauthier CARON-THIBAUT, Boris JAMET-FOURNIER, Mmes Véronique LEVIEUX, Raphaëlle RÉMY-LELEU, M. Vincent BALADI, Mmes Jeanne d'HAUTESERRE, Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Colombe BROSSEL, Léa FILOCHE, M. Nicolas NORDMAN, Mme Alice TIMSIT, MM. François DAGNAUD, Dan LERT, Mmes Maud GATEL, Anessa LAHOUASSA, MM. Ariel WEIL, Christophe NAJDOVSKI, Jean-Baptiste OLIVIER, Mmes Marie-José RAYMOND-ROSSI, Elisabeth STIBBE, M. Emmanuel COBLENCE, Mmes Nathalie LAVILLE, Sandrine CHARNOZ, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Pénélope KOMITÈS, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Mme Inès de RAGUENEL, M. Jérôme LORIAU, Mmes Claire de CLERMONT-TONNERRE, Marie-Claire DOUCERÉ, MM. Jean-Noël AQUA, Antoine GUILLOU, Mmes Johanne KOUASSI, Béatrice PATRIE, MM. Nicolas BONNET-OUALDJ, Franck MARGAIN, Mme Valérie MONTANDON, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mmes Douchka MARKOVIC, Maya AKKARI, M. Eric LEJOINDRE, Mmes Sandrine CHARNOZ, Alice COFFIN, Emmanuelle PIERRE-MARIE, Maud LELIEVRE, M. Alexis GOCIYAN, Mme Delphine BÜRKLI, M. Jean-Pierre LECOQ, Mmes Céline HERVIEU, Séverine de COMPREIGNAC, Audrey PULVAR, Olivia POLSKI, Célia BLAUDEL, MM. Maxime COCHARD, Jean LAUSSUCQ, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, M. René-François BERNARD, Mme Rachida DATI, MM. Jacques MARTIAL, Paul HATTE, Mme Alix BOUGERET, M. Jacques

BAUDRIER, Mmes Lamia EL AARAJE, Nathalie MAQUOI, Raphaëlle PRIMET, MM. Sylvain RAIFAUD, Paul SIMONDON, Franck LEFEVRE, Mahor CHICHE, Jean-Philippe GILLET, Mmes Halima JEMNI, Camille NAGET, Florence BERTHOUT, M. Pierre CASANOVA, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, Carline LUBIN-NOEL, Karen TAÏEB, Hélène JACQUEMONT, Anne BIRABEN, M. Pierre CASANOVA, Mmes Anne-Claire BOUX, Afaf GABELOTAUD, MM. Rudolph GRANIER, Emile MEUNIER, Mme Barbara GOMES, MM. Pierre-Yves BOURNAZEL, Hermano SANCHES RUIVO et Patrick VIRY ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DASCO 129.

Mme Geneviève LARDY, MM. Maxime COCHARD, Florentin LETISSIER, Mme Carine PETIT, MM. Jean-Didier BERTHAULT, Jack-Yves BOHBOT, Mme Karen TAÏEB, MM. Karim ZIADY, Emmanuel COBLENCÉ, Antoine GUILLOU, Mmes Johanne KOUASSI, Nathalie LAVILLE, MM. Jérôme GLEIZES, Thomas CHEVANDIER, Mme Geneviève GARRIGOS, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Colombe BROSSEL, MM. Mahor CHICHE, Jean-Philippe GILLET, Mmes Camille NAGET, Béatrice PATRIE, MM. Alexandre FLORENTIN, Christophe NAJDOVSKI, Mmes Anne SOUYRIS, Raphaëlle PRIMET, M. Hamidou SAMAKÉ, Mme Lamia EL AARAJE, M. Rémi FÉRAUD, Mme Laurence PATRICE, MM. Sylvain RAIFAUD, Paul SIMONDON, Dan LERT, Gérard LOUREIRO, Mmes Marie TOUBIANA, Maya AKKARI, MM. Frédéric BADINA-SERPETTE, Emile MEUNIER, Mmes Carine ROLLAND, Léa FILOCHE, Halima JEMNI, M. Roger MADEC, Mme Alice TIMSIT, M. François DAGNAUD, Mme Fatoumata KONÉ, M. Nicolas NORDMAN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Barbara GOMES, M. Nicolas BONNET-LOULADJ, Mmes Valérie MONTANDON, Alice COFFIN, M. Franck MARGAIN, Mmes Léa FILOCHE, Halima JEMNI, M. Roger MADEC, Mmes Emmanuelle RIVIER, Nathalie MAQUOI, Antoinette GUHL, M. Frédéric HOCQUARD, Mmes Léa VASA, Dominique VERSINI, MM. David BELLARD, Jean-François MARTINS, Mmes Chloé SAGASPE, Delphine TERLIZZI, M. Rudolph GRANIER, Mme Douchka MARKOVIC, MM. Jean-Philippe DAVIAUD, Eric LEJOINDRE, Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Jacques GALVANI, Mme Carine ROLLAND, M. Grégory CANAL, Mme Inès de RAGUENEL, M. Nicolas JEANNETÉ, Mmes Anessa LAHOUASSA, Alix BOUGERET ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DASCO 39, DASCO 129.

MM. Hamidou SAMAKÉ, Jacques BAUDRIER, Mmes Antoinette GUHL, Raphaëlle PRIMET, Nathalie MAQUOI et M. Frédéric HOCQUARD ne prennent pas part au vote sur les projets de délibération DASCO 39, DASCO 129, DEVE 39.

M. Frédéric HOCQUARD, Mmes Emmanuelle RIVIER, Nathalie MAQUOI et M. Jérôme GLEIZES ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DASCO 39, DCPA 8.

M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe DAVIAUD, Jérôme GLEIZES, Frédéric HOCQUARD, Mme Raphaëlle PRIMET, MM. Hamidou SAMAKÉ, François CONNAULT, Mmes Marie-Caroline DOUCERÉ, Anessa LAHOUASSA, MM. Jérôme LORIAU, Alexandre FLORENTIN, Mmes Johanne KOUASSI, Nathalie LAVILLE, Anne SOUYRIS, Florence BERTHOUT, Anne BIRABEN, M. Pierre CASANOVA, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, MM. Jack-Yves BOHBOT, Paul HATTE, Mme Karen TAÏEB, M. Karim ZIADY, Mmes Séverine de COMPREIGNAC, Céline HERVIEU, MM. Jean-Pierre LECOQ, Gauthier CARON-THIBAUT, Boris JAMET-FOURNIER, Mmes Audrey PULVAR, Raphaëlle RÉMY-LELEU, Samia BADAT-KARAM, Sandra BOËLLE, MM. Stéphane CAPLIEZ, Emmanuel MESSAS, Mme Maya AKKARI, M. Rudolph GRANIER, Mme Douchka MARKOVIC, MM. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Nicolas BONNET-LOULADJ, Mme Pénélope KOMITÈS et M. Jacques MARTIAL ne prennent pas part au vote sur le projet de délibération DASCO 38.

Votes spécifiés.

M. François-Marie DIDIER ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DVD 54, DVD 67, DVD 71 et DVD 72.

M. Jack-Yves BOHBOT ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DAC 232.

M. Jacques BAUDRIER ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DVD 76 et DDCT 64.

M. Jean-Pierre LECOQ vote pour le vœu n° 61.

Mme Anne-Claire TYSSANDIER ne prend pas part au vote sur les projets de délibération DVD 40, DVD 70, DPE 13, DLH 172, DU 85, DASCO 129 et DAE 258.

M. Dan LERT vote pour le projet de délibération DDCT 62 et le vœu n° 61.

Mme Maud LELIÈVRE vote pour le vœu n° 61 et contre le projet de délibération DDCT 62.

Le groupe Modem, Démocrates et Ecologistes vote pour le vœu n° 61.

Le groupe Paris en commun vote pour le vœu n° 61.

Mme Samia BADAT-KARAM vote pour les vœux n° 4 et 5, contre le projet de délibération DFA 56 et les vœux n° 1, 2, 3, 3 bis et s'abstient sur le vœu n° 4 bis.

Mme Maya AKKARI s'abstient sur les projets de délibération DLH 164 et DASCO 130.

M. Karim ZIADY ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DVD 71.

Mme Brigitte KUSTER vote pour le vœu n° 61.

Mme Maud GATEL vote pour le projet de délibération DU 95.

M. Pierre CASANOVA vote pour le projet de délibération DU 95.

Mme Karen TAÏEB ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DAC 232.

M. Daniel-Georges COURTOIS vote pour le vœu n° 61, contre le projet de délibération DDCT 62 et s'abstient sur le projet de délibération DEVE 55.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE vote contre le projet de délibération SG 35.

Le groupe Changer Paris s'abstient sur le vœu n° 38 bis, **Mme Hélène JACQUEMONT, M. Franck MARGAIN** et **Mme Valérie MONTANDON** votent contre, **M. Jérémie REDLER** et **Mme Anne-Claire TYSSANDIER** ne prennent pas part au vote.

Le groupe Changer Paris vote pour le vœu n° 61.

M. Franck MARGAIN vote contre les vœux n°s 1, 2, 3, 3 bis, pour les vœux n°s 4 et 5 et s'abstient sur le vœu n° 4 bis.

M. Franck MARGAIN vote contre le projet de délibération DFA 55.

Le groupe Changer Paris vote contre le projet de délibération DEVE 55.

MM. Emmanuel MESSAS, Franck MARGAIN, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS et **Mme Brigitte KUSTER** s'abstiennent lors du vote global des projets de délibération de la 3e Commission.

Mmes Samia BADAT-KARAM, Anessa LAHOUASSA et **Aurélien PIRILLO** votent contre le vœu n° 22.

MM. François CONNAULT et **Geoffroy BOULARD** votent pour les vœux n°s 49, 49 bis, 50 et 51.

Mme Rachida DATI vote pour le projet de délibération DDCT 86.

Mmes Anne BIRABEN, Brigitte KUSTER, Aurélien PIRILLO et **Anessa LAHOUASSA** votent pour le vœu n° 24.

Mme Anne BIRABEN vote pour les projets de délibération DU 97 et DU 13.

M. Grégory CANAL s'abstient sur l'amendement n° 33.

Mmes Elisabeth STIBBE et **Véronique BUCAILLE** votent contre l'amendement n° 76 et le projet de délibération DASCO 45.

Le groupe Changer Paris ne prend pas part au vote sur le projet de délibération DAE 258.

Le groupe Changer Paris vote pour le vœu n° 62.

Mme Rachida DATI vote contre le projet de délibération DAC 151.

Le groupe Ecologiste de Paris, dans sa totalité, vote pour le vœu n° 61.

Le groupe Ecologiste de Paris, s'abstient sur les articles 1 à 5 et vote pour les articles 6 à 30 du projet de délibération SG 21.

Mmes Alice COFFIN, Léa VASA et **M. Alexandre FLORENTIN** votent pour le projet de délibération DLH 158.

Le groupe Modem, Démocrates et Ecologistes vote pour les projets de délibération DDCT 62, DASES 238, DLH 129, DU 97, DU 78, DAE 248, DU 95, DU 112, DAC 151 et contre les projets de délibération DFA 56 et DLH 101.

Le groupe Modem, Démocrates et Ecologistes s'abstient sur le vœu n° 4, vote pour les vœux n°s 61, 17, 21 et 54.

M. Emmanuel GRÉGOIRE vote pour tous les projets de délibération et tous les vœux ayant bénéficié d'un avis favorable de l'Exécutif.

Mme Colombe BROSSEL, MM. Thomas CHEVANDIER, François DAGNAUD, Christophe NAJDOVSKI et **Nicolas NORDMAN** votent pour tous les projets de délibération et tous les vœux ayant bénéficié d'un avis favorable de l'Exécutif.

Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI vote pour le vœu n° 12 bis, l'amendement n° 31 et les projets de délibération DASES 247, DVD 71 et s'abstient sur l'amendement n° 76.

M. Mahor CHICHE vote contre le vœu n° 22.

M. Ian BROSSAT vote pour le vœu n° 61.

M. Jacques BAUDRIER, Mmes Hélène BIDARD, Barbara GOMES et M. Ian BROSSAT votent pour le projet de délibération DDCT 62.

M. Ian BROSSAT vote pour le vœu n° 3 bis.

MM. Nicolas BONNET-OULALDJ et Maxime COCHARD votent contre le vœu n° 4.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ vote pour le vœu n° 4 bis.

Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET et Mme Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DVD 2.

M. Jean-Philippe GILLET vote pour le projet de délibération DVD 35.

Mme Hélène BIDARD vote pour l'amendement n° 6.

Mme Hélène BIDARD, M. Ian BROSSAT et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DVD 45.

Mme Hélène BIDARD vote pour les projets de délibération DVD 55, DVD 67, DVD 79, SG 36 et les vœux n° 8 et 9.

Mmes Camille NAGET et Hélène BIDARD s'abstiennent sur le projet de délibération DVD 71.

Mme Hélène BIDARD, M. Maxime COCHARD, Mmes Barbara GOMES et Camille NAGET votent contre le vœu n° 11.

Mme Hélène BIDARD vote pour les projets de délibération DDCT 50 et DDCT 79.

Mme Barbara GOMES vote pour le projet de délibération DDCT 79.

M. Jean-Noël AQUA, Mme Hélène BIDARD et M. Nicolas BONNET-OULALDJ votent le projet de délibération DASES 228.

M. Jean-Noël AQUA et Mme Hélène BIDARD votent pour le projet de délibération DGRI 52.

M. Jean-Noël AQUA, Mme Hélène BIDARD et M. Nicolas BONNET-OULALDJ votent pour le projet de délibération DASES 235.

Mme Camille NAGET, MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Mme Hélène BIDARD et M. Nicolas BONNET-OULALDJ votent contre l'amendement n° 69.

M. Jean-Noël AQUA et Mme Hélène BIDARD votent pour les projets de délibération DASES 239, DASES 241 et DJS 165.

M. Jean-Noël AQUA, Mmes Hélène BIDARD et Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DASES 245.

Mme Hélène BIDARD vote pour les vœux n° 15 bis et 16 bis.

M. Jean-Noël AQUA et Mme Raphaëlle PRIMET votent pour le vœu n° 17.

M. Jean-Noël AQUA et Mme Hélène BIDARD votent pour les projets de délibération DASES 187, DASES 238, DASES 269 et DASES 275.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Mme Hélène BIDARD, MM. Nicolas BONNET-OULALDJ, Ian BROSSAT, Maxime COCHARD et Jean-Philippe GILLET votent pour le projet de délibération DASES 247.

M. Jean-Noël AQUA vote pour le projet de délibération DASES 276.

Mme Raphaëlle PRIMET vote contre le vœu n° 19.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ et Mme Raphaëlle PRIMET votent contre le vœu n° 20.

M. Jean-Noël AQUA et Mme Raphaëlle PRIMET votent contre le vœu n° 21.

Mme Raphaëlle PRIMET vote pour le vœu n° 22.

M. Jean-Noël AQUA, Mmes Barbara GOMES et Raphaëlle PRIMET votent contre le vœu n° 23.

M. Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour les projets de délibération proposés lors du vote global des projets de délibération de la 4e Commission.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice Patrie et Raphaëlle PRIMET votent pour le vœu n° 24.

M. Jean-Noël AQUA, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DCPA 36.

M. Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DDCT 86.

MM. Nicolas BONNET-OULALDJ, Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération SG 30.

Mmes Camille NAGET et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DLH 101.

M. Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DLH 129.

M. Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DLH 158.

M. Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES et Camille NAGET votent pour le projet de délibération DLH 189.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le vœu n° 25.

M. Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DU 13.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DU 64.

M. Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES et Camille NAGET votent pour le projet de délibération DU 78.

M. Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES et Camille NAGET votent pour l'amendement n° 28.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour l'amendement n° 29.

Mme Hélène BIDARD vote pour l'amendement n° 30.

M. Jean-Noël AQUA, Mmes Barbara GOMES et Camille NAGET votent pour le projet de délibération DU 85.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DU 96.

Mmes Camille NAGET et Raphaëlle PRIMET votent pour l'amendement n° 31.

Mme Raphaëlle PRIMET vote pour l'amendement n° 32.

Mmes Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour l'amendement n° 33.

Mmes Camille NAGET et Raphaëlle PRIMET votent pour l'amendement n° 34.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE et Barbara GOMES votent pour l'amendement n° 35.

Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent contre le vœu n° 37.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET et M. Jean-Noël AQUA votent contre le vœu n° 38.

Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le vœu n° 38 bis.

M. Ian BROSSAT vote pour le projet de délibération SG 35.

Mmes Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET et Camille NAGET votent pour le vœu n° 39.

M. Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le vœu n° 40.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour les projets de délibérations proposés lors du vote global des projets de délibération de la 5e Commission.

MM. Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT et Mme Barbara GOMES votent pour l'amendement n° 76.

M. Jacques BAUDRIER, Mmes Laurence PATRICE, Hélène BIDARD et M. Ian BROSSAT votent contre le projet de délibération DASCO 45.

M. Jacques BAUDRIER, Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DASCO 135.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Mme Hélène BIDARD, M. Ian BROSSAT, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour l'article 11 du projet de délibération DFPE 108.

M. Ian BROSSAT et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DFPE 108.

MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES et Mme Camille NAGET votent pour l'amendement n° 41.

MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DFPE 170.

M. Ian BROSSAT, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le vœu n° 42.

MM. Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le vœu n° 43.

MM. Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT, Nicolas BONNET-LOULALDJ et Mme Barbara GOMES votent pour le vœu n° 44.

M. Ian BROSSAT, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et M. Jean-Philippe GILLET votent pour le vœu n° 44 bis.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent contre le vœu n° 45.

Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le vœu n° 46.

MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DAE 272.

M. Ian BROSSAT, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET et Barbara GOMES votent pour les projets de délibérations proposés lors du vote global des projets de délibération de la 6e Commission.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et M. Jean-Noël AQUA votent pour le projet de délibération SG 35. (Second vote).

Mmes Hélène BIDARD, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le vœu n° 48 bis.

Mme Hélène BIDARD, M. Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES et Camille NAGET votent pour le projet de délibération SG 21.

M. Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DJS 145.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent contre le vœu n° 50.

M. Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent contre le vœu n° 51.

M. Jean-Noël AQUA, Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DFA 42.

Mmes Hélène BIDARD, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET et M. Ian BROSSAT votent pour projets de délibération DDCT 59, 63, 64, 65, 68, 70, 73, 74, 88, 94, 102, 69, 71 et 72.

Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mme Barbara GOMES et Camille NAGET votent pour le projet de délibération DDCT 99.

Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DAE 210.

Mme Hélène BIDARD, M. Ian BROSSAT, Mme Barbara GOMES et Laurence PATRICE votent pour le projet de délibération DAE 211.

MM. Jacques BAUDRIER, Jean-Philippe GILLET, Mme Barbara GOMES et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DAE 225.

Mmes Hélène BIDARD, Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et M. Ian BROSSAT votent pour l'amendement n° 78 bis.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DAE 243.

M. Jacques BAUDRIER, Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT et Jean-Philippe GILLET votent pour le projet de délibération DAE 249.

Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES et Camille NAGET votent pour l'amendement n° 74 bis.

Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DAE 281.

Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DAJ 6.

MM. Jean-Noël AQUA et Jean-Philippe GILLET votent contre le projet de délibération DAE 244.

Mme Hélène BIDARD, M. Ian BROSSAT, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET et M. Jean-Philippe GILLET votent pour le projet de délibération DAE 264.

Mme Hélène BIDARD, M. Ian BROSSAT, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET et M. Jean-Philippe GILLET votent pour le projet de délibération DAE 258.

Mmes Hélène BIDARD, Barbara GOMES, MM. Jean-Philippe GILLET, Ian BROSSAT et Mme Laurence PATRICE votent pour le projet de délibération DAE 245.

Mme Hélène BIDARD, M. Ian BROSSAT, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET et M. Jean-Philippe GILLET votent pour les mesures concernant l'association "1000 collectes" figurant dans le projet de délibération DAE 248.

Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET et Mme Barbara GOMES votent pour le projet de délibération DAE 248.

Mme Hélène BIDARD, M. Ian BROSSAT, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET et M. Jean-Philippe GILLET votent pour le projet de délibération DU 95.

M. Jacques BAUDRIER, Mme Hélène BIDARD, M. Ian BROSSAT, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET et M. Jean-Philippe GILLET votent pour le projet de délibération DU 100.

M. Jacques BAUDRIER, Mme Hélène BIDARD, M. Ian BROSSAT, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Béatrice PATRIE et M. Jean-Philippe GILLET votent pour le projet de délibération DU 112.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent contre le vœu n° 52.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET et Hélène BIDARD votent contre le vœu n° 53.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET, Hélène BIDARD et M. Jacques BAUDRIER votent contre le vœu n° 54.

Mmes Hélène BIDARD, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET, MM. Ian BROSSAT et Jean-Philippe GILLET votent contre le vœu n° 56.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT, Maxime COCHARD, Jean-Philippe GILLET, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE et Béatrice PATRIE votent contre l'amendement n° 75.

MM. Jean-Noël AQUA, Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour les désignations des représentants dans les organismes.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour les projets de délibérations proposés lors du vote global des projets de délibération de la 2e Commission.

MM. Jean-Noël AQUA et Ian BROSSAT votent contre le vœu n° 65.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le vœu n° 64 bis.

MM. Jean-Noël AQUA, Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DAC 667.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DAC 665.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour les mesures concernant "Good Chance Theater" figurant dans le projet de délibération DAC 655.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DAC 151.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Nicolas BONNET-OULALDJ, Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE et Raphaëlle PRIMET votent pour le projet de délibération DAC 150.

MM. Jean-Noël AQUA, Ian BROSSAT, MM. Maxime COCHARD, Jean-Philippe GILLET et Mme Raphaëlle PRIMET votent contre l'amendement n° 72.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le vœu n° 63.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT, Maxime COCHARD, Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE et Béatrice PATRIE votent pour le projet de délibération DAC 37.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Ian BROSSAT, Maxime COCHARD, Jean-Philippe GILLET, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour l'amendement n° 68.

MM. Jean-Noël AQUA, Jacques BAUDRIER, Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Maxime COCHARD, Jean-Philippe GILLET, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le vœu n° 62.

Mmes Hélène BIDARD, Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, MM. Ian BROSSAT et Jean-Philippe GILLET votent pour les projets de délibération proposés lors du vote global des projets de délibération de la 1ère Commission.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET, Hélène BIDARD et M. Ian BROSSAT votent contre le vœu n° 60.

Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET et Hélène BIDARD votent contre le vœu n° 59.

Mme Hélène BIDARD, M. Ian BROSSAT, M. Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET et Laurence PATRICE votent pour le projet de délibération DEVE 53.

Mme Hélène BIDARD, M. Ian BROSSAT, Mmes Camille NAGET, Laurence PATRICE, Béatrice PATRIE et Raphaëlle PRIMET votent pour le vœu n° 57 bis.

Mme Hélène BIDARD, MM. Ian BROSSAT, Jean-Philippe GILLET, Mmes Barbara GOMES, Camille NAGET, Laurence PATRICE et Béatrice PATRIE votent pour l'amendement n° 58.

Mmes Camille NAGET, Béatrice PATRIE, Raphaëlle PRIMET et M. Ian BROSSAT votent contre le vœu n° 57.

Listes des membres présents.

Mardi 17 novembre - Matin

Mme Maya AKKARI, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, Mme Samia BADAT-KARAM, M. Frédéric BADINA-SERPETTE, M. Vincent BALADI, Mme Véronique BALDINI, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLARD, M. René-François BERNARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Anne BIRABEN, Mme Célia BLAUDEL, M. Patrick BLOCHE, Mme Sandra BOËLLE, M. Jack-Yves BOHBOT, M. Nicolas BONNET-OUALD, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSSEL, Mme Véronique BUCAILLE, Mme Delphine BÜRKLI, M. Grégory CANAL, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. Pierre CASANOVA, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Thomas CHEVANDIER, M. Mahor CHICHE, M. Emmanuel COBLENCE, M. Maxime COCHARD, Mme Alice COFFIN, M. François CONNAULT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Inès DE RAGUENEL, M. François-Marie DIDIER, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, Mme Catherine DUMAS, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Corine FAUGERON, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Alexandre FLORENTIN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Philippe GILLET, M. Jérôme GLEIZES, Mme Barbara GOMES, M. Philippe GOUJON, M. Alexis GOVCIYAN, M. Rudolph GRANIER, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Antoinette GUHL, M. Antoine GUILLOU, M. Paul HATTE, Mme Céline HERVIEU, Mme Anne HIDALGO, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Catherine IBLED, Mme Hélène JACQUEMONT, M. Boris JAMET-FOURNIER, M. Nicolas JEANNETÉ, Mme Halima JEMNI, Mme Dominique KIELEMOËS, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, Mme Brigitte KUSTER, Mme Anessa LAHOUESSA, Mme Geneviève LARDY WORINGER, M. Jean LAUSSUCQ, Mme Nathalie LAVILLE, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, Mme Catherine LECUYER, M. Franck LEFEVRE, M. Eric LEJOINDRE, Mme Maud LELIÈVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M. Dan LERT, M. Florentin LETISSIER, Mme Véronique LEVIEUX, M. Carline LUBINNOËL, M. Roger MADEC, Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Mme Nathalie MAQUOI, M. Franck MARGAIN, Mme Douchka MARKOVIC, M. Jacques MARTIAL, M. Jean-François MARTINS, M. Emmanuel

MESSAS, M. Emile MEUNIER, Mme Valérie MONTANDON, Mme Camille NAGET, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Arnaud NGATCHA, Mme Aminata NIAKATÉ, M. Nicolas NORDMAN, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Laurence PATRICE, Mme Béatrice PATRIE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Mme Aurélie PIRILLO, M. Eric PLIEZ, Mme Olivia POLSKI, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, M. Sylvain RAIFAUD, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, M. Jérémy REDLER, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Carine ROLLAND, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Mme Chloé SAGASPE, M. Hamidou SAMAKÉ, M. Hermano SANCHES RUIVO, Mme Hanna SEBBAH, M. Paul SIMONDON, Mme Danielle SIMONNET, M. Florian SITBON, Mme Anne SOUYRIS, Mme Elisabeth STIBBE, M. Francis SZPINER, Mme Karen TAIEB, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Alice TIMSIT, Mme Anouch TORANIAN, Mme Marie TOUBIANA, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, Mme Léa VASA, M. François VAUGLIN, M. Aurélien VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Patrick VIRY, M. Ariel WEIL, M. Karim ZIADY.

Excusés au sens du règlement :

M. Jérôme LORIAU, M. Gérard LOUREIRO.

Absent :

M. Christophe GIRARD.

Mardi 17 novembre - Après-midi

Mme Maya AKKARI, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, Mme Samia BADAT-KARAM, M. Frédéric BADINA-SERPETTE, M. Vincent BALADI, Mme Véronique BALDINI, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLARD, M. René-François BERNARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Anne BIRABEN, Mme Célia BLAUDEL, M. Patrick BLOCHE, Mme Sandra BOËLLE, M. Jack-Yves BOHBOT, M. Nicolas BONNET-OUALDJI, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSEL, Mme Véronique BUCAILLE, Mme Delphine BÜRKLI, M. Grégory CANAL, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. Pierre CASANOVA, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Thomas CHEVANDIER, M. Mahor CHICHE, M. Emmanuel COBLENCE, M. Maxime COCHARD, Mme Alice COFFIN, M. François CONNAULT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Inès DE RAGUENEL, M. François-Marie DIDIER, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, Mme Catherine DUMAS, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Corine FAUGERON, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Alexandre FLORENTIN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Philippe GILLET, M. Jérôme GLEIZES, Mme Barbara GOMES, M. Philippe GOUJON, M. Alexis GOVCIYAN, M. Rudolph GRANIER, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Antoinette GUHL, M. Antoine GUILLOU, M. Paul HATTE, Mme Céline HERVIEU, Mme Anne HIDALGO, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Catherine IBLED, Mme Hélène JACQUEMONT, M. Boris JAMET-FOURNIER, M. Nicolas JEANNETÉ, Mme Halima JEMNI, Mme Dominique KIELEMOËS, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, Mme Brigitte KUSTER, Mme Anessa LAHOUASSA, Mme Geneviève LARDY WORINGER, M. Jean LAUSSUCQ, Mme Nathalie LAVILLE, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, Mme Catherine LECUYER, M. Franck LEFEVRE, M. Eric LEJOINDRE, Mme Maud LELIÈVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M. Dan LERT, M. Florentin LETISSIER, Mme Véronique LEVIEUX, M. Carline LUBINNOËL, M. Roger MADEC, Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Mme Nathalie MAQUOI, M. Franck MARGAIN, Mme Douchka MARKOVIC, M. Jacques MARTIAL, M. Jean-François MARTINS, M. Emmanuel MESSAS, M. Emile MEUNIER, Mme Valérie MONTANDON, Mme Camille NAGET, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Arnaud NGATCHA, Mme Aminata NIAKATÉ, M. Nicolas NORDMAN, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Laurence PATRICE, Mme Béatrice PATRIE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Mme Aurélie PIRILLO, M. Eric PLIEZ, Mme Olivia POLSKI, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, M. Sylvain RAIFAUD, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, M. Jérémy REDLER, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Carine ROLLAND, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Mme Chloé SAGASPE, M. Hamidou SAMAKÉ, M. Hermano SANCHES RUIVO, Mme Hanna SEBBAH, M. Paul SIMONDON, Mme Danielle SIMONNET, M. Florian SITBON, Mme Anne SOUYRIS, Mme Elisabeth STIBBE, M. Francis SZPINER, Mme Karen TAIEB, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Alice TIMSIT, Mme Anouch TORANIAN, Mme Marie TOUBIANA, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, Mme Léa VASA, M. François VAUGLIN, M. Aurélien VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Patrick VIRY, M. Ariel WEIL, M. Karim ZIADY.

Excusés au sens du règlement :

M. Jérôme LORIAU, M. Gérard LOUREIRO.

Absent :

M. Christophe GIRARD.

Mercredi 18 novembre - Matin

Mme Maya AKKARI, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, Mme Samia BADAT-KARAM, M. Frédéric BADINA-SERPETTE, M. Vincent BALADI, Mme Véronique BALDINI, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLIARD, M. René-François BERNARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Anne BIRABEN, Mme Célia BLAUDEL, M. Patrick BLOCHE, Mme Sandra BOËLLE, M. Jack-Yves BOHBOT, M. Nicolas BONNET-OUALDJ, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSSEL, Mme Véronique BUCAILLE, Mme Delphine BÜRKLI, M. Grégory CANAL, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. Pierre CASANOVA, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Thomas CHEVANDIER, M. Mahor CHICHE, M. Emmanuel COBLENCE, M. Maxime COCHARD, Mme Alice COFFIN, M. François CONNAULT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Inès DE RAGUENEL, M. François-Marie DIDIER, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, Mme Catherine DUMAS, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Corine FAUGERON, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Alexandre FLORENTIN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Philippe GILLET, M. Jérôme GLEIZES, Mme Barbara GOMES, M. Philippe GOUJON, M. Alexis GOVCIYAN, M. Rudolph GRANIER, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Antoinette GUHL, M. Antoine GUILLOU, M. Paul HATTE, Mme Céline HERVIEU, Mme Anne HIDALGO, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Catherine IBLED, Mme Hélène JACQUEMONT, M. Boris JAMET-FOURNIER, M. Nicolas JEANNETÉ, Mme Halima JEMNI, Mme Dominique KIELEMOËS, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, Mme Brigitte KUSTER, Mme Anessa LAHOUESSA, Mme Geneviève LARDY WORINGER, M. Jean LAUSSUCQ, Mme Nathalie LAVILLE, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, Mme Catherine LECUYER, M. Franck LEFEVRE, M. Eric LEJOINDRE, Mme Maud LELIÈVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M. Dan LERT, M. Florentin LETISSIER, Mme Véronique LEVIEUX, M. Carline LUBINNOËL, M. Roger MADEC, Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Mme Nathalie MAQUOI, M. Franck MARGAIN, Mme Douchka MARKOVIC, M. Jacques MARTIAL, M. Jean-François MARTINS, M. Emmanuel MESSAS, M. Emile MEUNIER, Mme Valérie MONTANDON, Mme Camille NAGET, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Arnaud NGATCHA, Mme Aminata NIAKATÉ, M. Nicolas NORDMAN, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Laurence PATRICE, Mme Béatrice PATRIE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Mme Aurélie PIRILLO, M. Eric PLIEZ, Mme Olivia POLSKI, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, M. Sylvain RAIFAUD, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, M. Jérémy REDLER, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Carine ROLLAND, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Mme Chloé SAGASPE, M. Hamidou SAMAKÉ, M. Hermano SANCHES RUIVO, Mme Hanna SEBBAH, M. Paul SIMONDON, Mme Danielle SIMONNET, M. Florian SITBON, Mme Anne SOUYRIS, Mme Elisabeth STIBBE, M. Francis SZPINER, Mme Karen TAIEB, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Alice TIMSIT, Mme Anouch TORANIAN, Mme Marie TOUBIANA, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, Mme Léa VASA, M. François VAUGLIN, M. Aurélien VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Patrick VIRY, M. Ariel WEIL, M. Karim ZIADY.

Excusés au sens du règlement :

M. Jérôme LORIAU, M. Gérard LOUREIRO, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU.

Absent :

M. Christophe GIRARD.

Mercredi 18 novembre - Après-midi

Mme Maya AKKARI, M. David ALPHAND, M. Jean-Noël AQUA, Mme Samia BADAT-KARAM, M. Frédéric BADINA-SERPETTE, M. Vincent BALADI, Mme Véronique BALDINI, M. Jacques BAUDRIER, M. Antoine BEAUQUIER, M. David BELLIARD, M. René-François BERNARD, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Florence BERTHOUT, Mme Hélène BIDARD, Mme Anne BIRABEN, Mme Célia BLAUDEL, M. Patrick BLOCHE, Mme Sandra BOËLLE, M. Jack-Yves BOHBOT, M. Nicolas BONNET-OUALDJ, Mme Alix BOUGERET, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, Mme Anne-Claire BOUX, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSSEL, Mme Véronique BUCAILLE, Mme Delphine BÜRKLI, M. Grégory CANAL, M. Stéphane CAPLIEZ, M. Gauthier CARON-THIBAUT, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, M. Pierre CASANOVA, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Thomas CHEVANDIER, M. Mahor CHICHE, M. Emmanuel COBLENCE, M. Maxime COCHARD, Mme Alice COFFIN, M. François CONNAULT, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUMET, M. Daniel-Georges COURTOIS, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Mme Séverine DE COMPREIGNAC, Mme Inès DE RAGUENEL, M. François-Marie DIDIER, Mme Marie-Caroline DOUCERÉ, Mme Catherine DUMAS, M. Nour DURAND-RAUCHER, Mme Lamia EL AARAJE, Mme Agnès EVREN, Mme Corine FAUGERON, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, M. Alexandre FLORENTIN, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Jacques GALVANI, Mme Nelly GARNIER, Mme Geneviève GARRIGOS, Mme Maud GATEL, M. Jean-Philippe GILLET, M. Jérôme GLEIZES, Mme Barbara GOMES, M. Philippe GOUJON, M. Alexis GOVCIYAN, M. Rudolph GRANIER, M. Emmanuel GRÉGOIRE,

Mme Antoinette GUHL, M. Antoine GUILLOU, M. Paul HATTE, Mme Céline HERVIEU, Mme Anne HIDALGO, M. Frédéric HOCQUARD, Mme Catherine IBLED, Mme Hélène JACQUEMONT, M. Boris JAMET-FOURNIER, M. Nicolas JEANNETÉ, Mme Halima JEMNI, Mme Dominique KIELEMOËS, Mme Pénélope KOMITÈS, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Johanne KOUASSI, Mme Brigitte KUSTER, Mme Anessa LAHOUESSA, Mme Geneviève LARDY WORINGER, M. Jean LAUSSUCQ, Mme Nathalie LAVILLE, M. Jean-Pierre LECOQ, Mme Béatrice LECOUTURIER, Mme Catherine LECUYER, M. Franck LEFEVRE, M. Eric LEJOINDRE, Mme Maud LELIÈVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, M. Dan LERT, M. Florentin LETISSIER, Mme Véronique LEVIEUX, M. Carline LUBINNOËL, M. Roger MADEC, Mme Delphine MALACHARD DES REYSSIERS, Mme Nathalie MAQUOI, M. Franck MARGAIN, Mme Douchka MARKOVIC, M. Jacques MARTIAL, M. Jean-François MARTINS, M. Emmanuel MESSAS, M. Emile MEUNIER, Mme Valérie MONTANDON, Mme Camille NAGET, M. Christophe NAJDOVSKI, M. Arnaud NGATCHA, Mme Aminata NIAKATÉ, M. Nicolas NORDMAN, M. Jean-Baptiste OLIVIER, Mme Laurence PATRICE, Mme Béatrice PATRIE, M. Frédéric PÉCHENARD, Mme Carine PETIT, Mme Emmanuelle PIERRE-MARIE, Mme Aurélie PIRILLO, M. Eric PLIEZ, Mme Olivia POLSKI, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Pierre RABADAN, M. Sylvain RAIFAUD, Mme Marie-José RAYMOND-ROSSI, M. Jérémy REDLER, Mme Emmanuelle RIVIER, Mme Carine ROLLAND, M. Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Mme Chloé SAGASPE, M. Hamidou SAMAKÉ, M. Hermano SANCHES RUIVO, Mme Hanna SEBBAH, M. Paul SIMONDON, Mme Danielle SIMONNET, M. Florian SITBON, Mme Anne SOUYRIS, Mme Elisabeth STIBBE, M. Francis SZPINER, Mme Karen TAIEB, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Alice TIMSIT, Mme Anouch TORANIAN, Mme Marie TOUBIANA, Mme Anne-Claire TYSSANDIER, Mme Léa VASA, M. François VAUGLIN, M. Aurélien VÉRON, Mme Dominique VERSINI, M. Patrick VIRY, M. Ariel WEIL, M. Karim ZIADY.

Excusés au sens du règlement :

M. Jérôme LORIAU, M. Gérard LOUREIRO, Mme Raphaëlle RÉMY-LELEU.

Absent :

M. Christophe GIRARD.

Annexe n° 1 - Interventions de deux citoyens.

M. Alexandre GEORGES. - Merci. Bonjour à tous.

Je m'appelle Alexandre, j'ai 61 ans et je suis retraité. Je vis au Blanc-Mesnil et je fréquente très régulièrement Paris pour sa richesse, son patrimoine et les activités qu'il propose. J'ai été recruté par un panel de citoyens. J'étais curieux à l'idée d'en savoir plus sur l'urbanisme de cette ville que j'affectionne. Je suis aussi un citoyen engagé qui occupe son temps libre à découvrir de nouveaux sujets pouvant nourrir ma réflexion.

L'idée de m'investir dans cette démarche m'enthousiasmait car cela me permet d'exprimer mon engagement en tant qu'habitant de la métropole. J'ai donc souhaité participer à cette conférence citoyenne pour donner mon avis, être force de propositions et devenir un acteur de changement pour que cette métropole soit tournée vers l'avenir et nous permette à tous de vivre ensemble.

Lors de mes balades à Paris, j'étais loin de m'imaginer que le plan local d'urbanisme pouvait autant structurer l'organisation de la ville. Grâce à la formation que nous avons reçue dans le cadre de la conférence, j'ai pu découvrir et apprendre qu'il... (*coupure de son*)... le lien sur le stationnement, la construction, la rénovation et la préservation de notre patrimoine, que j'apprécie tout particulièrement, mais aussi sur la présence de la nature et de la biodiversité dans la ville qui couvre l'ensemble du territoire et qui prend aussi en compte sa diversité.

J'ai participé au groupe "cadre bâti et patrimoine" et grâce aux présentations des experts et aux échanges, je ne regarde plus les sujets de la ville de la même manière. Au quotidien, en lisant les journaux, je me rends compte que les sujets qui y sont abordés sont traités dans le cadre du P.L.U. Dans "Le Parisien", par exemple, deux sujets : l'utilisation des parkings pour les entreprises ou des lieux sécurisés pour stocker des vélos de particulier ou pour les milieux associatifs.

Ce qui m'a surpris, c'est aussi de découvrir l'avis des autres participants. Par exemple, c'est voir que toutes les personnes de mon groupe ont parlé de végétalisation, mais également de toits terrasses comme lieux de convivialité. Mon groupe n'était pas favorable à la densification par la construction de tours dans Paris Centre, mais plutôt en périphérie, en y mélangeant habitations, bureaux et commerces, et aussi à l'utilisation des dents creuses pour surélever les bâtiments existants.

La ville dont je rêve en 2030, c'est une ville avec moins de béton et plus végétalisée.

Pour résumer, cette conférence a été pour moi une expérience de la démocratie et un enrichissement. Il serait nécessaire de généraliser cette démarche pour laisser parler les Parisiens et métropolitains des sujets qui les concernent pour que toutes les décisions puissent prendre en compte la parole citoyenne. Ce que nous avons évoqué pendant la conférence aura un impact sur la vie quotidienne des Parisiens et des métropolitains dans les années à venir et je trouve cela important.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, cher Alexandre GEORGES, de participer à ces travaux, d'avoir pris ce temps sur votre temps personnel et d'avoir aussi apporté vos réflexions dans ce qui est effectivement un acte majeur. Le P.L.U. est le document le plus structurant, c'est le règlement le plus structurant de la vie des Parisiens et dans leurs relations avec l'espace métropolitain et régional autour de nous.

Cet acte pose bien sûr des règlements, c'est-à-dire des règles et des normes à appliquer pour l'évolution urbaine de Paris. Elles ont un effet immédiat, dès que le P.L.U. est applicable, il est bien sûr appliqué, mais elles ont aussi un effet dans le temps. Vous l'avez très bien dit, c'est aussi dans une projection que le P.L.U. est cet outil très structurant. D'ailleurs, le P.L.U. de 2006 avait été un outil vraiment très, très structurant puisqu'il nous a permis de travailler justement à une meilleure mixité des fonctions de la ville.

Je pense notamment que le grand débat qu'il y avait eu à l'époque était un débat sur l'équilibre entre logement et activité, avec des décisions vraiment prises d'équilibre à la parcelle. Elles nous ont permis d'avoir, sur le logement à Paris, un impact majeur : nous avons beaucoup, beaucoup construit et transformé aussi des bureaux en logements, mais nous avons également travaillé de façon très précise la part de ce qui était réservé aux activités.

Là, le P.L.U. qui vient est un P.L.U. dans lequel la dimension bioclimatique va être totalement, elle aussi, structurante de la définition de l'usage des différentes parcelles parisiennes et aussi de leur évolution.

Donc, merci beaucoup à vous, Alexandre GEORGES, d'avoir contribué.

M. Alexandre GEORGES. - Merci beaucoup à vous aussi.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je voudrais donner à présent la parole à Mme Fatoumata DIAKHO. Vous êtes avec nous, Madame ? Je vous donne la parole.

Mme Fatoumata DIAKHO. - Bonjour à tous.

Je suis Fatoumata DIAKHO, j'ai 20 ans et je suis étudiante. Je suis titulaire de la carte citoyenne et c'est ce qui m'a encouragée à me porter candidate parce que j'habitais avant à Aubervilliers. Cela fait maintenant quatre ans que j'habite à Paris dans le 9e arrondissement.

Ce qui m'a motivée à participer à la conférence est surtout le fait de pouvoir donner mon avis sur ma ville et d'apprendre ce qu'est un P.L.U. Du coup, cette conférence m'a appris ce qu'était un P.L.U. ainsi que son utilité. Je n'en avais jamais entendu parler auparavant, je ne savais pas que la ville était encadrée par ce document de planification. Cela m'a aidée à mieux comprendre le fonctionnement de la Ville de Paris qui accueille beaucoup de commerces et de personnes chaque jour.

J'ai aussi appris beaucoup de termes, comme les hôtels logistiques par exemple, ainsi que les fonctionnalités de Paris en général. Quand j'habitais Aubervilliers, je venais parfois à Paris et je voyais ces hôtels logistiques sans pour autant savoir ce que c'était. Je ne savais pas que c'étaient plusieurs fonctions rassemblées dans un même bâtiment. Je pensais qu'il s'agissait de logements ou de bureaux tout simplement.

La possibilité de réaménager un espace pour qu'il soit utilisé pour plusieurs activités avec l'intérêt de favoriser le fait de vivre ensemble est quelque chose que j'ai beaucoup apprécié. Par exemple, la visite de Chapelle International dans le 18e arrondissement a bien illustré le concept. Elle m'a aussi permis de découvrir des activités professionnelles que je ne connaissais pas forcément.

Pour résumer cette expérience de démocratie participative, je dirai que cela m'a appris à partager mes idées et de les mettre en commun avec les autres participants. Ils n'avaient pas forcément les mêmes idées que moi, mais c'est aussi porter un message commun et non un message individuel.

Ce qui m'a aussi surpris lors de ces trois sessions, c'est surtout le fait que la plupart des participants souhaitaient végétaliser Paris. J'étais dans le groupe "Travail, économie et attractivité métropolitaine", et malgré tout la majorité de mon groupe souhaitait quand même une végétalisation de la ville, donc ce thème était très présent.

Avant de participer à la conférence citoyenne, je pensais que nous allions faire comme à la première session, c'est-à-dire lever la main et juste donner notre avis. Je ne pensais pas que nous allions être formés sur une thématique précise et que nous allions devoir travailler en groupe pour ensuite formuler des propositions et les faire voter aux 100 participants au conseil de l'Hôtel de Ville.

La ville dont je rêve en 2030 est une ville où on vit mieux et surtout ensemble, et que les propositions soient en partie retenues pour y arriver.

Je suis contente d'avoir participé à cette conférence citoyenne à 20 ans pour donner mon avis de jeune car nous ne sommes pas souvent invités à ce genre d'événement. Je suis fière et très heureuse d'être Parisienne et d'avoir eu la chance de me présenter devant vous, les élus au Conseil de Paris. Merci pour votre écoute.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, Madame Fatoumata DIAKHO.

Annexe n° 2 - Détail des votes par scrutin public.

Le détail des votes par scrutin public des mardi 17 et mercredi 18 novembre est joint à la fin du présent document.

Tableau des vœux et amendements déposés en Commission.

N° Commis sion ODJ	N° d'ordre	ADOPTES	Groupes ou Exécutif	Elus	A, V, Vnr, LR	N° délib	Objet	Adjts rapporteur	STATUT	DATE DE VOTE
							Orientations budgétaires de la Ville de Paris.			
1	1	92	GEP	RIVIER, RÉMY-LELEU, GLEIZES, KONÉ	V	2020 DFA 56	relatif la mise en place d'un budget sensible au genre.	SIMONDON	Adopté	17-nov-20
1	2	93	GEP	GLEIZES, TIMSIT, KONÉ	V	2020 DFA 56	relatif à l'éthique et à la transparence des partenaires financiers et bancaires de la ville.	SIMONDON	Adopté	17-nov-20
1	3		GCC	BONNET-OUALDI, NAGET	V	2020 DFA 56	relatif à la création de recettes budgétaires et à l'augmentation des compensations de l'État.	SIMONDON	Retiré	17-nov-20
1	3bis	94	Exécutif		V	2020 DFA 56	En réponse au V3.	SIMONDON	Adopté	17-nov-20
1	4		C.Paris	CARRÈRE-GÉE	V	2020 DFA 56	relatif à un dépistage généralisé de la population parisienne et aux conséquences budgétaires de sa prise en charge.	SIMONDON	Rejeté	17-nov-20
1	4bis	95	Exécutif		V	2020 DFA 56	En réponse au V4.	SIMONDON	Adopté	17-nov-20
1	5		GIP	BOURNAZEL, BÜRKLI	V	2020 DFA 56	relatif à l'accompagnement des acteurs économiques, du tourisme, culturels et sportifs.	SIMONDON	Rejeté	17-nov-20
3	6		Exécutif		A	2020 DVD 45	Amendement technique.	BELLIARD	Adopté	17-nov-20
3	7	96	GEP	TIMSIT, FLORENTIN, GLEIZES, KONÉ	V	2020 DVD 71	relatif au marché des bornes de recharge de véhicules électriques.	BELLIARD	Adopté	17-nov-20
3	8	97	GEP	MEUNIER, FLORENTIN, RÉMY- LELEU, GLEIZES	VNR		relatif aux écrans de publicité numérique dans les gares, stations et arrêts de transports en commun.	BELLIARD	Adopté	17-nov-20
3	9	98	GCC	BONNET-OUALDI, GILLET	VNR		relatif à l'ouverture à la concurrence de l'exploitation des lignes de bus.	BELLIARD	Adopté	17-nov-20
3	10		GIP	SEBBAH	VNR		relatif à l'amélioration de l'accessibilité de la station Passy (ligne 6).	BELLIARD	Retiré	17-nov-20
3	11		MDE	GATEL	VNR		relatif à la gratuité du stationnement pendant la période de confinement.	BELLIARD	Rejeté	17-nov-20
3	67		NI	SIMONNET	A	2020 DPE 17	relatif à un inventaire des besoins des usagers en matière de propreté et de gestion des déchets.	BROSSEL	Rejeté	17-nov-20
3	73		Exécutif		A	2020 DVD 82	Amendement technique	LERT	Adopté	17-nov-20

N° Commis sion ODJ	N° d'ordre	ADOPTES	Groupes ou Exécutif	Elus	A, V, Vnr, LR	N° délib	Objet	Adjts rapporteur	STATUT	DATE DE VOTE
3	12		GEP, Génération.s	SAGASPE, FLORENTIN, DURAND-RAUCHER, MARKOVIC, LARDY WORINGER, KONÉ, PETIT	VNR		relatif à la protection des arbres.	NAJDOVSKI	Retiré	17-nov-20
3	12bis	99	Exécutif		VNR		En réponse au V12	NAJDOVSKI	Adopté	17-nov-20
3	13		C.Paris	DATI, EVRÉN, GOUJON, PÉCHENARD, JEANNETÉ	VNR		relatif à l'équipement de la prochaine police municipale.	NORDMAN	Rejeté	17-nov-20
4	69		NI	SIMONNET	A	2020 DASES 239	relatif au soutien aux femmes en situation de grande précarité.	FILOCHE	Rejeté	17-nov-20
4	70		NI	SIMONNET	A	2020 DASES 245	relatif à un plan de lutte contre la pauvreté.	FILOCHE	Rejeté	17-nov-20
4	14	100	GEP	KONÉ, DURAND- RAUCHER	VNR		relatif à l'hébergement d'urgence pour les publics les plus vulnérables dans le contexte de crise sanitaire.	FILOCHE	Adopté (amendé)	17-nov-20
4	15		GEP	KONÉ, PIERRE- MARIE, RÉMY-LELEU, SAGASPE	VNR		relatif à l'aide aux secteurs en difficulté ainsi qu'aux personnes les plus vulnérables.	FILOCHE	Retiré	17-nov-20
4	15bis	101	Exécutif		VNR		en réponse au V15.	FILOCHE	Adopté	17-nov-20
4	16		GEP, Génération.s	GUHL, DURAND- RAUCHER, VASA, MEUNIER, MAQUOI	VNR		relatif aux dispositifs anti-sdf sur l'espace public parisien.	FILOCHE	Retiré	17-nov-20
4	16bis	102	Exécutif		VNR		en réponse au V16.	FILOCHE	Adopté	17-nov-20
4	17	103	PEC	FERAUD	VNR		relatif à l'aménagement d'aires de jeu accessibles aux enfants porteurs de handicap.	GALVANI	Adopté (amendé)	17-nov-20
4	71		NI	SIMONNET	A	2020 DASES 275	relatif à une subvention à l'association Act-Up Paris.	SOUYRIS	Retiré	17-nov-20
4	18	104	GCC	BONNET-OUALDI, COCHARD	VNR		relatif aux besoins de moyens supplémentaires à l'AP-HP pour faire face au Covid-19.	SOUYRIS	Adopté (amendé)	17-nov-20
4	19		C.Paris	BALADI	VNR		relatif à la situation des personnes de la rue face à l'épidémie de Covid-19.	SOUYRIS	Rejeté	17-nov-20
4	20		C.Paris	GRANIER, VÉRON	VNR		relatif à un audit de la salle de consommation à moindre risque rue Ambroise Paré (10e).	SOUYRIS	Rejeté	17-nov-20

N° Commis sion ODJ	N° d'ordre	ADOPTES	Groupes ou Exécutif	Elus	A, V, Vnr, LR	N° délib	Objet	Adjts rapporteur	STATUT	DATE DE VOTE
4	21		C.Paris	TOUBIANA	VNR		relatif à la lutte contre la prolifération des rats.	SOUYRIS	Rejeté	17-nov-20
4	22		NI	SIMONNET	VNR		relatif à l'Hôtel Dieu.	SOUYRIS	Rejeté	17-nov-20
4	23		C.Paris	DATI, SZPNER	VNR		relatif au protocole d'aide à l'évaluation de la minorité des mineurs non accompagnés.	VERSINI	Rejeté	17-nov-20
5	24		C.Paris	MONTANDON	V	2020 DCPA 36	relatif à la phase de définition des projets et à leur suivi.	BAUDRIER	Rejeté	18-nov-20
5	25	105	PEC, GCC	VAUGLIN, BONNET- OULALDJ	VNR		relatif aux hôtels meublés 148 rue du Chemin Vert et 3 rue du Général Blaise.	BROSSAT	Adopté	18-nov-20
5	26		C.Paris	SZPNER, BADAT- KARAM, REDLER, BUCAILLE, CAPLIEZ, BOËLLE, BEAUQUIER, PIRILLO, ALPHAND, BALDINI, MESSAS, LECOUTURIER	VNR		relatif aux logements vacants dans les ensembles sociaux parisiens.	BROSSAT	Retiré	18-nov-20
5	27		GEP	MEUNIER, BADINA- SERPETTE, KONÉ	A	2020 DU 85	relatif à l'ouverture du jardin au public.	GREGOIRE	Adopté	18-nov-20
5	28		GEP	MEUNIER, BADINA- SERPETTE, KONÉ	A	2020 DU 85	relatif à l'augmentation de la surface d'espaces verts.	GREGOIRE	Adopté	18-nov-20
5	29		GEP	MEUNIER, BADINA- SERPETTE, KONÉ	A	2020 DU 85	relatif à l'ESS.	GREGOIRE	Adopté	18-nov-20
5	30		GEP	MEUNIER, BADINA- SERPETTE, KONÉ	A	2020 DU 85	relatif à l'ouverture du jardin central.	GREGOIRE	Adopté	18-nov-20
5	31		GEP	MEUNIER	A	2020 SG 35	relatif à la suppression de 26 places de car de tourisme.	GREGOIRE	Adopté	18-nov-20
5	32		GEP	MEUNIER	A	2020 SG 35	relatif à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.	GREGOIRE	Adopté	18-nov-20
5	33		GEP	MEUNIER	A	2020 SG 35	relatif à une augmentation de la surface dépermeabilisée.	GREGOIRE	Adopté	18-nov-20
5	34		GEP	MEUNIER	A	2020 SG 35	relatif à l'ESS et à l'économie circulaire.	GREGOIRE	Adopté	18-nov-20
5	35		GEP	MEUNIER	A	2020 SG 35	relatif à l'esthétisme du mobilier urbain.	GREGOIRE	Adopté	18-nov-20
5	36		GCC	BONNET-OULALDJ, GOMES	V	2020 SG 35	relatif au CIDJ.	GREGOIRE	Retiré	18-nov-20
5	37		C.Paris	GOIJON, EVREN, CANAL, de CLERMONT- TONNERRE	V	2020 SG 35	relatif au CIDJ et au renforcement des infrastructures jeunesse du 15e.	GREGOIRE	Rejeté	18-nov-20
5	38		MDE	GATEL	V	2020 SG 35	relatif au CIDJ.	GREGOIRE	Rejeté	18-nov-20

N° Commis sion ODJ	N° d'ordre	ADOPTES	Groupes ou Exécutif	Elus	A, V, Vnr, LR	N° délib	Objet	Adjts rapporteur	STATUT	DATE DE VOTE
5	38bis	106	Exécutif		V	2020 SG 35	En réponse aux V36, 37 et 38.	GREGOIRE	Adopté	18-nov-20
5	39	107	PEC	CARON-THIBAUT	VNR		relatif à l'encadrement des changements de destination.	GREGOIRE	Adopté (amendé)	18-nov-20
5	40	108	PEC	PLIEZ	VNR		relatif aux habitants de la Zone d'Aménagement Concerté Python-Duvernois.	GREGOIRE	Adopté	18-nov-20
6	76		GCC		A	2020 DASCO 45	Modification de l'article 2.	BLOCHE	Rejeté	18-nov-20
6	41		Exécutif		A	2020 DFPE 170	Amendement technique.	BLOCHE	Adopté	18-nov-20
6	42	109	GCC	BONNET-OULALDJ, AQUA	VNR		relatif aux conséquences de la crise du Covid 19 et à l'organisation des enseignements.	BLOCHE	Adopté (amendé)	18-nov-20
6	43	110	Génération.s	MAQUOI	VNR		relatif à la transition écologique dans les établissements scolaires.	BLOCHE	Adopté (amendé)	18-nov-20
6	44		Génération.s	MAQUOI	VNR		relatif à l'Académie du Climat et à la politique de formation et d'insertion des jeunes à la transition écologique.	BLOCHE	Rejeté	18-nov-20
6	44bis	111	Exécutif		VNR		en réponse au V44.	BLOCHE	Adopté	18-nov-20
6	45		C.Paris	TYSSANDIER	VNR		relatif à la laïcité dans les centres de loisirs.	BLOCHE	Rejeté	18-nov-20
6	46	112	C.Paris	BOËLLE	VNR		relatif aux conséquences du confinement sur les séparations familiales.	BLOCHE	Adopté (amendé)	18-nov-20
7	47	113	GEP	NIKATÉ, GUHL, RAIFAUD	VNR		relatif à la situation politique au Bélarus.	NGATCHA	Adopté	18-nov-20
7	48		GIP, MDE	BÜRKLI, BOURNAZEL, GOVCIYAN, LELIÈVRE	VNR		relatif à la situation dans le Haut-Karabakh/Arménie.	NGATCHA	Retiré (non présenté)	18-nov-20
7	48bis	114	Exécutif		VNR		en réponse au V48.	NGATCHA	Adopté	18-nov-20
7	49		GCC	BONNET-OULALDJ	VNR		relatif à la situation des clubs sportifs parisiens et à un plan national de soutien au sport associatif.	RABADAN	Retiré	18-nov-20
7	49bis		Exécutif		VNR		en réponse au V49.	RABADAN	Retiré de l'ODJ	18-nov-20
7	50		C.Paris	MARGAIN	VNR		relatif à l'attribution des subventions par délibérations groupées.	TORANIAN	Rejeté	18-nov-20
7	51		GIP	BOURNAZEL, BÜRKLI	VNR		relatif à la mise en place d'une charte républicaine municipale pour les associations.	TORANIAN	Rejeté	18-nov-20
1	77		GCC		A	2020 DAE 225	modification article 12.	GABELOTAUD	Retiré (non présenté)	18-nov-20
1	78		GCC		A	2020 DAE 243	ajout d'articles.	GABELOTAUD	Retiré	18-nov-20

N° Commis sion ODJ	N° d'ordre	ADOPTES	Groupes ou Exécutif	Elus	A, V, Vnr, LR	N° délib	Objet	Adjs rapporteur	STATUT	DATE DE VOTE
1	78bis		GCC	POLSKI	A	2020 DAE 243	sous amendement de l'A78. en réponse à l'A78.	GABELOTAUD	Adopté	18-nov-20
1	74		NI	SIMONNET	A	2020 DAE 281	relatif aux guidess conférenciers.	GABELOTAUD	Retiré	18-nov-20
1	74bis		Exécutif		A	2020 DAE 281	en réponse à l'A74.	GABELOTAUD	Adopté	18-nov-20
1	52		C.Paris	BOULARD, BOUGERET	VNR		relatif à l'exonération des droits de voirie.	POLSKI	Rejeté	18-nov-20
1	53		C.Paris	DATI, BIRABEN, VÉRON	VNR		relatif au soutien et à la valorisation de la profession de bouquiniste.	POLSKI	Rejeté	18-nov-20
1	54		C.Paris	BIRABEN	VNR		relatif au soutien des librairies indépendantes.	POLSKI	Rejeté	18-nov-20
1	55		C.Paris	SZPINER, BOULARD, BOUGERET	VNR		relatif aux illuminations des fêtes de fin d'année.	POLSKI	Retiré	18-nov-20
1	56		GIP	BERTHOUD	VNR		relatif à la participation financière de la Ville pour les illuminations des fêtes de fin d'année.	POLSKI	Rejeté	18-nov-20
1	57		MDE	GATEL	VNR		relatif à la digitalisation des commerces en période de confinement.	POLSKI	Rejeté	18-nov-20
1	57bis	115	Exécutif		VNR		en réponse au V57.	POLSKI	Adopté	18-nov-20
1	58		Exécutif		A	2020 DEVE 53	Amendement technique.	SIMONDON	Adopté	18-nov-20
1	59		C.Paris	DATI, CARRÈRE-GÉE	VNR		relatif à la réclamation de deux ans de taxe foncière aux entreprises pour leurs locaux de moins de deux ans.	SIMONDON	Rejeté	18-nov-20
1	60		C.Paris	ALPHAND	VNR		relatif au déploiement de la 5G.	SIMONDON	Rejeté	18-nov-20
2	61	116	PEC	FERAUD	VNR		relatif à une dénomination en hommage à Samuel Paty.	PATRICE	Adopté	18-nov-20
2	62	117	C.Paris	BOULARD, KUSTER, DUMAS, BERTHAULT, BOUGERET, JACQUEMONT	VNR		relatif à une dénomination en hommage à Bernard Debré.	PATRICE	Adopté	18-nov-20
2	68		Exécutif		A	2020 DAC 37	Amendement technique.	ROLLAND	Adopté	18-nov-20
2	75		NI	SIMONNET	A	2020 DAC 37	relatif au cinéma La Clef.	ROLLAND	Rejeté	18-nov-20
2	63	118	GCC	BONNET-OUALDI	V	2020 DAC 150	relatif à l'implantation du Festival We Love Green.	ROLLAND	Adopté (amendé)	18-nov-20
2	72		C.Paris	MONTANDON	A	2020 DAC 150	relatif à l'association We Love Green.	ROLLAND	Rejeté	18-nov-20
2	64		Génération.s, GCC, GEP	MAQUOI, BONNET- OUALDI, PRIMET, KONÉ	VNR		relatif à la défense du cinéma La Clef.	ROLLAND	Retiré	18-nov-20

N° Commis sion ODJ	N° d'ordre	ADOPTES	Groupes ou Exécutif	Elus	A, V, Vnr, LR	N° délib	Objet	Adjs rapporteur	STATUT	DATE DE VOTE
2	64bis	119	Exécutif		VNR		En réponse au V64.	ROLLAND	Adopté	18-nov-20
2	65		C.Paris	VÉRON, MARGAIN	VNR		relatif à l'installation et l'entretien d'œuvres d'art contemporain dans l'espace public.	TAIEB	Rejeté	18-nov-20
2	66		MDE	GATEL	VNR		relatif à l'entretien des œuvres d'art dans l'espace public.	TAIEB	Retiré	18-nov-20

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DDCT 62

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 09h56**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **135**

Voix totales : **135**

Voix exprimées : **109**

Non votés : **24**

Taux d'abstention : **19,3%**

Majorité absolue des voix exprimées : 55

Pour	109 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix

(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix

(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	26 Voix dont : Votes abstention : 2 Non votés : 24	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine (Non votant)		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène (Non votant)		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy (Non votant)		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire (Non votant)		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian (Non votant)		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine (Non votant)		1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane (Non votant)		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine (Non votant)		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme (Non votant)		1 voix
(GIP) IBLED Catherine (Non votant)		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène (Non votant)		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte (Non votant)		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa (Non votant)		1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie (Non votant)		1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe (Non votant)		1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud (Non votant)		1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice (Non votant)		1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric (Non votant)		1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie (Non votant)		1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle		1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano (Non votant)		1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna (Non votant)		1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth (Non votant)		1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis		1 voix
(GEP) VASA Léa (Non votant)		1 voix
(PEC) VERSINI Dominique (Non votant)		1 voix

Date : **mardi 17 novembre 2020**

Séance conseil de Paris jour 1 -

Président :

17/11/2020

Conseil de Paris

Secrétaire :

V61	Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 10h04**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **142**

Voix totales : **142**

Non votés : **20**

Voix exprimées : **122**

Taux d'abstention : **14,1%**

Majorité absolue : 62

Pour	122 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix

(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix

(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	20 Voix dont : Non votés : 20	
(GCC) BROSSAT Ian (Non votant)		1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane (Non votant)		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François (Non votant)		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline (Non votant)		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques (Non votant)		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph (Non votant)		1 voix
(PEC) JEMNI Halima (Non votant)		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope (Non votant)		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte (Non votant)		1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre (Non votant)		1 voix
(GEP) LERT Dan (Non votant)		1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka (Non votant)		1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe (Non votant)		1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata (Non votant)		1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas (Non votant)		1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric (Non votant)		1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain (Non votant)		1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe (Non votant)		1 voix

(PEC) SANCHES RUIVO Hermano (Non votant)

1 voix

(PEC) VERSINI Dominique (Non votant)

1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

1er commission +V1

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 12h28**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **157**

Voix totales : **157**

Voix exprimées : **133**

Non votés : **20**

Taux d'abstention : **2,5%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	90 Voix	67,7%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix

(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	43 Voix	32,3%

(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Abstention	4 Voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
Non votants	20 Voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix

(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

1er commission +V2

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 12h32**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **157**

Voix totales : **157**

Voix exprimées : **124**

Non votés : **24**

Taux d'abstention : **5,7%**

Majorité absolue des voix exprimées : 63

Pour	82 Voix	66,1%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix

(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	42 Voix	33,9%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix

(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Abstention	9 Voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
Non votants	24 Voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix

(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

1er commission +V3 bis

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 12h35**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **157**

Voix totales : **157**

Voix exprimées : **132**

Non votés : **25**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	83 Voix	62,9%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix

(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Contre	49 Voix	37,1%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix

(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	25 Voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix	
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix	
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix	

(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

1er commission +V4

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 12h37**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **158**

Voix totales : **158**

Voix exprimées : **124**

Non votés : **29**

Taux d'abstention : **1,3%**

Majorité absolue des voix exprimées : 63

Pour	44 Voix	35,5%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie		1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline		1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine		1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel		1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie		1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste		1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie		1 voix

	(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
	(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
	(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
	(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Contre	80 Voix	64,5%
	(PEC) AKKARI Maya	1 voix
	(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
	(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
	(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
	(GEP) BELLARD David	1 voix
	(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
	(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
	(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
	(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
	(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
	(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
	(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
	(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
	(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
	(GEP) COFFIN Alice	1 voix
	(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
	(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
	(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
	(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
	(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
	(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
	(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
	(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
	(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
	(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
	(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
	(GCC) GOMES Barbara	1 voix
	(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
	(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
	(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
	(PEC) HIDALGO Anne par procuration à GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
	(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
	(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
	(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
	(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
	(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
	(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
	(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
	(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
	(GEP) LERT Dan	1 voix
	(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
	(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
	(PEC) MADEC Roger	1 voix
	(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
	(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix

(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	2 Voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
Ne prend pas part au vote	3 Voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
Non votants	29 Voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix

(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

1er commission +V4 bis

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 12h38**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **158**

Voix totales : **158**

Voix exprimées : **91**

Non votés : **20**

Taux d'abstention : **29,7%**

Majorité absolue des voix exprimées : 46

Pour	90 Voix	98,9%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix

(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre

1 Voix

1,1%

	(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
Abstention	47 Voix	
	(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
	(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
	(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
	(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
	(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
	(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
	(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
	(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
	(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
	(GIP) BÜRKL Delphine	1 voix
	(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
	(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
	(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
	(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
	(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
	(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
	(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
	(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
	(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
	(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
	(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
	(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
	(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
	(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
	(MDE) GATEL Maud	1 voix
	(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
	(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
	(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
	(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
	(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
	(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
	(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
	(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
	(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
	(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
	(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
	(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
	(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
	(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
	(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
	(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	20 Voix	
	(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
	(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
	(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix

(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

1er commission +V5

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 12h39**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **157**

Voix totales : **157**

Voix exprimées : **137**

Non votés : **20**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Pour	53 Voix	38,7%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck		1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud		1 voix

(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Contre	84 Voix	61,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Héléne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix

(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	20 Voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix	
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	

(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

1er commission DFA 56

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 12h40**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **158**

Voix totales : **158**

Voix exprimées : **127**

Non votés : **21**

Taux d'abstention : **6,3%**

Majorité absolue des voix exprimées : 64

Pour	84 Voix	66,1%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix

(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	43 Voix	33,9%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix

(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Abstention	10 Voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(MDE) GATEL Maud	1 voix	
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix	
(GIP) IBLED Catherine	1 voix	
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix	
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	

Non votants	21 Voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix	
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	

(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

1er commission DEVE 55

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 12h41**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **158**

Voix totales : **158**

Voix exprimées : **95**

Non votés : **28**

Taux d'abstention : **22,2%**

Majorité absolue des voix exprimées : 48

Pour	85 Voix	89,5%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix

(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	10 Voix	10,5%
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix

(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Abstention	35 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
Non votants	28 Voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix

(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DVD 2

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h21**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **129**

Non votés : **31**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	128 Voix	99,2%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix

(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix	
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix	
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix	
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix	
(PEC) WEIL Ariel	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	1 Voix	0,8%
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Non votants	31 Voix	
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix

(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DVD 35

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h23**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **132**

Non votés : **28**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	131 Voix	99,2%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSE Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix

(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix	
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix	
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix	
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix	
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix	
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix	
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix	
(PEC) WEIL Ariel	1 voix	
Contre	1 Voix	0,8%
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Non votants	28 Voix	
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix

(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission +A6

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h25**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **89**

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **29,4%**

Majorité absolue des voix exprimées : 45

Pour	89 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSER Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix

(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention

47 Voix

(C PARIS) ALPHAND David

1 voix

(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants	23 Voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix

(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DVD 45

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h26**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **86**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **30,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 44

Pour	86 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROUSSE Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia		1 voix

(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	48 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	

(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	26 Voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix	
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	

(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DVD 55

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h26**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **134**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	133 Voix	99,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix

(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏËB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	1 Voix	0,7%
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix

Non votants	26 Voix	
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix

(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DVD 67

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h27**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **135**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **0,6%**

Pour	134 Voix	99,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix

(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix

(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	1 Voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
Abstention	1 Voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
Non votants	23 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix

(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission +V7

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h28**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **132**

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **3,1%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	79 Voix	59,8%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix

(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	53 Voix	40,2%
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix	
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix	
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	

(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Abstention 5 Voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants 23 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix

(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DVD 71

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h29**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **102**

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **20,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 52

Pour	89 Voix	87,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix

(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Contre	13 Voix	12,7%
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix

(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
Abstention	33 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(GCC) BONNET-OUALALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
Ne prend pas part au vote	2 Voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Non votants	23 Voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix

(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DVD 79

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h29**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **139**

Non votés : **20**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	139 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix

(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	1 Voix	
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Non votants	20 Voix	
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix

(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission SG 36

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h30**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **134**

Non votés : **24**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	134 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSE Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix

(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix

(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	1 Voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
Non votants	24 Voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix

(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission V8

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h31**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **127**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **4,4%**

Majorité absolue des voix exprimées : 64

Pour	80 Voix	63,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix

(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	47 Voix	37,0%
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix	
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix	

(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Abstention	7 Voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
Non votants	26 Voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix

(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission V9

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h32**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **137**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **0,0%**

Pour	80 Voix	58,4%
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSER Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix

(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Contre	57 Voix	41,6%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix

(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	23 Voix
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix

(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission V11

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h34**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **119**

Non votés : **42**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 60

Pour	50 Voix	42,0%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie		1 voix

	(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
	(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
	(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
	(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
	(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
	(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
	(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
	(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
	(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Contre	69 Voix	58,0%
	(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
	(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
	(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
	(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
	(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
	(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
	(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
	(PEC) BROUSSEL Colombe	1 voix
	(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
	(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
	(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
	(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(PEC) DAGNAUD François	1 voix
	(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
	(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
	(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
	(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
	(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
	(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
	(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
	(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
	(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
	(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
	(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
	(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
	(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
	(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
	(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
	(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
	(PEC) JEMNI Halima	1 voix
	(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
	(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
	(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
	(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
	(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
	(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
	(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
	(GEP) LERT Dan	1 voix
	(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix

(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Non votants	42 Voix	
(PEC) AKKARI Maya	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix	
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(GCC) GOMES Barbara	1 voix	
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix	
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix	
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix	
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix	
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix	
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix	

(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DDCT 50

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h36**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **93**

Non votés : **24**

Taux d'abstention : **27,3%**

Majorité absolue des voix exprimées : 47

Pour	92 Voix	98,9%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix

(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

(PEC) WEIL Ariel		1 voix
Contre	1 Voix	1,1%
(C PARIS) LEFEVRE Franck		1 voix
Abstention	44 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie		1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline		1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine		1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck		1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel		1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie		1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie		1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth		1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis		1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie		1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien		1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick		1 voix
Non votants	24 Voix	
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre		1 voix

(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DDCT 79

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h36**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **81**

Non votés : **38**

Taux d'abstention : **26,1%**

Majorité absolue des voix exprimées : 41

Pour	81 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia		1 voix

(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Abstention	42 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix	
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix	

(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants 38 Voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix

(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission Amendement 67 sur le DPE17

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h37**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **115**

Non votés : **45**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 58

Pour	6 Voix	5,2%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Contre	109 Voix	94,8%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix

(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix

(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	1 Voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
Non votants	45 Voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix

(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DPE 17

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h38**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **134**

Non votés : **22**

Taux d'abstention : **2,5%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	132 Voix	98,5%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix

(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix

(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏËB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	2 Voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Abstention	4 Voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
Non votants	22 Voix
(PEC) AKKARI Maya	1 voix

(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DPE 21

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h39**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **128**

Non votés : **28**

Taux d'abstention : **3,1%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	127 Voix	99,2%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJI Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix

(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix

(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	1 Voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
Abstention	5 Voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants	28 Voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix

(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DVD 54

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h39**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **135**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Non votés : **24**

Taux d'abstention : **0,6%**

Pour	133 Voix	98,5%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix

(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix

(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix	
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix	
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix	
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix	
(PEC) WEIL Ariel	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	2 Voix	1,5%
(C PARIS) KUSTER Brigitte		1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix
Abstention	1 Voix	
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix	
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
Non votants	24 Voix	
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix

(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DVD 72

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h40**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **139**

Non votés : **20**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	138 Voix	99,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix

(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix

(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix	
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix	
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix	
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix	
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix	
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(PEC) SITBON Florian	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix	
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix	
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix	
(PEC) WEIL Ariel	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	1 Voix	0,7%
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix
Abstention	1 Voix	
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix	
(C PARIS) DIDIER Francois-Marie		1 voix

Non votants	20 Voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques		1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric		1 voix
(PEC) SIMONDON Paul		1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch		1 voix
(PEC) VERSINI Dominique		1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission Amendement 73 sur la DVD 82

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h40**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **122**

Non votés : **32**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 62

Pour	120 Voix	98,4%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix

(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix

(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	2 Voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
Abstention	1 Voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Ne prend pas part au vote	6 Voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
Non votants	32 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix

(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DVD 82

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h41**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **135**

Non votés : **20**

Taux d'abstention : **3,7%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	135 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSE Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix

(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention 6 Voix	
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants 20 Voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix

(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DEVE 66

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h41**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **131**

Non votés : **30**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 66

Pour	131 Voix	100,0%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Céline		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix

(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix

(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	30 Voix	
(PEC) AKKARI Maya	1 voix	
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix	
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix	

(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission V12 bis

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h42**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **45**

Non votés : **116**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 23

Pour	45 Voix	100,0%
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine		1 voix
(GEP) LERT Dan		1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin		1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique		1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie		1 voix
(GCC) NAGET Camille		1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe		1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata		1 voix
(GCC) PATRICE Laurence		1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice		1 voix
(PEC) POLSKI Olivia		1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle		1 voix

(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	116 Voix
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(GCC) BONNET-OUALALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix

(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix

(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission PP 78

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h43**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **98**

Non votés : **63**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 50

Pour	98 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix

(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix

(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
Non votants	63 Voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix

(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission V13

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h44**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **146**

Non votés : **15**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 74

Pour	63 Voix	43,2%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(C PARIS) HATTE Paul		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix

(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix	
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix	
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix	
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix	
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix	
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix	
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix	
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix	
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix	
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix	
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix	
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix	
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix	
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(PEC) SITBON Florian	1 voix	
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix	
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix	
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix	
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix	
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix	
Contre	83 Voix	56,8%
(PEC) AKKARI Maya	1 voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix	
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) BROUSSEL Colombe	1 voix	
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix	
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix	
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix	
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix	
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix	
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix	
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix	
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix	

(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix

(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Non votants	15 Voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

3eme commission DAE 238

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h45**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **127**

Non votés : **31**

Taux d'abstention : **1,9%**

Majorité absolue des voix exprimées : 64

Pour	127 Voix	100,0%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Céline		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix

(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix

(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	3 Voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
Non votants	31 Voix
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix

(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

VOTE GLOBAL 3e COM

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 16h45**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **88**

Non votés : **24**

Taux d'abstention : **28,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 45

Pour	87 Voix	98,9%
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OLALDI Nicolas par procuration à AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLAUDEL Célia		1 voix

(PEC) JEMNI Halima	1 voix	
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix	
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix	
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix	
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix	
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix	
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix	
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix	
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix	
(GEP) LERT Dan	1 voix	
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix	
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix	
(PEC) MADEC Roger	1 voix	
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix	
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix	
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix	
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix	
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix	
(PEC) SITBON Florian	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(PEC) WEIL Ariel	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	1 Voix	1,1%
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix	
Abstention	45 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	

(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote 4 Voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
Non votants 24 Voix	
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix

(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DASES 228

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h41**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **119**

Non votés : **42**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 60

Pour	118 Voix	99,2%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix

(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix

(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	1 Voix	0,8%
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste		1 voix

Non votants	42 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix

(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DGRI 52

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h42**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **128**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **3,7%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	86 Voix	67,2%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix

(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	42 Voix	32,8%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix

(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Abstention	6 Voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
Non votants	27 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(PEC) BROSEL Colombe	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix

(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DASES 235

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h44**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **129**

Non votés : **32**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	129 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix

(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix

(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	32 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(PEC) BROSEL Colombe	1 voix	
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix	
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix	
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	

(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission Amendement 69 sur le DASES 239

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h45**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **128**

Non votés : **32**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	55 Voix	43,0%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck		1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud		1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès		1 voix

	(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
	(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
	(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
	(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
	(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
	(GCC) NAGET Camille	1 voix
	(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
	(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
	(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
	(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
	(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
	(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
	(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
	(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Contre	73 Voix	57,0%
	(PEC) AKKARI Maya	1 voix
	(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
	(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
	(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
	(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
	(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
	(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
	(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
	(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
	(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
	(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
	(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
	(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
	(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
	(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
	(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
	(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
	(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
	(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
	(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
	(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
	(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
	(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
	(GIP) IBLED Catherine	1 voix
	(PEC) JEMNI Halima	1 voix
	(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
	(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
	(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
	(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
	(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
	(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
	(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix

(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏËB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	1 Voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
Non votants	32 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(PEC) BROSEL Colombe	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DASES 239

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h46**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **132**

Non votés : **28**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	132 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix

(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix

(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	1 Voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
Non votants	28 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(PEC) BROSEL Colombe	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix

(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DASES 241

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h46**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **136**

Non votés : **25**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Pour	88 Voix	64,7%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix

(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	48 Voix	35,3%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix

(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	25 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	

(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission Amendement 70 sur le DASES 245

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h48**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **126**

Non votés : **33**

Taux d'abstention : **1,2%**

Majorité absolue des voix exprimées : 64

Pour	7 Voix	5,6%
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud		1 voix
(GCC) NAGET Camille		1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Contre	119 Voix	94,4%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix

(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix

(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention 2 Voix	
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
Non votants 33 Voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(PEC) BROSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix

(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DJS 165

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h50**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **135**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	135 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix

(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix

(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	26 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(PEC) BROSEL Colombe	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix	

(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

DASES 245

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h49**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **64**

Non votés : **79**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 33

Pour	64 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric		1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine		1 voix
(GEP) LERT Dan		1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin		1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique		1 voix
(PEC) MADEC Roger		1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka		1 voix

(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Ne prend pas part au vote	18 Voix

(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Non votants	79 Voix

(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix

(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix

(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission V14

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h52**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **61**

Non votés : **67**

Taux d'abstention : **20,5%**

Majorité absolue des voix exprimées : 31

Pour	61 Voix	100,0%
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric		1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine		1 voix
(GEP) LERT Dan		1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin		1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique		1 voix
(PEC) MADEC Roger		1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka		1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques		1 voix
(GEP) MEUNIER Emile		1 voix

(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Abstention	33 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix	
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix	
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix	
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix	
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix	
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix	
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix	
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix	
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix	
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix	
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix	
(MDE) GATEL Maud	1 voix	
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix	
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix	
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix	
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix	
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix	
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix	
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix	
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix	
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix	
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix	

(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
Non votants	67 Voix
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix

(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission V15 bis

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h52**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **84**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **31,7%**

Majorité absolue des voix exprimées : 43

Pour	81 Voix	96,4%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix

(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix	
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix	
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix	
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix	
(GEP) LERT Dan	1 voix	
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix	
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix	
(PEC) MADEC Roger	1 voix	
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix	
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix	
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix	
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix	
(PEC) SITBON Florian	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) WEIL Ariel	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	3 Voix	3,6%
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(MDE) GATEL Maud	1 voix	
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix	
Abstention	51 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	

(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	26 Voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	

(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission V16 bis

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h53**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **88**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **28,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 45

Pour	83 Voix	94,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix

(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
Contre	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
Abstention	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix

(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	27 Voix	
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	

(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission V17

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h56**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **42**

Non votés : **119**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 22

Pour	42 Voix	100,0%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric		1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine		1 voix
(GEP) LERT Dan		1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin		1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique		1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie		1 voix
(PEC) MADEC Roger		1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques		1 voix
(GCC) NAGET Camille		1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud		1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata		1 voix
(GCC) PATRICE Laurence		1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle		1 voix
(PEC) PULVAR Audrey		1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain		1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José		1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle		1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou		1 voix

(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
Non votants	119 Voix
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLIARD David	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) BROSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix

(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix

(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DASES 187

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h56**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **136**

Non votés : **25**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Pour	136 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix

(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix

(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	25 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix	

(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DASES 238

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h57**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **104**

Non votés : **57**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 53

Pour	104 Voix	100,0%
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix

(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix

(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	57 Voix
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix

(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DASES 247

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h57**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **28**

Non votés : **133**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 15

Pour	28 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud		1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline		1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie		1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud		1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata		1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas		1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste		1 voix
(PEC) RABADAN Pierre		1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain		1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle		1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano		1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne		1 voix
(GEP) TIMSIT Alice		1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch		1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire		1 voix
Non votants	133 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix

(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix

(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix

(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DASES 269

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h58**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **127**

Non votés : **34**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 64

Pour	127 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix

(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix

(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	34 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(PEC) BROSEL Colombe	1 voix	
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix	
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix	

(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DASES 275

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h58**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **138**

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	138 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix

(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix

(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Non votants	23 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	

(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission DASES 276

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 18h59**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **129**

Non votés : **32**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	129 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix

(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix

(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	32 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(PEC) BROUSSEL Colombe	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	

(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission V18

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 19h00**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **84**

Non votés : **24**

Taux d'abstention : **32,9%**

Majorité absolue des voix exprimées : 43

Pour	81 Voix	96,4%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDI Nicolas		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix

(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix	
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix	
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix	
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix	
(GEP) LERT Dan	1 voix	
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix	
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix	
(PEC) MADEC Roger	1 voix	
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix	
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix	
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix	
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix	
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix	
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix	
(PEC) SITBON Florian	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(PEC) WEIL Ariel	1 voix	
Contre	3 Voix	3,6%
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(MDE) GATEL Maud	1 voix	
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix	
Abstention	53 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	

(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	24 Voix	
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix

(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission V19

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 19h00**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **140**

Non votés : **21**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 71

Pour	63 Voix	45,0%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix

(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix	
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix	
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix	
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix	
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix	
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix	
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix	
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix	
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix	
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix	
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix	
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix	
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix	
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix	
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix	
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix	
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix	
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix	
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix	
Contre	77 Voix	55,0%
(PEC) AKKARI Maya	1 voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix	
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix	
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix	
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix	
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix	
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix	
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix	
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix	
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix	
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix	
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix	
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix	
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix	
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix	
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix	
(GCC) GOMES Barbara	1 voix	

(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	21 Voix	
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix

(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission V20

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 19h03**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **139**

Non votés : **21**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	59 Voix	42,4%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte		1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa		1 voix

(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Contre	80 Voix	57,6%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix

(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	1 Voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
Non votants	21 Voix
(GEP) BELLARD David	1 voix

(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission V21

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 19h09**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **131**

Non votés : **30**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 66

Pour	54 Voix	41,2%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck		1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès		1 voix

(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Contre	77 Voix
	58,8%
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) BROUSSE Colombe	1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix

(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	30 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	

(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission V22

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 19h12**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **100**

Non votés : **61**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 51

Pour	13 Voix	13,0%
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GCC) BONNET-OUALALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(GCC) NAGET Camille		1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick		1 voix
Contre	87 Voix	87,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix

(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Non votants	61 Voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix

(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

4eme commission V23

Rejetée

Date du vote : **17/11/2020 - 19h17**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **133**

Non votés : **28**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	55 Voix	41,4%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck		1 voix

	(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
	(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
	(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
	(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
	(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
	(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
	(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
	(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
	(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
	(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
	(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
	(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
	(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Contre	78 Voix	58,6%
	(PEC) AKKARI Maya	1 voix
	(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
	(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
	(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
	(PEC) BLAUUEL Célia	1 voix
	(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
	(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
	(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
	(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
	(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
	(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
	(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
	(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
	(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
	(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
	(GEP) COFFIN Alice	1 voix
	(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
	(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
	(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
	(PEC) FAUGERON Corine	1 voix
	(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
	(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
	(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
	(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
	(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
	(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
	(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
	(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
	(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
	(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
	(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
	(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
	(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul	1 voix

(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Non votants	28 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix	
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	

(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mardi 17 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance conseil de Paris jour 1 -
17/11/2020

VOTE GLOBAL 4e COM

Adoptée

Date du vote : **17/11/2020 - 19h18**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **77**

Non votés : **31**

Taux d'abstention : **31,1%**

Majorité absolue des voix exprimées : 39

Pour	77 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUVEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme par procuration à CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à SIMONDON Paul		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix

(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	50 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix	
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix	
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix	
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix	
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix	
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix	

(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote 3 Voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
Non votants 31 Voix	
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) CAPLIEZ Stéphane	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix

(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission V24

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h21**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **146**

Voix totales : **146**

Voix exprimées : **133**

Non votés : **11**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	47 Voix	35,3%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck		1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud		1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie		1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline		1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine		1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck		1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel		1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie		1 voix

	(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
	(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
	(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
	(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
	(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
	(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
	(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Contre	86 Voix	64,7%
	(PEC) AKKARI Maya	1 voix
	(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
	(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
	(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
	(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
	(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
	(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
	(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas	1 voix
	(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
	(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
	(PEC) BROUSSEL Colombe	1 voix
	(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
	(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
	(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
	(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
	(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
	(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
	(GEP) COFFIN Alice	1 voix
	(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(PEC) COUMET Jérôme	1 voix
	(PEC) DAGNAUD François	1 voix
	(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
	(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
	(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
	FAUGERON Corine	1 voix
	(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
	(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
	(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
	(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
	(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
	(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
	(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
	(GCC) GOMES Barbara	1 voix
	(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
	(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
	(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
	(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
	(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
	(PEC) JEMNI Halima	1 voix
	(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
	(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
	(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
	(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix

(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Ne prend pas part au vote	
2 Voix	
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
Non votants	
11 Voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix

(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission DCPA 36

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h23**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **149**

Voix totales : **149**

Voix exprimées : **93**

Non votés : **11**

Taux d'abstention : **30,2%**

Majorité absolue des voix exprimées : 47

Pour	93 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix

(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	45 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	11 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix

(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission DDCT 86

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h24**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **152**

Voix totales : **152**

Voix exprimées : **139**

Non votés : **13**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	139 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix

(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix

(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	13 Voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix	
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix	

(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission SG 30

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h25**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **152**

Voix totales : **152**

Voix exprimées : **139**

Non votés : **12**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	139 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix

(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Ne prend pas part au vote	1 Voix	
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Non votants	12 Voix	
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix

(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission DLH 101

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h26**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **153**

Voix totales : **153**

Voix exprimées : **132**

Non votés : **20**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	89 Voix	67,4%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix

(PEC) HERVIEU Céline	1 voix	
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix	
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix	
(GIP) IBLED Catherine	1 voix	
(PEC) JEMNI Halima	1 voix	
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix	
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix	
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix	
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix	
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix	
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix	
(GEP) LERT Dan	1 voix	
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix	
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix	
(PEC) MADEC Roger	1 voix	
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix	
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix	
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix	
(PEC) SITBON Florian	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(PEC) WEIL Ariel	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	43 Voix	32,6%
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	

(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants	20 Voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix

(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission DLH 129

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h27**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **153**

Voix totales : **153**

Voix exprimées : **110**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **10,5%**

Majorité absolue des voix exprimées : 56

Pour	109 Voix	99,1%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-OUALALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSE Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix

(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix

(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	1 Voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
Abstention	16 Voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
Non votants	27 Voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix

(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission DLH 158

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h27**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **154**

Voix totales : **154**

Voix exprimées : **134**

Non votés : **17**

Taux d'abstention : **1,9%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	134 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix

(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix

(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention 3 Voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
Non votants 17 Voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix

(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission DLH 189

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h28**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **154**

Voix totales : **154**

Voix exprimées : **136**

Non votés : **18**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Pour	136 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix

(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix

(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	18 Voix	
(GIP) BÜRKL Delphine	1 voix	
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix	
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix	
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix	
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix	
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	

(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission DLH 191

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h28**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **154**

Voix totales : **154**

Voix exprimées : **144**

Non votés : **10**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 73

Pour	144 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix

(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix

(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	10 Voix	
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck		1 voix
(GEP) MEUNIER Emile		1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric		1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch		1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission V25

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h30**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **154**

Voix totales : **154**

Voix exprimées : **138**

Non votés : **16**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	89 Voix	64,5%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(C PARIS) HATTE Paul		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix

(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix	
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix	
(GIP) IBLED Catherine	1 voix	
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix	
(PEC) JEMNI Halima	1 voix	
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix	
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix	
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix	
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix	
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix	
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix	
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix	
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix	
(GEP) LERT Dan	1 voix	
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix	
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix	
(PEC) MADEC Roger	1 voix	
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix	
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix	
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix	
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix	
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix	
(PEC) SITBON Florian	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(PEC) WEIL Ariel	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	49 Voix	35,5%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix

(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	16 Voix	
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix	
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix	

(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission DU 97

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h32**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **155**

Voix totales : **155**

Voix exprimées : **148**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 75

Pour	148 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix

(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Non votants	7 Voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission DU 13

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h34**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **155**

Voix totales : **155**

Voix exprimées : **129**

Non votés : **17**

Taux d'abstention : **5,8%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	102 Voix	79,1%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix

(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix

	(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
	(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
	(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
	(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
	(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
	(PEC) VAUGLIN François	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
	(PEC) WEIL Ariel	1 voix
	(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	27 Voix	20,9%
	(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
	(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
	(GEP) COFFIN Alice	1 voix
	(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
	FAUGERON Corine	1 voix
	(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
	(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
	(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
	(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
	(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
	(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
	(GEP) LERT Dan	1 voix
	(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
	(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
	(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
	(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
	(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
	(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
	(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
	(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
	(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
	(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
	(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
	(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
	(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
	(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
	(GEP) VASA Léa	1 voix
Abstention	9 Voix	
	(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
	(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
	(MDE) GATEL Maud	1 voix
	(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
	(GIP) IBLED Catherine	1 voix
	(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
	(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
	(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
Non votants	17 Voix	
	(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
	(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
	(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix

(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission DU 64

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h34**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **155**

Voix totales : **155**

Voix exprimées : **93**

Non votés : **11**

Taux d'abstention : **32,9%**

Majorité absolue des voix exprimées : 47

Pour	93 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix

(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	51 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix

(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	11 Voix
(GIP) BÜRKL Delphine	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission DU 78

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h35**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **155**

Voix totales : **155**

Voix exprimées : **123**

Non votés : **32**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 62

Pour	122 Voix	99,2%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix

(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix	
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix	
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix	
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix	
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix	
(PEC) WEIL Ariel	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	1 Voix	0,8%
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Non votants	32 Voix	
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(C PARIS) HATTE Paul		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud		1 voix
(GEP) LERT Dan		1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie		1 voix

(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission DU 79

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h35**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **155**

Voix totales : **155**

Voix exprimées : **151**

Non votés : **4**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 76

Pour	150 Voix	99,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix

(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix

	(GEP) VASA Léa	1 voix
	(PEC) VAUGLIN François	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
	(PEC) WEIL Ariel	1 voix
	(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	1 Voix	0,7%
	(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants	4 Voix	
	(GEP) COFFIN Alice	1 voix
	(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
	(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission +A27

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h39**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **156**

Voix totales : **156**

Voix exprimées : **134**

Non votés : **21**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	134 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix

(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
Non votants	21 Voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix

(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission +A28

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h41**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **156**

Voix totales : **156**

Voix exprimées : **125**

Non votés : **30**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 63

Pour	125 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix

(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Ne prend pas part au vote	1 Voix	
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire		1 voix

Non votants	30 Voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) HATTE Paul		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix

(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission +A29

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h41**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **156**

Voix totales : **156**

Voix exprimées : **138**

Non votés : **17**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	95 Voix	68,8%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix

(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix

	(GEP) VASA Léa	1 voix
	(PEC) VAUGLIN François	1 voix
	(PEC) WEIL Ariel	1 voix
	(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	43 Voix	31,2%
	(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
	(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
	(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
	(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
	(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
	(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
	(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
	(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
	(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
	(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
	(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
	(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
	(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
	(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
	(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
	(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
	(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
	(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
	(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
	(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
	(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
	(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
	(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
	(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
	(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
	(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
	(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
	(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
	(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
	(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
	(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
	(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
	(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
	(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
	(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
	(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
	(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
	(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
	(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix	
	(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
Non votants	17 Voix	
	(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
	(PEC) COUMET Jérôme	1 voix

(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission +A30

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h42**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **156**

Voix totales : **156**

Voix exprimées : **144**

Non votés : **11**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 73

Pour	144 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix

(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Ne prend pas part au vote		1 Voix
	(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
Non votants		11 Voix
	(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
	(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
	(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
	(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
	(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
	(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
	(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
	(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
	(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission DU 85

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h42**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **156**

Voix totales : **156**

Voix exprimées : **125**

Majorité absolue des voix exprimées : 63

Non votés : **20**

Taux d'abstention : **6,4%**

Pour	84 Voix	67,2%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLECE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix

(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	41 Voix	32,8%
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	

(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Abstention	10 Voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
Non votants	20 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix

(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission DU 96

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h43**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **156**

Voix totales : **156**

Voix exprimées : **134**

Non votés : **19**

Taux d'abstention : **1,9%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	87 Voix	64,9%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix

(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	47 Voix	35,1%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix

(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Abstention 3 Voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants 19 Voix	
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix

(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission DU 103

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h44**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **156**

Voix totales : **156**

Voix exprimées : **94**

Non votés : **12**

Taux d'abstention : **32,1%**

Majorité absolue des voix exprimées : 48

Pour	70 Voix	74,5%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix

(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	24 Voix	25,5%
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(GEP) LERT Dan		1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin		1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka		1 voix
(GEP) MEUNIER Emile		1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata		1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle		1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain		1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata		1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle		1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe		1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna		1 voix

(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
Abstention	50 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix

(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	12 Voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission +A31

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h45**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **156**

Voix totales : **156**

Voix exprimées : **131**

Non votés : **17**

Taux d'abstention : **5,1%**

Majorité absolue des voix exprimées : 66

Pour	86 Voix	65,6%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLECE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix

(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	45 Voix	34,4%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix

(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Abstention	8 Voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
Non votants	17 Voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix

(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission +A32

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h46**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **157**

Voix totales : **157**

Voix exprimées : **95**

Non votés : **18**

Taux d'abstention : **28,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 48

Pour	95 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix

(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	44 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	18 Voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix

(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) COUMET Jérôme	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission +A33

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h46**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **157**

Voix totales : **157**

Voix exprimées : **98**

Non votés : **19**

Taux d'abstention : **25,5%**

Majorité absolue des voix exprimées : 50

Pour	97 Voix	99,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix

(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix

	(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
	(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
	(GEP) VASA Léa	1 voix
	(PEC) VAUGLIN François	1 voix
	(PEC) WEIL Ariel	1 voix
	(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	1 Voix	1,0%
	(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
Abstention	40 Voix	
	(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
	(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
	(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
	(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
	(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
	(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
	(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
	(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
	(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
	(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
	(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
	(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
	(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
	(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
	(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
	(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
	(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
	(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
	(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
	(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
	(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
	(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
	(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
	(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
	(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
	(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
	(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
	(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
	(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
	(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
	(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
	(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
	(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
	(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
	(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
	(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
	(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	19 Voix	
	(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
	(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
	(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix

(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission +A34

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h47**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **157**

Voix totales : **157**

Voix exprimées : **92**

Non votés : **18**

Taux d'abstention : **29,9%**

Majorité absolue des voix exprimées : 47

Pour	92 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix

(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	47 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	18 Voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix

(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission +A35

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h48**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **157**

Voix totales : **157**

Voix exprimées : **107**

Non votés : **13**

Taux d'abstention : **23,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 54

Pour	97 Voix	90,7%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix

(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix

	(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
	(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
	(GEP) VASA Léa	1 voix
	(PEC) VAUGLIN François	1 voix
	(PEC) WEIL Ariel	1 voix
	(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	10 Voix	9,3%
	(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
	(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
	(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
	(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
	(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
	(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
	(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
	(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
	(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
	(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
Abstention	37 Voix	
	(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
	(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
	(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
	(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
	(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
	(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
	(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
	(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
	(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
	(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
	(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
	(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
	(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
	(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
	(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
	(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
	(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
	(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
	(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
	(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
	(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
	(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
	(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
	(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
	(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
	(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
	(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
	(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
	(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
	(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
	(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
	(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
	(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
	(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix

	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	13 Voix	
	(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
	(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
	(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
	(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
	(GCC) GOMES Barbara	1 voix
	(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
	(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
	(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
	(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
	(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
	(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission +V37

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h49**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **157**

Voix totales : **157**

Voix exprimées : **133**

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	51 Voix	38,3%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(C PARIS) HATTE Paul		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck		1 voix

(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Contre	82 Voix
	61,7%
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) COUMET Jérôme	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix

(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	1 Voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants	23 Voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix

(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission +V38

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h50**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **157**

Voix totales : **157**

Voix exprimées : **135**

Non votés : **20**

Taux d'abstention : **1,3%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	53 Voix	39,3%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix

(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Contre	82 Voix	60,7%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix

(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention 2 Voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants 20 Voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix

(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission +V38 bis

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h55**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **157**

Voix totales : **157**

Voix exprimées : **89**

Non votés : **28**

Taux d'abstention : **25,5%**

Majorité absolue des voix exprimées : 45

Pour	84 Voix	94,4%
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix

(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix	
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix	
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix	
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix	
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix	
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix	
(GEP) LERT Dan	1 voix	
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix	
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix	
(PEC) MADEC Roger	1 voix	
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix	
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix	
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix	
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix	
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix	
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix	
(PEC) SITBON Florian	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	5 Voix	5,6%
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(MDE) GATEL Maud	1 voix	
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix	
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix	
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix	
Abstention	40 Voix	

(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	28 Voix
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix

(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission SG 35

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 10h59**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **158**

Voix totales : **158**

Voix exprimées : **119**

Non votés : **20**

Taux d'abstention : **12,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 60

Pour	60 Voix	50,4%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine		1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique		1 voix
(PEC) MADEC Roger		1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie		1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques		1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François		1 voix

(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	59 Voix	49,6%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix

(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Abstention	19 Voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
Non votants	20 Voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix

(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

5eme commission V39

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 11h07**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **158**

Voix totales : **158**

Voix exprimées : **95**

Non votés : **15**

Taux d'abstention : **30,4%**

Majorité absolue des voix exprimées : 48

Pour	95 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix

(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	48 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	15 Voix	
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(C PARIS) HATTE Paul		1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud		1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel		1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie		1 voix
(GCC) NAGET Camille		1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric		1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne		1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth		1 voix
(PEC) VERSINI Dominique		1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission V40

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 11h08**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **158**

Voix totales : **158**

Voix exprimées : **135**

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	135 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix

(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix

(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	23 Voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) COUMET Jérôme	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix	

(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

VOTE GLOBAL 5e COM

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 11h09**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **159**

Voix totales : **159**

Voix exprimées : **85**

Non votés : **22**

Taux d'abstention : **32,1%**

Majorité absolue des voix exprimées : 43

Pour	85 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix

(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	51 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	

(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
Non votants	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix

(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

Amendement 76 DASCO 45

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 12h29**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **126**

Non votés : **34**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 64

Pour	43 Voix	34,1%
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin		1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie		1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka		1 voix
(GEP) MEUNIER Emile		1 voix
(GCC) NAGET Camille		1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata		1 voix
(GCC) PATRICE Laurence		1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice		1 voix
(Génération.s) PETIT Carine		1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle		1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle		1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain		1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José		1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie		1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc		1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe		1 voix

	(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
	(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
	(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
	(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
	(GEP) VASA Léa	1 voix
Contre	83 Voix	65,9%
	(PEC) AKKARI Maya	1 voix
	(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
	(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
	(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
	(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
	(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
	(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
	(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
	(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
	(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
	(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
	(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
	(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
	(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
	(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
	(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
	(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
	(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
	(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
	(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
	(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
	(PEC) COUMET Jérôme	1 voix
	(PEC) DAGNAUD François	1 voix
	(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
	(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
	(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
	(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
	(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
	(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
	(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
	(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
	(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
	(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
	(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
	(MDE) GATEL Maud	1 voix
	(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
	(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
	(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
	(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine	1 voix
	(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
	(GIP) IBLED Catherine	1 voix
	(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
	(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
	(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix

(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	34 Voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(PEC) BLAUUEL Célia	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix	
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix	
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix	
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix	
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	
(GCC) GOMES Barbara	1 voix	
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix	
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix	

(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

6eme commission DASCO 45

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 12h47**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **118**

Non votés : **22**

Taux d'abstention : **11,9%**

Majorité absolue des voix exprimées : 60

Pour	107 Voix	90,7%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix

(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix

(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix	
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix	
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix	
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix	
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix	
(PEC) WEIL Ariel	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	11 Voix	9,3%
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix	
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix	
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix	
(GCC) GOMES Barbara	1 voix	
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix	
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix	
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix	
Abstention	19 Voix	
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	
FAUGERON Corine	1 voix	
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix	
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix	
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix	
(GEP) LERT Dan	1 voix	
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix	
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix	
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
Ne prend pas part au vote	1 Voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
Non votants	22 Voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	

(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

6eme commission DASCO 135	Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 12h49** Mode de scrutin : **Public**
Votants : **160**
Voix totales : **160** Non votés : **32**
Voix exprimées : **128** Taux d'abstention : **0,0%**
Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	128 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-OUALALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix

(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix

(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	32 Voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix	
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix	

(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

6eme commission + DFPE 108 article 11

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 12h50**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **131**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **1,9%**

Majorité absolue des voix exprimées : 66

Pour	86 Voix	65,6%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix

(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	45 Voix	34,4%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix

(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Abstention	3 Voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
Non votants	26 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

6eme commission DFPE 108

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 12h51**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **133**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	133 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix

(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	27 Voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix	
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix	

(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

6eme commission +A41

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 12h51**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **124**

Non votés : **36**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 63

Pour	124 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix

(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix

(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	36 Voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix	
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix	
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix	
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix	
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix	
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix	
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix	

(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

6eme commission DFPE 170

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 12h52**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **133**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	133 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLANCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix

(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏËB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	27 Voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix	
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix	
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix	

(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

6eme commission V42

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 12h58**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **87**

Non votés : **29**

Taux d'abstention : **26,9%**

Majorité absolue des voix exprimées : 44

Pour	78 Voix	89,7%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix

(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix	
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix	
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix	
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix	
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix	
(PEC) MADEC Roger	1 voix	
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix	
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix	
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix	
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix	
(GCC) NAGET Camille	1 voix	
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix	
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix	
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix	
(PEC) SITBON Florian	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	9 Voix	10,3%
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(MDE) GATEL Maud	1 voix	
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix	
(GIP) IBLED Catherine	1 voix	
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix	
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
Abstention	43 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	

(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
Non votants	29 Voix
(GEP) BELLIARD David	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix

(PEC) COUMET Jérôme	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

6eme commission V43

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 12h59**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **85**

Non votés : **30**

Taux d'abstention : **28,1%**

Majorité absolue des voix exprimées : 43

Pour	85 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix

(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	45 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	

(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	30 Voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix	
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix	
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix	
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix	

(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

6eme commission V44

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 13h00**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **124**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **6,3%**

Majorité absolue des voix exprimées : 63

Pour	27 Voix	21,8%
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud		1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie		1 voix
(GCC) NAGET Camille		1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice		1 voix
(Génération.s) PETIT Carine		1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle		1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle		1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna		1 voix
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne		1 voix
Contre	97 Voix	78,2%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix

(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) COBLENCE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) COUMET Jérôme	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix

(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	10 Voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
Non votants	26 Voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix

(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

6eme commission V44 bis

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 13h02**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **124**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **5,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 63

Pour	121 Voix	97,6%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix

(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix

(Génération.s) PETIT Carine	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix	
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix	
(PEC) SITBON Florian	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix	
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	3 Voix	2,4%
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien		1 voix
Abstention	9 Voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka		1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste		1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth		1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis		1 voix
Non votants	27 Voix	
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix

(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

6eme commission V45

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 13h02**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **140**

Non votés : **20**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 71

Pour	57 Voix	40,7%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix

(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Contre	83 Voix	59,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine		1 voix

(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	20 Voix	
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix

(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

6eme commission V46

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 13h03**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **137**

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Pour	136 Voix	99,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix

(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix

(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix	
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix	
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix	
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix	
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix	
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix	
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix	
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix	
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix	
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix	
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix	
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix	
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix	
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix	
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix	
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix	
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix	
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix	
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix	
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix	
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix	
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix	
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix	
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix	
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix	
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix	
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix	
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix	
(PEC) SITBON Florian	1 voix	
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix	
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix	
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix	
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix	
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix	
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix	
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix	
(GEP) VASA Léa	1 voix	
(PEC) VAUGLIN François	1 voix	
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix	
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix	
(PEC) ZIADY Karim	1 voix	
Contre	1 Voix	0,7%
(GCC) NAGET Camille		1 voix
Non votants	23 Voix	
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix

(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

6eme commission DAE 272

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 13h04**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **137**

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Pour	137 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix

(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix

(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	23 Voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix	

(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

VOTE GLOBAL 6e COM

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 13h05**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **160**

Voix totales : **160**

Voix exprimées : **82**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **31,3%**

Majorité absolue des voix exprimées : 42

Pour	82 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à ROLLAND Carine		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix

(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	50 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix

(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
Non votants	27 Voix
(GEP) BELLIARD David	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix

(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

5eme commission. SG 35

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 15h50**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **128**

Non votés : **11**

Taux d'abstention : **13,7%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	70 Voix	54,7%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALALDI Nicolas		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric		1 voix

(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	58 Voix	45,3%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Abstention	22 Voix	
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	
FAUGERON Corine	1 voix	
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix	
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix	
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix	
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix	
(GEP) LERT Dan	1 voix	
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix	
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix	
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix	

(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix

Non votants	11 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

7eme commission V47

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 17h25**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **76**

Non votés : **28**

Taux d'abstention : **5,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 39

Pour	76 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix

(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	9 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Ne prend pas part au vote	48 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix

(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	28 Voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

7eme commission V48 bis

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 17h35**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **90**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 46

Pour	90 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne		1 voix

(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention

1 Voix

(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Ne prend pas part au vote	43 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	27 Voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(GEP) BELLIARD David	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix

(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

7eme commission SG 21

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 17h38**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **129**

Non votés : **31**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	129 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix

(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix

(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	1 Voix	
	(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix

Non votants	31 Voix	
	(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
	(GEP) BELLARD David	1 voix
	(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
	(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
	(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
	(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
	(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
	(GEP) COFFIN Alice	1 voix
	(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
	(PEC) COUMET Jérôme	1 voix
	(PEC) DAGNAUD François	1 voix
	(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix

(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

7eme commission DJS 145

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 17h40**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **134**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	134 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix

(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix

(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏËB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	1 Voix	

(NI) SIMONNET Danielle	1 voix

Non votants	26 Voix	

(GEP) BELLARD David	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

7eme commission V50

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 17h41**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **144**

Non votés : **17**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 73

Pour	60 Voix	41,7%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix

(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Contre	84 Voix	58,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix

(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Non votants	17 Voix
(GEP) BELLIARD David	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

7eme commission V51

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 17h42**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **96**

Non votés : **18**

Taux d'abstention : **29,2%**

Majorité absolue des voix exprimées : 49

Pour	12 Voix	12,5%
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna		1 voix
(PEC) TAÏEB Karen		1 voix
Contre	84 Voix	87,5%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix

(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix

(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	47 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix

	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	18 Voix	
	(GEP) BELLIARD David	1 voix
	(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
	(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
	(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
	(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
	(GEP) COFFIN Alice	1 voix
	(PEC) DAGNAUD François	1 voix
	(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
	(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
	(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
	(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
	(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
	(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
	(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
	(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
	(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
	(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

VOTE GLOBAL 7e COM

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 17h43**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **85**

Non votés : **17**

Taux d'abstention : **36,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 43

Pour	85 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix

(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	58 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	

(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Ne prend pas part au vote		1 Voix
	(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
Non votants		17 Voix
	(GEP) BELLIARD David	1 voix
	(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
	(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
	(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
	(GEP) COFFIN Alice	1 voix
	(PEC) DAGNAUD François	1 voix
	(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
	(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
	(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
	(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
	(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
	(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
	(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
	(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
	(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
	(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

1ere commission DFA 42

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h35**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **107**

Non votés : **53**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 54

Pour	106 Voix	99,1%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix

(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix

(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	1 Voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
Abstention	1 Voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants	53 Voix
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix

(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

Vote groupé sur DDCT SEM

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h37**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **91**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **26,7%**

Majorité absolue des voix exprimées : 46

Pour	81 Voix	89,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix

(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	10 Voix	11,0%
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna		1 voix

(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Abstention	43 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	27 Voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix

(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

1ere commission DDCT 99

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h38**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **129**

Non votés : **28**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	129 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOUALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix

(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix

(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OUALALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Ne prend pas part au vote 4 Voix	
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
Non votants 28 Voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix

(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DAE 210

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h39**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **134**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	134 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix

(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix

(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏËB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	27 Voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DAE 211

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h40**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **137**

Non votés : **24**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Pour	137 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix

(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix

(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	24 Voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	

(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DAE 225

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h41**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **135**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	135 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix

(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix

(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Non votants	26 Voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	

(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission Amendement 78 bis sur la DAE 243

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h42**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **110**

Non votés : **25**

Taux d'abstention : **16,1%**

Majorité absolue des voix exprimées : 56

Pour	110 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-OUALALDI Nicolas		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCHE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix

(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix

	(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
	(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
	(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
	(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
	(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
	(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
	(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
	(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
	(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
	(PEC) SITBON Florian	1 voix
	(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
	(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
	(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
	(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
	(GEP) VASA Léa	1 voix
	(PEC) VAUGLIN François	1 voix
	(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(PEC) WEIL Ariel	1 voix
	(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	26 Voix	
	(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
	(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
	(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
	(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
	(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
	(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
	(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
	(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
	(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
	(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
	(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
	(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
	(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
	(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
	(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
	(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
	(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
	(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
	(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
	(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
	(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
	(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
	(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	25 Voix	
	(GEP) BELLARD David	1 voix
	(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
	(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
	(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
	(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
	(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix

(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DAE 243

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h43**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **92**

Non votés : **21**

Taux d'abstention : **29,8%**

Majorité absolue des voix exprimées : 47

Pour	92 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix

(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	48 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	21 Voix
(GEP) BELLIARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix

(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DAE 249

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h43**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **136**

Non votés : **25**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Pour	135 Voix	99,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix

(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix

(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏËB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	1 Voix	0,7%
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
Non votants	25 Voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix

(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission Amendement 74 bis sur la DAE 281

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h44**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **131**

Non votés : **30**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 66

Pour	131 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix

(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix

(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	30 Voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

1ere commission DAE 281

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h45**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **138**

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	138 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix

(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix

(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	23 Voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	

(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

1ere commission DAJ 6

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h45**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **132**

Non votés : **29**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	132 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix

(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix

(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OUALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	29 Voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	

(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DAE 244

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h46**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **138**

Non votés : **23**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	107 Voix	77,5%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix

(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix

	(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
	(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
	(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
	(PEC) SITBON Florian	1 voix
	(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
	(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
	(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
	(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
	(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
	(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
	(PEC) VAUGLIN François	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
	(PEC) WEIL Ariel	1 voix
	(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	31 Voix	22,5%
	(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
	(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
	(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas	1 voix
	(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
	(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
	FAUGERON Corine	1 voix
	(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
	(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
	(GCC) GOMES Barbara	1 voix
	(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
	(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
	(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
	(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
	(GEP) LERT Dan	1 voix
	(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
	(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
	(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
	(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
	(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
	(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
	(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-LOULALDJ Nicolas	1 voix
	(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
	(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
	(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
	(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
	(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
	(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
	(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
	(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
	(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
	(GEP) VASA Léa	1 voix
Non votants	23 Voix	
	(GEP) BELLARD David	1 voix
	(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
	(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
	(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix

(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DAE 264

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h46**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **133**

Non votés : **28**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	132 Voix	99,2%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCHE Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix

(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix

(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OUALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	1 Voix	0,8%

(NI) SIMONNET Danielle	1 voix

Non votants	28 Voix

(GEP) BELLIARD David	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix

(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DAE 258

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h47**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **105**

Non votés : **43**

Taux d'abstention : **2,5%**

Majorité absolue des voix exprimées : 53

Pour	103 Voix	98,1%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix

(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix

(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Contre	2 Voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
Abstention	4 Voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote	9 Voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
Non votants	43 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(GEP) BELLIARD David	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix

(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

1ere commission DAE 245

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h49**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **136**

Non votés : **24**

Taux d'abstention : **0,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Pour	136 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix

(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix

(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	1 Voix

(NI) SIMONNET Danielle	1 voix

Non votants	24 Voix

(GEP) BELLARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix

(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DAE 248 Association 1000 collectes

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h50**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **89**

Non votés : **28**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 45

Pour	89 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix

(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Ne prend pas part au vote

44 Voix

(C PARIS) ALPHAND David

1 voix

(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix

Non votants	28 Voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DAE 248

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h51**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **129**

Non votés : **32**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	129 Voix	100,0%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix

(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix

(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	32 Voix	
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix

(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

1ere commission DU 95

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h51**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **134**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	134 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix

(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix

(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏËB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	27 Voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	

(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DU 100

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h52**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **129**

Non votés : **32**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	129 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix

(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix

(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	32 Voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix	
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix	
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix	

(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission DU 112

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h52**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **128**

Non votés : **33**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 65

Pour	128 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OUALALDI Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(PEC) BROUSSEY Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix

(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix

(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	33 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	

(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission V52

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h53**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **139**

Non votés : **21**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	58 Voix	41,7%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix

(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Contre	81 Voix	58,3%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix

(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants	21 Voix
(GEP) BELLARD David	1 voix

(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission V53

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h54**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **138**

Non votés : **22**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 70

Pour	57 Voix	41,3%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix

(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Contre	81 Voix	58,7%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix

(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OUALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Ne prend pas part au vote	1 Voix	
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix
Non votants	22 Voix	
(GEP) BELLIARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix

(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission V54

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h55**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **134**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	54 Voix	40,3%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck		1 voix

(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER JérémY	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Contre	80 Voix	59,7%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix

(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Ne prend pas part au vote	
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix

(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
 Président :
 Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

1ere commission V56

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 20h56**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **89**

Non votés : **25**

Taux d'abstention : **28,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 45

Pour	9 Voix	10,1%
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna		1 voix
Contre	80 Voix	89,9%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix

(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention

46 Voix

(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote	
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants	
25 Voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix

(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

1ere commission V57

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 21h00**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **133**

Non votés : **27**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 67

Pour	54 Voix	40,6%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix

(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Contre	79 Voix	59,4%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix

(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants	27 Voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLAUUEL Célia	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix

(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission +A58

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 21h01**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **121**

Non votés : **40**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 61

Pour	121 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix

(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix

(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	40 Voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix	
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix	
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix	
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix	
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix	
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix	

(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission V57 bis

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 21h01**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **136**

Non votés : **25**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Pour	83 Voix	61,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric		1 voix

(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	53 Voix	39,0%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix

(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	25 Voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix

(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

1ere commission DEVE 53

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 21h02**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **122**

Non votés : **39**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 62

Pour	122 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix

(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix

(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	39 Voix	
(GEP) BELLARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(GEP) COFFIN Alice	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix	
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix	
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix	
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix	
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix	
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix	
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix	

(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

1ere commission V59

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 21h02**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **137**

Non votés : **24**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 69

Pour	54 Voix	39,4%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix

(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Contre	83 Voix	60,6%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix

(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	24 Voix	
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix

(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

1ere commission V60

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 21h03**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **135**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 68

Pour	54 Voix	40,0%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix

(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Contre	81 Voix	60,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSSSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix

(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	26 Voix	
(GEP) BELLARD David		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix

(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

VOTE GLOBAL 1e COM

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 21h04**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **82**

Non votés : **26**

Taux d'abstention : **32,9%**

Majorité absolue des voix exprimées : 42

Pour	82 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OUALDJ Nicolas		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(GEP) GUHL Antoinette		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HERVIEU Céline		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix

(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	53 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix

(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	26 Voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(PEC) BLAUUEL Célia	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix	

(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

2eme commission V62

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h23**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **100**

Non votés : **61**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 51

Pour	81 Voix	81,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix

(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	19 Voix	19,0%
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(GEP) LERT Dan		1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin		1 voix

(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix

Non votants	61 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(GCC) BIDARD Hélène	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix	
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix	
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix	
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix	
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix	
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix	
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix	
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix	
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix	
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix	
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix	
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix	
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix	
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix	
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix	
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix	
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix	
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix	
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix	
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix	
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix	
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix	

(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

2eme commission Amendement 68 sur la DAC 37

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h24**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **94**

Non votés : **67**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 48

Pour	94 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix

(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	67 Voix
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix

(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémie	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

2eme commission DAC 37

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h26**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **121**

Non votés : **40**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 61

Pour	121 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix

(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix

(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	40 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix	
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix	
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix	
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix	
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix	

(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

2eme commission +V63

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h30**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **116**

Non votés : **45**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 59

Pour	116 Voix	100,0%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-LOULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROUSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix

(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix

(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Non votants	45 Voix
(PEC) AKKARI Maya	1 voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(PEC) BLAUDEL Céline	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix

(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

2eme commission Amendement 72 sur le DAC 150

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h26**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **113**

Non votés : **47**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 57

Pour	44 Voix	38,9%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck		1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud		1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline		1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine		1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck		1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie		1 voix

	(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
	(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
	(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
	(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Contre	69 Voix	61,1%
	(PEC) AKKARI Maya	1 voix
	(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
	(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
	(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
	(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
	(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
	(PEC) BROSSEL Colombe	1 voix
	(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
	(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
	(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
	(GEP) COFFIN Alice	1 voix
	(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(PEC) COUMET Jérôme	1 voix
	(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
	(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
	FAUGERON Corine	1 voix
	(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
	(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
	(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
	(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
	(GCC) GOMES Barbara	1 voix
	(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
	(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
	(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
	(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
	(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
	(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
	(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
	(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
	(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
	(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
	(GEP) LERT Dan	1 voix
	(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
	(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
	(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
	(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
	(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
	(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
	(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
	(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
	(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
	(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
	(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
	(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
	(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
	(PEC) POLSKI Olivia	1 voix

(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
Non votants	47 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(PEC) BLAUDEL Céline	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix

(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

2eme commission DAC 150

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h32**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **78**

Non votés : **43**

Taux d'abstention : **24,2%**

Majorité absolue des voix exprimées : 40

Pour	78 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric		1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud		1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine		1 voix

(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	39 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix	
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix	
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	

(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
Non votants	43 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix

(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

2eme commission DAC 151

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h32**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **122**

Non votés : **39**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 62

Pour	83 Voix	68,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix

(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OUALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Contre	39 Voix	32,0%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix

(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Non votants	39 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLIARD David	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix

(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINDER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

2eme commission DAC 655 Good Chance Theater

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h33**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **113**

Non votés : **48**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 57

Pour	74 Voix	65,5%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENC Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric		1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine		1 voix
(GEP) LERT Dan		1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique		1 voix
(PEC) MADEC Roger		1 voix

(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-LOULALDI Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Contre	39 Voix	34,5%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix

(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix

Non votants	48 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix	
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix	
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix	
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix	
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix	
(MDE) GATEL Maud	1 voix	
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix	
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix	
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix	
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix	
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix	
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix	
(GIP) IBLED Catherine	1 voix	

(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

2eme commission DAC 655

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h34**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **112**

Non votés : **49**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 57

Pour	112 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OUALALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix

(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOIJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix

(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Non votants	49 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix	
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix	
(GEP) BELLIARD David	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix	
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix	
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix	
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix	
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix	
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix	
(PEC) DAGNAUD François	1 voix	
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix	
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix	
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix	
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix	
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix	
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix	
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix	
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix	
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix	
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix	
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix	
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix	
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix	
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix	
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix	
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix	
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix	
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix	
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix	
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix	

(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

2eme commission DAC 667

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h34**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **116**

Non votés : **45**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 59

Pour	116 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix

(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
FAUGERON Corine	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix

(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Non votants	45 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(PEC) BLAUDEL Céline	1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix

(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

2eme commission V64bis

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h35**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **80**

Non votés : **39**

Taux d'abstention : **25,5%**

Majorité absolue des voix exprimées : 41

Pour	80 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSEL Colombe		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric		1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine		1 voix

(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OUALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	41 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix	
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix	
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix	

(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote	1 Voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
Non votants	39 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix

(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

2eme commission V65

Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h36**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **126**

Non votés : **34**

Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité absolue des voix exprimées : 64

Pour	50 Voix	39,7%
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly		1 voix
(MDE) GATEL Maud		1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe		1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph		1 voix
(GIP) IBLED Catherine		1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène		1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas		1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte		1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa		1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean		1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice		1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck		1 voix

	(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
	(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
	(PEC) MADEC Roger	1 voix
	(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
	(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
	(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
	(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
	(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
	(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
	(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
	(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
	(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Contre	76 Voix	60,3%
	(PEC) AKKARI Maya	1 voix
	(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric	1 voix
	(GCC) BIDARD Hélène	1 voix
	(PEC) BLOCHE Patrick	1 voix
	(GCC) BONNET-OUALALDJ Nicolas	1 voix
	(GEP) BOUX Anne-Claire	1 voix
	(PEC) BROSEL Colombe	1 voix
	(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier	1 voix
	(Génération.s) CHARNOZ Sandrine	1 voix
	(PEC) COBLENCÉ Emmanuel	1 voix
	(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
	(GEP) COFFIN Alice	1 voix
	(PEC) CORDEBARD Alexandra	1 voix
	(PEC) COUMET Jérôme	1 voix
	(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe	1 voix
	(PEC) EL AARAJE Lamia	1 voix
	FAUGERON Corine	1 voix
	(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
	(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
	(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
	(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
	(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
	(GCC) GOMES Barbara	1 voix
	(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
	(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
	(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
	(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
	(PEC) JEMNI Halima	1 voix
	(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
	(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
	(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
	(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
	(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
	(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
	(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
	(GEP) LERT Dan	1 voix
	(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
	(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
	(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
	(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix

(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Ne prend pas part au vote	1 Voix	
(NI) SIMONNET Danielle		1 voix

Non votants	34 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël		1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques		1 voix
(GEP) BELLARD David		1 voix
(PEC) BLAUDEL Céline		1 voix
(GCC) BROSSAT Ian		1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud		1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas		1 voix
(PEC) CHICHE Mahor		1 voix
(PEC) DAGNAUD François		1 voix
(C PARIS) DATI Rachida		1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire		1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine		1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour		1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès		1 voix

(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - **18/11/2020**

VOTE GLOBAL 2e COM

Adoptée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h37**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **75**

Non votés : **40**

Taux d'abstention : **27,3%**

Majorité absolue des voix exprimées : 38

Pour	75 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(GEP) COFFIN Alice		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix
FAUGERON Corine		1 voix
(PEC) FERAUD Rémi		1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa		1 voix
(PEC) GALVANI Jacques		1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève		1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme		1 voix
(GCC) GOMES Barbara		1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel		1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine		1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick		1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric		1 voix
(PEC) JEMNI Halima		1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique		1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne		1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève		1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie		1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric		1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine		1 voix
(GEP) LERT Dan		1 voix

(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-LOULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	44 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix	
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix	
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix	
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix	
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix	
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix	

(C PARIS) CONNAULT François	1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUESSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote 2 Voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
Non votants 40 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix

(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

Designations représentants organismes	Adoptée

Date du vote : 18/11/2020 - 22h38	Mode de scrutin : Public
Votants : 161	
Voix totales : 161	Non votés : 47
Voix exprimées : 109	Taux d'abstention : 1,2%
Majorité absolue des voix exprimées : 55	

Pour	109 Voix	100,0%
(PEC) AKKARI Maya		1 voix
(C PARIS) ALPHAND David		1 voix
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia		1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric		1 voix
(C PARIS) BALADI Vincent		1 voix
(C PARIS) BALDINI Véronique		1 voix
(C PARIS) BERNARD René-François		1 voix
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier		1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence		1 voix
(GCC) BIDARD Hélène		1 voix
(C PARIS) BIRABEN Anne		1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick		1 voix
(C PARIS) BOËLLE Sandra		1 voix
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves		1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas		1 voix
(C PARIS) BOUGERET Alix		1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves		1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire		1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe		1 voix
(C PARIS) BUCAILLE Véronique		1 voix
(GIP) BÜRKL Delphine		1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory		1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier		1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine		1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel		1 voix
(GCC) COCHARD Maxime		1 voix
(C PARIS) CONNAULT François		1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra		1 voix
(PEC) COUMET Jérôme		1 voix
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges		1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle		1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe		1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès		1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne		1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie		1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline		1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine		1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia		1 voix

FAUGERON Corine	1 voix
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(PEC) GALVANI Jacques	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève	1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme	1 voix
(GCC) GOMES Barbara	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel	1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine	1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GIP) IBLED Catherine	1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas	1 voix
(PEC) JEMNI Halima	1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique	1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie	1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric	1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine	1 voix
(GEP) LERT Dan	1 voix
(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix

(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix
Abstention	2 Voix
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
Ne prend pas part au vote	3 Voix
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(NI) SIMONNET Danielle	1 voix
Non votants	47 Voix
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(PEC) BLAUDEL Céline	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(PEC) FERAUD Rémi	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(MDE) GATEL Maud	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(C PARIS) GOJON Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix
(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix

(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix

Rapport des délibérations

Date : **mercredi 18 novembre 2020**
Président :
Secrétaire :

Séance - 18/11/2020

Amendement 75	Rejetée

Date du vote : **18/11/2020 - 22h25**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **161**

Voix totales : **161**

Voix exprimées : **74**

Non votés : **46**

Taux d'abstention : **23,6%**

Majorité absolue des voix exprimées : 38

Pour	1 Voix	1,4%	
(NI) SIMONNET Danielle			1 voix
Contre	73 Voix	98,6%	
(PEC) AKKARI Maya			1 voix
(GEP) BADINA-SERPETTE Frédéric			1 voix
(GCC) BIDARD Hélène			1 voix
(PEC) BLOCHE Patrick			1 voix
(GCC) BONNET-OULALDJ Nicolas			1 voix
(GEP) BOUX Anne-Claire			1 voix
(PEC) BROSSEL Colombe			1 voix
(PEC) CARON-THIBAUT Gauthier			1 voix
(Génération.s) CHARNOZ Sandrine			1 voix
(PEC) COBLENCÉ Emmanuel			1 voix
(PEC) CORDEBARD Alexandra			1 voix
(PEC) COUMET Jérôme			1 voix
(PEC) DAVIAUD Jean-Philippe			1 voix
(PEC) EL AARAJE Lamia			1 voix
FAUGERON Corine			1 voix
(PEC) FERAUD Rémi			1 voix
(PEC) GALVANI Jacques			1 voix
(PEC) GARRIGOS Geneviève			1 voix
(MDE) GATEL Maud			1 voix
(GEP) GLEIZES Jérôme			1 voix
(GCC) GOMES Barbara			1 voix
(PEC) GRÉGOIRE Emmanuel			1 voix
(PEC) GUILLOU Antoine			1 voix
(PEC) HIDALGO Anne par procuration à BLOCHE Patrick			1 voix
(GIP) IBLED Catherine			1 voix
(C PARIS) JEANNETÉ Nicolas			1 voix
(PEC) JEMNI Halima			1 voix
(PEC) KIELEMOËS Dominique			1 voix
(GEP) KONÉ Fatoumata			1 voix
(PEC) KOUASSI Johanne			1 voix
(GEP) LARDY WORINGER Geneviève			1 voix
(PEC) LAVILLE Nathalie			1 voix
(MDE) LECOUTURIER Béatrice			1 voix
(PEC) LEJOINDRE Eric			1 voix
(PEC) LEMARDELEY Marie-Christine			1 voix
(GEP) LERT Dan			1 voix

(GEP) LETISSIER Florentin	1 voix
(PEC) LEVIEUX Véronique	1 voix
(PEC) MADEC Roger	1 voix
(GEP) MARKOVIC Douchka	1 voix
(PEC) MARTIAL Jacques	1 voix
(GEP) MEUNIER Emile	1 voix
(GCC) NAGET Camille par procuration à GOMES Barbara	1 voix
(PEC) NAJDOVSKI Christophe	1 voix
(GEP) NIAKATÉ Aminata	1 voix
(PEC) NORDMAN Nicolas	1 voix
(GCC) PATRICE Laurence	1 voix
(GCC) PATRIE Béatrice par procuration à BONNET-OULALDJ Nicolas	1 voix
(GEP) PIERRE-MARIE Emmanuelle	1 voix
(PEC) PLIEZ Eric	1 voix
(PEC) PULVAR Audrey	1 voix
(PEC) RABADAN Pierre	1 voix
(GEP) RAIFAUD Sylvain	1 voix
(PEC) RAYMOND-ROSSI Marie-José	1 voix
(GEP) RÉMY-LELEU Raphaëlle par procuration à KONÉ Fatoumata	1 voix
(GEP) RIVIER Emmanuelle	1 voix
(PEC) ROLLAND Carine	1 voix
(PEC) ROMERO-MICHEL Jean-Luc	1 voix
(GEP) SAGASPE Chloe	1 voix
(PEC) SAMAKE Hamidou	1 voix
(PEC) SANCHES RUIVO Hermano	1 voix
(PEC) SIMONDON Paul	1 voix
(PEC) SITBON Florian	1 voix
(GEP) SOUYRIS Anne	1 voix
(PEC) TAÏEB Karen	1 voix
(PEC) TERLIZZI Delphine	1 voix
(GEP) TIMSIT Alice	1 voix
(PEC) TORANIAN Anouch	1 voix
(GEP) VASA Léa	1 voix
(PEC) VAUGLIN François	1 voix
(PEC) VERSINI Dominique par procuration à CORDEBARD Alexandra	1 voix
(PEC) WEIL Ariel	1 voix
(PEC) ZIADY Karim	1 voix

Abstention	38 Voix	
(C PARIS) ALPHAND David	1 voix	
(C PARIS) BADAT-KARAM Samia	1 voix	
(C PARIS) BALADI Vincent	1 voix	
(C PARIS) BALDINI Véronique	1 voix	
(C PARIS) BEAUQUIER Antoine	1 voix	
(C PARIS) BERNARD René-François	1 voix	
(C PARIS) BERTHAULT Jean-Didier	1 voix	
(C PARIS) BIRABEN Anne	1 voix	
(C PARIS) BOËLLE Sandra	1 voix	
(C PARIS) BOHBOT Jack-Yves	1 voix	
(C PARIS) BOUGERET Alix	1 voix	
(C PARIS) BOULARD Geoffroy	1 voix	
(C PARIS) BUCAILLE Véronique	1 voix	
(C PARIS) CONNAULT François	1 voix	
(C PARIS) COURTOIS Daniel-Georges	1 voix	

(C PARIS) DATI Rachida	1 voix
(C PARIS) DAUVERGNE Emmanuelle	1 voix
(C PARIS) DE RAGUENEL Inès	1 voix
(C PARIS) D'HAUTESERRE Jeanne	1 voix
(C PARIS) DIDIER François-Marie	1 voix
(C PARIS) DOUCERÉ Marie-Caroline	1 voix
(C PARIS) DUMAS Catherine	1 voix
(C PARIS) GARNIER Nelly	1 voix
(C PARIS) GOUJON Philippe	1 voix
(C PARIS) GRANIER Rudolph	1 voix
(C PARIS) KUSTER Brigitte	1 voix
(C PARIS) LAHOUASSA Anessa	1 voix
(C PARIS) LAUSSUCQ Jean	1 voix
(C PARIS) LEFEVRE Franck	1 voix
(C PARIS) LUBIN-NOËL Carline	1 voix
(C PARIS) MALACHARD DES REYSSIERS Delphine	1 voix
(C PARIS) MARGAIN Franck	1 voix
(C PARIS) MONTANDON Valérie	1 voix
(C PARIS) OLIVIER Jean-Baptiste	1 voix
(C PARIS) REDLER Jérémy	1 voix
(C PARIS) TYSSANDIER Anne-Claire	1 voix
(C PARIS) VÉRON Aurélien	1 voix
(C PARIS) VIRY Patrick	1 voix
Ne prend pas part au vote 3 Voix	
(Génération.s) FILOCHE Léa	1 voix
(Génération.s) HOCQUARD Frédéric	1 voix
(GCC) PRIMET Raphaëlle	1 voix
Non votants 46 Voix	
(GCC) AQUA Jean-Noël	1 voix
(GCC) BAUDRIER Jacques	1 voix
(GEP) BELLARD David	1 voix
(GIP) BERTHOUT Florence	1 voix
(PEC) BLAUDEL Célia	1 voix
(GIP) BOURNAZEL Pierre-Yves	1 voix
(GCC) BROSSAT Ian	1 voix
(GIP) BÜRKLI Delphine	1 voix
(C PARIS) CANAL Grégory	1 voix
(C PARIS) CARRERE-GEE Marie-Claire	1 voix
(MDE) CASANOVA Pierre par procuration à GATEL Maud	1 voix
(PEC) CHEVANDIER Thomas	1 voix
(PEC) CHICHE Mahor	1 voix
(GCC) COCHARD Maxime	1 voix
(GEP) COFFIN Alice	1 voix
(PEC) DAGNAUD François	1 voix
(C PARIS) DE CLERMONT-TONNERRE Claire	1 voix
(MDE) DE COMPREIGNAC Séverine	1 voix
(GEP) DURAND-RAUCHER Nour	1 voix
(C PARIS) EVREN Agnès	1 voix
(GEP) FLORENTIN Alexandre	1 voix
(PEC) GABELOTAUD Afaf	1 voix
(GCC) GILLET Jean-Philippe	1 voix
(GIP) GOVCIYAN Alexis	1 voix
(GEP) GUHL Antoinette	1 voix

(C PARIS) HATTE Paul	1 voix
(PEC) HERVIEU Céline	1 voix
(C PARIS) JACQUEMONT Hélène	1 voix
(PEC) JAMET-FOURNIER Boris	1 voix
(PEC) KOMITES Pénélope	1 voix
(C PARIS) LECOQ Jean-Pierre	1 voix
(MDE) LELIEVRE Maud	1 voix
(C PARIS) LORIAU Jérôme par procuration à EVREN Agnès	1 voix
(C PARIS) LOUREIRO Gérard par procuration à TOUBIANA Marie	1 voix
(Génération.s) MAQUOI Nathalie	1 voix
(PEC) MARTINS Jean-François	1 voix
(C PARIS) MESSAS Emmanuel	1 voix
(PEC) NGATCHA Arnaud	1 voix
(C PARIS) PECHENARD Frédéric	1 voix
(Génération.s) PETIT Carine	1 voix
(C PARIS) PIRILLO Aurélie	1 voix
(PEC) POLSKI Olivia	1 voix
(GIP) SEBBAH Hanna	1 voix
(C PARIS) STIBBE Elisabeth	1 voix
(C PARIS) SZPINER Francis	1 voix
(C PARIS) TOUBIANA Marie	1 voix